SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DES VIIIe ET XVIIe ARRONDISSEMENTS DE PARIS
(17e et 45e années)

MÉLANGES
ÉMILE LE SENNE

PARIS
HOMMAGE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
1915-1916

MÉLANGES

ÉMILE LE SENNE

Ce volume a été tiré à trois cents exemplaires
dont cent exemplaires numérotés sur papier vélin à la forme.

1881 - 1914

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DES VIIIe ET XVIIe ARRONDISSEMENTS DE PARIS
(17e et 18e années)

MÉLANGES
ÉMILE LE SENNE

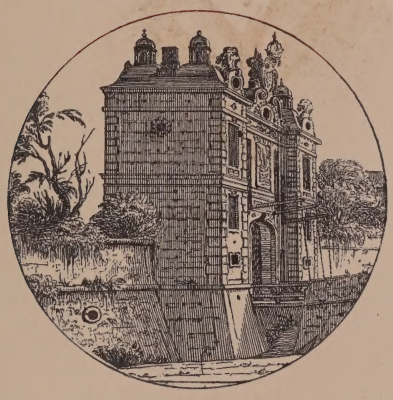

PARIS

HOMMAGE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

1915-1916

PREMIÈRE PARTIE

IN MEMORIAM

I. — Avant-Propos : Procès-verbal de la séance du 8 juin 1915. Discours de M. le Docteur Maréchal, maire du VIII[e] arrondissement, président de la Société.

II. — Émile Le Senne, par M. Marcel Poëte, Inspecteur des Travaux Historiques, Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris.

III. — L'œuvre littéraire d'Émile Le Senne, par M. P. Jarry, secrétaire adjoint.

IV. — La Médaille des Écrivains morts au champ d'honneur (fondation Maurice Barrès), par l'auteur, M. Henry Nocq.

AVANT-PROPOS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 1915

Dès qu'il eut appris la mort glorieuse de notre Secrétaire général, Émile Le Senne, tombé le 11 novembre 1914, à Wytschaëte (Belgique), et décédé à Lille, des suites de ses blessures, le 14 du même mois, le Bureau de la Société Historique et Archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements résolut de se réunir en séance extraordinaire pour rendre un hommage officiel à la mémoire de ce cher et regretté collègue.

La séance eut lieu le mardi 8 juin 1915 à six heures du soir, dans l'intimité de notre salle du conseil à la mairie du VIII^e^ arrondissement. Chacun des membres du bureau avait tenu à y participer, et ceux qui n'avaient pu, au dernier moment, se rendre à cette réunion avaient, avec leurs excuses, exprimé de la façon la plus touchante la manière dont ils approuvaient cet hommage.

M. le Docteur Maréchal, *Maire du VIII^e^ arrondissement et Président de la Société, prononça le discours suivant :*

Mes chers Collègues,

Notre Société est en deuil : Émile Le Senne est mort... il est mort pour la patrie.

Perte vraiment cruelle qui nous touche au cœur même, perte irréparable pour sa famille, irréparable pour ses amis.

Il est tombé dans les plaines arrosées par l'Yser, ces plaines illustrées à jamais par des luttes qui sont jusqu'ici sans exemple dans l'histoire des hommes, luttes où le sol de la terre tremblait comme sous une catastrophe de la Nature, où les espaces du ciel étaient sillonnés de foudres et de tonnerres qui dépassaient en éclat et en horreur tout ce que renferment de feux dans leurs flancs toutes les nuées accumulées.

Il faut remonter jusqu'aux luttes des Titans contre les Dieux pour se représenter de tels bouleversements!

Dans ce cadre sublime la mort devient grandiose, elle a quelque chose de surhumain. Émile Le Senne, grièvement blessé, resta entre les mains des ennemis, et quatre jours plus tard, le 14 novembre, il exhala son dernier souffle à Lille, — à Lille, depuis si longtemps, hélas! occupée par la horde germanique. Mais il a eu, du moins, la consolation de mourir en terre française, il a eu la gloire de verser son généreux sang pour la plus grande cause qui puisse exister au monde. L'inexorable loi de l'Histoire semble exiger, pour l'accomplissement d'un progrès, le sacrifice des plus nobles victimes : le malheur des uns semble devoir être la rançon du bonheur des autres.

Les parents de notre ami ont été durement frappés, puisqu'ils ont perdu également dans les combats un autre fils.

Nous leur adressons l'expression de la peine profonde que nous éprouvons tous; nous prenons part à leur douleur, comme si elle était la nôtre.

Émile Le Senne inspirait la sympathie dès le premier abord ; le regard clair, bon, franc et loyal, la physionomie ouverte révélaient une belle intelligence et surtout une âme dotée des plus rares qualités morales. Il représentait un remarquable exemplaire de la vraie race française.

Il est mort à trente-quatre ans, à cet âge heureux où l'on a encore au cœur la fraîcheur des sentiments de la jeunesse, à cet âge où l'homme a atteint son développement en unissant par une enviable alliance la vigueur de l'esprit à la vigueur du corps.

Combien cela était vrai de notre Secrétaire général ! Vous l'avez vu, toujours affable, toujours souriant, ayant reçu de la nature aussi bien que de l'éducation cette courtoisie qui faisait le charme indicible de la France d'autrefois et que je regrette tant de voir s'affaiblir de nos jours. Aussi était-il d'un commerce extrêmement agréable. Son esprit, nourri de la moelle de l'antiquité et des plus grands et des plus délicats d'entre les modernes, aimait à approfondir les questions les plus variées : le droit, l'économie politique et sociale, les curiosités de l'histoire, celles surtout qui, par l'étude de personnages énigmatiques ou par l'examen des monuments ou des ruines du passé, nous font pénétrer jusque dans le secret des choses.

Frappés des ressources inépuisables de ce fécond esprit, vous lui aviez confié les lourdes fonctions de Secrétaire général. Comment il a rempli sa tâche, avec quel zèle et quelle ardeur il organisait et dirigeait nos travaux, vous le savez tous.

Nous ne le verrons plus des yeux du corps ; mais il vivra bien longtemps dans notre pensée. Il a disparu, et cependant nous le verrons quand même ; bien des fois, il nous arrivera de tourner les yeux vers lui, comme s'il était encore parmi nous, pour solliciter ses avis éclairés sur les délicates et difficiles questions qui nous seront soumises.

Un homme d'élite ne meurt pas tout entier : Émile Le Senne survivra, non seulement comme un érudit sur lequel se fondaient tant d'espérances, mais aussi et surtout comme un héros tombé vaillamment au champ d'honneur.

Je vous propose, mes chers collègues, en témoignage de notre estime et de notre admiration, de conserver toujours le nom d'Émile Le Senne en tête de notre Bulletin, juste hommage rendu à sa glorieuse mémoire.

S'associant à la proposition de M. le Président, le Comité décide aussitôt de maintenir perpétuellement, en tête de la liste des membres de la Société, les noms d'Émile Le Senne et de tous ceux des nôtres qui auraient, au cours de la guerre, donné leur sang à leur pays. Car il faut, hélas! ajouter déjà celui d'un autre de nos jeunes collègues : Henri Delacour, tombé lui aussi au champ d'honneur.

Sur la proposition de M. Vuaflart, le Comité décide en outre de commémorer plus spécialement le souvenir de son si dévoué Secrétaire général, en lui consacrant, sous le titre de Mélanges Émile Le Senne, *les Bulletins des années 1915 et 1916. Réunis en un seul volume, ces bulletins comprendront une série d'études historiques inédites sur les VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements, rédigées spécialement par les membres de la Société. C'est cette gerbe que ceux-ci déposent pieusement aujourd'hui sur la tombe d'Émile Le Senne, de cet amoureux du passé qui a donné sa vie pour l'avenir de la patrie.*

14 novembre 1916.

TOMBE PROVISOIRE D'ÉMILE LE SENNE

A LILLE

(Cimetière du Sud.)

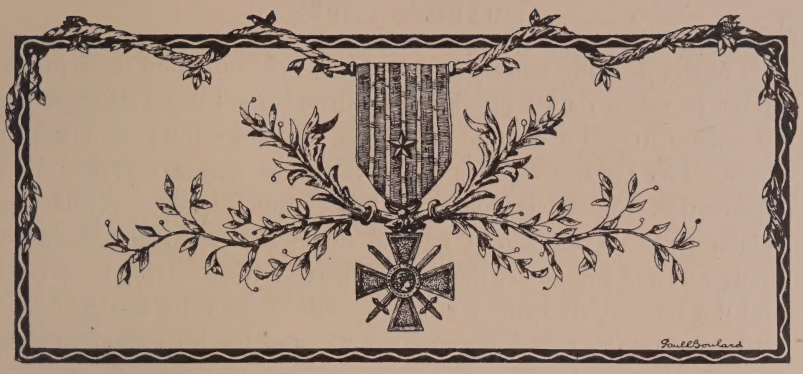

ÉMILE LE SENNE

A la mémoire d'Émile Le Senne, ce volume est dédié. Aucun hommage ne pouvait mieux lui convenir. N'est-ce point dans le milieu de la *Société historique et archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements* que s'est affirmé son talent d'historien, qui rend sa perte si sensible à tous les fervents du passé de Paris? En ce milieu, notre confrère était bien chez lui, et l'histoire locale lui apparaissait sous sa forme complète, peut-on dire : celle qui associe le cœur à l'esprit.

Jean-Émile Le Senne était né dans le VIII^e^ arrondissement, de père et mère Parisiens, le 13 novembre 1881. Son grand-père paternel avait été juge de paix de cet arrondissement.

Élève du lycée Condorcet, notre confrère devint bachelier en 1900, puis il fit son droit. Des traditions de famille l'avaient conduit dans cette voie, qu'il parcourut brillamment : licencié en 1904, il obtenait, en 1907, le doctorat (sciences politiques et économiques). Sa thèse porte sur *Frédéric Bastiat et l'extension du rôle de l'État*. Par le choix du sujet comme par la façon de le traiter, Émile Le Senne se montre à nous tel que ses travaux d'histoire, — dont le premier parut cette année-là même — nous le font connaître. Soucieux de la vie, il se tient éloigné de la pure abstraction; tout imprégné de culture classique, il écrit avec clarté, comme il pense, a un

style châtié et d'une sobre élégance. Cette préoccupation de la forme double la valeur de ses publications ; il ne lui suffit pas de recueillir des documents, il a comme un besoin de composition et d'ordonnance. Mais l'œuvre ordonnée n'en reste pas moins excellemment documentée. Un ami intime pour lui, et qui fut par surcroît son collaborateur au secrétariat général de la *Société historique*, saura mieux que moi présenter, dans les lignes qui vont suivre, les études dont il a honoré, de 1907 à 1914, le *Bulletin* de cette Société.

Je ne saurais, toutefois, négliger de rappeler les manifestations diverses de sa vie intellectuelle et de son activité féconde.

Secrétaire de la Conférence Molé-Tocqueville pendant le premier semestre de la session 1905-1906, il se fait remarquer par des interventions à la tribune de cette Conférence qui témoignent d'une réelle vigueur d'esprit et d'une force peu commune de raisonnement. Séparation de l'Église et de l'État, questions d'enseignement, de féminisme, de politique étrangère, de réformes sociales, etc., sollicitent indistinctement son attention.

Cependant, dans ce choc d'idées, il reste épris de littérature. Dès 1902, il avait fait paraître un charmant petit volume de vers : *A voix basse*. En 1911, sous le pseudonyme d'Émile Elsen, il publie *l'Éternelle Aventure*, recueil de nouvelles par lequel s'affirment une fois de plus ses heureux dons d'homme de lettres.

Depuis 1907, il est secrétaire général de la *Société historique et archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements*. A ce titre, il prend une part importante à l'organisation du Congrès des Sociétés d'histoire de Paris, tenu en 1913 et en 1914. Comment oublierai-je, d'autre part, le zèle dont il fit semblablement preuve lors de la création de la Société des Amis de la Bibliothèque de la Ville de Paris ?

Les liens étroits qui l'attachaient à l'histoire de Paris se trouvaient encore resserrés par tout ce qu'il devait, à cet égard, à son père, dont la précieuse bibliothèque parisienne est bien connue des collectionneurs. De son père, il tenait le goût du livre instructif, de la pièce curieuse, de la publication artistique. A l'école paternelle, il avait pu directement puiser les connaissances bibliographiques nécessaires.

Tout semblait s'unir pour lui ménager de beaux horizons. Se destinant à la carrière notariale, il avait passé avec succès l'examen de premier clerc et de notaire à Paris, et il allait être appelé à suc-

céder à son ancien patron, quand il tomba au champ d'honneur.

Dans l'un de ses discours à la Conférence Molé, le 22 décembre 1905, prévoyant les événements actuels, il disait : « Par l'union de tous les partis et la préoccupation constante de perfectionner nos armements, préparons-nous aux grandes éventualités que l'avenir nous réserve et au grand rôle qui peut nous échoir. » A ces éventualités, il s'était préparé en faisant son devoir de tous les jours; aussi ne fut-il pas au-dessous du grand rôle qui lui échut comme à tous nos combattants.

Dès le début de la mobilisation, il part, plein d'ardeur patriotique, comme réserviste, au 19e bataillon de chasseurs à pied, à Épernay. Il mena une campagne très dure en Champagne et sur la Marne. A la fin d'octobre, son bataillon fut envoyé en Belgique, et il prit part aux grandes batailles sous Ypres et sur l'Yser. « Son énergie, son enthousiasme et son moral élevé » (ainsi s'exprime sur lui la belle citation accompagnée de croix de guerre et dont on trouvera le texte plus loin) ne cessent de se manifester. Dans la tranchée, il récite de beaux vers à ses camarades. Il sent vivement le pouvoir de la poésie. N'a-t-il pas écrit lui-même, une douzaine d'années auparavant, en parlant des poètes :

> Vous m'avez dessillé les yeux, et je contemple
> Un monde qu'autrefois je ne soupçonnais pas.
> . . . . . .
> Et, par vous, j'ai compris combien vaine est la vie,
> Pour celui qui n'a pas l'idéal radieux
> Dont doit toujours s'éprendre une âme inassouvie
> D'amour, et par lequel nous ressemblons à Dieu.

Le 11 novembre, à Wytschaëte, il fut grièvement blessé « en entraînant un groupe de camarades dans une contre-attaque désespérée ». Fait prisonnier, il fut évacué sur une ambulance de Lille, où, le 14, il succomba aux suites de ses blessures. Il repose dans un cimetière de Lille, en attendant que son corps puisse être ramené à Marly-le-Roy, dans une sépulture de famille.

Ne le plaignons pas : il a donné sa vie pour « l'idéal radieux » qui éclairait son âme. Il vous souvient de ce beau passage de la préface de *Dix ans d'Études historiques*, où Augustin Thierry, que le travail opiniâtre a rendu aveugle et malade, déclare pourtant : « Il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles,

mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même : c'est le dévouement à la science. » Invoquant le noble exemple d'Émile Le Senne, nous pouvons ajouter qu'il y a quelque chose qui vaut encore mieux que le dévouement à la science : c'est le dévouement à la patrie, jusqu'à la mort.

MARCEL POËTE,
Inspecteur des Travaux historiques,
Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris.

Le cher souvenir de notre confrère demeurera attaché à la Société des Gens de Lettres et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Émile Le Senne a été en effet, après sa fin glorieuse, élu membre de la Société des Gens de Lettres, dont il a reçu la grande médaille décernée aux écrivains morts pour la patrie (Fondation Maurice Barrès). D'autre part, par une touchante initiative de sa famille, un prix biennal de 2 000 francs a été fondé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la dénomination de « prix Émile Le Senne », pour récompenser les meilleurs ouvrages imprimés ou manuscrits relatifs à la ville de Paris et au département de la Seine.

Sous cette double forme, le talent littéraire et les réelles qualités d'historien de notre confrère reçoivent une légitime consécration. En particulier, les études historiques sur Paris, auxquelles son nom se trouve ainsi une fois de plus attaché, lui devront un nouvel essor.

M. P.

L'Œuvre littéraire d'Émile Le Senne

Après la thèse de doctorat que M. Marcel Poëte a signalée plus haut, c'est par un volume de vers, *A voix basse*[1], qu'Émile Le Senne débuta. Recueil privé, comme son nom l'indique, destiné aux intimes et non mis dans le commerce. Vers qui étaient peut-être de ceux qu'Émile Le Senne disait dans la tranchée, et plus d'un compagnon réconforté par cette voix douce « au rythme obsesseur », pourrait

1. Chez Gougy, 1902

G. LAFIN.

6e CORPS D'ARMÉE
127e DIVISION
254e BRIGADE

Ordre du Bataillon
N° 73
du 16 Octobre 1915

CITATION à l'Ordre du Bataillon

Le Chef de Bataillon Commandant le 19e Bataillon de Chasseurs à pied cite à l'ordre du Bataillon

Nom et prénoms Le Senne Jean. Emile

Grade 2e classe   Numéro matricule 04972

Motif de la citation : "Parti au front comme volontaire, s'y est signalé de suite par son entrain, son enthousiasme et son moral élevé.
"Donnant, au feu, l'exemple du courage et de l'intrépidité, a été mortellement blessé le 11 Novembre 1914 en entraînant un groupe de camarades dans une contre-attaque désespérée."

GOUVERNE[MENT MILITAIRE] DE PARIS
COMMANDEMENT DE LA SEINE

Le titulaire ... a reçu la Croix de ... du Général Commandant le Département de la Seine.
à Paris, le 17/12/ Extrait certifié conforme :

En campagne, le 16 Octobre 1915.

Le chef de Bon Ducornez Commandant le 19e Bataillon de chasseurs à pied

Ducornez

PARIS ET LIMOGES, IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE

sans doute redire à l'auteur qui n'est plus, le quatrain même de sa préface :

Je voudrais que ces vers gardent le souvenir
De ta mansuétude et de ta bienfaisance,
Et que ce chant d'amour et de reconnaissance
Monte vers toi pour te chanter, pour te bénir!

N'avait-il point prévu les pleurs que nous verserions sur une tombe prématurément ouverte, celui qui s'écriait dans le même recueil :

Larmes pleines d'amour, larmes silencieuses
O larmes qui tombez, pures et précieuses,
Pour ceux que nous aimons.....

Ainsi qu'une rosée emplissant nos paupières
Montez du lac mystérieux qui dort en nous,
Car votre épanchement est ineffable et doux;
Vous êtes à la fois des pleurs et des prières!

Oui, mon cher et vaillant ami, votre tombe ne sera pas de

..... ces tombes abandonnées
Où des bouquets de fleurs fanées
Meurent dans l'ombre, lentement[1]!

Souvent, nous songerons à votre noble sacrifice, et à la généreuse amitié dont vous saviez réconforter ceux qui vous entouraient, murmurant ces deux vers d'une de vos poésies :

Hier en évoquant le passé, j'ai pleuré,
Mais ce sont là des pleurs qu'il est doux de répandre[2].

Recueil prophétique, où, à côté des strophes les plus sentimentales, on trouve des avertissements presque tragiques, témoins ces vers sur *Les Guerriers* :

Jeunes filles, tremblez d'effroi quand *ils* viendront!
Ne les acclamez pas et détournez la tête,
Quand l'épée à la main et l'impudence au front
Ils passeront vainqueurs, déchaînant la tempête...

1. *A voix basse*, p. 76.
2. *Ibid.*, p. 81.

Ne sachez pas les noms de leurs exploits maudits,
Ne chantez pas leur gloire ignominieuse et vaine.
Ce sont d'horribles bêtes fauves, des bandits,
Ayant juré la mort de toute chose humaine.

Ces vers ne mériteraient-ils point d'être mis en exergue sur les recueils officiels des atrocités allemandes ?

Secrétaire général de la *Société des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements*, depuis l'année 1907, Émile Le Senne donnait, à chaque assemblée annuelle, des comptes rendus fort applaudis où il savait, avec un mot affable pour chacun, résumer d'une façon élégante les travaux de la Société. Ayant abandonné la poésie — du moins officiellement — il se consacrait aux études historiques; mais souvent, revenant à ses anciennes amours, il ne pouvait s'empêcher de tracer dans ses notes personnelles un quatrain relatif à l'une ou l'autre de ces études. Pages charmantes et variées, qu'il a lui-même résumées d'un mot dans une de ses dédicaces poétiques :

..... Recevez l'hommage de l'auteur
Le poète aujourd'hui s'est fait vil prosateur
Il s'est brouillé, pour vous, avec la poésie.

Dans ces pages on aime, on tue, on pleure, on rit
..... Faites-lui la grâce d'y trouver
Un motif de penser, de rire... ou de rêver !

Et voilà, magnifiquement présentées, ces pages admirables qu'Émile Le Senne écrivit sur M^me^ de Païva, la princesse de Belgiojoso, personnage singulier dont il disait :

Princesse énigmatique et troublante, je t'aime;
Pourtant tout est en toi bizarre et compliqué,

l'assassinat d'Antoine Baduel, le pastel de Saint-Aubin, ou la Garde suisse des Champs-Élysées.

Les pages sur *La marquise de Païva* ont paru d'abord chez Gougy en 1908. Elles ont été rééditées trois ans plus tard (1911) chez Daragon, dans la Bibliothèque du Vieux Paris, avec une préface de Georges Montorgueil.

Le Salon de la princesse Belgiojoso avait fait en 1907, dans la revue du premier semestre, l'objet de pages délicieuses qu'Émile Le

Senne lui avait consacrées. « Cette femme exceptionnelle, comme il le dit lui-même, demeure une des figures les plus curieuses de la société parisienne sous la monarchie de Juillet, et il n'était pas sans intérêt de chercher à mettre en relief ce qu'il y eut d'étrange, d'original et d'énigmatique en elle. »

L'Assassinat d'Antoine Baduel aux Champs-Élysées (13-14 septembre 1792) parut en 1909. Cette étude montra comment Émile Le Senne excellait à présenter la « Petite Histoire » et savait lui donner d'attrait, en traçant, grâce à elle, la physionomie d'un quartier, et même d'une époque.

Dans le bulletin de juillet-décembre 1910, prenaient place quelques lignes sur un pastel de Saint-Aubin, représentant une *Course de chevaux dans les Champs-Élysées en 1750*. A ce propos, il écrit encore dans ses notes intimes :

Sur trois marches de marbre rose
Autrefois Monsieur de Musset
Pour chasser sa pensée morose
S'arrêtait et s'attendrissait.

Ces trois marches de marbre rose
Ne m'incitant à rien de tel,
J'ai laissé s'épancher ma prose
Et mon rêve... sur un pastel.

En 1911 paraissait une étude très complète sur *les Projets de couronnement de l'Arc de Triomphe de l'Étoile*, étude qui fit l'objet d'un tirage à part in-8°, chez Champion. L'auteur y reproduisait et commentait les projets de Barre, Blouet, Falguière, Farcy, Huyot, Rude, Seurre, etc. « *Ce fut la dernière tentative de couronnement*, disait-il en parlant de la décoration que reçut l'Arc de Triomphe pour les funérailles de Hugo, *il est peu probable qu'on la renouvelle jamais.* » Mais quel joli couronnement fera la Victoire étendant ses ailes, lorsqu'après le triomphe final les phalanges aimées vêtues de bleu horizon s'avanceront, précédées des tambours et des clairons, semblant sous les arches du monument le ciel même qui s'approche! Ce couronnement, nul statuaire ne l'avait prévu, et lorsque les âmes de tous nos chers morts seront là pour cueillir les ovations et les lauriers avec ceux qui reviendront, un peu de l'âme d'Émile Le Senne sera présente au pied du bas-relief que Rude a ciselé.

Le bulletin de juillet-décembre 1912 donnait ses notes sur la *Villa Pompéienne de l'avenue Montaigne* et cette répétition du *Joueur de flûte* d'Émile Augier que Boulanger fixa sur la toile.

Enfin, au moment où Émile venait de tomber glorieusement, arrivait des pays un moment envahis et à jamais délivrés, sa dernière étude sur *la Garde suisse des Champs-Élysées au XVIII^e siècle*[1]. Dans ce travail il a remarquablement fait ressortir la curieuse figure de Federici, le sergent de la Garde suisse, et retracé, à l'aide des rapports de ce sous-officier, l'histoire des Champs-Élysées à l'une des époques les plus intéressantes de l'Histoire.

Émile Le Senne avait, avec notre collègue Lucien Raulet, mort lui aussi, commencé une étude très complète sur *la place de la Concorde*. Les notes qui avaient été amassées sur ce sujet après de patientes et longues recherches, furent léguées par Lucien Raulet à notre secrétaire général pour parfaire et compléter cette œuvre. A leur tour, par une touchante pensée, les parents d'Émile les ont données aux Archives de notre Société. C'est à cette source unique et inédite que pourront puiser ceux de nos confrères qui voudraient, en reprenant le travail inachevé, contribuer à la fois à enrichir l'histoire de Paris, et à élever pieusement à la mémoire de deux érudits un double monument littéraire.

Au Congrès des Sociétés de l'Histoire de Paris, Émile Le Senne avait donné lecture d'une étude très remarquée sur *La dernière maison de Racine à Paris*. Aussi la Société des VIII^e et XVII^e arrondissements n'a-t-elle cru pouvoir rendre un hommage plus précieux à son cher et regretté secrétaire général qu'en publiant dans le bulletin de juillet-décembre 1914, cette étude inédite.

Entre temps, et pour se délasser des travaux historiques, Émile Le Senne avait donné sous la signature d'Émile Elsen, un recueil de nouvelles, *L'Éternelle Aventure*[2], dont le titre était emprunté à la première de ces pièces. Qu'il retrace la figure de la Jeannine sans cœur, la fête de Neuilly, les rêveries au palais des comtes Borromée ou la générosité de ce bon M. Leverdier, qu'il évoque des souvenirs de manœuvres ou des souvenirs tendres, Émile Le Senne a mis dans toutes ces pages une finesse d'observation critique, où transparait encore son talent d'historien.

Résumer son œuvre, c'est résumer l'homme : bonté, finesse,

1. In-8°. Champion 1914. Impr. Bellin, à Montdidier
2. Bernard Grasset édit. 1911.

charme, esprit, de cet esprit français de bon aloi; il a écrit comme il a vécu, comme il est mort, simplement, noblement, la pensée nourrie de littérature, aimant rêver comme un poète, et se faisant tuer crânement, sans souci des balles — face à l'ennemi.

PAUL JARRY,
Secrétaire adjoint.

P. S. L'Académie Française, dans sa séance du 14 décembre 1916, a décerné à Émile Le Senne le Prix Fabien, *destiné aux auteurs qui ont proposé les moyens les plus justes, les plus efficaces, les plus pratiques pour améliorer la situation morale et matérielle de la classe la plus nombreuse.* C'est le couronnement officiel de l'œuvre morale de notre vaillant collègue, non moins belle que son œuvre littéraire.

La Médaille des Écrivains

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Nos anciennes confréries de métiers nous semblent parfois plus soucieuses encore de resserrer les liens moraux qui unissaient leurs associés que de défendre jalousement leur travail, et de veiller sur leurs intérêts et leurs privilèges. Dans les temps de grandes calamités publiques, tout en secourant d'une main libérale des détresses trop réelles, elles n'auraient pas manqué de demander à des fondations pieuses et à des œuvres d'art de commémorer les dévouements exemplaires, les sacrifices sublimes consentis par les plus braves d'entre leurs maîtres et leurs compagnons. Il y a là une tradition qu'on pouvait faire revivre; plusieurs corporations s'y essaient, mais la priorité revient à la Société des gens de Lettres, grâce à l'initiative de M. Maurice Barrès.

Dans les premiers jours de l'année 1915, le Comité de la Société des gens de lettres, procédant à l'attribution de ses prix annuels, se proposa d'honorer plus particulièrement des écrivains qui joignissent à un talent illustre un patriotisme plus agissant; et

pour mieux préciser les raisons qui dictaient son choix, elle voulut associer dans un même hommage un écrivain belge et un écrivain français : elle offrit la moitié du prix Bonaparte à M. Mæterlinck et l'autre moitié à M. Maurice Barrès.

A cette marque d'estime confraternelle, M. Maurice Barrès répondit élégamment en instituant la « Médaille des écrivains morts pour la patrie ». Son but, il l'a indiqué lui-même et on l'a fort bien compris, fut de laisser un monument durable d'un événement unique dans l'histoire, et combien émouvant et grandiose : c'est la première fois que la jeunesse studieuse, la jeunesse des professions libérales tout entière prenait les armes elle-même pour la défense du pays, et revendiquait, sous le feu des ennemis, la place d'honneur que son travail lui aurait peut-être assurée dans la vie sociale. Témoins d'un si noble sacrifice, les aînés ne devaient-ils pas en redire la mâle beauté aux générations suivantes? La « Médaille des écrivains » contribuerait à cette pieuse transmission du souvenir chez les littérateurs; et si M. Maurice Barrès se chargeait de tous les frais de cette médaille, il confiait exclusivement le soin d'en choisir les titulaires au Comité de la Société des gens de Lettres, représentant la corporation des écrivains français.

La décision prise, il s'agissait de la réaliser, d'imaginer les symboles et les inscriptions de la médaille, et aussi de choisir l'artiste qui la graverait. Or, s'il se commet beaucoup de médailles à notre époque, nous avons, en réalité, fort peu de véritables graveurs médaillistes et un nombre infime d'œuvres intéressantes. M. Maurice Barrès jugea bon de consulter quelques personnes qualifiées. Il n'y eut pas, à proprement parler, de conseil et de délibérations, mais un utile échange d'avis, autour de la table d'un déjeuner amical, entre l'éminent académicien et ses collègues : M. Paul Bourget et M. Frédéric Masson, M. le Dr Pozzi, le bâtonnier Chenu, enfin le plus érudit de nos numismates, M. E. Babelon, conservateur du cabinet de France.

A la Toussaint, la médaille était prête, M. Maurice Barrès, accompagné de son graveur, vint présenter les premières épreuves au Comité des Gens de Lettres réuni au complet. Devant trente hommes tous plus ou moins éprouvés déjà, car au quinzième mois de la guerre il n'était plus de famille qui ne connût le deuil ou

MÉDAILLE DES ÉCRIVAINS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

(Fondation Maurice Barrès.)

Henry Nocq, inv. et sc.

l'angoisse, M. Maurice Barrès expliqua de nouveau sa fondation. M. Georges Lecomte, président, lui répondit et tous deux trouvèrent dans leurs cœurs de pères les paroles simples et justes qui convenaient à la gravité du moment. Depuis cette réunion inoubliable, la frappe et la distribution des médailles se sont poursuivies avec régularité. Lorsque le Comité acquiert la certitude qu'un écrivain français a été tué au champ d'honneur, on fait graver au revers d'un exemplaire d'argent les nom et prénoms du défunt, la date de sa mort et le titre de son principal ouvrage. L'enquête nécessaire pour l'établissement exact de ces inscriptions est faite par les membres du Comité dont l'inlassable dévouement à cette tâche délicate atteste un zèle patriotique et confraternel des plus touchants.

Enfin, la médaille terminée est remise au plus proche parent du titulaire par une délégation de la Société des gens de Lettres dans la salle du conseil de la Société; au cours de cette cérémonie le souvenir des chers disparus est évoqué par un orateur tel que M. l'abbé Wetterlé, ou le général Malleterre, ou M. Pierre Decourcelle, le nouveau président.

La Médaille des écrivains a été accueillie favorablement. L'auteur le constate avec d'autant plus de satisfaction que jusqu'ici la numismatique de la guerre demeure plus médiocre; et que la plupart des pièces récentes ont été produites hâtivement dans un but commercial ou dans un but charitable. L'institution de la Croix de guerre apportait une occasion unique de créer une œuvre d'art; mais l'État ne l'a pas voulu : ce glorieux insigne a fait l'objet d'une fourniture industrielle, comme si la France ne possédait plus un seul artiste graveur ou orfèvre.

Telle qu'elle est, la médaille offerte par M. Maurice Barrès n'a du moins rien de germanique[1].

Une fois de plus l'initiative privée aura réussi là où l'État additionne les insuccès.

HENRY NOCQ.

1. M. Henry Nocq, qui nous a donné cette notice, est lui-même l'auteur de la « Médaille des Écrivains », reproduite ci-contre.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDES HISTORIQUES

HOMMAGES DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

GERMAIN BAPST.
HENRI BERALDI.
Baron CERISE.
EDGARD CIRCAUD.
JACQUES DOUCET.
EDMOND ENGELMANN.
ALFRED FOULON.
FRANTZ FUNCK-BRENTANO.
Abbé JEAN GASTON.
LÉON GRUEL.
GEORGES HARTMANN.
GABRIEL HENRIOT.
PAUL JARRY.
PAUL LACOMBE.
De LA VALLÉE POUSSIN.
LUCIEN LAZARD.
E. MAREUSE.
PAUL MARMOTTAN.
FÉLIX MEUNIÉ.
GEORGES MONTORGUEIL.
CHARLES NORMAND.
GEORGES PÉLISSIER.
VICTOR PERROT.
ÉDOUARD PINEAU.
CAMILLE PITON.
EUGÈNE RODRIGUES.
AUGUSTE TRICAUD.
J. VACQUIER.
Baron de VINCK.
ALBERT VUAFLART.

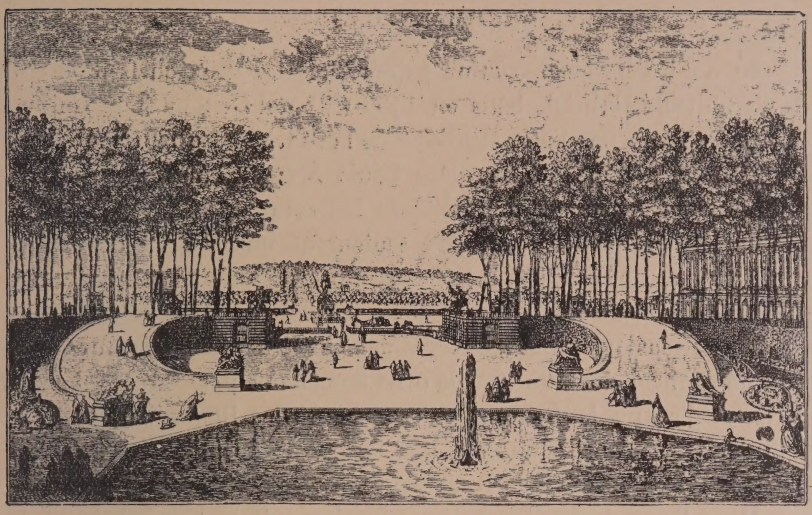

Le Vol du Garde-Meuble

La place de la Concorde était, à la fin de 1792, différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Au milieu, à l'endroit où s'élève l'Obélisque, était la statue de Louis XV, due au ciseau de Bouchardon. Tout autour de la place, sur l'emplacement occupé par les balustrades qui relient actuellement les statues des huit villes, il y avait un fossé coupé à angle droit par l'avenue des Champs-Élysées, le passage du pont de la Concorde, la rue Royale et l'allée des Tuileries passant par le pont tournant. Chacun de ces quatre passages était fort étroit.

Les Champs-Élysées étaient alors un cloaque couvert de tas de pierres, où poussaient des broussailles. En temps de pluie, des mares croupissantes en faisaient un lieu d'infection. Par sa nature, cet endroit était, à la fin du XVIII[e] siècle, le repaire habituel de tous les bandits de la capitale et le théâtre d'agressions et d'assassinats incessants [1].

1. Le gardien des Champs-Élysées, Federici, commandant le détachement des gardes suisses, avait fort à faire. Il a laissé sur ce sujet des rapports circonstanciés. Cf. Émile Le Senne : *La garde suisse des Champs-Élysées 1777-1791*. Bull. du VIII[e] arrondissement. Janvier-juin 1914. Cf. aussi, du même auteur ; *L'assassinat d'Antoine Baduel aux Champs-Élysées 1792*. Bull. de la Société. Janvier-juin 1909.

Au nord s'élevaient comme aujourd'hui les deux chefs-d'œuvre de l'architecte Gabriel, bâtis en 1760 : l'hôtel Crillon et le Garde-meuble, devenu depuis le Ministère de la Marine. Ce bâtiment avait deux entrées, l'une sur la place Louis XV, et l'autre sur la rue Saint-Florentin, en face de l'hôtel de Talleyrand.

Le Garde-meuble n'était pas seulement un magasin de dépôt, mais aussi un musée destiné à contenir le trésor de la monarchie. Les salles avaient été disposées pour permettre au public de visiter ces collections une fois par semaine. On y voyait les armures des rois de France, dont une partie orne actuellement le Musée d'artillerie, et d'autres le Louvre; puis venaient des lits de parade de la cour, des objets précieux, tels que la grande nef de Louis XIV, et la chapelle du cardinal de Richelieu.

Dans l'une des salles du premier étage étaient enfermés, dans des vitrines, ceux des diamants de la Couronne qui étaient montés en parure. Le matin du 20 juin 1792, le conservateur Thierry de Ville-d'Avray, craignant un pillage, avait transporté les diamants sur papier, qui formaient alors la partie la plus considérable du Trésor, dans un placard de son appartement personnel. Mais sur une observation qui lui fut faite dans le courant d'août, il avait réintégré ces diamants dans la commode en marqueterie où depuis 1784 étaient ordinairement placées les boîtes enduites de cire sur lesquelles étaient fixés par classement les diamants non montés.

Un coffret en noyer garni de lames de cuivre et muni d'une poignée renfermait les décorations et les boutons d'habits du roi. Comme cette boîte était trop haute pour entrer dans le tiroir, elle fut laissée sur une table de porphyre qui occupait le milieu de la salle.

La porte d'entrée du Garde-meuble sur la rue Saint-Florentin était sous la surveillance d'un poste dont le nombre d'hommes variait journellement. La garde en était fort mal faite. Il arrivait souvent que les hommes, n'étant pas relevés à l'heure fixée, abandonnaient le poste sans être remplacés.

Durant le mois de septembre 1792, le garde général Restout ne cesse de se plaindre à son supérieur, le ministre de l'Intérieur, de la façon dont le service est fait : « Le Garde-meuble, écrit-il, est un objet trop important pour ne pas mériter l'attention de M. le Commandant général. Je le prie, je le requière (*sic*) de vouloir bien prendre les mesures que sa prudence lui indique. Je pense qu'il est besoin de vingt hommes à chaque porte... »

En dépit de ces observations, le service ne fut iamais régulièrement fait.

Deux jours avant le vol, le 8 septembre, en présence des représentations continuelles de Restout, le sieur Doucet vint constater lui-même l'insuffisance de la garde, et malgré les observations de l'administrateur général du Garde-meuble, il déclara « que les portes étant bien fermées la nuit, il n'y avait rien à craindre ».

Au lendemain de la fuite de Varennes, le projet de l'enlèvement des diamants du Garde-meuble avait été dénoncé à l'Assemblée Constituante; ce bruit s'étant accrédité, Charles de Lameth, dans la séance du 22 juin 1791, crut devoir demander aux commissaires qui étaient chargés de surveiller le Garde-meuble des renseignements sur les diamants de la Couronne. Il proposa que l'on chargeât deux joailliers d'en faire un inventaire. Fréteau, en appuyant la motion de Charles de Lameth, insista pour qu'une garde suffisante répondît de leur sûreté. Trois commissaires nommés par l'Assemblée nationale, les citoyens Bion, Christin et Delattre, se rendirent au Garde-meuble le 25 juin, et firent dresser un inventaire des joyaux de la Couronne et de tous les objets du cabinet du roi. Le 28 septembre suivant, l'un d'eux présenta à l'Assemblée nationale un rapport sur la mission qu'il avait remplie, de concert avec ses deux collègues, et proposa de conserver intacts, sans les changer, les différents joyaux de la Couronne. Les choses restèrent en cet état jusqu'aux événements du 10 août 1792. Après la chute de la royauté, le 16 août, Cambon montait à la tribune de l'Assemblée, et proposait la vente du Trésor de la Couronne : « C'était, disait-il, le moyen de donner un nouveau gage aux assignats », et il demandait que le ministre de l'Intérieur fût préposé à leur garde.

Répondant en quelque sorte à la proposition de Cambon, une bande d'individus sortis de prison les 2, 3 et 4 septembre crurent plus naturel, puisque cette collection était destinée à disparaître, de se charger eux-mêmes de cette opération, en s'en attribuant le profit.

Le lundi 17 septembre, à dix heures du matin, au moment où l'Assemblée venait d'entrer en séance, on annonça tout à coup un message de Roland qu'un secrétaire lut immédiatement. « Le ministre de l'Intérieur informait l'Assemblée que le Garde-meuble venait d'être forcé et pillé; deux voleurs avaient été arrêtés: on avait requis la force publique; mais, disait-il en terminant, les diamants avaient disparu. »

Le coup était fait, et de trente millions de diamants et objets précieux que contenait le Garde-meuble au commencement de septembre, Roland annonçait d'un air piteux qu'il n'en restait pas pour plus de cinq cent mille francs.

Un voleur renommé, du nom de Paul Miette, semble avoir conçu le premier l'idée de voler le Garde-meuble. Tous les lundis, jour où le public était admis à visiter les collections, cet amateur d'un genre spécial se rendait au Garde-meuble et y examinait les objets qu'il se proposait de soustraire. Il avait eu, durant ses visites, tout le loisir de constater le peu de surveillance dont ces richesses étaient entourées. Ceci se passait au commencement de l'année 1792.

Au printemps, Paul Miette, accusé d'un nouveau vol, fut arrêté et interné à la Force. Il y rencontra un de ses compagnons, le sieur Deslandes, auquel il communiqua ses projets.

Le complot préparé à la Force par les soins de Paul Miette, Deslandes, Tricot, Delors et autres, eut bientôt un grand nombre d'adhérents. Lorsque le coup fut décidé, plusieurs voleurs de province furent appelés à Paris par leurs camarades.

Le premier jour, la bande fut peu nombreuse, mais les jours suivants elle grossit. Il nous paraît vraisemblable qu'il existait deux bandes principales : la première composée de Bazile, Cadet Guillot, Larray, Tricot, Delcampo, Colin et Letort. Ce dernier, aussitôt l'affaire décidée, se serait rendu à Brest, où son ami Bazile était détenu à la prison de la Chaînette, et serait parvenu à le faire évader; tous deux seraient arrivés à temps pour opérer au Garde-meuble dès le premier jour. La deuxième bande comprenait Francisque, Chapeau-Rond, Cornu, Leconte, Badarel, Cottet, Gallois dit Matelot, Meyran dit Grand C..., et Groscul de Bonne Vierge.

Le 11 septembre, vers onze heures du soir, les affidés occupèrent en partie la place de la Concorde; quelques-uns simulaient une patrouille, tandis que les plus adroits, comme Badarel, Gallois dit Matelot, Francisque, Guillot et Gobert (ces deux derniers Rouennais), grimpèrent sur les deux pavillons situés aux deux angles du bâtiment, « à l'aide des refends de pierres, en s'aidant de la corde du réverbère placé à l'extrémité de la colonnade ». Arrivés à l'entablement de pierre, ils avaient enjambé le balustre et pénétré sur la galerie extérieure formée par la colonnade. Là, ils avaient enfoncé

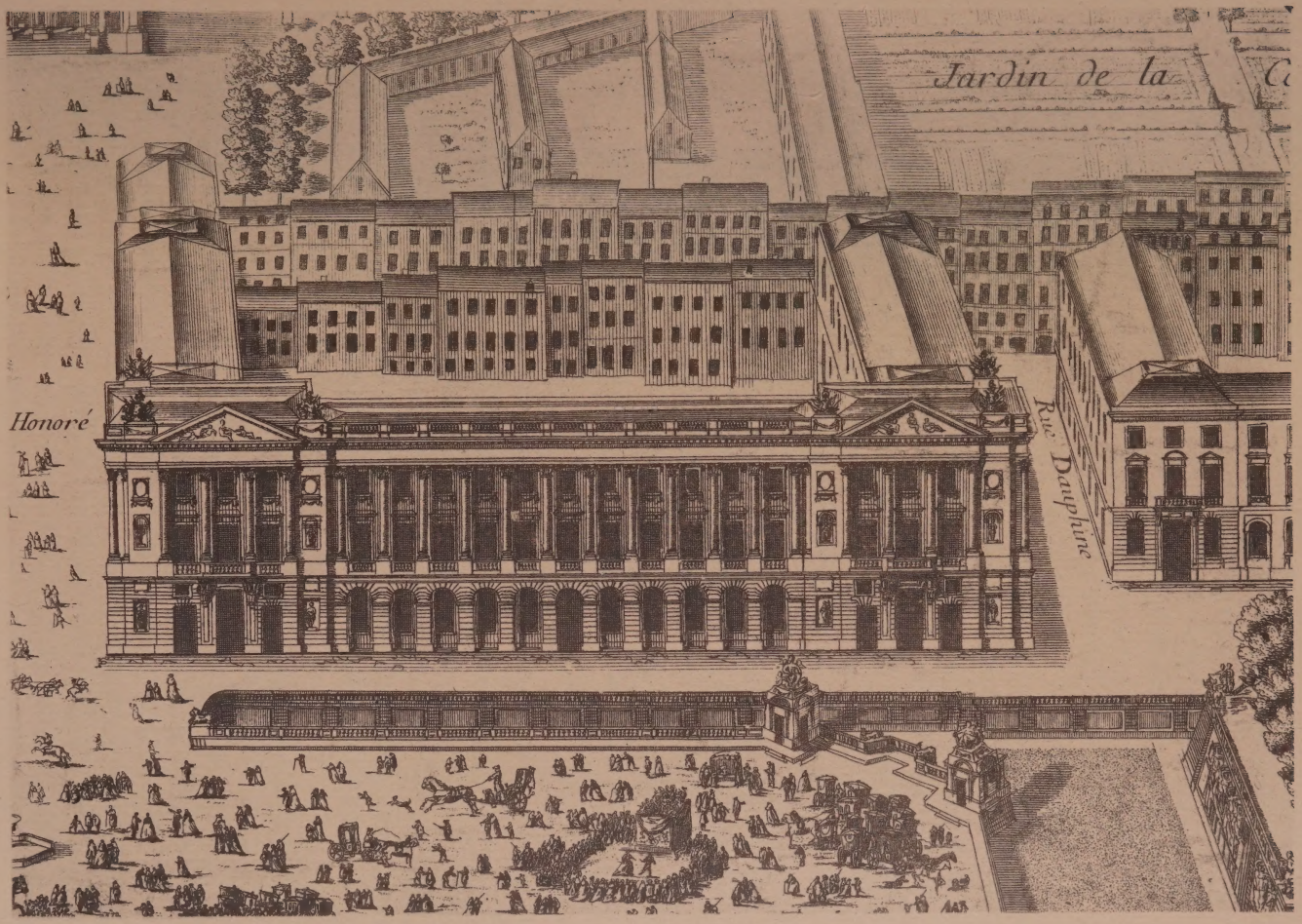

LE GARDE-MEUBLE — AUJOURD'HUI MINISTÈRE DE LA MARINE

Fragment d'une gravure de Le Rouge, 1763. — (*Coll. Blondel.*)

le volet d'une fenêtre, coupé un carreau avec un diamant de vitrier, et l'un d'eux, passant la main par cette ouverture, avait fait jouer l'espagnolette et ouvert la fenêtre par laquelle tous étaient entrés.

Les portes donnant sur le palier de l'escalier intérieur étaient scellées au moyen de bandelettes revêtues de cachets que personne n'aurait osé briser, à cause de leur caractère judiciaire. Les voleurs n'avaient qu'une seule crainte, celle que le bruit qu'ils pouvaient faire n'attirât les gardes nationaux sur le palier de l'escalier et que ceux-ci, en présence du vol qui s'accomplissait dans les salles, n'hésitassent pas à briser les scellés, à forcer les portes et à entrer. Aussi, avaient-ils apporté des crochets de fer destinés à empêcher l'ouverture des portes. La résistance que ces crochets auraient opposée aux efforts des gardes nationaux, les moyens qu'il aurait fallu employer pour les forcer, étaient plus que suffisants pour prévenir les voleurs et leur donner le temps de se sauver par les fenêtres de la galerie. Ces précautions prises, ils se mirent aussitôt au travail sans inquiétude.

Ils se dirigèrent d'abord sur les vitrines qui contenaient certains bijoux montés, et qu'ils avaient étudiées les jours d'exposition publique. Francisque et Paul Miette les brisèrent, forcèrent les tiroirs et enlevèrent ce qu'ils contenaient, pendant que Gobert et Cadet Guillot prenaient des colliers de chatons, la garniture de boucles de souliers du roi, une perle enfermée dans une boîte d'or sur laquelle était écrit : *Reine des perles*, l'épée de Louis XVI, et deux grandes montres avec chaînes en diamants. Quant à Gallois et à Badarel, ils éclairaient les *travailleurs* avec des chandelles.

Lorsqu'ils jugèrent la récolte suffisante, ils descendirent. Francisque partagea avec ses camarades de Paris ce qu'il avait dans ses poches, tandis que Gobert et Cadet Guillot, retrouvant Bernard Salles, Auguste et Dumoutier de Rouen, partaient immédiatement pour cette ville sans attendre davantage.

Cette première nuit, tout était terminé à deux heures du matin; chacun regagnait son logis sans bruit, satisfait de cette bonne aubaine, et surtout alléché par l'espoir d'arriver à faire encore beaucoup mieux la nuit suivante. On n'avait point touché en effet aux pierres non montées, ni aux pièces du cabinet du roi. Les parures montées exposées dans les vitrines à la vue du public, étaient les premières désignées aux yeux des voleurs, tandis que les pierres sur cire, conservées dans les petites boîtes renfermées dans la com-

mode en marqueterie, étaient, au premier moment, ignorées de nos coquins et ne devaient être découvertes que les jours suivants.

Dans la nuit du 13 au 14, l'expédition recommença, probablement dans des conditions identiques, sauf que le nombre de ceux qui y prirent part avait augmenté. Francisque était toujours un des chefs. Ils entrèrent par la galerie, trouvèrent la fenêtre ouverte depuis la veille, et après avoir allumé des chandelles, ils enlevèrent les petites boîtes remplies de diamants et disparurent. C'est probablement cette nuit-là que furent prises les grosses pièces, telles que le *Sancy* et le *Régent*.

Dans la nuit du 15 au 16, confiants dans la sécurité que leur laissait la police, nos hommes jugèrent superflu de faire des patrouilles sur la place de la Concorde et s'introduisirent tous dans le Garde-meuble. Ce soir-là, ils avaient eu soin de s'approvisionner de vin et de victuailles. A la lueur des chandelles, ils organisèrent un souper qui ne dut pas manquer de pittoresque. Lorsque, après le vol, Fabre d'Églantine pénétra pour la première fois dans les salles où avait eu lieu le festin, il y trouva des bouteilles vides, du pain, des pelures de cervelas et des bouts de chandelles.

C'est surtout dans la dernière nuit, celle du 16 au 17, que l'opération prit la tournure d'une expédition organisée. Le nombre de ceux qui y prirent part atteignit le chiffre de cinquante environ, tant hommes que femmes. Une partie d'entre eux, en costumes de gardes nationaux et armés, occupaient les abords de la place. D'autres arrivèrent en bande, également en uniforme, chantant la *Carmagnole*, de sorte que la sentinelle placée rue Saint-Florentin les vit passer et les prit pour de bons patriotes. Probablement fatigué de tenir son fusil, ce factionnaire rentra au poste. Il ne s'aperçut de rien, et avoua même plus tard n'être pas resté en faction par crainte du froid.

Comme les nuits précédentes, les mêmes individus pénétrèrent dans le Garde-meuble et enlevèrent cette dernière fois tout ce qui restait, entre autres les objets d'art du cabinet du roi, et les pièces de la chapelle du cardinal de Richelieu. Au fur et à mesure qu'ils mettaient la main sur un objet trop volumineux pour entrer dans les poches, ils le jetaient de la galerie en bas, et les camarades restés sur la place se précipitaient pour le ramasser. Alors commençait une lutte violente dans laquelle les plus vigoureux s'emparaient du butin.

Vers onze heures, le pillage devait toucher à sa fin, presque tout le monde était descendu; deux retardataires, plus avides que les autres, restaient encore, lorsque ceux qui avaient fait le guet sur la place de la Concorde entourèrent leurs camarades qui venaient de descendre, principalement Francisque, auquel ils demandèrent un partage immédiat. Leurs revendications produisirent bientôt un si grand vacarme qu'une patrouille de gardes nationaux du poste des Feuillants, situé rue Saint-Honoré, non loin de l'Église de l'Assomption, en faisant sa ronde fut attirée par le bruit; débouchant par la rue Saint-Florentin, elle arriva sur la place Louis XV. A la vue des baïonnettes que faisait scintiller la lueur des réverbères, les voleurs placés en vedettes donnèrent aussitôt l'alarme. Au signal convenu, toute la bande disparut.

La patrouille se partagea en deux et se dirigea par moitié vers le pavillon du coin de la rue Saint-Florentin, et vers celui de la rue Royale. Camus, garde des Archives, faisait partie du second groupe. Il fut tout étonné, en arrivant au coin de la rue Royale, de voir bouger le réverbère placé à l'angle du Garde-meuble; ne s'expliquant pas ce phénomène, il s'approcha et ne tarda pas à apercevoir une forme humaine. Sur l'interpellation de Camus, qui lui ordonnait de descendre, et menaçait de faire feu, l'individu descendit; on s'empara immédiatement de lui. Interrogé, cet homme déclara s'appeler Chabert [1]. Au même instant un second individu tombait de la colonnade du Garde-meuble sur le trottoir, au milieu des gardes nationaux ébahis. On le releva. Il se plaignait vivement des douleurs que lui causait sa chute, et dit qu'il s'appelait Douligny.

Il était minuit et demi. Le commandant de la patrouille vint alors prévenir le chef du poste du Garde-meuble, qui ignorait encore que les richesses confiées à sa vigilance avaient disparu. Les gardes nationaux étaient endormis, on dut les réveiller les uns après les autres, et on leur remit les deux prisonniers.

Au même instant, Camus, qui avait été laissé en faction, au coin de la rue Royale, vit une voiture qui se dirigeait de son côté; il l'arrêta et demanda au cocher s'il portait du monde. Sur sa réponse affirmative, trois hommes descendirent : c'étaient les sieurs Collette, gendarme; François Ducruix, ancien militaire; et Jannicot, cour-

1. A l'interrogatoire, il déclara se nommer en réalité Chambon.

rier. Le gendarme Collette avait été prévenu à minuit par les administrateurs de la police, de se rendre immédiatement au Garde-meuble avec deux hommes qu'il était autorisé à requérir, pour arrêter et mettre sous la main de la justice les brigands qui devaient venir dévaliser le Garde-meuble dans la nuit. Il prit une voiture pour s'y rendre plus vite, mais il ne put arriver sur les lieux que lorsque la patrouille de gardes nationaux avait déjà découvert le vol et arrêté deux voleurs.

A leur aspect, Camus jugea prudent de les arrêter et de les conduire au poste. Là, ils exhibèrent l'ordre qu'ils avaient reçu des administrateurs de la police. A ce moment, Camus, relevé de sa faction, proposa de monter avec quelques hommes dans l'intérieur du Garde-meuble pour s'assurer s'il n'y restait pas d'autres voleurs. Sa proposition fut aussitôt adoptée, et deux des délégués de la police, ainsi que quelques gardes nationaux, se joignirent à lui pour ces recherches.

A la tête de ses hommes, Camus monta par l'escalier intérieur, arriva sur le palier, devant la porte du premier étage, et constata que les scellés qui y avaient été apposés étaient intacts, ainsi que ceux des autres portes donnant accès dans les salles. Il comprit alors que les voleurs n'avaient pu pénétrer qu'en grimpant par l'extérieur. Il retourna sur ses pas, et revint au poste pour faire part de ses observations, quand il aperçut le troisième délégué qui avait pris le sabre du factionnaire et se tenait en faction avec lui devant le poste. Camus, le chef du poste et les gardes nationaux commencèrent à concevoir des doutes sur la réalité des ordres dont les délégués étaient porteurs, et après en avoir fait l'examen, comme les réponses des délégués ne paraissaient pas s'accorder avec celles du cocher, on les enferma tous les quatre avec les deux voleurs arrêtés, et on mit le fiacre en fourrière.

Aussitôt après, Camus, ayant fait demander des échelles, suivit la même voie que les voleurs et, s'aidant de la corde du réverbère, monta avec deux hommes sur la galerie; il trouva sur la corniche un vase d'or massif dont la ville de Paris avait fait présent à Louis XV, à l'occasion de la naissance du Dauphin; il pénétra ensuite dans les salles, dont le plancher était jonché de diamants. On découvrit une superbe perle dans une boîte en ivoire, un vilebrequin, une vrille et d'autres objets propres à l'effraction.

Après avoir constaté que les scellés avaient été brisés sur les

armoires contenant les joyaux et les objets d'art, Camus rentra aussitôt au poste du Garde-meuble. A sa vue, les délégués manifestèrent hautement leur mauvaise humeur, en lui reprochant de les avoir fait arrêter, et le menacèrent de le faire afficher. Sans s'inquiéter de leurs invectives, Camus procéda à l'interrogatoire des deux voleurs. L'un d'eux, Douligny, ayant déclaré qu'il habitait rue Saint-Denis, 191, Camus s'y rendit avec deux hommes pour avoir quelques renseignements sur lui. Malgré tout le soin qu'il mit à rechercher la demeure qui lui avait été indiquée, il ne put la découvrir, et à cinq heures du matin il rentrait au poste de la rue Saint-Florentin en déclarant que l'adresse était fausse [1]. Puis il fit au juge de paix, qui s'était transporté au Garde-meuble, les déclarations requises sur les faits auxquels il avait assisté.

Dès l'arrivée de la patrouille, la plupart des voleurs s'étaient enfuis à l'autre extrémité de la place, et avaient passé le pont. Francisque tenait dans son mouchoir la plus grosse partie des diamants, et sous son bras une boîte également pleine de pierres et de perles. Ses complices continuaient leurs revendications et le bousculaient en le sommant de remettre à chacun sa part de butin.

Francisque, impatienté, menaça de tout jeter à la rivière. Cet argument parut les calmer, et, arrivés en face du Palais Bourbon, ils descendirent sur la berge, près du Pont de la Concorde, et se placèrent en rond autour de Francisque, après avoir déployé à terre leurs mouchoirs. Celui-ci commença le partage, et leur remit à tour de rôle des poignées de diamants qu'il tirait de son mouchoir ou de ses poches. Ils étaient seize autour de lui, et pendant qu'il était occupé à cette distribution, les plus adroits trouvaient moyen de soustraire de sa boîte ou de ses poches plus que leur propre part.

Durant le partage, un individu porteur d'un fanal s'approcha d'eux. Le nommé Deslandes qui montait la garde armé d'un sabre, en costume de garde national, cria : « Qui vive? » L'individu continuant d'avancer, ils furent tous pris de crainte et s'enfuirent derrière des tas de pierres, où le partage recommença. Mais une vieille femme vint encore les déranger. Francisque leur conseilla alors de se séparer, et leur donna rendez-vous chez Lecomte, limonadier à la

1. Au cours de l'interrogatoire que lui fera subir le juge de paix Fantin, Douligny s'excusera en disant qu'étant depuis peu à Paris, il s'était trompé par ignorance dans la désignation de son logement.

Halle pour le lendemain à neuf heures, afin de terminer la distribution du butin.

Ils se dispersèrent, non sans laisser sur les bords du quai de nombreux joyaux, particulièrement des perles et une caisse de couleur jaune que Francisque avait emportée avec lui, et que Badarel cacha sous des pierres.

Badarel et Gallois dit Matelot, tous deux associés, emportèrent avec eux leurs parts et se rendirent d'abord dans une chambre située rue de la Mortellerie, à côté de l'hôtel de Sens, où ils déterminèrent ce qui revenait à chacun d'eux. Leur butin se composait de bijoux et de pièces d'orfèvrerie cassées; c'est là qu'ils brisèrent les figures de la chapelle du cardinal de Richelieu, dont ils vendirent l'or au sieur Marian. Lorsqu'on pénétra plus tard dans cette chambre, on y trouva encore des pierres à terre.

Le lendemain, ils se dirigèrent du côté des Champs-Élysées, et s'arrêtèrent dans l'allée des Veuves, devant la maison de la veuve Brulé. Matelot enterra les joyaux comprenant la part de Badarel et la sienne pendant que son compagnon faisait le guet.

D'autres voleurs, plus malins, ou plutôt mieux nantis que les autres, au lieu d'attendre le dernier partage, qui devait se faire le lendemain chez Lecomte, limonadier, prirent leurs dispositions pour quitter immédiatement Paris, avant que la nouvelle du vol ne fût ébruitée et que la police ne se mît à leurs trousses. Certains d'entre eux parvinrent à gagner l'Angleterre et à y vendre le produit de leur vol.

Telle est, en quelques mots, l'histoire du vol du Garde-meuble[1].

GERMAIN BAPST.

1. Cf. l'*Histoire des joyaux de la Couronne de France*, par Germain Bapst. Hachette 1889.

Deux Nids de Bibliophiles

Êtes-vous bibliophile?

Si oui, quand vous passerez rue ci-devant de Berlin (huitième arrondissement), donnez un regard au n° 40 (qui fait angle avec la place de l'Europe) et considérez, au premier étage à balcon, la quatrième fenêtre, à compter de la place.

Derrière cette fenêtre, il s'est passé bien des choses.

C'est là que fut la fameuse bibliothèque Paillet.

Là que, trente ans durant, chaque dimanche, se réunirent les bibliophiles.

C'est là que se fit une prodigieuse leçon pratique, un cours de bibliophilie accueillante, aimable, instructive, agissante, une propagande puissante, notamment pour le livre illustré français du XVIII^e^ siècle, et aussi pour le livre illustré du XIX^e^.

C'est là que, vers 1873, pour multiplier les occasions de réunion de bibliophiles et de conversations livresques, Ph. de Saint-Albin, bibliothécaire de l'impératrice Eugénie, Gallien, bibliothécaire de la Cour de cassation, et Eugène Paillet, bibliothécaire de lui-même, fondèrent la Société des Amis des Livres, à dîners mensuels.

Société qui, dans la pensée de ses créateurs, devait être essentiellement un cercle.

Mais :

C'est là qu'un dimanche de 1875, comme arrivait son fidèle visiteur (signataire des présentes lignes), Eugène Paillet lui dit :

« J'ai envie de m'amuser à faire un livre — un livre illustré — pour la Société. »

Parole bien simple et modeste : *J'ai envie de m'amuser à faire un livre.*

Parole énorme par ses conséquences.

Parce que Paillet eut envie de fabriquer un livre, il fit la *Chronique de Charles IX* avec d'exquises eaux-fortes d'Edmond Morin.

Parce que la Société des Amis des Livres a fait un livre, elle en a fait deux, trois, cinq, dix, trente : *Eugénie Grandet*, illustrée par Dagnan, *Aline reine de Golconde*, par Lynch, *Zadig*, par Rops, *Les Zouaves et les Chasseurs à pied* (du duc d'Aumale, président d'honneur de la Société) par Charles Morel, *Quinze histoires d'Edgar Poe* par Louis Legrand, etc.

Parce que la Société des Amis des Livres a réussi dans cette procréation du Livre, d'autres sociétés de bibliophiles se sont fondées, expressément pour confectionner des livres illustrés, et elles ont réussi.

Et ainsi le *J'ai envie de m'amuser à faire un livre*, au bout de quarante ans, a déterminé une puissante floraison de livres illustrés.

Que les bibliophiles ont voulu habiller somptueusement. D'où une extraordinaire floraison de reliures...

Bibliophiles, pensez à cela quand vous regarderez la fenêtre du 40.

Ajoutons maintenant que chaque semaine Eugène Paillet rendait visite à une bibliothèque amie, sise avenue de Messine, 10 (VIII^e^ arrondissement toujours). Bibliothèque d'un propagandiste assez effréné,

BIBLIOTHÈQUE EUGÈNE PAILLET

Dessin de Pierre Vidal.

amateur d'estampes, vignettes, dessins et reliures. Eh bien! des sociétés dérivées des Amis des Livres, c'est ici que s'est créée la

Fig. 1.

moins connue : la Société des Bibliophiles de Paris, qui ne se compose jusqu'à présent que d'un seul adhérent. Société solide et d'avenir cependant, société indispensable, de beau titre et de programme rigoureux : rien que des livres illustrés relatifs à la vie du Paris contemporain. Tels : *Paysages Parisiens* de Goudeau et Lepère; *Paris qui consomme*, de Goudeau et Pierre Vidal; *Paris au hasard*, de Montorgueil et Lepère; *Poèmes parisiens* de Goudeau et Jouas; *Parisiennes de 1897* de Vrignault et Robaudi; *Soirs de Paris* de Gineste et Minartz; *Paris-Staff* (Exposition de 1900) de Goudeau et Paillard;

Fauteuils et Couloirs, *Palaces et Sleepings* de Flament et Minartz; le *Monument du Costume au début du XX^e^ siècle*, série de grands dessins par Pierre Vidal.

Oui, société d'avenir. Des livres intitulés *Paris*... il en faudra toujours et ils auront toujours des amateurs passionnés.

HENRI BERALDI,
Président des Amis des Livres.

BIBLIOTHÈQUE HENRI BERALDI

Dessin de Ch. Jouas.

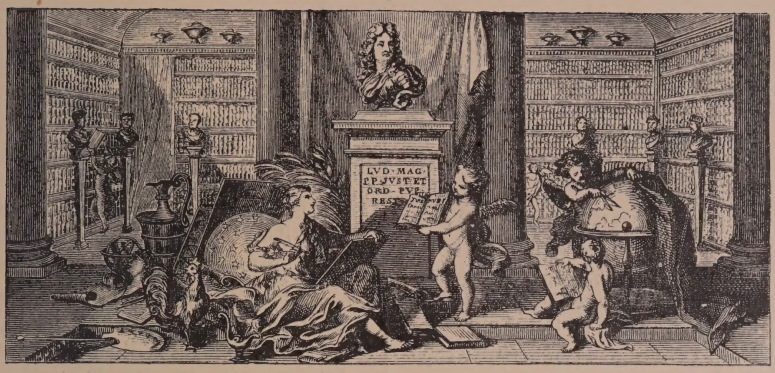

Petite Bibliographie du VIII[e] arrondissement de Paris

(ANCIEN PREMIER ARRONDISSEMENT)

SECTION I

Publications dont quelques parties concernent le VIII[e] arrondissement

I. — BIBLIOGRAPHIE.

1. **Barroux** (Marius). Essai de bibliographie critique des généralités de l'Histoire de Paris, in-8. Paris, 1908.
2. **Catalogue** de l'Histoire de France (à la Bibl. nat.), t. VIII, *Histoire locale*, in-4. Paris, 1863.
3. **Catalogue** des livres relatifs à l'Histoire de Paris et de ses environs, composant la bibliothèque de M. l'abbé L. A. N. Bossuet, in-8. Paris, 1888.
4. **Dufour** (abbé Valentin). Bibliographie artistique, historique et littéraire de Paris avant 1789, in-8. Paris, 1882.
5. **Girault de Saint-Fargeau** (A.). Bibliographie historique et topographique de la Ville de Paris, in-8. Paris, 1847.
6. **Histoire de Paris et de l'Ile de France** (Bulletin de la Société de l'). Bibliographie : années 1897 à 1907.
7. **Lacombe** (Paul). Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'Histoire religieuse de Paris pendant la Révolution (1789-1802), in-8. Paris, 1884.
8. **Roret**. Nouveau manuel de Bibliographie universelle, in-8. Paris, Roret, 1857.

9. **Tourneux** (Maurice). Ville de Paris. Publications relatives à la Révolution française. Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française, 5 vol. gr. in-8. Paris, 1890-1913.

10. **Tuetey** (Alexandre). Ville de Paris. Publications relatives à la Révolution française. Répertoire général des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française. 11 vol., grand in-8. Paris, 1890-1914.

II. — PUBLICATIONS

11. **Almanach** parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses, in-16. Paris, Vve Duchesne, 1761-1799.

12. **Almanach** historique et raisonné des architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et cizeleurs, etc. Années 1776 et 1777, in-16. Paris, Vve Duchesne, 1776-1777.

13. **Alphand**. Les Promenades de Paris, 1 vol. de texte et 1 vol. de planches, in-fol. Paris, Rothschild, 1867-1873.

14. **Alphand**. Les travaux de Paris. 1789-1889. Atlas in-fol. Paris, 1889.

15. **Arcambeau** (Edme). Ponts de Paris, in-8. Paris et London, 1912.

16. **Archives** départementales de la Seine : Registre des procès-verbaux des délibérations des membres de l'administration municipale du 1er arrondissement de Paris, an V et suivants.

17. **L'Assistance publique** en 1900. Grand in-8, Paris, 1900.

18. **Aucourt** (Cte d'). Les anciens hôtels de Paris, in-12. Paris, Champion, 1890.

19. **Babeau** (Albert). Paris en 1789, in-8. Paris, F. Didot, 1892.

20. **Bachaumont**. Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France. Années 1769 à 1777, in-12, Londres, Adamson.

21. **Bapst** (Germain). Histoire des joyaux de la Couronne, grand in-8, Paris, Hachette, 1889.

22. **Bapst** (Germain), Essai sur l'Histoire des Panoramas et des Dioramas, in-8. Paris, Impr. nat., 1891.

23. **Bayet** (Jean). Les Richesses d'art de la Ville de Paris. Édifices religieux 17e, 18e, 19e siècles. in-8. Paris, Laurens, 1910.

24. **Beaurepaire** (Edmond). La Chronique des Rues. In-12, Paris, Sevin et Rey, 1900.

25. **Béguillet** et **Poncelin**. Description historique de Paris, in-8. Paris, 1779, T. 1.

26. **Béjot** (Eugène). Du Ier au XXe. Les arrondissements de Paris. Société de propagation des Livres d'Art. Paris, gr. in-8, 1903.

27. **Billy** (André). Paris neuf et vieux. Dessins de Ch. Huard, T. I, la Rive droite, in-8, Paris, Rey, 1909.

28. **Biré** (Edmond). Paris pendant la Terreur, in-12, Paris, Didier, 1890.

29. **Boissy-d'Anglas**. Essai sur les Fêtes nationales, suivi de quelques idées sur les arts, in-8. Paris, an II.

30. **Bonnardot** (Alfred). Études archéologiques sur les anciens plans de Paris, in-4, Paris, Dumoulin, 1852.

31. **Bonnardot** (Alfred). Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris, suivies de recherches, sur les portes fortifiées qui dépendaient de ces enceintes, in-4. Paris, Dumoulin, 1852.

32. **Bonnardot** (Alfred). Appendice aux études archéologiques sur les anciens plans de Paris, et aux dissertations sur les enceintes de Paris, in-4. Paris, Champion, 1878.

33. **Bournon** (Fernand). Paris. Histoire, monuments, administration, in-8. Paris, Armand Colin, 1888.

34. **Bournon** ((Fernand). Paris-Atlas, in-4, Paris, Larousse, 1900.

35. **Bournon** (Fernand). Additions et rectifications à l'Histoire de la Ville et du diocèse de Paris, de l'abbé Le beuf (Paris et ancienne banlieue), in-8. Paris, Champion, 1903.

36. **Bournon** (Fernand). La voie publique et son décor, in-8. Paris, Laurens, 1909.

37. **Brice** (Germain). Description nouvelle de la Ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable, 4 vol. in-12. Paris, 1752.

38. **Cain** (Georges). Paris, les anciens quartiers, albums, in-8 obl., Paris, Le Deley, 1902-1907.

39. **Cain** (Georges). Le long des rues, in-12. Paris, Flammarion, 1912.

40. **Cain** (Georges). A travers Paris, in-12. Paris, Flammarion, s. d.

41. **Cain** (Georges). Coins de Paris, in-12. Paris, Flammarion, 1905.

42. **Cain** (Georges). Promenades dans Paris, in-12. Paris, Flammarion, 1907.

43. **Cain** (Georges). Nouvelles promenades dans Paris, in-12. Paris, Flammarion, s. d.

44. **Champeaux** (A. de). Les monuments de Paris, in-8, Paris, 1899.

45. **Champeaux** (A. de). L'art décoratif dans le Vieux Paris, in-8. Paris, 1898.

46. **Chevillard**. Itinéraire artistique de Paris, in-12, Paris, 1908.

47. **Cocheris** (Hippolyte). Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris, de l'abbé Lebeuf, précédée d'une introduction, annotée et continuée, 4 vol. in-8. Paris, 1863-1870.

48. **Cointereaux**. Paris tel qu'il est aujourd'hui, ou embellissements de Paris d'après un système raisonné et impartial, in-8. Paris, an VIII.

49. **Constantin** (Marc). Histoire des cafés-concerts et cafés de Paris, in-16. Paris, 1872.

50. **Cousin d'Avallon**. Mes Promenades philosophiques et critiques dans Paris, in-8. Paris, 1801.

51. **Coyecque** (E.). Ville de Paris. Direction des Affaires municipales. Coins d'autrefois, in-8 obl., 1900.

52. **Decoppet**. Paris protestant, ses églises, ses pasteurs, etc., in-12. Paris, Bonhoure, 1876.

53. **De La Barre, Desfontaines** et **d'Avrigny**. Histoire de la Ville de Paris, 5 vol. in-12. Paris, Desprez, 1735.

54. **Delarc** (abbé). L'Église de Paris pendant la Révolution française, 3 vol. in-8, Paris, Desclée, de Brouwer et C^ie, 1895.

55. **Delille**. Les Jardins, in-16. Paris, Cazin, 1791.

56. **Delvau** (Alfred). Histoire anecdotique des barrières de Paris, in-12. Paris, Dentu, 1865.

57. **Démy** (Adolphe). Essai historique sur les Expositions universelles, in-8. Paris, A. Picard et fils, 1907.

58. **Des Cilleuls** (Alfred). Histoire de l'Administration parisienne au XIX^e siècle, in-8. Paris, Champion, 1900.

59. **Despatys** (Pierre). Les Musées de la Ville de Paris, in-4, Paris, Boudet, 1900.

60. **Dezallier d'Argenville**. Voyage pittoresque de Paris, in-12. Paris, de Bure, 1778.

61. **Drumont** (Édouard). Mon Vieux Paris, 2^e série, in-12. Paris, Flammarion, 1893.

62. **Du Coudray**. Nouveaux essais historiques sur Paris, 4 vol. in-12, Paris, Belin, 1781.

63. **Dulaure**. Histoire de Paris et de ses monuments. Nouvelle édition refondue et complétée jusqu'à nos jours, par L. Batissier, in-8. Paris, Furne, Jouvet et C^ie, 1846.

64. **Duplessy** (abbé). Paris religieux. Guide artistique, historique et pra-

tique dans les églises, chapelles, pèlerinages et œuvres de Paris, in-12. Paris, 1900.

65. **Duplomb** (Charles). Histoire générale des Ponts de Paris, 2 vol. in-8. Paris, 1911-1913.

66. **Du Seigneur** (Maurice). Liste des principaux monuments de Paris, avec l'historique de leur construction, les noms de leurs architectes et les dates auxquelles ils ont été construits, pour servir à la rédaction des inscriptions à placer sur les monuments les plus remarquables, in-8. Paris, Chaix, 1888.

67. **Flameng** (Léopold). Paris qui s'en va et Paris qui vient, in-fol. Paris, Cadart, 1860.

68. **Fontaine**. Texte explicatif joint aux numéros du *Journal des Monuments de Paris* envoyés à l'Empereur de Russie dans les années 1809, 1810, 1811, 1814 et 1815, in-fol., Paris, F. Didot, 1892.

69. **Fouquier** (M.). De l'art des Jardins du XV^e^ au XX^e^ siècle, in-fol. Paris, Émile-Paul, 1911.

70. **Fouquier** (M.). Paris au XVIII^e^ siècle. Ses folies, in-fol. Paris, Émile-Paul, 1912.

71. **Fournel** (Victor). Le Vieux Paris. Fêtes, jeux et spectacles, in-8. Tours, 1887.

72. **Fournier** (Édouard). Promenade historique dans Paris, in-12. Paris, Dentu, 1894.

73. **Franklin** (Alfred). Étude historique et topographique du plan de Paris de 1540, dit Plan de la Tapisserie, in-8. Paris, 1869.

74. **Franklin** (Alfred). Estat, nom et nombre de toutes les rues de Paris en 1636, in-8. Paris, Willem, 1874.

75. **Franklin** (Alfred). Les anciens plans de Paris, notices historiques et topographiques, 2 vol., in-8. Willem, 1880.

76. **Franklin** (Alfred). La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XII^e^ au XVIII^e^ siècle, 29 vol. in-12. Paris. Plon, 1887-1901.

77. **Gaulle** (J. de). Nouvelle histoire de Paris et de ses environs, 5 vol. in-8. Paris, Pourrat, 1839.

78. **Girault de Saint-Fargeau**. Les quarante-huit quartiers de Paris, in-8, Paris, Didot, 1846, et in-12. Paris, Blanchard, 1850.

79. **Goulet**. Observations sur les embellissements de Paris et sur les monuments qui s'y construisent, in-8. Paris, 1808.

80. **Gourdon de Genouillac**. Paris à travers les siècles, 5 vol. in-8. Paris, Roy, 1880-1882.

81. **Grégoire**. Itinéraire de l'artiste et de l'étranger dans les églises de Paris, in-8. Paris, 1833.

82. **Guide** pittoresque du voyageur en France. Paris et ses environs, in-8, Paris, F. Didot, 1835.

83. **Guilhermy** (F. de). Itinéraire archéologique de Paris, in-12. Paris, Bance, 1855.

84. **Guilhermy** (F. de). Inscriptions de la France du V^e^ siècle au XVIII^e^, t. I, ancien diocèse de Paris, in-4. Paris, 1875.

85. **Guillaumot**. Portes de l'enceinte de Paris sous Charles V, in-fol. Paris, Capiomont, 1879.

86. **Hébert**. Almanach pittoresque, historique et alphabétique des riches monuments que renferme la Ville de Paris pour l'année 1779; — *id.* pour l'année 1780, 2 vol. in-12. Paris, 1779-1780.

87. **Hector-Hogier**. Paris à la fourchette, 3 vol. in-12. Paris, Champion, 1903-1906.

88. **Hénard** (Eugène). Études sur les transformations de Paris, squares et jardins, in-8. Paris, 1911.

89. **Hénard** (Robert). La rue Saint-Honoré. Des origines à la Révolution, et de la Révolution à nos jours, 2 vol. in-8. Paris, Émile-Paul, 1908-1909.

90. **Hoche** (L.). Paris occidental. XII^e^ siècle-XIX^e^ siècle. Ses rues, leur passé, leurs passants, 3 vol. in-4. Paris, Leclerc, 1912.

91. **Hurtaut** et **Magny**. Dictionnaire historique de la Ville de Paris et de ses environs, 4 vol. in-8. Paris, 1779.

92. **Husson** (Armand). Étude sur les hôpitaux de Paris, in-8. Paris, Paul Dupont, 1862.

93. **Huysmans** (J.-K.). De tout, in-12. Paris, Stock, 1902.

94. **Inondations** (Commission des). Ministère de l'Intérieur et des Cultes. Rapports et documents divers 1910, grand in-8. Paris, Impr. Nat., 1910.

95. **Paris inondé**. La crue de janvier 1910. Édition du Journal des Débats, in-8. Paris, Eggimann.

96. **Inventaire** général des Richesses d'art de la France. Paris : Monuments religieux, t. I, in-8, Paris, Plon, 1876. Monuments civils, t. I et II, in-8. Paris, Plon, 1880-1889.

97. **Inventaire** général des œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris. Édifices religieux, t. II, in-8, Paris, Chaix, 1881. Édifices civils, t. I, in-8. Paris, Chaix, 1878.

98. **Jaillot**. Recherches critiques, historiques et topographiques sur la Ville de Paris, 5 vol. in-8. Paris, Le Boucher, 1782. T. I, 5^e^ quartier : le Palais-Royal.

99. **Kersaint** (G. de). Discours sur les Monuments publics, prononcé au Conseil du Département de Paris, in-4. Paris, Didot, 1792.

100. **Krafft** (J.-Ch.) et **Ransonnette**. Plans, coupes, élévations des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs, in-fol. Paris, 1795-1801.

101. **La Bédollière** (Émile de). Le nouveau Paris. Histoire de ses vingt arrondissements, in-8. Paris, Barba (1860).

102. **Laborde** (C^te^ Alexandre de). Projets d'embellissement de Paris et de travaux d'utilité publique en ce qui concerne les Ponts et Chaussées, in-fol. Paris, 1816.

103. **Laborde** (C^te^ Alexandre de). Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux, in-fol. Paris, 1808-1815.

104. **Lacombe** (Paul). Les noms des rues de Paris sous la Révolution, in-8. Nantes, 1886.

105. **Lagier de Vaugelas**. Soixante vues des plus beaux Palais, Monuments et Églises de Paris, in-8. Paris, Vilquin, 1818.

106. **La Marre** (N. de) et **Leclerc de Brillet**. Traité de la Police, 4 vol. in-fol. Paris, 1722-1738.

107. **La Mésangère**. Le Voyageur à Paris, 3 vol. in-16. Paris, an V (1797).

108. **Lanzac de Laborie**. Les embellissements de Paris sous Napoléon. Revue hebdomadaire, novembre 1905.

109. **Lasteyrie** (F. de). Les travaux de Paris, examen critique, in-12. Paris, 1861.

110. **La Tynna** (J. de). Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris, in-8 et in-12. Paris, 1812.

111. **Lavallée** (Théophile). Histoire de Paris depuis le temps des Gaulois jusqu'en 1850, in-8. Paris, Hetzel, 1852.

112. **Lavedan**. De Paris au Bois de Boulogne, in-8. Paris, 1908.

113. **Lazard** (Lucien). Inventaire sommaire de la Collection Lazare-Montassier, in-8. Paris, 1899.

114. **Lazare** (F. et L.). Dictionnaire administratif et historique des Rues de Paris et de ses Monuments, in-8. Paris, 1844.

115. **Lazare** (F. et L.). Bibliothèque Municipale, t. 4, 1^re^ livr.

116. **Lebeuf** (abbé Jean). Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris, 15 vol. in-12. Paris, 1754-1758.

117. **Lebeuf** (abbé Jean). Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'Histoire de France, 3 vol. in-12. Paris, 1739-1743.

118. **Lefeuve** (Charles). Les anciennes maisons de Paris. Histoire de Paris rue par rue, maison par maison, 5 vol. in-8. Paris et Leipzig, 1875.

119. **Legrand** (J. G.) et **Landon** (C. P.). Description de Paris et de ses édifices, 2 vol. in-8. Paris, 1809.

120. **Leleux.** Observations sur les principaux monuments et établissements publics de Paris, in-12. Paris, 1863.

121. **Le Maire.** Paris ancien et nouveau, 3 vol. in-12. Paris, 1685.

122. **Lenôtre** (G.). Les quartiers de Paris pendant la Révolution, 1789-1804, in-fol. Paris, 1896.

123. **Le Rouge.** Les Curiositez de Paris, de Versailles, de Marly, etc., in-12. Paris, Saugrain, 1716. — *Id.* Réimprimées, en 1883, par la Société d'Encouragement pour la propagation des livres d'art, avec préface d'Anatole de Montaiglon.

124. **Lespès** (L.) et **Bertrand** (Ch.). Paris-Album historique et monumental, divisé en vingt arrondissements, in-8. Paris, 1860.

125. **Lock** (Fr.). Dictionnaire topographique et historique de l'ancien Paris (avant l'annexion), in-12. Paris, Hachette, 1855-1860.

126. **Lock** (Fr.). Guide alphabétique des rues et des monuments de Paris, à l'usage des voyageurs et des Parisiens, in-12. Paris, Hachette, 1855.

127. **Lubersac** (abbé de). Discours sur les monuments publics, suivi d'une description du monument projeté à la gloire de Louis XVI et de la France, in-fol. Paris, Impr. roy, 1775.

128. **Lurine.** Les rues de Paris, Paris ancien et moderne. 2 vol. in-8. Paris, 1843.

129. **Maggiolo.** Les fêtes de la Révolution, Revue de la Révolution, 1885, t. VI; 1886, t. VIII; 1887, t. IX.

130. **Maire.** La topographie de Paris, ou plan détaillé de la Ville de Paris et de ses faubourgs, in-8, Paris, 1808.

131. **Marlès** (J. de). Paris ancien et moderne. 3 vol. in-4. Paris, 1838.

132. **Marmottan** (Paul). Les statues de Paris, in-8. Paris, 1886.

133. **Martin** (Alexis). Paris. Promenades dans les vingt arrondissements, in-8. Paris, Hennuyer, 1890.

134. **Meindre** (A. J.). Histoire de Paris, 5 vol. in-8. Paris, Dentu, 1855.

135. **Menorval** (E. de). Promenades à travers Paris, in-8. Paris, May, 1897.

136. **Mercier** (Sébastien). Tableau de Paris, in-8. Amsterdam, 1783-1789. t. III et IV.

137. **Napoléon** et **Louise**, ou le Mariage du héros, 2 vol. in-12. Paris, 1810.

138. **Nemeitz** (J.-C.). Séjour à Paris, 2 vol. in-8. Leide, 1727.

139. **Nodier** (Charles). Paris historique. Promenade dans les rues de Paris, 2 vol. in-8. Paris, 1838-1839.

140. **Normand** père et fils. Les principaux monuments, palais, maisons de Paris, in-8. Paris, 1845.

141. **Notice** des monuments publics de la Ville de Paris, in-12. Paris, Vve Ballard, 1828.

142. **Paris dans sa splendeur**, 3 vol. in-fol. Paris, Charpentier, 1861.

143. **Paris-Guide** par les principaux écrivains et artistes de la France, 2 vol. in-8. Paris, 1867.

144. **Paris historique et monumental**, depuis son origine jusqu'à nos jours, par B.-R, in-8. Paris, 1855.

145. **Paris pittoresque**, rédigé par une Société d'hommes de lettres, sous la direction de G. Sarrut et Saint-Edme, 2 vol. in-8. Paris, 1842.

146. **Pascal.** Les Églises de Paris, in-8, Paris, 1843.

147. **Pasquier** et **Denis**. Plan topographique et raisonné de Paris, in-12. Paris, 1758.

148. **Patte**. Monuments élevés en France à la gloire de Louis XV, in-fol. Paris, 1767.

149. **Percier** et **Fontaine**. Description des cérémonies et des fêtes qui ont eu lieu pour le mariage de S. M. l'Empereur Napoléon avec son A. I. Madame l'Archiduchesse Marie-Louise d'Autriche, in-fol. Paris, Didot, 1810.

150. **Perronet**. Description des projets de construction des ponts de Neuilly, de Mantes, d'Orléans et autres, 2 vol. in-fol. Paris, Impr. royale,

151. **Pessard** (Gustave). Nouveau dictionnaire historique de Paris, in-8. Paris, Rey, 1904.

152. **Petit**. Promenades parisiennes. Ier arrondissement de 1859, in-12. Paris, Johanneau, 1859.

153. **Peyre** neveu. Projets d'architecture, in-fol. Paris, 1812.

154. **Piganiol de la Force**. Description de la Ville de Paris et de ses environs, 8 vol. in-12. Paris, 1742. — 10 vol. in-12. Paris, 1765.

155. **Pigeory**. Les Monuments de Paris, in-8. Paris, Hermitte, 1847.

156. **Poëte** (Marcel). Les promenades à Paris au XVIIIe siècle, in-12. Paris, Armand Colin, 1913.

157. **Poëte** (Marcel). Formation et évolution de Paris, in-8. Paris, Juven (s. d.).

158. **Poncet de la Grave**. Projet des embellissements de la Ville et faux-bourgs de Paris, 3 vol. in-12. Paris, 1756.

159. **Prévost de Saint Lucien** (Précien). État actuel de Paris, an XI (1803), 2 vol. in-16. Paris.

160. **Prieur** (J.-L). Tableaux de Paris pendant la Révolution française, 1789-1792. Éd. Nolhac, in-fol. Paris, 1902.

161. **Le Provincial à Paris**, ou état actuel de Paris, 4 vol. in-16. Paris, Watin, 1787, plans.

162. **Prud'homme** (L.). Miroir de l'ancien et du nouveau Paris. 6 vol. in-16. Paris, 1807, t. V.

163. **Quentin-Bauchart** (Maurice). Les Musées municipaux, in-8. Paris, Laurens, 1912.

164. **Recueil** des lettres patentes concernant les voies publiques dressé sous la direction de M. Alphand, puis de M. Bouvard, 3 vol. in-4. Paris, 1886-1902.

165. **Riat** (Georges). Villes d'art célèbres. *Paris*, in-8. Paris, Laurens, 1904.

166. **Robida**. Paris de siècle en siècle, in-8. Paris, 1896.

167. **Rochegude** (Mis de). Guide pratique à travers le Vieux Paris, in-12. Paris, Hachette, 1903.

168. **Rochegude** (Mis de). Promenades dans toutes les rues de Paris par arrondissement. VIIIe arrondissement, in-8. Paris, 1910.

169. **Ruggieri**. Éléments de pyrotechnie, in-8. Paris, 1821.

170. **Ruggieri**. Précis historique sur les fêtes, les spectacles et les réjouissances publiques, in-8. Paris, 1830.

171. **Saint-Albin** (J.). Le guide des voyageurs et des curieux dans Paris, in-16. Paris, 1822.

172. **Saint-Foix**. Essais historiques sur Paris, 7 vol. in-12. Paris, 1776.

173. **Saint-Victor** (J.-M.-B. Bins de). Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, 3 vol. in-4. Paris, 1808-1812.

174. **Sauval**. Histoire et recherches des antiquités de la Ville de Paris, 3 vol. in-fol. Paris, 1724.

175. **Simond** (Charles). Paris de 1800 à 1900, 3 vol. in-8. Paris, Plon, 1900.

176. **Texier** (Edmond). Tableau de Paris, 2 vol. in-fol. Paris, 1852.

177. **Thiéry**. Almanach du voyageur à Paris, in-12. Paris, 1783-1784-1785.

178. **Thiéry**. Guide des amateurs et des étrangers à Paris, 2 vol. in-12. Paris, 1787.

179. **Thiéry**. Le voyageur à Paris, in-12. Paris, 1790.

180. **Vaugondy** (Robert de). Tablettes parisiennes qui contiennent le plan de la ville et des faubourgs de Paris divisé en vingt quartiers, in-8. Paris, 1760.

181. **Vaux** (B^on^ de). Écuyers et écuyères, in-8. Paris, 1893.

182. **Villebresme** (Vic^te^ de). Ce qui reste du Vieux Paris, in-12. Paris, 1900.

183. **Vitu** (Auguste). Paris, in-8. Paris, 1888.

La Société des Gens de Lettres
a l'honneur d'inviter Monsieur _____

a l'inauguration du Monument qu'elle a érigé par souscription à Guy de Maupassant au Parc Monceau.

Cette inauguration aura lieu le Dimanche 24 Octobre, à 2 heures de l'après-midi

Le Président de la Société des Gens de Lettres
Henry Houssaye.

Cette Carte sera exigée à l'entrée de l'enceinte

Fig. 2.

SECTION II

Publications concernant spécialement le VIII^e^ arrondissement

I. — GÉNÉRALITÉS.

184. **Bulletin** de la Société historique et archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements, de l'origine 1899 à l'année 1914 incluse.

185. **Bonnardot** (Hippolyte). Monographie du VIII^e^ arrondissement de Paris, in-8. Paris, 1880.

186. **Chateauminois** (M^lle^). Souvenirs historiques du VIII^e^ arrondissement de Paris, in-12. Paris, 1878.

187. **Denormandie**. Ville de Paris, septembre 1870-février 1871. Le VIII^e^ arrondissement et son administration pendant le siège de Paris, in-12. Paris, Garnier frères, 1871.

188. **Maréchal** (D^r^ H.). Allocution prononcée à la mairie de la rue d'Anjou, le 22 mars 1909, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la Société historique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements, in-12. Montdidier, Bellin, 1909.

189. **Viel Lamare** (H.). Le VIII^e^ arrondissement de Paris. Souvenirs historiques, in-12. Paris, 1877.

190. **Perret** (J.), ancien député de Paris, ancien maire du VIII^e^ arron-

dissement. Discours et écrits divers, in-8. Paris, impr. Martinet.

191. **Petit almanach** du VIII^e^ et de ses environs pour 1908 (6^e^ année), in-8. Paris, 1908.

II. — TOPOGRAPHIE. MONUMENTS

HOTELS. PROMENADES. DIVERTISSEMENTS

I. — ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE

192. **Adam** (G.). L'Arc de Triomphe de l'Étoile, in-16. Paris, 1891.

193. **Amy** (J.-C.). L'Arc de Triomphe de l'Étoile et l'Obélisque, poèmes historiques en six chants, in-16. Paris, 1837.

194. **Bignan** (A.). L'Arc de Triomphe de l'Étoile ou la Revue impériale, in-8. Paris, 1837.

195. **Dosquet** (Ém.). Notice sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile, in-12. Paris, 1882.

196. **Duchesne** (G.). La place de l'Étoile et l'Arc de Triomphe, in-8. Paris, Daragon, 1908.

197. **Duval** (Gaston). L'Éléphant triomphal des Champs-Élysées, in-8. Paris, 1899.

198. **Étoile**. Inauguration du buste de S. A. R. M^gr^ le duc d'Angoulême à l'Arc de Triomphe de la barrière de l'Étoile, le dimanche 12 octobre 1823, par MM. les charbonniers et ouvriers des ports et chantiers de bois de Paris, in-4. 1823.

199. **Étoile**. Description de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, in-12. Paris, Gauthier, 1836, *id.*, 1837.

200. **Étoile**. Nouvelle description de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, in-12. Paris, Chassaignon, 1846.

201. **Étoile**. Description de l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Embellissements de la Place de la Concorde et des Champs-Élysées, in-8. Paris, Le Normant, s. d.

202. **G...** (Alf.). Notice historique sur la place du Carrousel et l'Arc de Triomphe d'après Dulaure, in-8. Paris, juin 1828.

203. **Jouin** (H.). Arc de Triomphe de l'Étoile (extr. de l'inventaire des Richesses d'art de la France), in-8. Paris, Plon, 1880. Monuments civils, t. I.

204. **Jules-Denis**. Arc de Triomphe de l'Étoile, in-fol., s. d.

205. **Lafitte**. Description de l'Arc de Triomphe de l'Étoile et des bas-reliefs dont ce monument est décoré, in-8. Paris, 1810.

206. **Le Senne** (Émile). Les projets de couronnement de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, in-8. Paris, Champion, 1911.

207. **Maurbrun**. Esquisses en vers de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, in-8. Paris, Maurice, 1837.

208. **Normand**. Bas-reliefs, plans et coupes de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, in-4, obl. Paris, 1810-1811.

208 *bis*. **Normand**. Arcs de Triomphe élevés à l'Étoile, au Carrousel et autres lieux, tant en pierre et en marbre qu'en charpente et en toile peinte, en l'honneur des armées de la République et de l'Empire, in-4. Paris, 1836.

209. **Raymond** (Jean Arnaud). Projet d'un arc de triomphe, dont l'exécution avait d'abord été arrêtée pour l'emplacement de l'Étoile, sur la grande route de Paris à Neuilly ; gravé au trait, d'après les dessins originaux de feu Jean Arnaud Raymond, précédé d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur [par E. Labarre]. Paris, Firmin-Didot, 1812, in-fol. de 10 pages, et 6 planches gravées par C. Normand d'après les dessins de Raymond, reproduisant les plans, coupes et élévation du monument.

210. **Ribart**. Architecture singulière. L'Éléphant triomphal. Grand kiosque à la gloire du Roi, in-8. Paris, 1758.

211. **Tétard** (J.). Arc de Triomphe de l'Étoile. Ode, in-8. Paris, 1837.

212. **Thierry**. (J.) et **Coulon** (G.). Notice historique sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile, in-8. Paris, Thierry, 1837. — *id.*, 1856.

213. **Thierry** (J.) et **Coulon** (G.). Arc de Triomphe de l'Étoile, in-fol. Paris, F. Didot, 1845.

II. — BAZAR DE LA CHARITÉ

214. **Charmettant** (Le R. P.). Livre d'or des Martyrs de la Charité. Hommage aux victimes de la catastrophe du 4 mai 1897, in-8. Paris, 1897.

215. **Coppée** (Fr.). — **De Mun** (Cte Alb.). Notre-Dame de Consolation à la mémoire des victimes du Bazar de la Charité, 4 mai 1897-4 mai 1900, in-8. Paris, 1900.

216. **Du Lac** (Le R. P.) Le Bazar de la Charité, in-8. Paris, Plon, 1897.

217. **Inauguration** de la Chapelle commémorative de la rue Jean-Goujon, 4 mai 1900. Discours de M. l'Abbé Gardey, in-8. Paris, Dumoulin, 1900.

218. **Leroy** (Le P. H.). La Providence et l'incendie du Bazar de la Charité, in-8. Paris, Josse, 1897.

219. **Ollivier** (Le P.). Discours prononcé au service funèbre de Notre-Dame de Paris, le 8 mai 1897, pour les victimes du Bazar de la Charité, in-8. Paris, 1897.

III. — BEAUJON

220. **Adieux** d'un Champenois à la Folie-Beaujon, in-8. Châlons, 1817.

221. **Armand.** Les Montagnes en vaudeville, in-8. Paris, 1816.

222. **Cotterel** Promenades aériennes ou Montagnes françaises, considérées sous le rapport de l'agrément et de la santé, contenant la description de l'Établissement Beaujon, in-8. Paris, 1821.

223. **Dupin.** Le Combat des Montagnes ou la Folie-Beaujon, folie-vaudeville en un acte, in-8, 1817.

224. **Petit imbroglio** sur le jeu des Montagnes russes dites de santé, in-8. 1817.

225. **Scribe.** Théâtre de Madame. Les Montagnes russes ou le Temple de la Mode, 1816.

226. **Andigné** (F. d'). Conseil Municipal de Paris 1906. Projet relatif à la reconstruction de l'hôpital Beaujon. Paris. Impr. municipale, in-4, 1906.

227. **Fournel** (Charles). L'Hôpital Beaujon. Histoire depuis son origine jusqu'à nos jours. — Thèse pour le doctorat en médecine, in-8. Paris, de Soye, 1884.

228. **Labat** (G.). Nicolas Beaujon et la Chapelle Saint-Nicolas du Roule, in-4. Bordeaux, 1906.

IV. — BEAUX-ARTS

229. **Lapauze** (H.). Le Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris (Petit-Palais), in-8. Paris, Laveur, 1906.

230. **Lapauze** (H.). Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris. Catalogue sommaire des collections municipales. Notice historique, in-16. Paris, 1906.

231. **Quentin-Bauchart** (Maurice). Rapport au Conseil Municipal, présenté au nom de la quatrième commission, sur l'affectation du Petit Palais des Champs-Élysées, in-8. Paris, 1901.

232. **Rahir.** Collection Dutuit, Livres et manuscrits, in-fol. Paris, 1899.

233. **Schwartz** (Émile). Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris. Collection Dutuit. Musée municipal. Relation officielle des inaugurations, 7 mars 1901, 11 décembre 1902, in-4. Paris, Impr. nat., 1903.

234. **Musée H. Cernuschi.** Relation officielle de l'inauguration par le Conseil municipal de Paris, le mercredi 26 octobre 1898, in-8. Paris, imp. de l'École Estienne, 1899.

235. **Musée Jacquemart-André.** Catalogue-itinéraire, in-8. Paris, Bulloz (1913).

236. **Lafenestre** (Georges), **Durieu** (Cte Paul), **Michel** (André) et **Deshairs** (Léon). Le Musée Jacquemart-André. Paris, *Gazette des Beaux-Arts*, 1914.

237. **Palais de l'Industrie** 1855-

1875. Petites Annales du Palais, in-12. Paris, 1875.

238. **Barrault** et **Bridel**. Le Palais de l'Industrie et ses annexes, in-fol. Paris, 1857.

239. **Beaufrand** (Ch.) Guide historique. Les 200 Rois du Palais de l'Industrie, in-12. Paris, 1855.

V. — BOULEVARD MALESHERBES

240. **Dejamme**. Le boulevard Malesherbes et le quartier de l'Europe, in-8. Montdidier, s. d.

241. **Le chevalier Saint-André**. La polémique et les affaires à l'occasion des Grands Travaux de Paris. Inauguration du boulevard Malesherbes, in-8. Paris, Dentu, 1861.

VI. — CHAMPS-ÉLYSÉES

242 **Ariste** (P. d') et **Arrivetz**. Les Champs-Élysées, étude topographique, historique et anecdotique jusqu'à nos jours, in-8. Paris, Émile-Paul, 1913.

243. **Augé de Lassus**. Les Champs-Élysées, in-8. Paris, Jouve. s. d.

244. **Bères**, **Dronsart** et **Horeau**. Mémoire sur l'embellissement des Champs-Élysées, in-4. Paris, Ducessois, 1836.

245. **Boué** (G.). Squares de Paris. Les Champs-Élysées, in-8. Paris, 1865.

246. **Deville** et **Poiry**. Conseil municipal de Paris, 1906. Rapport sur la concession d'un terrain situé sur l'emplacement de l'ancien Cirque des Champs-Élysées pour la construction du Palais philharmonique. Paris, Impr. municipale, in-4, 1906.

247. **Eggis** (Ét.). Voyage aux Champs-Élysées, in-16. Paris, Lecou, 1855.

248. **Grobert**. Description des travaux exécutés pour le déplacement, transport et élévation des groupes de Coustou, in-4. Paris, impr. de la République, germinal an IV.

249. **Lafortelle**, **Vieillard** et **Chazet**. Le Concert des Champs-Élysées, vaudeville en 1 acte, in-8. Paris, Barba, an X (1802).

250. **Le Senne** (Émile). L'assassinat d'Antoine Baduel aux Champs-Élysées (13-14 septembre 1792), in-8. Paris, 1909.

251. **Le Senne** (Émile). La Garde suisse des Champs-Élysées au XVIII^e^ siècle, in-8. Paris, Champion, 1914.

252. **Pélissier** (Georges). Historical notes on the Chevaux de Marly de Guillaume Coustou (1739-1745), and the Chateau de Marly, in-8. Paris, Tiffany and C^o^, 1907.

253. **Physiologie** des Champs-Élysées, in-16. Paris, Desloges, 1842.

254. **Quentin-Bauchart** (Maurice). Rapport au Conseil municipal sur les concessions des Champs-Élysées, in-8. Paris, 1895.

255. **Raulet** (L.). Les Chevaux de Marly de Guillaume Coustou aux Champs-Élysées, in-8. Paris, Champion, 1909.

256. **Raulet** (L.). Le mur de clôture des Fermiers généraux rue de la Bonne-Morue, 1717-1729, in-8. Paris, 1912.

257. **Regnault** (Am.). Revue anecdotique des Champs-Élysées et de leurs environs, in-8. 1883.

258. **Schattenmann** (C. H.). Mémoire sur les expériences de cylindrage de chaussées en empierrements faits à Paris aux Champs-Élysées, in-8. Paris, Le Normant, 1843.

259. **Vuaflart** (Albert). Un dessin d'Eugène Lami : l'entrée du duc d'Orléans à Paris, 4 juin 1837. (*Bulletin de la Société d'Iconographie parisienne*, 1^re^ année 1908.)

VII. — CHAPELLE EXPIATOIRE

260. **Boisjoslin** (Jacques de). La Chapelle expiatoire. (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 3^e^ année, t. VI, n^o^ 29, 10 août 1899.)

261. **Bonnefoy** (M.). Sur la démolition projetée de la Chapelle expiatoire élevée rue d'Anjou à Paris, in-8. Paris, Vanier, 1890.

262. **Le Cimetière** de la Madeleine, par M***, in-16. Paris, an 9.

263. **Descloseaux**. Explication du plan du cimetière de la Madeleine rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, 48, dans lequel est le tombeau de saint Louis second, Louis XVI, et de la reine son épouse, érigé par le sieur Descloseaux et ses filles, in-4, s. l. ni d.

264. **Falcoz** (abbé). Chapelle expiatoire, in-12. Paris, 1877.

265. **Liste** des personnes qui ont péri par jugement du Tribunal révolutionnaire, depuis le 26 août 1792 jusqu'au 13 juin 1794 — 25 prairial an 2 — et dont les corps ont été inhumés dans le terrain de l'ancien cimetière de la Madeleine, situé rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, appartenant à présent à M. Descloseaux, in-8. Paris, Lottin, 1814.

266. **Michaux** (L.). Ex-Chapelle expiatoire (extrait de l'Inventaire des Richesses d'Art de la France), in-8. Paris, Plon, 1889. (Monuments civils t. II).

267. **Normand** (L.-M.). Chapelle expiatoire élevée à Louis XVI et à Marie-Antoinette à Paris. Extrait de : « Monuments funéraires choisis dans les cimetières de Paris et dans les principales villes de France ». In-fol. Paris, 1829-1844.

268. **Ordonnance** concernant les mesures d'ordre à observer à l'occasion de la translation des dépouilles mortelles du roi Louis XVI et de la reine à Saint-Denis, in-4. 19 janvier 1815.

269. **Regnault-Warin** (J. J.). Le cimetière de la Madeleine, 4 vol. in-12. Paris, Lepetit jeune, an VIII (1800).

270. **Savornin** (abbé). Notice sur la Chapelle expiatoire, in-12. Paris, 1865.

271. **Vignon** (Pierre). Monuments commémoratifs projetés en l'honneur de Louis XVI et de sa famille, in-4. Paris, 1816.

VIII. — LE COLISÉE

272. **Aventures** du Colisée, et le dernier mot sur les affaires du temps, in-12, s. l. 1771.

273. **Gachet.** Observations sur les spectacles en général, et en particulier sur le Colisée, in-12. Paris, Le Prieur, 1772.

274. **Guiffrey** (J.-J.) Livret de l'Exposition du Colisée (1776) suivi de l'analyse de l'Exposition ouverte à l'Élysée en 1797, et précédé d'une histoire du Colisée d'après les mémoires du temps, avec une table des artistes qui prirent part à ces deux expositions, in-8. Paris, Baur, 1875.

275. **Le Rouge**. Description du Colisée élevé aux Champs-Élysées sur les dessins de M. Le Camus, in-12. Paris, Vve Duchesne, 1771, avec plan.

276. **Lettres** patentes du roi pour l'ouverture de la rue du Colisée, in-4, du 10 avril 1779.

277. **Liste** et description des tableaux, sculptures, dessins, gravures, morceaux d'architecture et autres exposés au Colisée, dans le salon des Grâces, en 1776, in-12. Paris, d'Houry, 1776.

IX. — COLLÈGE CHAPTAL

278. **Coutant** (E.-C.). Le collège Chaptal, in-12. Paris, Hennuyer, 1889.

279. **Collège Chaptal.** Le Livre du Cinquantenaire, in-4. Paris, 1895.

X. — COURS-LA-REINE

280. **Le Cours de la Reyne** ou le Grand Promenoir des Parisiens, in-8. Paris, Langlois, 1649.

281. **Dancourt.** Les festes du Cours. Comédie, in-16. Paris, Ribou, 1714.

282. **La Rencontre** inopinée de Mars et de Vénus dans le Cours de la Reyne, 1er entretien. Suite de la Rencontre inopinée de Mars et de Vénus dans le Cours de la Reyne, 2e entretien, in-8. Paris, 1649.

XI. — ÉGLISES

a) *Saint-Augustin.*

283. **Michaux** (L.). Extrait de l'inventaire des Richesses d'art de la France, in-8. Paris, Plon, 1876. Monuments religieux, t. I.

b) *La Madeleine.*

284. **Arrest** du Conseil d'État du roi qui ordonne que les ouvrages de la nouvelle Église de la Magdelaine de la Ville-l'Évêque seront continués conformément au nouveau plan arrêté par Sa Majesté, du 31 décembre 1777, in-4. Paris, 1778.

285. **Audrein**. Discours patriotique prononcé à l'occasion d'un *Te Deum* chanté en action de grâces des succès des armées de la République française, dans l'Église paroissiale de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, le 4 novembre 1792, in-8. Paris, 1792.

286. **Blouette de Blémur** (Jacqueline). Éloge de Louise Le Tellier, dite de Saint-Joachim, prieure des religieuses bénédictines de Notre-Dame de la Ville-l'Évêque-lez-Paris, dans : « Éloges de plusieurs personnes illustres de Saint-Benoit », t. I. Paris, 1672.

287. **Collectarium** ad usum Ecclesiæ Parochialis sanctæ Magdalenæ vulgo dictæ la Ville-l'Évêque, in-8. Parisiis, 1776, manuscrit. (Voir Gruel, n° 291.)

288. **Davy-Chavigné**. Plan du Temple de la Concorde projeté en l'an X sur les constructions de l'Église de la Madeleine, in-8, an X.

289. **Dulin.** Lettre à un ami sur un monument public (la Madeleine), in-4. 1785.

Arrêt qui supprime un écrit de M. Dulin, in-8. 1785.

290. **Granier de Cassagnac.** Histoire de l'Église de la Madeleine, in-8. Paris, 1838.

291. **Gruel.** La Madeleine depuis son établissement à la Ville-l'Évêque, in-8. Paris, Champion, 1910.

292. **Gruyer** (A.). Église sainte Madeleine (extrait de l'inventaire des Richesses d'art de la France, in-8. Paris, Plon, 1876. Monuments religieux, t. I).

293. **Halbert** (d'Angers). Description exacte de l'extérieur et de l'intérieur de l'Église de la Madeleine, in-8. Paris, Gauthier, 1843.

294. **Hittorff.** Considérations sur l'Église de la Madeleine, in-8. Paris, Ducessois, 1834.

295. **Imbert de Saint-Amand.** L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, in-12. Paris, Amyot, 1871.

296. **De Laval.** Observations sur le Monument de la Madeleine par M. D. (Extrait du *Journal des artistes*), in-8. Paris, Ducessois, 1834.

297. **Luthereau.** Notice historique sur la Madeleine, in-8. Paris, 1842.

298. **Madeleine.** Ministère de l'Intérieur. Concours ouvert pour le Monument à élever à Paris sur l'emplacement de l'Église de la Madeleine, in-4. Paris, décembre 1806.

299. **Madeleine**. Du concours pour le bas-relief de la Madeleine par M..., in-8. Paris, Le Normant, mars 1829.

300. **Madeleine**. Description du fronton de l'Église de la Madeleine, in-8. Paris, Gauthier, 1834.

301. **Madeleine**. Nouvelle description de l'extérieur et de l'intérieur de l'Église de Sainte-Madeleine, in-12, Paris, Derche, 1834, *id.*, Paris, Gauthier, 1834.

302. **Madeleine**. Description de l'édifice de la Madeleine, in-8. Paris, 1841.

303. **Mémoire** pour les sieurs Curé et Marguilliers de la paroisse de Saint-Roch à Paris, défendeurs et deman-

deurs, contre les sieurs Curé et Marguilliers de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine de la Ville-l'Evesque, demandeurs et défendeurs, in-fol. 1671.

304. **Mémoire** pour M. Antoine de la Cotte, prêtre, licencié ès droits canon et civil, pourvu par mort de la cure de la Magdelaine de la Ville de l'Evêque, demandeur, contre M. Jacques Cadot, prêtre, prétendant droit à la même cure, défendeur, in-fol, Paris, 1734.

305. **Mémoire** pour la dame d'Allegret, appelante, contre les Marguilliers de la Paroisse de la Magdelaine de la Ville l'Évêque, sur la qualité du pain que l'on présente à l'Église pour bénir, in-12. 1750.

306. **Mémoire** pour Messire Barthélemy Bérard, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier vicaire de la paroisse de la Magdeleine de la Ville l'Évêque, accusé et demandeur, contre le sieur Jacques du Crotoy, dit de Bellay, accusateur et défendeur, in-fol., Paris, 1751.

307. **Office** de Sainte-Marie-Magdeleine, latin-français, avec octave, à l'usage des paroissiens de la Magdeleine de la Ville l'Évêque, in-12. Paris, 1749.

308. **Ordonnance** du bureau des fermes de la Généralité de Paris portant suppression d'une partie de la rue de Surène à Paris (enclave de la nouvelle Église de la Magdeleine), in-4, du 10 mars 1773.

309. **Pochon** (abbé). Église de Sainte-Marie-Madeleine, histoire et généalogie de la paroisse, description du monument, ses mosaïques, son symbolisme architectural, in-12. Paris, Sauvaitre, 1893.

310. **Poupin** (A.). Notice biographique sur l'abbé A. Chériou, maître de chapelle de la Madeleine à Paris, 1854-1904, in-8. Arras, 1907.

311. **Rapport** sur les travaux du grand orgue de l'Église de la Madeleine à Paris inauguré le 29 octobre 1846, in-8, Paris, 1846.

312. **Raulet** (L.). Le projet de Bouret de Vezelay pour le dégagement des abords de la nouvelle Église de la Maleine de la Ville l'Évêque, 1788. Notice biographique, in-8, Paris, Champion, 1909.

313. **Vaudoyer** (A.-L.-T.). Plan, élévation et coupe d'un projet pour le monument à élever, à la gloire de la Grande Armée, sur l'emplacement de la Madeleine à Paris, in-8, novembre 1807 (annales du Musée).

c) *Saint-Philippe-du-Roule.*

314. **Chalgrin**. Plan, coupe et élévations, profils de l'Église de Saint-Philippe-du-Roule, in-fol Paris, s. d.

315. **Jacquand** (Cl.). Histoire de la Vierge. Peintures murales exécutées dans l'Église Saint-Philippe-du-Roule, in-fol. Paris, Cadart et Chevalier, s. d.

316. **Ris** (Clément de). Saint-Philippe-du-Roule (extrait de l'Inventaire des Richesses d'art de la France, in-8. Paris, Plon, 1876, Monuments religieux, t. I).

317. **Sœur Bigourdan** supérieure de la Maison de Charité de Saint-Philippe-du-Roule, directrice de l'École libre des filles, in-12. Paris, Warnier, 1888.

d) *Église Russe.*

318. **Église Russe de Paris**. Description, in-4. Paris, Paul Dupont, 1861.

XII. — ÉLYSÉE

319. **Bonnefons** (G.). Le Palais de la Présidence. L'Élysée national (ci-devant Bourbon), son histoire, ses souvenirs, in-8. Paris, Dentu, 1849.

320. **Duval** (Gaston). Le Palais de l'Élysée. Historique des bâtiments,

notice descriptive des grands appartements, in-8. Montdidier, Bellin, 1903.

321. **Élysée Bourbon**, in-12. Paris, U. Canel, 1832.

322. **Guiffrey** (J.-J.). Livret de l'Exposition du Colisée (1776), suivi de de l'analyse de l'Exposition ouverte à l'Élysée en 1797, in-8. Paris, Baur, 1875.

323. **Mareuse** (E.). Un accès d'humeur de Napoléon I^er^ : La représentation de *l'Intrigant* à l'Élysée, le 29 mars 1816 (extrait de la Correspondance historique et archéologique, année 1895).

324. **Pompadour** (Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Madame la Marquise de), dame du Palais de la Reine, in-8. Paris, 1765.

325. **Rémy** et **Julliot fils**. Catalogue des tableaux, marbres, bronzes, porcelaines, lustres, girandoles, feux, pendules et autres objets distingués, après le décès de M. Beaujon. Vente, grande rue du Faubourg-Saint-Honoré, hôte d'Évreux, in-12. Paris, 1787.

326. **Ténot** (Eugène). Paris en décembre 1851. Étude historique sur le Coup d'État, in-8. Paris, Le Chevalier, 1868.

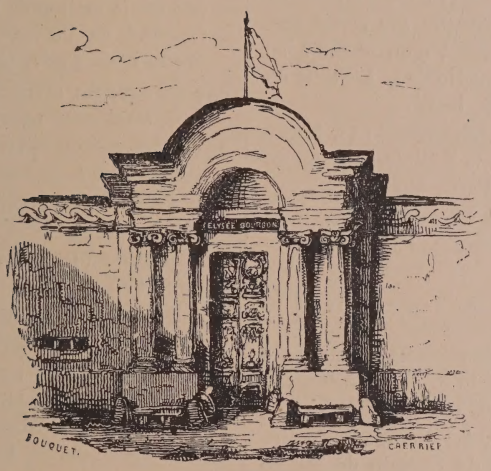

Fig. 3.

XIII. — FAUBOURG SAINT-HONORÉ

327. **Articles** et conditions accordées par le Roy en son Conseil pour le

parachèvement de la Closture et adjonction à la Ville de Paris des faubourgs Saint-Honoré, Mont-Martre et la Ville Neufve. — Arrêt du Conseil d'État du Roi du 23 novembre 1633, in-4. Paris, 1660.

328. **Babeau** (Albert). Le faubourg Saint-Honoré sous Louis XV, in-8, 1907.

329. **Gallet** (P.). Première promenade d'un solitaire provincial depuis le faubourg Saint-Honoré jusqu'au Palais du Tribunat, in-8, Paris, Fuchs, An X.

330. **Lettres** patentes sur arrest portant établissement d'un marché au faubourg Saint-Honoré, à Paris, du 6 février 1723, in-4.

331. **Du Petit Thouars**. (A). Notice historique sur la Pépinière du Roi au Roule, in-8. Paris, 1825.

332. **Du Petit Thouars** (A.). Supplément à la notice, in-8 (s. d.).

XIV. — GARE SAINT-LAZARE

333. **Agrandissement** de la gare Saint-Lazare, in-8. Paris, *Journal* le *Génie Civil*, 1885.

334. **Dubut** (L.-A.). Nouveau mémoire sur le projet de Chemin de fer de Paris à Versailles par Saint-Cloud et Ville-d'Avray, in-4. 1836.

335. **Mathieu** (H.). Note sur le raccordement du souterrain de l'Europe au Chemin de fer de Saint-Germain, in-8 (Mémoires de la Société des Ingénieurs Civils).

336. **Polonceau** et **Bélanger.** Projet d'un chemin de fer de Paris à Rouen, au Havre et à Dieppe, par la vallée de la Seine, in-8. Paris, 1836.

337. **Polonceau** et **Bélanger.** Mémoire pour la Compagnie Riant, soumissionnaire du Chemin de fer de Paris à la mer par la vallée de la Seine, in-8. 1838.

338. **Riant** (Compagnie). Chemin de fer de Paris à Rouen et au Havre par la vallée de la Seine, in-8. Mai 1838.

XV. — HOTELS

339. **Gautier** (Th.), **Houssaye** (Ars.), **Coligny** (Ch.). Le Palais Pompéien de l'avenue Montaigne. Études sur la Maison gréco-romaine, ancienne résidence du Prince Napoléon, in-8. Paris, 1869.

340. **Normand** (A.). Monographie de la Maison gréco-romaine construite pour son A. I. M^{gr} le Prince Napoléon, in-fol.

341. **Quinsonas** (C^{te} de). Le dernier mot sur la maison de Diomède, ou un revenant de Pompéi. — Satire en prose, in-8. Paris, 1869.

342. **Champier** (Victor). L'hôtel Païva, in-8. Bordeaux, 1902.

343. **Houssaye** (Arsène). Un hôtel célèbre sous le second Empire. L'Hôtel Païva, ses merveilles, in-12. Paris, 1896.

344. **Jarry** (Paul). L'hôtel Fersen, in-8. Paris, 1914.

345. **Jarry** (Paul). Balzac au VIII^{e} arrondissement, in-8. Paris, 1910.

346. **La Vallée-Poussin** (L. de). La maison de Franklin et la rue Verte du faubourg Saint-Honoré, in-8. Montdidier-Bellin, 1911.

347. **La Vallée-Poussin** (L. de). Le Canada dans le VIII^{e} arrondissement de Paris, in-8. Montdidier, Bellin, 1912.

348. **Le Senne** (Émile). Madame de Païva, Étude de psychologie et d'histoire, in-8. Paris, Daragon, 1911.

349. **Mongival** (M. de). L'hôtel d'Abrantès, in-8. Paris, 1911.

350. **Monnier** (Eugène). La maison de Balzac. Ce qu'elle était, ce qu'elle devait être, in-8. Paris, Lemerre, 1884.

351. **Perrot** (Victor). Le vieil hôtel solitaire de l'avenue des Champs-Élysées, in-8. Montdidier, Bellin, 1908.

352. **Vacquier** (J.). Les vieux hôtels de Paris, 6^{e} série. Le faubourg Saint-

Honoré, t. I. Décorations extérieures et intérieures. Notices historiques et descriptions, grand in-8. Paris, Contet, 1912.

XVI. — PANORAMAS, BAL, THÉATRE, JARDIN D'HIVER

353. **Hittorff** (J.-J.). Description de la Rotonde des Panoramas élevée dans les Champs-Élysées, in-8. Paris, 1842.

354. **Langlois** (Colonel). Explication du Panorama représentant la bataille et la prise de Sébastopol, in-8. Paris, Noblet, 1863.

355. **Langlois** (Colonel). Explication du Panorama de la bataille de Solférino, in-8. Paris, Paul Dupont, 1865.

356. **Mémoires** du Bal Mabille, in-16. Paris, 1864.

357. **Paris dansant** ou les filles d'Hérodiade, folles danseuses des bals publics ; le bal Mabille, la grande Chaumière, le Ranelagh, in-16. Paris, 1845.

358. **Revel** (Max) et **Numa.** Les petits mystères du Jardin Mabille, in-16. Paris, 1844.

359. **Vitu** (Aug.) et **Frey.** Physiologie du Bal Mabille, in-16. Paris, 1845.

360. **Voyage** autour de Pomaré, reine de Mabille, s. l. ni. d.

361. **Comédie** des Champs-Élysées. Direction Léon Poirier, in-12. Paris, 1913.

362. **Théâtre** des Champs-Élysées, in-8. Paris, impr. Aragno (1913), *id.* Direction Astruc.

363. **Meynadier** (H.). Jardin d'hiver, théorie et pratique, plan et description pittoresque, in-8. Paris, Danvin, 1848.

XVII. — MOUSSEAUX OU MONCEAU

364. **Boué** (G.). Le Parc Monceau, in-8. Paris, 1865.

365. **Carmontelle.** Jardin de Monceau, près de Paris, appartenant à S. A. Mgr le duc de Chartres. A Paris chez Delafosse, Née et Masquelier, graveurs, et chez tous les marchands d'estampes, in-fol. 1779.

366. **Dacier** (Émile). Le jardin de Monceau avant la Révolution (*Bulletin de la Société d'Iconographie parisienne*, 3^e^ année, 1910).

367. **Fontaine.** Domaine de Monceau, in-8. Paris, 1837.

368. **Le Rouge.** Détail des nouveaux jardins à la mode (Jardins anglo-chinois), in-fol. obl. Paris, Le Rouge, 1783, 10^e^ cahier.

369. **Michaux** (L.). Parc Monceau (extr. de l'Inventaire des richesses d'art de la France. Monuments civils, t. II), in-8. Paris, Plon, 1889.

370. **Regnault-Warin** (J. J.). Le Cimetière de Mousseaux, 2 vol. in-16. Paris, an IX, 1801.

371. **Tapisseries** vendues à Mousseaux (Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, XXXIII, col. 151-152, 582-583.)

XVIII. — OBÉLISQUE DE LUXOR

372. **Angelin** (J.-P.). Expédition du Luxor ou relation de la campagne faite dans la Thébaïde pour en rapporter l'Obélisque occidental de Thèbes, in-8. Paris, 1833.

373. **Barthélemy.** L'Obélisque de Luxor, in-8. Paris, 1833.

374. **Borel** (Petrus). L'Obélisque de Louqsor, pamphlet, in-8. Paris, 1836.

375. **Champollion-Figeac.** L'Obélisque de Louqsor transporté à Paris, notice historique, descriptive et archéologique sur le monument, in-8. Paris, 1833.

376. **Dupin** (B^on^). Mémoire sur le transport en France des obélisques de Thèbes, in-8. Paris, Impr. roy., 1832.

377. **Ferry** (H.). L'Obélisque de Luxor, traduction littérale des inscriptions hiéroglyphiques couvrant les quatre faces de ce monument, in-12. Paris, 1868.

378. **Hittorff** (J.-J.). Précis sur les Pyramidions en bronze doré em-

ployées par les anciens Égyptiens, in-8. Paris, Renouard, 1836.

379. **Laborde** (Alex. de). Description des Obélisques de Louqsor figurés sur les places de la Concorde et des Invalides, in-8. Paris, 1833.

380. **Lebas** (A.). L'Obélisque de Luxor, histoire de sa translation à Paris, description des travaux auxquels il a donné lieu, etc., in-4. Paris, 1839.

381. **Lenoir** (Alex.). De l'Obélisque de Luxor, in-8. Paris, s. d.

382. **L'Hote.** Notice historique sur les Obélisques égyptiens et en particulier sur l'Obélisque de Louqsor, in-8. Paris, Leleux, 1836.

383. **Mémoires** sur l'Obélisque de Louqsor écrits par lui-même et dédiés aux Parisiens, in-8. Paris, 1836.

384. **Obélisque** de Luxor au terreplein du Pont-Neuf, la statue de Henri IV à la fontaine de la place Desaix, in-8. Paris, 1833.

385. **Obélisque.** Description de l'Obélisque de Luxor, in-8. Paris, septembre 1836.

386. **Obélisque.** Nouvelle description, in-8. Paris, 1833.

387. **O'Donnelly.** Extrait de la traduction authentique des hiéroglyphes de l'Obélisque de Louqsor à Paris, in-8. Paris, 1851.

388. **Verninac Saint-Maur.** Voyage du Luxor en Égypte, entrepris par ordre du Roi pour transporter, de Thèbes à Paris, l'un des obélisques de Sésostris, in-8. Paris, Arthus Bertrand, 1835.

389. **Viator.** Sur l'emplacement de l'Obélisque de Louqsor, in-8. Paris, Decourchant, 1833.

XIX. — PLACE DE LA CONCORDE

390. **Baltard.** Hommage d'un artiste aux armées de la République (projet de décoration de la place de la Concorde), in-8, 1800.

391. **Bousson** (E.). L'architecte Gabriel (1698-1782), in-8. 1899.

392. **Corréard** (Al.). Lettre à M. le Cte de Chabrol, préfet du département de la Seine et à MM. les Membres du Conseil Municipal, sur la décision relative au concours pour les embellissements à exécuter sur la place Louis XVI (*Journal du Génie Civil*), in-8. 1829.

393. **Delattre.** Inventaire des diamants de la couronne existant au Garde-Meuble, 2 parties, in-8. Paris, 1792.

394. **Description** de la place de la Concorde, explication des statues qui la décorent, in-8. Paris, Chassaignon, 1838.

395. **Destouches.** Mémoire relatif aux embellissements de la place Louis XVI, in-4. Paris, 1830.

396. **Embellissements** de la Place de la Concorde, explication des monuments qui la décorent, in-8. Paris, Gauthier, 1839.

397. **Fels** (Cte de). Ange Jacques Gabriel, premier architecte du Roi, d'après les documents inédits, in-fol. Paris, Émile-Paul, 1912.

398. **Lafollye** (P.). Un projet d'Opéra place de la Concorde, in-8. Montdidier, Bellin, 1912.

399. **Lambeau** (Lucien). Rapport sur l'hôtel de Crillon, la place de la Concorde et la statue équestre de Louis XV. (Procès-verbaux de la Commission municipale du Vieux Paris, année 1905.)

400. **Lusson.** Embellissements de la place Louis XVI. Réponse au mémoire de M. Destouches, in-4. Paris, avril 1830.

401. **Mariette.** Description des travaux qui ont précédé, accompagné et suivi la fonte en bronze d'un seul jet de la statue équestre de Louis XV le Bien-Aimé, in-fol. Paris, Lemercier, 1768.

402. **Matillon** (P.). Le Ministère de la Marine sous la Commune, in-8. Paris, Roy (1872).

403. **Notice** sur la Place de la Concorde, et observations de plusieurs artistes sur les embellissements adoptés pour cette place, in-8. Paris, 1836.

404. **Nouvelle description** de la Place de la Concorde, explication des fontaines qui la décorent, ainsi que de l'Obélisque et des statues, in-8. Paris, Gauthier, 1840.

405. **Ordonnance** du lieutenant criminel pour la remise des vêtements et effets des personnes qui ont eu le malheur de périr le 30 mai dernier, et de ceux qui pourraient être représentés par la suite, in-4, du 13 juin 1770.

406. **Promenade** artistique ou description historique et critique de la place Louis XV, des Champs-Élysées, de l'Arc triomphal de l'Étoile et des sculptures, in-8. Paris, 1838.

407. **Roserot** (Alphonse). Fonte de la statue équestre de Louis XV, œuvre de Bouchardon (Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements, XXI, p. 222-228).

408. **Roserot** (Alphonse). La statue équestre de Louis XV par Edme Bouchardon (*Gazette des Beaux-Arts*, 3^e^ période, XVII, p. 195-213, 377, 390. XVIII, p. 161-170).

409. **Vacquier** (J.). Les Vieux Hôtels de Paris, 5^e^ série. Le Ministère de la Marine, ancien Garde-meuble de la Couronne, architecture et décoration, grand in-8. Paris, Contet, 1911.

XX. — PONTS

410. **Dartein** (F. de). Le Pont de la Concorde sur la Seine à Paris, in-4. Paris, 1907.

411. **Statues** du Pont Louis XVI, in-8. Paris, Frémy, 1828.

412. **Statues** (Description des) du Pont Louis XVI, avec des notices historiques, in-8. Paris, 1829.

413. **Schneider** et C^ie^. Le Pont Alexandre III à Paris. Pont roulant de montage. Montage des arcs, in-8. Paris, Baranger, 1900.

414. **Hérédia** (J.-M. de). Salut à l'Empereur. Stances dites à la Cérémonie de la pose de la première pierre du Pont Alexandre III, devant leurs Majestés impériales de Russie, le 7 octobre 1896, in-12. Paris, Lemerre, 1896.

415. **Navier.** De l'entreprise du Pont des Invalides, in-8. Paris, Didot, 1827.

416. **Perronet.** Devis des ouvrages à faire pour l'entretien du Pont Louis XVI, in-4.

Baron G. CERISE,
Archiviste paléographe.

Fig. 4.

TABLE DES AUTEURS

Adam, 192.
Alphand, 13, 14, 164.
Amy, 193.
Andigné (d'), 226.
Angelin, 372.
Arcambeau, 15.
Ariste, 242.
Armand, 221.
Arrivetz, 242.
Audrein, 285.
Aucourt (C^te^ d'), 18.
Augé de Lassus, 243.
Avrigny (d'), 53.

Babeau, 19, 328.
Bachaumont, 20.
Baltard, 390.
Bapst, 21, 22.
Barrault, 238.
Barroux, 1.
Barthélemy, 373.
Bayet, 23.
Beaufrand, 239.
Beaurepaire, 24.
Béguillet, 25.
Béjot, 26.
Bélanger, 336, 337.
Bères, 244.
Bertrand, 124.
Bignan, 194.
Billy, 27.
Biré, 28.
Blouette de Blémur, 286.
Boisjoslin, 260.
Boissy d'Anglas, 29.
Bonnardot (Alf.), 30, 31, 32.
Bonnardot (H.), 185.
Bonnefons, 319.
Bonnefoy, 261.
Borel, 374.
Bossuet (abbé), 3.
Boué, 245, 364.
Bournon, 33, 34, 35, 36.
Bousson, 391.
Bouvard, 164.
B. R., 144.
Brice, 37.
Bridel, 238.

Cain, 38, 39, 40, 41, 42, 43.
Carmontelle, 365.
Chalgrin, 314
Champeaux, 44, 45.
Champier, 342.
Champollion-Figeac, 375.
Charmetant, 214.
Chateauminois, 186.
Chazet, 249.
Chevillard, 46.
Cocheris, 47.
Cointeraux, 48.
Coligny, 339.
Constantin, 49.
Coppée, 215.
Corréard, 392.
Cotterel, 222.
Coulon, 212, 213.
Cousin-d'Avallon, 50.
Coutant, 278.
Coyecque, 51.

Dacier, 366.
Dancourt, 281.
Dartein, 410.
Davy-Chavigné, 288.
Decoppet, 52.
Dejamme, 240.
De la Barre, 53.
Delarc, 54.
Delattre, 393.
Delille, 55.
Delvau, 56.
Démy, 57.
Denis, 147.
Denormandie, 187.
Des Cilleuls, 58.
Descloseaux, 263.
Desfontaines, 53.
Deshairs, 236.
Despatys, 59.
Destouches, 395.
Deville, 246.
Dezallier d'Argenville, 60.
Dosquet, 195.
Dronsart, 244.
Drumont, 61.
Dubut, 334.
Duchesne, 196.
Ducoudray, 62.
Dufour (abbé), 4.
Du Lac, 216.
Dulaure, 63.
Dulin, 289.
Du Petit Thouars, 331, 332.
Dupin (B^on^), 376.
Dupin, 223.
Duplessy, 64.
Duplomb, 65.
Durieu, 236.
Du Seigneur, 66.
Duval (G.), 197, 320.

Eggis, 247.

Falcoz, 264.
Fels, 397.
Ferry, 377.
Flameng, 67.
Fontaine, 68, 149, 367.
Fouquier, 69, 70.
Fournel (V.), 71.
Fournel (Ch.), 227.
Fournier, 72.
Franklin, 73, 74, 75, 76.
Frey, 359.

G... (Alf.), 202.
Gachet, 273.
Gallet, 329.
Gardey, 217.
Gaulle, 77.
Gautier (Théo,), 339.
Girault de Saint-Fargeau, 5, 78.
Goulet, 79.
Gourdon de Genouillac, 80
Granier de Cassagnac, 290.
Grégoire, 81.
Grobert, 248.
Gruel, 291.
Gruyer, 292.
Guiffrey, 274, 322.
Guilhermy, 83, 84.
Guillaumot, 85.

Halbert, 293.
Hébert, 86.
Hector-Hogier, 87.
Hénard (Eug.), 88.
Hénard (R.), 89.
Hérédia, 414.
Hittorff, 294, 353, 378.
Hoche, 90.
Horeau, 244.
Houssaye (Ars.), 339, 343.
Hurtaut, 91.

Husson, 92.
Huysmans, 93.

Imbert de Saint-Amand, 295.

Jacquand, 315.
Jaillot, 98.
Jarry, 344, 345.
Jouin, 203.
Jules-Denis, 204.
Julliot, 325.

Kersaint, 99.
Krafft, 100.

Labat, 228.
La Bédollière, 101.
Laborde, 102, 103, 379.
Lacombe, 7, 104.
Lafenestre, 236.
Lafitte, 205.
Lafollye, 398.
Lafortelle, 249.
Lagier de Vaugelas, 105.
La Marre, 106.
Lambeau, 399.
La Mésangère, 107.
Landon, 119.
Langlois, 354, 355.
Lanzac de Laborie, 108.
Lapauze, 229, 230.
Lasteyrie, 109.
La Tynna, 110.
Laval, 296.
Lavallée, 111.
La Vallée-Poussin, 346, 347.
Lavedan, 112.
Lazard, 113.
Lazare, 114, 115.
Lebas, 380.
Lebeuf, 116, 117.
Le Chevalier Saint-André, 241.
Le Clerc de Brillet, 106.
Lefeuve, 118.
Legrand, 119.
Leleux, 120.
Le Maire, 121.
Lenoir, 381.
Lenotre, 122.
Le Rouge, 123.
Le Rouge, 275, 368.
Leroy, 218.
Le Senne, 206, 250, 251, 348.
Lespès, 124.
L'Hote, 382.
Lock, 125, 126.
Lubersac, 127
Lurine, 128.
Lusson, 400.
Luthereau, 297.

Maggiolo, 129.
Magny, 91.
Maire, 130.
Maréchal, 188.
Mareuse, 323
Mariette, 401.
Marlès, 131
Marmottan, 132.
Martin (Alex), 133.
Mathieu, 335.
Matillon, 402.
Maurbrun, 207.
Meindre, 134.
Ménorval, 135.
Mercier (Séb.), 136.
Meynadier, 363.
Michaux, 266, 283, 369.
Michel, 236.
Mongival, 349.
Monnier, 350.
Mun (de), 215.

Navier, 415.
Nemeitz, 138.
Nodier, 139.
Normand, 140, 208, 208 *bis*, 267.
Normand (A.), 340.
Numa, 358.

O'Donnelly, 387.
Ollivier, 219.

Pascal, 146.
Pasquier, 147.
Patte, 148.
Pélissier, 252.
Percier, 149.
Perret, 190.
Perronet, 150, 416.
Perrot, 351.
Pessard, 151.
Petit, 152.
Peyre, 153.
Piganiol de la Force, 154.
Pigeory, 155.
Pochon, 309.
Poëte, 156, 157.
Poiry, 246.
Polonceau, 336, 337.
Poncelin, 25.
Poncet de la Grave, 158.
Poupin, 310.
Prévost de Saint-Lucien, 159.
Prieur, 160.
Prud'homme, 162.

Quentin-Bauchart, 163, 231, 254.
Quinsonas, 341.

Rahir, 232.
Ransonnette, 100.
Raulet, 255, 256, 312.
Raymond, 209.
Regnault, 257.
Regnault-Warin, 269, 370.
Rémy, 325.
Revel, 358.
Riant, 338.
Riat, 165.
Ribart, 210.
Ris (de), 316.
Robida, 166.
Rochegude, 167, 168.
Roret, 8.
Roserot, 407, 408.
Ruggieri, 169, 170.

Saint-Albin, 171.
Saint-Edme, 145.
Saint-Foix, 172.
Saint-Victor, 173.
Sarrut, 145.
Sauval, 174.
Savornin, 270.
Schattenmann, 258.
Schneider, 413.
Schwartz, 233.
Scribe, 225.
Simond, 175.

Ténot, 326.
Tétard, 211.
Texier, 176.
Thiéry, 177, 178, 179.
Thierry, 212, 213.
Tourneux, 9.
Tuetey, 10.

Vacquier, 352, 409.
Vaudoyer, 313.
Vaugondy, 180.
Vaux, 181.
Verninac, 388.
Viator, 389.
Viel-Lamare, 189.
Vignon, 271.
Villebresme, 182.
Vitu, 183, 359.
Vuaflart, 259.

Watin, 161.

TABLE DES MATIÈRES

Administration, 16, 58, 190, 244, 246, 251, 254.
Allée des Veuves, 41, 43, 87, 102, 136, 139.
Almanachs, 11, 12, 86, 191.
Arc-de-Triomphe, 38, 41, 56, 72, 78, 105, 109, 131, 140, 142, 155, 165, 171, 192-213.

Balzac, 24, 87, 346, 350.
Bazar de la Charité, 23, 214-219.
Beaujon :
Chapelle, 119, 131, 228.
Chartreuse, 100.
Cèdre, 67.
Folie, 70.
Hôpital, 17, 78, 92, 119, 131, 140, 142, 162, 226, 227.
Montagnes, 105, 220-225.

Bibliographie, 1-10, 184.
Boulevard Malesherbes, 240, 241.

Carmel, 93.
Champs-Élysées, 13, 38, 43, 45, 48, 50, 51, 61, 62, 72, 78, 88, 109, 123, 131, 136, 138, 142, 143, 157, 162, 171, 242-259.
Chapelle expiatoire, 23, 61, 78, 83, 131, 155, 260-271.
Chevaux de Marly, 248, 252, 255.
Cirque, 39, 142, 155, 181, 246.
Colisée, 11, 12, 20, 62, 72, 90, 107, 131, 136, 272-277.
Collège Chaptal, 278, 279.
Cours-la-Reine, 38, 41, 72, 90, 102, 107, 123, 131, 138, 156, 158, 280-282.

Églises, 23, 52, 54, 64, 97, 146, 155, 283-318.
Église Russe, 318.
Élysée, 38, 45, 70, 72, 78, 83, 131, 135, 139, 142, 155, 162, 165, 171, 319-326.
Errancis, 87, 115, 370.
Expositions, 57.

Faubourg Saint-Honoré, 40, 90, 162, 327-332, 352.
Fêtes, 29, 129, 137, 149, 169, 170, 259.
Foire de Besons, 25.
— Saint-Ovide, 25.

Gare Saint-Lazare, 333-338.

Hôtels, 18, 39, 45, 87, 136, 139, 162, 339-352.
Hôtel Païva, 342-344.

Jardin d'hiver, 363.

Mabille, 43, 356-360.
Madeleine, 23, 45, 54, 60, 72, 78, 79, 83, 86, 99, 107, 120, 131, 136, 142, 155, 165, 171, 284-313.
Maison de François I^er^, 45, 72, 78.
Maison Pompéienne, 43, 67, 339-341.
Marché d'Aguesseau, 106, 158.
Ministère de la Marine (ancien Garde-Meuble), 20, 21, 24, 45, 83, 87, 393, 402, 409.
Monographies, 185-189.
Musées, 59, 163, 229-236.

Obélisque de Luxor, 120, 131, 155, 372-389.

Palais de l'Industrie, 237-239.
Panoramas, 22, 353-355.
Parc Monceau, 13, 43, 45, 55, 56, 58, 69, 70, 72, 78, 97, 103, 131, 142, 162, 364-371.
Petite Pologne, 87, 240.
Place de la Concorde, 11, 38, 41, 42, 45, 60, 62, 72, 78, 79, 86, 90, 97, 105, 107, 119, 120, 127, 131, 136, 140, 142, 148, 157, 162, 165, 171, 390-409.
Plans, 30, 32, 34, 37, 73, 75, 98, 101, 154, 161, 275.
Ponts, 15, 65, 107, 140, 150, 410-416.
Portes, 85, 87, 90, 107, 123, 139.
Promenades, 13, 139, 152, 156, 406.

Saint-Augustin, 23, 165, 283.
Saint-Philippe du Roule, 23, 54, 78, 81, 83, 84, 119, 131, 142, 155, 162, 171, 314-317.
Saint-Pierre de Chaillot, 23, 54, 78, 84, 142, 155.

Théâtres, 28, 49, 361, 362.

Ville-l'Évêque, 123, 162.
Voie publique, 36, 104, 164, 258.

Le Théâtre de l'Hôtel Castellane

Qui n'a lu quelque étude sur la physionomie si attachante des salons du XVIII^e^ siècle, dont des femmes tenaient le sceptre, réunissant autour d'elles une société éprise d'art, de littérature et de musique?

Dans ces réunions brillantes où toutes les âmes étaient enivrées d'esprit, pour qui les plaisirs du monde et de la conversation étaient le complet bonheur, il était naturel que cette prodigieuse consommation d'esprit, cette intense activité intellectuelle se tournât vers le théâtre dont le goût était déjà si grand en France. La haute société, ne se contentant plus d'aller au spectacle, joua la comédie dans ses châteaux, dans ses hôtels où elle fit construire des théâtres souvent très luxueux.

Parmi les plus célèbres de cette époque, on peut citer les fêtes théâtrales de la duchesse du Maine connues sous le nom des Nuits de Sceaux; les comédies que faisait jouer la marquise de Mauconseil, à Bagatelle, en l'honneur du vainqueur de Mahon ou du roi Stanislas; les spectacles qu'organisaient à Versailles M^me^ de Pompadour et, plus tard, la reine Marie-Antoinette, dans le théâtre des petits appartements; les théâtres particuliers du duc d'Orléans, du maréchal de

Richelieu, du prince de Conti, de la duchesse de Noailles, de M^me^ de Montesson, etc.

Lorsque le souffle de la Révolution se fit sentir, cercles et réunions intimes furent hantés par les mêmes appréhensions; puis les massacres et la Terreur, la mort du roi et de la reine jetèrent partout la consternation. Il n'est plus question de petits théâtres particuliers, si nombreux alors, et les salons Louis XVI, aux détails gracieux et spirituels, aux frises, fresques et rubans de fleurs jetés par les peintres et les sculpteurs sur leurs portes, ont leurs échos étouffés par le bruit de la rue.

De même que les oiseaux se reprennent à chanter après l'orage, les salons se reformèrent après la tourmente passée; l'on vit sous l'Empire renaître le goût des théâtres particuliers et la haute société rechercher sur la scène les bravos gantés.

Parmi les nombreux théâtres particuliers du siècle dernier, un des plus célèbres fut celui que le comte Jules de Castellane installa dans son hôtel, 112, Faubourg-Saint-Honoré et qu'il inaugura en 1836. Eugène Briffault, qui a consacré un article à l'hôtel de Castellane, nous en donne la description suivante :

« Lorsqu'on a franchi la première enceinte du péristyle et de l'antichambre, on se trouve dans un salon vaste et monumental, coupé par deux colonnes qui lui donnent assez bien l'air d'un foyer. C'est dans ce salon qu'est né le théâtre de l'hôtel de Castellane; la scène s'y établit d'abord dans un espace dont les colonnes marquaient les limites. Plus tard, au delà d'une galerie qui aboutit au salon, fut construite la salle de spectacle. Cette galerie, qui en forme comme le corridor, est un musée dans lequel on remarque des sarcophages égyptiens, singulière décoration pour conduire à un lieu de plaisance. La salle de spectacle est de petite dimension, mais elle est très bien distribuée; c'est une bonbonnière commode et bien parée. On estime qu'elle peut contenir deux à trois cents spectateurs. Un amphithéâtre, dont la pente s'élève doucement et qui reçoit des banquettes ou fauteuils, est l'enceinte principale, celle où les femmes prennent place; la partie la plus rapprochée du théâtre porte le nom d'orchestre; les musiciens ont une entrée réservée et sont placés comme ailleurs.

« Au-dessus, s'élève une galerie circulaire qui semble être plus particulièrement destinée aux cavaliers. Aux issues, la jeune *fashion*, qu'on retrouve aussi aux abords du théâtre, se tient debout et parle

tout haut. Il y a un lustre qui descend du plafond, une rampe et des lumières d'applique; la salle est très confortablement éclairée. La scène est dans des proportions conformes au reste de la salle ; elle est suffisante; les accès en sont faciles et elle est fort bien machinée pour la manœuvre des décors. Tous les accessoires de la scène, décors, costumes, armes et mobilier, y ont une exactitude et un bien-être qu'on ne trouve dans aucun autre théâtre de société. L'aspect de la salle et de la scène est très complètement celui d'un grand théâtre en miniature. »

Le théâtre de Castellane avait son poète, son instituteur, sa surintendante. Mennechet était le poète; Michelot, ancien acteur de la Comédie-Française, l'instituteur; et Mme Sophie Gay, la surintendante. Parmi les premiers sujets de la troupe se trouvaient Mme Tory, dans l'emploi des grandes coquettes ; Mme Colombat (de l'Isère), dans les amoureuses; Mlle Davenay qui fut plus tard artiste dramatique; Mme Darlu, Mme Mezier, Mme Anaïs Ségalas, Mme Emmanuel Gonzalès, Mme de Forges, Mme de Contades; le fils du général Bordesoulles jouant les financiers; le comte Grabowski; M. Ternaux, jeune premier; MM. Tuchet, Philippe, Panel, Woldemar, Lac, de Remusat.

L'inauguration du Théâtre de Castellane eut lieu en 1836, et nous en trouvons l'écho dans la *Revue de Paris* du 28 février de la même année. « Ouvrir ses salons à ce jeune monde brillant qui danse, valse, galope, prend des glaces à la volée et dîne à minuit, c'est ce que font tous les contribuables de France; à l'hôtel du faubourg Saint-Honoré, on a innové, dans les plaisirs du carême, ce second carnaval de Paris. Il s'est trouvé un noble comte, *portant d'azur, à la tour d'or, crénelée de trois pièces de mesme, avec deux anges pour supports;* il s'est trouvé M. Jules de Castellane, qui a largement démoli le rez-de-chaussée de son hôtel pour y introduire la colonne corinthienne d'agate, aux chapiteaux dorés; l'éternel arabesque d'or, encadrant les panneaux ; les longues rangées de velours d'Utrecht; et le théâtre enfin, le théâtre bourgeois, vainqueur des paravents, le théâtre avec des coulisses véritables, avec des croisées qui s'ouvrent et des portes qui se ferment; avec le rideau de soie et le souffleur, lequel souffleur est M. le comte ***, couronné de deux cent mille livres de rentes, la plus belle fortune de souffleur qu'on ait jamais vue, depuis Louis XIV, qui soufflait à Versailles les opéras de Quinault.

« Joignez à cela des accessoires qui feraient envie à certains théâtres

où l'on paie : d'abord, la plus neuve de toutes ces innovations, un répertoire de pièces inédites; des acteurs pleins de verve et apportant sur les planches tout leur esprit de salon; le jeune et brillant comte d'Adhemar, le comte Grabowsky dont le prodigieux talent d'imitation s'allie à une chaleureuse originalité; M. Édouard Mennechet, créant de verve, acteur, auteur tout à la fois; auprès d'eux quelques jeunes et belles actrices dont je n'ose livrer les noms à la publicité d'une *Revue;* de nobles dames qui se font applaudir, non par complaisance, mais par un véritable entraînement d'émotion, assez rare chez un public de théâtre bourgeois. Trois premières représentations ont eu lieu dans la nuit : trois beaux succès. On a demandé les auteurs comme au Français et au Vaudeville; M. le comte Grabowsky a fait trois saluts et a livré les noms aux bravos de la plus ravissante réunion de dames qu'on puisse voir à Paris.

« Le parterre de ce théâtre était cette fois un véritable parterre de fleurs; je suis fâché que la métaphore ait vieilli; on l'aurait inventée pour la circonstance; c'était aussi un immense écrin ondoyant de pierreries enchâssées sur les plus beaux cheveux; les plus belles têtes qui aient paré un salon de bal; c'était un luxe de souples et blanches épaules, comme les peintres en inventent, comme les poètes en rêvent, comme personne n'en voit, excepté dans les gynécées de la Chaussée-d'Antin et du noble faubourg.

« L'élite de la société parisienne était là jusqu'à la lettre G inclusivement. Les différentes aristocraties de talent, de fortune, de nom, appartenant au reste de l'alphabet ont été conviées le lendemain à la même fête, aux mêmes plaisirs. C'est un ingénieux mode d'invitation qui sauve bien des embarras, bien d'inévitables susceptibilités.

« M. le comte de Castellane a fait les honneurs de sa belle nuit avec toute la grâce de l'homme du monde, avec tout le tact exercé de l'homme d'esprit. Il a montré d'égales et bienveillantes attentions pour tous et pour toutes. La fête avait été ordonnée avec tant d'intelligence, qu'il n'en est résulté ni cohue, ni confusion; il y avait un spectateur pour chaque place; la foule était en harmonie exacte avec la localité. Le spectacle s'est prolongé jusqu'au lendemain; à la sortie on aurait pu se croire aux Italiens devant la longue et double file de brillants équipages; c'était comme un Longchamp nocturne, aux lanternes et aux flambeaux. »

De son côté, M^me^ Émile de Girardin consacrait, un peu plus tard, dans *Les Lettres Parisiennes*, causeries étincelantes publiées

L'HÔTEL CASTELLANE

D'après une ancienne photographie. — (*Collection Blondel.*)

dans le feuilleton de *La Presse*, sous le pseudonyme de vicomte de Launay, un écho au théâtre de l'hôtel Castellane (12 avril 1837) : « L'opéra de M. Flotow a été vivement applaudi samedi dernier chez M. le comte de Castellane. *Alice* était charmante ; Charles II est un acteur de premier ordre ; les chœurs étaient merveilleux ; l'ensemble était parfait. Maintenant c'est le tour des *Abencerrages*, opéra de M. et Mme Collet. Quel théâtre ! quel directeur ! trois troupes, la comédie, l'opéra comique, le vaudeville et quelquefois même les ballets ; en vérité nous ne savons bien faire que ce qui n'est pas notre métier ; un véritable directeur d'un véritable théâtre ne serait pas si habile... »

Le comte de Castellane, qui s'érigeait en protecteur des Arts et des Lettres, devait naturellement s'attacher à faire jouer sur son théâtre des pièces inédites ; parmi celles-ci on cite : *La Vengeance d'une Femme* et *le Gamin de Paris* de M. Mennechet ; *Alice*, *Rob Roy* et *le Duc de Guise* du musicien Flotow ; *Les Abencerrages* dont le poème était de Mme Collet. Un opéra comique d'Adolphe Adam y fut joué et Augustine Brohan y produisit ses premiers essais d'auteur dramatique avec *Les Métamorphoses de l'Amour*.

Les dernières soirées eurent lieu en 1856 ; on y jouait pour les dernières fois *Le Coin du Feu* de Mme Roger de Beauvoir, une comédie de Jules Lecomte et un proverbe en vers d'Alexandre Dumas fils. Le théâtre de l'hôtel de Castellane eut donc un règne de vingt ans pendant lesquels revues et journaux mondains en donnèrent parfois les échos ; mais qui lit aujourd'hui les anciennes revues ? elles sont tombées en désuétude et deviennent ce que deviennent les vieilles lunes... emmagasinées on ne sait où ! Quelques bibliothèques publiques en possèdent des collections, et lorsqu'on a secoué la vénérable couche de poussière qui les recouvre on trouve à revivre dans les années lointaines un intérêt dont on ne peut se détacher.

E. CIRCAUD,
Secrétaire de la Commission Municipale
et Historique de Neuilly-sur-Seine.

On trouvera ci-après deux extraits qui se rapportent également au théâtre de l'hôtel Castellane, et qu'il a paru curieux de reproduire à titre documentaire.

Lottin de Laval, dans une étude sur la rue et le faubourg Saint-Honoré, parue en 1844, écrivait :

J'allais oublier l'Hôtel Castellane, dont les statues de plâtre intriguent si fort les Normands qui débarquent à Paris. Dans ce petit hôtel se sont agitées bien des intrigues lilliputiennes, à propos de comédies qui n'étaient pas de merveilleuses réalités, assurément; le maître de cet hôtel a donné les violons à beaucoup de monde, sans qu'on lui sût un gré infini de sa musique gratuite... ce qui était fort mal; mais les temps sont changés! au lieu du tumulte d'autrefois, l'on y entend la voix d'une belle et jeune femme qui a, dit-on, pris le parti d'avoir un hôtel pour elle et ses amis, et non une hôtellerie ouverte à tout venant; ce n'est pas moi qui la blâmerai d'un pareil acte de bon goût. Par bonheur, le mari propose, et la femme dispose[1].

D'autre part, on lit dans Charles Monselet[2] :

Le *Bijou de la Reine* est une des pièces de la jeunesse d'Alexandre Dumas fils. La représentation en eut lieu sur le théâtre de l'hôtel Castellane en 1845.

C'est un acte en vers, à deux personnages : Philippe d'Anjou, roi d'Espagne, et Louise de Savoie, sa femme. Le premier a vingt ans, la seconde dix-sept. Il est nuit, il est tard. Ils rentrent chez eux, après avoir congédié leur cour. Les voici en tête à tête.

Le jeune monarque, fatigué du poids des affaires publiques, ne demanderait pas mieux que d'employer une partie de la soirée à échanger de ces propos intimes qui font les délices des intérieurs bourgeois. Mais Louise de Savoie met un prix exorbitant à cet entretien : elle demande un collier de trois cent mille écus.

Si causeur qu'il soit, Philippe V fait la grimace (on la ferait à moins) et objecte l'épuisement de ses finances. La reine n'en croit rien, et, visiblement dépitée, elle rentre dans ses appartements. — Le reste de la pièce se passe en allées et venues de ces deux têtes couronnées. Louise revient frapper à la porte de Philippe, qui reparaît en robe de chambre; ils jouent une partie de dominos qui les conduit à la découverte d'une conspiration.

On se brouille, et on se sépare de nouveau sur cette partie. Alors, c'est au tour du roi d'aller frapper à la porte de la reine, qui reparaît en camisole. Ce dernier costume est le signal d'un dénouement que la morale commençait à réclamer impérieusement, et sur lequel l'ange des ménages étend ses ailes devenues indispensables.

C'est bien jeune, comme on le voit, mais Alexandre Dumas fils, qui a eu de l'esprit dès le berceau, en a jeté à profusion dans cette intrigue anodine.

Le *Bijou de la Reine* qui n'a eu qu'une seule représentation, était joué à l'hôtel Castellane, par M^lle^ Émilie Dubois et par M. Delaunay.

1. *Les rues de Paris, Paris ancien et moderne*, ouvrage rédigé par l'élite de la littérature contemporaine, sous la direction de Louis Lurine. Tome I, in-8. Paris, Kugelmann, 1844, p. 344.

2. Curiosités littéraires et bibliographiques, in-8. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1890, p. 149. *Le Bijou de la Reine.*

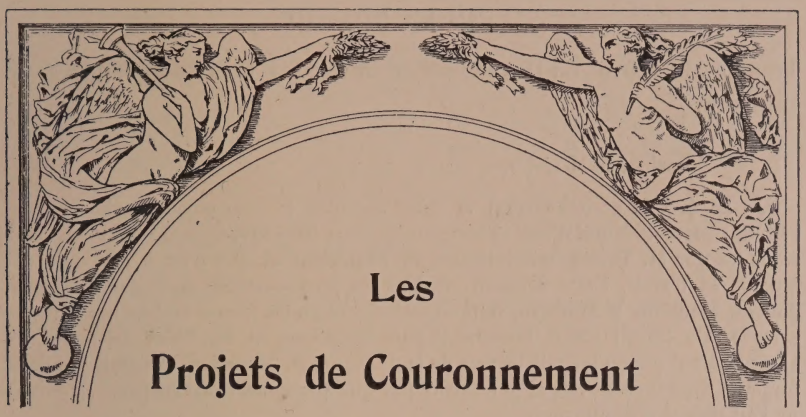

Les Projets de Couronnement de l'Arc de Triomphe de l'Étoile

DEUX LETTRES INÉDITES DE PRADIER

Le projet de couronnement de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, présenté par Pradier, en 1834, a été cité par Louis de Fourcaud dans son *François Rude*, et par Émile Le Senne, de glorieuse mémoire, au cours d'un important travail publié dans le Bulletin de notre Société.

Ces deux auteurs ont dû s'en tenir à une simple citation, faute d'une description, même sommaire, de l'allégorie monumentale imaginée par le célèbre sculpteur. Les archives sont muettes en effet et les journaux du temps sont sybillins, sans doute pour ne pas déplaire aux concurrents, non plus qu'à M. Thiers, ministre de l'Intérieur, bien qu'on les devine sourdement hostiles à son ingérence artistique.

Deux lettres autographes de Pradier, conservées à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, fournissent des renseignements nouveaux sur les compétitions de 1834, et lèvent un coin du voile de l'énigme iconographique.

La première lettre, adressée par l'artiste au ministre de l'Intérieur, ne porte pas de date, mais elle doit être placée entre le mois de janvier de l'année 1852, époque à laquelle la question du couronnement de l'Arc de Triomphe est remise sur le tapis, et le 16 mars, date de

la seconde lettre où le sculpteur revient à la charge auprès du ministre.

Monsieur le Ministre,

Je lis que le gouvernement va faire exécuter le couronnement de l'Arc de l'Étoile ; permettez-moi d'avoir l'honneur de vous faire savoir qu'il y a eu un concours lorsque M. Thiers était ministre de l'Intérieur et que c'est à moi qu'a été accordé ce travail. Cette décision est dans les procès-verbaux de ce temps et vous pouvez, Monsieur le Ministre, vous en convaincre en les faisant rechercher dans les cartons. Ce travail serait terminé depuis longtemps si M. Thier (*sic*) qui l'a ajourné n'eut pas eu le désir injuste de le donner à M. Marocheti son ami, j'ai donc toujours droit à ce travail et je ne crois pas que personne m'ait surpassé depuis et ne l'ait mérité plus que moi.

J'ai l'espoir, Monsieur le Ministre, que votre bon goût et votre justice ne me privera pas de la palme qui m'a été accordée par les artistes les plus recommandables, les Gérard, les Ingres, etc., etc., etc., composant la commission à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre très respectueux serviteur.

J. PRADIER,
Membre de l'Institut.

N. B. — Une de mes idées qui a semblé prévaloir était l'Apothéose de l'Empereur montant au ciel assis sur un aigle aux ailes déployées et laissant sur terre un trophée d'armes, de couronnes et de palmes.

Ce groupe original a produit grand effet et devait être fondu par morceaux en fonte de zinq. On devait remettre l'Empereur dans le char sur l'Arc du Carousel, par Lemot, auteur de ce couronnement en 1810. Cet exemple se trouve chez les anciens Romains dans l'apothéose d'Auguste enlevé par un aigle, sur un arc de triomphe romain.

Notons en passant l'intérêt que présente la phrase touchant l'Arc du Carrousel ; elle est obscure, mais vaut d'être méditée. Lemot n'aurait donc pas exécuté seulement les figures accessoires accompagnant le quadrige et, contrairement à la thèse de Jal, le char triomphal aurait connu son impérial occupant.

Quoi qu'il en soit, Pradier fait mouler son esquisse et l'objet de la seconde lettre est d'informer le ministre de l'envoi d'une épreuve.

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous offrir une épreuve de l'esquisse du projet de couronnement de l'Arc de l'Étoile qui a été mis au concours et jugé à mon avantage, le 11 juillet 1834, par un juri dont M. Thiers, ministre de l'Intérieur alors, était Président.

Cette composition dont les Romains nous ont donné plusieurs exemples : tels

que l'apothéose d'Auguste sur un Arc de Triomphe, ainsi que celle d'Adrien et de Germanicus dont il reste à Rome un grand bas-relief et plusieurs superbes camées à la Bibliothèque de Paris, peuvent appuyer le choix que j'ai fait préférablement au char et aux chevaux qui ont l'air de s'élancer dans le vide, et dont on a déjà une composition sur l'Arc du Carrousel.

Je serais très heureux, Monsieur le Ministre, si cette composition pouvait remplir le but qu'on se propose en terminant l'Arc de Triomphe de l'Étoile pour lequel je crois avoir toujours des drois que j'ai mérités et que votre bienveillance voudra bien me conserver.

Agréez, Monsieur le Ministre, les salutations très respectueuses de votre bien dévoué serviteur.

J. PRADIER,
Membre de l'Institut.

Le 16 mars 1852.

Il existe, sur le même sujet, une troisième lettre de Pradier, publiée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (1893) et datée du 31 mai 1852. L'artiste sollicite toujours en faveur de son projet, mais cette fois c'est au Prince-Président qu'il s'adresse et sans apporter d'ailleurs aucun argument nouveau.

Ainsi nous voilà mieux renseignés sur l'allégorie napoléonienne que proposait Pradier et sur l'issue d'un concours demeuré mystérieux. Mais il faudra attendre la découverte de la maquette, ou la mise au jour d'un dessin, pour juger si le talent de l'artiste parvint à la hauteur de l'idée, assurément grandiose, de l'*Apothéose de l'Empereur*. Ces deux lettres expliquent aussi certains passages à mots couverts du *Journal des Artistes* et de L'*Artiste*. On remarquera tout ce qu'a d'ironique, à l'égard de M. Thiers, le mot *impossible* imprimé en italique.

Rien n'est encore décidé au sujet des projets présentés pour le couronnement de l'Arc de l'Étoile. On parle beaucoup d'un projet grandiose qui aurait été d'abord goûté par le Ministre et qu'on aurait fait écarter ensuite, à tort, comme *impossible*.

Journal des Artistes, 10 août 1834.

Des esquisses demandées à d'autres artistes furent soumises, sans aucune publicité, à un concours établi en famille dans le cabinet du ministre, et l'un des concurrents proposa d'entreprendre le travail du couronnement moyennant une somme de beaucoup inférieure à toutes les estimations. Depuis cet instant son sujet, composé d'une figure colossale de la France, étendant les bras au-dessus des figures de Mars et de Mercure, paraît avoir le plus de chance d'être préféré.

L'Artiste, juillet 1834.

Le *projet grandiose* est évidemment celui de Pradier; quant à l'autre, proposé au rabais, il semble bien être l'œuvre de Marochetti

et la description succincte qu'en donne L'*Artiste* est précieuse, car le thème en était inconnu.

Le correspondant de l'*Intermédiaire* demande quelle suite fut donnée à la réclamation de Pradier. La réponse est facile.

La troisième lettre, celle où il relançait le Prince-Président, est du 31 mai 1852; quelques jours plus tard, le 4 juin, l'artiste mourait à Bougival d'une attaque d'apoplexie.

Le catalogue de sa vente après décès contient cette mention :

N° 57. Couronnement de l'Arc de l'Étoile, y compris le moule en plâtre.

Il serait bien curieux de retrouver cette esquisse, de la replacer à son rang parmi beaucoup d'autres projets tous demeurés sans emploi.

Si l'arc élevé à la gloire des armées impériales n'a pas connu, au cours d'un siècle, l'orgueil d'un couronnement triomphal, c'est que l'épopée guerrière s'estompait dans le passé, tarissant la source de l'inspiration. « Comme ces cathédrales, tant de fois séculaires, dont les tours attendent, de génération en génération, leur flèche hautaine, le solennel portique de l'Étoile se dressera dans les lointains avenirs, sublime et inachevé. »

Ces lignes sont de Louis de Fourcaud.

Les aurait-il écrites, aurait-il cru au monument inachevé pour toujours, s'il avait pu pressentir la moisson de gloire que réservait à la France l'héroïsme de ses enfants?

JACQUES DOUCET.

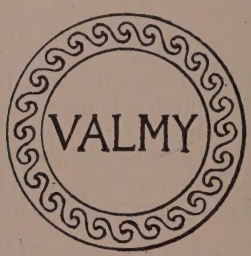

Ex-Libris de E. M. J. Lemoine

INSTITUTEUR DE LA JEUNE NOBLESSE

Désireux d'apporter ma modeste collaboration au souvenir que la pieuse pensée des membres de notre Société a résolu de consacrer à la mémoire de son regretté Secrétaire général, Émile Le Senne, mort glorieusement pour la France, j'ai pensé qu'il serait intéressant de leur présenter le bel ex-libris de Lemoine, avocat et instituteur de la Jeune Noblesse, dont l'établissement était situé en 1774, rue Neuve-de-Berry, n° 7 (ancienne rue de Chaillot), en face l'hôtel de Langeac, actuellement rue de Berry, n° 3, au cœur même de ce 8e arrondissement à l'étude duquel Émile Le Senne s'était adonné si particulièrement.

Cet ex-libris, des plus décoratifs, dont la composition est attribuée à Marillier et la gravure à Augustin de Saint-Aubin [1], se trouve rarement intact et en bon état. Presque toujours, la légende de la banderole qui surmonte le cartouche, ainsi que les deux dernières lignes de l'inscription du bas sont grattées. Cette mutilation a été faite à l'époque de la Révolution par Lemoine lui-même qui, désirant passer inaperçu par ces temps troublés, supprima les mots : *De la Jeune Noblesse*, plus que suffisants pour le compromettre.

L'on connaît trois différents formats de cet ex-libris, le plus grand

1. M. Gandouin, antiquaire et collectionneur, possédait une épreuve rarissime du grand format, non terminé, à l'état d'eau-forte, sans les inscriptions. Cette pièce, assurait-il, était gravée par Augustin de Saint-Aubin, d'après Marillier, et provenait de la succession de P. H. Quénard, héritier de Marillier.

mesure $0^m,207$ de haut sur $0^m,160$ de large; le moyen $0^m,161$ de haut sur $0^m,092$ de large, et le plus petit $0^m,119$ de haut sur $0^m,072$ de large. Ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par la reproduction de ce dernier format que nous donnons ici dans sa

Fig. 5.

grandeur originale, ce bel ex-libris représente les initiales entrelacées du titulaire, E. M. J. L. dans un élégant cartouche orné en haut d'une guirlande de roses et en bas de deux palmes; au-dessus de la guirlande se voit une banderole portant la devise : *Les Lettres nourrissent l'Ame*, surmontée d'une couronne de roses; le tout repose sur une tablette à cul-de-lampe sur laquelle se trouve l'inscription : *Biblio-*

thèque de M. Lemoine, Avocat et Instituteur de la Jeune Noblesse. Toute la composition est entourée d'un encadrement rectangulaire de filets gras et maigre.

A en juger d'après son ex-libris, la bibliothèque de ce maître de pension devait être assez importante, et s'il entrait beaucoup du désir d'attirer l'attention du public sur son établissement dans l'idée qu'il avait eue de se faire graver en trois formats un ex-libris aussi représentatif, nous ne pouvons que nous féliciter de ce petit mouvement de vanité qui nous permet de jouir aujourd'hui d'une des plus délicates productions de ce XVIII^e^ siècle, si fertile cependant en beautés de toutes sortes.

Edme-Marie-Joseph Lemoine, connu sous le nom de Lemoine d'Essoies, est né à Essoies en Champagne en 1751. Ayant abandonné le barreau pour se consacrer à l'éducation, il vint à Paris, fut nommé professeur de mathématiques et de physique, membre du jury d'instruction publique. Il dirigea en 1774 avec M. Loiseau, rue Neuve-de-Berry, une maison d'éducation consacrée à la jeune noblesse et dont Thiéry, dans son Guide des Amateurs et des Étrangers à Paris[1], parle en ces termes :

« De l'autre côté de la rue (rue Neuve-de-Berry) en face, est une maison d'éducation connue sous le nom d'*Institution de la Jeune Noblesse*. La religion, les mœurs et les talents sont les trois points principaux qui servent de base au plan d'éducation adoptée par MM. Loiseau et Le Moine, directeurs de cet établissement depuis 1774.

« Ces instituteurs, pour pouvoir former eux-mêmes l'esprit et le cœur de leurs élèves, en ont fixé irrévocablement le nombre à trente, au moyen de quoi on n'y reçoit de pensionnaires qu'autant qu'il y a des places vacantes et retenues d'avance.

« On y admet les enfants dès l'âge le plus tendre, mais point au-dessus de onze ans : ils peuvent y rester jusqu'à la fin de leur éducation.

« Les enfants de cinq à sept ans que la délicatesse de leur âge expose à plus de dangers sont séparés des autres et placés dans l'endroit le plus aéré de la maison. M^me^ Loiseau leur sert de mère, un inspecteur leur apprend à lire, à écrire, les premiers éléments de la religion, de la langue française, l'arithmétique et la géographie par la méthode des cartes découpées. Ensuite, par progression, on les fait

1. Thiéry, *Guide des Amateurs et des Étrangers ou Voyageurs à Paris*, édité par Hardouin et Gattey. — Paris, 1787, in-12. Tome I^er^, p. 54-56.

passer au latin, à l'histoire, aux mathématiques et à la physique.

« Les élèves y sont distribués en trois classes qui chacune ont leur quartier séparé et un inspecteur.

« Une infirmerie isolée est destinée pour les maladies légères. Ces instituteurs ont porté l'attention jusqu'à avoir une chambre à Chaillot, où l'on met ceux des élèves attaqués de la petite vérole ou de quelque autre maladie contagieuse. Ils ont aussi fait construire dans leur maison une petite chapelle où un aumônier vient dire la messe les fêtes et dimanches, et jours de congé.

« Le prix de la pension est de 1 050 livres, dont les quartiers se paient d'avance. L'entretien est au compte des parents. Les élèves sont assujettis à un uniforme écarlate : veste et culotte chamois, ainsi que la doublure de l'habit. Les maîtres d'allemand, d'anglais, de musique vocale ou de violon, d'armes, de dessin, de danse et d'exercice pour le maniement des armes, se paient à part. »

Une note placée au bas de la page 55 nous apprend que M. Le Moine, un des instituteurs de cette maison d'éducation, est auteur d'un très bon ouvrage dédié à S. A. S. M^gr^ le Duc d'Enghien, Prince du Sang, et intitulé *Principes de Géographie*. Cet ouvrage diffère en beaucoup de points des autres traités élémentaires de cette science : ce qui le distingue surtout sont quantité de notes instructives et très utiles à ceux qui veulent étudier cette science. On trouve ces principes clairs et précis chez l'auteur, à la Maison d'Institution, chez Belin, libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, et chez Nyon, libraire, rue du Jardinet. Prix 3 livres, relié.

Tous ces détails donnés à dessein nous font connaître ce qu'était l'Institution de la Jeune Noblesse et nous prouvent que son directeur ne négligeait pas, à l'occasion, une habile réclame.

A l'époque révolutionnaire, l'école changea de titre et l'Institution de la Jeune Noblesse devint l'Institution Polytechnique[1]. Nous donnons ici la reproduction d'un cachet-timbre imprimé à l'encre grasse, placé comme marque de bibliothèque sur le titre d'un volume de prix de cette institution dont le palmarès, signé Rimberg et E. M. J. Lemoine, porte la date du 19 fructidor an VIII, que M. Wiggishoff nous avait communiqué. Voici ce que notre regretté collègue nous disait au sujet de cette marque : « C'est l'ex-libris démocratisé, mais entre celui-ci et le précédent, il y a toute la distance qui, au point de vue

1. Voir l'article de M. Lucien Lazard dans notre *Bulletin* de 1900, p. 50-51.

de l'élégance, sépare les Sans-Culottes des Gentilshommes poudrés à frimas. On n'y voit plus la légende : « Les Lettres nourrissent l'âme ». Hélas ! elles avaient peut-être bien de la peine à nourrir le corps, car la jeune noblesse à 1 050 livres de pension était ou orpheline ou dispersée, et les élèves ne portaient plus l'uniforme écarlate, veste et culotte chamois. »

Quoi qu'il en soit, cette école, complètement transformée, prit, nous indique M. L. Lazard, une part importante aux fêtes célébrées dans l'arrondissement sous la Révolution, et la Municipalité la recommande tout spécialement au Ministre de l'Intérieur dans un rapport des plus élogieux. Les élèves étaient alors presque toujours au nombre de 80 à 90, ce qui semble indiquer une certaine prospérité.

Lemoine dirigeait encore son école vers 1808, il mourut à Paris le 17 août 1816. Ses principaux ouvrages sont : *Traité élémentaire de Mathématiques*, etc., 1778, in-8°, souvent réimprimé. — *Principes de Géographie*, Paris, 1780, 1784, in-12. — *Traité du Globe*, etc., à la portée des enfants, 1780, in-12. — *Principes d'Arithmétique décimale*, 1801 et 1804, in-12.

En terminant cet article, nous constaterons la variété des recherches dont les collections d'ex-libris sont le point de départ, car bien souvent, grâce à ces petites estampes, des existences tombées dans l'oubli des générations présentes et cependant dignes d'être mieux connues, ont été remises en lumière ; on est d'autant plus heureux de faire ces recherches lorsque la pièce dont on s'occupe est aussi artistique que celle qui fait l'objet de cette notice.

ED. ENGELMANN,

Vice-président honoraire
de la Société des collectionneurs d'Ex-Libris.

INSTITUTION POLYTECHNIQUE

P. S. — Nous reproduisons ci-après l'ex-libris typographié de Junot, duc d'Abrantès, qui habitait l'hôtel situé au n° 12 de la rue des Champs-Élysées, actuellement rue Boissy-d'Anglas. Cet hôtel, où demeura en dernier lieu le baron Haussmann, a été démoli récemment pour faire place à une maison de rapport[1]. Junot avait formé une importante bibliothèque dont la dispersion, après sa mort en 1813, fournit la matière de

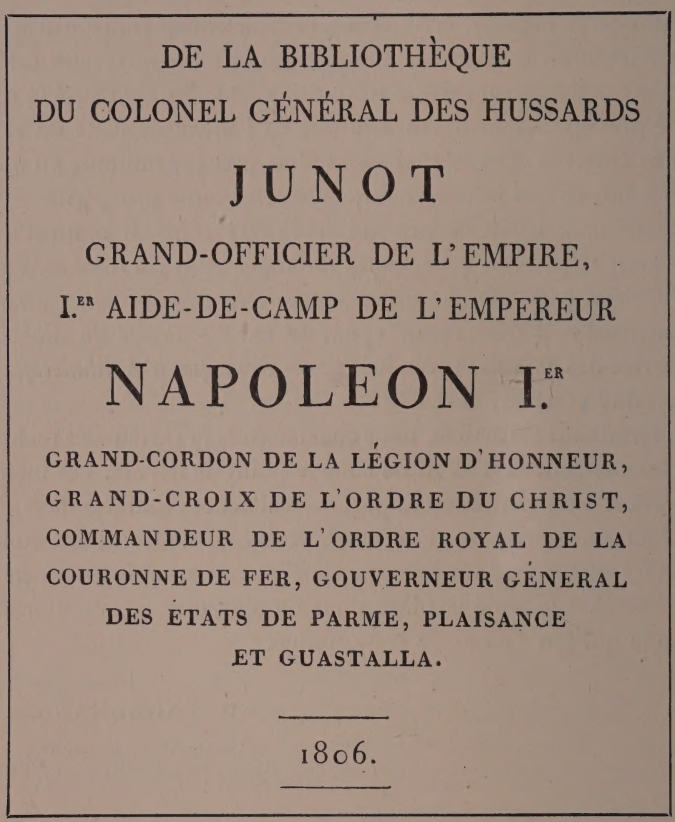
DE LA BIBLIOTHÈQUE
DU COLONEL GÉNÉRAL DES HUSSARDS
JUNOT
GRAND-OFFICIER DE L'EMPIRE,
I.ER AIDE-DE-CAMP DE L'EMPEREUR
NAPOLEON I.ER
GRAND-CORDON DE LA LÉGION D'HONNEUR,
GRAND-CROIX DE L'ORDRE DU CHRIST,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL DE LA
COURONNE DE FER, GOUVERNEUR GÉNERAL
DES ÉTATS DE PARME, PLAISANCE
ET GUASTALLA.
1806.

Fig. 6.

trois ventes successives. Il avait particulièrement collectionné les ouvrages imprimés sur peau de vélin par Bodoni et les Didot. Son ex-libris typographié se trouvait relié au commencement de chacun des volumes composant la collection des livres imprimés par Bodoni à Parme, achetée par Junot en 1806, lorsqu'il était gouverneur général de cette ville. EDM. E.

1. Cf. la notice publiée en 1911 sur l'Hôtel d'Abrantès par Mme de La Vieuxville (Mireille de Mongival).

L'Incendie du Pavillon de Flore en 1787

La place de la Concorde dépend du VIII[e] arrondissement; rien de ce qui l'entoure ne peut être indifférent à notre Société qui, à ce titre, peut, à bon droit, évoquer certains événements de l'histoire des Tuileries.

Les membres de notre Société se rappellent certainement l'incendie survenu dans la soirée du 2 octobre 1880 au Pavillon de Flore, alors occupé par la Préfecture de la Seine et par l'habitation privée du préfet, M. Hérold, dans l'appartement duquel le feu avait pris. Les journaux illustrés de l'époque ont donné des vues de cet incendie.

Ce pavillon avait déjà été incendié dans le dernier quart du XVIII[e] siècle. Une aquarelle de Meunier reproduite ci-contre (l'original mesure $0^{m}65$ de longueur et $0^{m}37$ de hauteur) représente un incendie dans les combles du Pavillon de Flore.

La vue est prise de la rive gauche de la Seine, à peu près de l'emplacement actuel de l'embarcadère du « Touriste », bateau d'excursion pour Saint-Germain et autres localités à l'aval de Paris. Les groupes de curieux massés en ce point, le carrosse sur lequel sont grimpés des privilégiés pour mieux voir, les habillements des hommes et des femmes, les uniformes des soldats venant pour assurer l'ordre, semblent se rapporter à l'époque de Louis XVI.

Cette hypothèse concorde avec cette circonstance que Meunier, l'auteur du dessin, a exposé à la dernière Exposition de la « Jeunesse Française », place Dauphine, en 1788.

Mais il y a plus : on lit, en effet, dans les *Mémoires du général baron Thiébaut* (Plon et Nourrit, 1893, page 144) :

Je n'avais jamais vu d'incendie que l'on pût citer, le sort y pourvut. Le feu prit au Pavillon de Flore, et, du haut du Garde-meuble, j'eus un coup d'œil vrai-

ment remarquable, au moment où l'immense toiture de ce pavillon s'écroula. Un nuage énorme, formé de poussière et de la fumée la plus noire, s'éleva à une hauteur très grande et ne fut en partie dissipé que par des tourbillons de flammes qui bientôt formèrent de tout ce bâtiment un vaste brasier. J'ignore à quel étage les dégâts s'arrêtèrent, mais je me souviens qu'aucune des cheminées ne tomba et que quoique calcinées par l'ardeur du feu, elles restèrent debout, immobiles au milieu de cette destruction comme pour en attester les ravages. Cependant cet incendie avait eu lieu le jour, et le jour n'est pas favorable aux effets de cette nature; il me manquait donc d'avoir vu un incendie de nuit quand, entre chien et loup, le feu prit aux Menus-Plaisirs.

Le baron Thiébaut ne précise pas l'année au cours de laquelle il vit cet incendie du haut du Garde-meuble où il était logé (le Ministère actuel de la Marine), mais du rapprochement de dates citées dans les Mémoires, on peut supposer que l'incendie eut lieu entre 1783 et 1789.

L'année précise nous est donnée dans un article du *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 31e année, 1904, 2e livraison. Dans cet article « Variétés », page 53, il est fait allusion à un feu de cheminée aux Tuileries le 24 janvier 1783, puis il est dit : « Plus grave fut l'incendie qui éclata le 6 juin 1787, au Pavillon de Flore. Il prit naissance dans la mansarde du limonadier des Tuileries, Hatto, et de là gagna la charpente. »

L'aquarelle de Meunier reproduit donc l'incendie survenu de jour, dans les combles du Pavillon de Flore, le 6 juin 1787.

Quelques aquarelles de Meunier ont figuré à la vente Beurdeley, à la Galerie Georges Petit, en mars 1905 : Vue d'un château, Vue d'Ermenonville, La salle de Jeu, l'Ermitage, Vue de l'église Sainte-Geneviève. Cette dernière vue est, comme celle reproduite ci-contre, signée en toutes lettre « Meunier » sur une pierre faisant corps avec le dessin.

Quant à l'incendie des Menus-Plaisirs (ancien Conservatoire de musique du Faubourg Poissonnière) auquel fait allusion le baron Thiébaut, il a été aussi le sujet d'une aquarelle de Meunier, de mêmes dimensions que celle du Pavillon de Flore, dont elle fait le pendant dans le cabinet de l'auteur de cette communication.

A. FOULON,

Vice-Président de la Société Historique
des VIIIe et XVIIe arrts de Paris.

INCENDIE DU PAVILLON DE FLORE (1787)

Aquarelle de MEUNIER. — *(Coll: Alfred Foulon.)*

Le Comte d'Argental

UN PORTRAIT INÉDIT

Voici un portrait inédit du comte d'Argental, dessiné sur la fin de sa vie. Il est tracé à la mine de plomb, le fond noirci au fusain. Le célèbre ami de Voltaire est présenté de profil. L'image est d'un grand caractère. On peut la comparer au très médiocre portrait que J. Defraine a fait du comte d'Argental, en forme de buste, sur la fin de sa vie également, et que J.-B. Fosseyeux a gravé en 1788 — l'année même où mourait son modèle. Peut-être a-t-il fait cette gravure après sa mort, pour répandre un souvenir de lui. Nous avons acquis ce portrait au crayon du comte d'Argental, quelques mois avant la guerre. Il est publié ici pour la première foïs.

Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, est resté célèbre par l'amitié de Voltaire et par la protection dont il a couvert les nouvellistes. Des nouvellistes il a été un des plus éminents patrons. On sait que les nouvellistes aimaient à se réunir aux Champs-Élysées : par là le comte d'Argental appartient à l'histoire du VIII[e] arrondissement.

Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, naquit à Paris le 20 décembre 1700, d'Augustin de Ferriol, premier président au Parlement de Metz, et de Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur aînée du cardinal. Le frère du comte d'Argental, le comte de Pont de Veyle, a passé pour l'un des hommes les plus spirituels du XVIII^e^ siècle. Par sa mère il se trouvait neveu de la fameuse Madame de Tencin.

En 1707, d'Argental entra au collège Louis-le-Grand avec son frère Pont de Veyle : les deux enfants y eurent pour camarade le jeune Arouet, qui serait un jour Voltaire. Là se forma, sur les bancs de la classe, une amitié qui ne devait s'éteindre qu'avec la mort.

Le comte de Ferriol destinait son fils Charles-Augustin à la carrière militaire; mais une charge de conseiller au Parlement de Paris, à laquelle son frère avait renoncé, se trouvant vacante, pour ne pas la laisser sortir de la famille, Argental l'accepta.

En 1721, le comte Charles-Augustin d'Argental fut donc nommé conseiller à la quatrième des Enquêtes : il conserva cette charge jusqu'en 1759, année où il la céda à l'abbé de Chauvelin, ayant lui-même été choisi pour représenter, auprès du roi de France, l'infant duc de Parme, avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il succédait dans cette place au comte de Stainville, par la faveur de Choiseul.

S'il est vrai que ces fonctions diplomatiques, pourvues d'un traitement annuel de 20 000 livres, ne fussent pas entièrement une sinécure, du moins il ne s'en fallait pas de beaucoup. On a quelques lettres écrites par le comte d'Argental en qualité de représentant du duc de Parme : l'une, entre autres, du 27 mai 1759, par laquelle il autorise, au nom de son maître, le sculpteur Laurent Guiard — un artiste de génie, assure-t-il, — à travailler pour la Cour de Saxe-Gotha, bien qu'il fût sculpteur attitré de la Cour de Parme.

A propos de sculpture, on sait que d'Argental possédait les bustes des douze Césars. Il les attribuait au Bernin. Il s'imagina de les vendre, et son ami l'abbé Prévost leur fit une magnifique réclame dans sa gazette poétique, *le Pour et le Contre*. Voltaire, pour obliger son ami, poussait Frédéric II à les acheter, quand M. de Knobelsdorf, gentilhomme du roi de Prusse, et bon connaisseur, paraît-il, déclara que les bustes n'étaient pas l'œuvre du sculpteur italien. Alors Frédéric renonça à l'acquisition : on ne sait ce que les bustes sont devenus.

C'est en 1737 que le comte d'Argental avait épousé Jeanne Bosc du Bouchet, une femme vive, active, avec une petite tête d'homme

d'État. Voltaire faisait cas de son jugement autant que de celui de son mari. Il la nommait « Madame Scaliger ». Argental et sa femme sont « les anges » de Voltaire; quand ils s'adjoignaient leur frère et beau-frère Pont de Veyle, ils formaient à eux trois le « triumvirat » aux soins duquel le célèbre écrivain de Ferney remettait ses intérêts les plus chers et dont les jugements, dans le domaine même de la littérature, faisaient loi à ses yeux.

Argental et sa femme étaient membres, l'un et l'autre, de la fameuse « Paroisse » qui se réunissait dans les salons de Mme Doublet et du Président de Bachaumont. C'est à ce titre qu'ils occupent une grande place dans l'histoire des nouvellistes. Le comte d'Argental envoyait les bulletins de nouvelles de la Paroisse au duc de Parme, son maître, et la comtesse les « donnait » aux particuliers, comme M. Jourdain son drap aux gens de qualité, qui l'honoraient de leurs visites. Elle en faisait commerce.

Leur valet de chambre, le fameux Gillet, vint à en tenir un véritable bureau, par lequel les nouvelles à la main échappées des registres de la Paroisse se répandirent à Paris, en province, à l'étranger. Le commerce des nouvelles à la main était prohibé; mais le comte d'Argental et ses gens étaient couverts par l'immunité diplomatique.

Vers 1764, Duval, secrétaire de la lieutenance de police, trace un croquis de ce journalisme manuscrit :

« M. d'Argental, ministre de l'infant, duc de Parme, continue toujours la distribution de ses nouvelles à la main. Les personnes employées dans son bureau les distribuent aussi en sous-ordre, moyennant des abonnements qui sont communément deux livres par mois. L'abus est porté au point que les abonnés eux-mêmes en font commerce et que, par cascades, les bureaux de ces nouvelles se multiplient dans Paris et que les abonnements sont à différents prix suivant la qualité des personnes, soit pour la province, soit pour l'étranger. »

Le comte d'Argental avait un salon littéraire où passait « tout Paris ». L'ornement en fut la divine Sophie, fille du valet de chambre Gillet, devenue par son mariage Mme de Vimeux.

Sophie de Vimeux était exquise. Elle devint l'Antigone du vieux gentilhomme, après la mort de la comtesse d'Argental (1774). Voltaire et tous ceux qui l'ont connue parlent d'elle avec ravissement.

Le père de la divine Sophie, le valet de chambre Gillet, était

chargé de la correspondance officielle du ministre de Parme avec les Cours étrangères : Sophie servait au comte d'Argental de secrétaire particulier. Dans les lettres de son maître, Sophie mettait souvent du sien, quand elle ne les rédigeait pas entièrement. Elle acquit ainsi une rare culture littéraire dans la société du ministre de Parme et de ses illustres amis. Fréquentant les plus célèbres poètes de son temps, Voltaire, Marmontel, Piron, Florian, elle en vint à rimer elle-même des poésies dont voici un échantillon :

FABLE A M. D'ARGENTAL POUR LE JOUR DE SA FÊTE

L'Esprit, la Vérité, les Vertus, le Talent,
Tous quatre voyageaient un jour de compagnie.
En quels lieux allaient-ils? Ce point n'est important;
Mais le ciel était noir et les vents et la pluie
Leur firent rechercher un asile assuré.
Ils le trouvèrent tout préparé :
Dans ton cœur, d'Argental, les Vertus se placèrent,
L'Esprit et le Talent dans ta tête logèrent,
La Vérité sur tes lèvres resta
Et chacun si bien se trouva
De cette nouvelle demeure,
Que jamais il ne la quitta :
Et maintenant encore on les trouve à toute heure.

En songeant, il est vrai, que ces vers sont d'une jeune et jolie femme, on ne les trouve pas mal du tout.

L'hôtel d'Argental était situé quai d'Orsay, sur l'emplacement qu'occupera, au siècle suivant, le Conseil d'État. Là, sous la vive et sage présidence de la comtesse d'Argental, et, à partir de 1774, c'est-à-dire après la mort de la comtesse, sous le charme gracieux de Sophie de Vimeux, le ministre de Parme eut l'un des salons les plus brillants de Paris. On y vit fréquenter d'Alembert, Diderot, Duclos, l'abbé Trublet, « frotté d'esprit partout », M^lle^ de Lespinasse, Maurepas, M^me^ de Tencin, le président Henault, Fontenelle, l'abbé de Bernis plus souvent appelé « Babet la bouquetière », Helvetius, le maréchal de Richelieu, plusieurs des plus célèbres artistes de la Comédie-Française, sans oublier naturellement Pont de Veyle et son inséparable

Mme du Deffand. D'Argental avait un théâtre, avec affiches et programmes imprimés :

SPECTACLE DE MONSIEUR D'ARGENTAL

On y jouait du Voltaire, du La Harpe : et sur cette petite scène furent données les premières de la plupart des comédies de Florian, Florian lui-même tenant l'un des rôles.

Sur la fin de sa vie, d'Argental reçut fréquemment dans son hôtel du quai d'Orsay deux hommes qui devaient tenir une place importante dans l'histoire révolutionnaire : Boissy d'Anglas et Rabaud Saint-Étienne.

D'Argental avait une vive passion pour le théâtre. Il protégea la Clairon, et Le Kain à ses débuts. Ces deux grands artistes plaçaient en son jugement la plus grande confiance et le consultaient en tout, comme le faisait Voltaire.

Une tragédie de Marmontel, *Denys le Tyran*, était en répétition à la Comédie-Française; mais le quatrième acte en paraissait « hasardeux ». La Clairon lui dit : « Venez lire votre œuvre chez moi à des hommes d'un goût sûr et qui vous en diront leur sentiment. » Ces hommes d'un goût sûr étaient d'Argental, l'abbé de Chauvelin, le comte de Praslin et le marquis de Thibouville.

« La lecture terminée ce fut à d'Argental que l'on déféra la parole. On sait comment il opinait, dit Marmontel : des demi-mots, des réticences, des phrases indécises, du vague et de l'obscurité. En bâillant comme une carpe, il prononça enfin qu'il fallait voir comment tout cela serait pris. »

De la façon dont le comte d'Argental prononçait ses jugements littéraires, Marmontel a donné, dans son amusante *Parodie de Cinna*, écrite en collaboration avec son ami Cury, intendant des menus-plaisirs, une plaisante satire. Cette pièce de vers, dirigée principalement contre le duc d'Aumont, gentilhomme de la Chambre, valut à l'auteur les honneurs de la Bastille. La pièce débute ainsi :

LE DUC D'AUMONT

Que chacun se retire et qu'aucun n'entre ici
Vous, Le Kain demeurez, vous, d'Argental, aussi.

Sommé de faire connaître sa manière de voir sur la question dont il était saisi, Argental s'exprimait ainsi :

Oui, je serais d'avis.,. cependant il me semble
Que l'on peut... car enfin vous devez... mais je tremble,
Ce n'est pas qu'après tout, comme vous sentez bien,
Je ne fusse tenté de ne ménager rien.
Mon froid enthousiasme est fait pour les extrêmes;
Mais les comédiens, les poètes eux-mêmes...
Je ne sais que vous dire et crois, en attendant,
Que le plus sûr parti serait le plus prudent :
C'est la seule raison qui fait que je balance,
Seigneur, et vous savez combien Mon Excellence
Délibère et consulte avant de décider.
Sans doute, mieux que moi, Le Kain peut vous guider;
A sa subtilité je sais que rien n'échappe :
Il a pu vous convaincre, et moi-même il me frappe.
Toutefois, je prétends qu'il est de certains cas
Où souvent... on croit voir ce que l'on ne voit pas.
Tel est mon sentiment, Seigneur, je le hazarde :
Jugez-en, c'est vous seul que l'affaire regarde.

Là-dessus, le duc d'Aumont, rempli d'enthousiasme par cette précise et décisive éloquence, s'écriait avec transport :

Vous ne savez que dire! ah! c'est en dire assez,
Vous en dites toujours plus que vous ne pensez.

Délicieuse et piquante ironie, comme on voit, piquante au point d'attirer sur l'auteur de ces vers une lettre de cachet.

C'est par son amitié pour Voltaire que d'Argental est allé à la postérité. On a conservé de nombreuses lettres que le patriarche de Ferney lui a adressées; plus nombreuses encore étaient sans aucun doute celles qui se sont perdues. « Son admiration pour Voltaire, écrit La Harpe, était un sentiment vrai et sans aucune ostentation; il adorait ses talents comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès : il n'en était pas vain, il en était heureux et de si bonne foi que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de son bonheur. »

D'Argental était à Paris l'homme d'affaires de Voltaire, son factotum; il avait la garde de ses manuscrits, surveillait les éditions de ses œuvres, couvait sa gloire et ses intérêts. Amitié et admiration

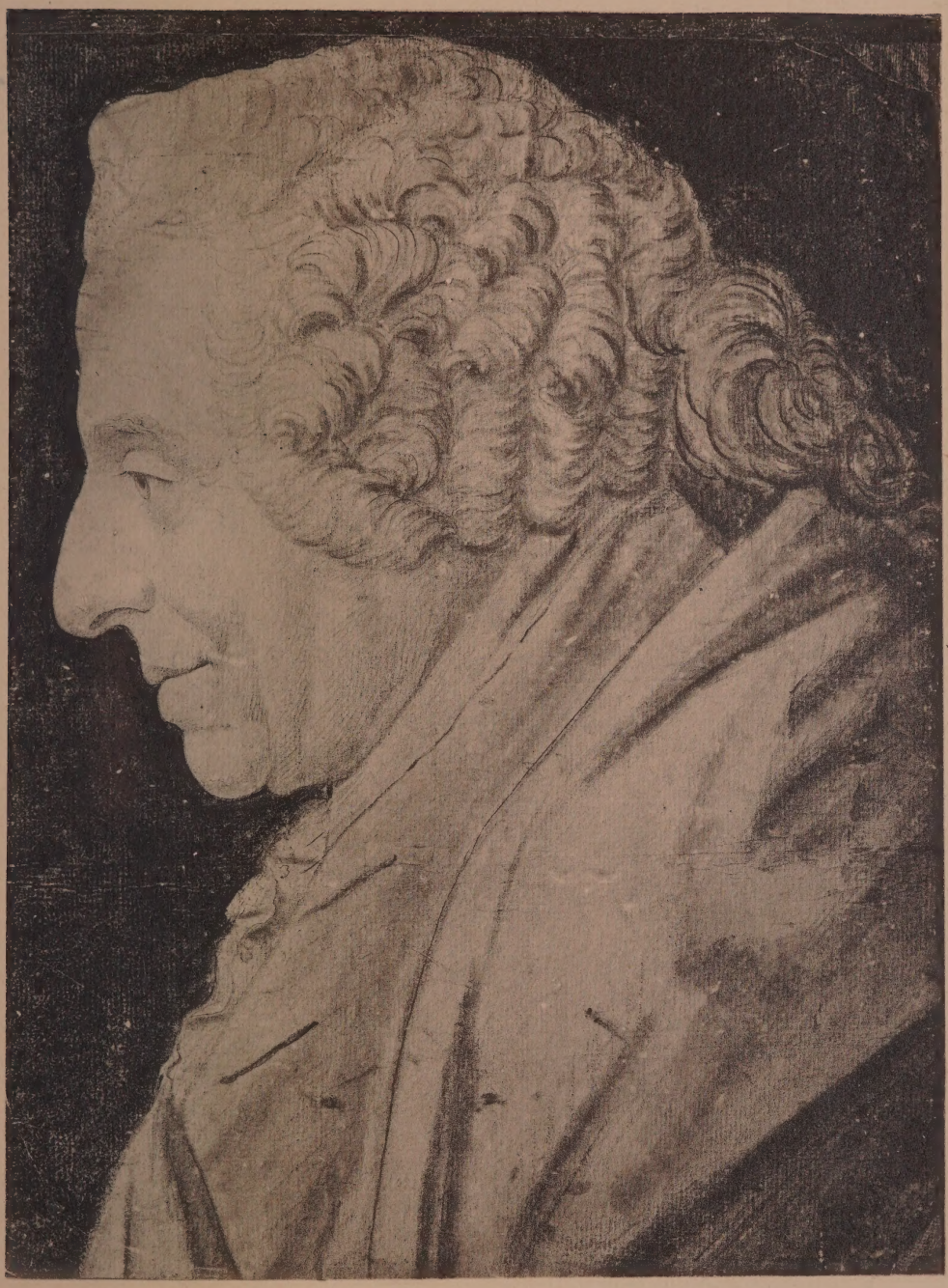

LE COMTE D'ARGENTAL

Dessin inédit du XVIII^e siècle (crayon et fusain).

(Collection Frantz Funck Brentano.)

peut-être un peu exclusives. On riait de sa « Voltairomanie ». C'est à lui que l'on fit dire :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis,

L'amitié du comte d'Argental n'allait cependant pas jusqu'à l'aveuglement et, en certaines circonstances, il sut faire entendre à son idole de francs avis. Au mois d'août 1750, Voltaire écrit à d'Argental dans les termes les plus lyriques, pour lui dépeindre l'accueil qu'il a trouvé à Berlin : en y insistant d'autant plus que, avant son départ, son ami avait fait tous ses efforts pour le détourner de ce voyage. Bien mieux, Voltaire ne tarda pas à faire part à son ami d'un projet d'installation définitive à Berlin où il emmènerait sa nièce. A Paris, certes, on l'admirait beaucoup, mais à Berlin, on l'admirait davantage : la Prusse deviendrait sa patrie. C'est l'époque où les colporteurs vendaient la caricature de « Voltaire le Prussien ».

Cette fois, Argental intervint avec la plus grande énergie, si nous en jugeons par la réponse de Voltaire : « Ne m'écrivez plus jamais, mon divin ange, une lettre aussi cruelle que celle du 26 août, vous me rendriez malade de chagrin. »

Après la mort de Voltaire, Florian envoya au comte d'Argental une plume de l'illustre écrivain, avec ce quatrain :

Elle acquit à son maître une immortelle vie,
Elle fut la terreur du sot et du méchant;
Elle éclaira son siècle, elle punit l'envie,
Peignit l'amour et t'écrivit souvent.

Le comte d'Argental mourut à Paris, en son hôtel du quai d'Orsay, le 5 janvier 1788. De 1700, année de sa naissance, jusqu'en 1788, il avait parcouru tout le XVIII^e^ siècle, car, avec 1789, commence une ère nouvelle.

Du XVIII^e^ siècle Argental est demeuré une figure représentative. Dans sa jeunesse, il s'était épris d'Adrienne Lecouvreur et avait voulu l'épouser. Devant l'opposition de la famille de son amoureux, la grande artiste rendit au gentilhomme sa parole, par une lettre admirable de noblesse, de cœur et de dignité ; ensuite Argental avait été l'amant, tout au moins le collaborateur de M^me^ de Tencin. Le petit roman, *le Comte de Comminges*, publié sous le nom de M^me^ de Tencin, est vraisemblablement de lui. Quant à son protec-

torat artistique et littéraire, par lequel il est comparable à cet autre nouvelliste, le Président de Bachaumont, si Marmontel en a médit, Voltaire et La Harpe lui ont rendu hommage : « Il avait un goût naturellement juste et un esprit orné, dit La Harpe, nourri de la politesse de ce beau siècle de Louis XIV dont il avait vu la fin. »

FRANTZ FUNCK-BRENTANO,
Bibliothécaire à l'Arsenal.

Bibliographie : — *Correspondance de Voltaire, correspondance de Grimm; Mémoires* de Marmontel, de Dufort de Cheverny, de Le Kain ; Mémoires dits de Bachaumont; Journal de Collé; La Harpe, Notice nécrologique de M. d'Argental, dans le *Journal de Paris*, 16 janv. 1788; *Lettres de M^me^ du Châtelet à M. d'Argental*, Paris, 1818; Honoré Bonhomme, *Grandes dames et Pécheresses*, Paris, 1883, in-8 (chapitre consacré à Sophie de Vimeux) ; — Fr. F.-B. et Paul d'Estrée, *Figaro et ses devanciers*, Paris, 1909, in-16, chap. XVI, la Paroisse. A la Bibl. nat., mss nouv. acq. franç. 3346 et 3348, sont conservées des lettres de d'Argental à Malesherbes et à l'inspecteur d'Hémery, la plupart en faveur de Voltaire.

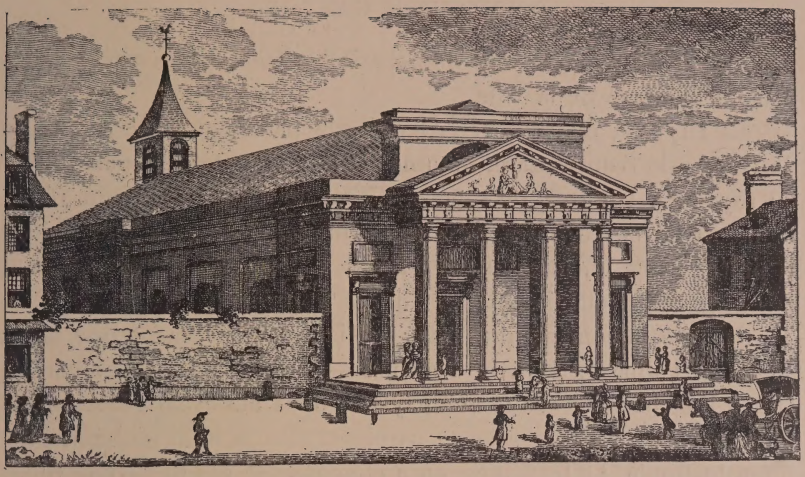

La Maladrerie du Roule

UN DOCUMENT INÉDIT DE 1697

L'histoire du faubourg du Roule est intimement liée à celle de la Monnaie de Paris.

Les officiers et ouvriers monnayeurs possédaient en effet, dans cette localité, une léproserie qu'ils avaient fondée, avec le concours de l'Évêque de Paris, « environ l'an mil deux cens », pour « y loger et héberger ceux de leur corporation qui pouvaient tomber en la maladie de lèpre », ce que nous apprend un mémoire rédigé au commencement du XVII[e] siècle [1]. Ce qui est certain, c'est qu'en 1218 (n. st.) Pierre, évêque de Paris, autorisa la léproserie du Roule à construire une chapelle, sous l'invocation de saint Jacques et de saint Philippe, à l'usage de ses habitants.

Dès la fin du XIV[e] siècle, l'hôtel des Monnaies avait été transféré dans le quartier du Louvre, où il devait rester pendant quatre siècles [2]. La rue du Roule, ouverte en 1689, dans le prolongement de la rue de la Monnaie, nous conserve encore, au centre même de l'ancien

1. Le Grand, *Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du XIV[e] siècle*, dans *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXIV, 1897, p. 295.
2. Fernand Mazerolle, *L'Hôtel des Monnaies*, Paris, Laurens, 1907, p. 3.

Paris, le souvenir de la fondation charitable faite par les monnayeurs dans la banlieue de la ville.

En 1672, la chapelle et la léproserie passèrent entre les mains de l'ordre de Saint-Lazare, comme d'ailleurs toutes les maladreries du royaume. Un arrêt du Conseil d'État, en date du 22 juin 1696, réintégra l'Archevêque de Paris et les monnayeurs dans leurs biens et prérogatives et, le 21 janvier 1697, les copropriétaires signèrent une transaction établissant leurs droits respectifs.

C'est le document que nous publions — document que n'ont connu ni l'abbé Lebeuf, ni Bournon — et qui précise la situation faite à l'Archevêque et aux monnayeurs, deux ans avant l'érection de la chapelle de la léproserie en paroisse, sous le nom de Saint-Philippe-du-Roule. Le texte nous en a été conservé par une copie collationnée du 25 novembre 1719, découverte aux Archives de la Seine (*Domaines*, carton 784).

Transaction entre M^gr^ l'Archevêque de Paris et MM. les Prévôts et lieutenants des ouvriers et monnoyeurs de la Monnaie de Paris, pour le partage des biens et revenus de la maladrerie du Roule. 21 janvier 1697.

Furent présens Illustrissime et Reverendissime Seigneur Monseigneur Louis Antoine de Noailles, par la grâce de Dieu Archevesque de Paris, Duc et Pair de France, fondateur et patron en partye à cause de son dit archevesché, de la maladrerie, maison et chapelle du Bas Roulle lez Paris, tant pour luy que pour Messeigneurs ses successeurs Archevesques, demeurant en son palais archiépiscopal, d'une part;

M^es^ Claude Benoist, Jean Grand Cerf, Philippes Cossart et Jean L'Anglois, Prévosts et Lieutenants de la communauté des ouvriers et monnoyeurs de la Monnoye de Paris du serment de France, tant en leurs noms que comme procureurs de leurd. communauté, fondés de procuration passée pardevant Auvray et Aumont nottaires à Paris, le 17 mars 1696, en conformité du résultat étant au greffe de ladite prévosté, du jeudi 15 dudit mois de mars, laquelle procuration et coppie dudit résultat sont demeurés cy annexez pour y avoir recours, après avoir été paraphées, ne varietur, par lesd. sieurs procureurs et les nottaires soussignés; lesd. sieurs ouvriers et monnoyeurs aussy fondateurs et patrons en partie, par indivis entr'eux, de la maladrerie, maison et chapelle du Bas Roulle, demeurant lesd. comparans, sçavoir : led. sieur Benoist, rue Neuve des Bons Enfans, paroisse Saint-Eustache, ledit sieur Grand Cerf, rue Montmartre, mesme parroisse, ledit sieur Cossart, rue Simon Lefranc, parroisse Saint-Mederic, et ledit sieur L'Anglois rue au Fer, susditte parroisse Saint-Eustache, d'autre part.

Disant les partyes que, par arrêt du Conseil d'État du Roy du 22 juin 1696, elles ont été remises et réintégrées, sçavoir mond. Seigneur l'Archevesque de Paris ez droits qui luy appartiennent en lad. maison, chapelle et maladrerie, et lesd. sieurs Prévosts, Lieutenants, ouvriers et monnoyeurs de la Monnoye de Paris en la possession, jouissance de ladite maison et maladrerie du Roulle, biens et revenus en dépendans, pour du tout jouir par chacune desd. partyes respectivement à commencer du 1^er^ juillet 1693, suivant et conformément aux transactions des 12 mars 1342 et 14 juillet 1668, omologuées par arrêt du Parlement du 31 dud.

mois, arrests et réglements sur ce intervenus et ainsy qu'auparavant les arrests de la Chambre royale des 1er aoust 1673 et 9 juillet 1675, par lequel arrest du 22 juin 1696 les sieurs Le Voyer et Bailly ont pareillement été réintégrez ès places de chapelain et de confrère dont ils auroient été cy devant pourvus par deffunts Messeigneurs les Archevesques de Paris.

Depuis lequel arrest rendu, mond. Seigneur l'Archevesque ayant connu la nécessité d'ériger lad. chapelle et maladrerie du Bas Roulle en cure, il avoit proposé ausd. sieurs ouvriers de la Monnoye de partager par moitié avec luy et en deux lots, les biens et revenus en dépendans, ce qu'ayant été accepté, les partyes sont convenues et demeurées d'accord de ce qui ensuit.

C'est asçavoir que mondit Seigneur l'Archevesque aura pour sa moitié et lot, et luy appartiendra en pleine propriété dès maintenant et à toujours, la maison et ferme du Roulle et terres qui la composent, affermée présentement à Antoine Dubois et Charles Chrétien la somme de mil livres par chacun an.

Et la maison où loge à présent le chapelain, avec les jardin et dépendances d'icelle, sans du tout rien réserver et franc et quitte de touttes debtes et charges.

Et pour le lot et moitié desdits sieurs de la Monnoye, ils auront et leur appartiendra, dès maintenant et à toujours, en pleine propriété, le surplus de tous les autres biens et revenus de lad. maladrerie en quoy qu'ils puissent concister generallement quelconques sans reserve, dont ils sont contens, disant les bien sçavoir et connoistre, en ce non compris la part qui doit revenir audit Seigneur Archevesque des revenus de lad. maladrerie, depuis le 1er juillet 1693.

A commencer par les partyes réciproquement la jouissance du 1er jour d'octobre 1696.

A condition par lesd. sieurs de la Monnoye ainsy que lesd. sieurs comparans ezd. noms, promettent et s'obligent, tant pour eux que pour leurs successeurs, de payer annuellement et de quartier en quartier sçavoir :

Au sieur curé et chapelain qui desservira lad. chapelle ou cure, la somme de 330 livres, suivant qu'il s'est pratiqué par le passé. Au prestre qui célèbrera les messes et fera la desserte de la chapelle de l'hostel de la Monnoye de Paris, la somme de 80 livres.

Et de payer et continuer aux héritiers du sieur Matussier les 100 livres de rente dont les biens et revenus de lad. maladrerie sont chargez, suivant et conformément au contrat de création de lad. rente.

Lesquelles charges et rente seront prises sur les premiers deniers provenans des fruits et revenus des biens et effets qui composent le lot desdits sieurs de la Monnoye, qui en demeure chargé pour toujours, et promettent lesd. sieurs de la Monnoye comparans ezd. noms, d'en acquitter et décharger le lot de mondit seigneur et de toutes les autres debtes et charges de lad. maison, maladrerie et chapelle généralement quelconques envers et contre tous.

Et ont dès à présent lesd. sieurs de la Monnoye consenti qu'il soit pris une portion de la cour commune joignant la chapelle pour faire un cimetière, qui sera clos de murailles aux dépens des habitans de la nouvelle parroisse, à la charge toutes fois de laisser un passage libre pour les voitures.

Lesdits sieurs officiers de la Monnoye pourront si bon leur semble se rendre en ladite chapelle pour entendre les messes qui s'y célèbrent les jours St-Jacques et St-Philippe et St-Louis de chacune année, et s'assembler lesd. jours seulement en la maison du chapelain ou curé pour y délibérer des affaires de leur communauté.

Le tout sans déroger par mondit Seigneur l'Archevesque au droit qu'il a d'entendre les comptes de la recette et dépense qui sera faite par lesd. sieurs de la Monnoye, pour l'administration des revenus desd. biens compris en leur lot, lesquels comptes seront rendus de deux ans en deux ans ainsy qu'il s'est pratiqué cy devant.

Et à l'égard de Hardouin Bailly, pourveu d'une des quatre places de confraternité qui sont à la collation de mond. Seigneur, Sa Grandeur est convenue qui luy sera payé par an, sa vie durant, 200 livres aux quatre quartiers ordinaires, qu'il prendra par préférence sur les revenus de lad. ferme, sans que desd. 200 livres il puisse estre rien diminué pour causes de réparations ou non valleurs, dont led. sieur Bailly pour ce présent, demeurant port et parroisse Saint-Landry (*sic*).

Car ainsy a été arresté entre lesd. partyes, lesquelles pour l'exécution des présentes ont esleu leurs domicilles sçavoir, mondit Seigneur en sondit pallais archiépiscopal, et lesd. sieurs de la Monnoye en la maison dudit sieur Benoist l'un d'eux devant désignée, ausquels lieux, nonobstant, promettant et obligeant chacun en droit soy, lesdits sieurs de la Monnoye comparant esd. noms, renonceant.

Fait et passé à Paris aud. pallais archiepiscopal, l'an 1697 le 21e jour de janvier avant midy et ont signé ainsy : Signé : Louis Antoine, Archevesque de Paris, Benoist Grand Cerf, J. L'Anglois, Cossart, Bailly, Marchand et Le Grand, notaires.

A la suite de cet acte est transcrite la procuration donnée par les « ouvriers, ajusteurs et monnoyeurs de l'hôtel de la Monnoie de Paris » dont les noms suivent :

Denis de Voulges, demeurant quai de l'École. — Laurent Taillandier, demeurant dans l'hôtel de la Monnaie. — Jean Taillandier, demeurant rue Marivaux. — Thomas Garnier, demeurant quai des Orfèvres. — Nicolas Auboust, rue de la Monnaie. — Jacques Bordier, rue aux Vertus près Paris. — Nicolas Taboué, demeurant à l'hotel des Monnaies. — Benoist Auboust, demeurant à Belleville. — Thomas Charpentier, au coin du quai des Orfèvres. — Estienne Auboust, rue des Bourdonnais. — Philippe de La Neuville, rue Saint-Germain-l'Auxerrois. — Jacques Lemoine, rue du Croissant. — Jean François Henault, rue de la Monnaie. — Laurent de Bray, sur le Pont au Change. — Louis Houdart, place Maubert. — René Langlois, sous les pilliers des Halles aux pottiers d'estain. — Michel de Bray, rue Montorgueil. — Jean Baptiste Sauvage, rue Betizy. — Nicolas Dory, rue de la Verrerie. — Jean Bazard, à Belleville. — Nicolas Langlois, sous lesd. pilliers des Halles. — Henri Charpentier, rue de la Boucherie. — Claude Crochet, sur le Pont au Change. — Jean Langlois, sous les pilliers des Halles. — Jean Baptiste de Voulges, en l'hotel des Monnaies. — Antoine Dannery, rue Saint-Germain-l'Auxerrois. — Jean Boudin, à Belleville. — François Lagogué, rue de la Pelleterie. — Benoist Dory, à Charonne. — Benoist Faucheur, à Belleville. — Nicolas Faucheur, à Belleville. — François Savart, à Charonne. — Philippe de Bray, à l'hôtel des Monnaies. — Estienne Lepreux, à la Croix Faubin. — Benoist Faucheur, le jeune, à Belleville. — Benoist Auboust, à Charonne. — Philippe Boudin, à Belleville.

L'histoire de la léproserie du Roule mériterait une étude spéciale, d'autant plus que tous les titres provenant des monnayeurs ont été conservés. Ce fut près de l'ancienne chapelle de la maladrerie que fut bâtie, de 1774 à 1784, sur les plans de l'architecte Chalgrin, l'église Saint-Philippe-du-Roule qui perpétue, dans le VIIIe arrondissement, le souvenir de l'antique fondation des monnayeurs de Paris.

Abbé JEAN GASTON,

Aumônier volontaire de la 133e Division.

Rectification de l'Alignement de la rue Royale

AU MOMENT

DE LA CONSTRUCTION DU TEMPLE DE LA GLOIRE

(*Supplique des sieurs Hervet*)

On se rappelle toutes les péripéties, controverses, discussions, qui ont eu lieu à l'occasion de l'édification du monument, qui fut d'abord l'Église de la Madeleine de Contant d'Ivry, de Couture; puis le Temple de la Gloire de Vignon, et qui devint définitivement l'église de la Madeleine actuelle terminée par lui.

Dans mon travail paru dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du VIII^e^ arrondissement* il m'a fallu éloigner bien des petits détails qui, tout en complétant le sujet, mais dans des proportions minimes, m'auraient entraîné dans des longueurs qui n'auraient ajouté à l'ensemble aucun intérêt extraordinaire, d'autant plus que le plus souvent on défaisait le jour ce qu'on avait arrêté la veille; il y eut des tiraillements nombreux.

Aujourd'hui se présente pour moi, l'occasion de collaborer à l'œuvre du Souvenir de notre cher et regretté Secrétaire général Émile Le Senne, mort glorieusement à l'armée, et je trouve, en épluchant mes documents au sujet de l'alignement de la rue Royale, devant partir d'une grande place réservée devant le monument,

une supplique adressée à S. E. le Ministre de l'intérieur par les frères Hervet et qui, j'espère, pourra intéresser un jour nos confrères qui s'occupent de l'histoire du quartier; elle est datée du 20 décembre 1806, était accompagnée d'un double plan sur lequel on lira parfaitement de quelle façon fut installé l'alignement de notre rue Royale, en opposition à ce qu'elle était précédemment.

Seule la place devant l'église n'a pas été réalisée. Voici ce document [1] :

Monseigneur,

Il est sans doute dans vos intentions que lorsque l'on projette un allignement dans Paris, on concilie autant que possible, 1° le bien public, 2° l'intérêt du Gouvernement, 3° enfin celui des propriétaires qui ne doit être lezé que dans l'absolue nécessité.

C'est en s'appuyant sur ces bases, que les S^rs Hervet frères, croient pouvoir présenter à V. E. leurs observations sur les allignements projettés à l'occasion de l'E. de la M., depuis la rue Saint-Honoré jusqu'à ce monument.

Le premier projet, arrêté alors par le feu roi Louis XV, d'après la proposition du S^r Gabriel, son premier architecte, consistait à prolonger la rue Royale (dite à présent de la Concorde), dans toute sa largeur, et à établir une place en avant de cette église, telle qu'on la voit indiquée avec ce prolongement sur le plan ci-joint.

Le même artiste, auteur de la place de Louis XV, prit soin que le portail de l'Église, lorsqu'il en donna aussi le projet, eut précisément les dimensions nécessaires pour concorder à la décoration de cette Place, et former avec le reste un bel ensemble.

On ne sait par quelle raison ce plan fut modifié après plus de 30 ans, mais comme ce second projet ne consiste qu'à donner, près de l'église, à la rue projettée un évasement peu nuisible aux propriétaires, le gout seul aurait peut-être à s'en plaindre; ainsi on va passer au 3^e et dernier projet.

Par ce projet désastreux pour les propriétaires, on a proposé et fait arrêter en 1797 (an 5) par M. Benezech alors ministre de l'intérieur, de continuer le B^d avec des contre allées dans cette partie où l'on en a jamais vu, et même d'en augmenter à cet effet la largeur, comme si le terrain nécessaire eut été parfaitement libre. Il en résulte cependant, qu'il faudrait porter fort en arrière la façade entière des maisons du côté du marché d'Aguesseau. Par là on enleverait aux propriétaires actuels et même à ceux qui ont rebâti depuis peu, des terrains précieux, tant pour eux par leur produit, que pour l'État par les contributions.

Encore si cette continuité d'arbres eut conduit jusqu'à la place de la Concorde, ce motif pourrait être déterminant, mais c'est pour s'arrêter à la rue Saint-Honoré devant des bâtiments particuliers; autant vaudrait la faire finir en deça de l'Église. Le public n'a pas besoin de ce petit surcroit de promenade, quand tous les environs lui en présentent. Le monument d'ailleurs se trouverait mieux, ce semble, d'une belle façade de rue et d'une place qui en décorerait l'entrée sans nuire à son effet optique.

La maison des S^rs Hervet, désignée sur le plan par la lettre H, qui déjà se trouvait dans le cas de perdre par le premier alignement, serait anéantie par le dernier.

1. Archives Nationales, F. 13. 1148.

Ils ont désiré vendre, il y a un an, cette maison qui, avant la révolution était estimée 90000 francs; mais ils ont éprouvé, de la part des personnes qui se présen-

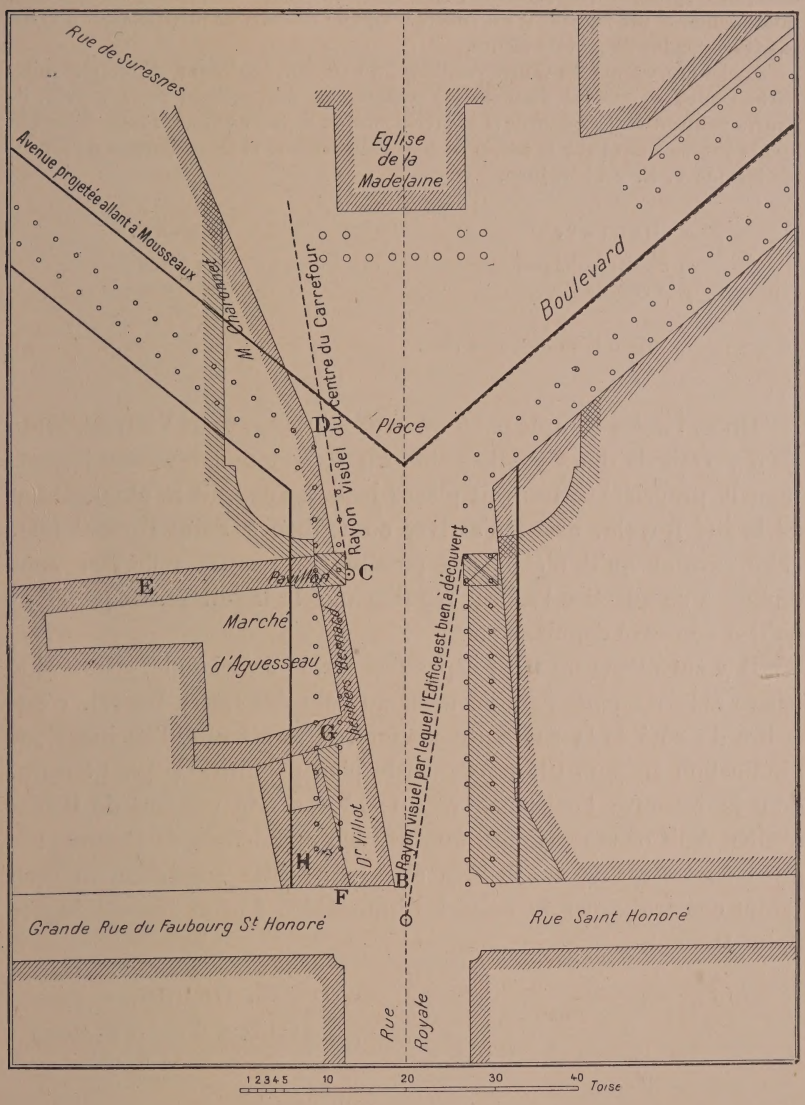

Fig. 7.

taient pour acquéreurs, une réduction très considérable dans leurs offres : le motif en était qu'à peine il resterait le quart de leur terrain par l'effet de l'alignement de l'an 5.

C'est pour prévenir un tel désastre dans leur petite fortune (cette maison faisant tout leur avoir) qu'ils supplient votre Exc. de se faire présenter un rapport à ce sujet, d'après leurs observations; afin d'arrêter définitivement une mesure aussi intéressante, et sur laquelle il est encore temps de revenir, les propriétaires n'ayant pas été entendus dans cette affaire.

Anciens serviteurs du Gouvernement, l'un comme ingénieur géographe militaire, l'autre en qualité de principal commis au département de la guerre, ils pourraient peut-être espérer de la bienveillance de la part du Gouvt; mais il semble que la justice suffit pour le succès de leur réclamation; et ils se flattent de l'obtenir lorsque V. E. est leur juge.

HERVET,
rue Saint-Dominique,
près celle du Bacq.

HERVET,
rue Férou,
près Saint-Sulpice.

Paris, le 20 décembre 1806.

On se rendra compte par le plan ci-joint (fig. 7) de l'impossibilité qu'il y avait de donner satisfaction à la réclamation des frères Hervet, dont la propriété se trouvait placée juste à l'endroit le plus saillant de la rue Royale, avant d'arriver au faubourg Saint-Honoré (H), celui surtout qu'il n'était pas possible de ne pas redresser pour donner à ce quartier l'aspect régulier qui le faisait remarquable et qu'il a conservé depuis.

Il y eut même un petit espace en forme de triangle, rendu vide par ce redressement, parallèlement au coin des frères Hervet, c'est-à-dire du côté de la rue Saint-Honoré. Il sera facile d'en juger par l'indication au pointillé tracée sur le plan primitif. Ce petit terrain, dont je retrouve l'existence vers 1818 sur une gravure de Bacler d'Albe, était occupé par des forains, des marchands de légumes; il s'y trouvait même des bains, c'est sur cette emplacement que furent construits par la suite les immeubles 420 et 422 de la rue Saint-Honoré.

L. GRUEL,
Vice-président de la Société Historique
des VIII^e et XVII^e arrts.

LE CARREFOUR DE LA MADELEINE

Lithographie de Bacler d'Albe.

(*Collection Gruel.*)

Une Lettre de l'Architecte Fontaine

AU SUJET DU CIMETIÈRE DE LA MADELEINE
ET DE LA CHAPELLE EXPIATOIRE

Cette lettre, qui se rattache à un fait intéressant surtout la Société historique du VIII[e] arrondissement, nous avions l'intention de la remettre à Émile Le Senne, pour qu'il la publie, en l'annotant, dans le Bulletin de cette société. Émile Le Senne n'est plus, hélas! Puisqu'un hommage doit lui être rendu, en consacrant à sa mémoire un recueil d'articles sur des sujets qu'il aurait pu traiter, nous apportons notre modeste collaboration à cette publication, en produisant cette missive, avec quelques explications préliminaires.

Il s'agit, en cette occurence, des fouilles qui furent pratiquées dans le terrain de l'*ancien cimetière de la Madeleine*, pour y établir les fondations de la *chapelle expiatoire*.

*
* *

Avant la construction de ce grand édifice religieux appelé La Madeleine, il existait une petite église sous le vocable de Sainte-Madeleine, dans le lieu dit de la Ville-l'Évêque[1]. Elle était située à l'emplacement actuel du coin de la rue de la Ville-l'Évêque et du

1. Voir l'étude de M. Léon Gruel sur *L'ancienne église de la Madeleine*, *Bulletin de la Société historique du VIII[e]*, en 1900, tome II, p. 106.

boulevard Malesherbes, près de la maison portant le numéro 11 de ce boulevard. Un petit terrain attenant à cette église servait de cimetière. Ce terrain étant devenu trop exigu, en raison du nombre croissant des paroissiens, le cimetière fut transféré à la place actuelle du square Louis XVI.

M. Eugène Le Senne, père du regretté Secrétaire général de la Société historique du VIII[e], a donné[1], au début de la Société, une notice complète sur ce dernier cimetière qui était entièrement clos de murs, et dont l'entrée se trouvait au n° 48 de la rue d'Anjou. Pendant quarante ans on n'y vit que les tombes des habitants de cette paroisse. Mais en 1770, après le terrible accident qui suivit le feu d'artifice tiré à l'occasion du mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette, on déposa dans ce cimetière 133 corps de gens qui avait péri, étouffés, place Louis XV et rue Royale. La Révolution vint y apporter de nombreuses victimes. Ce fut d'abord un millier de Suisses de la Garde Royale tués dans la journée du 10 août 1792 ; puis une grande partie des condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, exécutés du 26 août 1792 jusqu'au 13 juin 1794. D'après M. Desclozeaux, on y avait inhumé 1 343 corps de ces victimes de la Terreur. M. Le Senne a relevé, sur la liste, les noms de personnages les plus connus, parmi lesquels il y a les députés Girondins, Charlotte Corday, Philippe-Égalité, Bailly, Barnave, M[me] du Barry, Hébert dit le père Duchesne, Danton, Camille Desmoulins, et enfin Louis XVI et Marie-Antoinette.

« Après la Terreur, dit M. Eugène Le Senne, les terrains du cimetière furent désaffectés, mis en vente par lots, et adjugés pour la majeure partie au sieur Ollivier Desclozeaux, ancien magistrat qui, gardant à la famille royale un culte religieux, avait trouvé ce moyen de sauvegarder les tombes du roi et de la reine. Sur leur emplacement, qui lui était bien connu, car il avait assisté aux inhumations, il fit planter un petit jardin carré qu'il entoura de charmilles et décora de quelques arbustes, notamment de deux saules pleureurs.

« M. Desclozeaux, qui s'était également rendu acquéreur de la maison attenante, rue d'Anjou, 48, vint l'habiter et se constituer le gardien vigilant des tombes royales. Il fit même restaurer et exhausser, pour plus de sûreté, les murs du cimetière qui étaient en mauvais état...

« Mais il eut à souffrir du voisinage des autres adjudicataires

1. *Bulletin de la Société historique*, 1900, tome II, p. 119.

des terrains du cimetière qui, par des fouilles et des excavations, ne craignaient pas d'empoisonner l'atmosphère. »

Il y eut des plaintes à ce sujet auprès de l'administration municipale. A la suite de ces plaintes, on se décida à fermer définitivement le cimetière, et les corps furent évacués, en partie, sur le cimetière de Mousseaux.

Les choses restèrent en l'état jusqu'au retour en France des Bourbons. Aussitôt que Louis XVIII eut pris possession du trône, il s'occupa de faire exhumer les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette qui, enlevés du cimetière de la Madeleine, furent portés en grande cérémonie, à la basilique de Saint-Denis, le 19 janvier 1815.

Ce même jour, Louis XVIII signa une ordonnance décidant qu'un monument funéraire serait élevé à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, sur l'emplacement même de leurs tombes. Il se mit donc en mesure d'acquérir les terrains ayant formé cet ancien cimetière. Ces terrains acquis par le roi lui revinrent en moyenne à cent francs le mètre, prix très élevé pour l'époque.

Le jour même de la translation à Saint-Denis, à l'endroit où les corps du roi et de la reine avaient reposé pendant vingt-deux ans, fut posée la première pierre du monument funéraire, dont la construction fut confiée à l'architecte Fontaine.

M. Eugène Le Senne fait remarquer, d'après les notices sur la chapelle expiatoire des abbés Savornin et Falcoz, que le travail exécuté avec les fonds de la cassette particulière de Louis XVIII, dura cinq années et coûta près de trois millions.

***

Pendant les fouilles que les travaux de construction de la chapelle nécessitèrent, il s'était passé un fait qui jusqu'alors n'a pas été publié :

L'architecte Fontaine fut chargé tout d'abord de faire enlever les ossements, en déblayant les terres du cimetière. Il y procéda dès 1815. On transporta la plupart des ossements dans les Catacombes. L'établissement des fondations du monument proprement dit dura à peu près deux années.

Lorsqu'en 1818, il s'agit d'achever les fondations de l'enceinte de la chapelle, il y eut de nouvelles fouilles. Des rumeurs se répandirent alors dans le public, à propos de ces fouilles : on disait que l'entrepreneur chargé de l'opération ne respectait pas les corps qui

étaient restés, prétendait-on, dans cette partie du cimetière, et que les terrassiers enlevaient à la fois, dans les tombereaux, les ossements et les terres, pour aller les jeter pêle-mêle à la décharge publique.

Ces propos malveillants vinrent jusqu'aux oreilles du roi qui chargea le duc de Doudeauville [1] de faire une enquête. Naturellement le duc s'adressa à l'architecte, lui demandant où en était l'état des travaux, et de le renseigner sur ce qui se passait pour les nouvelles fouilles. Fontaine lui répondit le 13 avril 1818 par cette lettre, dont nous respectons l'orthographe :

Monsieur le Duc,

Le monument expiatoire que le Roy fait élever sur l'emplacement du cimetière de la Madeleine, est fondé depuis plus d'un an. Les bâtisses sont maintenant à plusieurs pieds au-dessus du sol, et l'on s'occupe d'achever les fondations de l'enceinte en dehors des limites du cimetière du côté du midi. Les terres provenant de ce sol qui n'est pas, comme on peut le voir, celui du cimetière, ont été envoyées pendant la semaine dernière à la décharge publique des Invalides. Ce sont les premières de ce travail qui ne pouvant être employées dans les remblays ont été portées au dehors.

Jusqu'ici touts les débris et même toutes les terres de cimetière ont été touchées et déplacées avec les précautions les plus religieuses, les ossements que l'on y a trouvés ont été recueillis avec respect dans quatre caveaux où nous les avons renfermés sous les yeux du ministre de la maison du Roy et de l'intendant des bâtiments.

Je ne puis concevoir coment (*sic*), en fouillant au dehors du cimetière, on aurait pu jeter dans les tombreaux qui sont allés à la décharge, des ossements qui ne se peuvent trouver que dans le cimetière même et que jusqu'ici on a si religieusement respecté. La chose est trop importante pour que sans délai je ne m'empresse de vérifier les faits, et que je cherche à reconnaître ce qui, de l'un ou de l'autre côté, aurait donné motif à la faute dont vous avez eu la bonté de m'avertir, et que je ne prévienne à cet égard tout ce qui pourrait y donner suite.

Permettez-moi, Monsieur le Duc, de vous remercier de l'obligeance avec laquelle vous avez bien voulu m'informer d'un fait que j'ignorais et qu'aucune excuse ne saurait faire pardonner, d'un fait sur lequel on aurait trompé ma volonté et ma surveillance.

Daignez agréer l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être de votre excellence, Monsieur le Duc, le très humble serviteur.

FONTAINE,

Architecte du Roy.

Le 13 avril 1818.

(A son excellence Monsieur le Duc de Doudeauville, pair de France, rue de Varennes, n° 33 [2].)

1. Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, ardent royaliste, émigré, revint en France avec les Bourbons, fut nommé pair de France en 1814.

2. Cette lettre de Fontaine fut envoyée par le duc de Doudeauville, avec un mot l'ac-

En définitive la profanation dont on parlait alors n'existait que dans l'imagination du public.

Pendant toutes les fouilles, les ossements durent être recueillis avec soin. Les auteurs de notices sur le cimetière et la chapelle indiquent la translation dans des lieux différents de ces débris humains : « Tous les ossements furent portés aux Catacombes », dit M. Coqueret-Bonvalet[1]. « On renferma dans la crypte les ossements mis à jour pendant les fouilles », disent d'autres auteurs. Voilà vraisemblablement ce qui eut lieu : Des exhumations avant 1815, suivant la description de M. Desclozeaux, avec transport des corps dans le cimetière de Mousseaux (plaine de Monceaux). Après la désaffectation complète du cimetière de la Madeleine, en 1815, les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette sont reconnus et portés à Saint-Denis ; puis, les fouilles sont entreprises de 1815 à 1818, dans tout le cimetière pour construire la chapelle, la plupart des ossements furent transportés aux Catacombes. Ce n'est qu'à la fin de ces fouilles, après avoir construit des caveaux pour les recevoir, qu'on y plaça les ossements mis à jour en dernier lieu. Caveaux qui sont actuellement dans la crypte sous la chapelle.

Comme on n'a pu reconnaître les cadavres, il est possible que, dans les caveaux de cette chapelle dédiée à Louis XVI, les mânes de Danton, d'Hébert et d'autres révolutionnaires voisinent avec ceux de leurs victimes, les royalistes guillotinés.

*
* *

Diverses notices sur la *chapelle expiatoire* ont été publiées. La Société historique du VIII[e] arrondissement n'a pas manqué l'occasion, dès son début, de reproduire un très intéressant article de M. Jacques de Boisjoslin[2]. C'est une étude du monument faite surtout au point de vue architectonique, et qui a pour but, d'après l'auteur, « d'expliquer la valeur d'histoire et d'art d'un monument peu regardé de la plupart des Parisiens, apprécié cependant des connaisseurs ».

compagnant, à M. Robert, receveur des finances, pour qu'il la communique à l'entrepreneur, auquel il s'intéressait, et que ces propos malveillants inquiétaient.

Cette lettre, restée dans la famille de M. Robert, nous a été confiée obligeamment par M. Bourdon, ancien receveur des finances, petit-fils de M. Rossigneux qui avait succédé à son beau-père, M. Robert, dans la recette des finances.

1. *Le Tombeau de Louis XVI*, in-4° avec lithographie (époque de Louis XVIII).

2. *Bulletin de la Société historique et archéologique du VIII[e] arrondissement*, t. I[er], année 1899, p. 103.

« La chapelle expiatoire, dit-il plus loin, ramène aux derniers deuils de l'ancienne France, et les raconte dans le style architectural de la Révolution. Ce contraste des douleurs chrétiennes et de l'art païen qui les exprime est une preuve, entre tant d'autres, de la continuité ininterrompue des formes. Abstraction faite de cette antithèse involontaire, à peine soupçonnée alors, et que le goût du temps commandait, le monument est pleinement conçu et réalisé dans sa profonde unité. Toutes ses intentions éclatent dans sa physionomie. Par tous ses abords, c'est une nécropole ; par tous ses aspects, c'est un temple funèbre... »

L'auteur passe à l'examen des détails du monument, en admire les dispositions, la belle ordonnance des lignes, des sculptures, des ornements divers, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, en concluant que « tout est d'accord ici, l'histoire et les allégories, la religion et les arts ». Il louange grandement Fontaine qui sut, par son art, se prêter aux circonstances : ayant fait l'Arc de triomphe du Carrousel pour l'Empire, et cette chapelle pour la Restauration,

Depuis la Révolution de 1830, le monument de la chapelle expiatoire et ses dépendances sont devenus propriété de l'État.

Jusqu'en 1862, ce monument resta dans un cadre tout autre que celui d'aujourd'hui. « Une allée droite y menait de la rue de l'Arcade, allées d'arbres funèbres, ifs, cyprès, sycomores à travers un petit jardin français planté aussi de faibles cyprès. Ceux qui le découvraient soudain, par la rue d'Anjou, étaient frappés de son aspect sauvage. Des treillages l'entouraient, de bois grêle croisé en losange. »

En vertu d'un décret du 16 juillet 1862, le percement du boulevard Beaujon (maintenant boulevard Haussmann) fut décidé, et, à cet effet, diverses parcelles d'immeubles, des maisons basses qui bordaient le jardin, au nord, furent expropriées. La ville de Paris fit ainsi l'acquisition de 2 104 m. 80 c. de sol qui vinrent s'ajouter aux 1957 m. 97, que possédait l'État. Le jardin fut ainsi plus que doublé et devint un square de 4062 m. 77, genre anglais, planté d'arbres quelconques, qui ouvre par des grilles sur un bruyant boulevard. En 1871, les membres de la Commune décrétèrent la démolition du monument. Une affiche, que M. Eugène Le Senne a fait reproduire dans le *Bulletin de la Société historique du VIII^e^ arrondissement*, stipule :

Le *Comité de Salut Public*... considérant que l'immeuble connu sous le nom de *chapelle expiatoire de Louis XVI* est une insulte permanente à la première Révo-

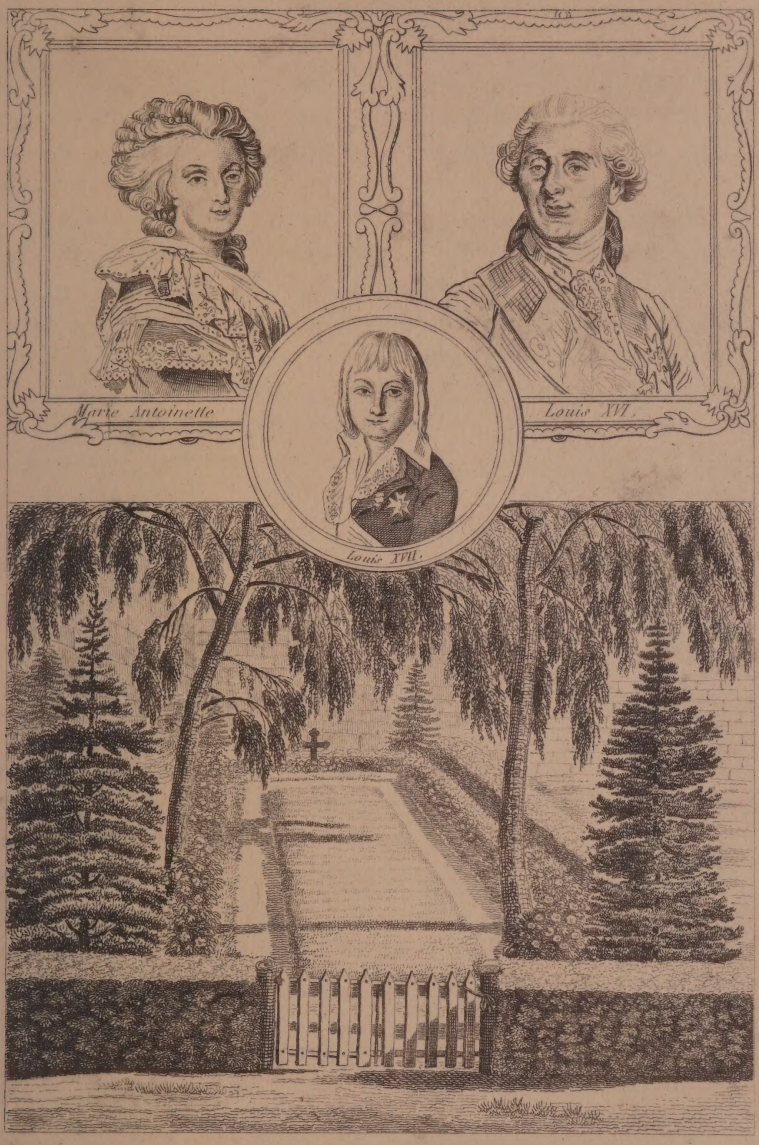

Cimetière de la Madeleine,
où furent déposés pendant la révolution les restes mortels du Roi et de la Reine.

(*Collection Hartmann.*)

lution, et une protestation perpétuelle de la réaction contre la justice du peuple, arrête : Ladite chapelle sera détruite, etc. ».

La Commune n'eut pas le temps de mettre ce projet à exécution. Quelques farouches révolutionnaires firent, depuis, la même proposition au Conseil municipal et à la Chambre des députés, mais sans succès.

La propriété du square Louis XVI est restée indivise entre l'État et la ville de Paris. Elle le restera probablement à perpétuité. Car on ne peut entrevoir que la Ville demande un jour à reprendre les 2 104 mètres (sans oublier les 80 centimètres) qui lui appartiennent pour en tirer profit en vendant le terrain par lots, laissant les acquéreurs construire de grandes maisons en bordure du boulevard Haussmann. Ce serait l'emprisonnement de la chapelle dans un terrain restreint entouré de hautes bâtisses.

La chapelle expiatoire ayant subi l'injure du temps, portant les traces de poussières, de fumées et de pluies qui heurtent ses lignes et couvrent ses ornements, on a peine, en la voyant ainsi, à comprendre l'admiration exprimée par M. J. de Boisjoslin pour le monument. Pour bien saisir les éloges de cet auteur, au sujet de la conception architecturale de Fontaine, il faut avoir sous les yeux les dessins reproduits dans le recueil de Thiallet, en 1830, et dans celui qui parut, avec description, en 1832, par l'architecte Normand fils qui qualifie de chef-d'œuvre ce mausolée.

De nos jours, la chapelle apparaît surtout comme un grand tombeau à l'aspect morne, relié à d'autres petites tombes, sous des arcades, sorte de coin de cimetière contrastant singulièrement avec la vie mondaine qui a surgi autour; le bruit des véhicules, la circulation active d'un grand boulevard, ayant remplacé la solitude et le silence du lieu d'autrefois.

*
* *

Émile Le Senne habitait, avec son père, la maison portant le numéro 73 du boulevard Haussmann, à l'angle de la rue Pasquier; immeuble dont les fenêtres, d'un côté, se trouvent sur le square Louis XVI. Pendant une bonne partie de sa vie, il a vu quotidiennement la chapelle expiatoire entourée de ce jardin. Passant fréquemment dans le square, il a dû s'y attarder quelquefois pendant

les beaux jours, et, dans un coin silencieux, sous l'ombre des arbres, à côté de parterres de fleurs, entendant le gazouillement des oiseaux, il a dû, à un moment où tout vous rend heureux de vivre, avoir de douces pensées et se livrer à de beaux projets d'avenir. Cependant, à côté de ces beautés de la nature, la sombre chapelle expiatoire a pu, à certains moments, lui faire une profonde impression, lui donner à songer au trépas... mais à un trépas bien lointain. Pouvait-il se douter que l'implacable mort, menée par le geste cruel d'un empereur d'Allemagne, viendrait faucher si tôt tant de jeunes gens, et que lui, Le Senne, serait du nombre de ces courageux défenseurs de notre patrie, tombés au combat, morts en héros!

GEORGES HARTMANN,

Vice-Président de la Société « La Cité »
Membre de la Commission Municipale du Vieux Paris.

Journal d'un Bourgeois de Chaillot

Premier jour de l'an de grâce 1716.

Jour triste comme le déclin de ma vie, jour sans caresses de femme et sans babil d'enfant.

Dauvergne, mon valet, m'a fort bien tourné son compliment, puis m'a prié de le laisser retrouver l'objet de sa flamme; c'est une jeune blanchisseuse, logée dans la partie basse de la Grand'Rue, et le fripon a fort bon goût. La demoiselle a, dans ses pratiques, nombre de gens de noblesse et de bons bourgeois du quartier Saint-Honoré.

Me voici donc parti, mélancolique, et c'est à peine si me ragaillardit le froid piquant d'une belle matinée d'hiver. Je descends vers la Rivière : les vignes dépouillées alignent tristement leurs ceps tordus, mais les quinconces des Champs Elizzées sont tout brillans de givre. Les chaumières des maraîchers se couronnent d'un diadème de fumée bleue. Une accorte ménagère fait grincer la poulie de son puits; mais les carrés des potagers sont vides et les gazons

maigres des pâturages voisins se recroquevillent sous le gel.

Je ne puis me lasser d'admirer le vaste paysage de la Ville et des faux-bourgs. Le large galon d'argent de la Rivière enserre l'isle des Cignes, où s'empilent planches et madriers; des gars du Morvan déchargent un bateau venu de la haute Yonne.

Sur l'autre rive, les magnifiques bâtimens de l'hôtel royal des Invalides écrasent les masures de la plaine de Grenelle. En amont, au point où la rivière fait un coude, par delà les arbres du Cours, la Ville offre ses clochers innombrables; ils montent à l'assaut de l'abbaye des Dames de Montmartre, guidés par le dôme trapu de l'Assomption et les modestes clochers de la Madeleine et des Bénédictines de la Ville-l'Évêque, par la tour carrée de Saint-Honoré et la flèche élancée des Filles-Dieu.

Les charmilles des Tuileries accusent le dessin de la terrasse et la façade du palais contient, comme une digue, tout un flot de toits aigus. Au delà du pont Roïal, et par dessus les Galleries du Louvre ou les toits du palais Bourbon, d'autres clochers et dômes s'avancent à la rescousse et menacent les côteaux de Charonne, du Menil-montant et de Montfaucon.

Je m'approche du quai et, petit à petit, la Ville disparaît; l'égoût franchi, je n'ai plus devant moi que l'entrée monumentale du Cours.

J'entre en rêvant. Une grande fraîcheur tombe des arbres. Personne, autre que moi, n'erre à cette heure sous la voûte de glace. De loin en loin, un carrosse passe en tremblant de toutes ses vitres et emmène à la Cour un gentilhomme, dont la place est marquée dans le Cérémonial de ce jour. Tandis que les courtauds de boutiques se complimentent en vidant un verre de muscat, lui, va chercher, dans un regard du Prince Régent, l'espoir de quelque office ou de quelque honneur nouveau.

J'aime mieux la joie bruyante de ces bateliers, descendus sur le port aux pierres de Saint-Leu et qui boivent le vin clairet de nos crus de Chaillot. Leurs enfans jouent à colin-maillard parmi les blocs carrés et n'interrompent leurs divertissemens que pour suivre le bac des Invalides qui traverse la rivière.

Arrivé à la Demie-Lune, je m'engage sous les quinconces et je dérange un grand coquin de garde-française, qui conte fleurette à une gente laitière; tous deux regardent, de mauvaise humeur, le vieux bonhomme assez fou pour déserter le coin de son feu et se

promener en un lieu seulement fréquenté en la saison par les amans ou les tire-laine.

Les cloches voisines se sont éveillées. Le carillon des religieuses de Sainte-Geneviève est plus clair et plus gai que les autres; il a je ne sais quoi d'alerte et d'ironique, et ses clochettes ne peuvent rester en repos; maintes fois, elles m'ont rappelé à d'autres occupations quand je rêvais devant les orangers en caisse ou les buis taillés de mon jardin. Ce matin encore, elles m'invitent à rentrer au logis : « Reviens! reviens! où portes-tu tes pas? Dans les rues de la grand ville, ding dong, où tu sentiras mieux ta solitude, ding dong, de voir tant de familles en liesse? chez d'anciens voisins, qui se soucient peu de te voir, avec ton teint revers de bottes et tes propos sans sel? Reviens donc! Reviens donc! dis à Marianne qu'elle te porte quelque volaille farcie dans ta salle bien close; et là, regarde la vie à travers un verre de Beaune : ce sont les plaisirs de ton âge! »

Chères voix des cloches familières, quelle sagesse est en vous : je veux, pardienne, abréger ma promenade!

Je laisse en arrière le magasin des marbres, et, au bout de la rue des Fossés des Thuilleries, la porte de Saint-Honoré en vain m'invite à pénétrer dans la Ville. J'ai hâte de heurter à la porte de ma maison calme, de m'asseoir devant mon secrétaire, d'en tirer les feuillets jaunis où j'ai retracé les menus événemens de ma vie, de goûter enfin la douceur secrète de ma solitude.

. . . . . .

Un fracas soudain m'arrache à mon rêve; adieu, allées des Champs-Élysées! adieu, Thébaïde de Chaillot! L'éclatement d'une mine me fait terriblement bondir à travers l'espace et le temps.

Hagard, je reconnais l'intérieur de mon poste de commandement; la bougie vacille et donne des traits fantastiques à l'honnête téléphoniste qui veille. Deux cents ans viennent de s'écouler en une seconde et je me trouve au Bois-le-Prêtre!

Pourquoi, avant de m'endormir, ai-je songé à ma bibliothèque? pourquoi me suis-je complu dans des projets d'ouvrages qui ne verront jamais le jour?

Pourquoi? parce que je suis las des faits quotidiens; parce que mes préoccupations et mes rêves de soldat n'ont pu effacer mon passé studieux; parce que, simple figurant d'un drame sans précédent, je recule devant l'idée d'en être un jour l'historien; parce que j'aperçois, à travers les misères présentes, la douceur de mon foyer familial

reconquis et le cercle des visages aimés, qu'éclaire ma lampe de travail; parce qu'enfin le décor de ma vie a pour toile de fond, non la féerique horreur des tranchées lorraines, mais le reposant et pittoresque panorama de notre Vieux Paris!

Capitaine GABRIEL HENRIOT.

(Bois-le-Prêtre, 1er janvier 1916.)

PROMENADES AERIENNES,

Jardin Beaujon.

Déposé à la Direction des Estampes.

Déposé à la Bibliothèque de Sa Majesté, le 1 Août 1817.

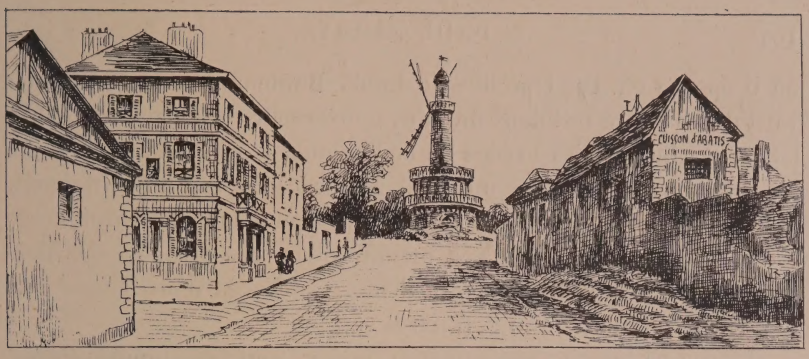

Nicolas Beaujon

LA CHARTREUSE — LES PROMENADES AÉRIENNES[1]

Nicolas Beaujon, suivant le mot de Monselet, naquit « dans les vignes bordelaises » en 1718. C'était, toujours au dire de celui-ci, une des figures les plus fastueuses que l'on heurte à chaque pas dans le XVIII[e] siècle, au milieu des peintres, des grands seigneurs, des comédiennes, des mathématiciens et même des poètes, — un de ces satrapes bourgeois à qui il sera un peu pardonné parce qu'ils ont jeté par leurs fenêtres l'argent entré chez eux par la porte. De toutes les têtes à perruque de ce temps-là, celle de Beaujon était, après tout, une des mieux organisées[2].

Madame Vigée Le Brun ajoute qu'il était « très petit et très gros, sans aucune physionomie ». Il était l'aîné des fils de Jean Beaujon, commerçant enrichi, et de dame Thérèse Delmestre[3]. Il exerça d'abord à Bordeaux la charge de directeur du Commerce; mais ayant, en 1748, à l'époque d'une disette, spéculé sur les blés, il dut s'enfuir à Paris

1. Ces notes, qui n'ont pas la prétention d'être complètes, font suite aux différents chapitres que nous avons publiés sur Beaujon, dans le Bulletin de la Société : *Balzac au VIII[e] arrt.*, *Le Palais de la Présidence*, et *La Galerie de M. Beaujon*. — Émile Le Senne avait souvent encouragé ces études sur le célèbre financier. C'est pourquoi nous avons voulu dédier ces lignes à sa chère mémoire en témoignage de notre fraternelle affection.

2. Arsène Houssaye, *Confessions*, T. III.

3. Contrat de mariage de Beaujon, cité par Gust. Labat ; *Recueil des actes de l'Académie nationale des Sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 1906.

où il épousa en 1753 la fille de Louis Bontemps, ancien premier valet de chambre ordinaire du Roi, gouverneur du Palais des Thuilleries, et capitaine des chasses de la Varenne, alors décédé[1]. Beaujon possédait à cette époque un hôtel à Bordeaux, rue du Parlement, valant 60.000 livres, un bien de campagne dans la paroisse de Talence estimé au contrat à la même valeur, des meubles, des tiers intérêts sur quelques navires, et diverses créances dont le total formait une somme de 490.000 livres[2].

Louise-Elisabeth Bontemps le laissa veuf de bonne heure, en 1769, tout à ses plaisirs, et nous avons rencontré notre homme à l'hôtel d'Évreux en compagnie de parasites du beau sexe[3]. A côté de cet hôtel fastueux, Nicolas Beaujon, comme tous les grands seigneurs de l'époque, voulut avoir sa *Folie*. Il acheta d'immenses terrains, au lieu dit la Pépinière du Roi, jusqu'au promenoir de Chaillot et à la barrière de l'Étoile, et fit construire par Girardin sa célèbre *Chartreuse*[4]. Si l'on consulte le plan de Maire, on verra que les jardins Beaujon s'étendaient jusqu'à l'Étoile. La Chartreuse commençait au faubourg du Roule, presqu'en face l'hôpital Beaujon, à l'endroit où se trouve la rotonde, à l'angle des rues Balzac et Berryer. La Chartreuse de Beaujon était une sorte de maison de campagne, avec ménagerie, laiterie et chapelle[5]. Le principal corps de logis avait l'aspect d'un grand pavillon séparé des autres corps de bâtiments. On remarquait à l'intérieur un salon de plan octogonal. Ce salon très décoré renfermait quelques tableaux précieux, dont le catalogue, publié après la mort de Beaujon, contient quelques descriptions[6]. « Le plafond était de M^r^ Bocquet, décorateur des Menus Plaisirs. De cette pièce on passait dans la chambre à coucher, meublée d'une magnifique étoffe jaune. De petits amours peints dans le milieu du plafond, qui était en voussure, paraissaient enlever dans les airs les extrémités de cette étoffe... Un escalier à vis con-

1. *Recueil de l'Acad. des Sciences de Bordeaux*, et D^r^ Fournel, *L'Hôpital Beaujon*. Dentu 1884.
2. Gust. Labat, *op. cit.*
3. *Bulletin du VIII^e^ arrt.* Juillet-Décembre 1910.
4. Il ne faut pas oublier que Beaujon posséda simultanément l'hôtel d'Évreux — auj. l'Élysée — et la Chartreuse. La vente des tableaux dont nous avons donné la liste dans le *Bulletin* précédent, Juill.-Déc. 1914, eut lieu, nous l'avons vu, rue du Faubourg Saint-Honoré à l'hôtel d'Évreux, et comprenait seulement pour une faible partie les œuvres trouvées « dans un petit sallon au Roulle, dans une maison dite La Chartreuse ». — En outre, le contrat de vente de l'hôtel d'Évreux passé entre le Roi et Beaujon le 12 août 1786, réservait à ce dernier la jouissance de l'hôtel sa vie durant. Cf. *Bulletin*, 1910, p. 98.
5. P^cesse^ de Faucigny-Lucinge (V^tesse^ de Janzé), *Financiers d'autrefois*, pp. 210 et 211.
6. Cf. *Bull. du VIII^e^ arrt.* Juill.-Déc. 1914. *La Galerie Beaujon*, p. 122.

NOTA. *Les Billets, pour être reçus aux Bureaux d'entrée, doivent être datés du jour où l'on se présente.*

a. — Vue des Montagnes Beaujon. Lith. d'ENGELMANN.

b. — Billet d'entrée au Jardin Beaujon.

(*Collection Eugène Le Senne.*)

duisait à plusieurs petites pièces très agréables, pratiquées ingénieusement dans les combles. L'une d'elles représentait un bosquet au milieu duquel était placée une corbeille de fleurs renfermant un lit : quatre arbres, dont la verdure s'étendait sur une partie du plafond peint en ciel, semblaient ombrager cette corbeille, et supportaient des draperies suspendues à leurs rameaux. Sur les flots de taffetas des croisées étaient peints de charmants paysages par Mr Sarrazin. La porte par où l'on entrait dans cet endroit délicieux était remplacée par une glace vous laissant ignorer comment on y était parvenu[1]. »

Les petits appartements étaient, on le voit, « galamment ornés[2] ». Beaujon ne s'y ennuyait pas. Son cénacle de femmes l'avait suivi. Provoqué un jour en duel par un officier bretteur et insolent, Beaujon l'invite à dîner dans sa Chartreuse, en cette joyeuse société. « Croyez-vous, Monsieur, lui dit-il à la fin du repas, que l'on s'expose volontiers à quitter tout cela et cinq cent mille livres de rente? Prouvez-moi que vous avez le même sacrifice à faire, et nous nous battrons quand vous voudrez[3]. » L'hôte sourit... il était désarmé.

La Folie Beaujon, d'après Chamfort, aurait été achetée avant le décès du financier, 110000 livres par Mr Durvey pour le comte d'Artois. Renseignement aventuré. Beaujon avait souvent promis au comte de Provence — et non d'Artois — de lui léguer sa Folie. Mais le testament du financier trompa toute attente. La Folie fut vendue au receveur des finances Bergerac.

Beaujon mourut des suites d'une hémiplégie, le 20 décembre 1786. Deux ans auparavant, il avait chargé l'architecte Girardin d'édifier la chapelle dont Mr Babeau nous a savamment entretenus[4]. C'est à cette même époque qu'il avait, sur un terrain de 4 arpents contigu à la Chartreuse, et acheté à cette intention au baron d'Arey, posé la première pierre de l'Hospice du Roule[5]. Le dictionnaire de Jal fait mourir Beaujon le 29 décembre 1799, ajoutant qu'il était décédé rue du Montparnasse nº 1545. Jal signale d'autre part qu'un frère de Beaujon, Messire Nicolas, serait mort en 1787. Le corps de ce dernier aurait été présenté le 3 mars en l'église de la Madeleine, puis transporté dans la chapelle de Saint-Nicolas fondée par lui. L'inhu-

1. Pesse de Faucigny-Lucinge, *op. cit.*
2. Guide de Thiery.
3. Eug. Monnier : La maison de Balzac.
4. *Bull. du VIIIe arrt*, Janv. 1906.
5. L'Hospice du Roule est également l'œuvre de Girardin.

mation aurait eu lieu en présence de M^re^ Nicolas Beaujon du Seilhan, de la paroisse Saint-Sulpice, et de M^re^ Jean Nicolas Beaujon, de la paroisse Saint-Roch. Jal, d'ordinaire si bien documenté, a confondu les deux frères, et pris l'acte de translation du corps de Beaujon pour un acte de décès[1]. Nous avons dit, en effet, que notre Beaujon, celui de l'hôtel d'Évreux et de la Chartreuse, fit édifier par Girardin la chapelle Saint-Nicolas du Roule. Le décès de 1799 ne peut s'appliquer au contraire qu'au frère de Beaujon, celui-là même qui avait signé au procès verbal de 1787 et dont le nom était suivi de la mention « de la paroisse Saint-Sulpice ». On s'explique alors que ce frère de Beaujon, habitant la paroisse Saint-Sulpice, soit décédé rue du Montparnasse, adresse indiquée sur l'acte de 1799. Au contraire Beaujon ayant habité l'hôtel d'Évreux, où eut lieu sa vente après décès, il est naturel qu'il ait été porté d'abord à l'église de la Madeleine, et transfére l'année suivante à Saint-Nicolas. Ainsi s'explique également la date de naissance 1718, que Jal conteste, voulant le faire naître en 1722, sous prétexte qu'étant mort, d'après lui, en 1799, il aurait eu 81 ans, chiffre qui n'aurait point manqué de frapper à cette époque. Si l'on admet au contraire la mort de Beaujon en 1786, rien ne s'oppose plus à ce qu'il soit né en 1718.

Or un document que je dois à l'obligeante communication de notre collègue, M^r^ Pineau, vient établir de façon précise la date de 1786 pour la mort de Beaujon. C'est un article nécrologique, paru dans le numéro de novembre *1786* des Lunes du cousin Jacques, de Beffroy de Reigny[2]. Cet éloge, quelque peu ironique, dédié au fondateur de l'Hospice du Roule, ne laisse aucun doute sur l'identité du personnage. La date de novembre ne doit point nous surprendre. Elle prouve seulement qu'autrefois comme aujourd'hui, les publications paraissaient avec un certain retard, et pouvaient d'un mois sur l'autre parler des morts célèbres. Les lignes du cousin Jacques sont précieuses, puisqu'elles permettent de fixer définitivement l'année où mourut Beaujon, et les louanges ampoulées, décernées au philanthrope, ne laissent guère pressentir le geste de la multitude, qui devait, peu de temps après, jeter ses cendres à tous les vents[3].

1. Gust. Labat qui reproduit, comme Jal, l'acte de 1877 le cite comme acte de translation, *op. cit.* p. 1.

2. Louis Abel Beffroy de Reigny, dit le cousin Jacques. Cf. son portrait par Violet, *Gazette des Beaux-Arts*, Juillet 1911. Un autre portrait de Beffroy se trouve dans son « *Testament d'un électeur de Paris* », Ed. Mayeur an IV.

3. La tombe de Beaujon fut profanée pendant la Révolution.

La mort, dit le cousin Jacques, n'a pas respecté la fortune immense du fameux M. de Beaujon, *qu'on enterre à l'heure même où j'écris ces lignes.* Assurément, si les richesses pouvaient éloigner le moment fatal de notre destruction, aucun particulier de l'Europe ne devait vivre plus longtemps que ce favori de Plutus. Son testament est, dit-on, un monument curieux. Il lègue 30 000 francs à celui-ci, 60 000 à celui-là; une somme enfin, et une somme considérable à tous ceux qui l'ont servi.

Ses libéralités sont sans bornes; mille louis ne lui coûtent pas plus à léguer que vingt écus à d'autres particuliers. Il a fondé un fort bel hospice dans le faubourg du Roule; la bienfaisance, il est vrai, paraît y jouer un moindre rôle qu'un peu d'ostentation, et quoiqu'il ne semble pas tout à fait proportionné à la fortune du fondateur, il n'en est pas moins remarquable.

Peu de pompes funèbres, assure-t-on, qui égalent la magnificence de son convoi, Douze cents pauvres, ayant chacun six livres, deux torches et trois aunes de drap noir, lui servent d'escorte; une affluence de prêtres et une quantité prodigieuse de flambeaux seront comme le dernier hommage que le faste va rendre à l'opulence d'un mortel. Il a fait du bien pendant sa vie, et il laisse des regrets aux infortunés. Ce millionnaire, dont la fortune rapide étonne toujours les personnes même les plus accoutumées à ces sortes de métamorphoses, fut, dans sa jeunesse, simple clerc de procureur.

La bienfaisance, quel qu'en ait été le motif, mérite toujours des éloges. Et, s'il n'était pas difficile à M. de Beaujon, avec des millions de revenus, de faire quelque bien, il ne serait pas difficile non plus, à plusieurs des importants de la terre qui passent leur vie à se divertir, de se souvenir, au moins de temps en temps, des malheurs de leurs semblables. La générosité est devenue un sacrifice méritoire, depuis que le luxe s'oppose à ses progrès, et on a beau dire qu'un riche bienfaiteur ne fait que son devoir, il y a tant de gens qui ne font pas le leur, qu'il faut remercier publiquement ceux qui en ont rempli la partie la plus intéressante.

Voilà qui nous change des allusions jalouses de Bachaumont en ses *Mémoires Secrets*, et ce morceau, malgré son emphase, était curieux à citer.

« La Folie Beaujon, a dit Arsène Houssaye, ne fut plus qu'une épitaphe fastueuse. La véritable épitaphe du financier, c'est l'Hôpital... Voilà qui parle éloquemment : la moralité à côté de la fable ». L'histoire de l'orphelinat, ou Hospice du Roule, devenu l'Hôpital Beaujon, a été minutieusement retracée par le docteur Fournel; on ne saurait y revenir. Mais si l'Hospice du Roule fut la véritable épitaphe du financier, la Folie, la *Chartreuse,* pour mieux dire, ne mourut pas complètement. Elle devait lui survivre sous la figure d'un de ces établissements dont les Tivoli, les Vaux Hall et le Colisée sont des exemples demeurés célèbres, et qui, cent années plus tard, renaîtront sous la forme d'un *Luna Park* on d'un *Magic City,* soi-disant venus d'Amérique ! Ce furent, naturellement, les frères Ruggieri qui se chargèrent d'organiser les fêtes. En 1801, Ruggieri l'aîné ouvrit le *Jardin Beaujon.* Il y donna, en cette seule année,

des danses, des illuminations, et une pantomime pyrotechnique : *Télémaque dans l'île de Calypso.*

En 1817, on y établit les *Montagnes françaises*[1], concurrence des Montagnes russes, importées de Saint-Pétersbourg, qui furent créées un an plus tôt, à la fin de 1816. Un vaudeville joué au théâtre des Variétés, sous le titre des « Montagnes russes », avait commémoré cet événement. Un second vaudeville, interprété sur la même scène, et représenté pour la première fois le 12 juillet 1817, célébra l'ouverture des *Montagnes françaises*[2].

Plus tard, nous dit la préface de cette amusante satire, d'autres établissements de ce genre se formèrent dans tous les quartiers de la capitale. On vit s'élever, au sein de Paris, des montagnes suisses, illyriennes, égyptiennes... Enfin, vinrent de riches capitalistes qui, sur l'emplacement des anciens jardins Beaujon, bâtirent les *Montagnes françaises.* Plusieurs millions furent dépensés dans ces immenses constructions ; il était impossible de rien voir de plus élégant et de plus magnifique que cet édifice, offert par la mode aux caprices parisiens. Ce fut à l'occasion de cette lutte, de cette rivalité de Montagnes, que fut composée cette pièce.

Après vingt-cinq ans de combats et de victoires, tout ce qui rappelait nos anciens succès, tous ceux surtout qui y avaient contribué étaient l'objet de tous les hommages. De là cette considération, ce respect dont jouissaient nos soldats. Ainsi, des jeunes gens qui n'avaient jamais été à nos armées, des commis marchands qui sortaient de leurs magasins paraissaient dans toutes les promenades avec des moustaches et des éperons. Ce n'était là qu'un léger ridicule, mais, comme tout ridicule est justiciable de la comédie et du vaudeville, nous introduisîmes dans le *Combat des Montagnes* une scène où M. Calicot, commis marchand, est pris pour un militaire[3]. Cette scène, fort médiocre et très peu développée, mit tous les magasins de Paris en hostilités avec les Variétés. Plusieurs fois, le théâtre fut assiégé dans les règles, et des combats sanglants furent livrés... Cette guerre qui, pendant plusieurs jours, mit tout Paris en émoi, est restée dans la mémoire des vieux habitués, sous le nom de *Guerre des Calicots.*

Voilà certainement un contre-coup inattendu de la création des Montagnes françaises, un incident suscité par une scène que l'auteur lui-même qualifie de « fort médiocre ». Nous avons cité cette préface, parce qu'elle résume assez bien, avec un à-côté pittoresque du sujet, l'origine de ces Montagnes. Une gravure de l'époque nous

1. Le 1er juillet 1817, un banquet fut offert aux journalistes par les directeurs des *Promenades aériennes du Jardin Beaujon.* L'ouverture eut lieu le 8 du même mois. (Renseignement dû à l'obligeance de M. Vuaflart.)

2. *Le Combat des Montagnes ou la Folie Beaujon, Folie-vaudeville en un acte,* d'Eug. Scribe et H. Dupin.

3. C'est l'origine du nom de *Calicot,* donné aux commis de nouveauté. Les mêmes auteurs crurent devoir excuser leur critique, et le firent très spirituellement dans une pièce nouvelle : *Le Café des Variétés,* représenté sur ce théâtre le 5 août 1817 « à l'occasion du combat des Montagnes ».

LE COMBAT DES MONTAGNES ou LA FOLIE BEAUJON.

(Collection E. de Crauzat.)

apprend qu'un mécanisme ingénieux faisait monter les wagonnets au sommet de l'édifice, d'où ils redescendaient en courbes gracieuses, à la vitesse vertigineuse, — nous sommes en 1817 ! — de quinze lieues à l'heure. Les personnes que cet excès de vitesse pouvait effrayer, ajoute la légende, avaient accès par un escalier « doux et élégant » à la partie supérieure du monument, d'où l'on jouissait d'un merveilleux panorama.

Le divertissement des Montagnes françaises ne fut point seulement envisagé par les contemporains comme un plaisir vulgaire et un moyen de distractions. En 1821, dans un opuscule intitulé : *Promenades aériennes ou Montagnes françaises, considérées sous le rapport de l'agrément et de la santé*, le docteur F.-F. Cotterel, s'efforça de nous démontrer que ce divertissement était également hygiénique[1]. L'ouvrage contient, en outre une description détaillée de l'établissement Beaujon. « Grâce à l'éclairage qui lui donne toute la sécurité désirable, dit l'auteur, la contre-allée qui s'étend de la place Louis XV au Jardin Beaujon, et que maintenant on appelle le *Chemin des Montagnes* devient pour la bonne société le Coblentz et le Gand à la mode[2], et pour les marchands, les jours de fête à Beaujon, un jour de foire. »

Lorsqu'on avait franchi les deux pavillons qui formaient l'entrée principale sur l'avenue des Champs-Élysées[3], les Montagnes françaises se présentaient de profil comme un vaste cirque. Celui-ci était percé d'un triple rang de portiques, en style d'aqueduc, à travers lesquels on apercevait des masses de verdure. D'un pavillon, ou tour carrée de cent pieds de haut, et placé à la circonférence, partaient, en se développant de droite et de gauche, en plan incliné, deux montagnes ou rampes latérales et circulaires, construites en bois. Celles-ci décrivaient une sorte de courbe ovale, d'une surface de 300 toises ou 800 pieds.

Chacune des rampes était garnie d'une double rainure, où les

1. Impr. de A. Belin, rue des Mathurins. S. J., Hôtel de Cluny.

2. Parties du boulevard voisines du quartier de la Chaussée-d'Antin, où l'on vient respirer la fraîcheur des soirs d'été. *Note de Cotterel.*

3. Une entrée particulière sur la rue de l'Oratoire, nous apprend Cotterel, était spécialement destinée aux personnages les plus distingués qui voulaient garder l'incognito, et à ceux qui arrivaient à cheval. Des jockeys de confiance recevaient les chevaux par numéro, les conduisaient et les soignaient aux écuries jusqu'au départ de leurs maîtres, qui ne devaient aucune rétribution.

Des billets de faveur étaient distribués aux *dames*, comme de nos jours encore, dans les établissements similaires. La carte d'entrée sur papier rose était ornée d'un char aérien où siégeait une Folie.

roues des chars s'engrenaient, sans pouvoir dévier, et d'une galerie de pourtour, ou trottoir parallèle, pour les promeneurs. Les rampes descendantes « après quelques ondulations destinées à ralentir ou accélérer la course des chars, venaient finir horizontalement sur le plateau, où une estrade, en forme d'amphithéâtre, permettait de jouir du spectacle des courses et des divertissements variés ». Beaujon était, au dire de la notice, le seul établissement où l'on fût en mesure de procurer aux amateurs le plaisir des Promenades aériennes par excellence, en leur offrant le spectacle d'un ballon captif où ils pouvaient accompagner l'aéronaute « dans ses excursions hyperborées ».

C'est de ce ballon captif, dont parlera si méchamment le malicieux Champenois, auteur des *Adieux à la Folie Beaujon* :

> Que vois-je! Un vieux lambeau flottant sur un bâton
> Voudrait se déployer, s'arrondir en ballon.
> Il retombe sans cesse... Un bras infatigable
> Autour de lui s'escrime, et du gaz inflammable,
> Il prétend le gonfler à nos yeux attentifs.
> . . . . . .
> En dépit de la main qui s'obstine à souffler,
> L'indocile ballon refuse de s'enfler.

Nous reviendrons plus loin sur cette satire.

Du point où se réunissaient, en bas, les deux montagnes latérales, s'élevait en plan incliné jusqu'au belvédère, sur un angle de vingt degrés, une montagne droite ou rectiligne, dite montagne ascendante ou médiale. Cette montagne, large de vingt-cinq pieds, et longue de 450, portait deux coulisseaux bordés de crémaillères, et garnis de doubles tresses où s'accrochaient les chars par des anneaux fixés de distance en distance. Un manège au mécanisme ingénieux, mis en mouvement par des chevaux, et dû à l'invention de M. Delaunay, permettait l'ascension des chars[1]. On parcourait, en vingt secondes, près de 200 pieds.

Les chars à deux places, fort élégants, ornés, pour la plupart, de sujets mythologiques, promenaient les voyageurs et les maintenaient, à la montée comme à la descente, dans une situation horizontale. On ne bouclait pas encore la boucle! Tout était prévu pour

1. C'est à Delaunay que l'on doit le coulage de la colonne de la place Vendôme, des ponts de fer des Arts et du Jardin des Plantes. *Note de Cotterel.*

assurer la sécurité des amateurs, et pour que le char, pendant l'ascension, ne puisse retomber sur lui-même. Une double tresse le retenait, et, en admettant que les deux tresses vinssent à se rompre toutes deux à la fois, une chambrière en fer, attachée derrière le char, l'arrêtait en se fixant dans les dentelures en crémaillères des plates-bandes, empêchant tout recul. Un timon, sorte de gouvernail mobile, permettait de modérer à volonté, de ralentir ou de suspendre la marche.

Dans le Vaudeville de la Folie Beaujon, dont nous avons parlé plus haut, un médecin et un chirurgien venaient offrir leurs services pour soigner ceux qui s'exposaient aux promenades aériennes. On les désabusait aussitôt. Ces précautions n'empêchèrent point, d'ailleurs, un accident mortel de se produire, le 30 juin 1818. La chute d'un char, qui se renversa, causa la mort de deux personnes[1]. Un premier accident de même nature était survenu le 8 octobre de l'année précédente : un homme et une femme nommée Sauveur furent blessés, cette dernière assez grièvement[2]. Cet accident donna lieu à un curieux procès M^lle^ Henriette Sauveur réclamait aux entrepreneurs des Montagnes Beaujon, les S^rs^ Brizont et Reinhard, une somme de 12 000 francs pour dommages et intérêts. Les entrepreneurs prétendirent que la D^lle^ Sauveur était seule responsable, parce qu'elle avait voulu monter sur un char d'essai, malgré les avertissements qui lui furent prodigués. Le tribunal donna raison aux entrepreneurs « attendu que l'accident ne pouvait être imputé qu'à la D^lle^ Sauveur elle-même[3]. » Celle-ci ne se tint pas pour battue, et l'affaire se termina par un arrangement amiable[4].

Que de randonnées folles ont parcouru ces chars « confidents et muets témoins de tant d'émotions douces » ! Que de cris joyeux et d'éclats de rire ont dû surmonter le bruit des chariots, dans les envolées subites des chapeaux de femmes arrachés par le vent, et des cheveux mis en désordre, tandis que le mari galant serrait par la taille sa compagne effrayée !

1. MM. Paul d'Ariste et Maurice Arrivetz, dans leur ouvrage sur les « Champs-Élysées », attribuent cet accident à la rupture d'une roue, et disent qu'un colonel russe aurait été au nombre des victimes. Nous donnons ici la version de Claude Ruggieri.

2. Claude Ruggieri, *Précis historique sur les fêtes, les spectacles et les réjouissances publiques*. Paris, 1830. Sur les artificiers Ruggieri et leur famille, cf., Lucien Lazard : Deux jardins disparus, le Jardin Ruggieri et le jardin du Delta. Bull. de la Soc. *Le Vieux Montmartre*, 1912, p. 138.

3. *Le Moniteur*, 31 décembre 1817.

4. *Id.*, 31 juillet 1818.

Du belvédère on découvrait le tableau de Paris, la promenade des Champs-Élysées dont le jardin semblait faire partie. L'exhaussement du terrain au-dessus du niveau primitif avait seul coûté à M. Beaujon dix-huit cent mille francs. Ce belvédère était couronné d'un phare. Des pelouses, des tapis de verdure, des bouquets d'arbustes exotiques invitaient à la promenade, des cabinets de charmilles ménageaient d'agréables surprises, tandis qu'un restaurant, tenu par Bussière, réjouissait les gourmets[1].

Cotterel, dans sa plaquette, nous donne en outre quelques considérations sanitaires sur les Promenades aériennes, affirmant que plusieurs malades paralysés, qui l'avaient consulté à ce sujet, en avaient éprouvé des effets si salutaires qu'ils y étaient revenus souvent, se bornant d'abord aux courses ascendantes et arrivant par degrés à la course totale. « Le plaisir, ajoute-t-il, est le baume de la santé, comme la santé est le baume de la vie. » Et dans le style exagéré de l'époque, avec des considérations sur le corps humain « assemblage de liquides et de solides », et « le poids de l'air ambiant sur notre surface cutanée », remontant au traité de l'air, des eaux et des lieux d'Hippocrate — ah! passons au déluge! — le bon docteur s'efforce de démontrer que les Promenades aériennes sont, dans la plupart des cas, non seulement un moyen d'affermir et de conserver la santé, mais aussi de la rétablir. Chemin faisant, on y trouve quelques recommandations sur les médicaments alors en vogue : les grains de santé du docteur Franck et le vin de Séguin. Que ces réclames viennent-elles faire dans cette galère, ou mieux dans ces chars aériens? Ce sont encore certaines allusions aux médecins à la mode, à l'enchanteur Alibert, le médecin des dames, qui plonge ses malades dans les eaux minérales factices de Tivoli ou de la Pompe à feu. « Nous osons, s'écrie Cotterel, enchérir sur ce célèbre médecin... ; nous baignons nos dames dans l'air, ce qui vaut mieux que de les condamner par le mauvais temps à frotter leur bonheur du jour, leurs chiffonniers, leurs commodes, ou même leurs parquets. » L'air! milieu huit cents fois moins dense et plus léger que l'eau, dit l'auteur. Mais ce dernier ne désespère pas de voir « les Naïades et les Zéphyrs » se donner rendez-vous aux Promenades aériennes, idée que, de nos jours, réaliseront les Water-Chutes.

1. Au temps de la Chartreuse, une salle du rez-de-chaussée avait été surnommée par Beaujon le Salon des Lilas, à cause des lilas peints à fresque qui la décoraient.

Lithographie de Lasteyrie. — (*Collection E. de Crauzat.*)

La médecine va devenir « une médecine aérienne couleur de rose ». La marche des chars facilite la circulation des organes abdominaux. Elle était recommandée aux valétudinaires, et l'attention du propriétaire de l'établissement avait été jusqu'à se munir de coussins « pour les personnes qui en faisaient un usage habituel ». Cette marche était également salutaire aux femmes névrosées ou indolentes, aux personnes menacées de coups de sang. Par contre, les poitrines délicates, les personnes atteintes d'affections anévrismales devaient s'en abstenir. L'exécution de l'établissement, ajoute Cotterel, avait été dirigé par M. de Liège, jeune architecte, auteur des bains de la Chaussée-d'Antin, et M. Delaunay, ingénieur-mécaniste[1].

Monsieur, frère du roi, voulut visiter une première fois les Montagnes, incognito, et se vit refuser l'entrée par le cerbère, un vieil invalide, qui demeura tout confus, quand le prince se fit reconnaître lors d'une seconde visite. La duchesse d'Angoulême y vint également. On lui offrit un bouquet avec ce quatrain de mirliton :

Un sourire de vous, Princesse magnanime,
Vient de nos monts audacieux
Exhausser l'orgueilleuse cime
Et la porter jusqu'aux cieux.

Et comme une personne de sa suite lui proposait de porter son bouquet, Madame eut ce mot aimable : « Je vous le prête, mais non les vers, j'y tiens beaucoup ! »

La première année des Promenades aériennes fut clôturée par deux belles fêtes et des feux d'artifice exécutés par Claude Ruggieri. L'année suivante — 1818 — vit la foule se porter au nouvel établissement. L'exploitation des Montagnes continua jusqu'en 1824, mais elle ne paraît pas avoir eu toujours le succès que leur accorde Ruggieri et que laisse entrevoir le livre de Cotterel. Une petite plaquette sans date, publiée à Châlons, chez Boniez Lambert, imprimeurs rue de Brebis, n° 13, renferme *les Adieux d'un Champenois à la Folie-Beaujon*, Montagnes françaises, au sortir de la fête extraordinaire annoncée le 25 septembre.

1. Sic.

Ce Champenois n'est guère enthousiasmé :

O ciel ! que la folie est parfois ennuyeuse !
Aujourd'hui, sur la foi d'une affiche pompeuse,
Je brûle de courir à ce jardin vanté
. . . . . .
J'entre. Dieux ! Quel dézert !
Des couples ennuyés errant comme des ombres
Bâillaient nonchalamment sous des bocages sombres.
. . . . . Allons gravir ce mont.
Quoi ! pour le visiter, il faut payer encore !
Sans rouvrir sa bourse, on ne peut faire un pas...
Hâtons-nous de grimper sur un mont d'où la vue
De cette ville immense embrasse l'étendue.
Quels plaisirs ravissants l'affiche nous promet !
Chacun attend son tour, brûlant d'impatience
. . . . . .
Laissons rouler ces chars ; ils nous rompent la tête ;
. . . . . Descendons au jardin.
Observons ce café qui me frappe en passant.
Il appelle la foule, et je n'y vois personne.

Il gémit ensuite sur les sons importuns de « ménétriers engourdis »,

Orchestre mal payé, surtout par les bravos.

Il regrette encore :

Ce joyeux Tivoli
Que la nature et l'art ont si bien embelli.
Dans ce morne jardin, oh ! quelle différence,
Le dégoût suit déjà la froide indifférence.
. . . . . .
La montagne en travail enfante une souris.
Pour moi, qui poursuivais un plaisir aussi mince,
Dans un char léger je revole en province.
De m'être déplacé tout honteux et confus,
Jurant bien que Beaujon ne me reverra plus.

Le tout est signé Claude Simplet et contresigné : Corda.

En 1824, le jardin disparut. Les Montagnes n'avaient eu que sept années d'existence, et Ruggieri avait continué jusqu'à la clôture à donner ses feux d'artifice. Le dictionnaire de Beraud et Dufey, publié en 1825, nous apprend qu'à cette époque, la partie aménagée en jardin public appartenait à M. Moreau, entrepreneur de l'éclairage des rues de Paris. L'autre partie : jardin anglais, belvédère et anciens bâtiments, était la propriété de la famille Vandenberghe. De 1825 à 1850, le domaine de Beaujon fut morcelé, et des constructions s'édifièrent, sous le patronage d'une société. Les rues Chateaubriand, Lord Byron et Fortunée, furent ouvertes, — cette dernière ayant pris le nom d'une des sociétaires, Mme Hamelin[1]. L'hôtel proprement dit fut ensuite habité par Gudin, le peintre de marines, et par le marquis de Bercy[2]. Nous avons vu comment Balzac avait acheté un petit coin de terre à la Chartreuse et y était venu mourir, tout près de la chapelle Saint-Nicolas qui constituait pour le romancier un des charmes de sa modeste habitation[3].

« J'ai la maison de monsieur Beaujon, disait Balzac mourant à Victor Hugo, j'ai la maison, moins le jardin, mais avec la tribune sur la petite église du coin de la rue. J'ai là, dans mon escalier, une porte qui s'ouvre sur l'église. Un tour de clef, et je suis à la messe. Je tiens plus à cette tribune qu'au jardin. » Et Victor Hugo ajoute dans ses *Choses Vues :* « *Balzac* fut d'abord exposé dans la chapelle Beaujon, et il passa par cette porte dont la clef lui était à elle seule plus précieuse que tous les jardins-paradis de l'ancien fermier général. » Victor Hugo commet ici une légère erreur. Beaujon ne figure pas sur la liste des fermiers généraux dressée par le baron Pichon et publiée par Paul Eudel.

1. Cf. dans *Paris qui s'en va* une fort belle eau-forte de Léopold Flameng sur le *Cèdre de Beaujon* et l'atelier de Gigoux. Le catalogue de Noël Charavay — juillet 1916 — signale parmi les autographes une pétition des habitants du quartier Beaujon, août 1850, pour demander que le nom de la rue Fortunée soit changé en celui de Balzac. Parmi les signataires figurent le peintre Gudin et le surintendant des Beaux-Arts de Nieuwerkerke.

2. L'aimable autorisation de M. Leblanc-Barbedienne nous permet de reproduire un curieux tableau de Louis Cabat, exposé au Salon de 1834, et représentant les jardins Beaujon. Ce tableau fit partie de la collection de la duchesse d'Orléans et de la collection Deforge. Il a figuré au Pavillon de la Ville de Paris, en 1900. L'œuvre de Cabat, sur les jardins Beaujon, « reproduit un des terrains en friche où l'abandon laissait alors tomber « les parcs splendides du richissime banquier de l'ancien régime. Elle a marqué dans les « annales du siècle dernier ». Elle a fait l'objet d'une étude de M. Prosper Dorbec dans la *Gazette des Beaux-Arts*, avril 1909, et a été signalée par M. Vuaflart dans le *Bulletin de la Société d'Iconographie parisienne*, 1910.

3. C'est aujourd'hui, transformée et presque méconnaissable, la propriété de la baronne Salomon de Rothschild. Cf. notre étude sur Balzac à Beaujon. *Bull. du VIIIe arrondissement.*

Simple attirance, ou coïncidence de faits, comme l'Histoire se complaît à nous en offrir : Balzac repentant, Balzac venant expirer dans les sentiments religieux, à l'ombre de cette même chapelle que Beaujon, l'auteur de la Folie, avait fait édifier près de sa Chartreuse, à l'heure du retour à Dieu, Balzac, qui se complut à étudier la vie de province et la vie de Paris, à composer tant de personnages symboliques dont les figures complexes demeurent à jamais pour fixer d'un nom telle ou telle classe d'individu, Balzac qui sut incarner dans chacune de ses créations le prototype de nos travers ou de nos manies, Balzac fatigué d'avoir si bien disséqué l'existence, vient apprendre à mourir dans le logis d'un de ces personnages qui ont si bien vécu.

Et il est curieux de voir que le dernier habitant du domaine de Beaujon, de ce Beaujon qui fut tour à tour financier, constructeur de Folie, et fondateur d'édifices pieux, de ce domaine qui connut tant de vicissitudes et de fortunes diverses, fut précisément l'auteur de la *Comédie humaine*.

PAUL JARRY,

Secrétaire Général du Vieux-Montmartre,
secrétaire adjoint de la Soc. Hist. du VIII[e] arrt.

LOUIS CABAT. — LES JARDINS BEAUJON

Salon de 1834.

(*Collection Leblanc Barbedienne.*)

Notes bibliographiques

sur les Romans intitulés

Le Cimetière de la Madeleine

Il existe une catégorie d'ouvrages dont le titre fallacieux est très souvent, pour les travailleurs comme pour les collectionneurs, la cause de bien amères déceptions. Celles-ci n'auront pas de grands inconvénients si la trouvaille, suivie d'une acquisition inconsidérée, a été faite sur les quais, pour quelques sols; l'acheteur en sera quitte pour expulser au plus vite le bouquin, afin de ne pas encombrer inutilement ses rayons. La leçon lui profitera peut-être et il ne s'en rapportera plus, dorénavant, aux promesses trompeuses de la première page d'un livre qu'il aura omis d'examiner suffisamment.

Le mécompte sera évidemment plus grave — parce que plus douloureux pour sa bourse — si l'acquéreur s'est laissé tenter par l'annonce d'un catalogue trop sommairement rédigé, si le libraire a omis de transcrire quelque sous-titre « sauveur » ou a négligé d'expliquer la nature et le contenu du livre annoncé. Faisons-en l'aveu bien sincère : collectionneurs, mes frères en bibliophilie, quel est celui d'entre nous qui n'a pas connu ces petits ennuis? Celui-ci, amateur de livres relatifs à la ville de Sens, a acheté, les

yeux fermés, les *Matinées sénonoises* de l'abbé Tuet[1] et s'est aperçu trop tard que ce n'était qu'un recueil de proverbes. Celui-là, qui prétend posséder tout ce qui concerne Paris, a acquis avec trop d'empressement les *Nuits parisiennes*[2], compilation qui n'a aucun rapport avec l'histoire de la Capitale. Un autre a eu l'idée d'entreprendre la collection des pièces de théâtre dont le titre donne à penser qu'elles présentent quelque intérêt dans une bibliothèque spécialement *parisienne* : il s'est bien vite aperçu de l'inanité de son projet. D'abord, ces pièces sont innombrables, ensuite il faut convenir que, si dans l'ensemble elles constituent une collection de curiosités, il n'y a rien ou presque rien à en tirer au point de vue documentaire ou historique[3].

Nous n'avons pas l'intention de dresser ici une *Bibliographie des livres peu utiles;* aussi bien, nous nous en tiendrons à ces exemples qui suffiront, pensons-nous, pour signaler aux débutants un piège trop souvent tendu sous leurs pas.

La littérature romancière n'est pas moins féconde en titres trompeurs que la littérature théâtrale, et on ne doit pas moins s'en défier. Par-ci, par-là, quelques traits de mœurs, je le veux bien, mais comme histoire ou description, que d'erreurs et que d'anachronismes ! Quel fatras encombrant et inutile ! Qu'il s'agisse de la Tour Saint-Jacques ou du Café de Paris[4], collectionneurs amis, défiez-vous, abstenez-vous, sous peine d'aller beaucoup plus loin que vous l'auriez voulu, et sous peine aussi d'être bientôt débordés[5].

1. *Matinées sénonaises, ou Proverbes français...* Paris, Née de La Rochelle, 1789. In-8°. Anonyme; par l'abbé J.-C.-F. Tuet.

2. *Les Nuits parisiennes, à l'imitation des* « Nuits attiques » d'Aulu-Gelle *ou Recueil de traits singuliers... Nouvelle édition corrigée et augmentée.* Aux Deux-Ponts, et se trouve à Paris, chez Lacombe, 1771. 2 vol. Petit in-8°. Anonyme; par A.-A. Chomel. La première édition a paru en 1769.

3. Que l'on fasse une exception pour des pièces telles que *La Place Royale*, de Corneille (1637), *La rue Saint-Denys*, comédie de Charles de Champmeslé (1682) ou pour le *Ballet des rues de Paris* (anonyme, s. d. [vers 1645]), je l'admets parfaitement; ce sont des raretés qui, si vous avez la chance de les trouver, vous coûteront beaucoup d'argent, mais ne sont pas encombrantes. Mais pour les pièces modernes, c'est très différent; il y en a trop. Depuis *Une Matinée du Pont-Neuf* (1806) jusqu'à *La Terreur du Sébasto* (1906) ou *Don Juan de Montmartre* (1907), en passant par *La Tour de Nesle* (1832) ou *La Rue de la Lune* (1843), on en compterait des centaines; disons plutôt des milliers.

4. *La Tour Saint-Jacques*, par le Dr Clément-Jules Briois (1864). — *Chroniques du Café de Paris...* (par Léon Guérin et J.-G. Cappot, dit Capo de Feuillide; 1833).

5. Il y a, naturellement, de rares exceptions qui viennent confirmer la règle. On trouve, par exemple, dans les romans de Balzac des descriptions qui sont de véritables documents; qu'il s'agisse de Paris ou de la province, tout lecteur en âge d'évoquer des souvenirs datant de cinquante ou soixante ans, peut en affirmer la sincérité et la précision. Telle page de *La Femme de trente ans* ne nous dépeint-elle pas très exactement les élégances de la rue de Casti-

C'est cependant d'un roman que je viens entretenir les lecteurs de ce recueil, auquel une indulgente amitié m'a convié à collaborer; roman soi-disant historique, aussi insipide qu'insignifiant, mais dont l'histoire littéraire présente quelques détails curieux : *Le Cimetière de la Madeleine*. Des trois ouvrages publiés sous ce titre, deux ont été signalés jadis par notre confrère et ami M. Eugène Le Senne[1]; tous les trois sont des exemples frappants de l'inutilité des livres d'imagination, au point de vue historique et documentaire.

C'est Regnault-Warin qui eut le mérite — si mérite il y a — de cet intitulé macabre. Voici le titre exact et la description de l'édition originale :

a) — Le cimetière || de || la Madeleine, || par J.-J. Regnault-Warin, || auteur de « Roméo et Juliette », « La Caverne || de Strozzi », etc. || [*Épigraphe tirée de la 7e « Nuit », de Young.*] || Avec gravures et musique. || Paris, Lepetit jeune, libraire, Palais du || Tribunat, galeries de bois, n° 223. || [An] 8 (1800)-[an] 9 (1801). 4 vol. In-12.

Le tome premier (2 ff. de titres, 232 pages et 1 gravure) est daté de l'an 8-1800 (*sic*); le deuxième (2 ff. de titres, 239 pages et 1 gravure) porte la même date; le troisième (2 ff. de titres, IV-216 pages et 1 gravure) est daté de l'an 9-1801 (*sic*); le quatrième (2 ff. de titres, 200 pages et une gravure) porte la même date. Les quatre pages liminaires, placées en tête du 3e volume et numérotées en chiffres romains contiennent un *Avertissement de l'auteur* relatif aux tribulations que lui attirèrent son livre, et sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure. Les « romances » annoncées sur le titre sont peut-être celles qui sont disséminées dans l'ouvrage, mais je n'ai jamais rencontré d'exemplaire de *Cimetière de la Madeleine* contenant des pages de musique. Cette « musique » était probablement du compositeur Dennery[2] et a, sans doute, été publiée à part, en petit format, ainsi que c'était la mode à cette époque.

glione, de la rue de Rivoli et du Jardin des Tuileries? Telle autre, dans le même roman ne nous donne-t-elle pas les détails les plus pittoresques sur l'ancien boulevard des Gobelins et sur les bords de la Bièvre? Sur ce dernier point, on voudra bien accepter le témoignage de l'auteur de ces lignes, qui, dans sa première enfance, a pu encore voir ces parages tels que Balzac les avait décrits.

1. *Bulletin de la Société historique et archéologique du VIIIe arrondissement de Paris*, 2e année, 1900, p. 129.

2. Cf. M. Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, t. III, n° 12437.

Les gravures, d'une exécution médiocre, paraissent avoir été exécutées d'après les dessins de Chaillou, ou de l'un de ses élèves [1]. Elles sont, du reste, d'une extrême banalité et n'ont aucun intérêt documentaire. Quant à l'affabulation de l'ouvrage, elle est des plus nulles, et le texte ne l'est pas moins. M. Eugène Le Senne [2] en a donné un excellent résumé et nous n'insistons pas, notre confrère et ami ayant suffisamment démontré qu'il n'y a rien d'utile à tirer de cette soi-disant conversation entre l'auteur et l'abbé Edgeworth, non plus que des différentes élucubrations placées à la suite. L'ouvrage eut cependant un certain succès, puisque l'éditeur n'hésita pas à en donner une seconde édition à bon marché :

aa) — Le Cimetière || de la || Madeleine || par J.-J. Regnault-Warin, || Auteur de « Roméo et Juliette », « La || Caverne de Strozzi », etc. || [*Épigraphe tirée de la 7e « Nuit », de Young.*] || Avec gravures et musique. || A Paris, || chez Lepetit jeune, libraire, palais || du Tribunat, galerie de bois, || n° 223. || An ix-1801. 4 vol. In-18.

Les quatre volumes de cette édition portent la date : an ix-1801. Le premier a 2 ff. de titres, 231 pages et 1 gravure; le deuxième, 2 ff. de titres, 236 pages et 1 gravure; le troisième, 2 ff. de titres, 208 pages et 1 gravure; le quatrième, 2 ff. de titres, 172 pages et 1 gravure. En examinant un exemplaire conservé dans la première brochure, j'ai cru constater que le feuillet de titre, dans le premier volume, était un carton. Si cette remarque est exacte, on s'explique difficilement ce qu'il faut en conclure? Les gravures sont de très mauvaises copies (réduites) de celles qui ornent (!) la première édition.

J'avais pensé que le roman de Regnault-Warin avait pu être, dès l'origine, traduit en anglais ou en allemand, comme le furent beaucoup d'ouvrages similaires; malgré mes recherches, je n'ai pu découvrir de traduction ni en l'une, ni en l'autre langue. Mais trente ans plus tard, il en a été imprimé, à Paris, une traduction espagnole :

ab) — El cementerio || de || la magdalena || por || J.-J. Regnault-Warin. || Edicion corregida y aumentada con un resúmen ||

1. H. Cohen, *Guide de l'amateur*, 5e édition, 1887, col. 495.
2. Dans l'étude citée plus haut.

Voila la poußière de quelques uns des maitres du monde.

Le Cimetière de Mousseaux
par l'auteur du cimetière de la Madeleine

Gravures extraites des ouvrages de Regnault Warin.

de las vidas de Luis XVI, de Mad. Isabel, || de la duquesa de Angulema, de Luis XVIII, || de Carlos X, de los duques de || Angulema y de Berry, || por D. Vicente Salva. || Mejico, en la librería de Galvan, || portal de Augustinos. || 1833. || 4 vol. In-18.

Le verso du faux-titre porte cette mention : *Se vende in Paris, en là Libreria hispano-americana, calle de Richelieu, n° 60. — Paris, imprenta de Demonville, calle Cristina, n° 2.*

Le premier volume a XVII-324 pages; le deuxième, 226; le troisième, 261; le quatrième, 264 (y compris les pages contenant des annonces d'autres publications). L'exemplaire que j'ai sous les yeux ne renferme pas de gravures; cependant, si j'en crois *La France littéraire* de Quérard, il en faut une en tête de chaque volume.

Il paraît que cette édition espagnole, imprimée à Paris pour un libraire de Mexico, avait été précédée de deux autres qui avaient été imprimées en Espagne et dans lesquelles plusieurs passages avaient été supprimés.

Le succès de l'ouvrage de Regnault-Warin, dû surtout, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, à l'attrait du fruit défendu et à une réclame savante, suscita des imitateurs dont les élucubrations ne valent pas mieux que le modèle. Nous devons préciser la description bibliographique de ces écrits avant d'en venir à l'anecdote littéraire qui concerne le prototype dont ils égalent la médiocrité.

b) Le || cimetière || de || la Madeleine. || Par l'Auteur de « Maria » et d' « Antoine || et Jeannette. » || [*Épigraphe tirée d'Horace.*] || Paris, Roux; Billois, an IX-1801. 2 vol. In-18.

Le tome I a 2 ff. (faux-titre et titre), XVI pages (*Avertissement des éditeurs*) et 138 pages; le second 2 ff. (faux-titre et titre) et 163 pages. Attribué par Barbier et par Quérard à F.-J. Villemain d'Abancourt. Au verso du faux-titre, annonce de deux ouvrages : « Sous presse : *Les Tombes de Mousseaux*[1], pour faire suite au *Cimé-*

1. Je ne connais aucun ouvrage sous ce titre, mais il existe un roman anonyme intitulé : *Le Cimetière de Mousseaux* (Paris, Roux, an IX-1801, 2 vol. in-18) que n'ont cité ni Barbier, ni Quérard. Il faut probablement l'attribuer aussi à Villemain d'Abancourt, contrairement à l'avis de Guillaume Fleischer; celui-ci a enregistré la publication comme anonyme page 505, n° 351 de son *Annuaire de la librairie* (an X-1802), mais dans la *Table* du même volume, p. 723, il l'attribue à Regnault-Warin. Le nom du libraire-éditeur énoncé sur le titre de chacun des romans indiqués ci-dessus donne à penser que Fleischer s'est trompé; l'attri-

tière de la Madeleine. — Berthe et Richemont, nouvelle historique. »

Nous avons ici l'histoire des amours de Henri de Semanville et de Rose de Gernance. Rose meurt et est enterrée au cimetière de la Madeleine. Même fadeur de style, même absence d'intérêt que dans l'ouvrage de Regnault-Warin; hélas! nous ne serons pas plus heureux avec le troisième « cimetière » dont voici le titre :

c) — Le cimetière || de || la Madeleine; || par M***. || A Paris, || chez les marchands de nouveautés. || An neuvième. || Petit in-12. 129 pages. Une gravure.

Anonyme non dévoilé jusqu'ici, ni par Guillaume Fleischer qui a cité ce livre dans son *Annuaire,* p. 505, n° 350, ni par le *Catalogue de l'Histoire de France* où ce livre a été enregistré, t. VIII (1863), p. 536, n° 7731, ni par Tourneux, ouvrage cité, t. III, n° 12435, ni par E. Le Senne, étude citée, p. 130. Ce roman est aussi insipide que les autres et est, comme eux, écrit dans un sens royaliste. Il suffira, pour le distinguer des autres, de constater que l'auteur place le début de son roman en 1787, que le héros se nomme Saint-Julien et que l'héroïne porte le prénom d'Amélie. Peut-être ce livret pourra-t-il trouver grâce devant le jugement des collectionneurs, à cause de la gravure qu'il renferme. Elle est un peu moins mauvaise que celles qu'on rencontre habituellement dans ce genre de publications et représente la reine Marie-Antoinette conduite à l'échafaud dans une charrette. Cette gravure n'est pas signée.

Maintenant qu'est établie, avec autant de précision que possible, la bibliographie des différents romans publiés sous ce titre : *Le Cimetière de la Madeleine,* revenons à Regnault-Warin, l'inventeur de cette déplorable littérature.

Jean-Baptiste-Joseph-Innocent-Philadelphe Regnault-Warin, né en 1771 et mort misérablement à Paris, à l'hôpital de la Pitié, en 1844, eut une existence agitée et par certains côtés assez mystérieuse. Il débuta fort jeune dans la carrière des lettres; tour à tour révolutionnaire quand il était simple journaliste, attaché ensuite à l'administration militaire, émigré pendant la période la plus aiguë

bution du *Cimetière de Mousseaux* à Villemain d'Abancourt est d'ailleurs confirmé par Pigoreau dans sa *Petite Bibliographie biographico-romancière, ou Dictionnaire des Romanciers...* (octobre 1821, in-8°), p. 141. Ne manquons point d'ajouter que ce roman ne présente aucun intérêt historique et qu'il rivalise en fadeur avec tous ses congénères.

de la Révolution, quelque peu royaliste quand il écrivait des romans, redevenu journaliste dans les dernières années de sa vie, il ne figure pourtant pas dans ce *Dictionnaire des girouettes*, si curieux par les traits acérés qu'un pamphlétaire spirituel lança contre ses contemporains[1]. Mais, pamphlétaire lui-même[2], ne devait-il pas trouver grâce devant ses pairs?

Comme écrivain romancier, Regnault-Warin paraît avoir débuté par *La Caverne de Strozzi* (1798) dont le titre fait inévitablement penser aux titres encore plus sombres des romans que Anne Radcliffe venait de mettre à la mode en Angleterre. Pour sa tranquillité, il eût dû s'en tenir à ce genre, mais les « mystères » (*Les Mystères d'Udolphe! — Julia ou les Souterrains du château de Mazzini!*), les « mystères » attiraient le lecteur; quoi de plus mystérieux que le calme d'un *cimetière*? Combien ce mot devait-il éveiller la curiosité des acheteurs! Le calcul n'était pas mauvais, mais quelle fâcheuse inspiration de placer les scènes de son roman dans le cimetière de la Madeleine! Cela déplut à la police et dès l'apparition des deux premiers volumes, notre homme fut mis en prison; le libraire lui-même ne fut pas exempt de risques de poursuites. Et comme il arrive en pareil cas, le succès du livre n'en fut probablement que plus grand. Mais la privation de la liberté pesait à l'écrivain : on raconte qu'il fit appel à de hautes influences et que Joséphine elle-même, qui cependant n'était pas encore impératrice, intervint en sa faveur[3]. Il paraît que cette intervention eut un bon résultat, et l'auteur du *Cimetière de la Madeleine* fut remis en

1. *Dictionnaire des girouettes, ou nos contemporains peints d'après eux-mêmes... par une Société de girouettes. Orné d'une gravure allégorique.* Paris, Alexis Eymery, 1815. In-8°, 443 pages. (Par Alexis Eymery, alors libraire.) — En revanche, Regnault-Warin fait l'objet d'un assez long article dans la *Biographie universelle et portative des contemporains* de Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve (1830), à peu près reproduit par la *Nouvelle biographie générale* (Didot, 1866). Nous y renvoyons le lecteur curieux de plus de détails. — Si l'on veut avoir un aperçu de la fâcheuse fécondité de ce médiocre écrivain, on consultera la liste de ses ouvrages (non compris la part de collaboration qu'il apporta à plusieurs journaux) dans la *France littéraire* de Quérard, t. VII, p. 501 et t. XII, p. 39.

2. Il passe pour l'un des auteurs de la *Chronique indiscrète du dix-neuvième siècle* (1825), recueil de commérages, il est vrai, très parisiens, dont certains peuvent être assez amusants, mais dont beaucoup sont certainement très médisants, sinon calomnieux.

3. A la fin de 1819 et sous la date de 1820 (les éditeurs avaient déjà la fâcheuse habitude de postdater les « nouveautés »), Regnault-Warin publia, sous le voile de l'anonyme, un volume intitulé : *Mémoires et correspondance de l'impératrice Joséphine*. Barbier, en révélant le nom de l'auteur de ces mémoires apocryphes, dit que le prince Eugène, par une lettre datée de Munich, le 15 avril 1820, et adressée aux journalistes de France, a remercié le dit auteur de la justice qu'il a rendue à sa mère dans cet écrit. Regnault-Warin avait-il voulu payer ainsi une dette de reconnaissance?

liberté. Cette première leçon ne lui servit guère, du reste; il publia immédiatement la suite de son ouvrage, et les susceptibilités de la police furent, de nouveau, mises en éveil. Nous en avons le témoignage dans une longue supplique, écrite dans un style assez ridicule, qu'il adressa au préfet de police Dubois, et dans laquelle il tâche de justifier ses écrits. Cette lettre à Dubois nous a été conservée par J. Peuchet; nous l'avons transcrite, à la suite de cette notice, à l'intention des curieux[1].

Regnault-Warin semble avoir réussi cette fois à se soustraire aux tracas policiers dont il était l'objet. La *Décade philosophique* annonça son ouvrage après l'apparition des deux derniers volumes[2]. Le compte rendu ne fut évidemment pas très tendre, mais l'auteur ne devait-il pas s'estimer heureux que l'on parlât de lui, en quelques termes que ce fût? L'ouvrage continua à se vendre plus ou moins ouvertement[3] et l'on doit croire que l'éditeur en fit renouveler le tirage, du moins en ce qui concerne le deuxième édition, mais toujours sous la même date[4]. Nous n'en connaissons, en effet, pas d'autres, de dates plus récentes, et vingt ans après, nous voyons encore, dans le catalogue du libraire Pigoreau, la première édition du *Cimetière de la Madeleine* (4 vol. in-12, 4 fig.), offerte au prix de 10 francs, en même temps qu'est encore annoncée l'édition de 1801 qui, naturellement se vendait bien meilleur marché[5].

Pendant le cours de l'Empire, l'auteur du *Cimetière de la Madeleine* paraît avoir joui d'une sécurité relative. Dut-il cette tranquillité à l'indulgence de la police? La dut-il à ce qu'on n'attachait plus grande importance à ses écrits? C'est ce que je n'ai eu ni le temps, ni le courage de rechercher dans les documents originaux, je l'avoue. Il nous suffit de savoir qu'à partir de 1810, la censure des livres, définitivement établie, se montre plus sévère. Un bordereau de saisies, cité par H. Welschinger[6] énonce en effet le titre de son fameux roman parce que « cet ouvrage, dont l'effet naturel est de rappeler avec intérêt les derniers personnages de la maison de Bourbon qui ont vécu en France, exige des mesures de répression ».

1. Pièces justificatives, I.

2. Pièces justificatives, II.

3. Voir quelques détails à ce sujet dans les *Mémoires tirés des archives de la police*, par J. Peuchet, 1838, t. III, p. 245-249.

4. « Réimprimé plusieurs fois », lit-on dans la *Petite Bibliographie biographico-romancière, ou Dictionnaire des romanciers...* (Paris, Pigoreau, octobre 1821, in-8°), p. 293.

5. *Ibid.*, p. 28, n° 280, et p. 293.

6. *La Censure sous le premier Empire*, par Henri Welschinger, 1882, pp. 161 et 195.

Une autre fois la censure préalable lui impose une modification de texte dans un ouvrage que l'auteur avait été contraint de lui soumettre... Tout cela montre à quel point on le tenait en suspicion et combien la police était ombrageuse. Notre homme semble pourtant s'être bien tiré, cette fois encore, des nouvelles mesures de répression prises contre son livre, et nous n'avons pas lieu de croire qu'il en ait personnellement souffert. Le contraire arriva peut-être et c'est ce qui se produit souvent, en pareil cas, quand la rigueur devient excessive. Ce qui est certain c'est que *Le Cimetière de la Madeleine* continua à se vendre... La preuve, c'est que, quand arriva la première Restauration (avril 1814), le vent ayant tourné, la girouette tourna aussi; Regnault-Warin qui avait été persécuté par la République (1801), par l'Empire (1810), paraît avoir redouté de nouvelles poursuites en 1814. Son roman ne contenait-il pas une histoire — histoire fantastique — de survivance, qui pouvait déplaire au maître du moment? Aussi l'écrivain s'empressa-t-il de renier tout simplement son œuvre. N'était-ce pas, pour un auteur peu scrupuleux, le meilleur moyen de sortir d'embarras? Les journaux de l'époque sont remplis de ses lettres et de ses déclarations plus ou moins sincères, qui purent, en même temps, lui servir de réclame plus ou moins déguisée. Nous avons choisi quelques-uns de ces documents (Pièces justificatives III-VII) et nous nous excusons d'avoir, plus longtemps que de raison, retenu l'attention du lecteur, sur une question d'aussi mince importance.

PAUL LACOMBE,

Trésorier de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

Pièces justificatives

I

Regnault-Warin, citoyen français, au citoyen Dubois, préfet de police.

Citoyen Préfet,

Lorsque, par un élan unanime et des efforts simultanés, tout tend à la perfectibilité de l'entendement des hommes et à l'amélioration de leur espèce, j'ai essayé de relever, par l'importance des résultats, la frivolité d'un genre de littéra-

ture ordinairement consacré aux fictions fantastiques. Armé de trop faibles armes pour détruire, dans le chemin de la vérité, les ronces que l'erreur y fait croître, j'ai du moins réuni quelques tentatives pour les compter et pour diriger jusqu'à cette vérité, toujours invoquée et toujours méconnue, les regards de mes contemporains. Ainsi, pendant qu'au dehors le gouvernement affermit l'indépendance de la République par la victoire, et qu'au dedans il la tranquillise par sa modération, retraçant dans mes tableaux quelques-unes des vertus qui lui sont familières, je lui donne le double avantage d'attirer sur elle la publique estime, et sur les magistrats qui les professent, la reconnaissance et l'amour.

Parmi les écrits que je leur ai déjà consacrés et qui, par leur nature, se lisent et se méditent dans toutes les classes de la nation, celui dont je vous offre la suite éveilla l'extrême sévérité de la police et excita contre moi une persécution que j'ose croire peu fondée. En effet, celui qui, d'une plume véridique, fouettait les crimes de toute espèce de tyrannie, et célébrait les qualités conservatrices de l'ordre social, par cela même ne faisait-il pas l'éloge de votre administration? N'est-ce pas sous la tutelle des magistrats généraux qu'on peut louer ou censurer leurs prédécesseurs? N'était-ce pas sous l'empire protecteur de Trajan que Tacite peignait ses hideuses effigies de Claude et de Tibère? Et pourquoi penser qu'en pesant dans la balance de sa plus stricte équité un monarque dont la mort a rendu la vie célèbre, je cherchais à remuer, à réchauffer ses cendres, pour en faire naître, comme de celle du phénix, un rejeton à la tige monarchique?

C'est mon livre lui-même que je charge de répondre à ces inculpations. La suite, dont j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire, est écrite dans les mêmes principes, dans le même style, dans le même but. J'ai usé du privilège que le génie poétique accorde à l'imagination; et, comme les peintres, qui, après avoir choisi leurs personnages, les placent sur la toile, avec des attitudes et des expressions convenues, j'ai arrangé les miens d'après les proportions de mon tableau. Quant aux maximes, elles sont celles que tout homme de bien pratique, que tout gouvernement régulier approuve. La victoire et la volonté du peuple ont créé la République. Quelques larmes ou quelques fleurs jetées par un pieux attendrissement sur les tombeaux d'une famille éteinte, n'altéreront pas une constitution qui promet la félicité. Citoyen préfet, les hommes religieux sont soumis à l'autorité, *et ceux qui pleurent n'assassinent pas.*

Je soumets *Le Cimetière de la Madeleine* (t. III et IV) à votre examen, et me repose sur votre raison et votre impartialité.

Salut et respect,

J.-J. Regnault-Warin.

Quintidi, 5 pluviose an 9 [Dimanche, 25 février 1801].

Mémoires tirés des Archives de la Police, par J. Peuchet, 1838. In-8°, t. III, pp. 249-252.

II

Nos romanciers dont on croyait l'imagination inépuisable, semblent pourtant s'être tous concertés pour s'emparer des événements publics qui devraient être exclusivement la propriété de l'écrivain politique. Ils font des excursions dans le

domaine de l'histoire, s'approprient des faits connus, les dénaturent, les accompagnent de circonstances extraordinaires, et les arrangent au gré de leur caprice. C'est ainsi qu'un auteur, dans un ouvrage rempli de déclamations, nous a présenté des personnages réels, et sous le titre de *Cimetière de la Madeleine*, a retracé des événements historiques dont il a altéré la vérité, a mis dans la bouche de plusieurs acteurs qui ont paru sur la scène de la Révolution, des discours qu'il a faits dans son cabinet, et n'a même pas eu honte d'introduire, parmi ses héros du *Temple*, un ridicule amour. On a quelquefois accusé l'histoire d'être un roman; si cela continue, on reprochera aux romans de n'être que de froides histoires.

La Décade philosophique, 30 ventose an IX [21 mars 1801], p. 538.

III

M. Regnault de Warin, auteur du *Cimetière de la Madeleine*, déclare que c'est sans sa participation que l'on vient de remettre en vente cet ouvrage. Il en désavoue les éditions actuelles quant aux *faits tronqués* et aux *sentiments altérés*. Il désavoue également le roman intitulé : *Les prisonniers du Temple*, par J.-J. Regnault de Warin.

Journal de Paris du samedi 28 mai 1814; réimprimé sous une forme un peu différente dans la *Bibliographie de la France ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, 4 juin 1814, p. 159.

IV

M. Regnault-Varin (*sic*) ayant désavoué une édition du *Cimetière de la Madeleine*, que l'on vient de mettre en vente, Madame Lepetit, libraire, prévient que c'est chez elle que se vend la seule édition de cet ouvrage que M. Regnault-Varin puisse reconnaître.

Journal de Paris, samedi 25 juin 1814.

V

Mme Vve Lepetit, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 2, vient d'avoir connaissance d'une déclaration de M. Regnault-Warin dans une affiche ayant pour titre : *Ouvrages de M. Regnault de Warin et autres nouveautés de 1814...*, et dans le *Journal de Paris* du 28 mai, ainsi que dans le *Journal général de la Librairie* du 4 juin, même année, dans laquelle déclaration ledit sieur Warin annonce que

« l'on a mis en vente une édition du *Cimetière de la Madeleine*, édition qu'il désavoue quant aux faits tronqués et aux sentiments altérés ».

Ladite dame Vve Lepetit se croit obligée de prévenir le public et MM. les libraires qu'elle est la seule propriétaire de l'ouvrage intitulé *Le Cimetière de la Madeleine*, dont M. Regnault-Warin puisse s'avouer l'auteur, et qu'en conséquence, elle poursuivra devant les tribunaux tout contrefacteur ou distributeur qui, au mépris de la propriété et des lois existantes, mettrait au jour des éditions contrefaites.

Bibliographie de la France, ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie, 25 juin 1814, p. 159-160.

VI

Déclaration de M. Regnault de Warin au sujet du « Cimetière de la Madeleine ».

M. Regnault de Warin (*sic*) ayant désavoué les différentes éditions du *Cimetière de la Madeleine*, publiées sans son consentement depuis la Restauration, il a dû particulièrement comprendre dans ce désaveu les deux éditions en 4 vol. in-12 et in-18, mises en vente chez Madame Veuve Le Petit, libraire, rue Pavée. M. Regnault de Warin (*sic*) doit, à la vérité, aux augustes martyrs auxquels, dès 1799, il a consacré ce faible hommage; il doit à son honneur et au public de reproduire ici sa déclaration faite il y a trois mois à l'autorité, solennellement annoncée dans un écrit publié à ce sujet, aussi bien que par une affiche et dans les journaux. En conséquence, il désavoue toutes les éditions du *Cimetière de la Madeleine*, qui ont été mises en vente depuis le 31 mars, et particulièrement les deux éditions en 4 volumes in-12 et in-18, annoncées chez la Veuve Le Petit, comme tronquées quant aux faits, et altérées quant aux principes et aux sentiments.

Plus formellement encore, il déclare ne pouvoir reconnaître le roman intitulé : *Les Prisonniers du Temple*, 3 vol. in-12, également mis en vente sous son nom chez le même libraire, quoiqu'il soit de notoriété publique que M. Regnault-Warin n'en est pas l'auteur.

Bibliographie de la France ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie, 13 août 1814, p. 224.

VII

Aux rédacteurs du Journal de l'imprimerie et de la librairie.

Messieurs, d'après ma déclaration insérée dans le n° du 25 juin du *Journal de la librairie*, j'ai été surprise de lire dans celui du 13 août dernier, une nouvelle déclaration de M. J.-J. Regnault-Warin, par laquelle cet auteur se permet de désavouer *particulièrement* les deux éditions, in-12 et in-18, du *Cimetière de la Magdeleine* annoncées chez moi. Quoique j'aie en main plus d'une preuve du peu

de bonne foi de M. Regnault-Warin, j'étais loin de penser qu'il eût la hardiesse de désavouer un ouvrage dont il sait bien qu'il est le seul auteur, et que j'en suis la seule et unique propriétaire par des actes et des titres qui sont en mon pouvoir.

Mais puisque M. Regnault-Warin n'a pas même les premières notions des convenances et de la probité, je déclare de nouveau au public et à Messieurs les libraires, que les éditions tant du *Cimetière de la Madeleine* que des *Prisonniers du Temple* annoncées chez moi, sont les mêmes que celles vendues par ledit sieur Regnault au sieur Lepetit, mon époux, et au sieur Locard, libraire à Versailles, et j'ajoute :

1° Que des divers actes et convocations passés entre ces Messieurs, il en résulte la preuve la plus authentique de la mauvaise foi du sieur Regnault, lequel dans le même temps qu'il vendait au sieur Lepetit l'ouvrage intitulé *Les Prisonniers du Temple*, le vendait au sieur Locard, sous le titre des *Secrets du 9 thermidor* ;

2° Que ce fut aux seuls égards que les librairies ont pour Messieurs les auteurs, que le sieur Regnault-Warin dut, à cette époque, de n'être pas traduit devant les tribunaux ;

3° Que voulant donner au public une éclatante preuve des faits ci-dessus, j'annonce que je viens de rendre plainte aux Magistrats contre ledit sieur Regnault, à l'effet de le faire condamner à un désavœu formel de sa déclaration.

Je réitère en outre l'engagement que j'ai pris de poursuivre tout contrefacteur et distributeur qui mettrait au jour des éditions contrefaites du *Cimetière de la Madeleine* et des *Prisonniers du Temple*, quoique l'édition de ce dernier ouvrage soit épuisée.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Vve Lepetit jeune.

Le 7 septembre 1814.

Note des rédacteurs. — En insérant cette réclamation et toutes autres, nous n'avons jamais entendu nous rendre garants de leur contenu. Quand à la contestation qu'il s'est élevée entre M. Regnault-Warin et Madame Veuve Lepetit, nous croyons inutile d'en entretenir plus longtemps le public, et nous n'insérerons plus rien qui y soit relatif, sinon les extraits des jugements qui pourraient intervenir.

Bibliographie de la France ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie, 17 septembre 1814, p. 271-272.

Fig. 8.

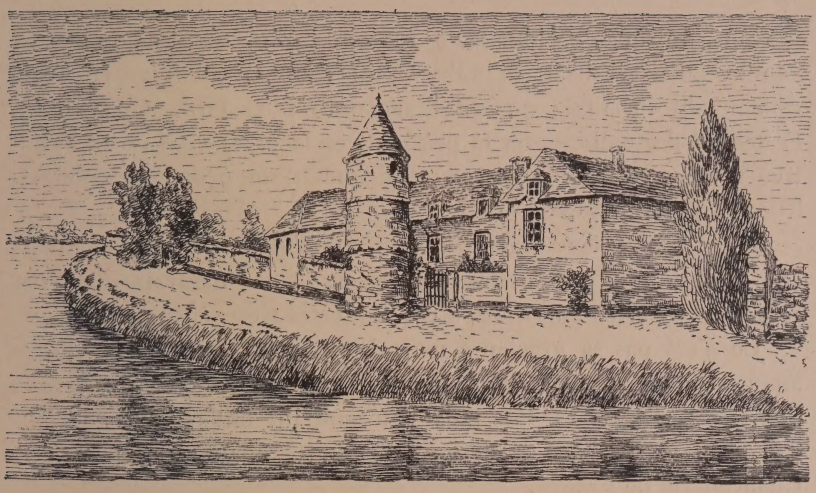

Soldat d'il y a Cent Ans

Mon grand-père est mon plus ancien souvenir d'enfant. Je me vois chevauchant sur ses genoux, au pas d'abord... au trot ensuite... et, tout à coup, au galop, aux cris du cavalier et de sa monture : « Chargez... en avant... Vive l'Empereur! ». Et voilà comment je suis devenu impérialiste et cocardier!

Il n'y a plus d'Empereur! Cette guerre ramène à la République, Une et Indivisible, tous les fidèles des régimes passés. La Cocarde, elle, persistera : l'âme de Déroulède anime aujourd'hui tous les Français!

Il n'était certes question ni d'impérialisme, ni d'avenir belliqueux Grande Rue Verte, n° 2, au faubourg Saint-Honoré[1], où naissait mon grand-père le 20 juin 1789.

Le père du nouveau-né y recevait les félicitations de ses confrères de l'Académie royale de peinture. On y parlait de l'Égalité des

1. Almanach Royal, 1790.

citoyens, affirmée, ce jour-là, à Versailles, dans la Salle du Jeu de Paume. On y prédisait la Liberté du peuple, qui sera, en effet, violemment instaurée quelques semaines plus tard. Quant à la Fraternité des nations, on la prêchait, en face, au coin de la Petite Rue Verte, lieu des réunions quotidiennes d'un groupe de nouvellistes et de philosophes[1].

Il y a bien une caserne, mitoyenne de l'atelier de l'artiste: mais elle n'abrite que des Gardes françaises, et les mauvaises langues refusent les vertus guerrières à ces troupiers trop sédentaires!

Ce n'est pas sa gracieuse marraine qui inculquera le culte de Mars au jeune enfant. Elle est l'auteur fêtée des *Idylles ou Contes champêtres*. Ses vers, loués par Florian, lui ont conquis le cœur de son mari, François de Petigny de Saint-Romain, secrétaire de la Chancellerie de France.

Le parrain, oncle du futur soldat de Napoléon, est pacifique, lui aussi, malgré son caractère courageux et indépendant. Pierre Levesque, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur au Collège de France, est un historien estimable[2].

Il refusa de quitter Paris durant la Terreur, et choisit ce moment pour publier une traduction de Thucydide, persécuté par les démagogues. Ce pouvait être, alors, une ironie dangereuse.

Le baptême eut lieu à la vieille église de la Ville-l'Évêque, et il fut administré par l'abbé Savard, vicaire.

Les jeunes années de mon grand-père se passèrent dans la maison de la rue Verte, ou dans la propriété des grands-parents maternels, « Le Bourget d'en Haut », à Poissy.

Une fois par an, on le conduisait chez une tante, restée seule dans la vieille maison patrimoniale de Rouen.

Succédant au clair et gai logis du faubourg Saint-Honoré, le sombre Comptoir des Merciers rouennais, en face la Haute-Vieille Tour, avait laissé un triste souvenir à mon grand-père. Son séjour, dans la suite, au lycée de Rouen, ne contribua pas à lui ôter ses préventions contre notre berceau de famille, et lorsqu'il hérita de l'antique demeure ancestrale, il la vendit aussitôt! Que Dieu et les archéologues le lui pardonnent!

Mon grand père avait, d'ailleurs, une excuse. La maison de

1. Bulletin de la Société historique du VIII[e], 1911, p. 31.

2. Un des puissants écrivains du siècle. Il a attaqué l'histoire et la pièce fugitive, et en est venu à son honneur (Rivarol).

Rouen et la propriété de Poissy étaient, en effet, à peu près tout ce qui restait de fortune à son frère [1] et à lui.

Comme beaucoup d'artistes de son temps, leur père avait délaissé crayons et pinceaux pour travailler au bonheur de l'humanité ; c'est là un métier qui n'enrichit pas ! Lorsqu'il mourut, inopinément en brumaire an XI, Chaptal, ministre de l'Intérieur, dans un

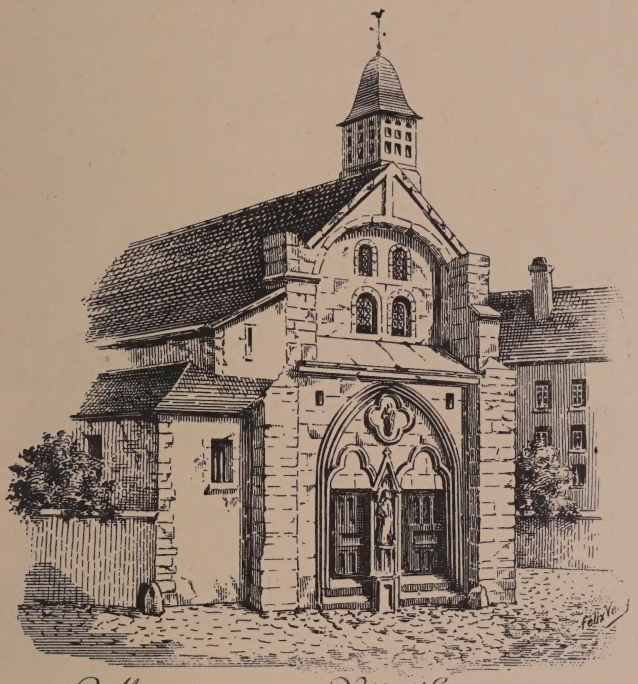

La Madeleine de la Ville l'Évêque en 1789

Fig. 9.

rapport au Premier Consul, transmit une requête des membres de l'Institut National. Ces artistes et ces savants demandaient l'« admission des fils du défunt dans un des lycées qui allaient être mis en activité, car le peintre, membre de l'ancienne Académie, et petit-neveu, par sa mère, de Nicolas Poussin, s'était ruiné au service de la Patrie ».

1. Officier distingué, plus connu sous le nom de « *major Poussin* », fut aide de camp du général Bernard, fondateur de la Société des Ingénieurs civils et Ministre plénipotentiaire de France aux États-Unis en 1848. Rentré dans son pays, il y coopéra puissamment à la création des Chemins de Fer.

Bonaparte accéda au vœu de Chaptal, de Vien, de Cuvier et de leurs confrères. Le 6 thermidor an XI, le *Journal des Débats* pu-

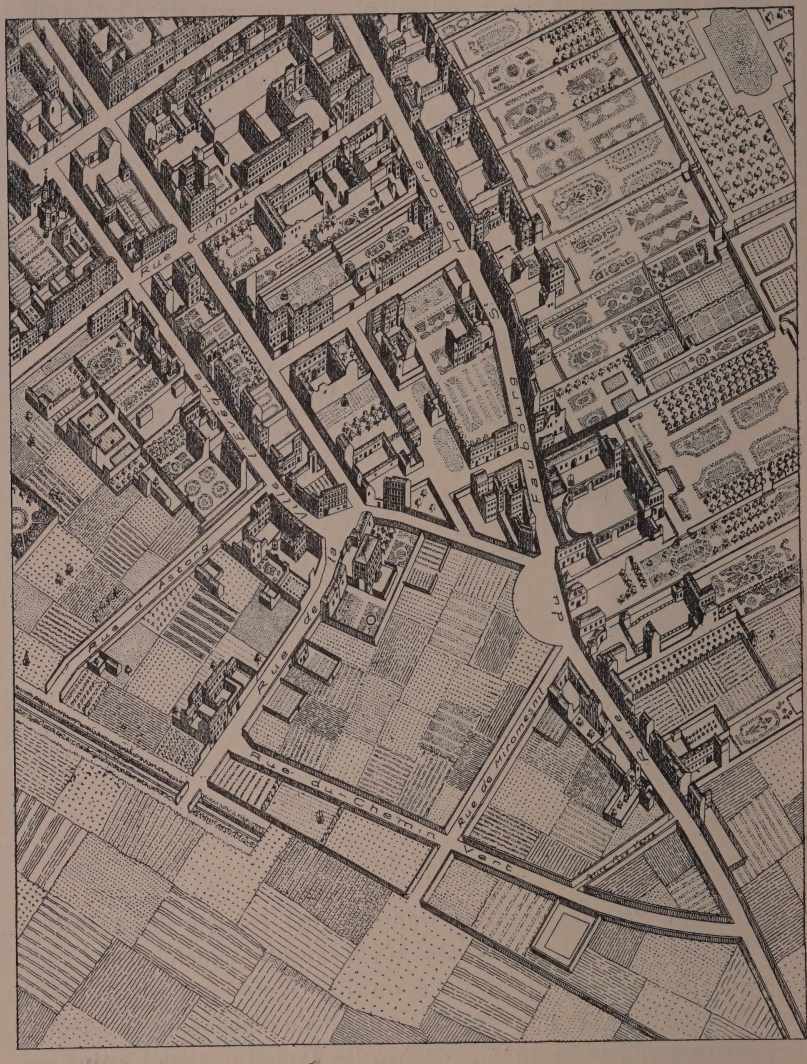

Fig. 10.

bliait un décret, « nommant le jeune La Vallée Poussin, descendant du célèbre Poussin, élève au lycée de Rouen ». Son frère était envoyé au lycée de Limoges.

Les jeunes gens ayant aussi perdu leur mère, eurent comme tuteur leur oncle, le colonel Jublin, alors au service de la Russie. Cet officier possédait un pied-à-terre au faubourg Saint-Honoré, coin de la rue d'Anjou, et, quand il était en France, les jeunes lycéens venaient passer une partie de leurs vacances chez lui, tout proche cette rue Verte ou s'était écoulée leur joyeuse enfance.

Le 23 février 1807, mon grand-père entrait comme élève à l'École de Fontainebleau. La vie y est dure. Pas de feu et pas de capotes durant l'hiver. On se lève à 5 heures, on fait toutes les corvées comme de simples troupiers dans un régiment; la gamelle, le pain de munitions comme nourriture. Mais, tandis que les soldats, sortis de leur caserne, jouissent de leur liberté, les élèves ne peuvent quitter l'École, et il est interdit d'y recevoir des victuailles... Aussi, s'ingénient-ils à introduire, en fraude, quelques friandises, et le shako de mon grand-père lui servit, maintes fois, de garde-manger!

Les farces faites par les anciens aux nouveaux, les duels fréquents, l'« exercice » très en honneur, et les études plutôt négligées apparaissent dans la correspondance du jeune élève.

Le 7 juin 1808, l'École militaire est transférée de Fontainebleau à Saint-Cyr. Le surcroît de corvées et de fatigue, qui en résulta pour les élèves, fut considéré par eux comme une fête, tant sont prestigieux pour les jeunes gens le changement et le mouvement!

Le général Bellavene, qui commandait l'École, harangua à cette occasion ses pupilles, et leur offrit un « festin » où s'ajoutaient, à la gamelle et à la demi-bouteille de vin rouge ordinaire, un pâté de lapin, du fromage, un gâteau de Savoie et une ration de vin blanc.

Le 7 mars 1809, la solennité est plus imposante. L'Empereur visite l'École, examine les élèves; dix-huit d'entre eux font, devant lui, de l'équitation[1]. Le maître est satisfait, et, le lendemain, il écrit à Clarke de donner des places de sous-lieutenant aux 64 meilleurs sujets de l'École. Mon grand-père était de leur nombre, et fut, par décret du 24 mars 1809, nommé sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie de ligne.

Les nouveaux officiers ont un congé pour s'équiper, avant de rejoindre leur corps. Mon grand-père s'installe à l'hôtel du Prince-de-Galles, faubourg Saint-Honoré, en face la rue de Marigny. « C'est un logis très cher, mais je suis officier, et dois faire honneur à nos

1. L'École spéciale militaire, par Titeux.

amis du voisinage », dit-il à sa tante de Rouen, qui s'est, sans doute, chargée de compléter l'indemnité d'entrée en campagne.

Dans la suite, il reviendra toujours dans notre quartier; mais il élira domicile dans une pension de la rue d'Aguesseau, près de la mairie du premier arrondissement.

Les notes relatives à mon grand-père ont trait à ses campagnes de 1809 à 1815. Jadis, je les jugeais intéressantes! J'y trouvais des airs de bravoure, des traits rares, des incidents imprévus, des vues affreuses suivies d'aperçus gais.

Je me représentais l'arrivée du jeune officier au quartier du maréchal Lannes, le 30 avril 1809. Sa réception à son régiment, sa première blessure à Wagram, puis son départ pour l'armée d'Espagne où il combat, a des bonnes fortunes, des longs repos, deux autres blessures, et une citation pour sa belle conduite, lors de la reprise de Ziga, en 1813. Je le suivais dans les années sombres, parsemées néanmoins de quelques belles journées. Parmi elles : « Le « 7 mai, pendant le siège de Glogau par l'Armée prussienne. Ce « jour-là, à 2 heures après midi[1], les capitaines Taravent et La « Vallée Poussin sortirent avec 800 hommes. Ils mirent en déroute « 1500 prussiens, 300 uhlans, et leur prirent 5 pièces de canons. « Ils permirent ainsi à nos travailleurs de détruire les ouvrages « d'approche de l'ennemi. Il fallait de pareils officiers pour réussir « un pareil coup de main.

« Cette journée avait tellement signalé notre supériorité, que les « habitants de la ville, quoique compatriotes de ceux que nous « avions battus, ont laissé échapper des témoignages d'admiration. »

Les temps deviennent plus durs! Après Leipzig, mon grand-père fait partie de l'armée qui, sous Gouvion Saint-Cyr et Lobau, est assiégée dans Dresde, et doit capituler en novembre. Il refuse de signer le revers, et est sévèrement gardé... pas assez cependant, car il s'évade six mois après, grâce à la complicité d'un vieux professeur de dessin, Saxon, qui déteste les Prussiens et admire le Poussin.

L'officier rentre en France. S. M. Louis XVIII règne, et son ministre de la Guerre est le général Dupont, celui de la capitulation de Baylen! Aussi mon grand-père réclame-t-il vainement, durant

1. Rapport du général Durieu, commandant les troupes de la garnison de Glogau, en Silésie, au major général Berthier, *Moniteur de l'Empire*, 1813. Glogau fut débloqué par le général Sebastiani, le 29 mai suivant.

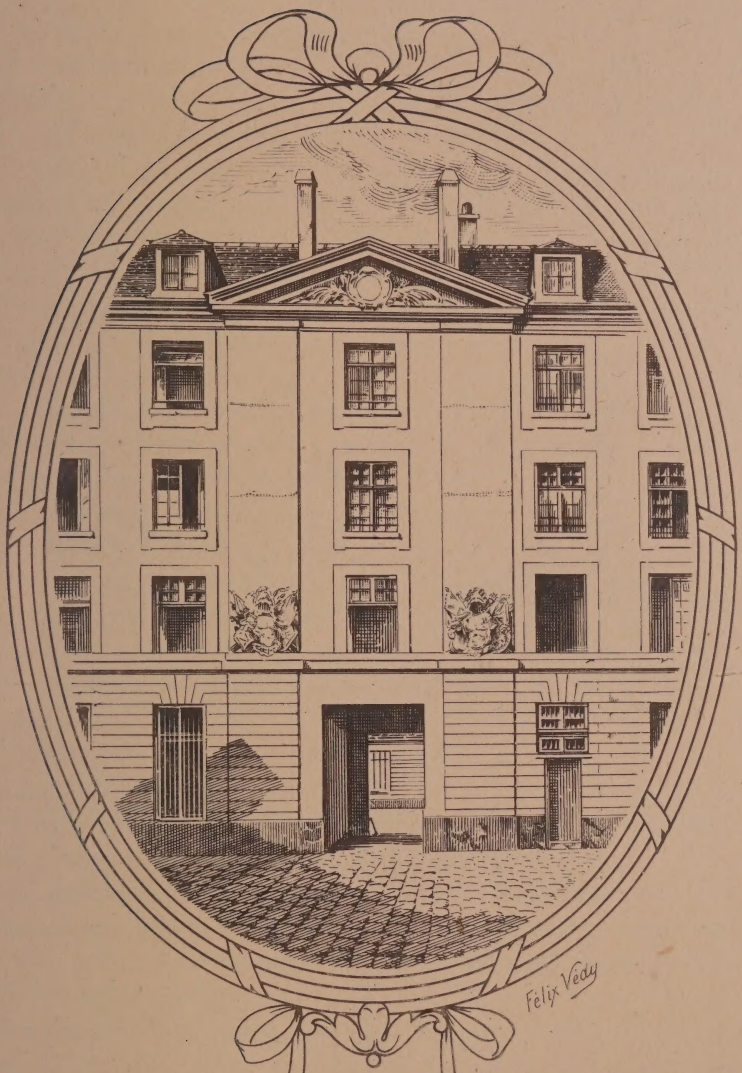

La Caserne construite vers 1780 pour les Gardes Françaises.

AUJOURD'HUI CASERNE PENTHIÈVRE

(Dessin de F. Védy.)

trois mois, un emploi de son grade. Ce n'est que lorsque son ancien chef en Espagne, le maréchal Soult, est nommé ministre, que l'ancien capitaine du 8e de ligne est enfin affecté au 10e léger.

Mars 1815 : l'espoir glorieux renaît.

En juin, mon grand-père est à l'armée du Rhin, avec Rapp; Strasbourg ne se rend pas, et il y a encore là quelques belles heures, malgré qu'on soupçonne le désastre de Waterloo.

En août, la garnison reçoit la visite du duc d'Angoulême. Le capitaine et ses hommes n'ont pas trouvé de cocardes blanches, et se présentent avec la cocarde tricolore! Aussi, par un décret du 9 septembre 1815, mon grand-père est-il mis en « non activité »!

Tout cela me paraissait curieux, en ces temps lointains d'avant la « Grande Guerre ». Mais, combien je le trouve pâle, mesquin presque, à côté de l'immensité de ce drame, où nous remplissons des rôles modestes ou sublimes. Le courage, le dévouement, l'endurance, l'horreur, la gloire, se précipitent pêle-mêle, autour de nous, en cataractes. A peine avons-nous le temps de saluer et de glorifier les Le Senne, que d'autres camarades se pressent pour les imiter, les venger, et nous assurer le triomphe.

Fig. 11.

Et combien seront doux les temps qui suivront la Victoire! combien différera l'estime réservée à ceux qui auront combattu de 1914 à 1917, du sort réservé aux braves soldats de l'ancienne Épopée!

Mon grand-père fut en effet réveillé le 12 novembre 1815 par deux messieurs, peu distingués, qui lui présentèrent un papier sur lequel était écrit : « Louis, par la Grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, ordonnons que :

« Le capitaine La Vallée Poussin (Étienne, Pierre, Rémi de) inculpé de complot contre la sûreté du Royaume, sera écroué au fort de Vincennes, et après enquête, s'il est présumé coupable, déféré à la Cour Martiale siégeant en l'Hôtel du Val-de-Grâce, à Paris. »

Les deux messieurs le conduisirent à Vincennes. Au cours de l'instruction, mon grand-père apprit que la façon dont il s'était exprimé, à plusieurs reprises, sur le compte de la « Commis-

sion chargée d'examiner la conduite des officiers de l'armée des Cent Jours », pouvait mettre le trône en péril, et prouvait son affiliation à un complot destiné à ramener l'Usurpateur. Cette commission était composée d'officiers rentrant de Gand avec le roi, ou ayant gagné leurs galons en Vendée ou à l'armée de Condé.

Le juge d'instruction, au cours d'un interrogatoire, ayant dit à mon grand-père « qu'en tenant de tels propos sur la Commission royale, il déshonorait son uniforme », vit le prévenu lui sauter à la gorge!

Il faut croire que ce geste rude n'arracha pas au magistrat sa conscience, car un ordre de lever l'écrou du capitaine de La Vallée Poussin fut envoyé, le 8 février 1816, au commandant du fort de Vincennes, lui disant « que l'inculpé était renvoyé des fins de la plainte pour manque de preuves ».

Quelques années après, mon grand-père se mariait. Il épousait une Belge, mademoiselle de Cauwer, fille de l'ancien intendant du Comte de Namur.

En 1830, avec la joie de revoir le drapeau tricolore, mon grand-père eut celle d'être rappelé à l'activité comme chef de bataillon, et d'être attaché à la mission que son ami, le maréchal Magnan, commandait en Belgique. Il fit valoir, peu après, ses droits à la retraite.

Mort à la veille du désastre de 1870, il n'eut pas le chagrin de voir, souillées de Prussiens, l'Alsace et la Lorraine.

Aujourd'hui, après quarante-six ans, je puis évoquer le vieux soldat de Wagram, de Torrès-Vedras, de Ziga, d'Almandoz, de Glogau, de Dresde, de Strasbourg, et le réveiller aux cris : « Au pas! Au trot! Au galop! Chargez! En avant! Au Rhin français! Vivent les armées de la République! »

Capitaine DE LA VALLÉE POUSSIN,
de l'État-Major de l'Armée.

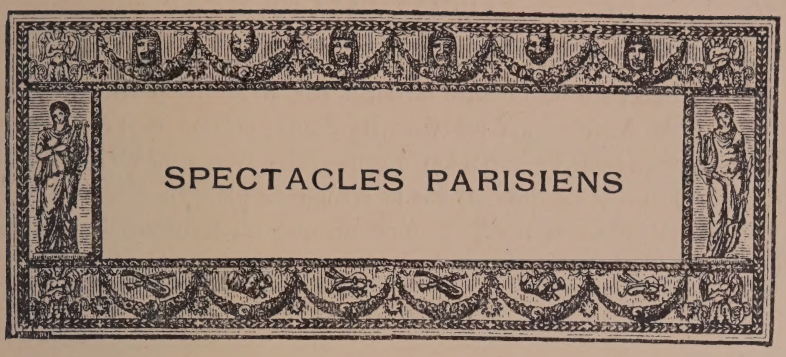

Les Théâtres de la place de la Concorde[1]

I

La place de la Concorde, d'aspect solennel, que nous sommes habitués à voir et à admirer, est une création du XIX^e^ siècle.

Bordée jusque vers 1854 de fossés larges de 23 mètres, profonds de 5, plantée de gazons et d'arbres, garnie de cabarets fréquentés par une population assez louche, elle avait jadis un caractère presque populacier que nous avons peine à nous représenter aujourd'hui. N'avait-elle pas abrité de 1771 à 1777 les saltimbanques de la foire Saint-Ovide émigrés de la place Louis XIV ou de Vendôme? Sous la Révolution, à peine débarrassée de la guillotine, elle devint le champ d'exhibition préféré des montreurs de curiosités, des Savoyards qui y faisaient danser leurs marmottes. L'Empire, ni la Restauration ne purent lui faire perdre son caractère, et sans donner la liste des phénomènes qu'on y produisit, rappelons seulement que sous le règne de Charles X, au mois de juillet 1829, on y présentait au public la baleine royale, devant laquelle Geoffroy

1. Le charmant et héroïque jeune homme à la mémoire duquel est consacrée cette publication projetait, en collaboration avec Lucien Raulet, une histoire de la place de la Concorde. Ces notes auraient trouvé place dans son livre : on les dédie aujourd'hui à son souvenir.

Saint-Hilaire vint faire une conférence. En 1835 on songea à y installer une gare de chemin de fer[1]. En 1842 on pouvait y contempler au Navalorama les vues de Sainte-Hélène et l'embarquement des cendres de Napoléon « reproduits avec une vérité remarquable : les marins qui ont fait le voyage se plaisent à rendre cette justice à l'auteur », disait la réclame que répandirent dans Paris les entrepreneurs de cette sorte de panorama.

II

Au début de la Révolution deux baraques en bois décoraient, sur la place de la Concorde, l'entrée des Champs-Élysées. C'étaient deux théâtres. Les voici décrits par l'auteur anonyme et peu indulgent de l'*Almanach général des spectacles* paru chez Froulé en 1791 :

> Il y a deux salles en bois, bâties en face l'une de l'autre, à la place Louis XV : c'est le refuge des acteurs sur le pavé : quelques-uns ne sont pas sans mérite. M^me^ Dugard et sa fille, injustement renvoyées des Délassements Comiques, y ont joué quelque temps. Le public qui compose l'assistance est le corps des ouvriers qui travaillent au pont de Louis XVI, auxquels se joignent les curieux de Chaillot qui passent par là. Le prix des places, comme on pense bien, est très modéré. On pourrait profiter de cette organisation pour mettre sous les yeux du peuple des leçons de modération, de justice et d'humanité.
>
> Un des premiers acteurs de ce spectacle disait l'autre jour à haute voix à son camarade, en vidant la pinte au cabaret : « Je sommes bien enrhumé depuis que j'ons joué *Beverley*. »

Ce texte appelle un commentaire. *Beverley* aujourd'hui bien oublié, est une tragédie bourgeoise, imitée de l'anglais de Lillo, en cinq actes et en vers libres de Saurin, jouée pour la première fois à la Comédie-Française le 5 mai 1768. Elle mettait en scène d'une façon effrayante les malheurs causés par la passion du jeu : ce fut un des triomphes du grand acteur Molé. Le fait pour ce petit théâtre de représenter une pièce de cet ordre indique que son répertoire était d'un genre assez élevé.

Quant à M^me^ Dugard, à laquelle l'auteur de l'*Almanach* paraît porter un vif intérêt, elle jouait à celui des deux théâtres qui survécut à l'autre, à partir de 1793.

1. Eugène Le Senne, *Bulletin de la Société du VIII^e^ arrondissement*, 1904.

LA PLACE DE LA CONCORDE SOUS LA RÉVOLUTION

Aquarelle de la collection Destailleur. — (*Cabinet des Estampes B. N.*)

III

Dès 1790 la troupe nous apparaît dans une circonstance à la fois triste et bouffonne. Le 16 septembre de cette année on amenait devant le commissaire de police des Champs-Élysées, Pierre-Clément Dassonvillez, un pauvre diable nommé Jean Beaubois, perruquier le jour, et acteur le soir. Il avait volé deux montres à sa camarade, Mme Dugard, une culotte à un acteur, etc. Les témoins, tous comédiens de la maison, sont : Dugard, rue de Malte au Carrousel; sa femme Mme Dugard, née Marie-Antoinette Morange, actrice au théâtre, âgée de 35 ans; Louis Rousseau, 27 ans, rue de Malte, acteur; Louis Belnie, 19 ans, rue de la Ville-L'Évêque, acteur, et enfin Guillaume Loyson, directeur et sa femme, Anne Maurice. Ces deux derniers devenus, sans doute après la déconfiture de leur théâtre, montreurs de marionnettes, payèrent de leur tête le crime d'avoir montré au public une Charlotte Corday, sans l'apothéose finale de Marat : leur lamentable fin a été racontée dans le *Bulletin de la Société du VIIIe* de 1904, par M. Eugène Le Senne.

Mais nous ne sommes encore qu'en 1791. Les acteurs de Loyson sont en chair et en os, et le rédacteur de l'*Almanach général des spectacles* ne perd pas l'occasion de faire une réclame, sinon à sa chère Mme Dugard, du moins à sa fille, « âgée de dix ans, sujet plein de grâce et d'agilité » que d'inhumains directeurs viennent de chasser des Délassements-Comiques, alors situés sur le boulevard du Temple.

Le seul changement appréciable que Loyson semble avoir apporté à son entreprise au cours de cette année, est une modification de titre : le théâtre n'est plus désigné, comme en 1790, sous le nom de *Rendez-vous des Champs-Élysées* mais sous celui de *Spectacle des comédiens des Champs-Elysées* ou de *Spectacle des Champs-Elysées, sis dans les Champs-Elysées, près la place Louis XV*; ainsi le nomment les exploits d'huissiers, les pièces littéraires les plus nombreuses relatives à ce pauvre spectacle.

Les personnages faméliques du Roman Comique paraissent des millionnaires, comparés aux malchanceux de la troupe de Loyson : aussi la zizanie règne-t-elle perpétuellement entre acteurs et directeur. Au mois de mai 1791 deux artistes. Dercy et sa femme, sont

assignés par Loyson et son épouse « directeurs du spectacle des comédiens des Champs-Élysées, y demeurant », en 100 livres de dommages et intérêts au profit des pauvres de la section des Champs-Élysées.

Toute la troupe, y compris le préposé aux accessoires, défile devant le juge et déclare avec une unanimité touchante ce qui suit : Le sieur et la dame Dercy ont insulté Monsieur et Madame Loyson et leur ont fait publiquement « des scènes affligeantes ». Dercy a menacé Madame Loyson de lui donner le fouet, il a cherché à faire tomber le spectacle en refusant les rôles qu'on lui donnait. Sa femme a jeté son rôle sur le théâtre et a failli faire manquer une représentation, et n'a consenti à jouer que devant les menaces du public.

A ces accusations Mme Dercy réplique qu'elle a été engagée pour jouer les soubrettes et qu'on a voulu lui faire chanter l'opéra, à elle qui n'a pas de voix.

« Pas de voix, répond Loyson, et avec lui toute sa troupe. Que si, vous en avez : vous avez chanté plusieurs fois et même vous avez fait plaisir au public. » Si Dercy et sa femme manquent aux répétitions c'est de la part de la seconde pure mauvaise volonté, et de la part de son mari, parce qu'il cumule avec son engagement dramatique un emploi de piqueur dans les travaux de la Ville de Paris, emploi qui l'empêche de remplir ses devoirs vis-à-vis de son théâtre. Et le juge, par sa sentence, de déclarer que le sieur Dercy ne peut être engagé à la fois avec la Nation et avec Loyson et annule son engagement théâtral, cependant que la dame Dercy est condamnée « à assister à toutes les répétitions et à jouer tous les rôles qui lui seront présentés pour le bien du spectacle ».

Deux mois plus tard, nouvel incident : un acteur, Belnie, assigne Loyson en payement de trois livres seize sous avec les intérêts, savoir deux livres pour sa journée de la Grande Fête-Dieu, une livre pour l'amende qu'il veut lui faire subir et seize sols pour la partie d'un déjeuner dont il s'est porté caution.

Loyson se défend comme un beau diable : il ne doit pas deux livres à Belnie, parce que le jour de la Fête-Dieu, son spectacle, comme tous les autres, était fermé ; les vingt sous d'amende sont convenus entre ses acteurs et lui « toutes les fois qu'ils manqueront de se trouver au spectacle à l'heure indiquée », « qu'enfin pour ce qui était de la partie du déjeuner, le demandeur devait être d'autant

plus tenu de la payer que c'était une partie entre comédiens dont à la vérité il s'était rendu garant et dont chacun avait payé sa quote-part, évaluée à seize sols ».

La demande de Belnie fut rejetée.

IV

En 1792 les deux théâtres subsistent encore et Froulé, avec sa bienveillance coutumière, les annonce en ces termes :

Théâtre de la place Louis XV, à l'entrée de la grande avenue des Champs-Élysées. — Prix des places depuis 2 sous jusqu'à 18.

Il y en a deux en face l'un de l'autre : on y éborgne *Zaïre* et *Mahomet* et l'on joue assez bien les petits chefs-d'œuvre de l'abbé de Boujon pour égayer les ouvriers du Pont de Louis XVI et les marchands de ptisanne du quai des Tuileries. Le Directeur qui joue les premiers rôles se présenta l'autre jour sur la scène et fit l'annonce en ces termes d'une voix enrhumée : Messieux et Dames, d'main drès les cinq heures du soir, j'aurons l'honneur que d' vous bailler la Satyre ed' Voltaire et les Fourberies d' l'Escarpin d' Moyère. »

De la lecture de cette réclame plutôt malveillante on peut conclure que Loyson donnait à son public les pièces de Voltaire et celles de Molière. Quant à l'abbé de Boujon, moins connu que ces deux hommes de génie, il mériterait une étude spéciale. Type de ces abbés du XVIII[e] siècle, qui n'avaient de religieux que le nom, ce pauvre diable comme Pellegrin, le fondateur de l'opéra français, *déjeunait de l'autel et soupait du théâtre*. Dans sa courte et misérable existence, l'abbé Bonnefoy de Boujon écrivit nombre de pièces surtout pour les comédiens italiens du roi : bien peu ont été imprimées.

Les curieux pourront cependant en trouver deux à la Bibliothèque Nationale « *Lanlaire ou le Chaos*, parodie de Tarare », la pièce bien connue de Beaumarchais, et « *La Couronne de Fleurs*, compliment en 1 acte et en vaudevilles » que les comédiens italiens ordinaires du roi donnèrent le 20 avril 1789.

Au début de la Révolution Boujon fit imprimer en outre plusieurs motions en faveur des comédiens. Malgré son zèle réformateur, il fut massacré dans le jardin des Tuileries le 10 août, et son corps fut jeté sur la place Vendôme avec celui du journaliste Suleau.

En 1793, il paraît n'y avoir plus qu'un théâtre à l'entrée des

Champs-Élysées : il est indiqué dans les « Affiches, annonces et avis divers » du 8 avril 1793 d'une façon moins ironique que dans l'Almanach de Froulé : « Il existe, à l'entrée de la grande allée des Champs-Élysées, un spectacle où l'on peut voir les plus belles tragédies de Corneille, Racine et même de nos meilleurs auteurs modernes, pour la modique somme de cinq sous. » C'est, à ma connaissance, en quelque sorte l'oraison funèbre de ce petit spectacle. Et si j'ai cru devoir en parler, c'est que, jusqu'à présent, je pense, on n'en avait rien dit.

Puissent ces quelques notes donner à l'un des collaborateurs de la Société historique du VIII^e^, disposant de loisirs que je n'ai pas, l'idée de poursuivre ces recherches et de faire revivre, mieux qu'il ne m'a été possible de le faire, ces prédécesseurs inconnus des *Trente ans de théâtre*, qui offraient pour cinq sous au public parisien du XVIII^e^ siècle des classiques et de l'opéra.

LUCIEN LAZARD,

Archiviste adjoint de la Seine.

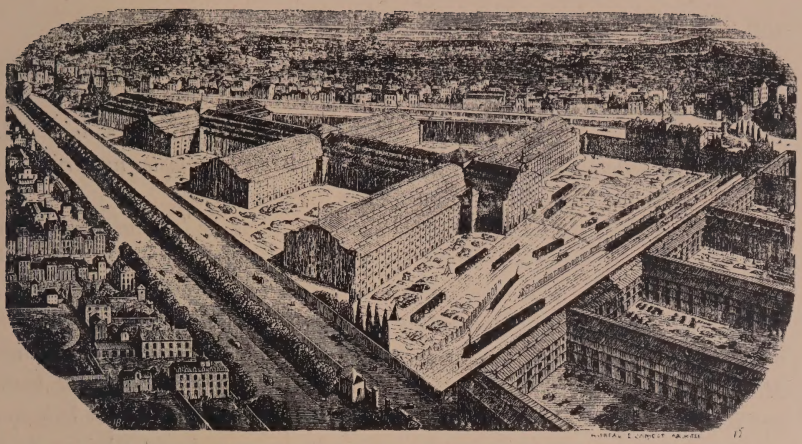

Essai sur la Formation du quartier de l'Europe

Paris, 15 avril 1916.

A Monsieur le docteur Maréchal, président de la Société Historique et Archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements de Paris.

Cher Monsieur le Maire,

Vous me faites l'honneur de me demander un article pour les Mélanges Le Senne. Je crois que je ne puis mieux faire que de résumer les notes que j'avais réunies sur la demande de notre bien regretté secrétaire général quand, le soir, au sortir de nos charmantes réunions de la mairie, je lui rappelais mes souvenirs sur le quartier de l'Europe, où j'ai eu l'occasion de passer une grande partie de mon enfance. Il me suppliait de mettre mes notes au net et de les réserver à notre Société.

Je considère donc comme un pieux devoir de les publier ici, et je suis sûr que vous partagerez ma manière de voir.

Un soir, dans une de nos réunions, un magistrat de la Cour d'appel de Caen nous a apporté un travail analogue, je me verrai obligé de le citer souvent

et d'y faire de larges emprunts; j'en demande pardon à M. Dejamme dont la plaquette est rare et n'a pas été mise dans le commerce [1].

J'ai dû laisser de côté les pièces justificatives qui devaient, logiquement, accompagner cette modeste étude, elles trouveront place dans les numéros suivants du Bulletin *auxquels le lecteur devra se reporter.*

Je remercie M. Barroux, archiviste du département de la Seine, M. l'abbé Jacquet, archiviste du diocèse de Paris, M. Coyecque, chef de la bibliothèque administrative et des bibliothèques municipales à la Préfecture de la Seine, MM. Dufour, Mahot de la Quérantonnais, et Sabot, notaires, l'administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest en liquidation, et en particulier M. Foulon, l'un des administrateurs, qui m'ont ouvert libéralement leurs archives, M. Cherrier, notaire honoraire, MM. Danloux-Dumesnil et le baron de Vaufreland qui ont bien voulu rappeler leurs souvenirs et m'aider dans l'achèvement de mon petit travail.

E. M.

Le mur d'enceinte des fermiers généraux avait divisé en deux parties la plaine Monceau, qui, naguère, séparait les deux grandes agglomérations de Villiers-la-Garenne, Neuilly, les Ternes et le Roule, d'une part, et Clichy de l'autre. Par suite de sa construction, la partie qui se trouvait englobée dans Paris se composait d'un immense terrain vague, non construit, limité : au nord, par ce mur d'enceinte, à l'ouest, par les rues de Courcelles et de Chartres, au sud, par les rues de la Pépinière et Saint-Lazare, et à l'est, par la rue de Clichy. On peut se rendre compte, sur le plan cadastral dressé de 1807 à 1808, de ce qu'était cette vaste étendue de terrain, qui ne ressemble en rien au quartier de l'Europe actuel.

La rue du Rocher, et la rue d'Errancis qui en formait le prolongement, et qui n'étaient autres que l'ancien chemin de Paris à Argenteuil[2], étaient alors les seules voies habitées du quartier. A droite, la campagne des Errancis et le fief de Montmoyen, coupés par le chemin de la Barrière de Clichy et par un autre chemin non dénommé qui se détachait du précédent pour aller rejoindre la rue du Rocher en face de ce qui fut plus tard la rue de la Bienfaisance. De ce côté s'élevaient au XVIII[e] siècle plusieurs moulins. A gauche, la petite Pologne proprement dite, comprenait les rues

1. *Le boulevard Malesherbes et le quartier de l'Europe*, Montdidier, imprimerie Grou-Radenez.

2. Voir Le Chemin d'Argenteuil et le pont Arcans, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI, p. 28. M. Eude prépare une étude sur le même sujet.

de la Bienfaisance, des Grésillons, de la Voirie et de Miromesnil, véritables rues de faubourgs dans le genre des rues les plus éloignées des quartiers de Belleville et de la Villette où dominaient les cabarets et les guinguettes. Les *Pendants des Errancis, les Grésillons, les Patinelles*, lieux dits qui se trouvaient plus à l'ouest, formaient ce que le plan cadastral désigne sous la dénomination de *Campagne de Monceau*. Là, entre les rues de Valois, les *terrains de l'ancienne pépinière* du Roi et la rue de Miromesnil se trouvaient plusieurs propriétés; l'une d'elles appartenait à M. Clair-Louis-Étienne Bouret de Vézelay, fils de l'ancien trésorier général alternatif de l'artillerie et du génie[1]. L'entrée se trouvait au n° 67 de la rue de Miromesnil. A sa mort (10 janvier 1848) la propriété tomba entre les mains de sa fille M^me^ Wilkinson, les terrains en bordure de la rue de Miromesnil furent vendus et l'entrée reportée rue de Lisbonne 30 (vers le 28 actuel). A cette époque, le quartier était tellement éloigné que M^me^ Wilkinson, ayant donné une soirée, fut obligée de mobiliser un certain nombre de rabatteurs munis de torches, le long de la rue de la Pépinière, pour montrer la route aux invités. En 1863, le sol de la rue ayant été abaissé, les terrains furent vendus et il ne resta plus rien de cette belle propriété. Quant à l'ancienne avenue qui servait d'entrée sur la rue de Valois, M^me^ Wilkinson en vendit le terrain pour former le passage Vézelay, composé de vingt-deux maisons d'assez pauvre apparence. En vertu d'un acte d'échange du 18 août 1862, passé entre la Ville et M^me^ Wilkinson[2], la nouvelle voie fut modifiée, et on reporta la rue qui conserve le même nom plus à l'est; elle se trouve en effet, actuellement, parallèle au boulevard Malesherbes. Ce nom de rue de Vézelay rappelle seul le souvenir de l'illustre financier.

Ce vaste territoire était, comme je l'ai dit, limité à l'est par la rue de Clichy; à l'entrée de la rue, à gauche, se trouvait le jardin de Tivoli, ancienne folie Boutin dont M. Gaston Capon a écrit l'histoire[3]; je n'y reviendrai donc pas; qu'il me suffise de dire que les héritiers de Montboissier et Boutin, propriétaires du terrain, le vendirent par acte dressé devant M^e^ Deguingand, notaire à Monceaux,

1. Voir l'étude de M. Lucien Raulet sur Jacques-Louis-Guillaume Bouret de Vézelay, *Bulletin de la Société historique et archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements de Paris*, 10^e^ année, 1908, p. 127.

2. *Le boulevard Malesherbes et le quartier de l'Europe*. Montdidier, page 18.

3. Voir l'article intitulé : *Les Tivolis* (1796-1841), dans le *Vieux-Montmartre*, année 1901, 4^e^ série, tome III, page 1.

le 1er décembre 1821, moyennant le prix de 440 000 francs[1], soit 7 francs le mètre environ. Un terrain, situé à l'angle de la rue de Clichy et de la rue de Milan, s'est vendu en 1900 à raison de 400 francs.

M. Hagerman, banquier, avait à cette époque constitué une société avec Silvain Mignon, propriétaire de terrains dans la plaine, en vue de créer un nouveau quartier; la propriété y était, jusque-là, très divisée. Tous les contrats d'acquisition se trouvent consignés dans divers actes déposés en l'étude de Me Mahot de la Quérantonnais, qui a bien voulu m'autoriser à les consulter. Les deux principaux actes sont le procès-verbal de bornage, en date du 5 avril 1832 entre les héritiers Mignon et le sieur Hagerman, et la convention conclue entre eux le 14 février 1833.

Dès 1826, les sieurs Hagerman et Mignon, après avoir fait dresser un plan de lotissement intitulé : Plan du nouveau quartier de Tivoli, avaient été autorisés, en vertu d'une ordonnance royale du 2 février, à ouvrir un certain nombre de rues[2]. Ils devaient céder gratuitement le terrain nécessaire au prolongement du boulevard Malesherbes, et soit par un acte de vente, soit par voie d'échange, les terrains nécessaires à la construction d'une église ou d'un marché, en outre établir, au milieu d'une place, qui devait porter le nom de place d'Europe, un jardin entouré de grilles dont ils conserveraient la propriété, mais dont ils ne pourraient jamais changer la destination. Comme on peut le voir sur le plan de lotissement, les premiers noms attribués aux voies publiques ne sont pas ceux qui ont été définitivement donnés; ils étaient plus conformes du reste à l'orientation générale : la rue de Londres devait porter le nom de rue de Paris, et la rue de Constantinople celui de rue de Londres.

Le projet d'église dut être abandonné dès que les travaux du chemin de fer de Saint-Germain (1835) furent commencés; en effet, on ouvrit une large tranchée qui fit disparaître l'emplacement de l'église, qui d'ailleurs avait été changé. Successivement cette église avait dû se trouver sur le chemin de ronde, puis être élevée sur une place à créer entre les rues projetées de Hambourg et de

1. Le jardin de Tivoli était loué 15 000 francs par les propriétaires aux sieurs Alexandre Joseph Domergue Durozet et Jean-Baptiste-Louis Fleury Houy. Le bail devait expirer le 1er avril 1827.

2. Voir pièce justificative n° 1. (Sera publiée ultérieurement.)

Dessin original, 1852. — (*Collection Eugène Le Senne.*)

Bruxelles. Les voies qui devaient prendre plus tard le nom de rue de Londres et de Constantinople étaient pavées dès 1826, et une lettre du préfet de la Seine, en date du 16 janvier 1827, renvoyait à l'ingénieur en chef du pavé de Paris le projet présenté pour le nivellement et le pavage des voies, projet dont la dépense était évaluée à la somme de 673915 fr. 18, entièrement à la charge de la Compagnie propriétaire des terrains de l'entreprise.

En vertu d'un nouvel arrêté préfectoral en date du 21 octobre 1828, le pavage était mis à la charge de la Ville. C'est ainsi que peu à peu la plaine se trouvait sillonnée de voies publiques, ce qui tendait à faciliter la circulation; deux grandes artères, les rues de Londres et de Constantinople, donnaient accès de la Chaussée-d'Antin à la barrière de Monceau, pendant que les rues de Vienne et de Saint-Pétersbourg allaient de la rue du Rocher à la barrière de Clichy. Vers l'est, la rue de Berlin débouchait rue de Clichy, et vers l'ouest, la rue de Madrid, qui n'avait que 104 mètres de long, venait buter contre la dernière des maisons de la rue du Rocher. Au centre se trouvait la place d'Europe ou de l'Europe qui n'était pas encore décorée du jardin prévu par l'ordonnance royale de 1826.

De la place de l'Europe au mur d'enceinte on avait ouvert la rue de Naples, qui prolongée au-delà de la place jusqu'à la rue de Stockholm, avait pris le nom de rue de Rome. Une question avait été soulevée dès 1829; l'ingénieur en chef directeur du pavé de Paris adressait le 15 janvier un rapport au préfet tendant à savoir si l'Administration ne donnerait pas suite au projet de prolongement de la rue de Rome jusqu'à la rue Saint-Lazare.

L'aqueduc de Ceinture, on le sait, commençait au bassin de la Villette pour venir se déverser dans les réservoirs de Monceau. Ces réservoirs, construits entre 1837 et 1840, en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 28 juillet 1837, avaient coûté 150 000 francs, et servaient à alimenter une partie de la ville en eau de l'Ourcq. Ils étaient situées à l'angle du chemin de ronde et de la rue de Constantinople[1]. En 1827, les sieurs Hagerman et Mignon voulaient établir un remblai sur lequel devait s'élever le boulevard de Tivoli, avec des immeubles de rapport. Une demande, adressée au

1. Le réservoir de Monceau a été mis en vente aux enchères publiques dans le courant de l'année 1898 (voir *La Nature*, n° du 14 mai 1898, *Informations*, page 93, article reproduit dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du VIII^e^ arrondissement de Paris*, t. I, 1899, page 132. Pour sa construction (achevée en 1839), voir pièce justificative n° 2.

préfet de la Seine était suivie d'une réponse, en date du 28 février 1827, déclarant que le travail ne pouvait être entrepris que s'il ne présentait pas d'inconvénient pour le service de distribution des eaux, et à condition que les riverains du côté de la ville y donnassent leur consentement. Les entrepreneurs devaient en outre se conformer aux repères tracés par les agents de l'administration, et l'on devait surseoir à l'exécution des travaux jusqu'à la reconstruction du mur d'enceinte, dont l'administration allait s'occuper.

Sur ces entrefaites, Silvain Mignon mourait le 27 novembre 1829, et sa veuve, Amable-Antoinette Beurier, ne tardait pas à le suivre dans la tombe (30 décembre 1830). Leur fille, M^me^ Riant, et leur fils Théophile Mignon devenaient propriétaires des terrains appartenant à leurs parents et ce dernier était chargé de continuer l'entreprise. Le 14 février 1833, intervenait entre les héritiers Mignon et le sieur Hagerman une convention de partage des terrains.

Cependant la loi concédant le chemin de fer de Paris à Saint-Germain n'allait pas tarder à transformer le quartier et à modifier les projets. La concession date du 9 juillet 1835; et la ligne était ouverte jusqu'au Pecq le 26 août 1837. Il avait fallu construire sur la rue de Stockholm un pont en bois et creuser un tunnel sous la place de l'Europe. La gare avait été établie rue de Stockholm et une sortie débouchait rue de Londres. Le bureau des bateaux à vapeur conduisant de Saint-Germain à Rouen se trouvait rue de Londres, à côté de la gare[1].

Un rapport de l'ingénieur en chef, directeur du pavé de Paris, en date du 16 décembre 1845, décrit l'état des voies publiques à cette époque[2].

On voit qu'en vingt ans, si ce n'est dans le voisinage de la rue de Clichy et de la rue Saint-Lazare, les terrains s'étaient peu vendus, et qu'il en restait beaucoup à construire ; c'est alors que d'un commun accord, la Ville et les propriétaires s'entendirent pour l'établissement du jardin, ainsi qu'on le voit par la délibération du Conseil municipal en date du 30 mai 1845[3]. Ce jardin, dont la destination devait être maintenue à perpétuité, a duré exactement dix-neuf ans. La vue que je reproduis d'après une restitution conservée dans les archives de la Compagnie du Chemin de fer de

1. Voir pièce justificative n° 3.
2. Voir pièce justificative n° 4.
3. Voir pièce justificative n° 5.

(Seront publiées ultérieurement.)

l'Ouest en donne une idée assez exacte. L'entrée exclusivement réservée aux porteurs d'une carte spéciale délivrée par la famille Riant, se trouvait en face de la rue de Londres; à droite était le pavillon du gardien; à côté se tenaient les bonnes d'enfants et les nourrices qui surveillaient les enfants confiés à leurs garde, ceux-ci, d'ordinaire, se livraient à leurs jeux dans la grande allée centrale.

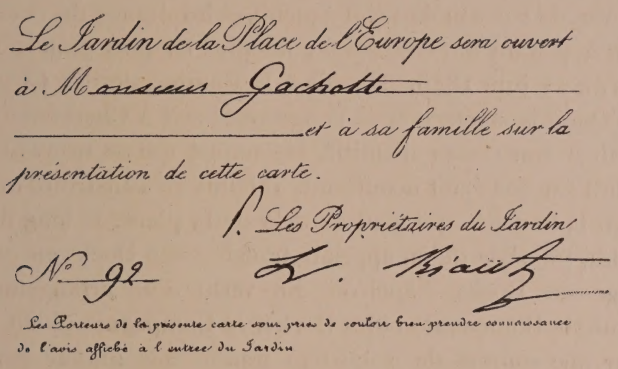
Le Jardin de la Place de l'Europe sera ouvert
à Monsieur Gachotte
et à sa famille sur la
présentation de cette carte.
P. Les Propriétaires du Jardin
N° 92
Les Porteurs de la présente carte sont priés de vouloir bien prendre connaissance
de l'avis affiché à l'entrée du Jardin

Fig. 12.

Les enfants qui prenaient leurs ébats dans ce jardin, ont vieilli ou sont morts; parmi eux se trouvaient le peintre Dubufe, Cordier de l'Institut, Magimel, Fernand de la Tombelle, le fameux Esterhazy, Bailleux de Marisy, et tant d'autres, dont plusieurs sont devenus célèbres.

En 1848, l'Administration municipale prit le parti, pour mettre les terrains au niveau des rues environnantes, de les faire déblayer par les ateliers nationaux, aux frais des riverains à qui incombaient ces travaux en vertu des conventions.

La rue de Stockholm, l'une des plus importantes du groupe en raison de ce qu'elle conduisait du carrefour de Tivoli à la rue du Rocher et établissait une communication directe entre cette dernière voie et la rue de Clichy, avait été ouverte à la suite d'une délibération du Conseil municipal en date du 20 octobre 1830, et en vertu d'un décret du 24 juin 1831[1]. En 1851, le pont sur lequel elle franchissait le chemin de fer n'ayant plus la longueur suffisante, on songea à le reconstruire. Ce pont, construit en charpente sur des

1. Ville de Paris, *Recueil des Lettres patentes, ordonnances royales, décrets et arrêtés préfectoraux concernant les voies publiques*, p. 109.

calées en maçonnerie avec chaussée bitumée, avait une longueur de 68 mètres[1]. Un procès relatif à ce projet de reconstruction allait s'engager, et la Compagnie, trouvant la dépense hors de proportion avec son utilité en raison du voisinage presque immédiat de la place de l'Europe, se refusait à l'entreprendre et faisait démolir ce qui en subsistait. Le chemin de fer de Saint-Germain, auquel étaient venus s'adjoindre successivement le chemin de fer de Versailles, rive droite, le chemin de fer d'Auteuil et les lignes de Normandie, prit peu à peu un développement de plus en plus grand; une loi, en date du 21 juin 1846, donnait à la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest la concession de la ligne de Paris à Cherbourg et constituait ainsi son réseau définitif. Le tunnel qui se trouvait sous la place de l'Europe étant insuffisant, il fallut en construire un second et élargir la tranchée qui était au delà de la place, le long de la rue de Naples, tranchée qu'on appelait tranchée des Docks en raison du voisinage des Docks Napoléon. En vertu d'un arrangement survenu entre la Compagnie et les Docks, la Compagnie cédait à ceux-ci, pour une somme de 2 329 690 francs, une grande partie des terrains qu'elle n'utilisait pas et s'engageait à déblayer pour eux 4 à 600 000 mètres carrés de ces terrains.

Ces docks, institués en vertu d'un décret du 17 septembre 1852, devaient occuper l'emplacement compris entre la place de l'Europe et le mur d'enceinte d'une part, le chemin de fer et la rue de Saint-Pétersbourg d'autre part. MM. Cusin, Legendre et Duchène de Vère obtenaient l'autorisation de fonder à Paris une entreprise consistant à réunir en dépôt dans d'immenses magasins des marchandises dont on aurait mobilisé la valeur au moyen de *warrants*, sorte de récépissés négociables par voie de simple endossement. Le capital était de 25 millions; le Conseil d'administration, à la tête duquel on trouvait le prince Lucien Murat, était composé de notabilités commerciales, financières et industrielles[2].

L'entreprise ne réussit pas, un décret en date du 19 décembre 1855 révoquait celui du 17 septembre 1852, et la Compagnie de l'Ouest reprenait possession de ses terrains.

Par suite de l'élargissement de la tranchée des docks, il avait fallu, dès le 18 janvier 1847, en vertu d'une décision du préfet de police, fermer la rue de Naples pour cause de sécurité publique.

1. Bourdin, *Itinéraire du Chemin de fer de Paris à Rouen*, 1re édition, p. 8.
2. *L'Illustration*, n° du 16 octobre 1852, p. 255. Pièce justificative n° 6.

CHEMIN DE FER DE PARIS A St. GERMAIN.
Vue prise de la Place de l'Europe à Paris.

D'autre part, si les voies ne se construisaient pas aussi vite que l'auraient désiré les entrepreneurs, elles rendaient de grands services à la circulation, d'autant plus qu'à l'extérieur la commune des Batignolles prenait une importance beaucoup plus grande. Aussi, à la suite des événements de février 1848, la barrière de la Réforme s'ouvrit-elle *révolutionnairement*, étant donné la longue distance qui séparait la barrière de Clichy et celle de Monceau. Elle serait demeurée ouverte jusqu'à la suppression du mur d'enceinte, si la fermeture de la rue de Naples ne l'avait rendue inutile.

En 1857, les héritiers Mignon, auxquels la suppression de la rue de Stockholm causait un véritable préjudice, intentèrent, devant le Conseil de préfecture, une action contre la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest tendant à la reconstruction du pont, et demandant en même temps l'ouverture d'une rue entre la place de l'Europe et la rue Saint-Lazare, et l'exécution d'un mur de soutènement dans la tranchée longeant la rue de Naples qui avait été fermée par mesure de sécurité. Ils demandaient en outre la construction d'un mur de soutènement dans toute l'étendue de la tranchée qui longeait la propriété de M. Riant. Le Conseil de préfecture leur donna raison par un arrêt du 18 mars 1857 [1], mais la Compagnie s'étant pourvue devant le Conseil d'État, ce dernier cassa l'arrêt du Conseil de préfecture et donna gain de cause à la Compagnie (9 mars 1860) [2].

Les plaintes des habitants de la rue, à la suite de l'arrêt du Conseil d'État, ne tardèrent pas à se manifester [3].

Cependant un décret en date du 30 juin 1859 avait déclaré d'utilité publique : 1° l'ouverture de la rue de Rome, reportée plus à l'ouest à travers la propriété de M. Riant et prolongée jusqu'au mur d'enceinte qui allait du reste disparaître ; 2° le prolongement de la rue de Madrid jusqu'à la rue Malesherbes (rue du Général-Foy); 3° la transformation de la place de l'Europe et la suppression du jardin; 4° le déclassement et la suppression de la rue de Stockholm, entre le carrefour de Tivoli et la rue de Rome; 5° la suppression de l'impasse d'Argenteuil; 6° le déclassement et la suppression de la rue de Hambourg entre la rue de Saint-Pétersbourg et la rue de Rome, ainsi que la rue de Bruxelles, entre la rue de Rome et la rue

1. Voir pièce justificative n° 7.
2. Voir pièce justificative n° 8.
3. Voir *Le boulevard Malesherbes et le quartier de l'Europe*, p. 13.

de Turin[1]. Ce décret réglait définitivement la question de la circulation entre la partie élevée du quartier et la rue Saint-Lazare par l'ouverture de la rue de Rome dont il faisait pour ainsi dire une tangente à la place de l'Europe, et rendait également l'ancienne rue de Naples inutile; quant aux rues de Hambourg et de Bruxelles, la Ville, en les déclassant, mettait ainsi un terme aux espérances des riverains, qui comptaient voir un jour établir des ponts pour le passage de ces rues, comme on le demandait pour la rue de Stockholm. La rue de Bruxelles avait été ouverte, entre temps, en 1864, sous le nom de rue de Florence, entre les rues de Saint-Pétersbourg et de Turin, et un propriétaire, espérant toujours qu'on reviendrait sur cette question du déclassement des deux voies, avait construit une façade sur le prolongement de la rue, mais la Ville fut impitoyable et vendit le sol de la voie en ne laissant au propriétaire que la largeur réservée à des jours de souffrance. Ce propriétaire voulait, disait-on dans le quartier, qu'on pût aller, comme l'avait fait le gouvernement italien, de Turin à Rome par Florence, malgré l'abîme qui séparait ces deux villes. L'abîme était représenté, dans la circonstance, par la tranchée du chemin de fer.

Un autre tronçon de la rue de Bruxelles se retrouvait plus loin, entre les rues de Constantinople et du Rocher. M. Dejamme a fait l'historique de ce tronçon qui n'a que 60 mètres de long et a pris le nom de rue Larribe[2].

Pendant le cours de l'été de 1864, la rue de Rome était ouverte entre la rue Saint-Lazare et le boulevard des Batignolles, entraînant la démolition de l'hôtel de M. Riant qui fut reconstruit plus près de la rue du Rocher; le jardin de l'Europe était définitivement supprimé et un passage pour piétons seulement était établi entre les rues de Vienne et de Londres pendant la durée des travaux, la circulation des voitures ayant été maintenue entre les rues de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Londres. Des réclamations s'élevèrent de toutes parts par suite de la suppression provisoire de la circulation des voitures sur la place de l'Europe; le 29 août, un procès-verbal de constat était dressé contre la Compagnie de chemin de fer pour barrage non autorisé. On décida alors la construction d'un pont provisoire pour voitures légères rétablissant la communication entre les rues de Vienne et de Londres. La construction de cette passe-

1. Voir Ville de Paris, *Recueil des Lettres patentes*, etc., p. 313.
2. *Le boulevard Malesherbes et le quartier de l'Europe*, p. 20.

relle a été autorisée par un arrêté préfectoral du 27 mars 1865; elle était livrée à la circulation dans les premiers jours de mai, et le 13 de ce mois, un avis de la Compagnie en informait le service municipal[1]. A la fin de l'année 1865, il fallut interrompre de nouveau la circulation pendant une quinzaine de jours, le temps d'achever la démolition de l'ancien souterrain de Versailles et de prolonger la passerelle provisoire sur son emplacement. Cette passerelle fut définitivement fermée le jour de l'ouverture à la circulation du pont métallique[2].

Ce pont métallique, que je n'ai pas besoin de décrire puisque tout le monde peut le voir aujourd'hui, a nécessité l'emploi de 10325 mètres cubes de maçonnerie, et de 3 470 000 tonnes de fer; la surface du tablier est de 8400 mètres carrés : il a coûté 2 millions 450 000 francs[3]. Il a été livré à la circulation le 15 août 1866 entre les rues de Vienne, de Madrid et de Constantinople d'une part, et la rue de Berlin d'autre part; la branche de la rue de Saint-Pétersbourg n'a pu être achevée qu'en novembre, et celle de la rue de Londres en janvier 1867.

Qu'appelait-on exactement la Petite Pologne? Balzac, dans son roman de *la Cousine Bette*, la circonscrit entre la rue du Rocher, la rue de la Pépinière et la rue de Miromesnil. « Il existe là, dit-il, comme une succursale du faubourg Saint-Marceau. Pour peindre ce quartier, il suffira de dire que les propriétaires de certaines maisons habitées par des industriels sans industries, par de dangereux ferrailleurs, par des indigents livrés à des métiers périlleux, n'osent pas y réclamer leurs loyers, et ne trouvent pas d'huissiers qui veuillent expulser les locataires insolvables. En ce moment, la spéculation, qui tend à changer la face de ce coin de Paris, et à bâtir l'espace en friche qui sépare la rue d'Amsterdam de la rue du Faubourg-du-Roule, en modifiera sans doute la population; car la truelle est, à Paris, plus civilisatrice qu'on ne le pense! En bâtissant de belles et d'élégantes maisons à concierges, les bordant de trottoirs et y pratiquant des boutiques, la spéculation écarte, par le prix du loyer, les gens sans aveu, les ménages sans mobilier et les mauvais locataires. Ainsi les quartiers se débarrassent de ces populations sinistres et de ces bouges où la police ne met le pied que quand la justice l'ordonne. »

1. Archives départementales, carton 926.
2. *Id. ibid.*
3. *Paris Nouveau illustré, aux bureaux de l'Illustration*, s. d. p. 223.

Plaçons-nous par la pensée au carrefour formé aujourd'hui par les rues de Rome, de la Pépinière, Saint-Lazare, du Rocher, de l'Arcade et Pasquier. En 1830, quatre voies seulement se croisaient à cet endroit : la rue de la Pépinière, bordée d'hôtels avec jardins, la rue Saint-Lazare qui s'était bâtie peu à peu depuis le commencement du siècle, et les rues de l'Arcade et du Rocher, qui n'étaient autres que l'ancien chemin d'Argenteuil, véritable voie de faubourg se dirigeant vers la banlieue. La rue de l'Arcade avait peu à peu éliminé les verrues qui la déshonoraient, c'est ainsi que s'élevèrent successivement de beaux hôtels sur cette voie conduisant à la Madeleine que l'on allait inaugurer; mais lorsqu'on avait franchi le carrefour, la rue du Rocher, qui s'élevait par une pente abrupte dans la direction de la barrière, avait conservé son caractère de voie de faubourg. A l'entrée de la rue s'ouvrait l'impasse d'Argenteuil, débris d'un ancien chemin que les voitures de charge prenaient naguère pour éviter la pente trop dure de la rue. Dans cette impasse se trouvait une ferme qui n'a disparu qu'avec l'impasse en 1865. En montant la rue du Rocher, on trouvait à gauche la rue des Grésillons, dans laquelle était naguère une voirie, sur l'emplacement de laquelle fut créée vers 1816 la place de Laborde. Mais il ne faut pas croire que la place ait été pour cela nivelée, car, en 1860, le petit carrefour établi à l'angle de la rue Malesherbes (rue du Général-Foy) et de la place, subissait encore toutes les sinuosités du sol naturel. Là s'élevait un célèbre cabaret : *A bon 20 pas d'enseigne*. Un petit escalier permettait de rejoindre la partie basse de la place et la cour Saint-Louis, passage qui aboutissait rue de la Pépinière. La petite rue de la Voirie, qui faisait communiquer les rues de Laborde et de la Bienfaisance, devait être supprimée en vertu d'un arrêté du Président du Conseil des Ministres en date du 30 octobre 1848, mais cette suppression ne pourrait avoir lieu « qu'autant que le sieur Mignon ou la ville de Paris auraient préalablement traité avec les propriétaires riverains de cette voie publique pour la reconstruction et l'avancement de leurs bâtiments à l'alignement de la rue de Malesherbes prolongée[1] ».

La rue Malesherbes avait été diminuée de largeur (15 mètres au lieu de 34), et devait aller provisoirement de la rue de Laborde à la barrière de Monceau; d'autre part, sur la rue de la Pépinière,

1. Voir Ville de Paris, *Recueil des Lettres patentes*, etc., page 241.

LE JARDIN DE L'EUROPE ET LA RUE DE STOCKHOLM (1845)

(*Collection Mareuse.*)

on avait ouvert, entre cette rue et la rue Lavoisier, une nouvelle voie à laquelle on avait donné le nom de rue de Rumfort. Voici ce que dit le *Moniteur* à ce sujet :

« Lorsque la Ville de Paris accepta l'obligation de terminer à ses frais les abords de la Madeleine, dont la formation était auparavant une charge de l'État, il fut stipulé, dans les conditions du traité fait à cette occasion, que le boulevard projeté, sous le nom de boulevard Malesherbes, s'arrêterait à la rue de la Madeleine au delà de laquelle on ne pourrait la prolonger sans d'énormes dépenses.

« L'ordonnance royale, en date du 2 juin 1824, qui a définitivement arrêté les alignements des abords de l'église de la Madeleine, a consacré cette disposition.

« Cependant, un propriétaire ayant demandé à ouvrir une rue nouvelle sur des terrains de la rue de la Pépinière qui, dans l'origine, et suivant l'ancien projet, étaient destinés à être traversés par le boulevard, prolongé jusqu'à la barrière de Monceau, l'administration, sans revenir sur ses premières résolutions, a désiré que cette rue eût quinze mètres de largeur, et que l'un de ses côtés fût dans la direction du boulevard. Cette disposition, qui a été exécutée, réserve ainsi la possibilité de continuer par une belle rue qui suffirait à tous les besoins d'assainissement et de circulation, la grande communication du boulevard Malesherbes[1]. »

En remontant la rue du Rocher, on trouvait la rue de la Bienfaisance conduisant à l'abattoir du Roule, qui était mieux habitée que sa voisine depuis que M. Goetz, de Colmar, célèbre médecin, y avait fait construire plusieurs maisons ; et qui en raison de sa bienfaisance, avait fait changer le nom de la rue. Entre la rue des Grésillons et la rue de la Bienfaisance, on a pu voir jusqu'en 1872, dans la rue de Miromesnil non nivelée, un débris de ce quartier, où des maisons sordides, laissant un dernier témoignage de ce qu'il était autrefois, montraient la difficulté qu'il avait à disparaître ; il est fâcheux qu'on ait négligé d'en prendre des photographies qui auraient conservé tout au moins le souvenir de cette Petite Pologne dont nos contemporains, en voyant les immeubles à six étages qui la remplacent, ne peuvent se faire une idée. Au delà, c'étaient les champs.

Le centre du quartier se trouvait à la place de Laborde, où un

1. *Moniteur universel*, nº 319, 15 novembre 1839, page 2017

marché avait été ouvert en 1831[1]. Ce marché subsista jusqu'en 1866, date à laquelle s'ouvrit le nouveau marché de l'Europe[2]. Ce marché avait été concédé à la Compagnie générale des Marchés pour une durée de cinquante années, en vertu d'un traité portant la date du 24 juin 1865. Son ouverture a eu lieu le 1er septembre 1866; le nombre des places était de 300, et sa superficie était de 2250 mètres[3]. Il a été réduit récemment à 1966 mètres, et la partie

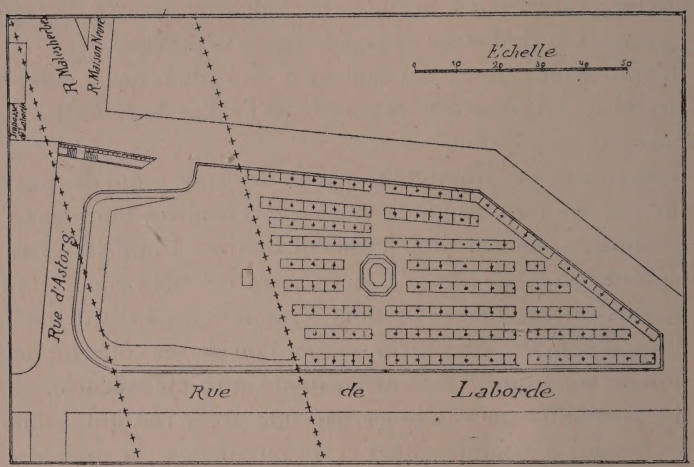

Fig. 13.

qui en a été détachée a été louée (1916) à la Société des Immeubles industriels.

La rue du Rocher s'élevait, comme je l'ai dit, par une pente abrupte jusqu'à la barrière de Monceau; c'est là que se trouvait, à droite, la maison de plaisance appelée Varsovie et rendue célèbre par le séjour qu'y fit Casanova[4].

Au haut de la rue du Rocher, là où se trouvent, aujourd'hui, le restaurant du Rocher et une succursale du Crédit Lyonnais, se trouvait l'ancien cimetière des Errancis où ont été inhumées un

1. *Moniteur* du 1er mars 1852, page 343.
2. Voir le plan ci-contre.
3. Archives départementales, collection Lazare-Montassier, t. 43, 1098.
4. Jacques Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien une vie d'aventurier au XVIIIe siècle*, page 292.

grand nombre des victimes de la Terreur : Charlotte Corday, Robespierre, Couthon, Saint-Just, Henriot et le cordonnier Simon.

Avant la Révolution, la paroisse de la Madeleine s'étendait jusqu'aux rues Saint-Lazare et de la Pépinière ; toutefois, le groupe de maisons construit à la fin du XVIII^e^ siècle au nord de la rue Saint-Lazare en faisait également partie ; au delà, dans la plaine, c'était Clichy, et de l'autre côté de la rue du Rocher, la paroisse Saint-Philippe-du-Roule. Lors du Concordat (1801), l'église des Capucins de la Chaussée d'Antin fut érigée en paroisse ; son territoire, pris sur la partie de la commune de Clichy annexé à Paris et sur certaines portions de la paroisse de la Madeleine, était limité par le mur d'enceinte d'une part, la rue du Rocher, la rue d'Anjou, la rue Neuve-des-Mathurins et la rue de Clichy. Comme on l'a vu plus haut, il était question, pour desservir le quartier de l'Europe, d'y construire une église ; mais il fallut y renoncer en raison de la prise de possession du terrain par la Compagnie du chemin de fer. D'autre part, les constructions ne s'élevant pas aussi rapidement qu'on l'avait espéré, il paraissait plus rationnel de construire une église dans un quartier plus peuplé. C'est alors, en 1848, que l'architecte Magne présenta le projet d'une église à élever, sous le vocable de Sainte-Marie, sur la place d'Europe, entre les rues de Londres et de Berlin, projet qui n'a pas eu de suite ; il a figuré au Salon de 1848, et a été reproduit dans la Revue générale d'architecture de César Daly[1]. La Petite Pologne, éloignée de toute église, fut choisie deux ans plus tard comme siège de la nouvelle paroisse.

C'est sur l'initiative de l'abbé Bourgoing, ancien vicaire de Saint-Philippe du Roule et de Saint-Jacques du Haut-Pas, avec le concours de ses deux vicaires, les abbés Mullois et de Cuttoli, qu'en 1850, on parvint à élever rue de la Pépinière, 22, 24 et 26 (16, 18 et 20 actuels) et rue de Laborde, 11, sur l'emplacement de l'hôtel Amelin pris en location, une église provisoire, un presbytère, une chapelle de catéchisme, ainsi que des écoles et un orphelinat dirigé par des sœurs de charité. Le terrain et les deux maisons étaient loués 32 000 francs. Un décret en date du 2 septembre 1851, suivi d'une ordonnance archiépiscopale du 7 du même mois, érigeait l'église en paroisse[2]. Elle avait été ouverte au culte le 8 du même

1. Année 1849, p. 64. — Voir la pièce justificative, n° 9.

2. Dès le 9 juin 1850, l'abbé Bourgoing avait été autorisé par l'archevêque de Paris, à administrer les sacrements aux fidèles qui demeuraient dans la partie de la circonscription

mois, et inaugurée par Mgr Verolles, vicaire apostolique de Mandchourie. Elle prit comme patron saint Augustin, Augustin étant le prénom de Mgr Sibour, archevêque de Paris, qui fit don à l'église d'une relique du saint [1]. Comme on peut le voir par la reproduction du dessin que j'en donne, elle avait tout à fait l'aspect d'une église de campagne; l'entrée principale se trouvait rue de Laborde, mais

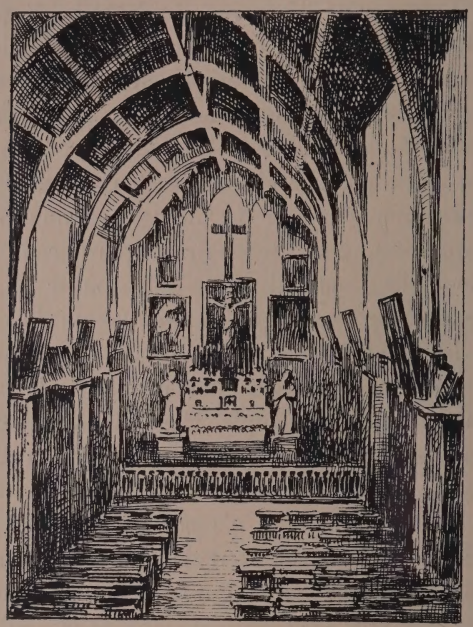

Fig. 14.

la rue de la Pépinière étant plus passante, les fidèles qui y accédaient par cette voie étaient beaucoup plus nombreux.

Cette modeste église ne dura pas plus de treize ans. Le bail avait été fait pour une durée de dix années et devait expirer le 1er juillet 1861 [2]. En vue des transformations projetées, qui ne consistaient

de la paroisse Saint-Philippe du Roule qui devait être comprise dans le territoire de la nouvelle paroisse.

1. Pour les limites de la paroisse, voir pièce justificative n° 10. Il y eut, en raison des revendications de l'abbé Martin de Noirlieu, curé de Saint-Louis d'Antin, quelques difficultés qui ne tardèrent pas à être aplanies.

2. M. l'abbé Schuster, l'un des plus anciens vicaires de Saint-Augustin, mort tout récemment, m'a affirmé que la charpente de l'ancienne église avait servi à la construction de l'église Saint-Michel des Batignolles, réédifiée depuis. Le dessin est fait d'après une photographie que je dois à l'obligeance de M. le docteur Billon

VILLE DE PARIS
PLAN CADASTRAL
DE
LA DIVISION DU ROULE
1er Arrondt
TERRITOIRE DE
Boult des BARRIERES
B. de Chartres
Toire DE NEVILLY
29
PARC DE MONCEAU
RUE CISALPINE
RUE DE MANTOVE
28
CARRACHE DU ROULE
Croix du ROULE
B. du ROULE
27
RUE DU FG
RUE DE MONCEAU
R. DE COURCELLES
26
25
DIVISION DES CHAMPS ELISEES
Ier ARRt
ANCIENNE PEPINIERE DU ROI
St PHILIPPE
0 100 200 300 400 500 m

CHY LA GARENNE
CAMPAGNE DES ERRANCIS
Chantier des Errancis
Chantier de L'EPINE
DE MONCEAU
Dᵒⁿ 2ᵐᵉ ARR DU MONT BLANC
RUE DE CLICHY
RUE ST LAZARE
RUE PEPINIERE
R. DU ROCHER
PLACE VENDOME
DIVISION DE LA PLACE VENDOME
1ᵉʳ ARR
RUE D'ANJOU
R. DE L'ARCADE
LA MADELEINE
RUE DE LA VILLE L'EVEQUE
R. DE SURENNE
RUE MIROMESNIL
RUE VERTE
R. ROQUEPINE
R. DES SAUSSAIES
ST HONORE
R. DE LA BIENFAISANCE
RUE DE LA VOIRIE
LES GRESILLONS
N
S
E
O

en rien moins qu'à percer le boulevard Malesherbes décidé sous le premier Empire et, à cet effet, abaisser le sol du quartier de façon à rendre insensible la pente entre la rue de la Pépinière et le mur d'enceinte, la Ville de Paris résolut de changer le tracé primitif de la voie et de la diriger plus à gauche à partir de cette rue. La partie comprise entre la place de Laborde et la barrière de Monceau, qui était déjà ouverte, serait maintenue dans son état actuel et une église monumentale devait s'élever dans la perspective de la première section dn boulevard. Ce vaste projet date de 1854 [1], et le 11 avril 1858, le Conseil de Fabrique de l'église votait une subvention de 500 000 francs payable en vingt-huit annuités, en vue de la construction du monument, ainsi que du presbytère et des écoles qui devaient l'accompagner.

Je ne ferai pas ici l'historique et la description du monument de Baltard; qu'il me suffise de dire que les travaux ont été commencés en 1860 et achevés en 1868 [2].

L'inauguration officielle eut lieu le 28 mai. L'abbé Bourgoing, mort l'année précédente (23 novembre), ne put voir se réaliser l'œuvre à laquelle il avait consacré tous ses soins. Ses funérailles furent célébrées dans l'église haute, provisoirement et tristement inaugurée pour la circonstance.

Un mémoire, présenté à Sa Majesté l'Empereur par le Conseil de Fabrique en avril 1862 [3], insistait tout particulièrement, en attendant l'achèvement de l'église, pour que le bail de l'ancienne, qui avait été prorogé d'une année, fût renouvelé pour une nouvelle période de dix-huit mois, et que la Ville réservât les terrains qu'elle venait d'acheter à l'angle de la rue de la Bienfaisance et de la place de Laborde en vue de la construction du presbytère et des écoles. Le presbytère s'élève en effet à l'endroit désigné; mais les écoles, qui devaient prendre un développement inattendu, durent être transportées rue Malesherbes. aujourd'hui rue du Général-Foy, 26, 28 et 30 [4]. Mais la Ville, qui avait besoin de ses terrains, se hâta d'achever la crypte de la nouvelle église, qui fut ouverte au culte le 1er mai 1864;

1. Voir aux pièces justificatives (n° 11) le décret du 14 mars 1854 complété par celui du 15 décembre 1858.

2. Voir aux pièces justificatives (n° 12) le procès-verbal de la remise du monument à l'autorité diocésaine (27 mai 1868).

3. Archives diocésaines.

4. A la suite de la laïcisation des écoles de la Ville, de nouvelles écoles, créées par la Société anonyme des Immeubles de la rue de Monceau et du boulevard de Courcelles, ont été installées au n° 9 du boulevard de Courcelles.

la veille, la petite église avait été définitivement fermée; elle est remplacée aujourd'hui par les immeubles qui portent le n° 18 de la rue de la Pépinière et le n° 11 de la rue de Laborde.

Pendant ce temps le boulevard Malesherbes se perçait peu à peu, en même temps que le parc Monceau, racheté par la Ville de Paris, était converti en parc public. L'inauguration avait lieu le 13 août 1861[1].

Si la voie nouvelle était achevée et inaugurée, elle était loin d'être construite, du moins dans la partie comprise entre la rue de la Pépinière et le boulevard de Monceau (boulevard de Courcelles actuel). Il fallut en effet près de quatre ans pour terminer les constructions et les voies transversales n'étaient pas raccordées. M. Dejamme[2] donne le tracé figuratif des déblais qui avaient dû être enlevés pour ouvrir la voie. Il en résultait que dans les premiers temps on ne pouvait accéder à ces voies transversales que par des escaliers. Je me souviens avoir vu, en 1860, l'entrée de l'école qui porte le n° 12 *bis* de la rue de la Bienfaisance à la fenêtre du premier étage, car, en prévision de l'abaissement du sol, on avait construit l'édifice en contre-bas.

En 1865, on ne pouvait accéder à la place de Laborde qu'au moyen d'escaliers[3].

Le boulevard Beaujon devenu, en vertu du décret du 2 mars 1864, le boulevard Haussmann a absorbé, entre la rue de Miromesnil et l'avenue de Plaisance (rue de Téhéran actuelle) l'avenue de Munich, qui avait été ouverte en bordure de l'ancien abattoir du Roule qu'elle limitait au sud; elle n'était pas accessible aux voitures qui ne pouvaient arriver à l'abattoir que par l'avenue Percier, avenue qui aboutissait en face de l'entrée. Cet édifice a été décrit par M. Albert Babeau dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements de Paris*[4]; il n'y a donc pas lieu d'y revenir ici. Quant au boulevard Beaujon, il a été ouvert, au delà de l'avenue de Plaisance jusqu'à la rue de Courcelles, en 1860, en vertu d'un décret du 17 octobre 1857, mais la partie située à l'est de la rue de Miromesnil n'a été ouverte que plus tard, en 1863, en vertu d'un décret du 16 juillet 1862. On hésitait sur la direction à lui donner à partir de la rue de Miromesnil, car il n'était pas encore question de le conduire jusqu'au boulevard Montmartre, où du reste il n'abou-

1. Voir *Moniteur universel*, n° du 14 août 1861, et pièce justificative n° 13.
2. *Le boulevard Malesherbes et le quartier de l'Europe*, page 4.
3. *Le boulevard Malesherbes et le quartier de l'Europe*, page 7.
4. T. IX (1907), page 79.

tit pas encore. Derrière l'abattoir étaient les champs qui allaient rejoindre l'ancienne propriété Bouret de Vézelay.

Cet abattoir fut fermé le 1er septembre 1863; on prolongea l'avenue de Messine à travers les terrains de l'ancien édifice. Le baron Salomon de Rothschild y faisait construire un hôtel dont la façade se trouvait avenue de Messine et s'étendait jusqu'aux rues de la Bienfaisance, de Téhéran et de Miromesnil. Toutefois le terrain situé à l'angle de cette rue et du boulevard Haussmann n'y était pas compris. La grille de jardin fut posée en 1866. A la mort du propriétaire, son fils, le baron James, en devint acquéreur le 30 mars 1867 par suite de licitation. Mais la construction ne fut pas achevée, les terrains furent revendus en 1875 et 1876 et la partie sur laquelle s'élevait l'hôtel devint la propriété de M. Mozet, qui le fit démolir. Ce terrain d'une contenance de 492m37 a été vendu 107440 francs, ce qui met le prix du mètre à 218 francs; il avait été payé à raison de 263 francs en 1863; le même terrain avait été estimé 12 francs en 1820 [1], lors de la construction de l'abattoir.

J'ai dit plus haut que, rue de Miromesnil, était restée jusqu'en 1872 un amas de maisons sordides qui donnaient encore à cette époque une idée de ce que pouvait être le quartier de la Petite Pologne. En raison de la largeur de la rue au droit de l'abattoir on avait pu construire sur le nouvel alignement en contre-bas, en laissant une partie de la chaussée en contre-haut de la rue nivelée, et en la maintenant par un mur de soutènement. Mais cette solution ne pouvait être que provisoire; aussi dès le 30 mars 1867, dans un rapport au préfet de la Seine [2], l'ingénieur de la 4e section de la voie publique faisait-il observer que par suite de la construction d'une maison à l'angle de la rue de Miromesnil et du boulevard Haussmann, les maisons situées sur l'ancienne rue de Miromesnil conservées en contre-haut de la nouvelle seraient privées d'un accès pour les voitures. La différence était de 1m68 devant la maison portant le n° 64. La largeur conservée entre l'ancien alignement et le mur de soutènement de la partie haute n'était que de 9m36. que l'on ne pouvait racheter par des rampes. « Il faut donc, disait-il, autoriser le propriétaire à construire sur l'emplacement de maisons affreuses et délabrées qui existent sur le terrain acquis par lui et qui désho-

1. Albert Babeau, *l'Abattoir du Roule, Bulletin de la Société historique et archéologique des VIIIe et XVIIe arrondissements de Paris*, t. IX (1907), page 32.

2. Archives départementales, *Voie publique;* carton 943, *rue de Laborde.*

norent cette partie du boulevard Haussmann. En outre, la construction d'une maison sur le nouvel alignement aurait l'avantage de masquer en grande partie la solution provisoire adoptée dans la rue de Miromesnil pour la conservation des maisons situées à l'ancien alignement, et dont l'aspect était loin d'être satisfaisant. Il proposait d'établir un escalier à la suite de la nouvelle construction, semblable à celui qui existait en face du n° 72, sauf à indemniser les propriétaires de la partie haute de la rue. » Cette solution fut du reste adoptée et, quelques années après, escaliers et mur de soutènement disparaissaient pour faire place aux immeubles qui étaient construits sur le nouvel alignement. Peu à peu le sol se nivelait, les nouvelles constructions s'élevaient de toutes parts, et ce quartier, si deshérité naguère, allait devenir l'un des plus beaux de la capitale.

E. MAREUSE,

Président honoraire de la Société Historique des VIII[e] et XVII[e] arrondissements.

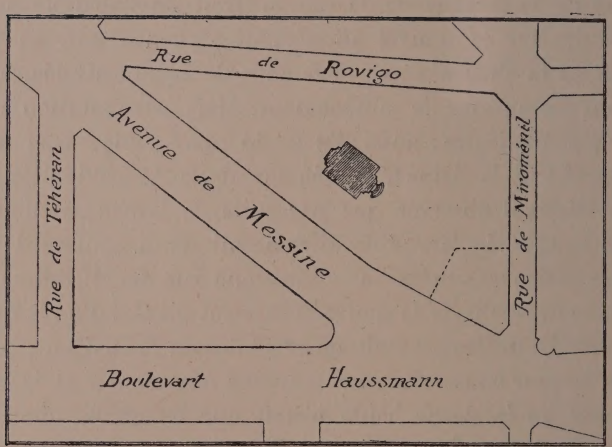

Le VIII[e] arrondissement en 1815

Formé en 1860 après l'annexion des communes suburbaines, tel que nous le voyons se dessiner aujourd'hui, c'est-à-dire par un quadrilatère plus long que large, mais régulier, qui a pour limites à l'ouest les avenues Marceau et Wagram; au nord les boulevards de Courcelles et des Batignolles; à l'est, la place de la Concorde, les rues Saint-Florentin, Richepanse, Vignon, du Havre et d'Amsterdam; enfin au sud tout le cours de la Seine entre le pont de la Concorde et celui de l'Alma, ce bel arrondissement du VIII[e] est aujourd'hui tout bâti d'hôtels, et de riches maisons de rapport.

Nous ne nous occuperons ici que de son aspect topographique.

Il contient une place et des avenues magnifiques, admirablement tracées, la promenade des Champs-Élysées, avec ses nouveaux palais, un hôpital à nom de financier, le parc Monceau, le palais de l'Élysée, plusieurs églises remarquables dont l'ancien Temple de la Gloire, deux casernes, enfin une des gares les plus vivantes

et importantes de la capitale (Saint-Lazare). Il comprend aussi une mairie dont il vaut mieux ne pas parler, quatre quartiers et une population dépassant cent mille âmes.

Il y a cent ans, le VIII[e] arrondissement d'aujourd'hui qui était en titre le I[er], empiétait sur le premier actuel puisqu'il comprenait les « divisions » des Tuileries et de la place Vendôme, mais il englobait déjà, par contre, les « divisions » des Champs-Élysées et du Roule. La mairie d'alors était située aussi dans le faubourg Saint-Honoré, au 18, rue d'Aguesseau, et son titulaire était M. Le Cordier domicilié 327, rue Saint-Honoré.

Mais qu'était cet immense périmètre en 1815?

C'est ce que nous nous proposons d'esquisser ici à grands traits.

Un document de premier ordre qui deviendra classique, mais qui est encore peu connu relativement, parce que la première époque impériale n'avait pas jusqu'ici suffisamment paru vieille de date pour attirer les chercheurs, nous servira de guide sûr : le plan en feuilles in-4° de Maire, intitulé : *la Topographie de Paris*[1].

Si nous partons de l'Arc de Triomphe non encore achevé en 1815 — ses fondations en comblanchien sortent alors seules de terre — l'avenue plantée de deux rangées d'arbres, mais qui ne porte pas encore le nom de Wagram, conduit à la place des Ternes actuelle où se trouvait la Barrière du Roule, construction secondaire de Ledoux. Le faubourg Saint-Honoré s'appelait faubourg du Roule et était assez peu bâti jusqu'à la rue d'Angoulême (Boëtie aujourd'hui).

Il y avait derrière les maisons plutôt disséminées, dont quelques-unes étaient des guinguettes, de vastes enclos non construits, des prairies où paissaient parfois des chèvres, des jardins et des terrains vagues où l'on tendait le linge, avec de-ci de-là, des bicoques, des champs de navets. A droite, en descendant de la Barrière vers Saint-Philippe du Roule, on rencontrait la Chartreuse de Beaujon avec le jardin du même nom qui allait jusqu'aux Champs-Élysées. Cette Chartreuse dite de l'Étoile, dont la construction avait coûté plus d'un million, avait été léguée par Beaujon, riche célibataire, au président Lamoignon qui fut son exécuteur testamentaire; il est vrai que

1. Ou *Atlas topographique et statistique du Plan géométral de la Ville de Paris*, par N. Maire, ngénieur-géographe. Édition de 1813 (dédiée à la duchesse de Bassano).

Lamoignon avait été chargé de diriger l'école et l'hospice de la Charité du Roule.

Les Champs-Élysées consistaient alors (1815) en allées droites tracées au cordeau, et même jusqu'à la barrière de Neuilly, dont les deux pavillons carrés à lignes classiques, affectés à la gendarmerie de Paris, flanquaient le large rond-point déjà formé de l'Arc de Triomphe.

Dans le faubourg, l'hôpital Beaujon était de l'autre côté de la chaussée par rapport à la Chartreuse, et celle-ci occupait tout l'espace situé entre le faubourg et l'avenue de Neuilly (Champs-Élysées). Sous l'Empire, ces terrains n'avaient pas encore été ni lotis, ni vendus, le parc subsistait comme en témoigne une miniature charmante de J. B. Isabey représentant l'entrée du cortège impérial le 2 avril 1810, jour du mariage.

On peut voir sur ce document, où figurent des milliers de spectateurs, le mur du jardin Beaujon bordant les Champs-Élysées. Il part du rond-point de l'Étoile et de l'Arc de Triomphe et longe l'avenue jusqu'à la hauteur de la rue Washington et même plus loin environ : il se termine aux deux extrémités par deux petits pavillons carrés à toits pointus. Ce jour-là, le 2 avril 1810, toute l'allée intérieure qui suit le mur est bondée de spectateurs. Quant au parc, figuré aussi dans cette œuvre d'art, il est bien garni en futaies et, de l'intérieur de celles-ci, émergent deux fabriques visibles à la loupe, une sorte de moulin à vent et une petite chapelle à clocher[1], et au loin derrière cet hôpital, à partir de la barrière de Courcelles dont une belle et robuste rotonde existe encore, commençait en bordure du boulevard extérieur, planté toujours aussi de ce côté de deux rangées d'ormes, le Parc de Mousseaux.

C'était une création du premier prince du sang en 1778, tracée d'après les dessins de Carmontelle, et c'est là qu'en l'an IX le physicien Garnerin demandait de faire à nouveau des expériences aérostatiques[2].

Devenu bien national dès 1791, après avoir appartenu au duc d'Orléans, Mousseaux était aujourd'hui, du moins quant à la Barrière, voisin d'un petit cimetière établi vers l'an II et qui dura

1. Aquarelle d'Isabey reproduite déjà dans plusieurs ouvrages (collection Scweitzer).

2. Arch. Nat. F. 13. 508. Pétition de G. au ministre de l'Intérieur du 11 Germinal, et réponse avec refus du chef de division Barbier Neuville du 3 prairial.

quelques années[1]. — Veut-on sur lui quelques faits peu connus pour la période qui nous occupe? En voici un :

Le matin du 10 mars 1805 ce domaine est parcouru par Pie VII; le Pape fut reçu par l'architecte Bénard[2] chargé de son embellissement. Bénard lui présente sa famille, et son fils aîné, élève du lycée impérial (Napoléon), lui adresse un compliment en latin. Le Saint-Père répond dans la même langue et avec la plus touchante bonté, puis il se rend ensuite à l'hôpital fondé par feu M. Beaujon. Les administrateurs et les principaux officiers l'accompagnent dans les salles des malades. « La présence et la bénédiction du chef auguste de l'Église ont répandu de la joie dans cet asile de l'humanité souffrante[3]. »

A Mousseaux le parc conçu et planté à l'anglaise, avec des fabriques grecques où autres, dont la naumachie, contenait vers l'entrée un pavillon d'habitation, sorte de palazzino italien de structure assez élégante[4] avec portique corynthien et fronton, le tout surmonté d'un campanile architectural de même style. C'était une conception du temps de Napoléon inspirée un peu de la villa Borghèse à Rome. Napoléon l'offrit à Cambacérès qui ne s'en soucia pas, malgré que son intérieur fût meublé par la Couronne, et recula devant la dépense d'entretien.

Puis l'Empereur, après avoir visité de sa personne les jardins en 1810, eut l'idée d'en faire d'abord un lieu de délassement, un square, enfin un instant de les réserver pour son héritier[5].

En tout cas la Couronne prit le domaine à sa charge, y entretint une pépinière[6], mais le parc resta sans destination publique et de ce fait fut peu fréquenté; on y entrait avec des billets. L'impératrice Marie-Louise y allait en promenade pendant sa grossesse et plus tard le Roi de Rome y était conduit de temps à autre. L'Em-

1. Arch. Nat., F. 13. 218 B. Règlement d'un mémoire y relatif par la commission des travaux publics par les ordres de l'architecte Poyet.

2. Le même qui construisit sous l'Empire l'Hôtel des postes rue de Rivoli (1808) et la Manufacture des tabacs du Gros-Caillou (1811). Bénard était aussi l'architecte de Pauline Borghèse à Neuilly.

3. *Moniteur* du 23 Ventôse an XIII.

4. Il est assez finement gravé dans le Recueil des vues de Paris paru en 1816, par Nyon jeune, d'après le dessin de Courvoisier. Cette pièce est assez rare, la collection Courvoisier, de plusieurs centaines de planches, plus rare encore à réunir complète (hauteur de la feuille 40 centimètres, largeur 55 centimètres, avec les marges, grand in-folio oblong, à Paris, chez Basset). Mais il est encore rendu avec plus de goût, par Alexandre De Laborde, dans son bel ouvrage sur la description des jardins de France, 1 vol. in-folio, Paris, 1808.

5. Beausset, *Mémoires sur l'intérieur du palais impérial*, IV, 209, 211.

6. Les autres pépinières impériales étaient à Versailles, au Trianon et à Saint-Cloud.

VUE D'UNE PARTIE DU JARDIN DE MOUCEAUX

Et des Barrières de la Rotonde, de Courcelle, du Roule et du Boulevart extra muros.

d'après Courvoisier. — (*Collection P. J.*)

pereur ayant bien d'autres domaines d'utilité plus reconnue à installer et à habiter, remit à plus tard le soin de fixer ses vues définitives, en ce qui concerne ce jardin. Il caressait l'idée d'y installer une ménagerie et il prit même un décret à cet effet, que nous croyons inédit, et qu'on trouvera prochainement dans une autre communication.

Toutefois, l'idée de la grille du côté du boulevard extérieur, *dans le cas où l'administration de l'octroi ne s'y opposerait pas*, dit Beausset, appartient à l'Empereur. Le domaine assez vaste était clos par un mur. En 1811, le souverain accorde 200,000 francs pour le pavillon de Mousseaux. Bien que Napoléon n'aimât pas les parcs anglais — il prononçait *chinois* pour ne pas brûler ses lèvres au terme *anglais* qu'il détestait, — il résolut de respecter le style de ce jardin et de le consacrer au public[1].

Au nord du parc était une grande plaine uniforme d'où l'on apercevait très bien la montagne antique et vénérable de Montmartre, avec ses moulins à vent assez nombreux, ses maisons plutôt modestes, ses jardins suspendus, ses carrières et les ruines de l'abbaye formant une masse pittoresque.

Entre le parc Mousseaux bordé par la rue Cisalpine (ci-devant rue de Valois du Roule, mais actuellement *Cisalpine*) en l'honneur de la nouvelle République sœur d'au delà des Alpes, fondée par la France en 1797 — rue qui était située à peu près où se trouve la rue de Monceau, entre cette voie, dis-je, et l'emplacement de la rue du Rocher : terrains vagues, champs cultivés dans cette vaste étendue, vacheries, blanchisseurs. Et il en fut ainsi très longtemps après 1810.

Je me souviens très bien dans mon enfance, vers 1866, avoir vu de ce côté construire le boulevard Malesherbes dans des espaces énormes absolument incultes et dénudés. On en tirait des milliers de tombereaux de terre; c'était un spectacle qui arrêtait les passants et les badauds, et les pauvres chevaux y avaient beaucoup de mal.

Sur la rue Cisalpine en 1801 existait une entrée du parc de Mousseaux que le citoyen Lenoir demandait alors de fermer par des barrières provisoires[2]. Le directeur tout nouveau du Musée des

1. Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, II, 267-269.

2. Arch. Nat. F7 871 (1re liasse). Voyez rapport au ministre de l'Intérieur, par Barbier-Neuville, chef de division à l'Intérieur, du 9 nivôse an IX (29 janvier 1801). Le Conseil des Bâtiments avait été consulté et avait adhéré

Monuments français venait d'obtenir à ce moment-là que les bâtiments et le parc fussent affectés à son établissement. Mais il n'y eut là qu'un projet et l'emplacement des Petits-Augustins prévalut et fut adopté peu après.

La rue d'Errancis, puis du Rocher au début du XIX^e^ siècle (elle ne fut ouverte qu'en 1784) faisait partie du I^er^ arrondissement d'alors. On sait qu'ils étaient au nombre de douze. Elle n'était presque pas bâtie dans la partie supérieure avoisinant la barrière, sauf bien entendu les inévitables guinguettes. Il y avait pourtant de ce côté, avec grand jardin, l'hôtel style Louis XVI, un peu dans le goût de Louis et de Brongniart, appartenant à M^lle^ Grandi, de l'Opéra, qui le vendit au législateur Joseph Bonaparte en 1798, lequel le garda peu, puis qui devint vers 1848 une institution de jeunes gens dirigée par M. Gasc.

Je n'ai jamais su pourquoi l'on nommait ce quartier, à peine naissant, la Petite Pologne. Quant à l'emplacement de la gare Saint-Lazare, c'était des terres sans maisons en 1813. Pour trouver apparence d'habitations, il fallait descendre plus bas, vers la rue de la Bienfaisance et vers la rue d'Astorg.

Parallèle à cette dernière, la rue de Miromesnil était bordée sur sa gauche, dans la partie haute, des vastes bâtiments de l'abattoir du Roule et était traversée dans son milieu par la longue rue de la *Pépinière* qui, partant de la rue d'Angoulême dans la direction des Champs-Élysées, conduisait à la rue Saint-Lazare en passant devant la caserne du même nom déjà existante. La rue de la Pépinière contenait de charmants petits hôtels, dont un au moins est reproduit par Krafft et Ransonnette.

L'autre caserne était située rue Verte (Penthièvre aujourd'hui), laquelle menait à la rue Roquépine. Mais cette dernière s'arrêtait rue d'Astorg.

La rue d'Anjou n'a pas changé, ni les rues de l'Arcade, ni la rue de la Ferme-des-Mathurins (Vignon aujourd'hui).

La rue Ville-l'Évêque (du nom d'un ancien village qui existait là dès le XIII^e^ siècle) était moins longue, et son prolongement jusqu'à la rue de la Pépinière était décidé, et sur le point d'être exécuté à la fin de l'Empire.

Que si maintenant nous descendons l'avenue de Neuilly (Champs-Élysées) entre l'Arc-de-Triomphe et le Rond-Point, nous rencontrons la rue de Berri où se trouve l'hôtel Godoy avec un grand

parc; la rue d'Angoulême à l'angle duquel se profile l'hôtel Marescalchi, loué par le Royaume d'Italie pour son ministre auprès de l'Empereur. C'est l'hôtel de Massa actuel, qui a le même aspect et dans son bâtiment principal et dans ses communs.

Dans cet hôtel descendit en 1810, aux frais du gouvernement, l'illustre Canova lorsqu'il vint pour la seconde fois, à Paris, faire la statue de l'Impératrice.

Je ne dirai rien des rues du Colysée et de Ponthieu, alors déjà existantes et n'ayant pas changé de nom. La première évoque un établissement de plaisir créé à grands frais sous Louis XV en 1771, et qui n'eut qu'une durée bien éphémère puisqu'il fut supprimé en 1775 et démoli en 1784. Il était situé là où est la rue et c'est une bonne idée d'avoir conservé son souvenir. La rue de Ponthieu nous mène en droite ligne à l'allée des Veuves qui débouche à la rue Matignon où je trouve l'hôtel de Fersen, actuellement sur le point d'être démoli, célèbre par le passage qu'y a fait la Reine en 1791, la nuit de la fuite de Varennes.

A deux pas de là, nous prendrons le faubourg Saint-Honoré et nous mentionnerons les noms des hôtels de l'aristocratie qui abondent dans toute cette partie de notre VIIIe, surtout entre la rue du Colysée et la rue de la Concorde (rue Royale actuelle).

Ce sont d'abord, en partant de la rue du Colysée vers cette rue : les hôtels Rœderer et Praslin, puis les hôtels d'Argenson (ce dernier au coin de l'avenue Marigny qui n'a pas non plus changé de nom) et celui du maréchal duc de Conégliano; enfin, en suivant toujours le faubourg, la place Beauvau dépassée, le ci-devant hôtel Joachim devenu l'Élysée-Napoléon, aujourd'hui à la Couronne depuis le traité de Bayonne du 15 juillet 1808.

En 1815, c'est de l'Élysée, qu'il habita quelques jours après son retour de Mont-Saint-Jean, que l'Empereur partit pour Malmaison, puis pour Rochefort et l'exil éternel.

Le grand-duc de Berg et de Clèves, Joachim Murat, y avait, sur le compte de Barthélemy Vignon l'architecte, remis le 29 décembre 1807, et qui a été publié[1], dépensé à cette date, tant dans ses intérieurs qu'en objets d'art et en bâtisses, 996 178 fr. 29 cent. et Vignon, à 5 p. 100, avait touché 49 808 fr. 90 cent. d'honoraires. Mais Vignon n'avait pas été seul en titre et en 1806 et 1807, Ber-

1. *Correspondance de Joachim Murat, publiée par Le Brethon*, VI, 225.

thault, architecte du gouvernement, avait restauré cet hôtel ci-devant d'Évreux[1].

Son parc très grand va jusqu'aux Champs-Élysées et ouvre l'enfilade d'hôtels magnifiques qui, sans interruption, bordent ces mêmes Champs-Élysées et ont leur entrée faubourg Saint-Honoré. Ce sont, toujours du même côté, et par ordre complet en 1814, les hôtels Sébastiani, Beurnonville, du Portugal, Borghèse, Montchenu, Saligny (ci-devant hôtel Marbeuf, puis du roi d'Espagne), de Saint-Sauveur, et enfin l'hôtel de Prusse.

Dans la rue des Champs-Élysées (Boissy-d'Anglas actuelle, au n° 6) se remarque l'hôtel du duc d'Abrantès dont on doit regretter la disparition en ces dernières années. Il était entièrement en pierres de taille et offrait le type de l'architecture Empire la plus pure, spécimen devenu très rare aujourd'hui d'un édifice devant sa beauté aux seules lignes, puisque son extrême simplicité ne comportait pas, sauf les armoiries dans le fronton, d'enjolivements sculptés. Le profane, l'homme sans goût ne comprennent pas ce genre d'esthétique, mais nous n'avons cure de leur opinion.

Si je remonte maintenant le faubourg Saint-Honoré depuis la rue Richepanse, dans la direction de l'église Saint-Philippe du Roule, je note les particularités suivantes à ma droite : la vue du Temple de la Gloire en construction, puis en nous retournant vers l'ancien emplacement de la Madeleine, une première maison d'un modèle adopté par l'administration sur la future place[2] appelée depuis le décret impérial du 10 septembre 1808[3], à l'encadrer. Ce qui sera le Temple de la Gloire est entouré pour l'instant d'une forêt de mâts très élevés constituant un échafaudage gigantesque. Quant à la place et à la rue donnant sur la façade méridionale qui, d'après le décret de 1808, doit avoir la largeur de la rue de la Concorde (rue Royale) — c'est la rue Tronchet qui vient d'être pavée et pourvue de trottoirs et en bordure de laquelle s'élèvent les premières constructions.

1. *Le Cicerone ou l'Indicateur de Paris*, II[e] partie, par N. A. G. D. B. Paris, in-16, 1812.

2. Probablement celle qui fait le coin de la place en bordure de l'ancienne rue Basse-du-Rempart et en face le magasin des Trois-Quartiers. Il est fâcheux que l'idée de Napoléon n'ait pas été réalisée entièrement

3. Voir son libellé dans Taxil : *Recueil des Conventions relatives aux servitudes de la Ville.* Ce décret est fondamental pour le dessin de tout le quartier, puisqu'il prévoit les mesures et les tracés, y compris la grande voie devant aller en ligne droite sur la plaine Monceau, qui est devenue le boulevard Malesherbes sous Napoléon III.

Mais revenons vers la rue de la Concorde.

L'œil du passant distingue déjà la belle ordonnance de la majestueuse colonnade, et outre le grand escalier, les contreforts avançants qui le flanquent. Ceux-ci restés sans leur complément de sculpture aujourd'hui, et ceci depuis la Restauration, devaient, comme leur structure l'indique, servir de soubassements pour supporter des groupes antiques de grand style, à la manière romaine. Tel était du moins l'avis de Napoléon qui les indiqua lui-même dans une lettre au ministre de l'Intérieur, et qu'on retrouvera dans la Correspondance. L'empereur n'eût eu que l'embarras du choix, le Louvre venant de recevoir, provenant de la villa Borghèse, de nombreux spécimens de l'art antique.

Je note encore, tout près de l'emplacement de l'ancienne église de la Madeleine, le marché d'Aguesseau, rue de la Madeleine, et de l'autre côté de ladite rue, le passage et la cour du Retiro qui touche à la rue de Surène. Je croise la rue d'Anjou-Saint-Honoré où se profilent les hôtels Contades et d'Espagnac, depuis celui de la princesse de Suède, Désirée Clary, hôtel très curieux dans son décor, que le Premier Consul acheta à Moreau, dit-on, qui passa ensuite à Bernadotte. La princesse de Suède y séjourna tout l'Empire et une partie de la Restauration. Le percement du boulevard Malesherbes le fera disparaître, au grand regret des amateurs de style et du souvenir; puis voici la rue d'Aguesseau et plus loin, à ma droite dans le faubourg, l'hôtel Duras, enfin la rue du même nom.

Atteignant la place Beauvau, j'aperçois dans la rue des Saussayes les hôtels Saint-Florentin et de Ségur, puis, poursuivant jusqu'à la rue Ville-l'Évêque, je rencontre l'hôtel Suchet, et dans la rue d'Anjou, l'hôtel du ministre Talleyrand, là où se trouve sa riche bibliothèque[1].

Me bornant à une rapide promenade dans les limites du VIIIe actuel, je ne vois plus à citer rue de l'Arcade qu'un hôtel Soubise, et l'hôtel de Jaucourt en face la caserne de la Pépinière.

Toutes ces anciennes maisons, ou presque toutes, ont disparu avec les percements du Paris moderne.

1. Elle fut transportée plus tard à Valençay.

En somme, la partie habitée du VIII[e] actuel était sous le premier Empire d'environ la moitié de ce qu'elle est de nos jours. La population de Paris alors, avec ses douze arrondissements, n'était que de 600,000 âmes contre trois millions aujourd'hui dans l'enceinte de 1860 qui devient du reste trop petite, malgré le malencontreux décret présidentiel du 13 août 1902 qui permet de surélever les maisons en façade jusqu'à 17 et 20 mètres et autorise, contrairement à toutes les règles de l'esthétique et de l'hygiène, des bâtisses ainsi trop hautes, qui un peu partout déjà abîment, par leur nombre croissant, nos perspectives si raisonnables de jadis et surtout celles si bien proportionnées d'Haussmann.

Qu'on regarde par exemple dans le VIII[e] la maison nouvelle qui fait le coin du boulevard Haussmann et de la rue de Courcelles. A partir de la rue Balzac, sur l'avenue de Friedland, comme cette maison dépasse, en bénéficiant du décret de 1902, toute ses voisines, de deux étages, elle masque l'admirable vue qu'on avait sur tout ce parcours, du dôme de Saint-Augustin qu'on apercevait si bien auparavant. Ce décret est donc une chose déplorable, qu'il faudrait s'empresser de reviser.

Je pourrais faire la même remarque rue de la Boëtie dans la vieille partie entre les Champs-Élysées et Saint-Philippe-du-Roule; plus de vue du dôme de Saint-Augustin qu'on voyait très bien naguère, là aussi, avant l'intrusion des maisons nouvelles à sept étages.

Haussmann s'était plu en effet en artiste consommé qu'il était (car outre homme d'affaires de premier ordre il était aussi artiste), Haussmann s'était toujours complu à rechercher pour nos rues et nos boulevards, surtout ceux percés de son temps, la perspective d'un monument. Et le décret de 1902 nous enlève peu à peu ces échappées charmantes. Tels pour notre VIII[e] les deux exemples typiques qu'on vient de citer. Et cela peut faire dire, tant ce décret amasse de laideurs, qu'entre les champs de navets d'il y a cent ans et les gratte-ciel d'aujourd'hui, je préfère encore les champs de navets. Les fabricants d'ascenseurs seront seuls d'un avis contraire.

PAUL MARMOTTAN,
De la Commission municipale du Vieux Paris.

PLAN DE LA PORTION DU JARDIN ET DES BATIMENTS DE MOUSSEAUX APP. AU CY DEVANT D'ORLÉANS, RÉCLAMÉS PAR LA CITOYne TREMOUILLE, DANS LESQUELS ELLE RENTRE EN POSSESSION PAR LA MORT DU DIT D'ORLÉANS, AUX TERMES DU BAIL A VIE DU 27 DÉCEMBRE 1773

« Par acte passé devant le Prévot d'Auteuil, le 27 décembre 1773, d'Orléans acquit à vue des sieur et dame Emery, le terrain teinté de jaune et celui teinté en rouge contenant en totalité environ 4 arpents, moyennant 8 500 ft de pots de vins et 800 ft de fermage, pour entrer en jouissance le 1er juin 1789. Le Sr Dénis devant en jouir jusqu'à cette époque, en raison de son bail amphytéotique pour 18 années, commencées le 1er juin 1771.

« Le Sr Duchin, dit St-Denis, étant tombé en déroute *(sic)*, la propriété de 1700 toises fut saisie. Le Sr Gérant s'en rendit adjudicataire. Le 13 janvier 1779, le dit gérant devant Me Rouen, vendait à bail à vie la dite partie de terrain, moyennant 10 000 liv.

« La partie teintée en rouge revenant à la Comtesse de la Trémouille est marquée pour une contenance de 2 arpents 4 perches 7 toises. »

(Exposition de la Bibliothèque des Travaux historiques de la Ville de Paris, 1913.)

En somme, la partie habitée du VIIIe actuel était sous le premier Empire d'environ la moitié de ce qu'elle est de nos jours. La population de Paris alors, avec ses douze arrondissements, n'était que de 600,000 âmes contre trois millions aujourd'hui dans l'enceinte de 1860 qui devient du reste trop petite, malgré le malencontreux décret [illegible] qui permet de surélever les maisons [illegible] et autorise, contrairement [illegible] et de l'équilibre, des bâtisses ainsi [illegible] leur nombre croissant [illegible] de jadis et surtout celles si bien proportionnées d'il [illegible]

On en regarde par exemple dans le VIIIe la maison nouvelle qui fait le coin du boulevard [illegible] et de la rue de Courcelles. A partir de la rue Balzac, sur l'avenue de Friedland, comme cette maison dépasse en hauteur [illegible] décret de 1902, toutes ses voisines, de [illegible] sur tout ce [illegible] bien aupa[illegible] faudrait [illegible]

[illegible] dans la vieille partie entre les Champs-Élysées et Saint-Philippe-du-Roule; [illegible] très bien [illegible] à sept étages.

Haussmann n'était pas [illegible] un artiste consommé qu'il était par outre homme d'affaires de premier ordre (il était aussi artiste). Haussmann s'était toujours [illegible] à rechercher pour nos rues et ses boulevards, surtout ceux placés de son temps, la perspective d'un monument. Et le décret de 1902 nous enlève peu à peu ces [illegible] charmantes. Voir pour notre VIIIe les deux exemples [illegible] qu'on vient de citer [illegible] peut faire dire, tant ce décret [illegible] de [illegible] entre les champs de navets d'il y a cent ans et les gratte-ciel d'aujourd'hui, je préfère encore les champs de navets. Les fabricants d'ascenseurs seront seuls d'un avis contraire.

PAUL MARMOTTAN.

De la Commission municipale du Vieux Paris.

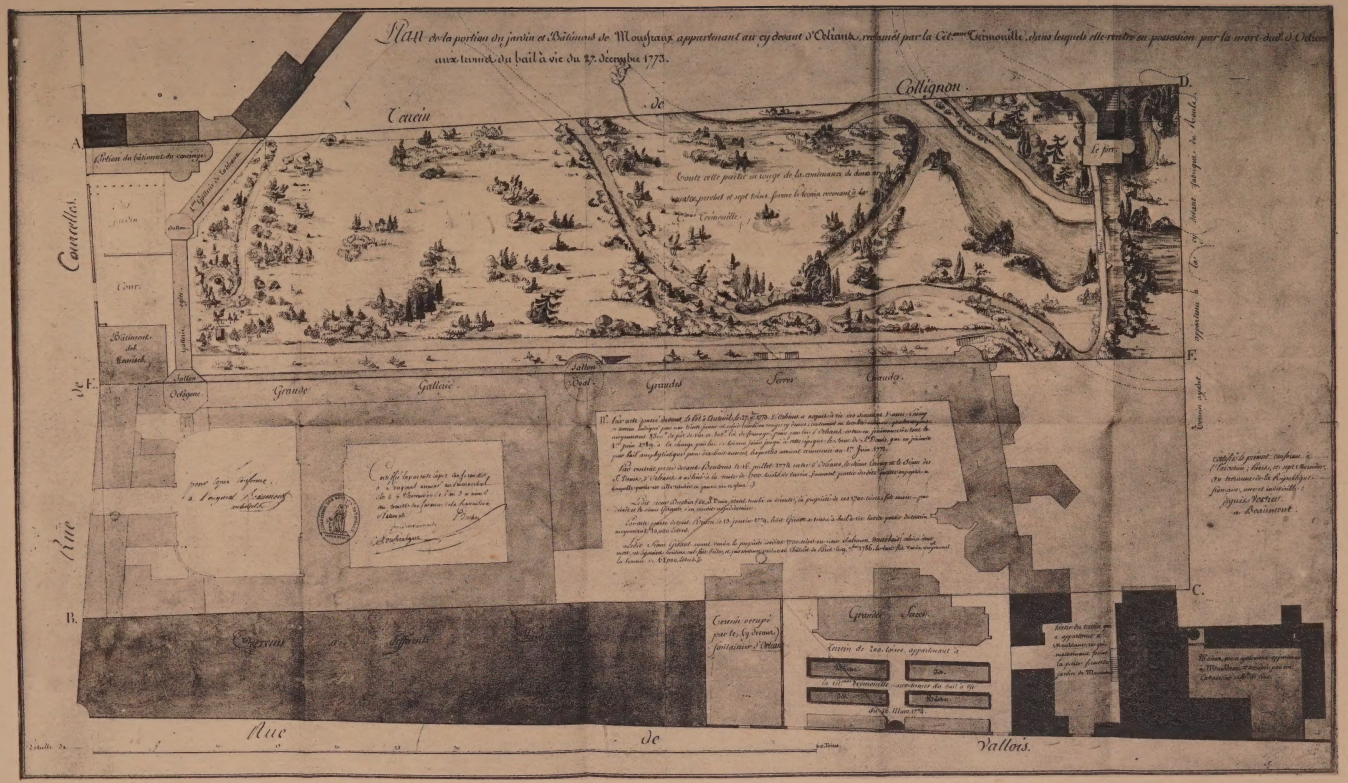

PLAN D'UNE PORTION DU JARDIN DE MOUSSEAUX

revendiquée par Mme de la Trémoïlle (1795).

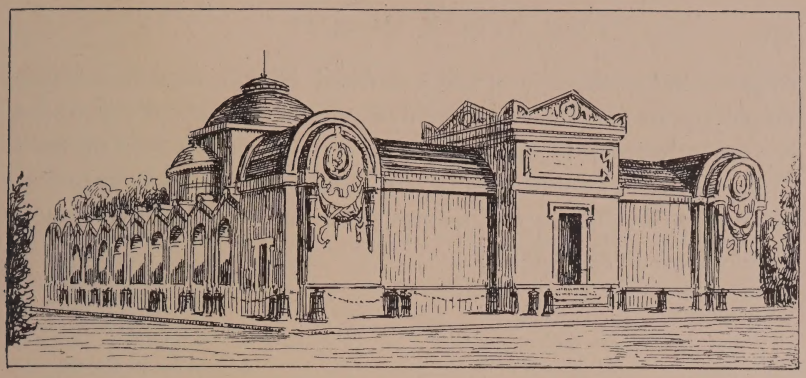

La Médaille de la Chapelle Expiatoire

1826-1828

Le monument érigé sur l'emplacement de l'ancien cimetière de la Madeleine où, en 1793, furent inhumés les corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette, est une fondation du roi Louis XVIII. Elle consacre, par un souvenir religieux et familial, le terrain qui pendant vingt et un ans conserva les restes mortels d'un roi et d'une reine de France. Élevé aux frais de la cassette royale, cet édifice, œuvre de l'architecte P.-F.-L. Fontaine, fut commencé en 1816 et terminé sous le règne de Charles X[1].

L'année même de sa mort, Louis XVIII avait eu la satisfaction de voir, dans la chapelle encore inachevée, le service anniversaire célébré pour la première fois, le 21 janvier 1824, par le grand aumônier de France, le prince de Croy, archevêque de Rouen. Deux ans plus tard, en 1826, le monument était achevé ainsi qu'en témoigne l'inscription gravée au fronton de la porte d'entrée.

Pour commémorer cette fondation, qui venait de doter Paris d'une œuvre architecturale très réfléchie et très expressive, on songea à

1. En collaboration avec M. Albert Vuaflart, je prépare un travail complet sur la Chapelle de la rue d'Anjou et les autres monuments expiatoires. Le présent article est emprunté à cet ouvrage.

frapper une médaille destinée à enrichir la collection de l'histoire métallique de nos rois. Les Archives nationales (Série o^3,1470) conservent un dossier de pièces originales se rapportant à cette médaille. J'ai pensé que sa publication offrait un intérêt suffisant pour prendre place dans les *Mélanges* d'histoire parisienne dédiés à la mémoire glorieuse d'Émile Le Senne.

*
* *

C'est le graveur Louis-Michel Petit[1] qui, du consentement de l'architecte Fontaine, et peut-être à son inspiration, eut le premier la pensée de commémorer par une médaille l'achèvement du monument. Je la trouve exprimée dans une lettre que l'artiste adressait en décembre 1826 au vicomte de la Rochefoucauld, aide de camp du roi et directeur du département des Beaux-Arts :

Désirant, comme graveur en médaille, saisir l'occasion de témoigner mon zèle, je m'empresse de vous prier de vouloir bien agréer ma demande pour être mis sur les rangs des artistes que vous daignerez proposer pour être chargé de l'exécution en médaille de l'achèvement de la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou, ce monument étant du nombre de ceux que l'on est dans l'usage de perpétuer par un souvenir numismatique. Je n'ose me présenter pour solliciter ce nouveau travail, qu'après m'être assuré du consentement de M. Fontaine, architecte du roi, auteur du monument.

Quelques jours plus tard, le directeur des Beaux-Arts transmettait cette demande à M. de Puymaurin qui dirigeait alors la Monnaie des Médailles, et le priait de lui faire savoir ce qu'il pensait du projet et des titres de l'artiste. Le vicomte de Beaurecueil, qui remplaçait alors le directeur en congé, s'empressa de fournir au directeur des Beaux-Arts les explications demandées :

Je ne sais si votre intention est réellement de faire frapper une médaille destinée à perpétuer le souvenir de l'érection de la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou, peut-être M. Petit est-il le seul qui en ait l'idée dans ce moment, quoique sa lettre semble demander une gravure projetée ; mais, M. le vicomte, si vous me permettez de vous présenter ici mon opinion, je pense comme ce graveur, que pour l'importance de son objet et sa perfection sous le rapport de l'art, le monument de la rue d'Anjou est digne des honneurs numismatiques et ferait une très belle médaille, dont un côté représenterait le buste du roi, et l'autre la vue du monument, avec une légende et un exergue que l'Académie serait invitée à composer. Je pense aussi que M. Petit est très capable de bien faire cette médaille, il en a donné plusieurs preuves, et nous le comptons parmi les artistes distingués.

1. Petit (Louis-Michel), sculpteur et graveur en médailles, né à Paris, le 29 août 1791, mort dans la même ville, le 19 juillet 1844. Élève de Simon et de Cartelier.

Cependant le vicomte de La Rochefoucauld, bien que favorable au projet, se voyait arrêté par une difficulté matérielle, le budget de l'exercice 1827 ne pouvant fournir aucune ressource pour faire face à la dépense. Le 19 décembre il écrit à M. de Puymaurin :

A moins que le paiement n'en fût différé jusqu'en 1828, il serait de toute impossibilité de donner suite à ce projet. Je vous prierai donc de voir si M. Petit consentirait à ce que le prix de cet ouvrage ne fût acquitté que dans l'année dont il s'agit. Dans le cas où il se déciderait à attendre ce terme, je vous autoriserais à entrer en arrangement avec lui pour les conditions ultérieures, et vous voudriez bien prendre toutes les mesures nécessaires à l'effet de faire suivre à cette affaire une marche régulière.

Les choses s'arrangèrent, puisque, le 29 décembre, le directeur des Beaux-Arts faisait part de sa décision au directeur de la Monnaie des Médailles :

J'ai jugé convenable d'enrichir la collection du roi de la médaille destinée à perpétuer le souvenir de l'érection du monument expiatoire du cimetière de la Madeleine, et pour parvenir d'une manière régulière à l'exécution de cette entreprise, je viens de soumettre aux lumières de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la composition du type et de la légende de cette médaille. Je vous ferai connaître le résultat de son travail lorsqu'il me sera parvenu, vous aurez ensuite à débattre, avec M. Petit, le prix auquel vous paraîtra devoir être fixé l'exécution de l'ouvrage qui lui sera confié.

En même temps, il écrivait au baron Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions :

Le monument expiatoire construit sur le terrain de la Madeleine ayant pour objet de consacrer dignement l'hommage public de regrets et de douleurs rendu à l'auguste victime de nos orages politiques, j'ai pensé qu'il était du nombre de ceux dont l'érection mériterait d'être transmise à la postérité par un souvenir numismatique, et j'ai cru pouvoir compter sur la coopération de l'Académie pour l'exécution de cette entreprise. Je viens en conséquence vous prier de vouloir bien lui en mettre l'objet sous les yeux et de l'inviter à m'aider de ses lumières, en se chargeant de composer le type et la légende dont le but de cette médaille lui fournira la matière.

La réponse de l'Académie demanda près de trois mois pour parvenir à la direction des Beaux-Arts. Pendant cet intervalle, un autre graveur, Vatinelle[1], avait fait valoir ses titres académiques pour obtenir la commande de la médaille. Sa qualité d'ancien pension-

1. Vatinelle, Ursin-Jules, graveur en médailles, né à Paris en 1798. J'ignore la date de son décès. En 1819 il avait remporté le Grand-Prix de Rome de gravure en médailles dont le sujet était *Milon de Crotone*.

naire à Rome lui donnait un droit reconnu et, par l'intermédiaire de Dacier, la Compagnie le recommanda tout particulièrement au choix du directeur des Beaux-Arts. Celui-ci accueillit favorablement la nouvelle candidature, mais il se montra moins accommodant à l'égard des propositions de l'Académie.

*
* *

Voici la lettre de Dacier, datée du 13 mars 1827; elle contient de curieux détails sur la composition de la médaille projetée :

D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 décembre dernier, l'Académie s'est occupée, avec un pieux empressement, de la composition de la médaille relative au monument expiatoire construit sur le terrain de la Madeleine, et consacré à la mémoire de deux augustes victimes. Les dessins de ce projet de médaille sont joints à cette lettre. Vous y remarquerez que, dans ce projet, l'Académie n'a pas suivi l'usage ordinaire de placer la tête du roi d'un côté et le sujet du type de l'autre. Il y a dans l'histoire métallique des rois de France, comme dans les médailles antiques, des exemples de cette espèce, et l'Académie a dû l'adopter dans cette circonstance, afin de n'avoir point à décider si la médaille porterait la tête de S. M. le feu roi, ou celle du roi régnant, le monument ayant été commencé et presque achevé sous le règne de Louis XVIII et ayant été consacré sous celui de Charles X. La médaille aura donc deux types, et sur l'un des deux les deux rois seront nommés.

Le premier type représente la Religion, l'aspersoir d'une main, bénissant le lieu où avaient été déposés les restes du Roi et de la Reine, et posant, de l'autre, la croix sur ce lieu même indiqué par une pierre tumulaire. Vis-à-vis de la Religion, la France personnifiée tient d'une main le modèle, en petit, du monument, et indique, de l'autre, la place qu'il occupera. Ces deux idées sont expliquées par la légende : TELLVS RITE PIATVR, et par l'inscription de l'exergue : EFFOSSIS REGALIVM EXVVIARVM RELLIQVIIS.

L'autre type présente, sur une plus grande dimension, la figure exacte de la chapelle expiatoire, avec cette légende : MEMORIAE LVDOVICI XVI ET MARIAE ANTONIAE ; on lit à l'exergue : DELVBRVM EXPIATORIVM LVDOVICVS XVIII ET CAROLVS X.

C'est ainsi que l'Académie a cru pouvoir répondre à vos désirs ; elle apprendra avec plaisir qu'elle y a réussi.

Elle croit devoir en même temps vous recommander pour l'exécution de cette médaille, M. Vatinelle, graveur d'un talent reconnu et le dernier pensionnaire du roi, revenu de Rome. Il est d'usage, dans la peinture et la sculpture, que tout élève, à son retour de Rome, reçoive une commande du gouvernement, soit comme encouragement de faveur, soit comme moyen fourni à l'élève de faire connaître son talent et ses progrès. Cet usage, adopté pour les graveurs en médailles, ne peut qu'être très favorable à l'avancement de l'art ; une pareille circonstance ne se présente d'ailleurs que tous les quatre ans, le prix de ce genre de gravure n'étant décerné qu'une fois dans le même intervalle. Le Ministre de la Maison du Roi ayant la Monnaie des Médailles dans ses attributions, ce n'est que de ce ministère que peut procéder la faveur que l'Académie demande, et avec toute justice, pour M. Vatinelle. C'est le vœu qu'elle me charge d'avoir l'honneur de vous exprimer.

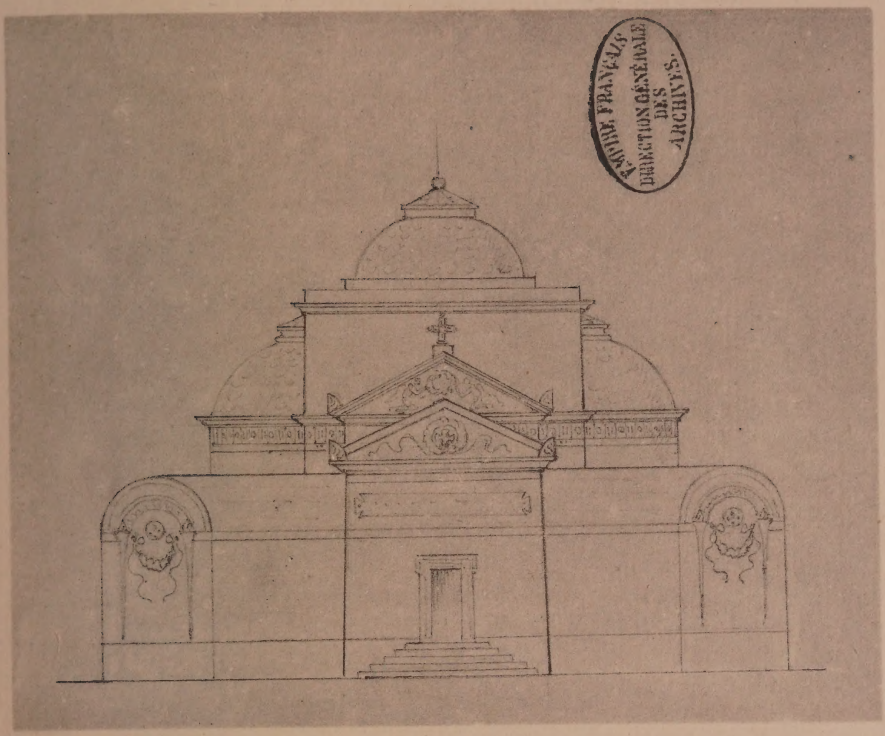

a. — Projet pour le revers de la Médaille.

b. — La Médaille de la Chapelle expiatoire, 1826.

De son côté, le graveur Vatinelle, dans une lettre du 19 mars, se recommandait en ces termes au directeur des Beaux-Arts :

Sensible à l'accueil favorable dont vous m'avez honoré, j'en réclame les bons effets en vous priant de me désigner pour l'exécution de la médaille du monument expiatoire de la famille royale dont les dessins vous ont été présentés par l'Institut qui, m'a-t-on assuré, prend un intérêt particulier pour que j'en sois chargé comme seul pensionnaire graveur et comme un acte de justice à me rendre, n'ayant pas encore obtenu, depuis deux ans que je suis de retour d'Italie, aucun travail de la munificence du Roi.

Le vicomte de La Rochefoucauld jugea à propos de faire quelques observations à l'Académie, au sujet du revers de la médaille et de la langue latine employée dans les inscriptions, à laquelle il aurait voulu substituer la langue française. D'autre part, il proposa de confier aux deux artistes sur les rangs, Petit et Vatinelle, la gravure de la médaille. Le 31 mars, il répondit à Dacier :

J'ai reçu, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 13 de mars, les deux dessins de la médaille relative au monument expiatoire construit sur le terrain de la Madeleine. Le premier type de cette médaille... m'a paru composé d'une manière convenable et qui explique parfaitement l'objet de la médaille. Le second type représentant en perspective la figure exacte de la chapelle expiatoire m'a paru susceptible de quelque modification : cette manière de représenter à vol d'oiseau un monument, me semble surannée et n'être pas du ressort de la numismatique. Une élévation géométrale conviendrait peut-être mieux, c'est une observation que je soumets aux lumières de l'Académie.

Il en est de même de la langue qu'il paraîtrait convenable d'adopter pour les inscriptions de médailles. La langue française est aujourd'hui universelle, ses formes sont désormais fixées et quelques exemples prouvent que, malgré les articles et les auxiliaires, elle ne répugne pas, autant qu'on veut bien le dire, au style des inscriptions. Dans un sujet destiné à consacrer l'expiation d'un grand crime et qui intéresse particulièrement toute la nation, ne serait-ce pas une heureuse innovation de se servir de la langue française pour expliquer le sujet de la médaille ? Ceci toutefois n'est qu'une simple réflexion que l'Académie appréciera dans sa sagesse. J'ai donc l'honneur de vous renvoyer les deux dessins que vous m'avez transmis, afin que si elle adopte les observations que je vous prie de lui soumettre, elle puisse faire exécuter un nouveau type pour la face de la médaille qui doit représenter le monument, et composer en langue nationale les inscriptions destinées à perpétuer le souvenir de son érection.

Quant à la proposition que l'Académie a faite de confier à M. Vatinelle le soin de graver cette médaille, je suis très disposé à le charger du type principal, mais je pense en même temps qu'il est de toute justice de charger M. Petit de la gravure de l'autre type, car c'est lui qui, le premier, a conçu l'idée de la faire frapper. Il pouvait à ce titre en revendiquer l'exécution, mais quand il a su quel était le graveur proposé par l'Académie, il s'est empressé de se désister de ses prétentions en rendant hommage au mérite de son concurrent et en reconnaissant qu'en la qualité de pensionnaire du roi à Rome, M. Vatinelle avait droit à la préférence qui lui était accordée. Une semblable conduite honore trop M. Petit pour que je ne la

fasse pas connaître à l'Académie, et comme par une circonstance particulière la médaille dont il est question doit avoir deux types, il devient possible de partager le travail. Je ne doute pas que l'Académie n'éprouve, ainsi que moi, une véritable satisfaction de pouvoir encourager deux artistes également recommandables par leur talent et par d'honorables sentiments.

Les dessins qui étaient joints à la lettre de Dacier ne se trouvent plus au dossier; leur perte est regrettable car ils devaient être de la main du sculpteur Lemot, dessinateur officiel de l'Académie. Par contre ce même dossier contient un dessin à la mine de plomb représentant une élévation géométrale du monument. Il est permis d'y reconnaître un croquis envoyé par le vicomte de La Rochefoucauld à l'appui de sa thèse. La planche 26 donne la reproduction de ce dessin et celle de la médaille.

*
* *

Les observations du vicomte de La Rochefoucauld furent mûrement pesées par l'Académie qui, le 12 avril, chargea son secrétaire perpétuel de transmettre les réflexions suivantes pleines de sagesse et de bon sens :

1° A l'égard de la représentation en perspective de la chapelle, au lieu d'être figurée en géométral, l'Académie a adopté ce parti pour plus d'une raison, tout en blâmant en général les vues perspectives, soit à l'égard des monuments, soit pour les scènes des figures, puisque la sculpture en bas-relief, et telle est la gravure en médailles, ne doit jamais viser au pittoresque, étant une sorte d'écriture figurative, et dans la nature de ses moyens, de donner l'idée abrégée des choses, plutôt que l'image d'uue réalité effective. L'Académie sait bien que ce goût de pittoresque et de perspective a régné, en Hollande surtout, dans les médailles, et même dans quelques-unes de l'histoire métallique de Louis XIV.

Cependant il faut se garder de toute opinion exclusive sur ce point. Ainsi l'antiquité qui nous a donné les règles et les modèles de toutes les bonnes méthodes, et dont on ne saurait trop suivre les procédés dans l'art de la gravure en médailles où les anciens sont encore nos maîtres, l'antiquité, dis-je, nous a transmis dans un grand nombre de superbes médaillons, des exemples d'édifices figurés en perspective et à vol d'oiseau. On croit en voir la raison dans la nature même des objets qu'ils ont ainsi figurés en perspective et à vol d'oiseau, et qui sont assez généralement des ports de mer, des cirques, des amphithéâtres et d'autres monuments semblables; c'est qu'un simple extérieur géométral n'aurait donné qu'une faible et fausse idée de ces constructions. Pour en développer la grande étendue intérieure, les anciens durent les montrer à vol d'oiseau et en perspective; ils ont été jusqu'à représenter les spectateurs assis sur les degrés circulaires de quelques-uns de ces intérieurs.

C'est en vertu de ces nombreuses autorités que, ayant à représenter sur le type de la médaille dont il s'agit, un monument consistant en une succession de bâtiments et d'avant-cours qui, dans la réalité, indiquent avec beaucoup de goût le caractère et la destination de la chapelle expiatoire, on a pensé devoir profiter des exemples donnés par les anciens, ce qui a paru en tout plus convenable qu'une

imitation en petit, réduite au trait géométral du seul corps de la chapelle. Ces accompagnements, avec quelques cyprès si l'on veut, formeront un type plus riche, plus varié et plus caractéristique. Aussi pour plus d'exactitude, a-t-on eu recours à l'architecte, M. Fontaine, qui a bien voulu prêter un de ses dessins.

Rien, sans doute, ne serait plus facile que de réduire le tout à la ligne froide du géométral, et l'Académie se conformerait à l'ordre qu'elle en recevrait, mais elle regretterait d'être obligée de supprimer ce qui, dans cet ensemble, désigne avec plus de clarté le genre sépulcral et la destination du monument.

2° A l'égard de la langue qu'il convient d'adopter pour les légendes des médailles et pour les inscriptions, l'Académie pense n'avoir plus rien à dire de nouveau sur cette question tant de fois débattue. Elle a été souvent renouvelée, et l'on pourrait en citer un exemple qui n'est pas très ancien, ainsi que de l'inutilité des tentatives faites pour remplacer le latin par le français.

L'Académie vous prie d'observer, quelle que soit d'ailleurs l'universalité de la langue française, que le latin est bien aussi une langue universelle, puisqu'il est connu dans toutes les parties de l'Europe, de tout ce qui a quelque éducation et quelque culture. De plus, que l'avantage du latin est d'être à la fois une langue vivante et morte ; vivante, dans les livres pour tous les hommes instruits, morte puisqu'on ne la parle plus, et que dès lors elle n'est plus sujette à aucun changement. Il ne saurait en être de même pour les langues qu'on parle, et entre toutes celles-ci, il n'en est aucune qui soit assujettie à de plus fréquentes, à de plus notables variations que le français, en sorte qu'il arrive à bien des mots de changer d'acception au bout de quelques années.

L'Académie observe, enfin, qu'entre toutes les langues connues, la langue latine par son génie propre, et par le grand usage que les Romains en ont fait pour les inscriptions, a seule la propriété d'une concision grammaticale qui permet de dire beaucoup en peu de mots, qu'elle a le privilège des inversions, des syncopes ou abréviations, des ellipses, etc., et qu'il n'existe que chez elle des formules qui constituent une sorte d'idiome numismatique. Le français a précisément, par sa clarté, par son ordre de construction, par sa syntaxe, toutes les propriétés contraires.

C'est pourquoi la langue latine est reçue par toute l'Europe pour les inscriptions, et l'Académie ne déroge à l'emploi du latin que dans quelques cas particuliers pour les inscriptions de quelques monuments; mais elle pense que, dans les médailles où il faut s'exprimer sur de très petits espaces par un petit nombre de mots, et souvent sur des sujets assez nombreux, l'emploi du français est inadmissible, hors quelques cas très rares, comme sur des jetons où l'on peut admettre le genre des devises. Il n'est pas non plus inutile de rappeler que toutes les histoires métalliques des rois ont été comprises dans ce même système.

Je désire que ces détails puissent satisfaire à tous vos désirs au sujet des deux questions sur lesquelles vous avez attiré l'attention de l'Académie.

***

La décision tarda six mois encore, mais ce fut l'Académie qui l'emporta, et les deux graveurs, ardents à se mettre au travail, purent enfin demander les dessins officiels. La lettre est du 29 octobre 1827 :

L'intérêt que vous avez bien voulu prendre à nous, en daignant nous charger de l'exécution de la médaille destinée à l'inauguration du monument expiatoire de

la rue d'Anjou, nous fait désirer que les dessins qui vous ont été présentés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, nous soient remis, pour nous mettre à même d'utiliser notre temps et de justifier autant qu'il est en nous la confiance que vous avez bien voulu nous accorder.

Restait à débattre la question du prix. Appelés à la Direction des Monnaies et Médailles, Petit et Vatinelle remirent au directeur, le 15 novembre, leurs soumissions ainsi conçues :

Je soussigné m'engage à graver pour la monnoye des médailles, et d'après le dessin qui m'est remis, le revers de la médaille de l'inauguration de la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou. Je fournirai pour ce revers deux creux et un poinçon, moyennant la somme de deux mille francs.

PETIT.

Je soussigné m'engage envers la monnoye royale des médailles, à graver d'après le dessin qui m'est remis, le sujet de la médaille de l'inauguration de la chapelle de la rue d'Anjou. Je fournirai pour cette médaille deux creux et un poinçon moyennant la somme de trois mille francs.

VATINELLE.

Vatinelle était donc chargé du droit de la médaille offrant un groupe allégorique; Petit avait le soin du revers représentant une vue cavalière du monument. Le travail des deux artistes fut terminé dans le courant de 1828.

La proposition de paiement, adressée au directeur des Beaux-Arts par M. de Puymaurin, porte une somme de 3000 francs au compte de Vatinelle, et 1000 francs pour solde et complément à Petit, bénéficiaire d'un acompte payé le 1er août 1828. Elle est datée du 29 janvier 1829.

La médaille dont je viens d'esquisser la genèse est décrite dans le catalogue des *Médailles françaises dont les coins sont conservés au Musée monétaire* (Règne de Charles X, n° 22). Le module est de 50 millimètres. Elle est en vente à la Monnaie.

A l'avers, la France personnifiée, la couronne royale sur la tête, ayant déposé derrière elle l'écu aux trois fleurs de lis, est agenouillée devant la Religion et lui présente le modèle de la chapelle. La Religion, également personnifiée, debout à gauche, tenant d'une main la croix et de l'autre un rameau, semble bénir ou recevoir l'offrande qui lui est faite. La composition est commentée par ces mots : TELLVS.RITE.PIATVR. (*Terrain purifié par une cérémonie religieuse*) et, en exergue : EFFOSSIS.REGALIVM.EXVVIARVM.RELLIQVIIS. (*Les restes des*

dépouilles royales exhumées). Au bas : DE PVYMAVRIN.D. et sur le bord de la médaille, à gauche : VATINELLE.

Le revers offre une vue en perspective de l'édifice avec cette inscription : MEMORIAE.LVDOVICI.XVI.ET.MARIAE.ANTONIAE. (*A la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette*), et en exergue, continuant la légende : DELVBRVM.EXPIATORIVM.LVDOVICVS.XVIII.ET.CAROLVS.X.ANNO. M.DCCC.XXVI. (*Louis XVIII et Charles X ont consacré un temple expiatoire l'an 1826*). Au-dessous : PETIT.F.

L'œuvre des deux artistes constitue un ensemble très satisfaisant. Le groupe de Vatinelle, bien composé, inspiré de la véritable tradition iconographique, est plein de caractère à défaut d'originalité. Quant au type gravé par Petit, son rôle d'artiste se trouvait nécessairement restreint par la représentation architecturale de la chapelle ; mais il a su faire preuve d'habileté dans l'interprétation de l'ensemble et par la perfection des détails. La médaille du monument de la rue d'Anjou n'est pas seulement un mémorial historique — parfaitement mensonger d'ailleurs, car Charles X a dénaturé le sens de la fondation de Louis XVIII — elle est aussi une intéressante manifestation numismatique de l'art classique à son déclin.

FÉLIX MEUNIÉ.

Fig. 15.

La Marseillaise de l'Arc de Triomphe

Rouget de Lisle, porté aux Invalides, a fait halte devant l'Arc de Triomphe. Non parce qu'il était naturel que le poète de la *Marseillaise* se retrouvât, au jour de son apothéose, au milieu des soldats qui chantaient ses strophes immortelles, mais parce que la *Marseillaise*, désormais, nous est aussi familière dans le bas-relief de Rude que dans l'air et les vers de Rouget de Lisle.

N'y a-t-il pas là une curieuse transposition d'une œuvre d'art? Nous voyons la *Marseillaise* figurée dans un groupe qui, dans la pensée de son statuaire, ne la représente vraisemblablement pas.

Qu'est-ce que cette figure ailée, dont David d'Angers, qui n'aimait pas Rude, dont il était jaloux, disait : « Si elle marche à si amples enjambées, pourquoi a-t-elle les ailes éployées? Si elle vole, pourquoi fait-elle le grand écart, comme si elle courait? »

Rude avait espéré avoir les quatre groupes à exécuter. Il en avait composé les maquettes qui s'effritèrent peu à peu chez les mouleurs. Il n'en reste que les dessins qui sont au Louvre. C'était le *Départ*, la *Défense*, le *Retour* et la *Paix*.

Il ne lui fut commandé que le *Départ*. Etex lui fut préféré pour la moitié de la décoration, et le sage Cortot pour le pendant de son groupe.

La commande officielle porte « qu'un haut-relief dira l'élan du patriotisme de 1792 ».

Il le dit admirablement. Et rien ne serait plus naturel que de supposer que la *Marseillaise* n'y est pas étrangère : mais Rude ne

paraît pas même y avoir songé. Quand on inaugura l'Arc de Triomphe, personne n'y songea. Dulaure vit cette figure, il écrivit (1836) : « Le Génie de la guerre, le glaive à la main, pousse le cri d'alarme... »

Louis de Fourcaud, dans son livre sur François Rude, reproduit la figure avec cette légende : « Tête de la *Guerre*. »

Pour lui, aussi, c'est la *Guerre*. Il donne même ce curieux détail : que c'est Mme Rude qui a posé cette figure. L'artiste l'incitait à crier de toutes ses forces, s'excitant lui-même, exigeant qu'elle clamât : « Plus fort! Plus fort! »

Et, en effet, cette bouche formidable hurle et crie, elle ne chante pas.

Larroumet avait souvent parlé de Rude avec Frémiet, le neveu de Rude et son élève; Frémiet n'a jamais entendu nommer la *Marseillaise* à propos du groupe de l'Étoile. Lorsque ce groupe fut surmoulé, Larroumet obtint de l'architecte Esquié d'y avoir accès. « De palier en palier, par le frêle échafaudage, écrit-il dans ses *Petits Portraits et Notes d'art*, nous sommes arrivés jusqu'à la tête de la *République*. Et tout à coup, dans la cage de bois, la bouche formidable jetant son appel jusqu'à l'horizon, jusqu'aux frontières, s'est ouverte devant nous. Vue d'en bas, cette tête est superbe; vue de près, elle est terrifiante. »

Ainsi, en cette femme, Fourcaud et Dulaure voient la *Guerre*, Larroumet, la *République* : aucun critique n'y voit la *Marseillaise*.

Nous qui l'y voyons, avons-nous tort? Ce n'est pas elle. Et ce sera elle, pourtant, après cette guerre, et à tout jamais. Rude n'y songeait point lorsque, de son pouce puissant et fiévreux, il modelait cette strophe ailée de son poème de glaise. Le grand artiste classique ne cherchait qu'à exprimer l'appel aux armes, le cri de la Patrie en danger. Ce cri, cet appel, la *Marseillaise* l'avait traduit dans ses strophes. Le sculpteur l'a traduit dans l'emportement de son chef-d'œuvre. L'artiste, supérieur au poète, a rejoint le poète, mais il l'a rencontré sans le chercher.

Cette admirable figure ailée était donc, jusqu'à ce jour, anonyme. Nos héros, dignes de ceux que Rude immortalisa, nous ont révélé son nom.

GEORGES MONTORGUEIL.

TRANSLATION DES CENDRES DE ROUGET DE L'ISLE, 14 JUILLET 1915

(Cliché Rol.)

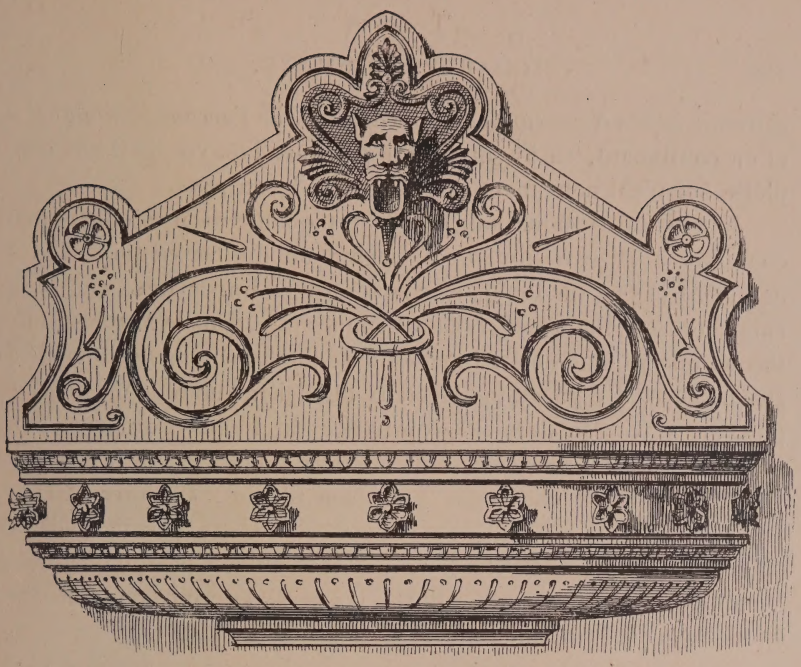

Les
Princières Reliques du Palais Pompéien

PROVENANT DE L'HÔTEL ÉLEVÉ POUR LE PRINCE NAPOLÉON
DANS L'AVENUE MONTAIGNE
ET EXPOSÉES DANS LE MUSÉE-BIBLIOTHÈQUE CHARLES NORMAND AU PALAIS DE SULLY

A. Normand eut un grand et légitime succès avec son Palais Pompéien, construit pour le prince Napoléon, quelques années après la guerre.

Pour nous, élèves de l'École des Beaux-Arts, cette construction si peu semblable aux demeures coutumières était un rêve ; nous étions à Pompéi et nous étions tout surpris de ne point voir le panache rose et gris du Vésuve flotter au-dessus de l'Atrium.

Le nom de Normand était déjà célèbre et tous les jeunes architectes enviaient ce grand artiste qui avait pu, sortant de toutes les banalités, édifier en plein Paris cette évocation de la Grande-Grèce et nous faire revivre en pleine antiquité païenne.

(Discours de M. Nénot,
président de l'Académie des Beaux-Arts[1].)

Comment pourrais-je mieux honorer la mémoire de mon ami Émile Le Senne, glorieusement tué à l'ennemi, qu'en évoquant le

1. *Discours et Articles nécrologiques*, réunis dans *L'Ami des Monuments et des arts*, 1re partie du tome vingt-trois (nº 130) par son fils Charles Normand. Un tirage à part a été publié

souvenir de ses *Notes sur la villa pompéienne de l'avenue Montaigne*[1] », et en continuant, en l'honneur du patriote, l'œuvre qu'il eût complétée s'il n'eût noblement sacrifié sa vie à son pays.

Je conterai quelque jour l'histoire piquante de mes efforts pour conserver à Paris ce joyau, si célèbre au dix-neuvième siècle, et comment je pus du moins sauver ses restes importants, que je me suis efforcé de mettre en valeur, depuis 1909, dans le Musée-Bibliothèque que je fonde en ce merveilleux monument historique de la Renaissance. J'y garde un précieux dossier inconnu de mes correspondances avec le dernier propriétaire du Palais Pompéien pour mes entrevues répétées avec lui, les lettres de 1887 et la carte de visite, qu'il laissa chez moi. Voici son libellé : « Comte Palffy, 18, avenue Montaigne, 6, Wall Strasse. » Cette dernière adresse doit être, je suppose, celle de sa demeure en son pays d'origine, à Vienne en Autriche, pays où, dit-on, il recevait le prince de Bismarck, en ses voyages... diplomatiques.

Afin de sauver le palais pompéien, je cherchai à y prendre pied. J'offris au comte Palffy, son dernier propriétaire, d'en être l'architecte à titre gracieux. Il me répondit par une lettre de quatre pages, armoriée de deux couronnes au-dessus d'un lambel, en date du 15 novembre 1887. Il déclarait, dans ce document précieux pour l'histoire de Paris et de ses monuments, qu'il ne recourait jamais aux architectes pour ses travaux et qu'il les ordonnait lui-même à ses ouvriers. Il ajoutait, entre autres, « ..... La gloire de M. votre père (ou la vôtre peut-être) effacerait la mienne si j'attachais votre nom à nouveau en qualité d'architecte à la maison romaine... » On voit à quel genre d'obstacles je me suis heurté en ma guerre de trente ans, en mes luttes de « poilu civil ». Le nom du comte Palffy demeurera inséparable d'un des plus « colossaux » actes de vandalisme.

Je ne puis oublier de citer ici le nom de la principale personne qui me seconda dans mon œuvre d'artiste patriote, soucieux de garder à son pays sa fortune monumentale, partout dilapidée : mon ami Quellien, dit le « Barde », chantre de Perinnaïc, la « Jeanne d'Arc » bretonne, secrétaire de Renan et du dîner celtique, dont je

sous le titre : « oraisons funèbres prononcées sur la tombe de A. normand, ancien Président de l'Académie des Beaux-Arts, et de l'Institut de France. »

1. *Bulletin de la Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements.* — Quatorzième année. — Juillet à décembre 1912. Paris, Libr. ancienne H. Champion, pages 76 à 89. — In-8° avec six gravures photographiques.

LE PRINTEMPS COURONNANT L'ÉTÉ DE FLEURS

S. Cornu, pinxit. — (*Musée Ch. Normand.*)

garde aussi les lettres dans mon dossier d'essai de sauvetage du Palais Pompéien.

Mon ami Quellien fut tué, vers ces temps, par l'automobile de Schliemann, depuis député à Athènes et fils de l'explorateur célèbre, que je connus aux Dardanelles, quand je m'y rendis pour écrire mon livre sur ses fouilles de LA TROIE D'HOMÈRE.

Les autres concours pour sauver le monument furent de parade seulement, et sans conviction ou désir sérieux d'obtenir la solution favorable et nécessaire.

On jugera de l'intérêt que pouvait présenter pour la postérité la vue de cette fameuse et somptueuse demeure. J'avais obtenu de l'entrepreneur de démolition la concession gratuite, à la ville, de l'ATRIUM avec ses colonnes de si belles proportions. L'incapacité du service compétent officiel laissa perdre ce joyau. J'ai recueilli alors, grâce à la bienveillance de M^me^ Porgès et de M. Samson, nombre de reliques, que chacun aujourd'hui demande à voir. Si j'avais disposé d'emplacement, j'en aurais sauvegardé bien d'autres, en ces trente ans d'incompréhension monumentale des richesses d'art de Paris. Il m'est impossible de faire ici la nomenclature complète et inconnue des débris que j'ai réunis en l'hôtel de Sully, et je suis obligé de ne même pas citer les plus curieux et les plus rares. J'en signalerai aujourd'hui quelques-uns, avec leurs titres exacts, rectifiant ainsi quelques-unes des erreurs en cours dans les écrits.

La nomenclature des sujets représentés tire une valeur particulière du cachet d'authenticité dont elle est empreinte : elle est la copie des mentions, écrites de sa main, par mon père, l'auteur du monument, au dos de la plupart des châssis qui supportent les toiles ornant autrefois les parois. On n'a jamais publié le texte de ces légendes officielles et mon intention, jusqu'ici, était d'en réserver la publication pour l'ouvrage que je prépare sur le PALAIS POMPÉIEN et pour le futur CATALOGUE du MUSÉE dont j'ai jeté les fondements dans la magnifique résidence de SULLY.

L'un de ces tableaux, qui se trouvait du côté gauche du vestibule, au Palais Pompéien, représente LE PRINTEMPS COURONNANT L'ÉTÉ DE FLEURS.

Il se détache sur fond rouge antique d'une très belle tonalité, encadré d'ornements selon la mode des peintures pompéiennes. Ce sujet était accosté de deux autres dont le fond bleu contrastait heureusement.

En pendant, j'ai placé le motif qui lui faisait face : L'AUTOMNE S'ENDORT DANS LES BRAS DE L'HIVER. Comme on peut le voir sur la magnifique aquarelle géométrique d'A. Normand que j'ai suspendue au-dessus de l'escalier de l'hôtel, ce sujet était encadré par de très élégantes figures, un CHASSEUR, une BACCHANTE, traités à l'antique.

De l'ATRIUM — côté gauche — provient la « Lutte cosmogonique de la Terre contre l'Air. — La Révolte des Titans contre le Ciel. — Jupiter monté sur un quadrige guide la Victoire. — Minerve guerrière et l'Hercule céleste aident leur père et assurent son triomphe. — Cette composition symbolise l'Air. »

Je dois citer aussi plusieurs panneaux des ornements qui formaient encadrement des parois peintes. Ces morceaux sauvés donnent idée du goût véritablement pompéien formant les cadres des figures symboliques.

Au-dessus des panneaux à figures de L'ATRIUM courait sur chacun des quatre murs une FRISE A PERSONNAGES, d'un grand intérêt parce que le peintre fort goûté, SÉBASTIEN CORNU, y avait symbolisé avec grand art les idées antiques sur LA VIE. Je les ai sauvegardées en les exposant dans une frise au-dessus de la GRILLE DE LULLI, payée par Molière, et que j'empêchai de prendre le chemin de l'Angleterre. Trois représentent LA DOULEUR, LA VIE ET LA MORT, LE TRAVAIL[1]. Sur la quatrième frise, que j'avais placée au-dessus de mon lit, le lit antique de bronze le plus ancien connu, et datant de l'époque de la fondation de Rome environ, on a représenté la CRÉATION DE L'HOMME. Cette frise A BEAUCOUP DE STYLE ET DE CARACTÈRE, écrivent avec raison d'excellents juges : Théophile Gautier, Arsène Houssaye et Charles Coligny.

J'arrête ici cette nomenclature incomplète des peintures que j'ai hospitalisées pour signaler quelques-uns des fragments d'architecture et de sculpture qu'on peut admirer à nouveau, quoique déplacés de leur cadre. Telle une VASQUE en marbre blanc, gardant des traces de son ancienne peinture à rehauts d'or. Elle est surmontée du masque en bronze d'une tête d'animal qui crachait l'eau. Cette fontaine se trouvait dans la salle froide des Bains du Palais Pompéien.

1. Mon père n'a pas écrit de légende au dos de ce panneau.

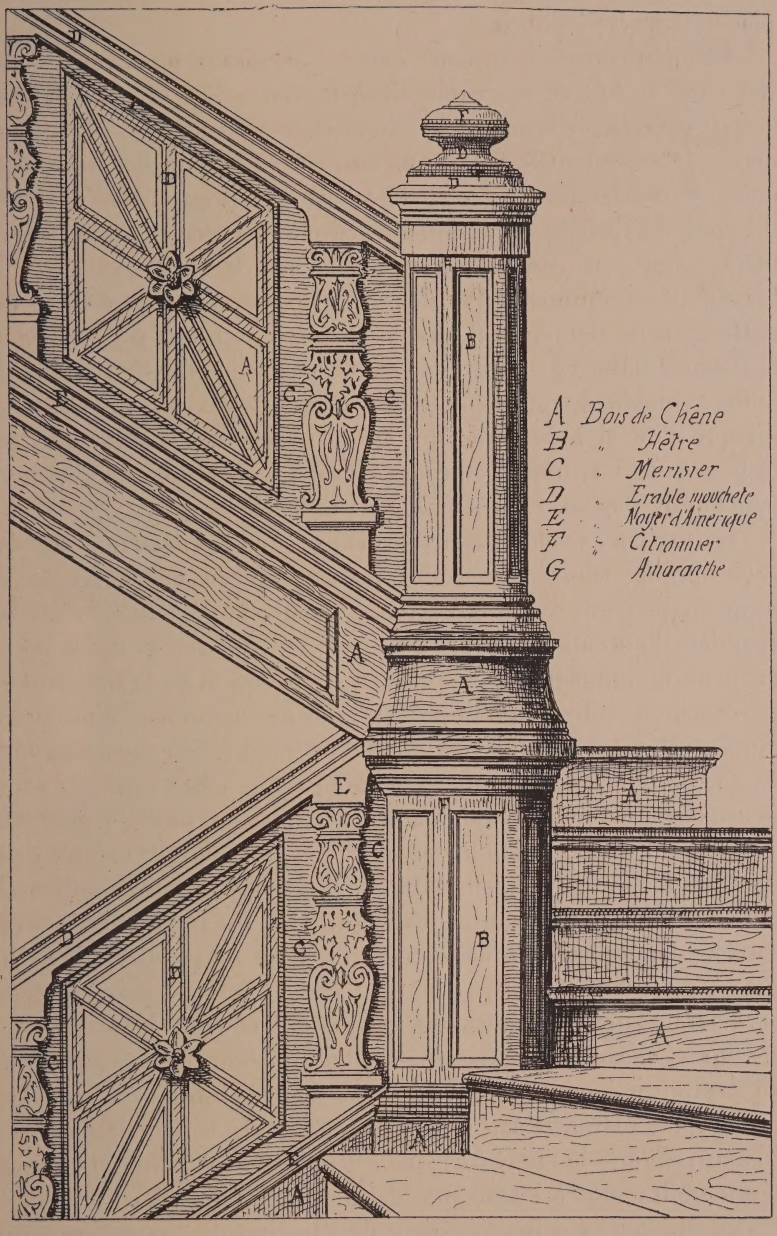
A Bois de Chêne
B " Hêtre
C " Merisier
D " Erable mouchete
E " Noyer d'Amerique
F " Citronnier
G " Amaranthe

Fig. 16.

Ce monument, d'un goût exquis, eut jadis les honneurs d'une belle planche, gravée au burin.

Tel, également, LE MASQUE ANTIQUE EN BRONZE DE LA STATUE DE NAPOLÉON Ier PAR LE STATUAIRE EUGÈNE GUILLAUME, ornait son piédestal, comme on le voit sur l'admirable dessin aquarellé d'A. Normand, représentant le palais en coupe. Ce précieux document, qui donne toutes les mesures véritables, est exposé au « Musée-Bibliothèque » de Charles Normand, qui en a donné une reproduction en héliogravure, du vivant de son père, dans les publications de la Société des Monuments Parisiens [1]. Théophile Gautier, à la p. 14, parle de cette statue, qu'il qualifie d'abord, et à tort de « buste ». C'était une statue en pied dressée sur un piédestal orné de triglyphes, selon la mode des autels antiques, et qui portait en son milieu ce masque d'un si beau caractère. De sa bouche l'eau jaillissait dans le bassin de l'Atrium. Ce bronze figure à mon Musée tel que mon père l'avait disposé, sur un fragment de beau marbre.

L'ESCALIER EN BOIS PRÉCIEUX, EXOTIQUES, que j'ai dans mon Musée-Bibliothèque, adossé à un mur pour accéder à mes livres étagés jusqu'au plafond, avait été relégué depuis la démolition dans les chantiers d'un entrepreneur; son successeur ignorait l'origine de ce précieux monument que je sauvai en l'achetant et en le transportant au palais de Sully. Sa rampe est faite de croisillons d'un profil exquis, selon les principes antiques dont mon père connaissait tous les secrets, grâce à ses longues études en Italie, faites avec une conscience et un art incomparables. Il faisait plans et profils à grandeur d'exécution, dans les monuments anciens qu'il relevait, comme dans les monuments qu'il a construits. A la rencontre des croisillons le centre est orné d'un fleuron ravissant. Il m'est impossible, ici encore, de donner les informations détaillées sur cet escalier, qui figure sur la belle coupe dessinée par mon père et donnant les colorations harmonieuses et puissantes du vestibule d'entrée. Ce merveilleux dessin est encadré à sa place naturelle, au-dessus de l'escalier, près du portrait de mon père. Ainsi l'architecte a sans cesse sous les yeux, après sa mort, son œuvre ordonnée par son fils Charles. Il vit ainsi, entouré de l'œuvre à laquelle il avait donné toute son affection et qui le fit entrer à l'Académie des Beaux-Arts, pour en devenir le Président, quand il fut Président de l'Institut de France en 1900.

1. *Bulletin de la Société des Amis des Monuments parisiens.* Première partie du septième volume N° 25, vis-à-vis la page 64.

LE TRAVAIL

S. Cornu, pinxit. — (*Musée Ch. Normand.*)

Sous cet escalier, j'ai emmagasiné les cartons de dessins qui servirent à l'exécuter, et qui sont à toutes échelles, même à grandeur de l'exécution. J'ai d'ailleurs une multitude de dessins qui permettraient de reconstruire la châsse que constituait ce petit palais. Les uns sont des « rendus » d'une exécution magistrale : telle la porte magnifique en bois précieux et exotiques, l'un des rares morceaux que l'entrepreneur, à ma demande, avait cédés à la Ville, et que celle-ci devait transférer en ses magasins. Personne ne les a vus depuis lors. Cette porte était ornée d'ornements en bronze, selon l'habitude des portes de l'Antiquité, ainsi que je l'ai expliqué dans mon *Essai sur l'existence de l'architecture métallique antique*. J'ai exposé des fragments de ce décor métallique, d'une somptuosité extraordinaire, d'un goût sûr et sévère. On les voit sous la forme des modèles exécutés par mon père à grandeur d'exécution, en la matière même de l'œuvre finale, au titre d'essai avant la réalisation définitive. Avec sa conscience, ainsi poussée aux dernières limites, il examinait l'effet produit, à fins de corrections au besoin. Il agissait souvent ainsi, comme j'ai pu le constater dans les autres travaux où il avait coutume de m'emmener. J'ai conservé et sauvé beaucoup d'autres modèles en plâtre, fer ou bronze; c'est une collection unique et d'un prix sans pareil, le seul moyen d'avoir idée sûre du chef-d'œuvre que le huitième arrondissement a perdu. Ces modèles voisinent avec le chapiteau de la façade extérieure, polychrome, à la mode de l'Erechthéion, le monument tant célébré de l'Acropole d'Athènes où mon père avait fait aussi de fortes études. Certains de ces modèles, tels que ustensiles de portes, sont des bijoux antiques. Ils luttent d'intérêt avec les originaux, tels que poignées en bronze, qui jadis ornaient les portes du prince Napoléon, et que j'ai fixées sur les portes intérieures du palais de Sully.

En cette très incomplète esquisse d'un monument fameux, victime comme tant d'autres de l'ignorance et de l'insouciance d'un monde officiel qui a semé bien d'autres ruines, j'ai voulu honorer la mémoire d'un des braves poilus qui sont aujourd'hui les véritables « amis des monuments parisiens et français ».

De leur corps ils ont fait ce long mur qui s'étend de la mer du Nord à Belfort, cimenté à boue et à sang. Émile Le Senne, grâce à l'éducation due à un père lettré et raffiné, fut parmi ces héros chargés de réparer les imprévoyances, l'un de ceux qui comprenaient le mieux la noblesse de cette tâche. C'est pour honorer ce

vaillant fils de France que j'ai détaché ce chapitre inédit de l'ouvrage que je prépare sur mon Musée du vandalisme que j'ai dû soustraire jusqu'ici aux yeux curieux, pour raison d'organisation ; j'avais fait exception, peu avant sa mort, pour Émile Le Senne, pour l'historien qui a consacré avec émotion l'un de ses derniers écrits à une œuvre qui fut une des gloires de Paris.

Que ce glorieux enfant de France, que son père, sa mère et tous les siens reçoivent ici le trop modeste hommage de mon tribut, et celui de mon cher père.

CHARLES NORMAND,

Président de la Société des Amis des Monuments Parisiens,
Président du Syndicat français de la Presse d'Art et d'Érudition,
Vice-président de la Soc. Hist. des VIII[e] et XVII[e] arr[ts].

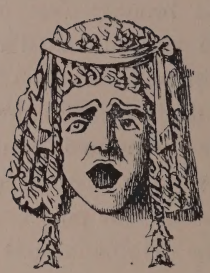

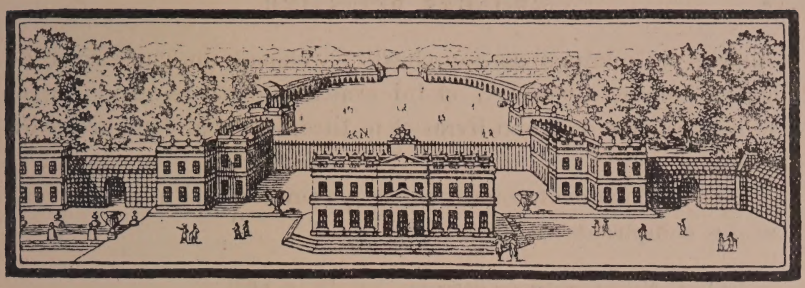

Les Chevaux de Marly

I

COYZEVOX ET GUILLAUME COUSTOU

Tout le monde connaît le merveilleux abreuvoir de Marly, dernier vestige du château où Louis XIV, sous le vain prétexte de se reposer du faste et de la pompe de Versailles, s'était cependant plu à accumuler de nouvelles et coûteuses folies.

Émile Le Senne affectionnait ce coin de l'Abreuvoir de Marly, en face duquel il venait chaque été se reposer, ce parc où il aimait à composer et à réciter des vers sous les ombrages séculaires. — C'est un peu de son âme qui est restée là-bas, et cette étude qui relie l'un des anciens décors de Marly à l'un des plus jolis coins de notre VIII[e] arrondissement, nous a paru doublement désignée pour être déposée comme la fleur du Souvenir sur la tombe de notre regretté collègue [1].

A droite et à gauche de l'abreuvoir, sur deux piédestaux massifs actuellement encore en place, Louis XIV avait fait ériger une *Renommée* et un *Mercure*, tous deux sur un cheval ailé. Ils avaient été installés à Marly du 2 au 9 août 1702 (suivant les récits des

1. Nous tenons à remercier ici M[me] la Princesse Yousoupoff et M. Guiraud qui nous ont permis d'illustrer cette étude par les deux tableaux d'Hubert Robert, ainsi que MM. Braun et Clément qui ont autorisé la reproduction de leur cliché.

Mémoires du marquis de Sourches). Ils étaient dus au ciseau de Charles-Antoine Coyzevox, et lui avaient été payés 40 000 livres avec une pension de 4 000 livres et le titre de « sculpteur ordinaire du Roy ».

Voici le document concernant ce payement, que nous trouvons dans les comptes des bâtiments du Roy :

(*Arch. Nat., Comptes des Bâtiments*, Vol. IV, p. 963).

Année 1703, du 9 Septembre.

..... à lui (Coyzevox), parfait payement de 40 000 livres, à quoy montent deux groupes de marbre blanc, représentant des Renommées, qu'il a faits et posez au bout du Jardin du Chateau de Marly, proche l'abreuvoir, cy. . . . 9 350 livres.

Après la mort de Louis XIV, ces deux groupes ne semblèrent plus assez importants pour le cadre magnifique dans lequel ils étaient placés, et en mai et juin 1719, ils furent retirés et transportés à l'entrée du Jardin des Tuileries à Paris, de chaque côté du « Pont Tournant », où ils sont encore maintenant.

La date exacte du transfert de ces deux admirables groupes, de l'Abreuvoir de Marly au « Pont Tournant » du Jardin des Tuileries à Paris, a été controversée, l'année même a paru faire l'objet d'un doute.

Il est intéressant, pour l'histoire artistique de Paris, de fixer ce petit détail.

Piganiol, dans sa « Description de Paris » (Édition de 1742, vol. II, p. 201), mentionne le 7 janvier 1719, et cette date a presque toujours été citée et admise par tous ceux qui se sont occupés de la question.

Les deux documents suivants vont nous éclairer exactement à ce sujet, et fixent définitivement le mois de juin 1719 comme date de l'érection à Paris.

En effet, nous lisons dans les « Comptes des Bâtiments » :

(*Arch. Nat.*, 01, 2219.)

Année 1719. Comptes de Batimens du Roy F° 108
Diverses dépenses.

2 Aoust. — Aux dits Gaultier et Laudat, Charpantiers, III^m VI^l VII sous, pour faire avec III^m I. a Eux ordonez, les 1^er et 27 May derniers, le parfait payement de III^m VI^l VII sous, à quoy montent tant les fournitures de charpante et d'Équipages, que les ouvrages et journées d'ouvriers, qu'ils ont faits et Employées

pour Enlever, Embarquer. Débarquer (*sic*) et poser en place les deux Renommées en marbre du Jardin de Marly dans celui du Palais des Tuilleries pendant les mois de May et Juin derniers, suivant le Mémoire, ...
Cy. . . . . 3 006 l, 7 sous.

2 Aoust. — Au nomé Rognaux, voiturier par Eau, VII[c] LVI[l] pour son payement de la dépense, voiture et droits de Rivière qu'il a faite en avancée pour voiturer par Eau les deux Renommées de marbre du Jardin de Marly, au Port de la Confiance à Paris dans le Jardin du Palais des Tuilleries pendant le mois de Juin dernier, suivant mémoire. . . . . .
Cy. . . . . 756 livres.

Ces deux documents sont probants; ce ne fut pas en janvier, mais bien en mai et juin 1719 qu'eut lieu le transfert. Les travaux préparatoires durent être commencés à Marly en mai, et le transport et la mise en place à Paris, en juin de la même année.

Nous remarquerons, à ce sujet, que les piédestaux restèrent privés de statues de 1719 à 1740. En cette dernière année on y plaça les modèles en plâtre, en grandeur d'exécution, des chevaux de Coustou, où ils demeurèrent jusqu'à l'installation définitive qui eut lieu du 24 juillet à fin septembre 1745. (Mémoires du duc de Luynes.)

Il est certain qu'on eut à ce moment l'idée de les remplacer par des groupes plus importants; mais il est probable que la pénurie du trésor royal à la fin du règne de Louis XIV ne permit pas cette dépense; toujours est-il que ce ne fut qu'en 1739 que le Roi demanda à Guillaume Coustou (le père) d'établir des modèles pour deux nouveaux groupes destinés à remplacer les premiers. En effet, dans un mémoire excessivement intéressant, daté de Versailles, 11 février 1746, publié par M. Guiffrey, dans les « Nouvelles Archives de l'Art français », année 1878, p. 315, 318 et que nous reproduisons plus loin, car c'est le document le plus complet et le plus important que nous ayons sur ces groupes fameux, il est dit : « En 1739, M. Coustou reçut l'ordre de faire plusieurs modèles pour remplacer à Marly les deux grouppes de Renommée qui sont aux Thuileries à Paris... »

En 1739, les plâtres en grandeur d'exécution étaient prêts, ainsi qu'il appert de la lettre suivante qui se trouve aux Archives Nationales, adressée à Orry, contrôleur des Bâtiments du Roy :

(*Arch. Nat.*, o1, p. 143).

Journal des Renvois et Décisions, Bâtiments du Roy, année 1739.

28 Aout 1739. — M. Coustou, Sculpteur du Roy, par sa lettre sans date, suplie Monseigneur d'engager Monseigeur le Cardinal Fleuri quand il viendra à Paris,

à entrer dans son attelier, pour y voir les modèles en grand des ouvrages destinés pour Marli, et vient d'en écrire à S. E. suivant les instructions de Monseigneur.

.....Apostillé de Monseigneur : « Cela est sain ».

Ils représentaient, dit d'Argenville (*Vies des Fameux Sculpteurs*, vol. 2, p. 300), « deux Chevaux Numides domptés par un Français, l'autre par un Américain ».

Coustou fit deux paires de chevaux en plâtre en grandeur d'exécution. Une paire fut placée à Marly pour juger de l'effet; l'autre paire resta dans son atelier pour le travail du marbre, ainsi qu'en fait foi le mémoire de M. Guiffrey, mentionné plus haut et dans lequel il est dit... « desquels modèles il en a esté choisy et approuvé par le Roy celui qui a esté exécuté en marbre. En 1740, M. Coustou a fait ses études pour en former des plastres en grand, en a fait monter quatre, dont deux ont esté placés à Marly sur les piédestaux et les deux autres sont restés dans son attelier, pour l'exécution des marbres. »

En 1740 les modèles figurent au Salon, mais vu leur taille on ne peut les y transporter.

Une curieuse notice à la fin du catalogue du Salon de 1740 s'exprime ainsi :

Il seroit à souhaiter que l'on put voir dans le Salon, les deux groupes dont M. Coustou a fait les modèles en grand pour le Roy, qui doivent etre placez à Marly; mais n'étans point transportables, ils ne peuvent etre vus que des curieux qui voudront prendre la peine de les aller voir dans l'attelier où ils ont été faits, au coin de la cour du Vieux Louvre, joignant Mgr le Duc de Nevers.

(Explication des Peintures et Sculptures et autres Ouvrages de Messieurs de l'Académie Royale, 22 Août 1740. Addition aux Ouvrages, page 30. Bibl. Nation. V. 2654., V. 24333/4.

Des modèles et réductions en terre cuite furent exécutés à cette époque [1] : Dans le Catalogue du Cabinet de M. de Lalive de Jully, Paris 1764 (B. N. Est. Yd 60), on lit au folio 33 :

Deux terres cuites de Guillaume Coustou le Jeune, représentant des chevaux fougueux arrêtés par des esclaves. Ces modèles ont été exécutés en marbre par l'auteur à l'abreuvoir de Marly. Cet habile homme, disciple d'Antoine Coyzevox son oncle, étoit de Lyon. Il fit le voyage de Rome et y a beaucoup travaillé sous Pierre le Gros. Il est mort à Paris le 22 février 1746, âgé de 69 ans...

1. Communication due à l'obligeance de M. Vuaflart.

Il est également fait mention de ces terres cuites dans le Catalogue de la vente Lalive de Jully, par Pierre Remy, vente du lundi 5 mars 1770 et jours suivants. Paris 1770, nº 180, fol. 75.

« Terre cuite ». Deux morceaux en pendants représentants chacun un cheval fougueux retenu par un esclave. Ils ont été exécutés en marbre pour l'abreuvoir de Marli. (B. Nat., Estampes Yd, nº 71.)

Le choix du marbre propice à l'exécution de ces groupes fut une affaire des plus importantes qui retint très longtemps l'attention du Directeur des Bâtiments du Roy et donna lieu à une correspondance considérable qui se trouve parmi les différents documents du temps.

Pour donner une idée des soins tout particuliers qui y furent apportés, nous publions ci-après quelques extraits de ces lettres, montrant la minutie des détails apportée à l'exécution de cette œuvre admirable :

(*Arch. Nat.*, o1 1099, Fº 321 à 325).

A M. de Troy, Directeur de l'Académie de Peinture et de Sculpture, à Rome.

22 Novembre 1740.

Sur la lettre que vous aves écrite à M. Gabriel, le 14 du mois dernier, Monsieur, au sujet des blocs de marbres que je veux faire venir icy pour les deux groupes de Shevaux que le Sieur Coustou le père a fait en models dont M. Gabriel m'a rendu compte, et le Sieur Coustou le fils arrivé icy m'ayant assuré que le marbre statuaire que vous tirés pour Rome étoit convenable à ces sortes d'ouvrages et que vous en faisiés venir des blocs jusqu'à cinq ou six cents piés cubes, si cela est je me déterminerai bien volontiers à en prendre dans ces carrières de Carrare où le Sieur Monzoni, marbrier du pays, a un de ces deux blocs de la proportion qu'il le faudroit, lequel il vous assure être le plus beau qui ait été tiré depuis CENT ANNÉES et comme il est important de l'examiner et que personne ne peut le faire mieux que le Sieur Slodtz, sculpteur françois qui est à Rome, dont vous êtes certain de la capacité et de la probité, j'aprouve la proposition que vous me faites de l'y envoyer; vous pouvés le disposer à partir et il commencera son examen non seulement dans la carrière du dit Monzoni mais encore dans les autres carrières qu'il jugera à propos et pour qu'il prenne bien ses mesures « j'y joins deux desseins que M. Coustou m'a remis avec les profils des blocs outre lesquels je vous envoyray deux models en bois pour les faire épaneler. »

Quels sont ces deux dessins? Que sont-ils devenus? Il existe aux Estampes deux dessins très anciens des Chevaux de Marly dont on ne paraît pas connaître l'origine. Leur maîtrise permet-elle de les identifier avec les dessins mentionnés dans la lettre ci-dessus?

Un chercheur heureux pourrait peut-être avoir cette satisfaction.

La difficulté de rencontrer deux blocs de marbre blanc sans veines ni défauts, assez grands pour y tailler chaque groupe d'une seule pièce paraissant insurmontable, on avait proposé de rapporter les jambes et les queues des chevaux, ce qui aurait considérablement simplifié la question. Le duc d'Antin s'y opposa formellement dans une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

(*Arch. Nat.*, 01 1099, F° 316).

M. Tarbé, Contrôleur des Marbres

29 Octobre 1740.

... Je ne veux absolument pas que l'on raporte les jambes et les queux des shevaux dans l'ouvrage du Sieur Coustou. Vous devés vous en expliquer netement sur ce ton avec Ancona et avec Magnani. Au surplus, il faut abandonner l'idée de se servir des blocs d'Ancona, marqués le lui afin qu'il n'en soit plus question.

Je serai bien aise que l'on envoye du marbre ordinaire Chiaro pour en connoitre la qualité et en faire une épreuve.

J'aprouve que l'on accepte l'emplacement qu'offre M. d'Héricourt et que l'on y fasse la dépense que propose Garavaque, montant à 500 livres. Je suis, Monsieur, etc., etc.

Slodtz pendant son séjour en Italie entretint une très longue correspondance avec les Bâtiments du Roi au sujet du choix et de la qualité des marbres, cette correspondance est conservée aux Archives Nationales. En voici quelques extraits :

(*Arch. Nat.*, 01 1187 p. 55).

Journal des Ranvois et Décisions, année 1741.

... du 29 Avril 1741.

Le Sieur Slodtz, par sa lettre du 12 Avril dernier, mande à Monseigneur qu'il a fait isoler les blocs du Comte Delmedico, où il a vu des fils qu'on a forcés et d'autres ouverts, en sorte qu'ils ne sont plus propres pour les grouppes proposés. Qu'il ne pense plus au marbre du Sieur Berté, ne voulant point les faire conduire à Marseille. Ajoute qu'il examine ceux du Sieur Magnany pour les purger des fils, étant d'ailleurs pareils pour le grain et la couleur, le peu de veines, qu'ils ont, n'étant pas obscurs et le prix du transport fort inférieur, n'étant que de 14 400 livres, cependant ne passera pas de contrat que lorsqu'il ne s'y trouvera plus de défectuosité et l'obligera de les faire embarquer pour Marseille au commencement de Juillet. Ce marchand demande à toucher la moitié de la somme.....

du 5 Mai 1741.

Monseigneur lui mande de s'en tenir aux deux blocs du Sieur Magnany sur le pié de 14 400 livres rendus à Marseille, y faire travailler avec diligence, rester sur les lieux jusqu'à ce que l'épanelage soit achevé et les blocs descendus bien conditionnés prets à embarquer et alors qu'il fera donner 6 000 livres d'a-compte.....

Journal des Ranvois et Décisions, Année 1741 f° 69-70.

LES CHEVAUX DE MARLY

Dessin original de Lannoy pour les piédestaux, approuvé par la Commission des Travaux publics.

(*Carnavalet Bibliothèque.*)

... du 22 Mai 1741.

Le Sieur Slodtz par sa lettre du 3 dudit, mande à Monseigneur qu'il a découvert de grandes taches à un des deux blocs du Sieur Magnani, et ne peut plus servir. S'est informé au Sieur Berté du dernier prix de ses blocs qui reviendroient autant que les deux du Sieur Magnani, encore faudroit-il y rapporter un morceau de plainte. Ensuite a examiné le bloc du comte Lizoli, où il espère trouver la mesure en y ajoutant un morceau de plainte, le va faire retourner pour le mieux visiter. Son prix est de 1 650 écus Romains? Ce marbre accompagnera fort bien celui du Sieur Magnani, quoique d'une pâte un peu plus vive, mais il ne sera en état d'envoyer qu'au commencement de Juillet. Que le dit Sieur Magnani suplie Monseigneur d'avoir égard aux dépenses faites pour ses marbres et leur prix modique, demande 800 livres d'augmentation et un passe port, de même pour le Sieur Lizoli, avec la permission d'aborer le pavillon françois pour cette fois. . .

. . . . . .

En marge de cette note est écrit (f° 70) :

... du 6 Juin 1741.

Le dit Slodtz mande qu'après avoir fait retourner et bien examiner le bloc du Sieur Berté, en tout semblable à celui de Magnani où ayant seulement un morceau de plainte à rapporter, a enfin conclu le prix de 1 700 écus Romains, et aux conditions portées par le contrat, et par une troisième lettre du 14 juin, marque que ce bloc est fort avancé d'être épanelé, sera d'une parfaite réussite. . . . . .

. . . . . .

Le dit Sieur Slodtz, par sa lettre du 6 Juin dernier, marque à Monseigneur que les Passeports et la permission d'aborer le pavillon françois que demandoient les marchands, étoient pour passer avec plus de sureté de Carrare à Marseille; sur tout paraport aux Courses des Algériens, etc., qui respectent ce pavillon et qui viennent de leur faire plusieurs prises, ils ont plusieurs exemples de cette faveur...

o[1] 1187. p. 76.

du 5 Juin 1741.

M. Slodtz par sa lettre du 17 Mai dernier, mande à Monseigneur que le bloc du Sieur Magnani pour un des groupes projetés va être en état d'être envoyé à Marseille dans environ un mois; qu'il est très difficile d'en trouver de mesure convenable sans défauts et qu'on ne peut appercevoir qu'en travaillant ce marbre. Est réduit au seul bloc du Sieur comte Bernard Luciani sur le pié de 1 700 écus Romains sans compter 40 à 50 pour les frais d'assurance depuis Carrare jusqu'à Marseille. . . . . .

. . . . . dudit 5 juin, Manseigneur lui répond que si le seul bloc auquel il espère se trouve défectueux, il en faudra faire tirer de la cave du Sieur Orsolini sans chicaner sur le prix afin de savoir à quoi s'en tenir. . . . . .

(*Arch. Nat.*, o[1] 1187 p. 88).

... du 25 Juin 1741.

M. Gabriel père, par sa lettre du 24 dudit, marque qu'il a envoyé à Monseigneur la réponse du Sieur Slodtz de Carrare, par laquelle il mande avoir enfin fait l'achat du bloc de marbre de la Cave du Sieur Berté, de volume convenable

pour le second groupe de Chevaux, sur le pié de 1700 écus Romains, dont on va commencer l'épanelage, se trouvant très sain et assorté à celui du Sieur Magnani. Que ledit Sieur Slodtz demande permission de faire voiturer avec les marbres du Roi, ceux que ses frères demandent, en payant les frais. . . . . .

Dans la marge est écrit :

Monseigneur approuve que le Sieur Slodtz fasse transporter avec les marbres du Roy, ceux que ses frères demandent. . . . . .

Il serait oiseux de continuer des citations de lettres qui remplissent plus d'une cinquantaine de pages du « Journal des Ranvois ».

Le travail du marbre demanda de 1742 à 1745. Coustou y employa son fils et huit sculpteurs, comme nous le verrons plus loin.

Les marbres achevés furent transportés par *eau* de Paris à Marly et le transport coûta 11 526 livres, ainsi qu'en fait foi le document suivant :

(*Arch. Nat. Registre des Bâtiments du Roy.*)

(O^1 2245. p. 2856).

... du 12 Juin 1746.

A Jerosme Sandier charpentier, 1 526 livres, pour faire avec 10 000 livres à lui ordonnez a compte sur l'exercice de l'année dernière les 7 Juillet, 22 Août et 24 Décembre dernier, le parfait payment de 11 526 livres, à quoy monte le transport qu'il a fait de Paris à Marly de deux grands groupes de Chevaux en marbre pour le service du Roy, pendant les mois de Juin, Juillet, Aoust et Septembre derniers, suivant un mémoire certifié, cy. . . . . 1 526 livres.

Les groupes furent placés sur leurs piédestaux du 24 juillet à la fin de septembre 1745 ; le duc de Luynes, dans ses Mémoires, mentionne le travail comme étant en cours à la date du mardi 10 août 1745.

Le travail achevé, le Roi donna 2 062 livres 10 sous de gratification à l'occasion de cette opération. Le détail de cette libéralité est conservé aux Archives Nationales comme suit :

(*Arch. Nat., Carton O^1 1499/2, chemise 2, pièce n° 9.*)

Distribution des cent cinquante Louis d'Or que Sa Majesté a accordé par gratif-

fication aux sculteurs et marbriers qui ont travaillé aux groupes de chevaux de marbre du Jardin de Marly.

Aux Sieurs	Coustou	500 livres
—	Martin	400 —
—	Coudret	300 —
—	Kauler	250 —
—	Gimony	60 —
—	Girard	60 —
—	Tuby	50 —
—	Dulin	22 —
—	Dauphine	50 —
—	Duval	80 —
—	Adam père et fils	70 —
(Adam fils a été blessé grièvement et malade quatre mois.)		
Aux Sieurs	La Chapelle	20 —
—	Le petit Martin	20 —
—	Baptiste	20 —
—	Au Suédois	10,10
—	Et pour boire à la Santé du Roy	100 —
	Total	2012 livres 10 sous.

Et le 5 janvier 1746, une nouvelle gratification de 567 livres aux gardes suisses qui avaient veillé les chevaux nuit et jour :

(*Arch. Nat., Registre des Bâtiments du Roy.*)
(01 2245, p. 284)

du 5 Janvier 1746.

Au Sieur Duchesne, prévôt des Bâtiments du Roy, 567 livres pour son remboursement des journées de Suisses et autres qu'il a payées tant à Paris qu'à Marly, pour garder deux grands groupes en marbre, jours et nuits jusqu'à la position sur leurs piédestaux, au dit Marly pendant le mois de septembre dernier, suivant un mémoire certifié . . . . . cy . . . . . 567 livres.

Coustou mourut six mois après, le 22 février 1746, après une très longue maladie, pendant laquelle cependant il eut l'occasion de se rendre plusieurs fois à Marly, et d'Argenville (*Vies des Fameux Sculpteurs*, année 1757, vol. 2, p. 310), dit qu'il eut la satisfaction d'y voir ses chers chevaux en place et dans toute leur gloire.

Combien ont coûté les Chevaux de Marly?

Il est difficile d'arriver à une estimation absolument exacte, étant donné les frais de toutes sortes et de toute nature que l'exécution d'un pareil ouvrage a occasionnés; mais là encore, un document d'archives d'une valeur inestimable va nous permettre de

serrer la vérité de très près. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici *in extenso* le rapport dont l'original est entre les mains de M. J. Guiffrey et qu'il a publié en 1878 dans les « Nouvelles Archives de l'Art français. » (Voir plus haut.)

Il est daté de Versailles, le 11 février 1746, soit neuf jours avant la mort de Coustou, et il est vraisemblable qu'il n'en eut jamais connaissance.

Voici ce document :

Versailles, 11 février 1746.

En 1739, M. Coustou reçut l'ordre de faire plusieurs modèles pour remplacer à Marly les deux grouppes de Renommée qui sont aux Thuileries à Paris. Desquels modèles il en a esté choisy et approuvé par le Roy celui qui a esté exécuté en marbre.

En 1740, M. Coustou a fait ses études pour en former des plastres en grand, en a fait monter quatre, dont deux ont esté placés à Marly sur les piédestaux, et les deux autres sont restés dans son attellier pour l'exécution des marbres.

En 1741, M. Coustou produisit le mémoire de cette dépense par lequel il demandoit cy . . . . . 25 300 livres.

Les blocs sont arrivéz vers la fin de 1742, qu'il a commencé l'ouvrage en marbre qui a duré pour l'exécution jusqu'aux mois de Juillet et Aoust 1745.

A la fin de l'année, le sieur Coustou a produit un second mémoire de cette dépense par lequel il demande . . . . . 103 500 livres.

Total de la demande du sieur Coustou . . . . . 128 800 livres.

Pour estimer un ouvrage de cette conséquence il a fallu distraire les dépenses qui ont esté faites par le sieur Coustou pour juger de la partie d'honoraires qui devroit luy appartenir.

Par le mémoire provisionnel que M. Coustou a donné en 1741, avant de travailler aux marbres, la dépense qu'il a faite en journées d'ouvriers, poulains de charpente, armes de fer, modèles est estimé à . . . . . 9 000 livres.

Pour l'ouvrage en marbre, M. Coustou a entretenu pendant deux ans et demy, huit sculpteurs par jour qui ont produit 4 800 journées à 6 livres par jour, cy. . . . . 28 800 livres.

En charpentiers, maçons, menuisiers, équipages, équerres, règles, outils. . . . . 3 000 livres.

Total de la dépense réelle . . . . . 40 800 livres.

J'estime les honoraires du sieur Coustou à 9 000 livres par an. L'ouvrage a duré cinq ans, cy . . . . . 45 000 livres.

Total de l'estimation . . . . . 85 000 livres.

Pour comparer encor cet ouvrage avec les anciens, je rapporte que M. Coisevox avoit fait marché avec M. Mansard, des deux grouppes de Renommée qui sont aux Thuilleries, pour le prix de 40 000 livres, et que n'estant pas content après l'ouvrage, de cette convention, il lui fut accordé par le feu Roy, le titre de « son Sculpteur ordinaire » avec 4 000 livres de pension.

Je fais observer qu'il y a une attention à faire sur la différence des temps, que les dépenses d'ouvriers sont presque du double de ce qu'elles estoient dans ces

LES CHEVAUX DE MARLY

Un des deux dessins originaux de Coustou,
qui paraissent être ceux envoyés à Rome, à M. de Troy, le 22 nov. 1740.

(*Arch. Nat. O*[1] *1099. F*[io] *331.*) — (*B. Nat. Estampes.*)

temps, que cet ouvrage est un des grands morceaux de cet art qui a esté fait et que M. Coustou, par la réputation qu'il s'est acquise, doit trouver une récompense convenable.

Ainsy, j'estime qu'il peut être accordé à M. Coustou pour le payement de cet ouvrage, la somme de . . . . . 85 000 livres.

Sur laquelle somme il a reçu depuis 1739, celle de . . . . . 46 000 —

Resteront pour le parfait payment à lui faire. . . . . 39 000 livres.

A Versailles, le 11 février 1746.

Le montant accordé à Coustou fut donc de 85 000 livres ; mais il ne fut jamais payé, tant à lui qu'à ses héritiers, que 80 000 livres, ainsi qu'en fait foi le document suivant :

(*Archives Nationales.*)

Registre des Bâtiments du Roi o[1] 2246, p. 340.

Du 23 avril 1749.

Aux héritiers du feu sieur Coustou, sculpteur, 14 400 livres, pour faire avec 65 600 livres ordonnéz au feu sieur Coustou, et aux sçavoir (ici les dates des paiements), le parfait payement de 80 000 livres à quoy montent les ouvrages de sculpture en marbres et models de deux groupes représentant deux chevaux retenus par des palfreniers, lesquels sont placés au bout du jardin de Marly et ont été faits par ledit feu sieur Coustou, pendant les années 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744 et 1745, suivant un mémoire certifié et arresté cy . . 14 400 livres.

A ces 80 000 livres il conviendrait d'ajouter le prix des blocs de marbre que nous avons vu être de 3 350 écus romains, soit environ 17 700 livres de France ; mais nous ne pourrons jamais estimer les frais de toutes sortes : temps de Slodtz, ses frais de séjour en Italie, les transports divers, dont la recherche serait quelque peu oiseuse, et que nous ne connaîtrons jamais.

II

LES CHEVAUX DE MARLY PENDANT LA RÉVOLUTION

Nous voici arrivés à la Révolution. Comme la plupart des beaux monuments de France et notamment ceux qui rappelaient les splendeurs du régime déchu, les Chevaux de Marly furent immédiatement en butte aux tentatives de vandalisme du peuple. Ils furent

notamment l'objet de quelques menues déprédations de la part de volontaires de l'an I. Voici une lettre de Grobert, en date du 26 fructidor, an II, relative à ces faits :

(*Arch. Nat.*, C. 354, dossier 1845-1846.)

A Paris, le 26 fructidor, l'an II, etc.

Le Directeur de l'Arsenal de Meulan, chef de bataillon d'artillerie,
Aux Citoyens représentants, composants le Comité des Inspecteurs de la Salle.

Citoyens Représentants,

En exécution de l'arrêté des Représentants du Peuple, Députés dans le département de Seine-et-Oise, en date du 29 Nivose et de celui du Comité de Salut Public en date du 27 Thermidor, tous deux relatifs au transport des grouppes de Coustou, existants dans le Jardin National de Marli, je vous préviens que je viens d'amener à Paris, sur la Place de la Révolution, le second de ces grouppes sans qu'il soit entamé par aucun accident, si ce n'est ceux qu'il a essuiés il y a environ un an, par une fusillade très vive et quelques coups de crosses qu'il a reçu d'un détachement de Volontaires qui passaient par Marli. Les chaires sont seulement tachées par les percussions des balles et nullement entamées. Les fractures ne portent que sur la queue et sur la crinière dont la réparation sera très facile, ces dommages ont été adressés à la Commission des Monuments.

Je vous prie de donner des ordres très promptement, afin qu'il soit établi sur le champ une garde auprès de ce grouppe et que l'on fournisse les bois nécessaires pour le chantier sur lequel l'équipage doit être établi.

Je vous prie de m'indiquer également si vous ordonnez que le charriot qui a servi au transport de ces grouppes rentre à l'Arsenal de Meulan ou si vous jugez convenable qu'il soit déposé à Paris en indiquant à cet effet le lieu ou vous désirez qu'il soit placé.

Salut et fraternité,

J. Grobert.

Ce chariot fut pendant longtemps aux Arts et Métiers, comme nous le verrons plus loin.

En attendant le transport à Paris, et avant même que cette décision eut été prise, on fit protéger les groupes au moyen d'une caisse qui fut construite autour d'eux et l'on paya, en floréal an II, une somme de 225 livres à un certain Huzard, charpentier, pour 45 journées de travail.

Le 29 nivôse an II (18 janvier 1794), Delacroix et Musset, représentants du Peuple en mission dans le département de Seine-et-Oise, prirent un arrêté (dont il est fait mention dans la lettre précitée), ordonnant que les groupes seraient transportés à Paris. (Voir registre des délibérations du Conseil général de la commune

de Meulan (Seine-et-Oise), 5 pluviôse an II (25 janvier 1794), publié *in extenso* par M. Lucien Raulet dans le *Bulletin historique et archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements de Paris*, janvier-juin 1909, F° 74.) (N. B.) Le travail de M. Raulet, auquel nous renvoyons le lecteur avide de détails, est le plus complet qui ait été publié sur les *Chevaux de Marly* pendant la période révolutionnaire et contient de nombreux documents inédits dont il est fait plusieurs fois mention ici. Il complète heureusement notre précédente étude sur ces groupes célèbres, qui s'arrêtait à la Révolution.)

L'emplacement définitif des groupes ne fut pas arrêté tout d'abord; ce ne fut que plus tard, dans sa séance du 5 floréal an II

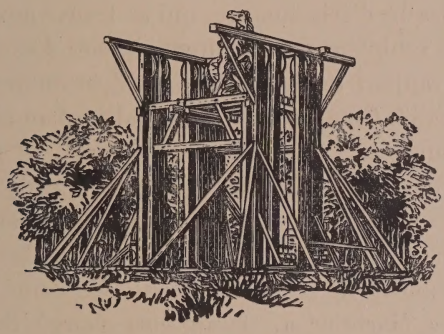

Fig. 17.

(24 avril 1794), que le Comité de Salut Public décida que « les « Chevaux de Marly seront placés à l'entrée des Champs-Élysées, « en face des deux figures de Coyzevox, au Pont-Tournant, sur des « piédestaux dont David concertera avec le citoyen Hubert, inspec- « teur des travaux nationaux... » (*Arch. Nat.*, A. F. II. N° 80) (Cf. Raulet, *op. cit.*), et le 24 floréal de la même année (14 mai 1794), le Comité de Salut Public, arrêta, par l'article 23 de sa délibération du même jour, que « l'entrée des Champs-Élysées sera agrandie, « on y placera les Chevaux de Marly en face de ceux du Pont- « Tournant, les Chevaux de Marly seront flanqués de deux por- « tiques correspondant à ceux placés aux deux côtés de l'entrée du « Pont-Tournant, les quatre portiques sont destinés à être ornés de « sujets révolutionnaires en peinture et en sculpture. »

Ces portiques ne furent jamais exécutés; mais on voit que c'est à l'installation des Chevaux de Marly, que notre belle avenue des

Champs-Elysées doit sa largeur actuelle, car il fallut déplacer les lanternes, « rallonger les têtes du pont qui se trouve sur le fossé et « supprimer les murs qui les accompagnent. » (*Arch. Nat.*, F. 13, 365.) — Cf. Raulet, F° 74, 75, 76, etc.

Les bornes furent également déplacées et reculées, et leur nombre augmenté. Le 13 pluviôse, l'architecte Lannoy annonça qu'il « a « profité de l'élargissement de l'entrée de la belle promenade des « Champs-Élysées pour laisser aux gens de pied deux larges trot- « toirs. » (*Arch. Nat.*, F. 13, 875.) Cf. Raulet.

Le premier projet avait été de les faire transporter par eau, comme ils étaient venus à Paris. Plusieurs projets avaient été soumis notamment par Berceault et Hersent (qui demandaient 50 000 francs) et par un nommé Sandric de Bièvres qui joignit à son projet un dessin d'échafaudage, qui se trouve aux Estampes.

Noury et le sculpteur Boizot furent chargés d'examiner la question et par un rapport lu à la séance du 3 brumaire an II (*Arch. Nat.*, F., 17, 1263. Cote 110), recommandèrent un certain Pellagot, charpentier, demeurant, rue Basse-du-Rempart, n° 13, lequel présenta un devis, daté du 22 frimaire, s'élevant à 22 872 livres. (*Arch. Nat.*, F. 17, 1273. Cote 113.) Le transport par eau devait avoir lieu par les soins d'un certain citoyen « Le Gros Père ». (Est-ce son nom ou un surnom?) Le citoyen Hersent, dénommé dans le document comme « Marbrier », devait être chargé de faire tous les « descellements des agraffes joints et boulons, etc. », et « poutrels factics » (probablement poutrelles factices).

Grobert, directeur de l'Arsenal de Meulan, à qui était probablement due la désignation de l'emplacement des chevaux, présente alors un devis de 9360 livres, et le 13 messidor, le Comité de Salut Public charge Grobert de cette opération.

C'était une grosse difficulté ; le poids considérable des groupes et leur extrême fragilité donnaient de sérieuses craintes, le public se passionnait pour cette question.

Grobert, dans son Ouvrage (voir plus loin), donnait le chiffre de 30 000 livres pour chaque groupe (les blocs bruts pesaient 90 000 livres), mais M. Raulet a signalé que Grobert s'était trompé car l'ouvrage auquel se référait Grobert (*Mémoires d'artillerie de Saint-Rémy*), se rapporte aux chevaux de Coyzevox. Les Chevaux de Coustou étaient donc beaucoup plus lourds. Grobert fit construire à l'arsenal de Meulan, un chariot et des treuils spéciaux dont le détail,

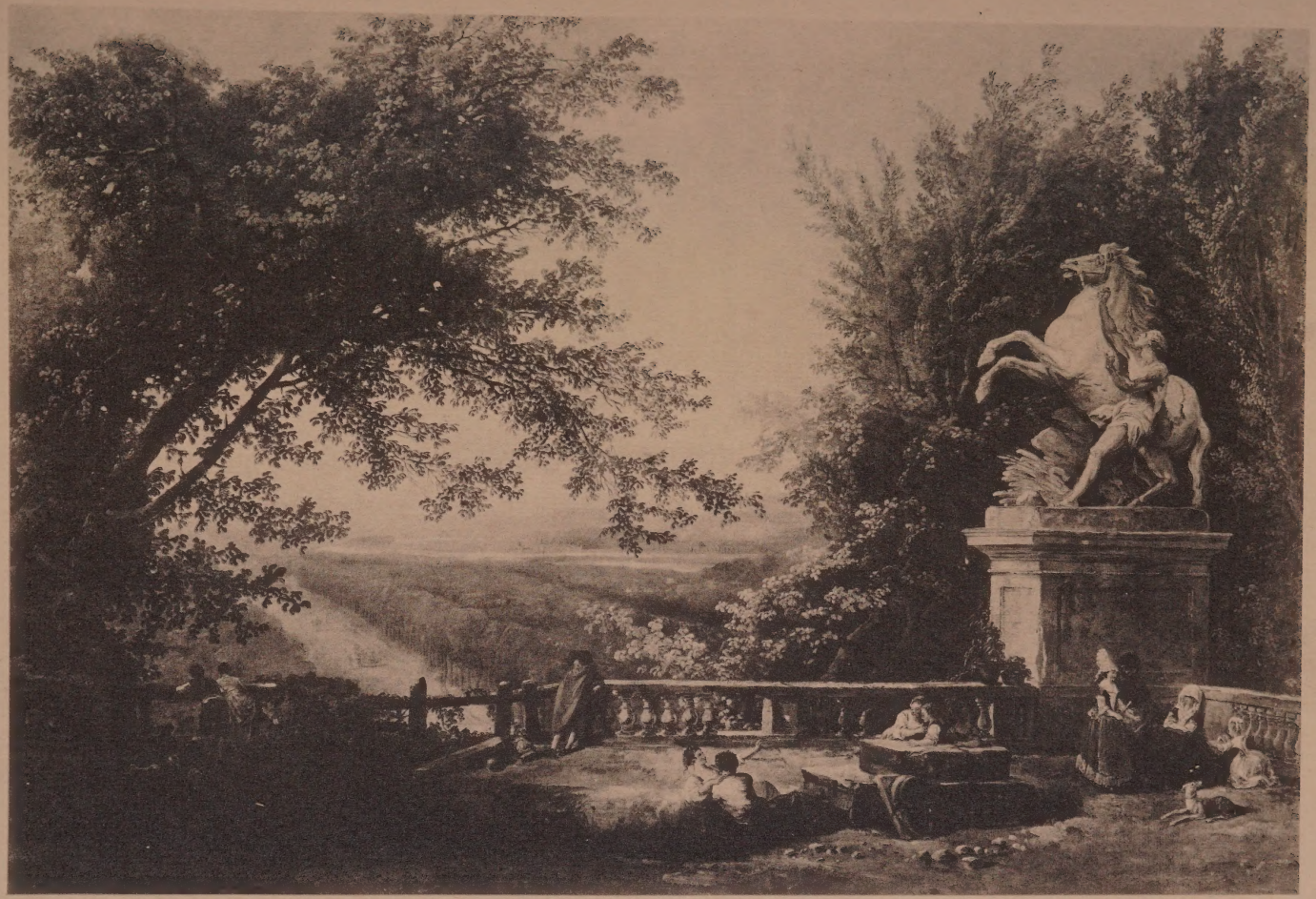

HUBERT ROBERT

LA TERRASSE DE MARLY

COLLECTION PRINCE YOUSSOUPOFF A SAINT-PETERSBOURG

orné de nombreuses planches gravées, se trouve dans un ouvrage édité par le Gouvernement en l'an IV, et dont un exemplaire annoté de la main même de Grobert, se trouve à la Bibliothèque Nationale (*Description des travaux exécutés pour le déplacement, transport et élévation des groupes de Coustou.* Imprimée et gravée par ordre du Gouvernement, présentée au directoire exécutif, par J.-J. Grobert, chef de brigade d'artillerie, imprimerie de la République, germinal, an IV).

Grobert rencontra quelques mauvaises volontés pour son transport. La lettre suivante en témoigne :

(*Arch. Nat.*, Série C. 354, Dossier 1846.)

A Paris, ce 15 Thermidor, l'an II de la République, etc., etc.

Le Directeur de l'Arsenal de Meulan, etc.

Aux représentants du peuple Fourcroy et Gasnet.

Citoien Représentant,

En exécution de l'arrêté des Représentants du Peuple... etc... je me dispose à transporter à Paris les grouppes de Coustou existant dans le Jardin National de Marli..... Il est urgent que le transport de ce groupe s'effectue dans nul délai aux conditions suivantes :

1° Le grouppe est déjà monté sur son chariot et il est important de ne pas fatiguer inutilement l'équipage.

2° Le tems nécessaire à démonter l'échaffaud qui doit être apposé au second grouppe prolongerait cette opération dans la mauvaise saison ce qui nuirait à son succès.

. . . . . .

L'arrêté des représentants Delacroix et Musset suffirait peut-être pour lever tous les obstacles que ce transport peut rencontrer. Mais comme il existe quelque conflit d'autorité entre la Municipalité de Bougival et l'Inspecteur de la Machine de Marly, je vous prie, citoyen Représentant, de vouloir bien me transmettre sous le plus court délai un arrêté contenant ces deux dispositions / . :

Le citoyen Grobert... est autorisé à requérir l'inspecteur de la Machine de Marly afin de faire détacher et poser de suite les leviers de communication qui gênent le passage des grouppes... etc., etc.

Les Représentants du Peuple auprès de l'École de Mars sont invités à laisser passer à travers le camp sur la grande route ordinaire les grouppes susdits, etc., etc.....

Salut et fraternité.

GROBERT.

Nous n'entrerons pas dans le détail du transport des deux groupes, ni des frais qui furent importants, mais nous en donnerons une idée en mentionnant que Grobert employa pour chaque groupe, 45 chevaux, 17 charretiers, 2 conducteurs, 5 garde-forêts et 2 brigadiers (Lettre adressée par Grobert aux administrateurs du Comité de travaux publics, en date du 27 thermidor an II (14 août 1794), et non pas 10 chevaux pour les paliers et 15 pour les rampes, comme Grobert le mentionne complaisamment dans sa « Description ». Dans une lettre datée du 16 floréal an IV, écrite par Grobert au Ministre de l'Intérieur il dit que « les travaux relatifs au « déplacement, transport et élévation des groupes ont été payés sur « les dépenses de l'Arsenal de Meulan, et qu'ils ont coûté, du « 13 pluviôse an II au 30 nivôse an IV, la somme de 163 104 livres. » (Lettre retrouvée par M. Raulet et mentionnée par lui, dans le *Bulletin de la Société du VIII^e^ Art.* Cf. Raulet, f° 84.)

En outre des gravures, dans la « Description » de Grobert, il existe de ce transport une série de dix dessins aux Arts et Métiers (portefeuille de Vaucanson, salle 53, tiroir 35, 2^e^ carton, n° 111, dossier 2), que M. Raulet a mentionnés la première fois dans sa notice; mais il dit qu'ils ne font pas double emploi avec les gravures de l'ouvrage de Grobert. Nous ne sommes pas de son avis; nous avons photographié ces dix dessins et, en les comparant avec les planches de Grobert, nous sommes certain que ce sont là les originaux qui ont servi au graveur pour l'établissement de ses planches. Nous remarquons que les gravures portent : « Grobert, inventeur; Crussière, del., Sellier, secrétaire ».

Or, Crussière était secrétaire de l'Arsenal de Meulan. Je crois qu'il ne peut subsister ancun doute à cet égard et que voilà identifiés et dûment attribués les dix dessins signalés par M. Raulet.

Le premier groupe arriva à Paris, le 27 thermidor an II (14 août 1794), après n'avoir subi que des détériorations insignifiantes, « frottements sur la terrasse occasionnés par les cordages, « cassures au pied, au genou, au jarret, à la main, à la queue et à « la crinière du cheval ». (Cf. Raulet, F° 79.) (Rapport des experts Auguste Hubert, architecte et Denis Antoine Chaudet (le sculpteur).

Quatre jours après, un « citoyen » (c'était un nommé Rossat, un des inspecteurs de la Promenade des Champs-Élysées à Paris) venait remettre à l'architecte Hubert en son domicile, « un morceau

de marbre provenant de la queue du cheval qu'il avait trouvé » sur l'herbe le long du fossé. (*Arch. Nat.*, F. 13, 875.)

Le second groupe arriva à Paris, le 25 fructidor an II (12 septembre 1794.) Une garde fut immédiatement établie auprès de lui : Voici une lettre de Grobert à ce sujet :

(*Arch. Nat.*, Série C. 554, Dossier 1846.)

A Paris, ce 26 Fructidor de l'an II, etc., etc.

Le Directeur de l'Arsenal de Meulan, etc.

A la Commission des Monuments,

Citoyens,

Je vous préviens que je viens d'apporter à Paris, sur la Place de la Révolution, le second grouppe de Coustou existant jadis dans le Jardin National de Marli. Je vous prie de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour qu'il soit établi une garde sur le champ auprès du grouppe susdit.

Je vous remettrez incessamment une expédition du rapport des dommages qu'a reçus ce grouppe il y a environ un an lorsque quelques soldats égarés lui adressèrent une fusillade très vive. Ces dommages ne portent que sur la queue et la crinière et peuvent être facilement réparés. Les coups de balles qui ont porté sur les chaires ne les ont pas entamées, et il serait nécessaire de procurer promptement des bois aux ouvriers afin d'établir un chantier au-dessous du plateau qui supporte le groupe et débarrasser l'équipage.

Salut et fraternité...

GROBERT.

P. S. Je fais transporter dans une petite caisse les quatorze morceaux formant les fragments de la crinière.

Ce second groupe fut déposé (et non installé) auprès du premier sur la Place de la Révolution où ils furent entourés d'une palissade et où ils restèrent un an veillés jour et nuit par une garde.

Voici une lettre à ce sujet :

(*Arch. Nat.*, C. 354, Dossier 1846.)

Paris, le 28 Thermidor à 4 heures.

Le citoyen Grobert prévient les citoyens Fourcroy et Granet, chargés des embellissements de Paris, qu'il vient d'amener de Marly un des Chevaux de Coustou, qu'il est sur la Place de la Révolution du côté du Cours qui longe la rivière ; il le prie de remarquer qu'il est exposé en restant à découvert sans garde, qu'il est assujeti. Qu'ils veuillent donner ordre à la Section sur laquelle il est, d'y mettre deux sentinelles ou tout autre mesure de sureté de ce genre.

Demain le citoyen Grobert fera faire une palissade autour, avec des ouvriers qu'il attend de Marly ce jour pour cet effet...

GROBERT.

Cette garde resta en attendant les piédestaux construits par les architectes Lannoy et Leloir, sur le modèle des Propylées de Menesclès, avec le concours de l'entrepreneur Margueron.

M. Raulet a également signalé au Musée Carnavalet (Bibliothèque) deux dessins originaux des piédestaux surmontés des statues, dessins approuvés par la Commission des Travaux Publics, 21 messidor an III ; l'un de ces dessins porte la signature et l'approbation du président de la Commission, « Rondelet ».

Ce ne fut que le 25 fructidor an III que les Chevaux furent montés sur leurs piédestaux... avec l'effort de 8 hommes seulement et la vitesse de 11 pouces par minute », dit Grobert dans sa « Description » avec le treuil spécialement inventé par lui et décrit dans tous ses détails dans l'ouvrage.

Les piédestaux coûtèrent des sommes énormes. Le mémoire présenté pour l'un d'eux seulement, par Margueron, était de 314 030 livres 16 sous 2 deniers (*Arch. Nat.*, 13327/328). Un document des *Archives Nationales* (F. 13 875), mentionne que la dépense des piédestaux s'élevait déjà, à la date du 30 fructidor an III (16 septembre 1795) à 325 000 livres, et celui qui restait à faire était évalué à 445 000 livres, ce qui donne un total d'environ 770 000 livres.

Les travaux du mur de revêtement du fossé et du pont avaient coûté 1 070 932 livres 9 sous 6 deniers. (*Arch. Nat.*, F. 13, 327/8), les frais annexes étaient également considérables :

La réfection du pavé avait été payée	6 164 liv. 17 sous
La charpente, sur un mémoire de 1 008 441 livres, avait été payée	66 777 liv.
Le terrassement	8 516 liv. 26 sous
La serrurerie	55 156 liv.
Le plomb pour sceller les socles	477 liv. 50
La maçonnerie sous les voûtes entre les chevaux. . .	2 796 liv. 74

Nous avons vu que le chariot et les dépenses à Meulan avaient été de 163 104 livres, sans compter les dépenses accessoires nécessitées par la garde des soldats en permanence préposés à la sécurité des groupes.

Nous arrivons ainsi à la somme globale fantastique de 2 141 333 livres 16 sous 6 deniers, répartie il est vrai sur plusieurs années.

Nous devons faire remarquer cependant que ces sommes sont comptées en assignats, dont la dépréciation était alors considérable et

HUBERT ROBERT.

PANNEAU DÉCORATIF INSPIRÉ DE L'ABREUVOIR DE MARLY

(*Collection S. Guiraud.*)

essentiellement variable. Ainsi, dans le département de Seine-et-Oise, d'après les tables de dépréciation, l'assignat de cent livres valait en numéraire :

Le 1er juillet 1794.	40 livres		
Le 1er janvier 1795	20 livres	4	sols.
En mars 1794.	12 livres	9	deniers.
En septembre 1795.	2 livres	16	sols.

Les sommes ci-dessus étant réparties sur plusieurs années, il est assez difficile d'estimer la dépense très exactement; mais en faisant subir à tous les prix mentionnés les réductions équivalentes à la date du paiement, nous arrivons néanmoins à un total qui aurait été, en numéraire, d'environ 781 113 livres!

Le fardier qui avait servi au transport des groupes de Coustou ainsi que le treuil et les accessoires, qui étaient estimés par les experts à 1 200 000 (en assignats) furent longtemps employés pour le transport des statues et objets pesants aux Musées nationaux ; puis le fardier et le treuil furent remisés au Conservatoire des Arts et Métiers, où M. Raulet les signale encore figurant sur un catalogue de l'année 1818. En 1851, lors de l'édition d'un nouveau catalogue, ils n'y figurèrent plus, il est probable qu'ils furent vendus par l'Administration des domaines.

Immédiatement au-dessus de la Terrasse, et dans l'assise supérieure du piédouche, fut incrustée une tablette de marbre sur laquelle était gravée l'inscription suivante :

Les groupes élevés sur ces piédestaux représentent des chevaux Numides domptés par des Africains. Coustou, sculpteur Lyonnais, en est l'auteur. Ils ont été élevés d'un seul bloc de marbre sans fil ni veine. Ils ornaient jadis le Jardin de Marly, Ils ont été transportés en Cinq heures et demie de temps de Marly à Paris, et élevés sur cette place avec l'effort de huit hommes et une vitesse de onze pouces par minute avec les appareils et machines inventés par J. Grobert, chef de brigade d'artillerie.

Le dessein de ces piédestaux est de Lanoy architecte. P.-J. Lenoir et P. Margueron ont été chargés de l'exécution.

Le Comité de Salut Public, par son arrêté du 13 Messidor dernier a ordonné la confection de ce travail.

A Paris, ce 25 Fructidor, 3e année républicaine, onze septembre 1795 (V; S.)

Cette plaque y était encore en 1798 car elle est mentionnée dans les *Fragments sur Paris*, par Fred Jean Laurent de Meyer (Hambourg, 1798).

Nous ne savons pas si elle s'y trouve encore. En tout cas on ne l'aperçoit pas du sol même avec une lorgnette.

Un jour, que nous rôdions (comme nous le faisons très souvent et sans jamais nous lasser) autour de nos chers Chevaux, ayant avisé une longue échelle qui se trouvait, par le plus grand des hasards, appuyée contre un des piédestaux, nous entreprîmes l'ascension du groupe (celui de gauche en tournant le dos aux Champs-Élysées); mais nous ne pûmes arriver à apercevoir l'inscription. Ayant emporté l'échelle de l'autre côté de l'avenue pour faire de même pour le second groupe, nous fûmes, hélas! cueilli aux trois quarts de l'ascension par un gardien de la paix qui, malgré nos explications et nos supplications, nous fit impitoyablement descendre.

L'inscription y est-elle encore, ou fut-elle enlevée à l'époque de la Restauration, son libellé étant jugé trop révolutionnaire? Il serait cependant facile de le savoir.

GEORGES PÉLISSIER.

BIBLIOGRAPHIE

J. F. L. Grobert, *Description des Travaux Exécutés pour le transport des Groupes de Coustou*, Paris, Germinal an IV (1796).

Fred. Jean Laurent-Meyer, *Fragments sur Paris*, Hambourg, 1798.

A. L. Millin, *Description des Statues des Tuileries*, Paris, an VI (1798).

N. S. Guillon-Pastel, *Promenades Savantes des Tuileries*, Paris, an VII (1799).

Le Camus, *Lettre au Citoyen G...*, Paris, 25 frimaire an IX (Décembre 1800).

H. Viel-Lamare, *Le VIII^e^ Arrondissement de Paris*, Paris, 1878.

Mademoiselle de Chateauminois, *Souvenirs Historiques du VIII^e^ Arrondissement de Paris*, 1878.

J. J. Guiffrey, *Nouvelles Archives de l'Art Français*, année 1878.

H. Bonnardot, *Monographie du VIII^e^ Arrondissement*, Paris, 1880.

L. Dussieux, *Le Château de Versailles*, 1881.

V. Sardou, *Le Château de Marly-le-Roi* (s. d.).

Quentin-Bauchart (sous la signature de Jean Berleux), « Les Chevaux de Marly aux Champs-Élysées » dans les *Annales littéraires des Bibliophiles contemporains*, 1893.

E. Le Senne, « Les Chevaux de Marly » dans le *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du VIII^e Arrondissement*, 1^re année, 1/2, Mai-Juillet 1899.

A. Guillaumot, *Marly*.

C. Piton, *Marly-le-Roi, son histoire*, Paris.

M. Circaud, *L'Ami des Monuments et des Arts*, XIV, 1900.

Lucien Raulet, « Les Chevaux de Marly » dans le *Bulletin de la Société Historique et Archéologique des VIII^e et XVII^e Arrondissements*, 11^e année, Janvier-Juin 1909.

ICONOGRAPHIE

(Nous ne mentionnons ici que les documents ayant spécialement trait aux Chevaux de Marly eux-mêmes, négligeant les peintures, dessins, gravures, lithographies, etc., dans lesquels les Chevaux ne figurent que dans le paysage, comme le sont les innombrables vues de Paris conservées dans les diverses bibliothèque et musées du monde entier.)

Bibliothèque Nationale, Département des Estampes. Collection Destailleur, Paris, tome II.

N° 181 Chevaux de Marly, calque à la plume.

N° 186 Echaffaud de Sanric de Bièvres, pour monter les Chevaux de Marly. Dessin lavé à l'encre de Chine.

N° 187 Un des Chevaux de Marly, dessin lavé.

N° 188 L'autre Cheval, dessin lavé.

N° 194 Entrée des Champs-Élysées avec les Chevaux de Marly (Calque à la plume).

N° 198 Un des chevaux de Marly (Dessin au crayon original).

Bibliothèque Nationale (Section des Imprimés).

J. F. L. Grobert. Description des travaux exécutés pour le Déplacement, Transport, etc., Élévation des Groupes de Coustou, nombreuses gravures. Exemplaire annoté par l'auteur. Paris, Germinal, an IV, in-4° oblong.

Musée historique de la Ville de Paris (Carnavalet).

Carton 129 B. Département des Estampes.

Deux dessins originaux des Piédestaux approuvés par la Commission des Travaux publics, 21 Messidor, an III.

Conservatoire National des Arts et Métiers (Paris).

Portefeuille Vaucanson, salle 53, Tiroir 35, 2e Carton n° 111, Dossier n° 2.

Dix dessins représentant le grand fardier et le Cabestan qui ont servi au chargement et au transport des Statues de la place Louis XV, de Marly à Paris.

Collection du Prince Yousoupoff, Petrograd (Russie).

Terrasse de l'Ancien Château de Marly. Peinture par Hubert Robert.

Collection de M. Guiraud, à Paris.

L'Abreuvoir de Marly. Peinture par Hubert Robert.

Musée du Louvre (Chalcographie)

N° 2 L'Abreuvoir de Marli (Les Maisons Royales, J. Rigaud).

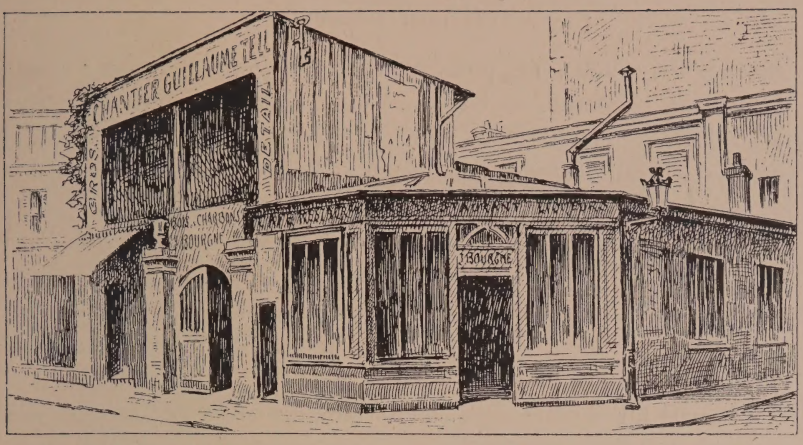

Les trois Joies de l'Iconographe Parisien

OU

LA PLACE PEREIRE EN 1855

Parler de joie à une époque où la douleur est dans le monde, au moment où le canon de Verdun ébranle les âmes les mieux trempées, pourrait sembler de l'indifférence coupable, voire de l'inconscience, s'il ne s'agissait de rendre un pieux hommage à notre charmant Émile Le Senne, dont le souvenir planera toujours sur les Socétés historiques de Paris.

N'est-ce pas honorer, comme il convient, sa douce mémoire, que de trouver — surtout au milieu de cette Barbarie — assez de calme, pour ne pas interrompre nos travaux de l'esprit, qui furent le bonheur et l'idéal de sa vie?

Allons, ma plume, n'écoute pas le tremblement de mon cœur, continue à tracer, bien droit, sur la blancheur de ta tâche quoti-

dienne, ton sillon noir, pour y semer l'énergie et l'espoir ; comme là-bas, sur la Meuse, — hier sur l'Yser, — dans la terre de France, les frères de misère et de gloire d'Émile Le Senne achèvent de creuser leur sillon rouge, où germe la Victoire !

La recherche des images, des vues inconnues du Vieux-Paris, c'est-à-dire des représentations figurées d'édifices ou de lieux parisiens, modifiés ou disparus, fait éprouver à l'iconographe trois sortes de joies, qui varient d'intensité selon l'importance qu'il attache à sa trouvaille.

La vue lui est-elle déjà connue ; mais est-elle, cette fois, prise sous un aspect nouveau pour lui, à une autre époque de l'Histoire ? Sa joie est discrète, souriante ; il la savoure dans la tranquillité de ses collections ou des bibliothèques dont il feuillette les cartons : il compare les mêmes vues entre elles, note leurs différences, puis fixe ses préférences.

Cette vue lui donne-t-elle, au contraire, une représentation qu'il n'a jamais rencontrée jusque-là ? Alors, son émotion n'a d'égale que sa convoitise ; sombre, soucieux tant qu'il n'est pas arrivé à la posséder, sa joie devient ensuite bruyante, communicative, et dure le temps de la faire partager, un peu triomphalement, à son entourage.

Mais c'est surtout vers la vue délaissée, parce qu'elle n'a jamais livré à personne le secret de sa personnalité, que l'iconographe se sent attiré d'instinct. Il la contemple longuement. « Où donc ai-je vu quelque chose comme ça ? » Et le voilà plongé dans ses réflexions...

Il rassemble ses souvenirs, cherche dans ses documents, fouille partout, et ne trouve rien ! Il perd confiance, doute, s'impatiente. Et pourtant, l'obsession continue...

Puis un jour, subitement, il pousse un cri de victoire ! « J'y suis ! » Et tout s'éclaire : il a trouvé.

Celui qui n'a pas vécu ces heures inoubliables qui accompagnent la recherche et la découverte, dans le passé, de la clef du mystère, ne connaît pas le bonheur parfait... de l'iconographe !

S'il s'agit d'une peinture, d'un dessin ou même d'une estampe, c'est-à-dire d'un document plus ou moins interprété par l'artiste, et que, pour cette raison, j'appellerai « la vieille source historique et topographique », — par opposition à « la nouvelle source », précise, impartiale : « la photographie », — il est toujours possible d'arriver à

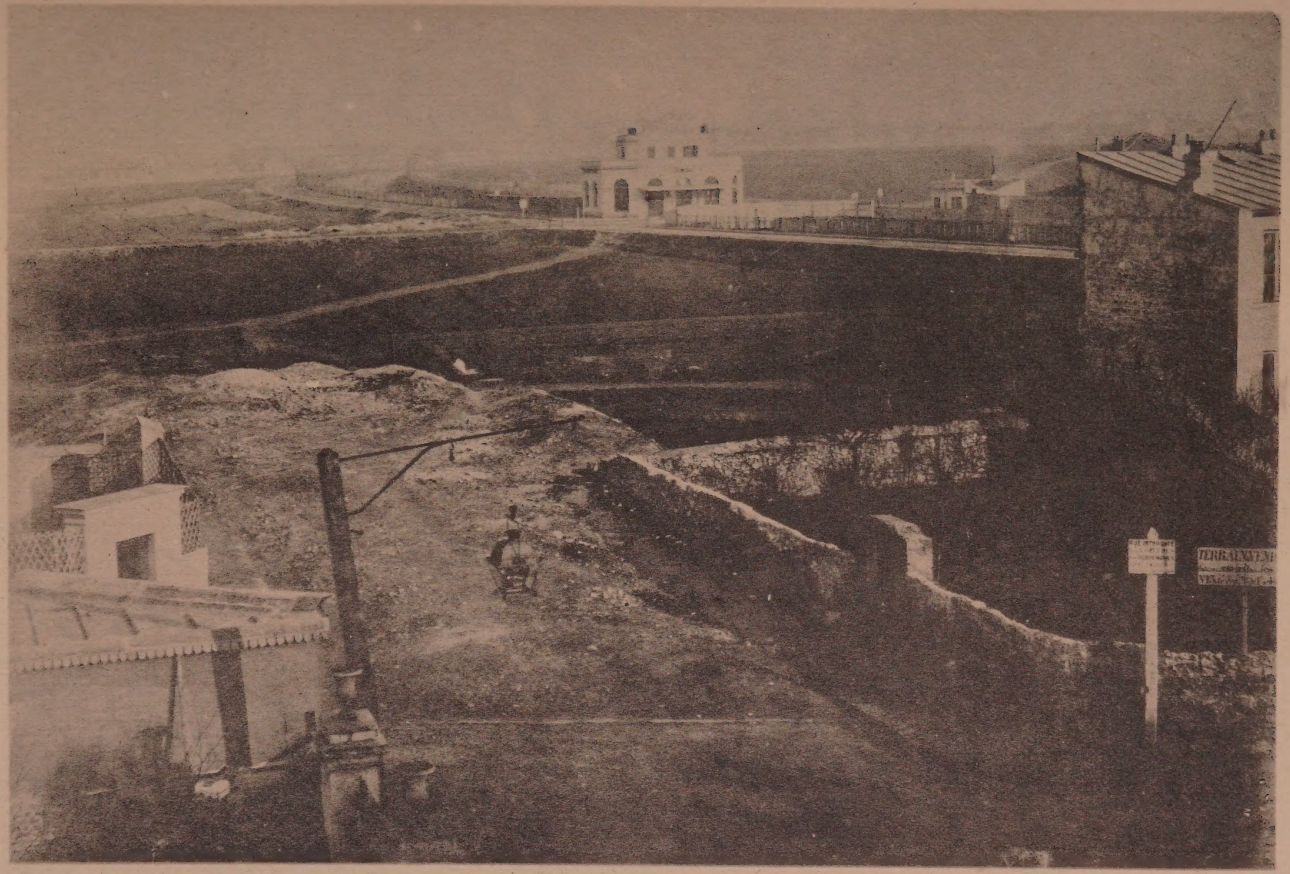

LA GARE DE COURCELLES ET LA PLACE PEREIRE EN 1855

D'après une ancienne photographie. — (*Collection V. Perrot.*)

un résultat certain avec quelque travail dans les livres et par des moyens méthodiques de fortune, ainsi que je l'ai prouvé dernièrement en identifiant une aquarelle du peintre Meunier, de la collection de M. Foulon : « l'Incendie des Menus-Plaisirs, en 1787 ».

Mais, s'il s'agit de la photographie, procédé essentiellement anonyme, qui ne comporte généralement ni nom d'auteur, ni indication de sujet, c'est une autre affaire : l'érudition purement théorique, à la portée de tous, ne peut suffire ; il en faut une autre, de qualité plus rare et plus personnelle, — celle d'un Bonnardot ou d'un Blondel, — faite d'une connaissance visuelle et approfondie de la topographie du Paris ancien et moderne, servie par une longue expérience et des dons naturels.

Le document photographique que nous reproduisons ici peut nous en fournir une modeste démonstration.

Qu'est-ce que ça peut bien être? Un aspect général de coin de banlieue qu'on va lotir ; une agglomération en formation. La gare fraîchement bâtie, et son inséparable caboulot ; tel m'apparut Bécon-les-Bruyères il y a trente ans !

A première vue, ce n'est pas là précisément un site bien parisien !

Examinons de plus près :

Au premier plan, une rue, dont l'entretien laisse quelque peu à désirer, encombrée de gravois, aboutit à des terrains vagues, sorte de décharges publiques, d'où un chemin de traverse conduit à une gare isolée.

A gauche, deux piliers, surmontés, selon la mode du temps, de vases de fonte, encadrent la porte d'une petite propriété de campagne ; deux pans coupés indiquent l'entrée d'une rue, où se balance un réverbère de forme archaïque, au bout d'une potence d'aspect très primitif.

A droite, se dessine le tournant d'une autre rue, où l'on lit sur un écriteau : « Rue interdite aux voitures non suspendues » ; nous sommes donc sur des voies privées. Dans un jardin, entouré de murs délabrés, qui en forment l'encoignure, une grande pancarte : « Terrains à vendre » ; au fond une maison de construction légère et peu élégante, sans comble ; la hampe d'un drapeau, à la cheminée, indique qu'elle vient d'être achevée.

Au second plan, deux routes nouvellement remblayées, l'une, droite ; l'autre, contournant la courbe d'une tranchée profonde de voie

ferrée, se croisent près d'une gare, où aboutit un chemin de traverse qui s'éloigne dans la plaine.

A l'horizon, dans le vague de la photographie, se profilent des maisons, des arbres, des murs, des cheminées d'usines, mais sans indications précises; — pas le moindre clocher!

Et l'œil, à travers la loupe, se fixe sur la gare avec le suprême espoir d'y découvrir le nom de la station. Au-dessus de la marquise et de l'horloge, une inscription? On ne peut y lire, avec beaucoup de peine, que : « Chemin de fer!!... »

Mais, si je suis à Paris, cette gare par sa forme, son architecture, c'est le modèle bien connu des gares du chemin de fer d'Auteuil, et par son orientation : Batignolles, Courcelles ou Neuilly. Mais, à Batignolles où à Neuilly, la voie est droite; cette courbe bien caractéristique n'existe qu'à Courcelles.

Alors, cette gare toute neuve? Ce serait la gare de Courcelles; cet emplacement nu et désert? la Place Pereire!...

Et, l'on a besoin de se frotter les yeux fatigués par une longue attention, pour être persuadé qu'on n'est pas victime d'une hallucination iconographique!

Vite, par le métro Gambetta-Champerret, descendons place Pereire, en face de la gare. La photo en mains, comparons : c'est bien la même gare dont on a agrandi légèrement les deux ailes d'une fenêtre; c'est bien la même courbe de la voie ferrée; mais des deux côtés, la plaine est convertie en immeubles de rapport.

Retournons-nous du côté où la photo a été prise : encore des immeubles; contournons-les par la rue Guillaume-Tell, cette voie encore paisible, avec ses petits hôtels, et quelques maisons à cinq étages de construction récente.

Mais, qui donc, là-bas, vers le milieu de la rue, me fait des signes d'intelligence? Voyons, est-ce bien vous, mes deux piliers? Dans quel état je vous retrouve! Enfin! je suis bien content tout de même!

Pauvres piliers, seuls, délaissés, délabrés. L'un d'eux n'a plus l'ornement de son vase de fonte. Cachés sous une toiture, ils ne servent plus d'entrée qu'à... un hangar, abritant le jardin disparu! Et ils ne sont plus éclairés que par un bec de gaz!!!

Et vos anciens voisins, que sont-ils devenus?

Et j'erre, à leur recherche, en face, à droite. Dans la rue Rennequin, j'entre au n° 70, où, dans la cour, se dresse encore la mai-

PLANS D'UNE PARTIE DE LA PLAINE MONCEAU ET DES TERNES

(La partie comprise dans les angles indique le champ de vue de la photo de 1855.)

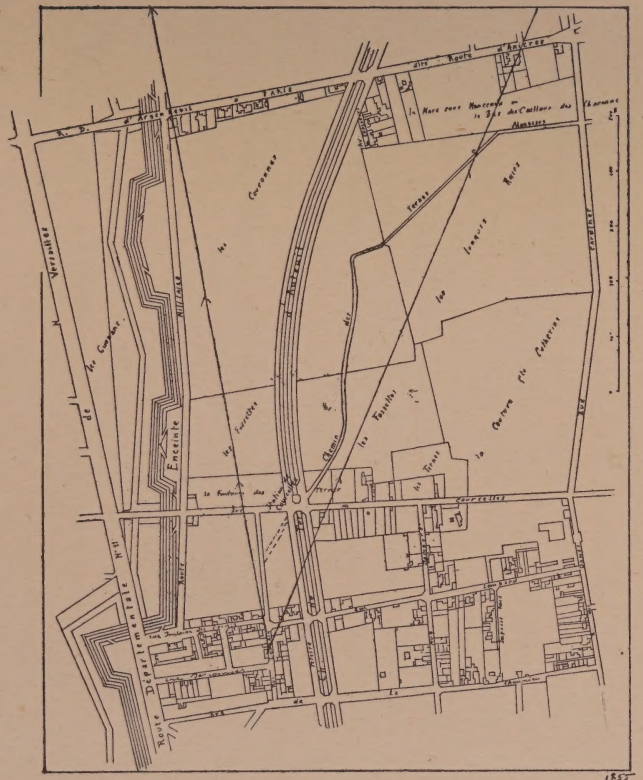

Extrait de l'atlas du département de la Seine
dressé par O. T. Lefèvre, 1855-61.

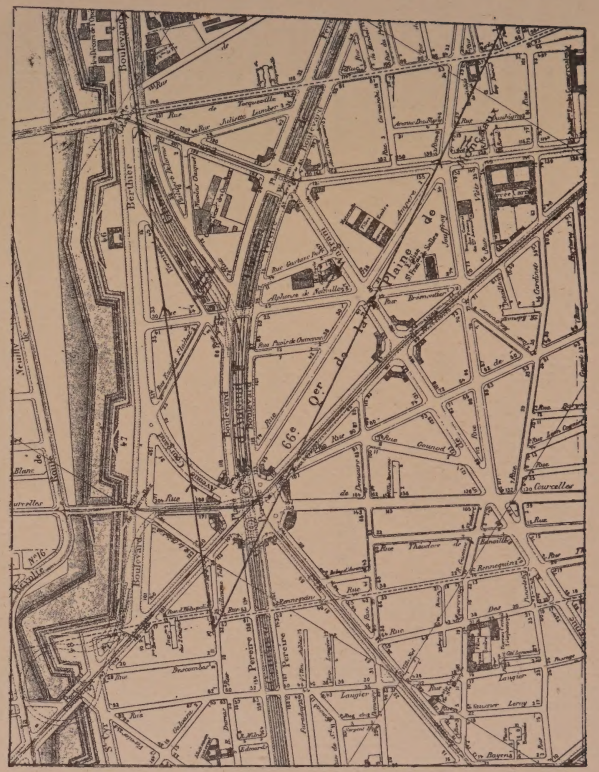

Extrait de l'atlas de la Ville de Paris,
édition 1912.

son au drapeau, qui, encaissée dans de hauts immeubles, fait une triste figure.

La maison de la rue Guillaume-Tell n° 19, d'où a été prise la photo, existe toujours appuyée contre le pignon de l'hôtel du grand artiste Albert Besnard, et je m'imagine son propriétaire d'alors, assez cossu pour avoir le luxe d'un appareil, prenant « la belle vue qu'il avait de chez lui » pour l'envoyer à sa famille de Paris, afin de lui montrer qu'il était « maintenant » près de la gare, et qu'il « entendait passer les trains, et apercevait la fumée des locomotives ».

Mais, aujourd'hui, pour pouvoir en faire autant, il faudrait voir à travers un pâté de maisons... le mieux est de retourner sur la place.

Une chose m'intrigue : sur la photo, la gare est en bordure d'une rue, celle de Courcelles, et réellement, elle est à cinquante mètres en arrière!

J'en étais là de mes réflexions, quand j'avisai une librairie de la place Pereire pour acheter les cartes postales du quartier. Mon choix fait, la conversation s'engagea avec la marchande, une brave femme qui était installée là depuis quarante ans, et qui avait vu bâtir tout le quartier, sauf les immeubles de la place, construits avant la guerre (de 1870) sur un même plan, « mais, ajouta-t-elle, la gare n'était pas primitivement où vous la voyez; mon oncle, qui en a été le premier chef, m'a toujours dit qu'elle avait été reculée lors de la construction de la place, et qu'elle occupait alors l'emplacement du parterre d'en face. Quant à la gare, j'ai assisté à son agrandissement pour l'Exposition de 1889 ».

Depuis, notre collègue, E. Mareuse, à qui j'ai montré la photo, m'a dit se rappeler avoir vu, étant enfant, dans l'automne de 1860, les deux gares, l'une derrière l'autre.

Tout était donc éclairci!

Comme l'ouverture à l'exploitation du chemin de fer d'Auteuil est du 2 mai 1854, nous pouvons donc fixer approximativement la date de cette photo à quelque temps après, soit en 1855.

Jusqu'à cette époque, la plaine Monceau n'a pas d'histoire.

C'est, d'après les plans antérieurs, une plaine de culture, aux lieux dits « les Cultures Sainte-Catherine », « les Longues Raies », « les Fossettes », « les Couronnes », avec, au centre, un îlot boisé. « la Remise des Couronnes ».

Une longue voie droite la traverse du nord au sud : le chemin du faubourg du Roule au village de Courcelles qui croise près des Ternes un sentier à travers champs, allant du village de Monceau à celui de Villiers.

Le plan de ces quartiers, tiré de l'Atlas départemental de Lefèvre, dressé vers 1858, va nous donner l'explication topographique de cette photo qui n'est, en somme, que le relief de ce plan.

La photo est prise sur les Ternes, du premier étage d'une maison, aujourd'hui n° 19, de la rue Louvain (rue Guillaume-Tell), au carrefour formé à gauche par la rue de la Fontaine-des-Ternes (rue d'Héliopolis), et à droite, par la rue Lombard (rue Rennequin).

Au bout de la rue Louvain, qui se prolonge par un chemin dans les champs (avenue de Villiers), passe la rue de Courcelles que traverse le boulevard Pereire. La gare est construite en bordure sur le lieu dit la « Fontaine des Ternes », où vient aboutir le chemin de Monceau à Villiers (aujourd'hui rue Ampère), qui serpente dans la plaine.

Au second plan, se profilent les arbres et les maisons qui bordent la route d'Asnières (rue de Tocqueville); enfin, dans le lointain, on aperçoit dans le vague les ateliers de construction du chemin de fer de Rouen.

Tel est, très brièvement et très incomplètement, l'essai d'interprétation animée de ce document précis, mais froid, parce que sans vie, sans mouvement.

Par l'intérêt que cette photo prend à nos yeux, à soixante ans de distance, nous pouvons envisager quelle sera l'importance de ce procédé perfectionné : « le cinématographe », dans soixante ans!

Et, je saisis encore cette occasion pour attirer de nouveau l'attention des Sociétés historiques de Paris et des Pouvoirs publics sur la nécessité de conserver précieusement les films actuels, ces « incunables de cette nouvelle écriture idéographique universelle »; car, au propre comme au figuré, la photo est au cinéma ce que les caractères, la page d'imprimerie, sont à la machine rotative, au livre composé.

Et je songe avec tristesse que ce fut là l'un des sujets de ma dernière conversation avec Émile Le Senne, fin mai 1914...

...Il était venu me voir, très heureux de m'annoncer que, pour rester à Paris, il avait accepté définitivement une situation momentanément modeste de préférence à une autre plus lucrative et plus

RUE GUILLAUME-TELL

Vue prise en face le n° 19, au même endroit
que la photographie de 1855.

LA PLACE PEREIRE EN 1916

RUE GUILLAUME-TELL, N° 21, ANGLE DE LA RUE HÉLIOPOLIS

La maison aux deux piliers, avec le vase en fonte sur le pilier gauche.

(Clichés Perrot.)

brillante en province. Je le félicitai de cette bonne fortune qui nous valait de conserver dans nos rangs un esprit parisien aussi charmant ; puis, après avoir bavardé longtemps ensemble, fait des projets d'avenir, je descendis lui faire un bout de conduite par les Boulevards.

La journée avait été chaude. Sous le frêle, mais élégant feuillage de ses vernis du Japon, le Boulevard, bien arrosé, donnait l'illusion d'une fraîcheur exquise.

Aux terrasses des cafés, sur des chaises de jardin, les habitués en rangs pressés, d'une gaieté bruyante, fumaient et causaient devant leurs apéritifs, sans penser au lendemain !

Des femmes, souriantes et légères, passaient, emportant, dans leur sillage trop parfumé, les regards des curieux et l'arome subtil de l'absinthe...

De temps à autre, des éclats de voix rudes, à l'accent tudesque, dominaient désagréablement le tumulte des autos !

Et, tout en nous livrant à d'amères réflexions sur cet envahissement inquiétant, qui donnait l'impression de se promener dans l'allée fréquentée d'une grande ville d'eaux étrangère, nous arrivâmes place de l'Opéra.

Malgré tout, sentant battre là le cœur si insouciant, mais si captivant de ce Paris, sur qui, à cet instant, le soleil fatigué se couchait nonchalamment, dans des lueurs menaçantes de volcan, Émile Le Senne se tourna vers moi et me tendant la main : « Dites, (c'était son expression favorite), vous ne voudriez pas que je quitte tout cela, dites? » Et, certain d'être compris, sans attendre ma réponse, heureux et jeune, je le vis s'éloigner dans la foule !...

Après deux longues années, à la même époque, je me retrouve, seul, sur ce Boulevard !

Dans le même ciel, sous la même verdure, que de changements !

Sur la chaussée qui luit, quelques taxis, plus d'autobus ; et, dans ce calme inattendu, où l'on s'entend parler dans le bruissement des pas, l'élément civil disparaît au milieu de la diversité des équipements militaires.

Comme des collégiens, après la distribution des prix, les permissionnaires viennent y passer leurs courtes vacances, le temps de faire admirer à leurs anciens, les croix gagnées à l'école du péril et de la souffrance.

Très simplement, comme chez eux, ils foulent cette « Terre

promise », si âprement défendue, si ardemment désirée du fond de leurs tranchées.

Leurs femmes, très jeunes, dans des costumes de cantinières, tendrement attachées à leurs bras, élèvent sur eux la douceur de regards où perce l'inquiétude de la fuite rapide des heures.

Dans leurs mâles figures, leurs grands yeux d'enfants bien portants semblent étreindre le plus possible tout ce « Paradis » qui sera si vite « perdu »... peut-être pour toujours!...

N'étaient les blessés qui mettent, — cruelle réalité, — la note grave dans cette atmosphère familiale et tranquille, où chante une langue harmonieuse, on se croirait sur le Cours d'une vieille cité française, le soir d'été d'une belle journée de grandes manœuvres.

Place de l'Opéra, au moment où, absorbé dans mes idées, machinalement, je reviens sur mes pas, une main, légère comme une ombre, posée sur mon épaule, me fait tourner la tête. « Eh bien! je vous y prends à regarder... Paris!... » C'est le chasseur à pied Émile Le Senne qui, gentiment, s'offre à m'accompagner!

VICTOR PERROT,
Président du « Vieux Montmartre ».

Mai 1916.

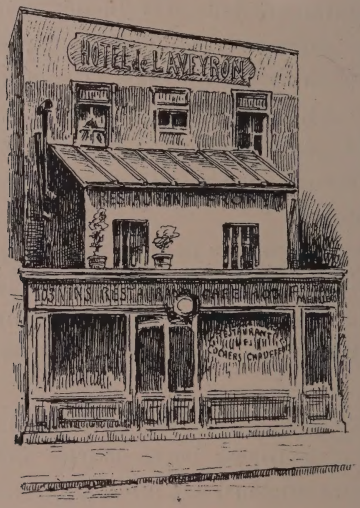

Le Marchand de bois Bibliophile

Une anecdote souvent répétée veut que Madame de La Sablière, au retour d'une visite à Versailles, ait revu, méditant sous un arbre du Cours-la-Reine, le fabuliste La Fontaine qu'elle avait rencontré le matin au même endroit. Ceci n'est qu'une légende, mais il est un rapprochement curieux : sous Louis XV, les arbres des Champs-Élysées ont failli jouer un rôle important dans une édition célèbre des *Fables*.

Cette édition, tous les amateurs de beaux livres la connaissent; publiée à Paris de 1755 à 1759, en quatre volumes in-folio, elle est illustrée de 276 planches gravées par les meilleurs artistes du temps, d'après les dessins du peintre animalier Jean-Baptiste Oudry. Le nom de Charles-Nicolas Cochin reste également attaché à cette belle publication : il a retouché et mis au point tous les originaux d'Oudry, gravé le frontispice et dirigé le travail des graveurs et de l'imprimeur, Charles-Antoine Jombert, qui était son ami et fut plus tard son biographe. Les dessins d'Oudry nous ont été conservés ; le *Guide* de Cohen nous apprend qu'ils ont fait partie des collections De Bure, Thibaudeau, Solar, baron Taylor, E. Pereire et Louis Rœderer.

C'est à M. de Montenault, d'Aix-en-Provence, que revient le

mérite de cette magnifique entreprise. Homme d'esprit et caractère entreprenant, il était parvenu à l'âge mûr tout en dissipant sa fortune, quand le banquier Darcy se l'attacha. Le financier s'intéressa à son projet séduisant d'associer dans le même ouvrage le fabuliste à son meilleur interprète, il détermina même l'adhésion d'un autre de ses confrères et, de cette commune sympathie, résulta pour Montenault une solide commandite. Les *Fables* avaient trouvé leurs banquiers, comme les *Contes* devaient rencontrer leurs fermiers-généraux.

Les premiers travaux remontent à l'année 1751 et. dès le Salon de 1753, nous voyons Oudry exposer : « Six estampes, d'après les dessins originaux de l'auteur, qui font partie de la suite complète d'une édition des *Fables de La Fontaine* dont le premier volume paraîtra cette année. » L'affirmation était prématurée, deux années s'écoulèrent avant que celui-ci ne vît le jour. La cause de ce premier retard n'est pas connue, mais on devine déjà les difficultés, le manque d'empressement des souscripteurs fâcheusement influencés par ce mauvais départ. L'*Épître au Roi,* agréée par Louis XV en mars 1755, et garante en quelque sorte du « zèle de l'éditeur et de la beauté de l'entreprise », ne parvint pas à réchauffer leur confiance.

Dès l'apparition du premier volume, au mois de mai, une certaine hostilité se manifesta. L'imprimeur Jombert dut réfuter, avec esprit d'ailleurs, un article peu favorable du *Journal des Savants,* dans une lettre fort curieuse insérée dans le *Mercure* du mois de mars 1756. Jombert défend les caractères employés, fondus spécialement pour l'ouvrage, il s'explique sur les dispositions incriminées. Sa réponse abonde en aperçus sur l'art typographique de son temps, sur la lutte éternelle entre la routine et le goût nouveau : « Dans les *Fables de La Fontaine*, pour ne pas trop heurter de front les préjugés, on a suivi presque tous les usages admis dans l'imprimerie; mais comme la plupart sont des abus, et n'ont aucun bon principe pour fondement, on ne s'y est conformé qu'avec les précautions et les changements nécessaires. »

Quatre années plus tard, alors que l'ouvrage s'achevait enfin, Grimm le critiquait encore. C'est aux estampes qu'il s'en prend, à Cochin qui avait promis de présider aux gravures : « Malgré ce qu'en disent nos journalistes, l'exécution de ces gravures a été jugée très indigne d'un bon artiste. » Les heureux bibliophiles qui

possèdent les *Fables* ne souscrivent certainement pas aux critiques acerbes formulées par les contemporains.

La Collection sur l'Imprimerie et la Librairie formée par Anisson, et conservée au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale (Nouv. acq. fr. 3345), contient de nombreuses pièces concernant Montenault et les traverses que subit son entreprise.

Voici d'abord le prospectus imprimé; il prévoyait ainsi la publication des quatre volumes : le premier paraîtra au commencement de février 1755, le second au mois d'août suivant, le troisième au mois de mars 1756, et le quatrième et dernier au mois d'octobre de la même année. Les prix sont ensuite énoncés : papier ordinaire, 216 livres; grand papier, 252 livres; très grand papier : 288 livres. On y apprend enfin que les planches étaient imprimées au propre domicile de l'éditeur : « Les amateurs peuvent s'adresser chez M. de Montenault, rue Sainte-Anne, à Paris, vis-à-vis le Charon du Roi, où l'on tire toutes les planches. »

Puis on trouve dans le recueil une note non datée, mais qu'il faut placer à l'année 1757, adressée par l'éditeur dans l'embarras à M. de Malesherbes, directeur de la Librairie. Deux volumes sont parus, le troisième est prêt à paraître, une partie du quatrième est entre les mains des artistes, mais le débit ne va pas, les curieux et les bibliothèques attendent l'apparition du dernier pour souscrire, la vente n'a pas produit plus de 50 000 livres et les débours se montent à plus de 220 000 : « Cette disposition critique met la fortune de l'éditeur dans un péril d'autant plus cruel, qu'il a épuisé toutes ses ressources pour porter cet ouvrage au point où il est parvenu. » Et Montenault d'exposer divers expédients propres à le tirer d'affaire : souscription par le Roi d'un certain nombre d'exemplaires, 200 par exemple; proposition d'achat pour le Cabinet ou la Bibliothèque des dessins originaux d'Oudry qu'il abandonnerait pour 25 ou 30 000 livres; un prêt consenti par le Roi; ou encore un emprunt fait directement auprès des amateurs.

Dans une seconde note, datée de 1758, tout au début de l'année, Montenault déclare que trois volumes sont parus et que le quatrième est aux trois quarts terminé : « Mais c'est icy où l'éditeur serait enfin arrivé à la fin de ses ressources et de ses facultés, il a mis dans cette entreprise plus de 100 000 écus de fonds, il a tout épuisé et se trouve réduit enfin dans une situation qui ne lui permet ni de discontinuer, ni d'atteindre à la fin de cette édition. Il ne

lui reste donc que l'espérance de quelques secours extraordinaires de la part du Roy, ou de quelque citoyen recommandable, qui veuille bien l'ayder à consommer un ouvrage presque fini, qui fait autant d'honneur à la nation qu'aux arts et aux lettres. »

Tout à coup intervient dans l'affaire un personnage complètement inattendu, un véritable rôle de comédie : il se nomme Miger et exerce à Paris la profession de marchand de bois. Pour sauver la situation il propose une solution étrange, invraisemblable. C'est Montenault lui-même, évidemment d'accord avec ce « citoyen recommandable », qui transcrit son mémoire et l'adresse à M. de Malesherbes, à la date du 13 février 1758.

MÉMOIRE

Les bois des Champs-Élizées et ceux qui en dépendent, désignés dans l'affiche publique qui en a été faitte, sont à vendre par l'ordre du Roy et ceux de M. le marquis de Marigny, qui doit en faire l'adjudication.

Il a été indiqué dans la même affiche des soumissions à faire pour devenir l'adjudicateur de ces bois.

Par les informations prises chez M. de Marigny et chez M. Souflot, ces bois seront et doivent être adjugés à celui qui faira les meilleures offres et les meilleures conditions, et il ne doit point y avoir d'anchères à extinction de fœux, etc.

Par là, cette vente devient une affaire de faveur, et M. le marquis de Marigny est à portée de faire adjuger ces bois à qui bon luy semblera, non seulement à celuy qui en offriroit le plus, mais encore à celuy dont il seroit le plus sûr et qui, présentant même des offres plus considérables, seroit présumé accomplir plus exactement ses engagements. Car en pareille occasion, il est de la prudence et d'un usage constant, de préférer toujours la personne et la sûreté de la chose, à l'offre la plus forte et la plus inconsidérée.

Dans ces circonstances où la balance peut être emportée pour dix mille livres de plus ou de moins, sans blesser la délicatesse la plus exacte, le sieur Miger, marchand de bois, demande la prefférence dans l'adjudication qui sera faitte des bois des Champs-Élizées, vers le 20 ou le 30 du présent mois de février 1758 (*sic*).

Si M. de Marigny veut bien lui être favorable, il en résultera deux avantages : ces bois seront bien vendus et bien payés ; et de plus, ce marchand de bois prêtera à M. Demontenault les fonds nécessaires pour finir son 4^{e} volume des *Fables de La Fontaine*, entreprise pour laquelle M. de Marigny s'est particulièrement intéressé, qu'il avait promis de rendre plus légère en faisant prendre au Roy un certain nombre d'exemplaires, ce qui n'a pas eu lieu.

Comme cette affaire regarde, en quelque manière, M. Demontenault, qui y trouve une ressource nécessaire à l'épuisement de fonds où l'ont mis les avances considérables qu'il a faites jusqu'à ce jour, il offre, si besoin est, d'être caution dud. S^{r} Miger et d'hipotequer à cet effet, s'il le faut, les deux à trois cent mille livres de fonds qu'il a déjà employés et qu'il peut produire en effets résultant de son entreprise des *Fables de La Fontaiue*.

Il ne s'agit donc ici que d'une préférence pure et simple, ou d'une grâce si l'on aime mieux, qui, en concourant au but d'une vente telle qu'on a pu se la proposer des bois des Champs-Élizées, puisse en même temps procurer les facilités néces-

saires pour consommer un ouvrage glorieux aux arts, aux lettres, à la nation, et qui, par ces motifs, mérite d'être protégé.

Six jours après l'envoi de cette proposition extravagante, Montenault revient à la charge :

L'affaire dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir doit être consommée dans le courant de ce mois, je viens de l'entendre confirmer... Cette ressource est peut-être la seule qui me reste, et vous connaissez ma détresse et mon embarras. Je vous supplie donc de ne point perdre cette affaire de vue.

La semaine suivante, le 25 février, nouvelle lettre plus pressante que jamais, et dont la naïveté désarme, à M. de Malesherbes :

Je ne sais, Monsieur, si vous avés eu la bonté de parler en ma faveur à M. le marquis de Marigny, mais il est temps, si vous voulez bien me rendre ce service, Il est à Paris actuellement, et dînera encore demain chez lui. On l'a déjà prévenu sur toutes choses et j'ay fait agir auprès de lui une personne pour qu'il s'intéresse particulièrement, et que j'ay moi-même intéressé dans le succès de cette affaire. Tout paroit très bien disposé et vous trouverés, Monsieur, les voyes frayées et applanies. Ayez donc la bonté d'ignorer ce que je vous marque à cet égard et de dire un mot pour moi, je vous en conjure.

La combinaison que proposait Miger, à la fois sylvestre et littéraire, n'eut certainement aucune suite, car les ormes des Champs-Élysées, plantés en 1670, ne périrent qu'en 1764. A dire vrai leur sort était précaire depuis plusieurs années. Le marquis d'Argenson note dans ses *Mémoires*, à la date du 19 juin 1755, qu'il est question d' « abattre les arbres des Champs-Élysées pour refaire les plants d'un dessin plus à la moderne, et surtout pour donner à l'Hôtel de M^me^ de Pompadour un aspect plus agréable sur la rivière. » Montenault nous a appris qu'en 1758 il entendait faire servir à ses projets le trépas des vieux ormes nouvellement décidé. Ils bénéficièrent encore d'un répit de six années, et quand l'Administration des Bâtiments du Roi recouvra enfin quelque activité, le marquis de Marigny les fit abattre. Comme pour donner tort à d'Argenson, ce fut au lendemain même de la mort de M^me^ de Pompadour.

La situation de Montenault n'était pas aussi désespérée que ses lettres le donnent à entendre; il se tira fort bien d'affaire, mais nous ignorons de quel côté lui vint le salut. Le graveur Duret était de tous ses créanciers le plus acharné, les ressources de la procédure retardaient difficilement la décision du procès engagé, quand, au mois d'octobre 1758, un accord intervint. Ainsi Montenault sut désintéresser ses collaborateurs, sinon ses associés, et achever

son œuvre : le quatrième et dernier volume des *Fables* porte la date de 1759.

L'intervention d'un marchand de bois dans une affaire d'édition resterait une énigme, si la biographie du graveur Simon-Charles Miger (1736-1820), publiée par Bellier de la Chavignerie, ne nous fournissait une explication plausible, à défaut d'une solution précise. Il s'agit de la protection qu'accordait au jeune homme la femme du banquier Darcy, le bailleur de fonds de Montenault.

> Madame Darcy proposa le jeune Miger à M. de Montenault pour lui servir de secrétaire dans son opération, et pour surveiller le travail des graveurs et des imprimeurs...., la proposition fut acceptée..... sa vocation était définitivement révélée..... il se voyait en outre pourvu de la confiance de M. de Montenault..... Cette grande amitié pourtant ne devait pas durer longtemps ; une rupture éclata presque subitement, pour un motif que nous ignorons.... ; il fallut toute l'autorité de M^me^ Darcy, et les sollicitations les plus pressantes de M. Cochin pour décider le jeune homme à demeurer chez l'éditeur, jusqu'à l'entière publication des *Fables*..... Au mois de juin 1760, l'opération étant terminée, Miger prit congé de M. de Montenault..... et vint s'installer aux Galeries du Louvre, comme commis de Nicolas Cochin, aux appointements de 200 livres par an.

La similitude des noms du marchand de bois et du futur graveur ne saurait être un effet du hasard, et la possibilité d'un lien de parenté une fois admise, la solution de l'énigme se dégage d'elle-même. Le jeune Miger a dû jouer le rôle ingrat d'intermédiaire auprès de son parent, et la brouille survenue ne doit pas être étrangère à cette opération.

En sollicitant la coupe des arbres des Champs-Élysées, Miger, marchand de bois à Paris, ne cherchait-il qu'à conclure une affaire de son état, sous couleur d'aider un éditeur dans l'embarras ? Ou bien, ayant vraiment l'amour des beaux livres, entendait-il par ce moyen favoriser une entreprise magnifique, tout en conservant une solide garantie ? Comme il est infiniment probable que ce petit problème d'histoire littéraire ne sera jamais éclairci, le lecteur appréciera selon ses préférences et d'après ses sympathies. Volontiers nous insisterions pour que le doute profitât à l'accusé, et pour qu'il voulût bien reconnaître dans Miger un marchand de bois bibliophile.

ÉDOUARD PINEAU,

Sous-Lieutenant au 53^e^ régiment d'artillerie.

Aux Armées, décembre 1916.

Batignolles

ETYMOLOGIE DE CE NOM

« Il serait téméraire de proposer une étymologie du nom de ce lieu qui n'a pas d'homonyme en France. Au reste, de toutes les localités qui, de bonne heure, se sont groupées autour de Paris, celle-ci est la plus récente. La plus ancienne mention que nous en ayons rencontrée se trouve dans les archives de l'abbaye de Montmartre, à la date de 1617... »

Ces lignes sont tirées de la *Grande Encyclopédie*, article *Batignolles*, *Signé* : F. Bournon et L. Launay.

Pour nous, il n'est pas téméraire de proposer une étymologie du nom de ce lieu ; ce lieu a au moins un homonyme, en France, dans les environs de Paris. Batignolles n'est pas la plus récente des localités groupées autour de Paris, puisque nous y rencontrons Levallois-Perret. Enfin, si la plus ancienne mention trouvée par les auteurs de l'article remonte à 1617, nous pouvons en citer une autre, antérieure de 250 ans.

Plus tard, dans les *Rectifications et Additions* à Lebeuf, F. Bournon écrit (p. 460) :

« Nous croyons avoir trouvé la plus ancienne mention de ce lieu,

appelé alors *Batillolles*, dans un acte du 9 octobre 1414, qui se trouve aux AN. S, 893[B]...

« Cette forme, *Batillolles*, que l'on doit tenir pour la plus anciennement connue, autorise peut-être à proposer, comme explication du nom actuel, l'origine *bastilhole* ou *bastidiole*, signifiant petite maison de campagne, sens que le mot bastide conserve encore en Provence...

« Les registres conservés à la mairie de Clichy font aussi plusieurs fois mention du moulin des Batignolles, du 31 mai 1742 au 25 novembre 1760. »

Ce n'est pas sans étonnement que nous voyons un érudit averti comme Bournon proposer l'étymologie fantaisiste et impossible de *Bastidiole* que rien ne justifie.

Voici, de notre côté, ce que nous lisons dans un « Registre d'ensaisinement de Saint-Germain-des-Prés (1366-1367), conservé aux Archives nationales (LL, 1076, folio III v°) :

« Ancel Congnet a vendu à Maci le Charron et Lorète, sa femme, III quartiers de vignes ou [en] vigne de flori ou [en] batillole, tenant à feu Jehan Trublet, aboutissant à Ancel Machelart, à VII deniers parisis.

« Item, III quarterons on larris [terrain en friche] de flori, tenant à Jehan de Senestre, et aus hoirs feu Michel Constant a III setiers, III quarterons de vin, pour XXIV sols. Fait le XXIV de mai, l'an [13]67. »

Flori est un lieu dit, comme Le Val, situé à côté de Meudon, (aujourd'hui : le val Fleury), dans la censive de Saint-Germain-des-Prés.

Depuis l'introduction en France des moulins à vent, disons depuis les Croisades, tous les endroits exposés au vent, c'est-à-dire les sommets des collines des environs de Paris, furent surmontés de moulins, primitivement en bois. Fleury avait nécessairement son ou ses moulins, et la colline de Batignolles, alors sans nom connu de nous, voisine de Montmartre, eut forcément ses moulins. En 1731, selon la carte de Roussel, on en comptait encore *trois*.

Dans le *Dictionnaire* de Jean de Garlande, cité par Du Cange, on lit, à propos des *Molendinarii* (meuniers) « ... *farinam, que batillo molendini descendit in alveum farinosum.* »

Batillus, ajoute Du Cange, *gallice ; batel* (1348), *batans* ou *batail* (1328) est, suivant Géraud, la partie du moulin par où tombe la farine.

LA FÊTE DES BATIGNOLLES
QUADRILLE BRILLANT
Dédie aux Dames de Batignolles
POUR LE PIANO PAR
E. CLAMENTS
CHEZ E. BAZAULT.
Propriété de l'Editeur.

Fig. 18.

De *Batillus* à *Batillolus*, la transition est facile, bien que nous n'ayons pas rencontré encore cette forme latine ; mais nous tenons le problème pour résolu.

S'il fallait ajouter encore une probabilité, nous dirions qu'après avoir communiqué le résultat de nos recherches à M. Batiffol, dont le nom nous paraissait avoir une origine analogue, il nous informa que Mr T..., consulté par lui sur l'étymologie de son nom, lui aurait répondu, ou à peu près : *Batillus fulli*. — Ergo glu, comme disait Rabelais.

C. PITON.

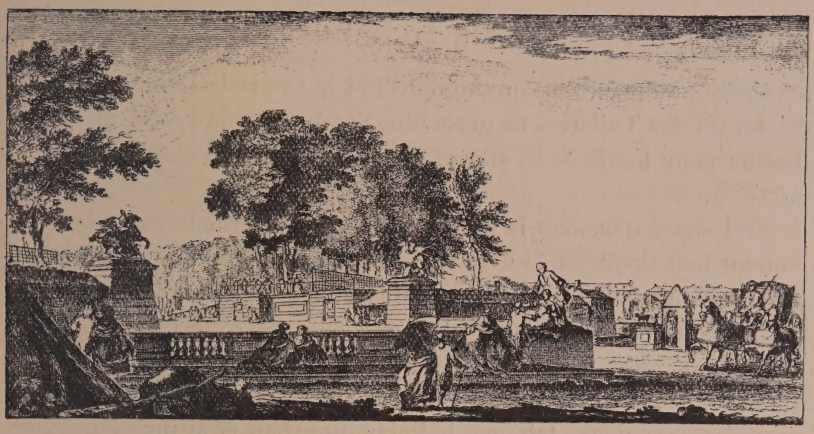

A propos d'un Croquis Parisien [1]

Que la « Concorde » soit la plus belle « place » de Paris, c'est ce que personne ne contestera. Cette surface énorme simplement ornée de balustrades discrètes où des pavillons minuscules semblent seulement adoucir des angles, se déroule si harmonieusement entre le Jardin des Tuileries et l'avenue des Champs-Élysées, la rue Royale et le Palais-Bourbon, qu'on a peine à s'imaginer qu'elle ne soit pas née d'un seul jet, en même temps que les voies, les arbres et les monuments où elle est enchâssée comme un joyau précieux et gigantesque.

Dieu sait cependant combien d'événements imprévus et d'avatars singuliers complétèrent, à travers le temps, d'abord son site, puis son aspect définitif dans la plus élégante perspective des capitales civilisées.

Il ne nous appartient pas de relater les transformations successives de cette région devenue aujourd'hui le centre du luxe parisien, mais il est permis de rappeler que c'est Marie de Médicis qui faisait planter, en 1616, la jolie promenade bordant la Seine, comme un collier de

1. Plusieurs des citations intercalées dans cette étude sont empruntées au somptueux ouvrage publié récemment par M. le comte de Fels sur l'architecte Gabriel.

verdure, que nous appelons aujourd'hui le Cours-la-Reine. L'aspect du Jardin des Tuileries ne porte plus l'empreinte de Le Nôtre, qui le dessina pour Louis XIV, sur un plan nouveau, et le réunit au palais en 1665.

Qui songe que, vers la fin de son règne, la grande route boisée, courant tout droit du Louvre vers la butte de l'Étoile, sous le nom d'Avenue des Tuileries, offrait moins aux grands seigneurs un but d'excursion, qu'aux voleurs des occasions de détrousser les passants?

Mais, dès lors, un instinct supérieur avait créé çà et là des points de repère ingénieux, tels que le Palais-Bourbon et le projet d'église de la Madeleine, comme si fermentait, de génération en génération, une conception générale destinée à souder un jour étroitement les beautés de la nature et l'habileté décorative des hommes.

C'est vers le milieu du XVIII^e^ siècle qu'apparaît l'idée d'utiliser le vaste, mais inculte terrain vague séparant l'entrée du Jardin des Tuileries de l'avenue du même nom. Elle prend naissance dans des conditions singulières; et voici que la rencontre d'un croquis fixant un des épisodes de cette création admirable, nous convie à constater combien la lente exécution de l'œuvre cotoie étroitement les plus graves événements politiques de notre histoire, au cours du lamentable règne de Louis XV.

Le dessin, dont nous donnons la reproduction, est tracé vivement au crayon gris avec de lestes touches d'encre de Chine. On y reconnaît aisément la manière du peintre de Machy, fervent observateur des monuments de la Cité et même de ses groupes populaires, malgré sa dignité d'Académicien, conquise dès l'âge de trente-cinq ans. L'artiste a regardé son sujet en se plaçant aux environs de la rue Royale, tournant le dos à la Madeleine, et il nous montre les façades du bâtiment occupé aujourd'hui par le cercle de la rue Royale, l'Automobile-Club et l'Hôtel de Crillon formant le coin de la rue Boissy-d'Anglas, désignée alors sous le vocable familier de « la Bonne-Morue ». Ces constructions sont à peine achevées; le terrain du Ministère de la marine est encore vide, l'église des Feuillants, qui disparaîtra plus tard, est restée à sa place, et, dans l'axe de la rue Royale, au fond, bornant le regard, mais l'attirant, quoique minuscule, une statue équestre face aux Tuileries. C'est Louis XV!

En 1775, dans son livre consacré aux « Monuments érigés à la gloire de Louis XV », l'architecte Patte nous raconte, en ces termes,

l'origine de la statue et des superbes édifices destinés à l'encadrer dignement :

« Ce fut le 27 juin 1748 que le prévôt des marchands et les échevins demandèrent à Sa Majesté la permission de lui élever, dans tel quartier de cette capitale qu'il lui plairait d'ordonner, un témoignage du zèle, de l'amour et de la reconnaissance de ses peuples... Sa Majesté ayant bien voulu déférer à l'empressement de ses sujets, le célèbre Bouchardon fut chargé, par la Ville, de l'exécution de la statue équestre du roi, en bronze. Et, afin que ce monument fût placé d'une manière qui répondît au vœu de la nation, M. de Tournehem, alors directeur des bâtiments, invita les architectes à composer des projets de place. »

Vingt-sept ans plus tard, le 4 avril 1775, la même Ville de Paris, représentée par son prévôt des marchands et par ses échevins, ne craignait pas, en une publicité étendue, de faire annoncer la « Vente des terrains et colonnades lui appartenant sur la place Louis XV ».

Un tel rapprochement pèse exactement les fluctuations de l'opinion publique. Rien ne saurait mieux ramener à sa juste valeur l'enthousiasme fictif de 1748, que la désinvolture commerciale de la municipalité mettant aux enchères publiques les monuments élevés par elle-même à la gloire de son Roy.

Il n'est pas indifférent, devant le pompeux « exposé des motifs » de la requête de 1748, exaltée par les commentaires de quelques historiens (?), de restituer aux faits leur véritable caractère.

Comment imaginer, en effet, qu'à pareille date, aucun vrai Français ait souhaité de louer et d'immortaliser Louis XV?

Le roi avait quarante-trois ans. Son entourage avait pu, quelques années auparavant, en présence d'un danger de mort, d'un repentir humilié et, surtout, sous la crainte de catastrophes imminentes, lui pardonner ses fautes de jeunesse, et lui manifester, par le surnom de Bien-Aimé, son espérance de voir des vertus nouvelles effacer les maux issus de ses vices. Mais, déjà, en 1748, de cette conversion tout espoir était perdu et l'irréparable apparaissait.

La paix d'Aix-la-Chapelle allait être signée (le 18 octobre) avertissant la France d'une déchéance qui va s'aggraver de jour en jour. Madame de Pompadour, maîtresse du roi et du royaume depuis trois ans, docile instrument, aussi, d'un parti traîtreusement ami de l'étranger, avait affirmé son autorité en disant aux plénipotentiaires

envoyés par l'État à Aix-la-Chapelle : « Souvenez-vous de ne pas revenir sans la paix : le roi la veut[1]. »

Plus véridiquement elle eût affirmé qu'au roi déjà dégradé la chose importait peu. Il ne se souciait plus que de ses plaisirs intimes. Mais la paix était nécessaire à la satisfaction des appétits personnels d'une bande insatiable. La consigne de la favorite devait être exécutée. On fit la paix. A quel prix !

La France, dont les soldats toujours héroïques, avaient conquis les Pays-Bas, restituait tout ! Aux Indes, elle abandonnait Madras. Docile aux moindres désirs de l'Angleterre, après l'avoir tenue longtemps en échec, elle lui accordait, pour quatre ans, « l'asiento », c'est-à-dire le droit d'importer des nègres, elle se laissait imposer la condition de ne fortifier Dunkerque que du côté de la terre. Enfin, pour comble d'abaissement, trahissant les lois de l'hospitalité, la police française enlevait, en plein Opéra, le prétendant Charles-Édouard d'Écosse et le livrait au roi George d'Angleterre. Rien ne manquait à la honte !

Le peuple ne s'y trompait pas. Des halles était parti un dicton qui fit longtemps partie du vocabulaire des rues : « Bête comme la paix ». La mauvaise humeur, plus sévère, grommelait : « Brûlons Versailles ! » Desforges, dans un poème, osait glisser ce vers :

Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile.

Le roi l'envoyait bien expier son impertinence dans un cachot du mont Saint-Michel, mais, fixé lui-même sur la tendresse de ses sujets, il n'osait traverser Paris, et, allant de Versailles à Compiègne, évitait d'y entrer en prenant le chemin détourné qui devint la Route de la Révolte. Des chroniqueurs racontent qu'il justifiait sa prudence en maugréant : « Qu'ai-je besoin de voir un peuple qui m'appelle Hérode ? »

Difficilement on admettra que, dans une telle atmosphère, les interprètes officiels des vœux du peuple de Paris aient voulu porter aux pieds « d'Hérode » un éclatant témoignage de loyalisme admiratif ; mais que, cédant à la pression d'une courtisanerie ingénieuse, prévôt des marchands et échevins se soient prêtés à une manœuvre propre à diminuer les soucis du souverain, à détourner l'attention générale des malheurs publics, et à créer le prétexte d'une fierté arti-

1. V. Duruy, *Histoire de France*.

ficielle, voilà qui devient tout à fait vraisemblable et dans le goût du temps !

Nous allons voir combien la suite de l'aventure rend notre hypothèse sérieuse et prolonge et conserve à la création de la place Louis XV, son caractère fantasmagorique. Plus de trente ans après la platitude municipale, la « place » n'était pas terminée ! Et ce n'était pas faute, par le roi, d'y avoir aidé de son mieux.

Dès la première heure, une difficulté paralysait l'essor de cette largesse officielle. Où placerait-on la statue ? Certes, dans Paris, les bons endroits abondent. Tous les quartiers, successivement, vantaient leur carrefour, ambitieux, ici ou là, de rivaliser avec Henri IV et, surtout, de tirer bon prix de leurs immeubles. Mais l'argent, où le trouver ? L'état des finances publiques n'était pas favorable aux prodigalités. Les offres généreuses de la Ville restaient suspendues devant sa bourse vide. Louis XV sortit ses bons sujets de ce premier embarras en donnant un vaste terrain dont il était propriétaire entre les Tuileries et les Champs-Élysées, espace ingrat, pelé, galeux, raboteux, se transformant au gré de la pluie et du soleil en marécage ou en sables du désert, mais, au demeurant, vaste et libre et bon marché ! C'était le bénéficiaire du présent qui en faisait les premiers frais ! L'occasion était unique ! On la saisit au vol. Aussi bien, qui donc, en ce temps-là, eût refusé un don royal ?

Il ne restait plus qu'à créer la statue et à la bien planter. Sans hâte on s'en occupa.

Quoique les années qui suivirent semblent les moins mauvaises du règne, personne n'en profita pour réaliser l'apothéose. Bouchardon, chargé de l'exécution, arrivait alors au sommet de sa renommée ; mais il vieillissait. Peut-être aussi, éprouvait-il des difficultés à toucher son dû. Ce qui est certain, c'est qu'il fallut attendre cinq ans pour obtenir de lui une maquette à peu près acceptable.

C'est donc seulement en 1752 que le directeur général de l'Académie, M. de Vandières, frère de Madame de Pompadour, organisait un concours sur ce sujet brûlant. Sur vingt-sept membres de l'Académie d'architecture, dix-neuf envoyèrent des projets et l'on conçoit aisément que le choix dût être difficile, en considérant que Soufflot, Boffrand, Servandoni, Mansart, Gabriel étaient entrés en lice, et, souvent, avec plusieurs dessins.

Le distingué M. de Vandières, neveu et successeur de M. de Tournehem, passait pour devoir ses hautes fonctions, moins à ses

mérites personnels, qu'à sa parenté avec la Pompadour. Soucieux de protester contre ces médisances, il jugea l'occasion favorable et rédigea, sur la matière, un mémoire important, où il étudiait minutieusement la valeur de chaque projet. Il est facile de résumer tous ses jugements en quelques mots. L'académicien pris à partie était couvert de fleurs, mais... son projet était décrété inexécutable! Heureusement, lui, de Vandières était là! Et, substituant son génie à la bonne volonté de ces braves gens, il proposait ingénument des idées personnelles qu'il estimait propres à déjouer les difficultés les plus insurmontables.

Sa hardiesse fut mal récompensée.

Le projet de Gabriel lui avait spécialement déplu. Trois paragraphes copieux distillaient amèrement son blâme :

« 1° Son plan, écrivait-il, détruit le bel accord des Thuileries, de l'Esplanade et des Champs-Élysées. Cet ensemble est d'une perfection unique, de l'aveu même des étrangers dont il a toujours fait l'admiration;

« 2° On voit bien que M. Gabriel, pour éviter cet inconvénient, n'a placé, du côté de la rivière, que deux pavillons, pour soutenir ses deux corps de gros bâtiments, mais ces deux pavillons seraient d'un mauvais effet, soit qu'on y entrât par les Champs-Élysées ou par les Thuileries;

« 3° Pour la construction de son pont, il semble qu'il exige la démolition de l'hôtel de Bourbon, qui, sans contredit, est le plus beau qu'il y ait en Europe. Enfin la statue ne serait point en proportion avec l'immensité de cette place. »

Ces arguments produisirent un effet diamétralement opposé à celui qu'en attendait leur auteur Le 20 juillet 1753, à Compiègne, Louis XV approuvait le projet de Gabriel. Le 9 décembre 1755, à Versailles, il en acceptait encore le remaniement définitif.

Mais, hélas! ce ne sont là que paperasseries administratives, et le travail n'est pas plus avancé. Les événements qui vont suivre, en aggravant les malheurs de la France, retarderont plus que jamais le couronnement du témoignage d'amour.

En 1756, c'est un nouveau pacte diplomatique qui, renversant le régime traditionnel des alliances françaises, rapproche notre pays de l'Autriche sous les auspices humiliants d'une femme galante. De part et d'autre, la dignité royale fléchit à ce point que l'impératrice, abdiquant la morgue tyrannique de sa cour, s'abaissera jusqu'à

DE MACHY. — LA PLACE LOUIS XV

(*Collection Rodrigues.*)

traiter la Pompadour, dans une lettre autographe, comme « sa bien bonne amie ».

Parallèlement, l'Angleterre tend la main à Frédéric II. Pendant sept ans, une guerre féroce va bouleverser l'Europe entière. Un petit prince posera la base d'un grand royaume. La semence est jetée d'où sortira l'empire d'Allemagne. Elle germera tout à l'heure. Il nous faut remonter au jour maudit où fut signé le premier traité de Versailles, pour fixer l'origine exacte des guerres de 1870 et de 1914.

Pourtant, l'Art ne perd jamais ses droits. L'artiste, par une grâce divine, sait, à travers les fureurs de l'humanité, sauver sa force créatrice. Son cerveau, sa main, conçoivent et enfantent dans les pires douleurs; grâce à lui, hors des chaos jaillissent des beautés où l'homme, traîné d'horreurs en horreurs par l'infamie des conquérants, se raccroche, à travers les siècles, et conserve pieusement et renouvelle l'illusion de la joie de vivre.

Gabriel tenait à sa commande. De son mieux, il poursuivit son œuvre, malgré les crédits interrompus, malgré les rivalités sourdes, malgré surtout les fléaux de la guerre qui se déchaînait au dehors en des péripéties rarement favorables.

De son travail, nul ne s'inquiète guère en haut lieu. La mollesse du roi, les intrigues de la favorite et les ambitions de Richelieu fixent leur attention sur d'autres objectifs. Et cependant, voici qu'une triste occasion se présente de rendre à la place Louis XV son rôle initial de dérivatif aux indignations nationales.

Après sept années de lutte, l'Europe est de nouveau épuisée. Parmi ces nations vidées de sang et d'argent, nulle n'est plus en détresse que la France. Elle met bas les armes. La même année 1763 nous voit signer avec l'Angleterre le déplorable traité de Paris, tandis que Marie-Thérèse signe avec Frédéric II le traité de Hubertsbourg. Cette longue guerre, qui avait été entreprise pour ruiner le roi de Prusse, se terminait par la consécration de sa puissance. Dès le 6 mai 1757, la bataille de Rosbach avait démontré la supériorité de sa discipline de fer sur l'encombrement des perruquiers de Soubise. Marie-Thérèse, de son côté, lui confirmait la possession de la Silésie. L'humble domaine du modeste électeur élevé au rang de grand État prenait place parmi les puissances redoutables.

En même temps l'ami de Voltaire assistait à la décadence de notre armée, à l'anéantissement de notre marine marchande et militaire, à la perte de nos plus riches colonies.

Nous avions dépensé un milliard trois cent cinquante millions !

L'Angleterre s'emparait du Canada, avec les soixante mille Français qui l'habitaient. Elle prenait aussi en Amérique, l'Acadie, l'île de Cap-Breton, la Grenade et les Grenadilles, Saint-Vincent, La Dominique, Tabago; en Afrique, le Sénégal et, dans la Méditerranée, Minorque.

Ce n'est même pas un os qu'elle nous laissait à ronger, mais des arêtes de poisson : le droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve, et dans le golfe du Saint-Laurent, avec les îlots déserts de Saint-Pierre et Miquelon, mais sans pouvoir les fortifier !

Et la France acceptait ces quelques morues, en échange des somptueuses forêts et des riches campagnes de l'Amérique du Nord !

Il faut cependant reconnaître qu'on nous restituait la Guadeloupe, Marie-Galande, la Désirade, la Martinique, mais il nous fallait démolir les fortifications de Dunkerque et « accepter l'insulte de la présence permanente d'un commissaire anglais dans cette ville, pour empêcher qu'on ne remuât une pierre sur les quais où s'était embarqué Jean-Bart ! » (Victor Duruy).

Qui donc eût osé chanter victoire ?

Comme en 1748, c'est pour détourner l'attention de ces hontes qu'en 1763, on inaugurait, en grande pompe, la statue équestre du roi sur la place Louis XV !

Le monument mesurait plus de sept mètres de haut. L'effigie royale avait été fondue d'un seul jet « par le sieur Gord, originaire d'Angoulême ».

L'artiste d'ailleurs n'avait pu achever son œuvre, enlevé trop tôt par la mort. Pigalle avait complété les figures du piédestal. Le cheval, de la tête à la queue, développait cinq mètres. C'était presque du « colossal » ! Aussi, parmi tant de critiques puériles émises par M. de Vandières, celle qui appréhende la maigreur de l'objet d'art apparaît la moins fondée, car, même en son éloignement, l'œuvre de Bouchardon détache une silhouette imposante.

Telle est du moins l'impression qui se dégage du croquis de de Machy. Et elle n'est pas négligeable, si l'on se rappelle que celui-ci, consciencieux et exact, sans posséder la verve spirituelle de Gabriel de Saint-Aubin, traduisait savamment ses modèles, à ce point que sa spécialité technique le désignait, en 1787, comme professeur de perspective à l'Académie de sculpture.

Des fêtes brillantes masquèrent les imperfections de cette céré-

monie. Dans le jour, des fontaines de vin noyèrent l'esprit critique des faubourgs, qui, peut-être, eussent ri de cet éternel chantier mal équarri, où, après quinze ans d'efforts poussifs, le néant du palais se dissimulait derrière des façades creuses, où les pans de mur restaient boiteux, où les fenêtres sans vitrages ne contemplaient que l'herbe vivace alternant avec les ornières.

Le soir, les illuminations et les feux d'artifice, propices aux aventures galantes, achevaient de distiller les douceurs de l'ivresse. Le peuple se contente souvent de cette poudre aux yeux. Ainsi, le premier geste de la place de Louis XV servit à escamoter les faiblesses du traité de Paris, comme sa conception avait favorisé le silence sur celui d'Aix-la-Chapelle.

L'œuvre d'art n'en demeure pas moins grandiose. Elle survit aux bassesses de ses origines, comme ces chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne, éclos, de manière surnaturelle, à travers les meurtres, les trahisons et les carnages des rivalités entre Véronais, Vénitiens, Florentins, Pisans et Génois. Déjà des écrivains curieux et ingénieux dans leurs recherches ont étudié la progression de cette création lente. Elle laisse encore matière à bien des enquêtes.

Nous n'avons pas la prétention de nous lancer dans ce travail minutieux et difficile, mais, puisque l'occasion s'en présente, il nous sera permis d'attirer l'attention des archéologues sur un détail qui frôle seulement notre champ d'investigations, puisqu'il s'applique à la frontière des Tuileries formant limite du VIII[e] arrondissement.

Suivant les mieux informés, notamment M. le marquis de Rochegude, M. le comte de Fels, MM. Paul d'Ariste et Maurice Arrivetz, il paraît constant qu'un détail de la décoration de la place fut une fontaine adossée à la terrasse des Tuileries, presque en face de l'hôtel Saint-Florentin, non loin de l'endroit où, en 1871, les insurgés édifièrent une de leurs plus redoutables barricades, et où, en 1916, figure une entrée du populaire métropolitain.

Qui construisit cette fontaine et quel en était l'aspect?

Il semble qu'on soit d'accord sur le premier point, en affirmant que Gabriel en fut l'architecte. MM. de Fels et d'Ariste et Arrivetz l'affirment. Ce dernier écrit même que Coustou fut chargé de l'orner. Et alors nous voici perplexe en présence de deux dessins qui se rattachent visiblement à la construction de la place Louis XV par les annotations qu'on y déchiffre : une inscription sur une plaque de l'édifice et une légende autographe spécialisant la destination du

croquis. Ce sont deux projets, signés *Pierre*, à la gloire de Louis XV, et annotés « pour la fontaine près les Tuileries. »

Quel est l'auteur de ces dessins ? Nous n'avons pas la hardiesse de le préciser. Notre seule ambition en les reproduisant, très réduits, par manière de cul-de-lampe, est d'attirer sur eux l'attention des chercheurs et, peut-être ainsi, d'arriver à reconstituer un jour l'aspect véritable de cette fontaine qui fut, à coup sûr, un morceau digne de son entourage.

Nul n'avait relevé jusqu'ici les coïncidences qui ont attiré notre attention et motivé nos impressions personnelles. Il a fallu retrouver un modeste croquis au fond d'un vieux carton pour en faire la remarque.

Observons aussi la fantaisie optimiste du « plan en perspective » gravé cette même année, par Lerouge, où s'étale, dans sa splendeur, la place telle qu'elle sera, dix ans plus tard. Assez humoristique, aussi, « la Description de la nouvelle place de Louis XV, à Paris » publiée par le *Mercure de France* d'août 1763. Ces bons courtisans, dans leur zèle, paraient généreusement le présent et prédisaient l'avenir.

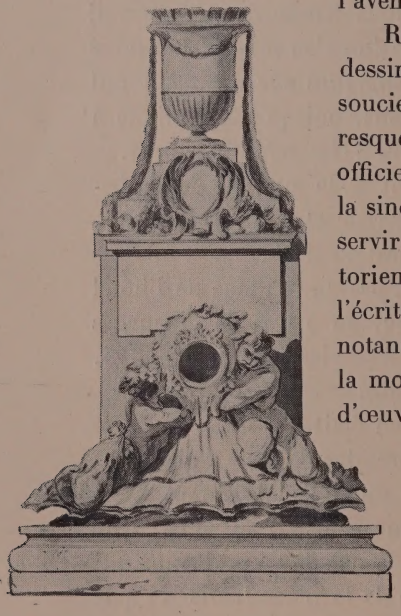

Remercions surtout le dessinateur honnête, plus soucieux de la vérité pittoresque que de la flagornerie officielle, et constatons que la sincérité d'un peintre peut servir la curiosité de l'historien aussi utilement que l'écriture des archives, en notant sur sa feuille d'album la moindre étape d'un chef-d'œuvre de l'art.

E. RODRIGUES,

Président
des Cent Bibliophiles.

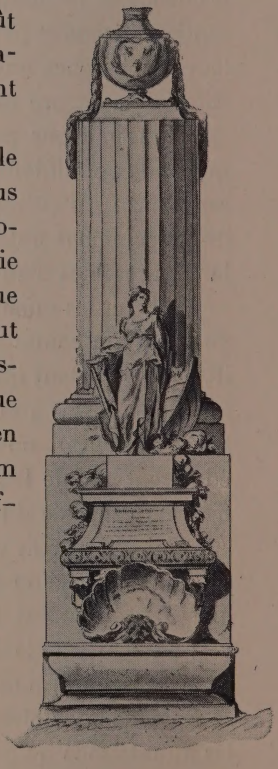

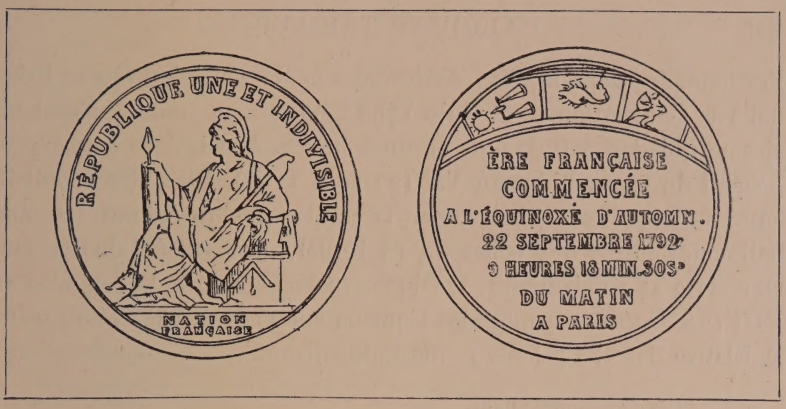

Les premières Fêtes Nationales aux Champs-Élysées

25 MESSIDOR AN IX — 1er VENDÉMIAIRE AN X

Les fêtes nationales qui se succédaient à tout propos depuis la Révolution, malgré leur pompe, leur caractère symbolique et l'évidente intention d'entretenir le bon esprit de la population, commençaient à lasser le goût du public. Les gouvernements éphémères qui prenaient le pouvoir s'efforçaient à varier les motifs de ces réjouissances, mais ils ne songeaient pas à en changer le cadre. Le Champ-de-Mars, toujours choisi, manquait de pittoresque. Sa grandeur et sa nudité exigeaient d'immenses et coûteuses décorations, qui ne suffisaient pas à meubler convenablement cette plaine trop vaste; il fallait de plus une nombreuse figuration pour animer ce désert, et c'étaient toujours les mêmes parades, les mêmes cortèges, les mêmes défilés. Les Parisiens étaient accourus en foule aux premières fêtes nationales, ils négligeaient maintenant ces spectacles devenus coutumiers et monotones. Dans ce grand terrain découvert, le mince public demeuré fidèle paraissait de suite clairsemé et sans entrain.

La multiplicité des fêtes, dont on retrouve l'énumération et

l'ordonnance dans le *Plan d'éducation nationale* présenté par Lakanal à la Convention le 26 juin 1793[1], n'avait pu soutenir l'enthousiasme qui devenait de plus en plus factice. Aussi, dans son exposé général du 12 fructidor an VII (22 août 1799), Briot demandait-il, entre autres réformes urgentes, la suppression de toutes les fêtes nationales autres que celles du 14 juillet, du 10 août, du 21 janvier et du 1er vendémiaire. Quelques mois plus tard, le 3 nivôse an VIII (24 décembre 1799), les Consuls adressaient à la Commission législative des Cinq-Cents le message suivant :

Citoyens représentans,

Deux grandes époques ont existé dans la révolution : le 14 juillet, triomphe de la Liberté; le 1er vendémiaire, fondation de la République. Cette dernière journée conserve le souvenir du 10 août.

Ces journées sont impérissables dans la mémoire des citoyens; elles ont été accueillies par les Français avec des transports unanimes, et ne réveillent aucun souvenir qui tende à porter la division parmi les amis de la République.

Les Consuls de la République vous font en conséquence la proposition formelle et nécessaire de déclarer qu'à l'avenir les fêtes du 14 juillet et du 1er vendémiaire seront les seules célébrées au nom de la République.

Les Consuls de la République :

Signé : Roger-Ducos, Sieyès, Bonaparte.
H. B. Moret, *secrétaire général*[2].

Le même jour, la Commission, sous la présidence de Jacqueminot, « délibérant sur le message des consuls relatif aux fêtes nationales; considérant qu'il importe à la prospérité publique de conserver les seules fêtes nationales qui ont été accueillies par tous les Français, sans laisser aucun souvenir qui tende à faire naître des divisions parmi les amis de la République, prend la résolution suivante :

« L'anniversaire du 14 juillet 1789, jour de la conquête de la liberté sur le despotisme, sera célébré chaque année dans toute la République.

« Le 1er vendémiaire, anniversaire de la fondation de la République, conquise le 10 août 1792, sera également célébré dans toute la République.

« Toutes les autres fêtes nationales sont supprimées[3]. »

1. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique*, t. I, p. xlv et suiv.
2. *Moniteur*, 5 nivôse an VIII, p. 375. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. XVII, 10 juillet 1884, col. 415.
3. *Journal de Paris*, 5 nivôse an VIII, p. 432.

La première fête autorisée, celle du 25 messidor an VIII (14 juillet 1800), eut lieu au Champ-de-Mars; le premier Consul y passa en revue toutes les troupes de la garnison et une partie de la garde nationale. Ce fut la dernière réjouissance célébrée au Champ-de-Mars, qui ne retrouva sa faveur que quelques années plus tard, sous l'Empire, pour servir de cadre aux cérémonies militaires, revues, distributions de drapeaux et d'aigles. En effet, la fête du 1er vendémiaire an IX (22 septembre 1800) se déroula sur la place des Victoires et aux Invalides.

Nous allons voir maintenant les Champs-Élysées jouer un rôle nouveau dans ces manifestations officielles, et étudier successivement les deux premières fêtes nationales dont ils furent le théâtre, aux mois de juillet et septembre 1801.

***

Les Champs-Élysées avaient été déjà utilisés, mais de façon restreinte, lors des fêtes du 18 juillet 1790 (Fête de la Fédération) et du 18 septembre 1791 (Acceptation de la Constitution). Pendant le jour, le peuple se divertit au Champ-de-Mars; à la tombée de la nuit, il se répandit dans l'allée centrale des Champs-Élysées copieusement illuminée[1].

Cette promenade, qui devait devenir si célèbre par la suite, était alors loin de réunir tous les suffrages. Thiery, dans son *Guide*, la qualifie de « lieu délicieux », tandis que Mercier est d'une sévérité excessive pour les Champs-Élysées : « Ils sont trop alignés, pas assez diversifiés et trop corrects pour une promenade; d'ailleurs la proximité de la grande route de Versailles y répand une poussière insoutenable, Comme on n'y voit aucun bassin, et que l'eau y manque totalement, tout y a l'empreinte de la plus grande sécheresse. »

Cousin d'Avallon nous en a laissé aussi un tableau chargé et peu séduisant : « Lorsqu'on a vu les Tuileries, les Champs-Élysées ne méritent pas de fixer l'attention. Ils sont indignes du nom qu'ils portent : pas une goutte d'eau pour rafraîchir la vue, et la rivière est à deux pas! pas de verdure! une terre sèche et aride qui ne demande qu'à être abreuvée : dans les temps chauds, une poussière

1. *Journal de Paris*, 1790, p. 814; 1791, p. 1072.

étouffante, une grande route qui passe au milieu, continuellement battue, point de bosquets, aucune touffe de lilas, et cependant il y a de quoi faire un abri agréable et délicieux. »

L'habituel Champ-de-Mars ayant été abandonné, on décida de célébrer aux Champs-Élysées les deux fêtes nationales de l'année 1801 : la Fête de la Liberté (25 messidor an IX — 14 juillet 1801) et la fête de la Fondation de la République (1ar vendémiaire an X — 22 septembre 1801). L'architecte Chalgrin, dont les conceptions grandioses lui valaient d'être l'organisateur de ces manifestations populaires, fut chargé du dessin, de la disposition et de la construction des monuments. Jean-Étienne Despréaux, ce mari de la Guimard, ancien danseur à l'Opéra, qu'un accident avait obligé d'interrompre une carrière où il tenait une place honorable entre Vestris et Gardel, pour devenir, tour à tour, metteur en scène des ballets de l'Académie de Musique, poète-chansonnier et ordonnateur des décadis de Tivoli et autres jardins à la mode, fut adjoint à Chalgrin pour diriger les divertissements. Avec ces deux maîtres dans l'art du décor et de l'amusement, et un endroit aussi facile à faire valoir, la fête du 14 juillet ne pouvait manquer d'avoir une recrudescence d'éclat et d'attrait.

Il est singulier qu'aucun historien des fêtes nationales n'ait signalé cette innovation qui contribua au développement des Champs-Élysées, en détermina la vogue, et où certainement Bonaparte eut la vision du superbe monument qu'il élèvera plus tard pour couronner majestueusement la plus belle promenade de Paris[1]. Ils consacrent quelques lignes timides à la fête du 25 messidor an IX sans insister sur son déplacement. Seul M. Gaston Duval a publié, sans commentaires, l'article paru dans le *Journal des Débats* au lendemain de la fête[2]. MM. d'Ariste et Arrivetz, dans leur ouvrage sur les Champs-Élysées, ont reproduit un plan conservé aux Archives Nationales avec cette légende : « *Projet d'une fête nationale tracé sur le plan des Champs-Élysées* » et comme il ne porte pas de date, les auteurs ont proposé celle de 1789[3]. A notre avis, ce projet est celui de la fête du 14 juillet 1801. En effet, on y retrouve l'indication de toutes les

1. Ruggieri, *Précis historique sur les fêtes*. Paris 1830, in-8. — Drumont. *Fêtes nationales*. Paris, 1879, in-fol. — Constant Pierre, *Musique des fêtes et cérémonies de la Révolution française*. Paris, 1899, in-4. — Julien Tiersot, *Les fêtes et les chants de la Révolution*. Paris, 1908, in-12. — Bessonnes-Favre, *Les fêtes républicaines*. Paris, 1909, in-4.

2. *Bulletin de la Société des VIIIe et XVIIe arrondissements*, 1901, p. 33.

3. P. d'Ariste et M. Arrivetz. *Les Champs-Élysées*, Paris, 1913, in-8, p. 48.

attractions sur l'emplacement exact où elles ont été réalisées en l'an IX.

Voici, d'après ce plan sommaire, comment les organisateurs comptaient mettre à profit l'heureuse disposition champêtre des Champs-Élysées. Le Cours-la-Reine devenait le chemin des jeux. Une grande salle devait être construite sur le grand Carré, à l'emplacement occupé aujourd'hui par le Grand et le Petit-Palais. Le rond-point était réservé pour l'ascension des ballons. Entre la rue Marigny et l'avenue de Matignon, sur le Carré Marigny, trois grands théâtres, séparés par deux orchestres, font face à l'avenue, ayant pour vis-à-vis quatre autres petits théâtres. Des salles de danses sont indiquées devant le jardin de l'Élysée, au café des Ambassadeurs qui existait déjà, tenu par Boulet, et chez Ledoyen, installé comme traiteur où nous le voyons encore aujourd'hui, il devait y avoir bal et spectacle. Depuis le 4 août 1791, et moyennant 1 200 livres, Ledoyen occupait une petite maison peinte en blanc avec des volets verts, appartenant à Richard Morin Desmasures[1]. Enfin le feu d'artifice devait être tiré à la barrière de l'Étoile.

Les préparatifs de la fête intéressèrent les badauds et les curieux qui vinrent en grand nombre voir les travaux, discutant, jugeant, tranchant, sur l'effet probable de la disposition du décor et sur le choix du nouvel emplacement. La police diligente recueillait les critiques et les réflexions des promeneurs, afin de renseigner le premier Consul, encore indécis sur l'état de l'esprit public : « Il y avait hier beaucoup de monde aux Champs-Élysées, signale une de ces notes, on y était attiré par les préparatifs de la fête qui sont approuvés de tous les citoyens, à l'exception d'une poignée de factieux qui tiennent toujours les mêmes propos sur les rentiers et les pensionnaires de l'État. » Le 23 messidor, le passage de Bonaparte dans l'avenue attire un concours de Parisiens encore plus nombreux : « La foule s'est portée hier aux Champs Élysées, et elle était beaucoup plus considérable que les jours précédents, écrit un policier. Les observations ont été faites avec soin et l'on n'a rien remarqué, rien entendu de contraire au bon ordre et à la tranquillité. On désire beaucoup que le temps ne contrarie pas les plaisirs que l'on se promet demain. Lorsque le premier Consul a traversé les Champs-Élysées, les citoyens ont témoigné la satisfaction par des applaudissements[2]. »

1. Archives de la Seine : *Table des baux*, 1791, Registre 293.
2. Aulard, *Paris sous le Consulat*, Paris, 1903, in-8, tome III, p. 398 et 401.

Après avoir acclamé le vainqueur de Marengo, les « citoyens s'éparpillèrent autour des ouvriers. On les regarde dresser les six mâts de cocagne, installer les jeux de bague du Cours-la-Reine, fixer les poteaux pour les illuminations, garantir les ifs triangulaires chargés de godets par des bornes de bois, disposer les guirlandes de lanternes tout autour du Café des Ambassadeurs transformé en salle de valse[1] ». Car tous les tenanciers des établissements de la promenade voulaient participer à la fête et s'attirer la clientèle. Ledoyen avait ajouté, aux chevaux de bois et au jeu de tonneau de son jardin, un théâtre de marionnettes. Dans le parc de l'Élysée, appelé alors le hameau de Chantilly, propriété de la société Howyn et C^ie^ et administré par le glacier Velloni, on avait établi deux théâtres, une piste pour la danse de corde et planté un mai. La direction avait fait insérer dans les journaux l'annonce suivante :

A l'occasion de la fête, le hameau de Chantilly, ci-devant Élysée-Bourbon, a disposé son local de manière à pouvoir recevoir toute la nuit la bonne compagnie qui désirerait, après avoir joui des plaisirs de la fête, trouver un asile agréable et paisible pour se délasser. En conséquence, l'administration a l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera au 14 juillet, jusqu'à la fin de la fête, un restaurant complet toute la nuit, ainsi que des ambigus depuis huit couverts jusqu'à quarante, du prix de six francs par tête et au-dessus, toutes sortes de glaces et de rafraîchissements, café, thé, chocolat, punch, et généralement tout ce qu'on désirera.

Le jardin et les appartements seront bien éclairés, et tous les jeux seront en activité, ainsi que la danse dans le hameau et la course sur l'eau.

Le prix du billet d'entrée sera comme à l'ordinaire : 1 franc dont 15 sols en consommation[2].

Chacun apportait ainsi sa contribution gratuite ou intéressée pour donner à la fête tout l'attrait possible, et un programme officiel, signé Chaptal, fut publié spécialement. Il en règle tous les détails qu'on lira avec curiosité :

FÊTE DU 14 JUILLET 1801

Le 24 messidor, an IX, veille de la fête, salve d'artillerie. A 9 heures du soir, le spectacle sera donné gratis sur les principaux théâtres[3].

Le 25, salve répétée à 6 heures du matin.

L'emplacement destiné à la fête s'étend depuis le jardin du Gouvernement jusqu'à l'Étoile, au-dessus de la barrière. A l'Étoile s'élèvera un Arc triomphal formé

1. *Mémoire des démolitions faites par Boisselle*, Bibl. Nat., ms. fr. 6813, ff. 110-114.

2. *Courrier des spectacles*, 25 messidor an IX.

3. Sauf à l'Ambigu qui répétait la pantomime que ses artistes devaient jouer le lendemain sur le grand théâtre du Carré Marigny. (*Courrier des spectacles*, 24 messidor an IX).

par un grand rocher ouvert[1]. Au-dessus de ce rocher sera placée une statue de la *Renommée* célébrant les victoires des armées républicaines; cette figure aura trente pieds de haut. C'est une copie de celle de l'artiste Dejoux, qui devait être placée sur le dôme du Panthéon. Sur les deux pavillons en avant de la barrière, jusqu'à l'emplacement de l'ancienne grille de Chaillot, préparatifs pour le feu d'artifice.

Dans la petite place de l'Étoile, au centre des Champs-Élysées, préparatifs pour l'ascension des aérostats.

Au milieu du grand Carré, Temple formé par une colonnade et décoré de guirlandes. Autour du grand Carré, des trophées d'armes à la gloire des armées[2].

Plus loin et près des arbres, un grand nombre de boutiques alignées pour les marchands qui voudront y étaler des marchandises de toute espèce.

Dans l'ancien Cours-la-Reine, des mâts de cocagne et des jeux de bagues.

Au Carré Marigny, trois grands théâtres pour les spectacles forains, et, de plus, des tréteaux pour les escamoteurs, danseurs de corde, voltigeurs, etc.

Au bout du même Carré, salle de valse allemande de 100 pieds de diamètre.

Cirque pour les chevaux de Franconi.

Dans le Carré de la laiterie, salle ronde de valse, couverte et décorée avec élégance, de 60 pieds de diamètre[3].

Dans l'espace en avant des murs de l'Élysée, théâtre en plein air, grandes guinguettes.

A 9 heures la fête commencera, les cocagnes seront garnis, et il sera permis à quiconque de se présenter pour concourir.

Entre 10 et 11 heures commenceront les jeux du Carré Marigny, les courses de bague ouvriront.

A midi, quelques-uns des petits théâtres donneront une première représentation. Les danses suivront. Des instruments, appartenant aux usages des diverses contrées, joueront des airs de ces différents pays.

A 5 heures, quatre aérostats et quatre aéronautes partiront ensemble du milieu de la petite Étoile. Leur ascension sera annoncée par le bruit des trompettes.

A 6 heures, continuation des jeux et des représentations théâtrales.

A 8 heures, illuminations générales. Les soubassements de la colonne nationale et, s'il est possible, le fût même, seront illuminés[4], ainsi que la place de la Concorde et les Champs-Élysées. Pendant qu'on illuminera, représentation d'une grande pantomime aux lumières.

A 9 heures, concert par le Conservatoire de musique dans la salle élevée dans le grand Carré.

A 10 heures, feu d'artifice dans la partie la plus élevée de l'avenue et sur les

1. Ce grand rocher ouvert formait voûte et c'est ce qui nous fait supposer que Bonaparte y puisa l'idée du futur Arc de Triomphe.

2. Ce qu'on appelait le grand Carré est aujourd'hui occupé par le Grand et le Petit-Palais. L'édifice élevé sur cet emplacement était un *Temple de la Paix*. C'est dans ce temple qu'eut lieu le concert donné par les musiciens du Conservatoire. M. Aulard fait erreur quand il laisse entendre que le concert se fit dans l'église Saint-Thomas-d'Aquin, dénommée aussi pendant la Révolution, Temple de la Paix. (Aulard. *Paris sous le Consulat*, II, p. 404, 545.)

3. Carré où sont actuellement les concerts de l'Alcazar et des Ambassadeurs, ainsi appelé parce qu'il y avait une laiterie. C'était le plus ancien établissement des Champs-Élysées.

4. En 1800, un arrêté des Consuls avait ordonné que des colonnes triomphales seraient élevées aux armées françaises dans tous les départements, et qu'une colonne nationale se dresserait à Paris sur la place de la Révolution. Un modèle fut élevé le 12 février 1801, après un concours où triompha l'architecte Moreau. C'est de ce monument provisoire dont il est question.

deux pavillons. Le rocher et la statue de la *Renommée* seront éclairés par des procédés nouveaux. Le feu d'artifice sera terminé par une girande qui représentera une éruption de volcan. Du milieu s'élèvera un ballon qui transportera un feu d'artifice. Ce feu fera explosion sur la tête des spectateurs. Pendant le feu, la salle de concert dans le grand Carré aura été évacuée pour un bal. Le bal et les danses dans les Champs-Elysées se prolongeront dans la nuit.

Le Ministre : CHAPTAL[1].

Le 25 messidor, le temps jusqu'alors incertain se dégagea, et le soleil fut de la fête. Dès neuf heures, la foule envahit les Champs-Élysées, mais les jeux annoncés ne commencèrent qu'à midi, laissant le public inoccupé. Cependant la matinée ne fut pas perdue pour cela, le peuple jovial et bon enfant déambulait joyeux le long de l'avenue. Des familles s'installaient pour un repas champêtre, des groupes se formaient, tout le monde montrait la gaieté la plus franche en attendant les réjouissances promises. Enfin, à midi, les jeux, les spectacles, les concours, attirèrent les promeneurs de tous côtés à la fois.

Les trois grands théâtres du Carré Marigny n'étaient en somme que des scènes en plein air, n'ayant qu'un seul décor, sans salle, ni sièges, de façon que le public pouvait indifféremment se transporter de l'un à l'autre, et même assister sans bouger à plusieurs représentations à la fois (voir la pl. 38). Partout les obstacles à la circulation avaient été supprimés, et cette mesure, tout en prévenant les accidents possibles, évitait le désordre et rendait les déplacements plus faciles. Polichinelle et Pierrot arrachaient les spectateurs à la pantomime de l'Ambigu, acrobates et sauteurs se disputaient les bravos des amateurs. On applaudissait aux talents de « l'estimable famille Richer » pour les exercices de la voltige; « à l'ingénuité saillante du citoyen Leroy » qui exécutait une arlequinade de sa composition; à l'agilité de la demoiselle Beaucœur « surprenante par son extrême vivacité »; à la dextérité de Lesprit, Petit et Préjean pour les tours d'escamotage; et le célèbre Garnerin s'élevait dans les airs, salué par les acclamations de la foule[2].

Le soir, le concert réunissait dans le Temple de la Paix les amateurs de musique. L'orchestre, composé de plus de cent musiciens du Conservatoire, était conduit par le célèbre Kreutzer. On commença

1. *Description de la fête du 14 juillet, an IX*, s. d. in-8 de 4 pages.

2. *Moniteur*, 15 juillet 1801. — *Journal de Paris*, 27 messidor, an IX. — *Détail exact et circonstancié des fêtes brillantes de l'anniversaire du 14 Juillet*. S. d., in-4° de 4 pages.

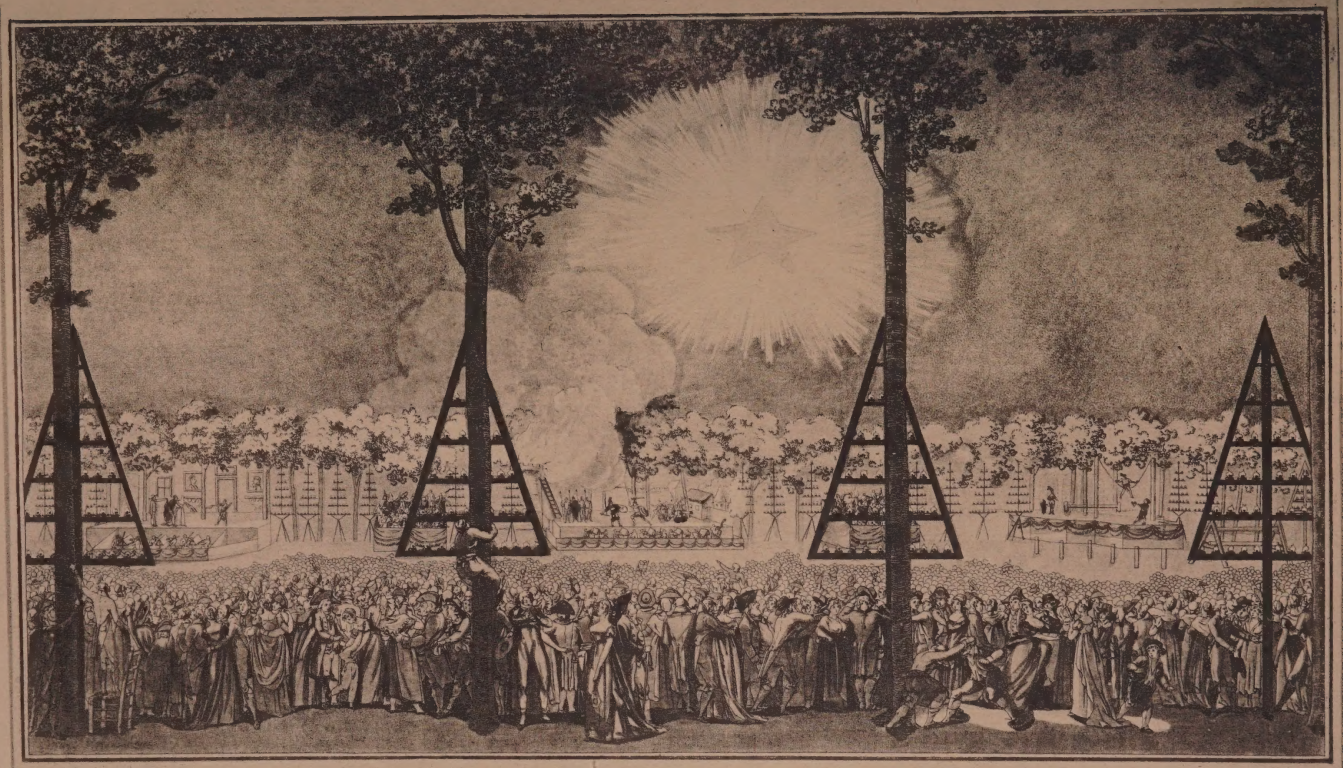

FÊTE DU 14 JUILLET AN IX.

Vue des 3 Théâtres construits aux Champs Elysées dans le Carré Marigny, Sur les quels on a Célébré aussi la FÊTE du 1.er Vendemiaire AN X.

A Paris chez Basset M.d d'Estampes et Fabriquant de Papiers Peints rue St. Jacques au coin de celle des Mathurins N.o 60.

par une symphonie de Gossec, suivie de son chant du 14 juillet : *Dieu du peuple et des rois.* Ensuite on donna l'ouverture de *Panurge* de Grétry, puis on entonna le fameux chœur de Lesueur : *Divin soleil, âme du monde,* qui arrache ce cri d'enthousiasme à un contemporain : « Quels sublimes accords! quels chants harmonieux! quels riches accompagnements! c'est la main du génie qui a tracé cet hymne magnifique! »

L'ouverture de *Démophon* de Vogel, suggère encore cette réflexion à notre mélomane : « C'est un morceau d'inspiration et, à mon avis, la plus belle de toutes les ouvertures. Qui croirait que ce chef-d'œuvre a été enfanté au cabaret? O passions avilissantes! vous êtes donc bien souvent les compagnes du génie? »

Après le chœur d'Écho et Narcisse : *Le Dieu de Paphos et de Gnide* de Gluck, le concert se termina par le chœur de Timoléon, de Méhul : *Réjouis-toi, belle Corinthe!* Et l'amateur à qui nous devons tous ces détails finit ainsi sa relation, dans un bel élan patriotique : « En un mot, ce superbe concert exécuté au milieu de plus de 50 000 individus, a pu donner aux étrangers une idée du mérite de nos artistes et de notre richesse en composition musicale[1]. »

En sortant du concert, les auditeurs furent émerveillés par les illuminations. Tout le long de l'avenue, des lumignons innombrables éclairaient la promenade d'une lumière papillotante. Sous les frondaisons, les lanternes des guinguettes, des bateleurs, des salles de danse faisaient de claires trouées reflétées par le feuillage. Au loin, les Tuileries resplendissaient à la lueur de mille candélabres, et sur la place de l'Étoile, au-dessus de la voûte du rocher, la *Renommée* apparaissait triomphante dans le flamboiement des feux de Bengale. L'éclair fulgurant des premières pièces d'artifice fit lever toutes les têtes et pousser les exclamations habituelles, mais la fameuse éruption de volcan, annoncée au programme, ne répondit pas à l'attente générale ; heureusement le ballon chargé d'artifice racheta cet échec, en apparaissant dans les cieux comme un astre infernal pour éclater avec un bruit de tonnerre dans un nuage d'étincelles[2] (voir la pl. 39).

Après ce régal pyrotechnique la foule se dispersa pour envahir

1. *Courrier des Spectacles,* 1er thermidor, an IX. (Lettre de Ballin au rédacteur.)

2. Le ballon, œuvre de Claude-Fortuné Ruggieri, qui en donne la description dans ses *Éléments de Pyrotechnie,* 3e édition, 1821, p. 279, termina son explosion au-dessus de la maison de Mme Montlezun, institutrice, rue de la Madeleine. Il couvrit la maison de charbons ardents et la machine qui soutenait l'artifice faillit blesser une élève (Aulard, *Paris sous le Consulat,* t. II, p. 411.)

les salles de bal, les cafés et les guinguettes, et la fête se termina ainsi que toute réjouissance populaire en danses et en beuveries.

Le lendemain, les journaux célébrèrent les beautés de la fête, ils se répandirent en éloges pompeux sur l'enthousiasme du public, sur l'heureux choix de l'emplacement, sur la belle ordonnance des divertissements et sur le bon ordre qui ne cessa de régner. La police, un instant inquiète sur un attentat possible contre l'étoile naissante de Bonaparte, tout à fait rassurée, dit dans son rapport :

« La plus parfaite tranquillité a régné hier sur tous les points des Champs-Élysées comme dans tous les quartiers de la Ville. Les citoyens de toutes les classes se sont livrés avec sécurité et abandon aux plaisirs de la fête que l'on regarde comme la plus belle qui ait jamais eu lieu. On assure que plus de 700000 âmes étaient réunies depuis les Tuileries jusqu'au-dessus de la grille de Chaillot, et cependant cette réunion avait tant d'ordre qu'elle avait l'air d'une assemblée de famille. Il y a, les jours ordinaires, de 50 à 60 arrestations par nuit, et il n'y en a pas eu 25 de toute la journée et la nuit d'hier[1]... »

Pourtant, de nombreux citoyens furent volés de leurs montres; les gazettes invitèrent les victimes à faire leur déclaration au substitut du magistrat du Ier arrondissement, rue Saint-Honoré, n° 121, car un nombre considérable de montres y étaient déposées!

*
* *

Le 1er vendémiaire an X (22 septembre 1801), jour anniversaire de la fondation de la République, le peuple était convié à une nouvelle fête nationale qui allait se dérouler dans le même cadre et dont le souvenir est de même demeuré précaire. Aucun des historiens de nos réjouissances nationales, Ruggieri, Drumont, n'ont parlé davantage de cette seconde fête, mais un auteur anonyme l'a longuement décrite, en même temps que celle du 25 messidor an IX, dans un périodique publié à l'étranger[2]. L'architecte Chalgrin et Despréaux, ordonnateur des divertissements, en étaient encore les auteurs.

Le programme officiel, portant la signature de Chaptal, mais qui en réalité est l'œuvre de Sieyès, cette fois s'est surpassé; il donne

1. Aulard, *Paris sous le Consulat*, 1903, in-8, t. II, p. 404-405.

2. *London und Paris*, 8e année, n° 6, Weimar, 1801, p. 134-155. — Voir aussi le *Mercure de France*, t. VI, an X, p. 141-142.

une description si détaillée de toutes les attractions, que nous ne saurions mieux faire que de le reproduire :

FÊTE DU 22 SEPTEMBRE 1801

I. — DÉVELOPPEMENT DE LA FÊTE

La fête embrassera tout le terrain, depuis la place de la Concorde jusqu'au rond de l'allée des Veuves, c'est-à-dire les Champs-Élysées et la partie de la rivière qui s'étend depuis la façade des Invalides jusqu'à l'angle de la Colonnade du Louvre. Elle consistera en jeux, courses de bateaux, prix disputés, spectacles publics, concerts, illuminations et danses.

A dix heures du matin, une marche composée de mariniers, jouteurs et nageurs, tous vêtus en blanc avec des ceintures bleues et rouges qui les distingueront, accompagnés de différents corps de musique, partira de la place de la Colonnade, et après avoir fait le tour de la cour intérieure du Louvre, descendra à la rivière par la porte de cette cour qui donne sur le quai. Là, toute cette troupe s'embarquera sur cent bateaux ornés de guirlandes de chêne et de pampre ; et, réunie en un seul point, elle se divisera en deux colonnes, et viendra avec la musique. Les prix destinés aux vainqueurs, et les juges de ces prix, se tiendront dans le bassin contenu entre le pont National et le pont de la Concorde, sur lequel règne la terrasse des Tuileries.

Au milieu de ce bassin sera élevé un monument à la gloire de la République ; entre ce monument et chacun des deux ponts, seront deux obélisques, servant de limite et de but pour les exercices de la course en bateau et de la natation.

Dans les intervalles, entre ces obélisques et le monument, seront placés des mâts de beaupré et des jeux de bague. Les juges s'étant placés au bas du pont de la Concorde, les seize bateaux destinés à la course se formeront en ligne devant eux ; les vingt bateaux de jouteurs viendront se ranger des deux côtés dans l'espace qui sera entre le pont des Thuileries et le premier obélisque. Un bateau portant trente-six nageurs, et un autre portant un corps de musique se dirigeront vers le monument élevé au milieu du bassin. Les musiciens se placeront sur l'estrade formant la base de ce monument, et les nageurs rangés sur les bords de cette estrade, attendront le signal qui annoncera le commencement de leurs exercices. Les jouteurs, dans l'enceinte où ils seront descendus, disputeront le prix de la joute qui sera décerné à celui qui restera seul sans avoir été renversé.

Peu de temps après l'ouverture de la joute, commenceront les courses de bateaux à rames et de chaloupes à voiles, si le temps le permet. Elles consisteront en un trajet déterminé, et différentes évolutions autour des deux obélisques. Elles s'exécuteront pour les seize bateaux à rames par quatre seulement à la fois. Les quatre bateaux vainqueurs dans chacune de ces courses particulières concourront une seconde fois entre eux quatre seulement. Les deux vainqueurs de cette seconde course auront droit à un prix, mais pour déterminer qui des deux aura le premier, ils concourront une troisième fois et le premier qui aura atteint le but recevra le premier prix et l'autre le second. Entre la dernière course générale de bateaux à rames, et la première des quatre bateaux vainqueurs, commencera l'exercice de la natation. A un signal éclatant, les trente-six nageurs, rangés sur l'arrière du monument, se précipiteront à la fois dans l'eau, et, remontant le pont des Thuileries, viendront s'emparer de six petits drapeaux placés près de l'obélisque élevé de ce côté. Les six nageurs qui les premiers auront enlevé ces drapeaux auront droit à des prix diffé-

rents. Pour en établir le rang, les six concurrens, leurs drapeaux à la main, redescendront la rivière à la nage, jusqu'à la gondole des juges. L'ordre de leur arrivée — (*sic*). Pendant tout le temps de ces exercices et de ces courses, la joute continuera, et quatre-vingts mariniers s'exerçant sur les mâts de beaupré et les jeux de bagues disposeront des prix qui seront attachés à ces jeux. Ces jeux et exercices dureront jusqu'à la fin du jour.

Tandis qu'ils occuperont la rivière, et sur le midi, une nombreuse musique d'harmonie, précédant les prix pour les jeux de terre, partira de la place de la Concorde; et après avoir fait le tour des Champs-Élysées, conduira ces prix aux mâts dressés dans l'allée longeant la grande route. Les prix attachés aux mâts, la lice sera ouverte, les jeux de bague tourneront, et de tous les côtés, sur la rivière et sur la terre, le bruit des trompettes et le son des instrumens proclameront le succès des concurrens et leur récompense.

A deux heures, les spectacles publics s'ouvriront, d'abord dans l'allée d'Antin ou des Guinguettes, ensuite dans un village construit sous les murs de l'Élysée où les aveugles exécuteront un concert vocal et instrumental, et dans deux théâtres élevés dans le Carré Marigny, sur l'un desquels il sera représenté une pantomime à machines, tandis que sur l'autre des danseurs de corde feront la voltige, des sauts de toute espèce, et les différens exercices de la corde.

A quatre heures, les orchestres de danse, garnis de musiciens, ouvriront le ba dans toute la partie des Champs-Élysées.

A six heures l'illumination commencera. Il sera donné une seconde représentation de la pantomime sur le théâtre des machines, et les sauteurs de corde recommenceront aux lumières les exercices qu'ils auront faits au jour.

A sept heures, le Conservatoire, réuni dans le Temple de la Paix, construit au milieu du grand Carré des Champs-Élysées, avec les musiciens des orchestres de l'Opéra et des autres spectacles, exécutera un concert composé de morceaux choisis. Pendant ce concert, partiront de deux monumens élevés aux extrémités de ce grand Carré, et dédiés aux vertus guerrières et républicaines, deux troupes de jeunes garçons, de jeunes filles, d'hommes et de femmes, costumés à l'antique, qui, sur les galeries qui joignent ces deux monumens au Temple de la Paix, et qui seront ornés de peupliers portant des trophées d'armes, formeront des marches, et au milieu des différentes cérémonies, brûleront des parfums de toute espèce. Ce spectacle sera éclairé par des flammes de Bengale.

Le concert fini, sur un théâtre de 120 pieds de large, et qui occupera le milieu du Carré Marigny, sera représentée une pantomime à grand spectacle, avec danses et combats, évolutions militaires, et dont le sujet sera le triomphe des Bacchantes.

Tandis que cette pantomime aura lieu, et sur les neuf heures du soir, tous les bateaux, chaloupes et gondoles étant sur la rivière, seront illuminés et, traversant ensemble le pont de la Concorde, présenteront devant les Invalides différentes évolutions, après lesquelles ils se rangeront des deux côtés de la rivière.

La pantomime achevée, la musique d'harmonie rassemblée sur la rivière au bas des Invalides, fera entendre de nombreuses et bruyantes fanfares, qui seront suivies d'une forte salve d'artillerie. A ce signal, après quelques fusées volantes, éclatera une immense girande couronnée de bombes; du sein de cette girande, s'élèveront trois ballons chargés d'artifice qui, dispersés dans l'air, y détonneront et termineront le bouquet.

Alors, des musettes et des instrumens de campagne dirigeront des danses montagnardes, groupées dans le petit Carré, qui précède celui du Temple.

Les musiciens des orchestres placés autour du Mai élevé dans le village construit sous les murs de l'Élysée, dans une rotonde décorée de tous les ornemens de la vendange et élevée dans le Carré de la Laiterie, et tous les orchestres disséminés

dans toutes les parties des Champs-Élysées, reprendront les danses qui n'auront de terme qu'à la fin de l'illumination.

II. — PROGRAMME OFFICIEL

Durant les cinq jours complémentaires, il y aura dans la grande Cour du Louvre, une Exposition publique des produits de l'Industrie nationale. — Le soir du premier jour illumination générale dans le lieu de l'Exposition. — Chacun des cinq jours complémentaires, les Manufactures nationales, les Bibliothèques et les Musées resteront ouverts depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi. — Le dernier jour complémentaire, les principaux théâtres donneront des spectacles gratis. — A 9 heures, salve d'artillerie. A 6 heures du matin, nouvelle salve d'artillerie. — A 10 heures, fête sur l'eau, entre le pont des Tuileries et celui de la Concorde. Au milieu de la rivière s'élèvera un monument à la gloire de la République. — Les jeux seront : 1° joutes de diverses espèces ; 2° courses de bateaux et de chaloupes. Les termes de la carrière que devront parcourir les chaloupes et les bateaux seront désignés par deux obélisques. Ces jeux continueront jusqu'au soir.

A midi, jeux des bagues et autres jeux d'adresse dans l'allée qui borde le chemin de Versailles et dans l'Allée d'Antin. — A 4 heures, ouverture des trois grands théâtres dans le Carré Marigny. A cinq heures, commenceront des danses dans toutes les parties des Champs-Élysées.

A six heures et demie, illumination générale. Au milieu du grand Carré s'élèvera le Temple de la Paix. Des deux côtés du Temple seront deux autres monumens dédiés aux vertus guerrières et républicaines. Dans le Temple le Conservatoire de musique exécutera un grand concert. Pendant le concert chants et danses allégoriques exécutées par les artistes des Arts. A huit heures, sur le grand théâtre du Carré Marigny, ballet pantomime, représentant la fête des vendanges. A neuf heures, fêtes de nuit sur la rivière. Au delà du pont de la Concorde, en face des Champs-Élysées, des bateaux illuminés et remplis de musiciens, exécuteront diverses évolutions. Sur le rivage du côté des Invalides, une très grande girande précédera l'ascension de plusieurs ballons détonnans, chargés de feux d'artifice. Bal et spectacle toute la nuit.

Le Ministre de l'Intérieur : CHAPTAL [1].

Malgré le temps pluvieux de la matinée, le succès de la fête nautique fut grand. Cependant la joute qui eut lieu près du Pont-Royal n'amusa pas la foule, amassée sur les deux rives, autant que les jeux de mât de beaupré installés près du pont de la Concorde.

L'expérience ayant démontré que la barrière des Champs-Élysées était peu propice pour l'installation du feu d'artifice, ce fut devant les Invalides, sur la rive gauche du fleuve, que furent lancés les ballons détonnants qui avaient fait tant de plaisir au peuple le 14 juillet.

Les danses se prolongèrent fort tard dans la nuit, malgré l'inclémence du temps ; une forte averse faillit même tout gâter.

1. *Programme officiel de la fête du premier vendémiaire an X*, signé : Chaptal. Paris, Augustin, rue de la Parcheminerie, in-8° de 4 pp.

Les détails relatifs à cette fête populaire feraient à peu près défaut, si le correspondant du *Journal London und Paris* ne nous avait laissé ses impressions; certaines sont vraiment savoureuses :

> Au 1er vendémiaire, on avait bâti, à une distance de cent pas, de chaque côté du Temple de la Paix, deux temples ioniques plus petits, dont la forme avait quelque rapport avec la célèbre Maison Carrée de Nîmes. Là étaient réunis un grand nombre d'acteurs et d'actrices, tous en costumes blancs, de prêtres et prêtresses. Le concert se termina par une marche pendant laquelle les acteurs des deux petits temples se rendirent au Temple de la Paix, par une voie rehaussée, pour être mieux vus de la foule. Les prêtres et prêtresses portaient, les uns des guirlandes, les autres des offrandes, d'autres encore des torches sacrées. La marche continua jusqu'à ce que la procession eût entouré le temple entier, alors elle s'arrêta. On chanta en chœur une évocation à la paix, puis les prêtres, avec les torches qu'ils portaient, allumèrent les feux des autels érigés à proximité devant chacun d'eux. Ces feux faisaient un étrange contraste avec les lumières jaunâtres des lampes, et répandaient sur les assistants une lueur qui rendait ceux-ci d'une extrême pâleur cadavérique. Ce feu blanc dura environ dix minutes, ensuite chaque prêtre s'éloigna en dansant, une prêtresse au bras, et tous rentrèrent dans les deux petits temples.

L'auteur décrit ensuite une façade particulière, œuvre de l'architecte Gisors, et qui avait été établie dès le 14 juillet devant le palais législatif, face au pont de la Révolution. Elle offrait un temple semi-circulaire, exhaussé du sol par un escalier de vingt-deux marches, et décoré de figures et motifs allégoriques, uniquement militaires, à la gloire des armées et des généraux.

Somme toute, le rédacteur étranger auquel nous empruntons ces détails, goûte beaucoup les arrangements décoratifs et les divertissements de jour, mais il ne se montre pas très enthousiaste des attractions nocturnes. « Les Tuileries, écrit-il, étaient illuminées, mais cette illumination n'avait rien de la splendeur des illuminations d'autrefois. La colonne nationale, qui était éclairée de bas en haut, terminée par une couronne d'étoiles transparentes, faisait bon effet, sauf son énorme soubassement que tout le monde réprouve. » Quant aux feux d'artifice, il déclare qu'ils ne valaient pas « ceux qu'on peut voir à Vienne moyennant une pièce de 20 kreutzers ».

Sur ce dernier point, Ruggieri devait partager l'opinion de notre étranger, car dans son *Précis historique*, évidemment rédigé à son point de vue spécial, il ne dit pas un mot de ces pyrotechnies. Mais il s'égare en décidant de « passer sous silence toutes les fêtes insignifiantes et de peu d'intérêt », données à Paris entre le 8 juin 1794 (Fête de l'Être Suprême), et le 9 novembre 1801 (Célébration de la

paix d'Amiens). Le présent travail revise, croyons-nous, le jugement dédaigneux du célèbre artificier.

*
* *

Nous ne connaissons pas de peintures ou de dessins reproduisant des vues d'ensemble ou des épisodes de ces deux fêtes. Mais il existe un petit nombre d'estampes, fort rares pour la plupart, consacrées à ces événements. Pour fortifier notre texte il nous a paru nécessaire d'en dresser le catalogue. On verra combien les éditeurs étaient ingénieux, à une époque où le journal illustré n'en était qu'à ses débuts, pour attirer les acheteurs et même pour rajeunir les anciennes planches à l'aide de légendes appropriées. Dans le nombre, une seule pièce offre un réel intérêt artistique, aussi la reproduisons-nous, les autres étaient destinées au populaire, et surtout à la province, avide des choses de Paris.

I. — *Grand programme de la fête qui aura lieu le 14 juillet ou 25 messidor an IX; détail des objets curieux et exercices qui seront exécutés; beau discours prononcé en l'honneur de la fête et chants chantés sur la gloire des armées françaises. A Paris, chez Dannecun, rue de la Harpe, à la Tête noire, n° 149.*

Grand placard populaire accompagné d'une estampe allégorique coloriée, représentant les danses. H. 0,430 — L. 0,311. *Bibl. Nat. Estampes.* Qb. 116, année 1801.

II. — *Fête du 14 juillet an IX, aux Champs-Élysées.*

Estampe anonyme, en noir. S. l. n. d. H. 0,187 — L. 0,305. *Bibl. Nat. Estampes.* Qb. 116, année 1801. Sert de frontispice au texte d'un programme de la fête. On y voit Pierrot et Polichinelle sur une estrade, des gens assis; au fond, un danseur de corde avec son balancier.

III. — *Fête du 14 juillet an IX. Vue des 3 théâtres construits aux Champs Élysées, dans le Carré Marigny; sur lesquels on a célébré aussi la fête du 1^er^ vendémiaire an X. A Paris, chez Basset, marchand d'Estampes et fabriquant de Papiers peints, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins, n° 670.* (Voir la reproduction, pl. 38.)

Pièce anonyme de toute beauté, eau-forte, aquatinte et berceau, imprimée en couleurs à la poupée. H. 0,230 — L, 0,412. *Bibl. d'Art et d'Archéologie.* Cette planche existe sous deux adresses différentes :

1° Celle mentionnée;

2° *Se vend à Paris* [chez Martinet] *rue du Coq-Honoré, n° 124. Bibl. Nat. Estampes. Collection Hennin,* vol. CXLV, fol. 27. — *Ibid.* Qb. 116, année 1801. Reproduite dans Louis Baron, *Paris pittoresque 1800-1900,* p. 39.

IV. — *Fête brillante de l'anniversaire du 14 juillet 1801, du 25 messidor de l'an IX de la République françoise dans les Champs-Élysées. A Paris, chez J. Chereau, rue Jacques, près la fontaine Séverin, n° 257.*

Eau-forte anonyme, en noir. H. 0,183 — L. 0,290. *Bibl. Nat. Estampes* Qb. 116, année 1801. L'estampe comprend quatre sujets, séparés par le *Mat de cocagne élevé dans l'ancien Cours de la Reine* : Temple dédié à la Victoire, érigé devant le palais du Corps législatif, en l'honneur des armées; feu d'artifice tiré à l'Étoile des Champs-Élysées, Étoile en artifice enlevée aux Champs-Élysées; Temple carré dédié à la Paix; Salle ronde de valse couverte et décorée avec élégance, de 60 p. de diamètre, dans le Carré de la Laiterie.

V. — *Vue de la Colonne nationale dans la place de la Concorde. — Jeu de bague. — Explosion d'un ballon en artifice. — Vue du château des Thuilleries. A Paris, chez Jean, rue Jean-de-Beauvais, n° 32.*

Eau-forte anonyme coloriée. H. 0,183 — L. 0,280. *Bibl. Nat. Estampes, coll. Hennin*, vol. CXLV, fol. 29. Quatre sujets sur la même planche.

VI. — *Mât de cocagne sur le Cours au Champ Élysée, le 14 juillet 1801. — Salle de Walsk. — Orchestre, marionnettes. — Sauteurs et faiseurs de tour* (sic). *A Paris, chez Jean, rue Jean-de-Beauvais, n° 32.*

Eau-forte anonyme coloriée. H. 0,200 — L. 0,288. *Bibl. Nat. Estampes, coll. Hennin*, vol. CXLV, fol. 28. Quatre sujets sur la même planche.

VII. — *Feu d'artifice tiré le 14 juillet 1801, an IX de la République, à la grille de Chaillot, à l'occasion de la paix. — Salle de spectacle construite au Champ Élysée, à l'occasion de la paix. — Temple construit aux Champs-Élysées pour le concert qui a eu lieu le 14 juillet 1801, v. st. an IX de la République, à l'occasion de la paix. — Salle de spectacle construite au Champ Élysée, à l'occasion de la paix. — A Paris, chez Jean, rue Jean-de-Beauvais, n° 32.*

Eau-forte anonyme coloriée. H. 0,200 — L. 0,288. *Bibl. Nat. Estampes, coll. Hennin*, vol. CXLV, fol. 28. Quatre sujets sur la même planche. Tirage évidemment postérieur, avec légendes arrangées. Les deux fêtes anniversaires étaient distinctes de celle de la Paix, la célèbre paix d'Amiens, qui fut célébrée le 18 brumaire an X (9 novembre 1801). Nous sommes ici en présence d'une supercherie commerciale si fréquente chez les marchands d'estampes populaires. Le plus curieux est que la date annoncée est exacte.

VIII. — *Fête du 14 juillet an IX. Vue du temple élevé sur le grand Carré des Champs-Élysées, dans lequel le concert fut exécuté. Se vend chez Martinet, rue du Coq-Honoré, n° 124.*

Eau-forte anonyme coloriée. H. 0,237 — L. 0,413. *Bibl. Nat. Estampes*, Qb. 116, année 1801. Contrefaçon en noir (H. 0,085 — L. 0,218) dans *London und Paris*, vol. VIII, pl. XVI, reproduite avec légende fausse dans *Paris de 1800 à 1900* par Ch. Simond, année 1801. A gauche, on voit le temple avec ses colonnes, sur le fronton on lit : *A la Paix*; au fond, des baraques; à droite, obélisque avec trophée de drapeaux; au premier plan de nombreux promeneurs.

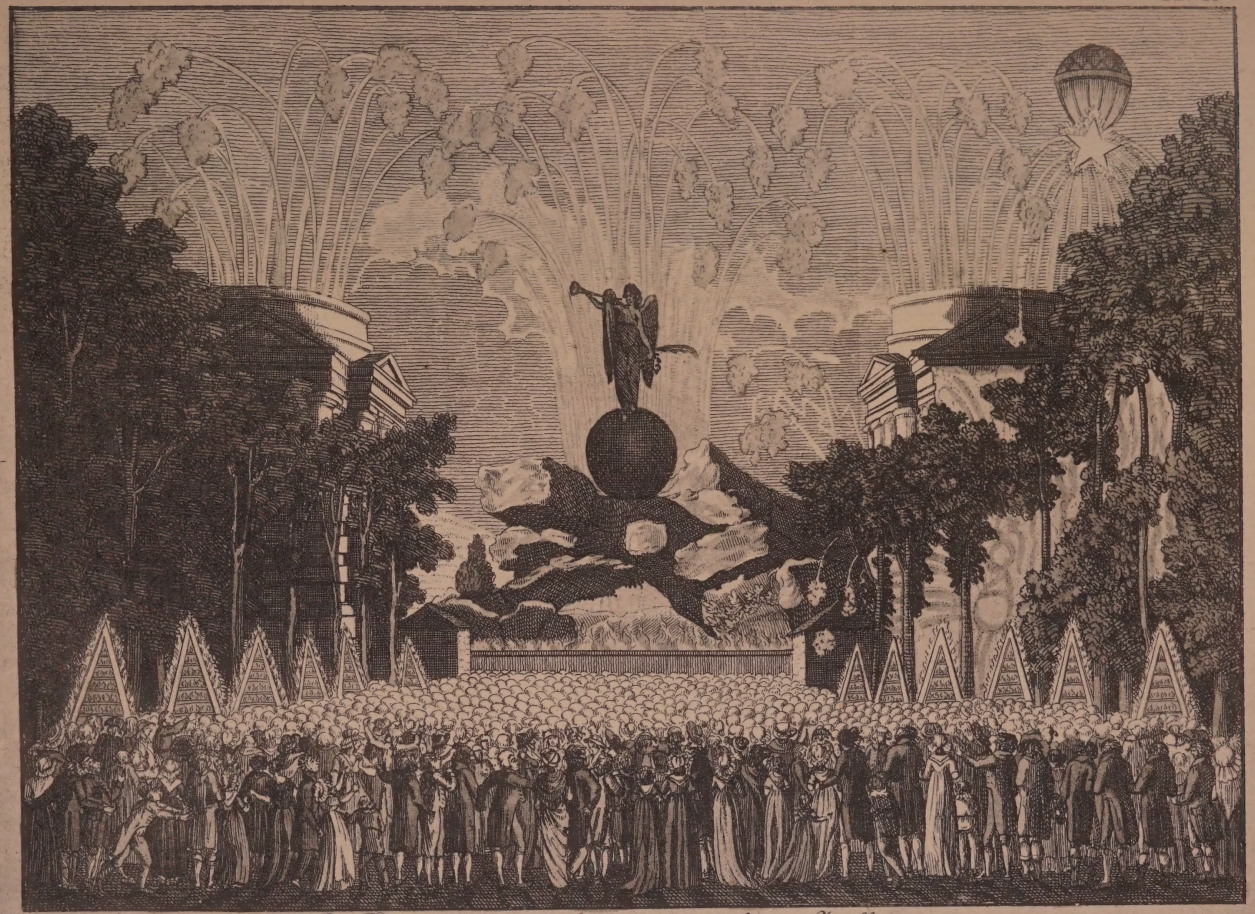

Vue Brillante de l'Anniversaire du 14 Juillet 1801.

du 25 Messidor de l'An 9. Feu d'Artifice tiré à l'Etoile des Champs Elysées, sous le Consul Buonaparte premier de la Republique Francoise

IX. — *Fête du 14 juillet an IX. Vue de la salle de Walze construite au Carré de la Laiterie. Se vend à Paris, chez Martinet, rue du Coq-Honoré, n° 124.*

Eau-forte anonyme coloriée. H. 0,172 — L. 0,270. *Bibl. Nat. Estampes.* Qb. 116, année 1801. Contrefaçon en noir (H. 0,070 — L. 0,218) dans *London und Paris*, vol. VIII, pl. XVI, reproduite dans Ch. Simond, *Paris de 1800 à 1900*, t. I, p. 23, et d'Ariste et Arrivetz, *Les Champs Élysées*, p. 58.

X. — *Fête du 14 juillet an IX. Vue du rocher élevé au carrefour de l'Étoile. Se vend à Paris, chez Martinet, rue du Coq-Honoré, n° 124.*

Eau-forte anonyme coloriée. H. 0,173 — L. 0,272. *Bibl. Nat. Estampes.* Qb. 116, année 1801.

XI. — *Vue brillante de l'anniversaire du 14 juillet 1801, du 25 messidor an IX. Feu d'artifice tiré à l'Étoile des Champs-Élysées, sous le Consul Buonaparte premier de la République française.* (Voir la reproduction, pl. 39.)

Eau-forte anonyme coloriée. S. l. n. d. H. 0,158 — L. 0,213. *London und Paris*, vol. VIII, pl. 17. Le ballon d'artifice avec étoile, qui se voit dans le haut de l'estampe, à droite, se retrouve dans Ruggieri, *Éléments de Pyrotechnie*, 3e édit. 1821, pl. 22.

Les nos VIII et IX, décrits plus haut, sont des contrefaçons dans *London und Paris*. Par contre, cette planche paraît ici être originale.

XII. — *Fête aux Champs-Élysées. Équilibres et tours de force, danses, aérostats, feu d'artifice, orchestres, valses.*

Eau-forte anonyme coloriée. S. l. n. d. H. 0,162 — L. 0,260. *Bibl. Nat. Estampes, coll. Hennin*, vol. CXLV, fol. 30.

Cette image représente diverses scènes de la fête. On y voit un joueur de flûte et un gamin faisant danser des marionnettes; un personnage courant sous lequel on lit : *Jocrisse;* des couples de danseurs devant une estrade qui porte l'inscription *walses;* une chaîne de danseurs, au milieu, le mot *Danses.* Au fond, un ballon éclate en artifice et, à gauche, une estrade basse supportant trois équilibristes.

XIII. — *Fêtes brillantes données aux Champs-Élysées et sur la rivière de Seine, pour la fondation de la République. A Paris, chez Jean, rue Jean-de-Beauvais, n° 32.*

Eau-forte anonyme coloriée. H. 0,198 — L. 0,284. *Bibl. Nat. Estampes, coll. Hennin*, vol. CXLV, fol. 29. Joutes, lances et autres exercices donnés sur la rivière de Seine. Termes de la carrière qu'ont parcourue les chaloupes et bateaux. Monument élevé au milieu de la rivière de Seine, à la gloire de la République, entre le pont des Thuilleries et celui de la Concorde.

XIV. — *Fêtes brillantes données aux Champs-Élysées pour la fondation de la République, les cinq jours complémentaires de l'an IX et le premier jour de l'an X. A Paris, chez Jean, rue Jean-de-Beauvais, n° 32.*

Eau-forte anonyme coloriée. H. 0,196 — L. 0,288. *Bibl. Nat. Estampes,*

coll. Hennin, vol. CXLV, fol. 35. Jeux de bague dans l'allée qui borde le chemin de Versailles et dans l'allée d'Antin.

Danses et orchestre au bout du quarré Marigny. Monumens dédié aux vertus guerrières et Républicaine (*sic*). Soleil en illumination entouré des douze signes du zodiaque au-dessus des portes du ci-devant Palais des 500.

XV. — *Fête du 1^er^ vendémiaire an X. Jeux du mât de cocagne, avec une perspective de la décoration du Corps législatif aux fêtes du 14 juillet et du premier vendémiaire an 10. A Paris, chez Depeuille, rue des Mathurins-Sorbonne, aux 2 pilastres d'or.*

Eau-forte anonyme, en noir, d'après le dessin de Naudet. H. 0,240 — L. 0,387. *Bibl. Nat. Estampes.* Qb. 116, année 1801.

XVI. — *Fête du 1^er^ vendémiaire an X. Vue de la salle de walse, aux fêtes du 14 juillet et 1^er^ vendémiaire an X. A Paris, chez Depeuille, rue des Mathurins-Sorbonne, aux deux pilastres d'or.*

Eau-forte anonyme en noir, d'après le dessin de Naudet. H. 0,238 — L. 0,388. *Bibl. Nat. Estampes.* Qb. 116, année 1801.

Telles furent les premières fêtes nationales célébrées aux Champs-Élysées. Le silence fait autour d'elles par tous les historiens est parfaitement injuste, d'autant qu'ils ont décrit avec complaisance celle du 9 novembre 1801, organisée en l'honneur de la célèbre paix d'Amiens. Elle ne fut cependant ni plus remarquable, ni mieux réussie. Les fêtes du 25 messidor an IX et du 1^er^ vendémiaire an X méritaient d'être mieux connues, et de reprendre leur place logique dans la chronologie et l'histoire de nos réjouissances parisiennes.

AUGUSTE TRICAUD.

Les Militaires

du VIII[e] Arrondissement

L'épopée des combats de la Révolution et de l'Empire, qui hanta notre mémoire jusqu'à la guerre actuelle, domine parfois les échos de la bataille longue et cruelle que nous suivons anxieusement; c'est que l'histoire contemporaine nous est mal ou trop peu connue.

Les hauts faits de nos concitoyens peuvent soutenir la comparaison avec la glorieuse légende des grognards; ils la surpassent souvent et alors les récits des anciens s'estompent et n'apparaissent plus que comme un rêve, celui que le poète Zedlitz a décrit dans une ballade :

C'est la grande revue
Qu'aux Champs-Élysées,
A l'heure de minuit,
Tient César décédé.

Chant allemand qui ne fait point image, mais que la pierre de Raffet a immortalisé par ses héros nébuleux défilant au-dessus de l'avenue triomphale sous la clarté lunaire.

Cette lithographie nous intéresse encore parce que des grands chefs, parmi ceux de la troupe des fantômes, ont vécu tout près des Champs-Élysées.

Nous allons, au cours d'une sorte de ronde historique, les retrouver en leur logis, eux, leurs devanciers et leurs imitateurs.

Par lui-même, le Huitième ne prit jamais un air guerrier, au

point de rester paisible lorsque les ennemis descendirent « le grand cours »; citons pourtant deux casernes datant du XVIII^e siècle, sur les dix installées alors dans Paris; c'étaient la Pologne, dite caserne de la Pépinière où logeaient les Gardes françaises dès 1763, et Penthièvre (rue Verte), en 1780; mais les militaires ne furent qu'une distraction topique.

Ce n'est du reste qu'à partir du XVIII^e siècle que parmi les habitants du faubourg Saint-Honoré les modèles chevaleresques, les sacrifices patriotiques, les dévouements militaires s'ajoutèrent au point de retenir l'attention de la postérité.

Les parchemins enregistrent le nom d'un hôtel (détruit aujourd'hui) qu'habitait, rue de l'Arcade-des-Bénédictines, Charles de Rohan, maréchal de France, prince de Soubise, né à Paris et mort en cette ville; Soubise depuis le grade de capitaine, reçu à 17 ans (1734), jusqu'à son dernier souffle (1787), fut également brave soldat et chef médiocre. Dans la galerie des maréchaux de l'ancien régime, cette figure se détache cependant sur le fond désagréable de Rosbach mais n'obtient quelque relief par ses succès sur les Prussiens, en 1758, que grâce à Chevert; mais il fut si bon courtisan!

La maison de César de Damas d'Antigny, aide de camp de Rochambeau en Amérique, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 112, est un témoignage du désintéressement français et de notre passion de liberté universelle; les événements actuels les récompensent.

L'hôtel qui s'élevait au n° 31 de la même rue fut habité par le général comte René de Marbeuf, gouverneur de la Corse. Son nom rappelle des services rendus à la France et aussi à la famille de Charles Bonaparte; en reconnaissance de ceux-ci, la veuve du général et son fils bénéficièrent d'une pension viagère de 6000 francs. Plus loin, nous reverrons cet hôtel en palais; c'est aujourd'hui l'ambassade du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Les noms de Roquépine, lieutenant-général en 1762, du maréchal de Matignon et du lieutenant-général Louis de La Trémoïlle, gouverneur de Bourgogne, évoquent aux coins des rues l'ancienne armée.

Si, des voies publiques, nous passons au square Louis-Seize, nous foulons les tombes de Custine, Westermann, Luckner et La Tour du Pin.

Parfois on retrouve quelque analogie entre les années du début de la Grande Révolution et celles où nous vivons, sauf de la nervosité dans l'armée et dans le peuple. En 1789, on sentait, en effet, les

TIMBRE ROYAL

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE

PROPRIÈTÉ FORMANT DEUX HÔTELS

ET DEPENDANCES

Sise à Paris, Rue du Faubourg S.t Honoré N.° 57.
& Ayant Passage, Pavillon et issue, sur les
Champs Elysées, (Avenue Gabrielle.)

Cette Propriété, située entre les beaux jardins du Palais de l'Elysée-Bourbon, ceux de l'Hôtel Sébastiani et les Champs-Elysées comprend:

1.° Un corps de bâtiment ou hôtel, éclairé sur la rue du faubourg S.t Honoré par 8 croisées de face, la façade en est en pierre, il est élevé sur caves d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés doubles en profondeur et d'un comble avec lucarnes.

2.° Un autre corps de bâtiment ou Hôtel, entre cour et jardin élevé sur rez-de-chaussée de deux étages carrés doubles en profondeur et d'un comble, belle et grande terrasse au premier sur le jardin avec grand escalier surmonté d'un berceau pour y descendre.

3.° Un corps de bâtiment élevé de deux étages carrés, reliant les deux hôtels entre les deux cours. Magnifique cage d'Escalier avec marches en pierre dans toute la hauteur des deux étages.

4.° Un autre corps de bâtiment de deux étages, sur trois faces de la petite cour, reliant l'Hôtel du fond à ses dépendances.

5.° Un Pavillon sur les Champs Elysées, Avenue Gabrielle.

Les dits bâtiments sont couverts en ardoises. Quatre calorifères pour le service des dits Hôtels. Belles boiseries et glaces. Plusieurs belles toiles de Robert formant panneaux des murs de l'un des salons.

Plusieurs remises et écuries spacieuses et aérées. Deux cours avec pompe dans chacune d'elles. Réservoirs et conduits distribuant les eaux aux divers étages.

Cette Propriété d'une superficie de 2406^{m} 90, environ peut subir à peu de frais d'importantes améliorations comme Hôtels, par diverses distributions, destinations et appropriations nouvelles et importantes de tout le rez-de-chaussée et plusieurs changemens peu considérables aux autres étages.

L'ouverture d'une seconde baie de porte cochère sur la rue du faub.g S.t Honoré est très facile. Comme propriété de rapport, elle est d'un prix inestimable, vu la facilité extrême d'en tirer à peu de frais un revenu des plus avantageux, en disposant toute la partie sur la rue, en boutiques dont la location est très recherchée, et en donnant diverses appropriations importantes à tout le rez-de-chaussée surtout; puis aux divers étages.

La bonne construction des fondations et des murs à toute hauteur, permet de surélever de plusieurs étages. On entrera de suite en jouissance, et l'acquéreur aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser:

Pour visiter, (avec un Billet-Permis) sur les lieux, au Concierge.
Pour prendre des renseignemens et pour traiter.
A M.r Jules Belin, Mandataire, demeurant à Paris, rue du Port Mahon, 6
et à M.e Faiseau-Lavanne, Notaire à Paris, Rue Vivienne N.° 53.

Nota: Voir le Plan d'autre part.

AFFICHE DE VENTE DE L'HÔTEL SÉBASTIANI

(Collection Eugène Le Senne.)

gardes françaises, dont nous venons de situer les casernes, indisciplinés, jaloux des royal-cravates défenseurs de la fabrique des frères Révillon, et peu tolérants vis-à-vis du royal-allemand ; quant à l'élément civil, il suffit que le garde Arné Dôle eut les honneurs de la journée de la prise de la Bastille pour que l'uniforme du corps acquît la popularité : son bleu devint d'abord l'antipode du blanc et, plus tard, la couleur de l'uniforme des tuniques dans l'armée française jusqu'à la guerre commencée en 1914.

Aux appellations des deux avenues : Hoche et Marceau, brillent les qualités impétueusement réfléchies de chefs militaires de la Première République : ce sont deux rayons des plus purs de l'Étoile.

Le général Gaspard Gardanne quitta la position en retraite pour se joindre aux troupes de la Convention ; la grande époque, servie par des soldats qu'égalent ceux d'aujourd'hui, battait son plein, Gardanne, brave presque à l'excès, se signala en Italie et à Marengo où il commandait avec le grade de divisionnaire. Il trépassa de ses blessures à Breslau.

Pendant un certain temps, Gardanne avait gouverné la Maison d'éducation des pages, passage Saint-Philippe du Roule. Les règlements impériaux n'exigeaient plus deux cents ans de noblesse et six cents livres de rente des postulants ; les mérites remplaçaient l'arrogance et la fonction servile s'était relevée par une éducation militaire.

De 1811 à 1814, le maréchal de Boufflers logea au n° 114 du Faubourg-Saint-Honoré.

Les noms de Richepanse, général, décédé à la Guadeloupe en 1802, et de Bassano qui ont servi à baptiser des rues de l'arrondissement sont à signaler. Peut-être par cette exposition sont-ils plus connus que ceux d'officiers généraux ayant habité longtemps l'arrondissement. Maret, duc de Bassano, s'il n'appartient pas précisément à l'armée, a rédigé beaucoup d'ordres de batailles sous la dictée de Napoléon.

Brune logeait, en l'an IX, rue des Mathurins, dans un hôtel aujourd'hui démoli, au n° 42. Il quitta le métier de typographe pour opérer des réquisitions de chevaux et voitures ; là, il trouva sans doute le fer porte-bonheur, car, à partir de 1792, on le voit victorieux à Bergen, conquérant pacificateur en Vendée et gagnant, en 1804, le plus haut grade de l'armée, trois ans après ses succès en Italie.

Il devait être martyrisé en Avignon par des terroristes à cocarde reblanchie (2 août 1815, trois heures de l'après-midi).

Les généraux Ventura, Moreau, Bernadotte et Bouillé habitèrent la rue d'Anjou, le premier au n° 2 (ancien), Moreau et Bernadotte à l'hôtel Nicolay détruit pour le percement du boulevard Malesherbes, le général Bouillé au n° 29.

Moreau, homme de bon sens et de calme courage, débuta dans la vie militaire en formant, au cours de 1791, une compagnie de garde nationale; il fixa sa vie militaire pour l'histoire en dirigeant l'armée du Rhin dans le Val d'Enfer par une retraite classique.

Bernadotte, sauveur de la République batave, désarma sa dextre de l'épée pour y placer le sceptre de Suède, en 1818; il prit le nom de Charles XIV-Jean dans sa nouvelle patrie.

Amour Bouillé, marquis martiniquais, quitta la déplorable armée des Princes en 1802 pour servir en Espagne dans l'armée française. Les historiens des VIII[e] et XVII[e] arrondissements ont en lui un confrère. Il fut mis en non-activité avec le grade de lieutenant-général en 1815.

Les victoires de Friedland — dernière citadelle prussienne défendue par les Russes, 1807 — et de Wagram (1809) imprimèrent ces noms sur l'auréole de l'Arc de Triomphe dont la construction avait été décidée le 18 février 1806.

L'amiral Décrès, ministre durant treize ans, habita l'hôtel de sa femme, 31, Faubourg-Saint-Honoré, du 21 août 1810 au 25 septembre 1818, y succédant à Joseph Bonaparte et y précédant le duc d'Albuféra.

Sur l'emplacement du n° 28 de l'avenue de Friedland qui était l'hôtel Brunswick, habita le duc de Trévise; il logea également au n° 132 du Faubourg-Saint-Honoré. Le maréchal Mortier prit part aux premières batailles de la jeune République depuis Leoben où, avec quatre mille hommes, il écrasa trente mille Russes, jusqu'à Moscou où il resta le dernier pour faire sauter le Kremlin, battant partout les ennemis les plus divers. Ce maréchal de France, qui refusa de siéger au conseil de guerre chargé de juger Ney, ajouta à sa fortune militaire le titre de grand chancelier de la Légion d'honneur (11 septembre 1831) et les fonctions de Ministre de la Guerre et de Président du conseil des ministres (1834). Il fut tué aux côtés du roi Louis-Philippe I[er] par la mitraille de Fieschi au cours de la revue du 29 juillet 1835.

On ne peut omettre le général de division Flahaut, comte d'Empire, qui, après 1830, réunit dans ses salons 111, rue de la Boétie, la noblesse, le monde militaire et le corps diplomatique. Les souvenirs qui se peuvent admirer dans l'une des belles pièces de l'hôtel qu'habita son fils, le duc de Morny, 52, avenue des Champs-Elysées, intéressent la période durant laquelle l'aïeul du propriétaire, M. le duc de Massa, fut grand-juge ministre de la Justice.

La rue du Faubourg-Saint-Honoré, déjà parcourue, est fertile en souvenirs militaires.

Bon Moncey demeura au n° 61 (rebâti); il avait acquis tous ses grades de 1769 à 1793, il conserva l'uniforme jusqu'à sa mort qui le toucha dans l'Hôtel des Invalides dont il était gouverneur (1842). Sa statue, par Doublemard, érigée en 1869, place de Clichy, rappelle à sa gloire la défense désespérée de Paris.

Au n° 14 (ancienne mairie), le colonel Charras, né à Phalsbourg en 1810 et mort à Bâle en 1865, fut arrêté le 2 décembre 1851. Comme le général Bouillé, Charras fut historien; sa vie lui offrait le moyen de raconter : les barricades sur lesquelles il combattit en habit de polytechnicien, ses campagnes d'Algérie, le sous-secrétariat et ensuite le Ministère de la guerre (11-17 mai 1848).

Les napoléonides — selon le mot parfait d'un grand historien habitant du VIII[e] arrondissement, — constellent les alentours de l'Élysée.

Joseph, l'aîné de la famille Bonaparte, et Lucien, son frère, ont logé rue des Errancis (rue du Rocher), avant le Consulat; le premier au n° 61, jusqu'au 7 août 1801, le second sur l'emplacement du n° 30.

Lucien-Brutus fit révolutionnairement de l'opposition constitutionnelle avant le 18 brumaire.

Depuis son entrée au Conseil des Cinq-Cents, il s'était installé chez sa sœur Élisa, rue Verte, n° 1125 (rue de Penthièvre, 26); il quitta ce domicile à sa nomination de Ministre de l'Intérieur (24 décembre 1799).

A l'opposé de Lucien, Joseph se tint coi jusqu'au 18 brumaire. Faible et indécis, il ne sut ou ne put se maintenir au faîte des honneurs et ce fut roi d'Espagne et des Indes « en retraite » que nous voyons sa philanthropie sentimentale s'exercer dans l'hôtel Marbeuf (démoli), 31, rue du Faubourg-Saint-Honoré, du 19 thermidor an IX (7 août 1801) au 21 août 1810.

Tout proche, au n° 39, était le palais de sa sœur Paulette, duchesse de Guastalla. Elle n'est pas citée ici comme chef d'armée, mais elle aimait tant l'uniforme militaire! L'ancien hôtel de Charost avait non seulement comme demeure d'altesse impériale continuellement un service d'honneur, mais le 9 mars 1811, les quatre hommes et le caporal qui composaient la garde dudit palais étaient remplacés par un sous-officier et douze hommes. Elle quitta l'hôtel à la chute de l'Empire et ce fut Wellington logé en 1814 à l'hôtel de la Reynière, qui l'acheta pour le compte de son pays le 24 octobre 1814 et y plaça Castlereagh tout de rouge vêtu.

Murat fit sa résidence, durant quelques mois, de l'Élysée restauré. Lorsqu'en 1806 il fut nommé roi de Naples, il offrit son palais déménagé à Napoléon, son beau-frère. Celui-ci y passa de temps en temps quelques moments de repos et son dernier séjour à Paris du 21 au 26 juin 1815.

Les Alliés occupèrent l'Élysée aux invasions; le duc de Berry qu'ils ramenèrent, en prit possession le 17 juin 1816; il portait l'uniforme de colonel-général des chasseurs et lanciers.

Le maréchal Randon, qui débuta si brillamment dans l'armée, habita au n° 170 du Faubourg-Saint-Honoré.

Le général Soulès logeait, en 1808, au n° 116 de la même voie.

Rue de Surène vivait en retraite, vers 1830, le maréchal Marmont, duc de Raguse; on le vit également au 126 du Faubourg, en 1821, et ensuite au 10 de la rue Boissy-d'Anglas. C'est donc dans le Huitième qu'il prépara l' « écrit pour justifier sa conduite aux yeux de l'Europe » ; sa dernière ragusade.

Le marquis de Lauriston, brillant diplomate et ministre dévoué sous la Restauration, habita rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 52 (ancien).

Au n° 3, fut arrêté Changarnier. En face de la mairie actuelle, au n° 8, mourut, le 24 mai 1834, La Fayette, universellement connu. Le récit de ses obsèques forme dans *le Moniteur* du 25 une page d'histoire pour l'arrondissement.

En 1840, le maréchal Emmanuel de Grouchy occupait le n° 26 (ancien) de la rue de la Ville-l'Évêque. Lieutenant marquis aux gardes du corps, sa pensée suivait la trace de La Fayette vers la réalisation des idées nouvelles, son courage l'enrôla dans toutes les campagnes de l'épopée qu'il termina en ramenant sous les murs de Paris 45 000 hommes inutilisés depuis Ligny.

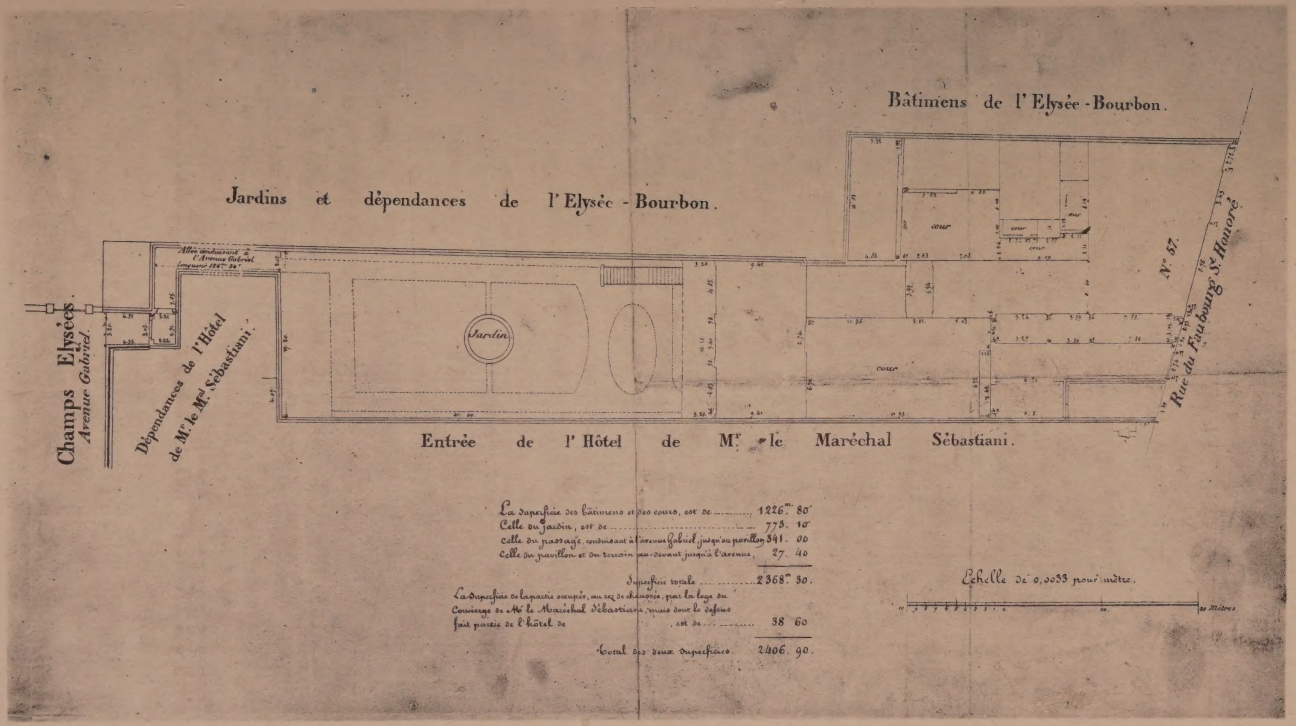

PLAN DE L'HÔTEL DU MARÉCHAL SÉBASTIANI, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

Sur l'emplacement duquel a été tracée la rue de l'Élysée.

Un de ses compagnons de gloire, Gabriel Suchet, duc d'Albuféra, maréchal de France, s'est reposé, à dater du 5 janvier 1802, au n° 16, hôtel dont une fresque est reproduite en tête de cette note[1], avant d'aller habiter l'hôtel portant le n° 31 du Faubourg-Saint-Honoré, du 25 septembre 1818 à sa mort (1826).

Volontaire à vingt ans, Suchet, enfant de la Révolution, passait chef de bataillon à vingt et un ans; quatre ans plus tard il était chef de brigade. Ce fut l'un des hommes les plus accomplis de l'époque héroïque. On a de lui des mémoires publiés en 1829.

Philibert Serrurier — surnommé « la Vierge d'Italie » à cause de sa probité — entra au service à l'âge de 13 ans (1753). Comte et maréchal de France (17 mai 1804), il logea au n° 10 de la rue Boissy-d'Anglas après avoir été gouverneur des Invalides, du 25 avril 1804 à 1814. Il fit un bûcher, le 30 mars de cette année, à 9 heures du soir, de quinze cents drapeaux conquis; au milieu de la fournaise fut lancée l'épée de Frédéric II qu'on n'a pas retrouvée lors des fouilles effectuées en Seine où avaient été jetées les cendres (juin 1815); il serait curieux de l'y rechercher à nouveau.

Une succession dans laquelle est compris, le 24 janvier 1837, l'hôtel n° 101 rue du Faubourg-Saint-Honoré, amène sous la plume le nom du baron Gaspard, lieutenant général, aide de camp du roi.

Esprit, comte de Castellane, à qui nous devons un « Journal », est le type du militaire sévère à l'excès dans la discipline. Par tempérament, il s'engageait à seize ans, passait, sous le Premier Empire, commandant du 1[er] régiment des gardes d'honneur et arrivait, sous le Second Empire, maréchal de France; à sa mort il commandait la place de Lyon.

Nous le trouvons habitant le 13 de la rue d'Aguesseau, puis à l'hôtel Sébastiani qui a cédé sa place à la rue de la Reine-Hortense (rue de l'Elysée)[2].

Un autre maréchal mourut avenue Matignon n° 11, en 1878, c'était le comte Achille de Baraguay d'Hilliers; depuis l'âge de 18 ans, la cruelle Bellone ne lui avait laissé qu'une main, l'autre avait été violemment arrachée à Leipzig. Cette unique main se fit sentir dans le commandement des troupes d'Espagne et en Algérie; elle appuya de gestes brefs ses discours à la tribune législative sous la Seconde République et signa des accords diplomatiques à Rome. Maréchal de

1. Cette frise en grisaille représente l'*Amérique*, l'*Europe*, l'*Asie*, l'*Afrique*, le *Commerce*.
2. Cf. pl. 40 et 41.

France après Bomarsund (1854), il siégea au Sénat, d'où il partit gagner la bataille de Melegnano (1859). Il fut gouverneur de Paris.

L'amiral Duperré mourut en 1846, rue d'Anjou.

Plus près de nous, a vécu le maréchal Certain Canrobert qui trépassa en 1895, rue de Marignan n° 11. Qu'ajouter qui ne soit précisé au cours des cinq excellents volumes écrits sur Canrobert par l'un des meilleurs historiens, habitant du VIII^e^?

Le nom du commandant Rivière, l'un des glorieux marins de notre pays, a été donné à une rue de l'arrondissement. La Société d'Histoire retient de ce brave, en sus de son génie de manieur d'hommes et ses qualités d'administrateur, son talent d'écrivain.

Tel est, avec de larges brèches, le relevé sommaire des noms des militaires du Huitième dont on parle par le monde; tous étaient parfaitement connus du regretté secrétaire général de la Société d'Histoire de cet arrondissement et c'est la mémoire pleine de tant de brillants faits d'armes accomplis par ces héros qu'il a servi noblement son pays,

Des chants français immortaliseront les militaires trépassés durant la grande guerre; l'image les popularisera dans la clarté d'une apothéose. En lisant le poème, en méditant sur la gravure nous reverrons par la pensée Émile Le Senne mort pour la France.

J. VACQUIER,
Trésorier archiviste de la Société des Amis
du Musée de l'Armée,
Secrétaire général de la Soc. d'Histoire et d'Archéologie
des VII^e^ et XV^e^ arrondissements.

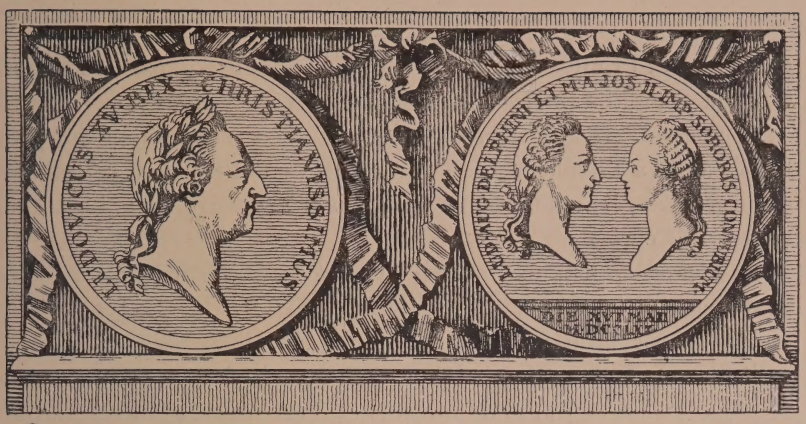

L'Entrée de Marie-Antoinette à Paris

JUIN 1773

Au début de l'année 1915 arrivait de Belgique à Paris M. le baron Kervyn de Lettenhove, l'érudit organisateur des Expositions des Primitifs flamands et de la Toison d'or, à Bruges, et de l'Art belge au XVII^e^ siècle, à Bruxelles. Il venait rechercher les traces de son fils unique, jeune volontaire de 19 ans, tué le 18 octobre 1914 au combat de Saint-Pierre-Capelle, dans cette même région de l'Yser où devait, lui aussi, trouver une mort glorieuse, Émile Le Senne.

L'arrachant à sa douleur, le gouvernement du roi Albert le chargeait aussitôt de tenter le sauvetage de quelques-uns des objets d'art dont les obus allemands n'avaient pas encore, à l'extrémité occidentale de la plaine des Flandres, achevé la totale destruction. Les ouvrages précieux sauvés de la sorte, exposés à Paris au Petit-Palais où ils figurent actuellement, ont été pour beaucoup une véritable initiation à cet art décoratif flamand qui donne tant de charme aux églises et vieux couvents de Belgique.

Quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver un dessin, très parisien, se rapportant à une page d'histoire qui passa un peu inaperçue, et dont l'iconographie est précisément très pauvre, comme on le verra

par la suite : l'Entrée solennelle à Paris de Louis-Auguste Dauphin, et de la Dauphine Marie-Antoinette, le mardi 8 juin 1773.

Ce dessin, signé *Desprès*, est l'œuvre d'un jeune artiste qui professait alors à l'École royale militaire. Il appartient aux collections du musée Merghelynck, conservées, avant la guerre, dans l'hôtel de ce nom, à Ypres.

L'hôtel Merghelynck fut bâti de 1774 à 1776, sur les plans d'un architecte lillois, Thomas Gombert, pour F. I. Merghelynck, seigneur van der Camere, conseiller de la ville d'Ypres. Son arrière-petit-fils, M. Arthur Merghelynck, en y exposant un bel ensemble de meubles, de tableaux, de bibelots et d'estampes, avait transformé la vieille demeure en un véritable musée Carnavalet yprois.

C'était l'usage que les Dauphins et Dauphines de France, peu de temps après leur mariage, fissent une Entrée publique dans Paris. « La cérémonie porte qu'ils se rendent d'abord à la métropole de Notre-Dame, à l'église de Sainte-Geneviève et, finalement, dans le jardin des Tuileries d'où le cortège retourne à Versailles[1]. »

La popularité de Marie-Antoinette grandissait chaque jour dans Paris, où l'on attendait impatiemment cette entrée solennelle et qui semblait, pour elle, indéfiniment retardée. L'entourage du Roi ne s'en souciait guère ; depuis trois ans on avait écarté de lui cette idée par la seule crainte de l'enthousiasme que soulèverait la fête et dont l'opposition s'emparerait, et Marie-Antoinette, malgré l'envie qu'elle en avait, n'osait en parler la première.

Le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de l'Empire près le Roi de France, conseiller habituel de la Dauphine, insista fortement, d'accord avec Marie-Thérèse, pour que la jeune princesse sollicitât de Louis XV la réparation de cet oubli. Le 18 mai 1773, il écrit à l'Impératrice :

J'ai proposé à Madame l'Archiduchesse de saisir un moment favorable à témoigner au Roi une curiosité et un désir de voir la Capitale, et par conséquent de rappeler l'usage de cette Entrée publique. S. A. R., par timidité, eut d'abord un peu de peine à se résoudre à cette démarche ; cependant elle s'y est déterminée, et le Roi, sans hésiter, lui a répondu de très bonne grâce qu'il ne demandait pas mieux et qu'elle était la maîtresse de fixer le moment à remplir la cérémonie en question. Je crois qu'elle aura lieu dans le courant du mois prochain ; mais j'ai supplié Madame l'Archiduchesse d'en garder encore le secret, parce qu'il se pourrait que, par des motifs d'intrigues particulières, on cherchât à éloigner l'exécu-

1. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau*, édition d'Arneth, t. I, p. 455.

tion de ce projet, qui fera à coup sûr dans Paris une très grande sensation et très favorable à M. le Dauphin et Madame la Dauphine[1].

Dès la veille, Marie-Antoinette avait annoncé la bonne nouvelle à sa mère :

J'espère que M. le Dauphin et moi ferons notre Entrée le mois prochain, ce qui me fera grand plaisir. Je n'ose pas encore en parler, quoique j'aie la parole du Roi ; ce ne serait pas la première fois qu'on l'aurait fait changer[2].

Les préparatifs furent poussés avec vigueur et la cérémonie, fixée au mardi 8 juin, fut magnifique. Depuis longtemps on n'avait rien vu de pareil. Le peuple de Paris avait soif de contempler cette jeune princesse, dont tous les échos de la renommée célébraient la grâce et les vertus, mais qu'il ne connaissait pas encore.

Aucune relation officielle de cette Entrée n'ayant été publiée, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de lire le récit que le greffier de l'Hôtel-de-Ville consigna sur le *Registre du Bureau de la Ville*, ajoutant à ce texte, pour le compléter, les renseignements puisés dans les autres écrits du temps[3].

Mrs. du Bureau ayant vu dans les registres ce qui s'étoit passé en pareille occasion lors de l'entrée de M. le Dauphin, fils du Roi, en 1743, de l'entrée de Mad. la Dauphine en 1747 et de l'entrée de Mesdames Sophie et Louise en 1761, ont résolu et arrêté de suivre en tout les mêmes cérémonies. En conséquence mandemens ont été envoyés à quatre Conseillers de la Ville, à deux Quartiniers et au Colonel des gardes de la Ville.

A venu ledit jour mardy 8 juin 1773, Mrs. du Bureau se sont rendus à l'Hôtel de Ville à 7 heures et demie, vêtus de leurs robes de velours. Les quatre Conseillers de Ville et les deux Quartiniers mandés s'y sont aussi rendus, suivant les mandemens cy-dessus. Le Colonel de la Ville [M. Le Laboureur] avoit envoyé les quatre compagnies des gardes de lad. Ville, avec la musique et les instrumens, et les quatre drapeaux à la porte de la Conférence.

Sur les huit heures et demie, Messieurs sont partis de l'Hôtel de Ville en cet ordre, pour se rendre en l'hôtel de M. le Gouverneur [le duc de Brissac], rue Cassette : vingt gardes de la Ville ouvraient la marche, commandés par leurs officiers ;

1-2. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau*, I, p. 450 et 455.

3. Comme sources narratives du récit de l'Entrée, voir : *Registres du Bureau de la Ville*, Arch. Nat. H² 1875, fol. 168-172. — *Mes Loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance*, par le libraire parisien S. P. Hardy. Bibl. Nat. Ms. franç. 6681, p. 198-200 (publié en partie par MM. Tourneux et Vitrac, 1912, t. I. p. 407-409). — *Mercure de France*, 1773, juillet, 1er vol. p. 167-171. — *Gazette de France*, 1773, 11 juin, n° 47, p. 210 ; 14 juin, n° 48, p. 212-213. — *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau*, t. I, p. 450, 455, 458, 466. — Je ne cite que pour mémoire la seule pièce officielle, l'itinéraire ou indication des *Rues par où passeront Monseigneur le Dauphin et Madame la Dauphine, le mardi 8 juin 1773, le matin et l'après-midi*. [Paris] L. F. Delatour, imprimeur de la Police, 1773, in-4° de 3 pages.

le carosse où était le premier huissier en robe noire et trois autres huissiers en robes de livrée; le carosse où étoit le Colonel des Gardes de la Ville, vêtu de son uniforme, et portant son baton de commandement; le carosse de M. le Prévot des Marchands [M. de la Michodière], dans lequel il étoit, avec trois de Mrs les Echevins, le Procureur du Roi [M. Jollivet de Vannes] et le Greffier [M. Taitbout]; le carosse où étoient les quatre Conseillers de la Ville et le carosse où étoient les deux Quartiniers. Tous lesd. carosses étoient escortés par des gardes de la Ville qui marchaient sur les ailes, et vingt autres gardes de la Ville fermoient la marche.

Le Corps de Ville étant arrivé à l'hôtel de Brissac, les suisses de M. le Gouverneur étoient rangés à la porte avec leurs pertuisanes et en haye. Mrs. sont entrés dans la cour avec leurs carosses et précédés des gardes de la Ville, et ont trouvé aussi les gardes de M. le Gouverneur, en haye et sous les armes. Ils ont été reçus au bas de l'escalier, à la descente de leurs carosses, par les officiers de la maison; ils ont monté l'escalier, précédés desd. officiers de la maison, des huissiers de la Ville, du Colonel portant son bâton de commandement et du Greffier d'icelle, et ont été reçus au milieu de l'escalier par l'intendant de la maison et affaires de M. le Gouverneur, et au haut de l'escalier, près la porte, en dehors de l'antichambre, par les gentilshommes de la maison.

Sont entrés ensuite, précédés ainsy, dans led. antichambre ou salle des gardes, lesquels étoient sous les armes, et après avoir traversé plusieurs pièces d'appartement, sont entrés dans la chambre de M. le Gouverneur, qui se seroit avancé de quelques pas au devant d'eux, et après les saluts réciproques, M. le Gouverneur les a invité de s'asseoir, ce qu'ils ont fait.

Quelque temps après, on est venu dire à M. le Gouverneur que tout étoit préparé pour la marche [suit l'ordre du cortège, peu différent de celui indiqué plus haut]... et en cet ordre sont allés par le Pont Royal se rendre au bout du quay des Thuilleries où étoit ci-devant la porte de la Conférence, où étoient les quatre compagnies des gardes de la Ville, sous les armes, tambours battans aux champs et enseignes déployées, après être descendus de carosses, sont entrés dans un pavillon dont M. le marquis de Marigny avoit la jouissance, comme Directeur général des Bâtiments du Roi, pour y attendre l'arrivée de Mgr. le Dauphin et de Mad. la Dauphine.

Sur les onze heures et demie, le canon de l'hôtel royal des Invalides tira; alors on jugea que Mgr. le Dauphin et Mad. la Dauphine entroient au petit Cours. M. le Gouverneur et le Corps de Ville sortirent du pavillon où ils étoient et furent se placer entre les deux troupes, sur le quay, à droite, du côté de la rivière. Venoient d'abord quelques brigades de la garde de Paris, à cheval; suivoient trois carosses, tant du Roi que de Mgr. le Dauphin et de Mad. la Dauphine, dans lesquels étoient des dames de Mad. la Dauphine et autres dames de la cour invitées et le Maréchal duc de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre; le carosse où étoient Mgr. le Dauphin, à droite, et Mad. la Dauphine, à gauche, la comtesse de Noailles, la duchesse de Cossé et autres dames. Ce carosse étoit escorté par des officiers des gardes du corps et suivi de vingt-quatre gardes du corps.

Lorsque ce carosse arriva à l'endroit où étoit le Corps de Ville, la portière droite fut ouverte par un valet de pied, et le Corps de Ville s'avança, étant conduit par le S. de Nantouillet, maître des cérémonies, et présenté par M. le M^{al} duc de Brissac, Gouverneur de Paris. Alors M. le Prévôt des Marchands fit son discours à Mgr. le Dauphin qui lui répondit de la manière la plus agréable. Ensuite de quoy, la portière fut refermée. Il y avoit encore deux autres carosses de la suite. Alors les canons de la ville et les boettes d'artillerie de la ville, qui avoient été placés dans la place de Louis XV, faisant face au Cours, firent une décharge.

Le Corps de Ville a retourné à l'Hôtel de Ville, après ce passage, dans le même

ordre qu'il étoit venu, et n'a point reconduit M. le Gouverneur en son hôtel, ainsy qu'il est d'usage, parce qu'aussitôt après le passage de Mgr. le Dauphin et de Mad. la Dauphine, M. le Gouverneur, M. le Prévôt des Marchands et M. le Lieutenant général de police [M. de Sartine] et deux magistrats en manteau, allèrent ensemble à Notre-Dame, dans un carosse de M. le Gouverneur, à 6 chevaux, précédés de deux cavaliers du guet, de ses pages à cheval et suivi de quatre de ses gardes, aussi à cheval. Le Corps de Ville dîna à l'Hôtel de Ville.

Mgr. le Dauphin et Mad. la Dauphine continuèrent leur route pour aller à Notre-Dame, par le Pont Royal, le quay des Théatins, celui de Conty, où ils trouvèrent la troupe de la Monnoye, le commandant à la tête, ensuite par le Pont Neuf, où se trouvèrent la troupe de robe courte, le commandant à la tête près la statue d'Henry IV et arrivèrent à Notre-Dame par le Marché Neuf et la rue Notre-Dame.

La place étoit gardée par les gardes françoises et suisses. Le bourdon sonna. Le Prince et la Princesse étant descendus de carosse, furent reçus à la porte de l'église par M. l'archevêque [Mgr Christophe de Beaumont] en habits pontificaux, accompagné du chapitre de Notre-Dame. Après le compliment que leur fit M. l'Archevêque, et l'eau bénite qu'il leur présenta, ils furent conduits dans le chœur où ils firent leurs prières. Ensuite ils allèrent entendre la messe à la chapelle de la Vierge [1], pendant laquelle il fut chanté un motet [2] par la musique de Notre-Dame. Les 10 canons de la ville et les boettes d'artillerie, qui étoient dans la place de Grève, firent alors une décharge, ainsi que le canon de la Bastille.

Après la messe, Mgr. le Dauphin et Mad. la Dauphine allèrent voir le Trésor de Notre-Dame, et après avoir été reconduits à la porte de l'église par M. l'Archevêque et par le Chapitre, M. l'abbé Tudert, doyen du Chapitre, leur présenta la mère prieure et les religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Le Prince et la Princesse continuèrent leur route pour aller à Sainte-Geneviève [3]. En y allant et passant devant le collège de Louis-le-Grand, ils furent complimentés par le Recteur de l'Université [4] accompagné des quatre Facultés. Arrivés à Sainte-Geneviève, dont la place étoit gardée par les gardes françoises et suisses, ils furent reçus à la porte de l'église par M. l'abbé [Revoir], à la tête de son chapitre, et par lui complimenté [5]. Après être entrés dans l'église et avoir fait leurs prières. ils furent reconduits comme ils avoient été reçus, virent en passant le portail de la nouvelle église de Sainte-Geneviève [6], et prirent leur route pour aller descendre au palais des Thuilleries [7], gardé par les gardes françoises et suisses, les cent suisses et les gardes du corps.

1. Elle fut célébrée par l'abbé Solon, abbé de Tonnay-Charente, chapelain du Roi. (*Mercure de France*, p. 168.)

2. Pour lequel le maître de musique avait reçu une somme de 300 livres. (*Mes Loisirs*, par S. P. Hardy, p. 198; édition Tourneux et Vitrac, t. I, p. 407.)

3. Le graveur J. G. Wille, dans ses *Mémoires et Journal*, édition Duplessis, t. I, 1857, p. 550, dit que le cortège passa devant sa maison; il demeurait alors quai des Augustins, à côté de l'hôtel d'Auvergne. L'Itinéraire officiel en précise ainsi la marche : rue Notre-Dame, le Marché Neuf, la rue S. Louis, le quai des Orfèvres, le Pont Neuf, le quai des Augustins, le Pont S. Michel, les rues de la Bouclerie, S. Severin, S. Jacques et S. Étienne des Grès.

4. François-Marie Coger, né à Paris en 1723, mort dans la même ville le 18 mai 1780. Il n'est guère connu que par les sarcasmes dont Voltaire l'a accablé. Son discours se trouve dans le *Mercure de France*, juillet 1773, 1er volume, p. 171.

5. Compliment reproduit dans le *Mercure de France*, p. 172.

6. Le libraire parisien Hardy ajoute, dans son journal, qu'au collège de Montaigu, un nommé Charbonnier, écolier de logique, leur avait présenté une pièce de 38 vers français qui avait paru faire plaisir au jeune couple royal. (*Mes Loisirs*, p. 200.)

7. En passant par la rue Saint-Étienne-des-Grès jusqu'à la rue Saint-Jacques qu'on re-

Mgr. le Dauphin et Mad. la Dauphine dînèrent à une table de 27 couverts[1], et il y eut encore plusieurs autres tables très nombreuses. On avoit pratiqué une gallerie, afin que le public put passer et jouir de la satisfaction qu'il avoit de voir Mgr. le Dauphin et Mad. la Dauphine. Il y eut jeu après le dîner et à la suite du jeu, le Prince et la Princesse allèrent se promener dans les jardins.

Ce fut là principalement où le Prince et la Princesse virent combien ils étaient chéris des habitans par les claquemens de main sans cesse, et les cris réitérés de Vive le Roy, Vive Mgr. le Dauphin et Mad. la Dauphine. La complaisance qu'eurent ce Prince et cette Princesse de se retourner souvent, de monter sur les terrasses[2], firent redoubler les sentimens et les cris de joye. Des larmes d'attendrissement se mêlèrent à ces cris d'allégresse, lorsque le Prince et la Princesse eurent la bonté de donner à ces citoyens des marques de leur satisfaction.

Sur les 8 heures du soir, Mgr. le Dauphin et Mad. la Dauphine montèrent en carosse dans la cour des Thuilleries et s'en allèrent au pas par les rues Saint-Nicaise, Saint-Honoré, la porte du même nom où ils trouvèrent lesd. compagnies des gardes de la Ville sous les armes. Ensuite ils traversèrent la place de Louis XV et allèrent par le petit Cours prendre leurs carosses de route, où M. le Gouverneur de Paris, M. le Lieutenant général de police et M. le Prévôt des Marchands se trouvèrent. Le Prince et la Princesse ne manquèrent pas de leur témoigner toute leur satisfaction et leur contentement. Alors le canon de l'hôtel royal des Invalides, celui de la Ville, qui étoit dans la place de Louis XV, firent une décharge, ainsi que celui de la Bastille.

Les rues de Paris, les quais, les ponts par où Mgr. le Dauphin et Mad. la Dauphine ont passé étoient garnis de soldats de la garde de Paris, et la garde de Paris à cheval se portoit partout, de sorte que, malgré l'affluence énorme de peuple, et la joye qui régnoit partout, il n'est arrivé aucun accident.

Au retour de cette enivrante journée, les jeunes époux conservèrent en leur cœur le souvenir de l'accueil enthousiaste que Paris leur avait prodigué. Quelques jours plus tard, le 14 juin, la Dauphine, encore sous le coup de l'impression ressentie, écrivait à sa mère :

J'ai eu mardi dernier une fête que je n'oublierai de ma vie; nous avons fait notre entrée à Paris. Pour les honneurs, nous avons reçu tous ceux qu'on a pu imaginer; tout cela, quoique fort bien, n'est pas ce qui m'a touché le plus, mais c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple, qui était transporté de joie de nous voir. Lorsque nous avons été nous promener aux Tuileries, il y avait une si grande foule que nous avons été trois quarts d'heure sans pouvoir ni avancer ni reculer. Au retour de la promenade, nous sommes montés sur une terrasse découverte et y sommes restés une demi-heure. Je ne puis vous dire les transports

montera à gauche : les rues Saint-Thomas, d'Enfer, des Francs-Bourgeois, des Fossés M. le Prince, de la Comédie françoise, Dauphine, le Pont Neuf, les rues de la Monnoie, du Roule, Saint-Honoré, Saint-Nicaise et la place du Carrousel. (*Rues par où passeront...*, p. 2-3.)

1. Les officiers de la Basoche avaient présenté, au dessert, à M. le Dauphin, un petit berceau de sucre, avec la Remueuse et l'Enfant, et à Mad. la Dauphine, une paire de pantoufles également en sucre. (*Mes Loisirs*, p. 200.)

2. La promenade achevée, ils montèrent encore tous deux sur la galerie pour s'y faire voir pendant un bon quart d'heure, complaisance d'autant plus remarquable qu'ils y étaient fort incommodés du soleil dont les rayons dardaient encore avec beaucoup de vivacité. (*Mes Loisirs*, p. 198, édit. Tourneux et Vitrac, p. 408. — De la Rocheterie, *Histoire de Marie-Antoinette*, t. I, p. 133.)

ENTRÉE DE MARIE-ANTO

Dessin

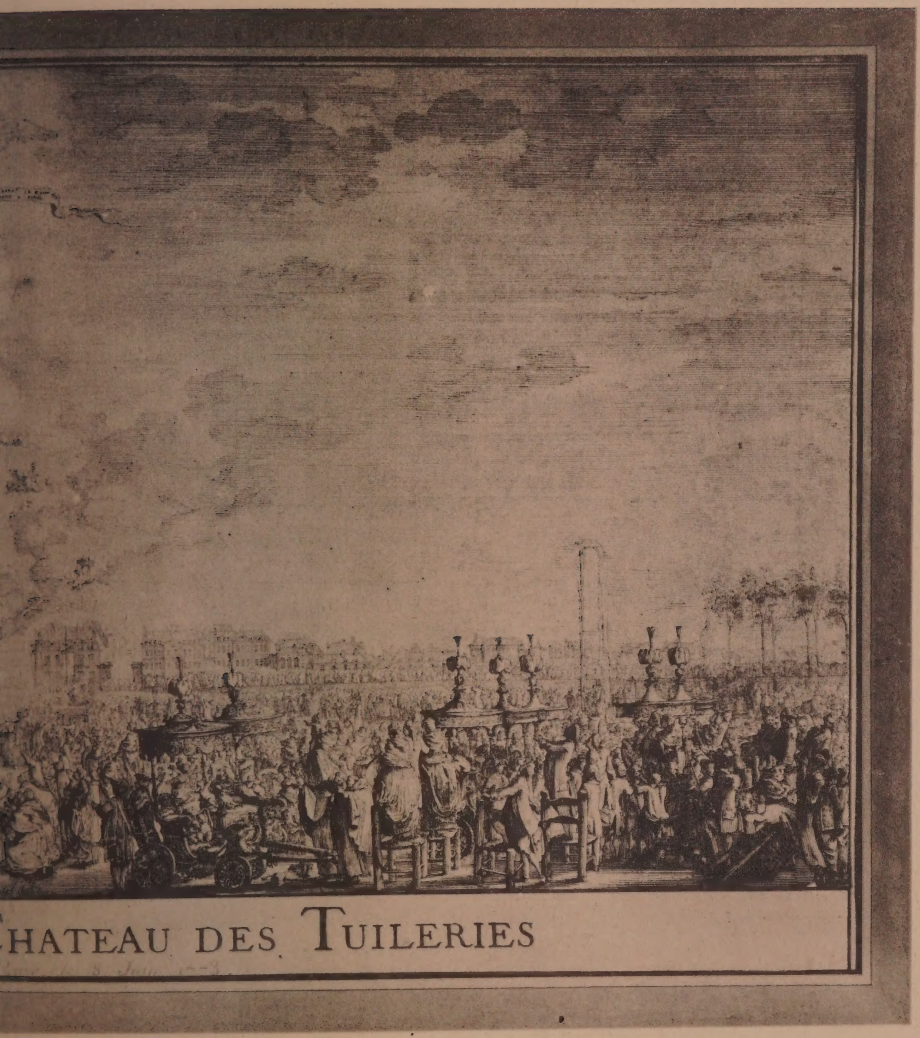

HATEAU DES TUILERIES

E A PARIS, LE 8 JUIN 1773.

. DESPRÈS.

de joie, d'affection qu'on nous a témoignés dans ce moment. Avant de nous retirer, nous avons salué avec la main le peuple ce qui a fait grand plaisir [1].

De son côté, Mercy-Argenteau rendait compte de l'événement à Marie-Thérèse, le 16 juin, dans des termes bien faits pour flatter son amour-propre :

Il ne reste rien à désirer du côté du succès que S. A. R. a eu dans cette occasion. Partout où Mad. la Dauphine passait, elle regardait le peuple d'un air riant; elle saluait les personnes de distinction. Lorsque, après son dîner, elle se promena dans le jardin des Tuileries où il y avait, sans exagération, plus de 50 000 âmes, et où tout le monde était monté jusque sur les arbres, il arriva que la suite de Mad. la Dauphine se trouva plusieurs fois coupée par la foule, et on n'entendait que des battements de mains et des exclamations qui répétaient partout : qu'Elle est belle! qu'Elle est charmante! Après la promenade, et au moment du départ, S. A. R. monta sur le grand balcon de la façade du château, et de droite et de gauche, elle salua le public qui jeta un cri général de joie et de satisfaction. Tout le monde ne parlait que de l'entrée de Mad. la Dauphine.

L'impératrice, répondant au comte de Mercy dès les premiers jours de juillet, témoigne ainsi sa satisfaction de l'accueil chaleureux fait à la Dauphine : « Le succès de l'entrée de ma fille à Paris m'a comblée de joie. » Cette mère était orgueilleuse de ses enfants, surtout de sa fille préférée, et son cœur déborde de bonheur!

Comme bien l'on pense, un tel événement devait être chanté par les muses, par tous ces rimeurs, mondains ou populaires, plus riches d'opportunité que de souffle poétique. L'imprimeur Jorry édita une *Chanson nouvelle* sur l'air : *Reçois dans ton galetas,* et une pièce de vers : *A Madame la Dauphine,* par M^me^ Bourette. Charlotte Bourette n'est autre que la célèbre Muse limonadière. Une rivale, M^lle^ Cosson de la Cressonnière est l'auteur de *Couplets poissards sur l'Entrée de Monseigneur le Dauphin et Madame la Dauphine dans Paris,* dont la naïveté voulue est vraiment amusante.

Air : *Dans les Gardes Françoises.*

. . . . . .

Droit à la Conférence
La Vill' fut les r'cevoir,
Et d'la fine éloquence
Fit ben là le devoir;
Monsieur Brissac d'même
Sut ben les accueillir;
I'sentoit par lui-même
Comm'ça nous f'roit plaisir.

L'heureux couple fidèle,
Arrivé dans ce lieu,
Va s'prosterner, plein d'zèle,
Aux pieds d'la mèr'de Dieu;
Puis chacun d'eux s'relève,
Et vont, comm'de raison,
A la bonn'Saint'Gen'vève
Fair'leux douce oraison.

1. *Correspondance secrète...*, I, p. 458, 466; II, p. 1.

En ch'min l'Recteur suprême
Veut les complimenter;
Not'Dauphine elle-même
Fait signe d'arrêter.
D'un air de complaisance,
Ils l'écoutent long-temps;
C'est qui z'aiment la Science,
Puis encor les Savans.

Sensible à leux hommage,
Qu'la Patronn'de Paris
Donne à c'bon p'tit ménage
Des faveurs de haut prix,
Quand époux de jeune âge
Vont en dévotion,
Toujours de c'pèl'rinage
Gni vient queut chos' de bon.

Ah! comm' sur la terrasse
J'les ons vus dans l'jardin;
I'r'luisoient comm'eun'châsse
De diamans et d'or fin;
D'là, la Dauphin' de'France,
Et l'Dauphin son vainqueur,
Nous f'soient des révérences
Qui nous alloient au cœur.

. . . . . .

J'crois que d'not' politesse
Le Roi s'ra ben content,
Aux objets d'sa tendresse,
On le d'voit ben vraiment.
Quel cœur seroit de marbre,
Voyant ces tourtereaux?
Et puis, quand on z'aime l'arbre,
On z'aime ben les rameaux.

Outre ces couplets, le *Mercure* inséra nombre de pièces envoyées par ses lecteurs. L'une est de M. André « de la part des Écoliers du Collège d'Harcourt », une autre est un *Impromptu* fort galant de M. Bance, « de Rio-Janeire ». Pour être complet, il me faut signaler enfin le compliment grivois que les Dames de la Halle adressèrent aux jeunes époux, et qui les fit rire à gorge déployée. Les *Mémoires secrets* s'étendent avec complaisance sur la manifestation un peu hardie des joyeuses matrones.

Les documents iconographiques relatifs à cette cérémonie sont d'une rareté peu en rapport avec l'enthousiasme qu'elle souleva. En dehors du dessin de Desprès, qui a servi de point de départ à cette étude, je ne connais qu'un tableau de Demachy, aujourd'hui détruit; une estampe anonyme qui fait partie de ma Collection à la Bibliothèque Nationale; et un croquis de Gabriel de Saint-Aubin, conservé dans le précieux recueil dit *Livre des Saint-Aubin*.

La peinture de Demachy représentait *Monseigneur le Dauphin et Madame la Dauphine aux Tuileries, allant vers le pont tournant, le 8 juin 1773*, et non le 23, ainsi que l'indique par erreur le livret du Salon de 1773, où elle figura sous le n° 71 (H. 18 p. – L. 2 p. 5 p.). Elle fut remarquée avec beaucoup d'intérêt et le rédacteur des *Mémoires secrets* loue la sincérité de la composition : « Elle est telle que dans le groupe principal, si les ressemblances n'ont pas une perfection que ne peut comporter la petitesse des figures, le costume

y supplée avec la plus grande exactitude et chacun nomme successivement tous les personnages. »

Ce tableau, après avoir successivement passé à la vente Odiot père (17-19 décembre 1850, n° 38) et à la vente La[luyé] (12-13 février 1868, n° 66; H. 0^m,47 - L. 0^m,78), fut acquis pour les collections de la Ville de Paris. Il a malheureusement péri dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871[1].

Le seul exemplaire connu de l'estampe anonyme, gravée à l'eau-forte et au burin (H. 0^m,680 - L. 0^m,485) qui se trouve dans ma Collection à la Bibliothèque Nationale[2], représente les jeunes époux dans un carrosse et passant sur le Pont-Neuf à leur retour de Sainte-Geneviève. Dans le cartouche qui surmonte l'encadrement de rocailles, de fleurs et de fruits on lit l'inscription suivante : *Entrée de Monsei‖gneur le Dauphin et de ‖ Madame la Dauphine à ‖ Paris le huit juin ‖ 1773 ‖*.

Tout porte à croire que cette gravure, vraisemblablement destinée à une grande feuille d'almanach, n'a pas été exécutée à Paris; elle doit être viennoise. Comment admettre qu'un événement aussi important n'ait donné naissance à aucune estampe, artistique ou populaire, surtout quand on sait avec quelle profusion les éditeurs parisiens exploitaient le moindre épisode? Qu'on se rappelle l'opposition qui retarda pendant trois ans l'Entrée de Marie-Antoinette, et l'on sera amené à voir dans cette abstention générale l'influence du parti Maupeou, hostile à la Dauphine.

Gabriel de Saint-Aubin nous a laissé de l'arrivée du Dauphin et de Marie-Antoinette au quai de la Conférence un de ses croquis inimitables. Voici la description qu'en donnent les Goncourt :

La Dauphine, entrant à Paris, s'arrête un moment à la porte charretière des Tuileries, en 1773.

Contre le mur des Tuileries est arrêté le carrosse en glaces et à huit chevaux blancs, le carrosse de Marie-Antoinette, entouré d'une nombreuse escorte à cheval. Sur le premier plan, c'est une cohue de voitures, de gens à cheval, de gens à pied, parmi lesquels des femmes du peuple dansent en élevant au-dessus de leurs têtes des bouquets.

Le croqueton (H. 11 c.; L. 17 c.), lavé d'encre de Chine et de bistre, a le fond si légèrement indiqué qu'il faut le deviner. L'indication du titre est d'une main de la famille. De G[3].

1. A. Vuaflart et H. Bourin, *Les Portraits de Marie-Antoinette. II. La Dauphine,* Paris, 1910, in-4, p. 78, note 2.

2. *Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes. Collection de Vinck,* t. I, fol. 61; — F. L. Bruel, *Inventaire analytique,* t. I, 1909, n° 120. Reproduction en héliogr. Pl. II.

3. E. et J. de Goncourt, *L'Art du XVIII^e siècle,* t. I, 1880, p. 440.

Le croquis de Gabriel de Saint-Aubin fait partie du *Livre des Saint-Aubin*, qui, provenant de la collection Destailleur[1], appartient aujourd'hui à Mme la comtesse de Béarn.

La pièce capitale, au point de vue iconographique, est le grand dessin (H. 0m,40 - L. 0m,81), signé Desprès, qui fait partie de l'*Exposition d'œuvres d'art et d'objets précieux sauvés en Belgique dans la région de l'Yser*, organisée au Petit-Palais sous la direction de M. le baron Kervyn de Lettenhove[2]. C'est un dessin d'architecte, exécuté à la plume, d'un fini et d'une perfection tels qu'il a pu être pris pour une gravure. Il représente *Madame la Dauphine au Château des Tuileries*, recevant les acclamations d'une foule enthousiaste. (Voir la reproduction, pl. 42).

L'auteur de ce dessin, Jean-Louis Desprès, ou Desprez, comme il a indifféremment signé sur ses différentes pièces, est né à Auxerre et fut baptisé à l'église Notre-Dame la Dhors le 28 mai 1743; il est mort à Stockholm le 17 mars 1804.

Desprès fut architecte, peintre et graveur; Prosper de Baudicour nous a donné le catalogue de 23 pièces gravées par lui; comme architecte, sa formule artistique alla presque jusqu'au romantisme naissant. Élève de François Blondel et de Desmaisons, il était, en 1771, professeur à l'École militaire de Paris. Cinq ans plus tard, il obtenait le grand prix d'architecture; son brevet d'élève architecte à l'Académie de Rome est daté du 15 mars 1777. Il séjourna en Italie de 1777 à 1784 et, pendant ce temps, exécuta les jolies vues qui charmèrent l'abbé de Saint-Non. C'est alors qu'il rencontra et connut à Rome le roi de Suède, Gustave III, qui se l'attacha comme architecte et l'emmena à Stockholm.

Dans les notices qu'on a données de lui, on signale son imagination fougueuse, le style audacieux et l'exécution magique de ses ouvrages. « C'est un garçon plein de feu et de génie », écrit à d'Angivillers le peintre Vien, directeur de l'Académie de France à Rome.

Desprès peignit beaucoup de décors de théâtre et régla des divertissements, mais son talent réel le porta vers des occupations plus solides et des créations moins éphémères. Jusqu'à sa mort, il travailla en Suède, brossant des décors pour l'Opéra, dressant les plans

1. *Catalogues* des ventes Destailleur, 26 mai 1893, n° 111; 19 mai 1896, n° 846.
2. *Catalogue de l'Exposition d'œuvres d'art et d'objets précieux sauvés en Belgique dans la région de l'Yser* [1916], p. 4, n° 59.

de résidences royales, commémorant les épisodes de la campagne de 1788 contre la Russie, fixant dans des albums le pittoresque des costumes du Nord. Il savait merveilleusement mettre en valeur la beauté d'un paysage, éviter la monotonie des architectures, traduire l'agitation des foules, et les détails les plus minutieux étaient traités par lui avec une absence absolue de pédantisme et de sécheresse.

Le dessin de Desprès, qui représente l'épisode le plus chaleureux de l'Entrée de la Dauphine à Paris, est une œuvre de premier ordre, à la fois belle et sincère, et qui peut supporter la comparaison avec les productions les plus connues de l'artiste. Ce dessin est signé à gauche, sur le soubassement des colonnes, en petites capitales : DESPRES. La légende qui se lit au bas : *Madame la Dauphine au Château des Tuileries*, est écrite en capitales dorées; la seconde ligne : *Le jour de son Entrée à Paris, le 8 juin 1773,* est en lettres bleues.

L'artiste a choisi le moment qui précéda le départ pour Versailles. Le Dauphin et la Dauphine sont au balcon du palais, devant lequel est pendue une tapisserie armoriée, s'offrant aux vivats de la foule. Au-dessus de leur tête, dans un tournoiement de nuages, de petits amours soutiennent le médaillon du Roi. Tout le balcon et les fenêtres du second étage sont occupés par des dames en grand costume.

Sur la place, devant le château, Desprès a disposé un autre motif allégorique. Sur un gradin circulaire élevé de quatre degrés, un autel est placé sur lequel se voient trois cœurs. La France, ayant près d'elle l'écusson aux trois fleurs de lis, adresse ses ardents hommages aux jeunes époux. Des groupes de petits amours, dans des nuages, soutiennent des guirlandes de roses, laissent tomber des fleurs, soutiennent une corbeille.

Dans le haut, au milieu de la composition, sont figurées les armes du Dauphin et de Marie-Antoinette, accolées dans un cartouche que soutiennent deux vols éployés, surmonté de la couronne fermée et décoré de guirlandes de roses. Sur la banderole on lit : *M. et M^me^ la Dauphine au Château des Tuileries le 8 juin 1773 || jour de l'Entrée de M^me^ la Dauphine à Paris.*

Le palais des Tuileries, représenté avec une exactitude merveilleuse, occupe toute la partie gauche du dessin. Au fond, se profilent les maisons du quai d'Orsay jusqu'au dôme des Invalides. Tout le jardin et la terrasse sont remplis d'une foule enthousiaste, levant les bras, acclamant le jeune couple. Des gens sont debout sur des chaises, applaudissant. La joie est générale.

Sept voitures de jardin, perdues dans la cohue, méritent d'être étudiées tant elles sont curieuses. Richement décorées et sculptées, destinées à être traînées par des laquais, elles sont surmontées de parasols circulaires ornés de panaches et de lambrequins. Ce genre de parasols roulants se retrouve dans l'œuvre de Bérain et dans les recueils de voitures dessinés par Janel et par Moreau en 1776.

J'ignore tout de l'histoire de ce beau dessin. L'encadrement qui paraît dater du second Empire porte, au dos, l'étiquette de : *Mélique, 61, rue Taitbout.* Ainsi il était encore à Paris à cette époque; comment est-il venu à Ypres? Le guide historique du musée Merghelynck ne le mentionne même pas. Célébrons le retour de l'enfant prodigue, arraché, par de courageux sauveteurs, au vandalisme allemand.

L'exposition du dessin de Desprès a provoqué déjà une identification intéressante. Un collectionneur parisien, M. le vicomte de Vaufreland, possédait depuis longtemps un grand dessin à la plume, en longueur, représentant les travaux entrepris par Perronet, au mois de juillet 1774, après l'achèvement du pont de Neuilly, pour barrer et supprimer l'un des bras de la Seine à Neuilly. Il désespérait d'en découvrir l'auteur, quand une visite à l'Exposition du Petit-Palais lui fit connaître l'œuvre de Desprès : ce fut la révélation du nom tant cherché et une belle page de plus restituée à l'artiste.

Il convient de remarquer que les documents figurés que je viens de décrire sont à peu près inédits ou peu connus. Il serait à souhaiter que ce dessin de Desprès, par voie d'échange ou par tout autre moyen, puisse prendre place un jour dans les collections parisiennes du musée Carnavalet. Il comblerait une véritable lacune iconographique sur un sujet intéressant au plus haut point l'histoire de la Ville de Paris et de la Reine Marie-Antoinette.

Je sais que M. le baron Kervyn, auquel m'unissent des liens d'amitié de quarante ans, contractés sur les bancs de l'Université de Louvain, est, pour sa part, entièrement résolu à favoriser cette combinaison.

Baron C. DE VINCK.

La maison de Fersen, rue Matignon

LA JOURNÉE DU 20 JUIN 1791 — MONSIEUR LÉONARD

Le Comte Jean-Axel de Fersen avait trente-quatre ans en 1790. Il était capitaine aux Gardes du corps du Roi de Suède et chevalier de l'Ordre de l'Épée. En France, il était colonel-propriétaire du régiment Royal-Suédois et titulaire de la Croix du Mérite militaire. Enfin l'Ordre de Cincinnatus lui avait été accordé par Washington pour sa brillante conduite à la guerre d'Amérique. Il partageait son temps entre Valenciennes, où son régiment tenait garnison, et Paris où il habitait un petit hôtel qui existe encore au numéro 31 de la rue Miromesnil. Bien que très absorbé par ses fonctions militaires, ses assiduités à la Cour de Versailles et sa brillante situation mondaine, il entretenait encore avec son Souverain, grand ami de la France, des relations politiques que les événements de la Révolution rendaient chaque jour plus étroites.

Le 7 janvier 1790, Fersen écrit d'Aix-la-Chapelle à Gustave III pour le remercier de « la marque de confiance dont Sa Majesté a bien voulu l'honorer », et touchant les affaires de France. Mais comment faire, ajoute-t-il, pour rétablir l'autorité royale tant que Louis XVI et sa famille seront prisonniers à Paris? On n'ose rien entreprendre de peur de les compromettre; l'essentiel, cependant,

est de les en sortir. « Pour remplir les intentions de Sa Majesté », il sera de retour à Paris le 17 ou le 18 janvier. La journée du 20 juin 1791 se trouve en puissance dans cette lettre véritablement prophétique.

L'ambition du Roi de Suède était d'être placé à la tête de la contre-révolution européenne, d'arracher tout d'abord la Famille royale au rôle d'otage qu'elle jouait aux Tuileries depuis les journées d'octobre, puis de commander les armées coalisées capables de maîtriser la Révolution française. Son représentant officiel à Paris, le Baron de Staël-Holstein, était trop acquis aux idées nouvelles, du fait de sa femme, fille du banquier Necker, pour le seconder dans ses vues. Voilà pourquoi Gustave III confiait à Fersen, dès les premiers jours de l'année 1790 et au moment même du procès Favras, la mission de rester à demeure à Paris, d'y être en quelque sorte son ambassadeur secret auprès du Roi de France et de faciliter de tout son pouvoir les communications entre les deux Souverains.

Certes, Gustave III ne pouvait faire un meilleur choix. Outre des qualités reconnues de prudence et de décision, d'habileté et de courage, son fidèle sujet mettait au service de son ambition un état d'âme qui engendre des miracles : l'amour, profond et partagé, qui l'attachait à la Reine Marie-Antoinette.

A partir de ce moment, Fersen entre de plus en plus dans la vie de Louis XVI et de Marie-Antoinette au point de devenir rapidement le conseiller le plus écouté, le familier indispensable. Il chiffre et déchiffre les dépêches, propose les lignes de conduite que commandent les événements, correspond avec les Cours étrangères, distribue les fonds de propagande, inspire les ordres et les transmet. Bref ce Suédois tient entre ses mains toutes les affaires du Roi de France. S'il ne participe pas directement aux projets d'évasion dont le nombre, l'ingéniosité et les dangers d'exécution sont à l'honneur des fidèles de la Monarchie, il ne les ignore pas non plus. On sait que les tentatives d'Augeard, du Comte d'Hinnisdal, du Comte Esterhazy, de Mirabeau lui-même, furent toutes repoussées par Louis XVI dont l'indécision devenait plus qu'une faiblesse, un danger.

Madame Élisabeth écrivait à la Marquise de Raigecourt, le 24 octobre 1790, dans le style imagé qui lui permettait de dire toutes choses : « J'ai vu l'homme qui est si beau; il est un peu à la désespérade. Son malade a toujours des engourdissements dans les jambes et il craint que cela ne gagne tellement les jointures qu'il

n'y ait pas de remède. » Si, comme je crois, ce texte s'applique à Fersen, au *beau Fersen* comme on l'appelait à la Cour, cela prouverait qu'il était le premier à se désoler de voir les meilleurs projets se heurter à l'irrésolution du Roi.

Cependant les jambes de Louis XVI se dégourdirent enfin, puisqu'en cet automne de 1790 il accepta d'entamer des pourparlers avec le Marquis de Bouillé qui commandait l'armée de Meuse et Moselle. Cette fois Fersen ne s'en rapportera qu'à lui-même pour mener toute l'affaire d'accord avec Gustave III, et dans le plus grand secret possible. Ce sera le voyage du 20 juin 1791, à destination de Montmédy, tragiquement interrompu à Varennes-en-Argonne.

*
* *

A cette période la plus intéressante de la vie de Fersen, et qui s'étend du 18 janvier 1790 au 20 juin de l'année suivante, correspond un nouveau domicile à Paris. Il abandonne volontairement l'hôtel de la rue Miromesnil pour habiter rue Matignon, autrement dit Millet, car cet ancien nom de la rue était encore employé, notamment par Watin. Aucun document ne m'est connu touchant sa nouvelle location. Mais elle doit être de 1790, puisque l'*Almanach des demeures des ci-devant nobles*, publié par Lesclapart, la mentionne dès 1791. Et même il faut la placer au début de l'année, car il y a certainement une relation de cause à effet entre la mission secrète dont le chargeait Gustave III et le choix d'une maison plus propice à ses desseins politiques.

La rue Matignon, n'ayant pas encore absorbé la Petite rue Verte, ne mesurait alors que 95 toises de longueur. Elle commençait au faubourg Saint-Honoré pour se terminer à la rue Rousselet, aujourd'hui Rabelais, et à l'amorce de la voie transversale des Champs-Élysées, maintenant avenue Matignon. Puisqu'elle va perdre l'aspect modeste et vieux-parisien qui nous la faisait aimer, que deux anciens logis qui en sont l'ornement vont disparaître, l'occasion est bonne d'en fixer sommairement l'histoire et la topographie.

Jean-Jacques Millet, maître-menuisier à Paris, avait acquis la majeure partie des terrains, sauf celui à l'angle oriental du faubourg, le 21 octobre 1768 et par contrat passé devant le notaire Clos, de Geneviève-Catherine Petit, femme de Leroy de La Potterie. Le 18 août 1774, Anne-Marie-Claude Simon de Mozar, épouse de

François-Honoré Viany, lui vendit à son tour le terrain d'angle; l'acte fut établi par le notaire Baron. Voilà Millet en possession du quadrilatère convoité; la même année il commence sa rue. A trois reprises le Bureau des Finances fait opposition aux travaux. La rue Millet s'achève cependant, mais le Bureau de la Ville décide, le 30 mars 1781, de ne pas la comprendre au nombre des voies publiques. Enfin des Lettres-patentes du 8 septembre 1787 en approuvent l'ouverture et la baptisent : rue Matignon.

Divers rapprochements expliquent l'intervention royale en faveur de la rue délaissée et le beau nom qui lui fut donné. D'abord un hôtel de la rue Millet appartenait à la veuve du Vicomte de Breteuil, évidemment intéressée au classement de la voie pour mieux louer son immeuble, car elle-même logeait aux Tuileries. Or elle était cousine, par son mari, du Baron de Breteuil alors Ministre de la Maison du Roi, ayant la Généralité de Paris dans ses attributions. Et la fille unique du Ministre avait épousé en 1772 le Comte de Matignon, qui mourut l'année suivante à l'âge de dix-huit ans. Il était le dernier descendant des célèbres Maréchaux dont le nom méritait de ne pas tomber dans l'oubli.

Ces incidents administratifs n'avaient pas empêché l'actif menuisier de poursuivre la mise en valeur de ses terrains. Il avait fait bâtir quatre maisons, deux de chaque côté de la rue; en 1782, il en vendit une au Vicomte de Breteuil. Sur ces entrefaites, le 13 novembre 1783, sa femme vint à mourir, laissant sept enfants mineurs. Millet était commun en biens avec Anne-Adélaïde Sauvage qu'il avait épousée en 1772. Il conserva le terrain d'angle, acheté en 1774, et les trois maisons furent adjugées, de 1785 à 1787, par sentences de licitation du Châtelet de Paris.

Quand le Comte de Fersen vint s'installer rue Matignon, voici quelle était la physionomie de cette voie retirée, perdue au milieu des grands jardins qui s'étendaient entre le faubourg et les Champs-Élysées.

A gauche et au coin du faubourg Saint-Honoré, était un grand terrain « en non valeur » de 908 toises de superficie; il appartenait à Jean-Jacques Millet, le créateur de la rue. A la suite venait une propriété de 16 toises de façade, adjugée au Châtelet le 18 mars 1786 à M. de La Flotte, capitaine d'infanterie. Elle était imposée à 3 000 livres et Watin la numérote : 1. L'*Almanach Royal* indique comme demeurant rue Matignon, de 1788 à 1792, un Chevalier de

La Flotte, Agent des Villes Hanséatiques; il est possible que le propriétaire et le diplomate se confondent dans la même personne. Enfin une maison avec jardin, offrant 40 toises en bordure, terminait le côté gauche de la rue. Un avocat au Parlement, Étienne-Louis-Bonnard Millet, quelque parent sans doute du maître menuisier, l'avait acquise le 20 janvier 1787 par sentence du Châtelet. Elle était imposée à 4 000 livres et Watin la numérote : 2.

A droite s'élevait une grande maison d'angle, neuve, ayant 7 toises de façade sur le faubourg et 14 toises sur la rue Matignon où se trouvait l'unique entrée à porte cochère. Adjugée 100 000 livres au Châtelet le 26 novembre 1785 elle appartenait : pour la nue propriété, à Philippe Thierry fils, boulanger ordinaire du Roi à Versailles, demeurant rue de Marly, hôtel de La Feuillade; pour l'usufruit, à Louis Thierry père, Président honoraire au grenier à sel de Versailles, domicilié avenue de Paris. Elle était imposée à 8 800 livres; Watin la numérote : 4, et indique comme locataires, en 1789, le Comte de Bonnet et le Vicomte de La Rivière.

Venait ensuite un hôtel, neuf également, auquel s'ajoutait un jardin tout en longueur s'étendant jusqu'à la rue Rousselet. L'histoire de cette jolie demeure a été parfaitement racontée par mon ami Paul Jarry, au cours d'un travail récent. L'entrée à porte cochère donnait sur la cour et les communs étaient mitoyens avec la maison Thierry. Le tout faisait 81 toises en bordure de la rue. Claude-Stanislas Le Tonnelier, Vicomte de Breteuil, et Olympe-Marguerite-Geneviève de Siry de Marigny, son épouse, l'avaient acquis de Jean-Jacques Millet le 25 juin 1782 par contrat passé devant Belurgey, notaire à Paris.

Le Vicomte de Breteuil ne profita pas longtemps de son acquisition; il mourut à Suresnes le 3 novembre 1783, laissant une veuve et trois enfants mineurs héritiers de l'immeuble. Celui-ci était imposé à 5 000 livres; Watin le numérote : 3; il lui donne comme occupant en 1789 : « M. le Comte de Salmour, Envoyé de Saxe ».

Maintenant que le lecteur connaît l'emplacement des quatre maisons de la rue Matignon, je vais mettre sous ses yeux les documents, tous publiés, qui fournissent des indications précises sur le domicile de Fersen.

Voici d'abord le témoignage du Comte Louis de Bouillé, major des hussards d'Esterhazy et fils du général, qui vint à Paris dans les

derniers jours de décembre 1790 pour discuter les grandes lignes du plan d'évasion : « J'arrivai donc de nuit dans une maison très retirée, *au coin* de la rue de Matignon, faubourg Saint-Honoré, et après nous être assurés que nous ne pouvions être entendus, nous entrâmes en matière. »

Un autre officier mêlé au drame, le Duc de Choiseul-Stainville, colonel du régiment Royal-Dragons à Commercy, s'exprime en ces termes à propos de la berline royale qui fut livrée en sa présence, non pas le 16 comme il l'indique, mais le dimanche 19 juin : « Cette voiture fut amenée le jeudi 16 juin devant la porte du Comte de Fersen, rue de Marigny [*sic*, pour Matignon] *au coin* de la rue du faubourg Saint-Honoré, par le sellier et ses ouvriers. »

Puis ce sont trois dépositions très nettes et concordantes de témoins entendus par la commission d'enquête chargée d'instruire « l'enlèvement » du Roi. Ces précieux témoignages ont été publiés en 1868 par Eugène Bimbenet, greffier de la Cour d'Orléans.

La dame Roulance, femme d'un voiturier demeurant rue de la Ville-l'Évêque, en face de la Vacherie suisse, chargée le 17 juin du transport d'une malle, déclare que « le charretier a été obligé d'aller la reprendre sur les sept heures et demie du soir, pour la ramener à l'hôtel de Fersen, *au coin* de la rue de Matignon. »

Alexis Gardin, garçon chez François Le Bas, loueur de carrosses, rue des Champs-Élysées, témoigne qu'un domestique de Fersen est venu le 20 juin commander trois chevaux et un postillon pour mener une voiture à Claye « et qu'il fallait les conduire à l'hôtel situé rue de Matignon, *la première porte cochère à droite* en entrant par la rue Saint-Honoré. »

Pierre Lecomte, cocher chez le même Le Bas, dépose que le 20 juin il a conduit dans Paris, à divers endroits qu'il énumère et dans une diligence à son maître, « M. de Fersen demeurant rue Matignon, *la première porte cochère à droite* en entrant par la rue Saint-Honoré ».

Voilà qui est clair, définitif, et ne laisse place à aucune hésitation : Fersen habitait la grande maison de rapport appartenant aux Thierry et placée *au coin* du faubourg. Cet immeuble est parvenu intact jusqu'à nous; il porte le numéro 19 dans la rue Matignon — où se trouve la porte cochère, *la première du côté droit*, — et le numéro 81 sur le faubourg.

La *Planche 43* donne une vue d'ensemble de la maison authen-

MAISON HABITÉE PAR FERSEN EN 1790

Angle du Faubourg Saint-Honoré et de la rue Matignon.

tique où se joua le prologue de la tragédie. Hélas! de ce logis peuplé de grands souvenirs, il ne restera bientôt que cette modeste image.

*
* *

La maison d'angle construite par Millet, et où Fersen vint loger en 1790, avait été adjugée aux Thierry père et fils, le 26 novembre 1785, par jugement du Châtelet de Paris. La sentence de licitation est accompagnée de la description minutieuse de tout l'immeuble. Il ne fait pas question de publier en entier ce trop long document, je me borne aux détails les plus intéressants.

Ladite maison tient d'un côté sur ladite rue Millet, d'autre par derrière à l'hôtel de La Vaupallière, d'un bout sur la grande rue du faubourg Saint-Honoré, et d'autre bout à la maison vendue par mon dit sieur Millet à mon dit sieur le Vicomte de Breteuil. L'emplacement de ladite maison, cour et dépendances, contient 102t, 15p, 6p, de terrain.

Elle consiste en un grand corps de logis dont la porte cochère d'entrée est par ladite rue Millet, élevée de ce côté d'un rez-de-chaussée sous lequel sont des caves, d'un entresol, et de deux étages au-dessus, et d'un étage en attique, ayant chacun onze croisées de face, et d'un étage pris dans les combles ayant quatre lucarnes... Et du côté de la grande rue du faubourg Saint-Honoré, cette maison est de pareille élévation et composée aussi d'un rez-de-chaussée appliqué à deux boutiques... chaque étage est composé de cinq croisées de face et d'un étage pris dans les combles ayant trois lucarnes,.. le comble de laquelle maison couvert en thuiles...

Ensuite de laquelle porte cochère est une cour quarrée pavée ainsi que le dessous de porte cochère de pavé de grais... une pompe dans l'angle à droite... La porte cochère ouvre à deux ventaux avec guichet dans celui de droite... logement du portier à droite, cuisine, office... Le vestibule du principal escalier à côté du logement du portier... est pavé de dalles de pierre avec décrotoire et il est plafonné.

Deux remises ensuite lesquelles sont pavées et plafonnées. Autre remise à gauche en entrant dans la dite cour, laquelle remise est plafonnée et pavée en pavé de grais. Écurie pour deux chevaux ; à gauche de ladite remise est la porte d'entrée de bois de chêne pleine à un ventau... laquelle écurie est éclairée par deux bayes de croisées donnant sur ladite rue.., dans laquelle écurie garnie d'auge et ratellier est pratiqué un cabinet de menuiserie pour coucher le cocher.

Premier étage. — Appartement donnant sur ladite rue Millet, dont l'entrée est presqu'en face de l'escalier montant au second.

Antichambre; la porte est à deux ventaux en bois de chêne à panneaux... la baye de la croisée donnant sur ladite rue Millet.

Salle à manger; on y communique par une porte à deux ventaux... les deux bayes de croisées donnant sur la rue... cheminée... de marbre de Flandres... laquelle salle à manger est garnie d'un lambris de hauteur à panneaux de chêne... plafonnée avec corniches...

Sallon; on y communique par une baye de porte ouvrant à deux ventaux... les deux bayes de croisées donnant sur la rue... plafonné avec corniches ornées...

cheminée... de marbre blanc veiné... A droite de la cheminée est une porte feinte à panneaux de bois de chêne à deux ventaux, et à gauche est une baye de porte servant de communication à la chambre à coucher fermée d'une porte aussi à deux ventaux de chêne... Au-dessus de chacune desdites portes, ainsy qu'au-dessus de celle qui sert à communiquer au cabinet suivant, est un bas-relief en plâtre, et le pourtour du dit sallon est garni d'un lambris de bois de chêne de hauteur à panneaux avec pleinthes et cimaises.

Cabinet; la porte d'entrée est aussy de bois de chêne à panneaux, ouvrant à deux ventaux... baye de croisée... donnant sur ladite rue Millet... niche pour y recevoir un poële... l'alcôve est en menuiserie de bois de chêne... dudit cabinet on communique dans une chambre à coucher par une baye fermée d'une porte en bois de chêne...

Chambre à coucher; on y communique du sallon par ladite porte à côté de la cheminée... plafonnée à corniches... deux bayes de croisées... donnant sur la cour... cheminée .. de marbre blanc veiné... le pourtour de la chambre est garni d'un lambris d'appui à panneaux de bois de chêne... de chaque côté de ladite cheminée est une devanture d'armoire en deux parties, ouvrant à un ventau haut et bas de bois de chêne.

Garde robe; on y communique par une baye de porte à côté de la cheminée de la chambre à coucher... siège d'aisance en bois de chêne à l'anglaise. Laquelle garde robe reçoit le jour de l'escalier dérobé par une baye garnie d'un chassis... au-dessous du chassis est une porte pleine de sortie sur ledit escalier... la porte vitrée... sert à communiquer à la supente qui est au-dessus du cabinet... l'un et l'autre plafonnés et carrolés de carreaux de terre cuite.

L'autre appartement, donnant sur le faubourg et à l'angle des deux rues, comporte un cabinet de toilette en plus; la disposition est différente, mais la décoration est identique.

La parfaite obligeance de deux notaires parisiens, Me Paul Theret et Me René Tansard, m'a permis de dresser la liste des différents possesseurs de la maison Fersen.

Philippe Thierry devient seul propriétaire en 1819, à la mort de son père, usufruitier. Le 2 novembre 1838 il fait une donation entre ses enfants à titre de partage anticipé et l'immeuble est attribué à son fils aîné, Athanase-Jean-Baptiste Thierry (Damaison, notaire). Celui-ci le vend à Jean-François Dubief et Eugénie Farjas, son épouse, le 5 mai 1841 (Damaison, notaire). Le 12 juillet 1849, Marguerite-Joséphine Jay, veuve d'Antoine-Joseph Paliard, achète la maison aux époux Dubief (Debière, notaire). A la mort de Mme Paliard, le 26 décembre 1857, elle passe à l'un de ses fils qui la vend à Marie-Philibert Bonjour et Léonie-Marie-Jenny Ode, son épouse, le 6 janvier 1859 (Pascal, notaire). Mme Bonjour, héritière de son mari, meurt le 2 septembre 1888 et l'immeuble échoit à sa nièce, Mme Arthur Le Jouteux, propriétaire actuelle. Un jour

prochain la Ville de Paris en prendra possession pour le confier d'un cœur léger au démolisseur sacrilège.

Car les hommes vont détruire sans raison ce que le temps a respecté. La maison de Fersen va disparaître, comme aussi le délicieux hôtel Breteuil, celui qui porte le numéro 17. Ces deux immeubles vont être rayés des annales parisiennes à cause d'une quelconque opération de voirie, alors qu'aucune nécessité impérieuse et absolue ne les condamnait. Cela est si vrai que les huit premiers numéros impairs de la rue Matignon sont en déficit; c'est donc que l'Administration municipale prévoyait le lotissement du jardin Breteuil par un propriétaire avisé, et non pas sa disparition, comme aujourd'hui, au seul bénéfice de la voie publique.

A la séance de la Commission du Vieux-Paris du 9 mai 1914, M. Froment-Meurice a justifié son approbation en déclarant que le projet est ancien, qu'il remonte aux plans du Baron Haussmann. En tout cas, cet habile administrateur ne l'a pas indiqué sur le *Plan général de la Ville de Paris*, publié par ses soins en 1867, et qui fait état de toutes les améliorations, faites ou projetées. Qui ne sent la fragilité, l'anémie d'un tel argument! En vérité, l'élargissement de la tranquille rue Matignon n'apparaît pas d'une actualité si pressante qu'elle puisse compenser un tel sacrifice d'art, d'histoire et d'argent. Des voix généreuses sont restées sans écho, l'arrêt de mort est rendu. Déjà le jardin Breteuil est amputé de l'extrémité donnant sur la rue Rabelais; c'est la Guerre qui retarde le trépas des deux maisons.

Mes recherches sont restées vaines pour découvrir l'appartement qu'habita Fersen. Aucun bail chez les notaires des Thierry; prudence de sa part, sous-location, ou bien l'acte a-t-il été établi par son notaire personnel, que j'ignore? Qu'il logeât au bel étage, le premier au-dessus de l'entresol, le fait ne paraît pas douteux, mais, des deux appartements, lequel occupait-il? Je suppose qu'il habitait celui donnant sur la rue Matignon, à l'abri de tout voisinage indiscret; devant sa porte, sous ses fenêtres, s'étendait le grand terrain Millet dont la solitude était une sécurité pour ses allées et venues continuelles.

La *Société française de secours aux blessés militaires* a occupé la majeure partie de la maison Fersen, de 1864 à 1911. La première date est celle de sa fondation, la seconde, celle de son transfert au

n° 21 de la rue François-I^er^. La Guerre y ramena pour un temps les services de sa pharmacie. Présentement, le premier étage est habité par l'état-major du 230^e^ régiment territorial d'infanterie, caserné à Penthièvre. Le colonel de ce corps chartrain serait bien étonné d'apprendre qu'il succède dans ce logis, à plus d'un siècle de distance, au dernier colonel-propriétaire du Royal-Suédois, devenu le 89^e^ régiment d'infanterie.

Dire que l'immeuble est parvenu intact jusqu'à nous, n'est évidemment qu'une façon de parler. Il faut entendre que les grandes lignes de l'architecture ont été respectées, que l'aspect extérieur a gardé son style, mais le dedans est défiguré. La maison porte allégrement ses cent trente-cinq ans, et le beau caractère qu'elle emprunte à son époque est à peine altéré par deux infirmités : trop de persiennes au dehors remplaçant les volets intérieurs, et la laideur des boutiques modernes. Les rangées de balustres aux fenêtres du premier étage, classiques depuis Gabriel, sont d'un bon effet. Au-dessus, les entablements et les guirlandes sculptées concourent avantageusement à rompre la monotonie de façades aussi développées. Mais ce qu'on ne saurait trop louer, ce sont les heureuses proportions, l'élégante simplicité de cette « boîte à loyers » de la fin du XVIII^e^ siècle. Le célèbre hôtel de La Haye, bâti par Aubert à l'angle du Boulevard et de la rue Caumartin, et dont la jolie rotonde a été récemment mutilée, offre une façade absolument identique, à la seule réserve qu'il n'y a pas d'entresol mais un bel étage de plus.

Les changements apportés à la disposition des lieux sont minimes ; dans les appartements, la distribution ancienne se retrouve aisément. Du temps de Fersen, il n'y avait pas de boutique sur la rue Matignon ; maintenant il y en a deux. Celle au coin du faubourg s'est avancée dans la rue et une autre, plus petite, touchant l'hôtel Breteuil, a pris la place d'une partie de l'écurie. Le portier logeait à droite, au pied de l'escalier ; c'est à gauche qu'on le voit aujourd'hui. L'écurie, dont les deux baies donnaient sur la rue, n'existe plus. Enfin, dans la cour, les communs ont été remaniés.

A l'intérieur, la maison a subi les meurtrissures du temps, les sottes améliorations que la mode impose, en sorte qu'envahie par le badigeon chocolat elle n'est plus Louis XVI, sans être devenue Napoléon III ; elle est quelconque. La rampe de fer de l'escalier, d'un dessin très sobre, est toujours en place, mais une main courante d'acajou la dénature au lieu de l'enrichir. Dans les apparte-

ments du premier étage, quelques cheminées de marbre, les bas-reliefs de plâtre disposés au-dessus des portes, sont les derniers témoins des heures ardentes, du rêve passionné qu'y vécut le beau Suédois !

*
* *

La description des lieux nous a appris que la cour de l'immeuble Thierry comportait trois remises et une écurie pour deux chevaux. Le Comte de Fersen ne semble pas en avoir eu la jouissance, puisque nous verrons son valet de chambre descendre une selle et des bridons de l'appartement; elles devaient être à un autre locataire. D'ailleurs, elles étaient trop restreintes et pas assez discrètes pour servir à ses desseins. Au dire de plusieurs témoins entendus par les magistrats instructeurs, les siennes se trouvaient dans le faubourg, à peu de distance de la rue Matignon. Et la déposition du sellier-carrossier Jean Louis apporte la précision nécessaire : elles étaient « situées grande rue du faubourg Saint-Honoré, trois portes cochères au-dessus de la rue Matignon où demeurait le Comte de Fersen ». Comme ces écuries abritèrent notamment la fameuse berline et son attelage, il n'est pas sans intérêt d'identifier leur emplacement.

Voici quelles étaient les maisons du faubourg au-dessus de la rue Matignon, c'est-à-dire à gauche en allant vers Saint-Philippe-du-Roule. D'abord la maison d'angle Thierry qui, nous l'avons vu, n'avait pas de porte sur le faubourg. Venait ensuite un immeuble de 10 toises de façade à Charles Gersin, huissier, demeurant dans l'Ile Saint-Louis : 1re porte cochère. Puis se trouvaient l'entrée et la porterie du bel hôtel de La Vaupalière sur 7 toises de bordure : 2e porte cochère. La propriété suivante offrait 6 toises de façade et appartenait à Adam L'Echopier, horloger, domicilié rue Neuve-des-Petits-Champs, au coin de la rue Royale : 3e porte cochère. Par Watin nous savons qu'elle n'était pas louée bourgeoisement, puisque le sieur Barelle, fumiste, y fabriquait une cheminée économique de son invention. C'est là qu'étaient situées les écuries et les remises louées par Fersen; l'entrée se trouvait à 27 toises environ du coin de la rue Matignon.

Actuellement, l'immeuble Gersin porte le n° 83; il appartient au Baron Gourgaud. L'entrée La Vaupalière, n° 85, donne accès à

l'hôtel du Baron Gérard; la porterie a fait place à l'hôtel de la *Revue de Paris*, n° 85 *bis*. Enfin la propriété L'Echopier est représentée par l'aile gauche de l'hôtel de la Marquise d'Aligre, construction moderne portant le numéro 89. Le numéro 87 est en déficit dans le faubourg Saint-Honoré. C'est dire que nulle trace ne subsiste des remises où le carrossier Jean Louis amena la berline royale dans la matinée du dimanche 19 juin 1791, la veille du départ.

*
* *

Le lecteur voudra bien remarquer que tous les documents utilisés pour retrouver la maison qu'habita Fersen en 1790 sont connus, imprimés. Les pièces d'archives ne sont intervenues que pour apporter des précisions. Les mémoires de Bouillé et de Choiseul, l'ouvrage de Bimbenet, le guide de Watin, ne peuvent compter au nombre des livres à découvrir. Le chemin était donc aisé à suivre pour quiconque cherchait la vérité et M. Gosselin-Lenotre était arrivé à une conclusion identique dès 1902. Voici ce qu'il écrivait dans le *Temps* du 25 octobre, à propos des lettres adressées à Fersen par une amoureuse et que Bimbenet a publiées :

Il habitait la maison neuve alors, qui a son entrée au n° 19 de la rue Matignon et qui fait l'angle du faubourg Saint-Honoré. Ses écuries étaient un peu plus haut, du même côté, dans le faubourg. C'est là que, la veille du départ, la berline est remisée...

Trois ans plus tard, en 1905, M. Lenotre publiait son beau livre : *Le drame de Varennes*. Dès les premières pages nous retrouvons l'essentiel de l'article du *Temps* et le passage concernant le domicile de Fersen, mais, ô surprise, l'auteur a changé d'opinion :

Il habitait le charmant hôtel, neuf alors, qui a son entrée au n° 17 de la rue Matignon. Ses écuries étaient un peu plus haut, du même côté, dans le faubourg Saint-Honoré. C'est là que, la veille du départ, la berline est remisée...

Que s'est-il donc passé, quel document a surgi, pour justifier une telle volte-face? Certainement aucun, puisque M. Lenotre se borne à donner comme référence le témoignage du cocher Pierre Lecomte publié par Bimbenet en 1868, et qui, d'ailleurs, va à l'encontre de cette nouvelle identification. Alors il a été influencé par un renseignement oral, par l'affirmation gratuite d'un auteur qu'il ne cite pas? Entre les années 1902 et 1905 je ne vois que le Marquis

de Rochegude et son *Guide pratique à travers le Vieux-Paris* publié en 1903. On y lit, en effet, que le Comte de Fersen habitait au moment de la Révolution l'hôtel sis au n° 17 de la rue Matignon, c'est-à-dire l'hôtel Breteuil. Mais ce n'est qu'un guide, commode et sans prétention, à l'usage des promeneurs peu exigents, et non des historiens. Cette conversion à rebours de M. Lenotre, allant de la vérité à l'erreur, reste un mystère.

Fondée sans preuve et de bonne foi, la légende s'est fortifiée, elle est devenue dogme en raison même de l'incontestable autorité que confère à M. Lenotre un talent généralement admiré. Et quand la procédure d'expropriation ramena l'attention sur l'hôtel de la rue Matignon, écrivains et visiteurs furent unanimes à déplorer la démolition injustifiable d'un bijou d'architecture, d'une demeure parée de toute la séduction qui s'attache au nom de Fersen.

Qu'une telle confusion ait pu se produire, le fait est déjà regrettable pour l'érudition parisienne, mais il prend un caractère sérieux quand un acte officiel intervient, véritable brevet d'authenticité décerné à la pseudo maison historique. L'hôtel étant condamné on ne pouvait songer à la plaque commémorative, alors on pensa à la relique que recueillerait pieusement le musée municipal. Les jolies boiseries d'un salon furent acquises par la Ville et, le 8 novembre 1913, M. Froment-Meurice pouvait annoncer une bonne nouvelle à ses collègues de la Commission du Vieux-Paris : « Le petit salon sera reconstitué très respectueusement à Carnavalet et, à côté des meubles de la chambre de la Reine dans la prison du Temple, les visiteurs pourront s'arrêter avec émotion devant les boiseries qui ont dû servir de cadre aux rêveries poignantes de son fidèle et admirable serviteur. »

A coup sûr, un salon aussi délicieusement décoré était propice aux rêveries, aux pensers les plus doux, mais celui qui s'y abandonna s'appelait le Comte de Salmour et non le Comte de Fersen. C'est que conférer d'office à un personnage notoire la qualité d'habitant dans une maison qui ne fut jamais sienne, ne chasse pas du même coup le souvenir du véritable occupant. Nous avons vu que Watin indique au n° 3 de la rue Millet : « M. le Comte de Salmour, Envoyé de Saxe », et que ce n° 3 est certainement l'hôtel Breteuil. A ceux qui douteraient encore, je puis fournir l'argument péremptoire, et c'est toujours Watin qui me le procure. Il donne la liste des XXI jardins disposés entre les Champs-Élysées et le faubourg

Saint-Honoré, et le XVII[e] jardin il le désigne ainsi : « Le XVII[e], du n° 3 rue Millet ».

De son côté, l'*Almanach Royal*, de 1788 à 1792, mentionne rue Matignon : « M. le Comte de Salmour, Ministre Plénipotentiaire de l'Électeur de Saxe. » En l'an XI, le Ministre de Saxe reparaît dans l'*Almanach National* et toujours rue Matignon; c'est alors le Comte de Bunau qui, en l'an XIII, passe rue de l'Université. Donc, de 1787 à 1804, c'est-à-dire pendant dix-huit ans, l'Électeur de Saxe a été le principal locataire de l'hôtel Breteuil. Il n'y a pas place pour Fersen au n° 17 de la rue Matignon.

*
* *

C'est dans la maison d'angle de l'ancienne rue Millet, que Fersen a préparé dans ses moindres détails la fuite vers Montmédy. Pour beaucoup de personnes, l'événement se résume dans la célèbre berline emportant la Famille royale. A la vérité l'entreprise était de bien autre envergure; il s'agissait de faire sortir de Paris 16 personnes, de l'argent, des papiers, des bijoux et des armes. Il est passionnant de suivre pas à pas, dans ces journées du 16 au 21 juin 1791, le metteur en scène qui inspire, commande et dispose, dans le décor qu'il a choisi, premiers rôles, comparses et accessoires. Et ces accessoires ne sont pas minces, ni faciles à manœuvrer : ce sont 8 voitures et 27 chevaux. Les écuries du faubourg abritaient 12 chevaux au moins et, sans compter la berline royale commandée et payée par une dame russe, 4 voitures appartenaient à Fersen.

Les allées et venues de tous ces véhicules gravitant autour de la rue Matignon, je vais tenter de les expliquer aussi clairement que possible. Je sais que l'erreur me guette, mais n'est-ce pas le meilleur stimulant de mon effort vers un peu plus de vérité? Le sujet est vaste, infini dans ses détails et terriblement embrouillé. Surtout il est étrange de constater combien ont été mal utilisées les dépositions recueillies par la commission d'enquête et publiées par Bimbenet. Cet auteur lui-même se met à chaque instant en contradiction flagrante avec les documents qu'il édite! Ses successeurs n'ont pas toujours été plus clairvoyants. La berline royale, notamment, a fait l'objet d'une méprise extraordinaire, inexplicable, chez le meilleur historien du drame de Varennes.

1. Chariot d'équipage. — Le 16 juin 1791, le sellier-carrossier Jean Louis, demeurant rue de la Planche, livre au Comte de Fersen un grand chariot d'équipage neuf, les quatre roues et le berceau de coutil peints en rouge, du prix de 446 livres, 10 sols. Le même jour, le valet de chambre de Fersen, nommé Louvet, s'entend avec le voiturier Roulance, domicilié rue de La Ville-L'Évêque n° 34, en face de la Vacherie suisse, pour mener le chariot à Valenciennes.

Le voiturier part le vendredi 17. Aux six chevaux fournis par les écuries de Fersen, il en ajoute deux autres lui appartenant. Le dimanche il est à Péronne. Dans cette ville il est rejoint par une dame Haquin, « laveuse de vaisselle chez M. de Fersen », qui lui remet, pour être chargée sur le chariot, une grande malle du poids de 400 livres, amenée en poste.

Roulance arrive à Valenciennes le mardi 21. Là, des soldats du Royal-Suédois ajoutent au chargement des tentes et leurs piquets, des housses de chevaux garnies d'or et d'argent. Le même jour, le voiturier quitte Valenciennes, passe la frontière et parvient à Quiévrain, ville d'Empire.

Que portait donc le chariot rouge pour exiger un attelage de huit chevaux? Des effets d'équipage, raconte Louvet. Disons des caisses d'armes pour l'armée de Bouillé et nous serons plus près de la vérité.

2. Voiture pour Péronne. — La lourde malle avait été portée à la diligence de Valenciennes le jeudi 16 juin, jour de départ. Pour une raison inconnue, poids ou plein de bagages, elle n'avait pas été enregistrée. Le lendemain, à la demande de Louvet, la dame Roulance fait prendre la malle aux messageries, et elle est transportée chez un carrossier de la rue de la Madeleine, au coin de la rue de Surène. Celui-ci la trouvant trop lourde pour ses voitures, le charretier de la dame Roulance va la rechercher à 7 heures 1/2 du soir, et la ramène rue Matignon.

Alors Fersen fait retenir un véhicule de voyage chez Coron, serrurier en voitures à la Pologne, à côté de l'ancienne caserne, puis deux chevaux de poste chez un loueur, et il désigne la dame Haquin, domestique à son service, pour rattraper le chariot rouge sur la route de Valenciennes. Et le samedi matin, à 9 heures, la voiture part emportant la dame Haquin et la malle. Elles arrivent le lendemain à Péronne où le voiturier Roulance prend possession du pré-

cieux colis. La dame Haquin retourne aussitôt à Paris et le sieur Coron, venu rechercher sa voiture rue Matignon, reçoit dix écus.

Cette malle si pesante amenée de Paris à grands frais, que pouvait-elle contenir? Des effets oubliés, dit la dame Haquin. C'est possible, mais il est plus vraisemblable d'y voir de l'argent et les papiers de Fersen.

3. Berline royale. — Le Comte de Fersen comptait beaucoup d'amis dans la colonie étrangère de Paris, des femmes surtout, car il cachait « une âme brûlante sous une écorce de glace ». C'est une de ses amies qui le juge ainsi, la Baronne Anna-Christine de Korff, veuve d'un colonel russe tué en 1770 à la bataille de Bender. Cette dame vivait à Paris avec sa mère, madame de Stegleman, veuve d'un banquier de Pétersbourg. L'*Almanach de Paris... pour 1787*, publié par Lesclapart, les fait habiter toutes deux l'hôtel du Comte de Parabère, sis quai Malaquais, au n° 5 actuel. Très dévouées à la Famille royale, elles n'hésitèrent pas d'avancer 296 000 livres à Fersen, quand celui-ci organisa la fuite vers Montmédy.

La Baronne de Korff avait une sœur, M^me^ Sullivan, qui vivait à Paris avec Quintin Craufurd, Écossais possesseur d'une grande fortune gagnée au service de la Compagnie des Indes Orientales. Craufurd et sa maîtresse — que d'ailleurs il épousa par la suite — aidèrent beaucoup Fersen avant et après le voyage de Varennes. Ils habitaient un bel hôtel de la rue de Clichy appartenant à Antoine-Louis Rouillé d'Orfeuil, Maître des Requêtes, et fils de l'Intendant de Champagne.

Le 20 juin 1791, l'hôtel Craufurd abrita la berline royale. Une discussion s'est élevée entre M. Lenotre et M. Gustave Bord au sujet de son emplacement, mais j'ai le regret de n'être d'accord ni avec l'un, qui a mal interprété le guide de Watin, ni avec l'autre, qui place la maison du bon côté mais beaucoup trop bas. Situé à droite, en montant la rue de Clichy, cet hôtel offrait une superficie de 2 072 toises et une façade de 17 toises. La lisière méridionale se trouvait à 255 toises de l'angle des rues de Clichy et Saint-Lazare. Il occupait donc l'emplacement des maisons portant aujourd'hui les n^os^ 54 *bis* et 56 et d'une partie de la rue Nouvelle. La célèbre Prison de la Dette s'élevait naguère en cet endroit même, la rue Nouvelle en marque le milieu.

La Baronne de Korff quitta Paris le 17 juin 1791. Je trouve

Craufurd à Londres le 18 juin, à Bruxelles le 28, et Mme Sullivan à Mons le 22 juin. Les collaborateurs de Fersen n'étaient donc plus à Paris lors du départ de la Famille royale.

Le mercredi 22 décembre 1790, la Baronne de Korff fait venir chez elle, à l'hôtel de Parabère, le carrossier Jean Louis; elle lui commande « par commission » une berline de voyage à six places pour aller en Russie. Le surlendemain, Fersen se rend rue de la Planche. Il remet au carrossier l'échantillon choisi pour la doublure de la voiture et consent à ce qu'il utilise une caisse de berline, fabriquée avant la Révolution pour Mme de Polastron, et laissée pour compte. Jean Louis mobilise ses ouvriers et ses fournisseurs. Kenelle, maître-charron, faubourg Montmartre, construit le train; Deslandes, serrurier, rue de Bourbon-Villeneuve, forge les ressorts et les ferrures; Duchesne, bourrelier, rue des Saints-Pères, confectionne les soupentes; Tonnellier, faubourg Montmartre, est chargé de la peinture. Fersen surveille et active le travail. Le 12 mars 1791, la voiture est finie, Mme de Korff vient la voir, exprime sa satisfaction, et le 26 mars elle paye le mémoire s'élevant à 5 944 livres.

Deux mois se passent. Enfin le départ du Roi est fixé aux premiers jours de juin. Le 4, à la demande de sa cliente, Jean Louis essaye la berline, lourdement chargée, sur la route de Châtillon. Le même jour, la baronne de Korff fait demander deux passeports pour Francfort par M. de Simolin, Ambassadeur de Russie, l'un pour elle, l'autre pour Mme de Stegleman, au total pour 6 personnes, 2 enfants et 5 laquais. Ces deux passeports sont destinés à la Famille royale, à Mmes de Tourzel, Brunier et Neuville, et aux trois gardes du corps. A deux laquais près, et cette latitude pourra servir, c'est bien le nombre des fugitifs qu'emporteront la berline royale et la chaise de poste des femmes de chambre.

La berline affectait la forme dite en gondole, avec sièges devant et derrière, suspension à ressorts et soupentes sur un train à quatre roues peint en jaune. Spacieuse, confortable et solidement construite, elle était cossue d'aspect mais nullement somptueuse. Elle pouvait contenir six personnes, huit au besoin, en utilisant le strapontin placé au milieu. Au dire de Choiseul, la caisse était « de couleur brune », alors qu'un témoin assure avoir vu le « fonds entre le gris et le noir ». L'intérieur de la voiture « renfermait tout ce qui pouvait dispenser d'en descendre »; il était garni de coussins de maro-

quin vert, d'un filet, et de poches pour contenir les paquets. Sur l'impériale, deux grandes vaches abritaient les bagages. Au dos de la caisse se trouvaient deux cuisinières de tôle et une cantine de cuir à huit bouteilles. Enfin sous le siège du cocher, un coffre de secours contenait des outils et des pièces de rechange.

Le 18 juin, dans l'après-midi, le carrossier reçoit la visite de Fersen qui lui demande de livrer la berline et d'y joindre deux selles de poste à l'anglaise et deux fouets de courrier. Selles et fouets sont destinés à son cocher, qui sera le postillon jusqu'à Bondy, et au garde du corps Valory. Le lendemain dimanche, vers 9 heures du matin, Jean Louis conduit la berline rue Matignon par la rue du Bac et le Pont Royal. Choiseul est présent, et Fersen verse devant lui au carrossier une somme de 2 600 livres à valoir, non sur le mémoire de la berline réglé depuis longtemps par M^me^ de Korff, mais sur son compte personnel, plus le prix des selles et des fouets. Puis la voiture est menée aux remises du faubourg Saint-Honoré.

Le grand jour est arrivé, celui du départ, fixé au lundi 20 juin 1791. Entre 5 et 6 heures de l'après-midi, Balthazar Sapel, le cocher de Fersen, attelle deux chevaux à la berline et, par les rues Miromesnil et de la Pépinière, il la conduit à l'hôtel Craufurd, rue de Clichy. Il retourne ensuite avec ses deux chevaux au faubourg Saint-Honoré. Fersen était lui-même venu à l'hôtel Craufurd vers 5 heures 1/4 pour vérifier la présence de la voiture, mais elle n'était pas encore là, elle était en route. Il revient rue Matignon. A 7 heures il envoie Louvet, son valet de chambre, porter rue de Clichy, outre divers paquets et des victuailles, la selle de poste et un bridon à l'anglaise à l'usage du postillon. Aidé par Pierre Le Comte, le cocher de la voiture de louage qui l'a conduit, Louvet procède au chargement de la berline. Son maître n'était certainement pas présent, comme l'assure M. Lenotre. La voiture avait l'air fortement chargée, mais ce n'était qu'une apparence, raconte Choiseul, malles et cartons étaient vides. La vache ne contenait que le chapeau à bord d'or du roi.

Quelques minutes avant 8 heures, Fersen sort de chez lui accompagné de son chasseur portant un bridon. Il va retrouver Balthazar posté rue Marigny avec un vieux carrosse qu'il vient d'amener de chez le carrossier Jean Louis. Son maître lui remet le bridon et l'envoie prévenir un marchand de chevaux de la Petite rue Verte de tenir prêt le cheval de selle acheté par lui. La commission faite,

Balthazar regagne les écuries du faubourg, car il a l'ordre de conduire quatre chevaux à Valenciennes.

Peu après 9 heures 1/2, Fersen arrive aux écuries avec les gardes du corps Moustier et Valory. Les instructions données il les laisse avec Balthazar. Les trois hommes prennent en mains les quatre chevaux et se rendent chez le marchand de chevaux de la Petite rue Verte. Le cheval acheté par Fersen est prêt et Valory le monte; il est harnaché avec l'une des selles fournies par Jean Louis et le bridon qu'a déposé Balthazar. Ce dernier et Moustier montent à cru deux des chevaux pris à l'écurie, puis, dans le Paris qui s'endort, la petite troupe gagne l'hôtel Craufurd.

Là, les quatre chevaux sont attelés à la berline; Balthazar harnache l'un d'eux avec la selle et le bridon apportés par Louvet et l'on part : Balthazar en postillon, Moustier sur le siège, Valory escorte la voiture. La rue de Clichy montée, le mur d'enceinte franchi, la berline se dirige par le boulevard extérieur vers la Barrière Saint-Martin, à l'entrée de la route de Meaux, où elle arrive à minuit 1/2. Dix minutes après, Valory s'éloigne vers Bondy pour faire préparer le relais.

Longue attente pendant laquelle les deux hommes ne se disent pas une parole : l'un est sur son cheval, l'autre sur le siège. Enfin, à 2 heures du matin, arrive grand train le vieux carrosse transportant la Famille royale et que conduit Fersen transformé en cocher. Vite les voyageurs s'installent dans la berline, le garde du corps Maldent monte derrière, Fersen s'installe sur le siège à côté de Moustier. Devant eux, vers l'est, le ciel blanchit déjà. Un grand fouet à la main Fersen excite les chevaux et encourage Balthazar.

En une demi-heure on est à Bondy où six postiers et deux bidets sont préparés. « A Dieu, Madame Korff, » dit Fersen d'une voix qu'altère l'émotion... Il monte le cheval laissé par Valory et gagne Le Bourget. A la maison de poste de Claye, la berline retrouve la voiture des femmes de chambre. Il est 4 heures, le soleil est levé, et les fugitifs ne sont encore qu'à six lieues de la Barrière Saint-Martin!

Pour connaître le sort de la berline après le voyage de Varennes, le Comte de Reiset s'est adressé à M. de Klinckowstrom, l'éditeur des papiers de Fersen. Réponse : lors de la vente de son mobilier elle a été achetée par M. de Staël-Holstein, Ambassadeur de Suède à Paris. Avec la Duchesse de Fitz-James, c'est une autre histoire.

La berline est conservée, croit-elle, chez le Comte Charles-Émile Piper, descendant d'une sœur de Fersen, au château de Loïvester en Suède. Enfin, suivant une note de 1795, publiée dans l'*Annuaire de l'Aube* et citée par M. Lenotre, la berline serait tout bonnement devenue la diligence de Dijon. La première version témoigne d'une méconnaissance absolue du sujet, la seconde n'est pas plus vraisemblable, la dernière doit être vraie puisque simple et logique.

Bimbenet a édité parmi les pièces justificatives de son livre le *Mémoire du chariot de poste de M. le Comte de Fersen, livré le 16 juin 1791, par Louis, sellier à Paris, successeur du sieur Warin.* Ce mémoire se monte à 4 370 livres 10 sols; il est suivi d'un autre concernant le chariot d'équipage et des réparations faites à une chaise de poste. A la fin, Jean Louis reconnaît avoir reçu de Fersen, le 19 juin, un acompte de 2 600 livres sur l'ensemble. Le digne greffier n'a pas un instant d'hésitation; pour lui c'est bien là le mémoire détaillé de la berline royale, et il utilise ce document précis pour décrire la voiture. Il déplore même que le carrossier n'ait reçu qu'un acompte : « M^me^ de Korff, la Famille royale et M. de Fersen partirent sans que le mémoire fût entièrement acquitté. »

Or Bimbenet a publié dans le même ouvrage la déposition très claire de Jean Louis devant la commission d'enquête. Le carrossier est muet touchant les nombreuses fournitures faites à Fersen — et le fait est extrêmement curieux car elles avaient un rapport essentiel avec le voyage de Varennes — mais il est disert à l'égard de la Baronne de Korff. Que dit Jean Louis? C'est une berline de voyage qu'il a construite pour sa cliente; c'est un paiement intégral de 5 944 livres qu'il a reçu le 26 mars; c'est le 19 juin qu'il a livré cette berline chez M. de Fersen. Il n'y a donc aucune analogie dans la nature du véhicule, le prix, l'époque et le montant du paiement, la date de la livraison. Les détails fournis par le document ne concordent pas davantage avec les renseignements connus. Et je puis conclure : le mémoire est étranger à la berline royale; il concerne la chaise de poste commandée directement par Fersen et destinée aux femmes de chambre.

Comment le greffier de la Cour d'Orléans, habile à manier les textes, a-t-il pu se mettre en contradiction aussi flagrante avec les documents qu'il publie? Pourquoi en 1868, lors de la seconde édition de son livre paru dès 1844, n'a-t-il pas redressé de lui-même,

ou par autrui, cette défaillance de sens critique? J'avoue ne pouvoir proposer aucune explication.

Le Comte de Reiset s'est appuyé sur le même document pour la reconstitution graphique qu'il a tentée de la voiture royale! Les planches de *L'Art du Menuisier-Carrossier* de Roubo fils, et les six Cahiers de diligences, berlines et cabriolets de Janel et Choffard, en apprennent bien davantage sur l'architecture des véhicules en usage à cette époque. Chaises de poste et berlines de voyage n'y sont pas confondues.

Enfin M. Lenotre lui-même voit dans le mémoire de Jean Louis « une description détaillée jusqu'à la minutie » de la fameuse berline. Non, la caisse n'était pas peinte en vert foncé; non, l'intérieur n'était pas tendu de velours d'Utrecht blanc; tous ces précisions sont entachées de nullité. J'ose espérer que M. Lenotre voudra bien se rendre à mes raisons : de telles verrues terniraient l'éclat de la trentième édition du *Drame de Varennes*.

4. Diligence en location. — Pour faire ses courses, Fersen fait retenir de bon matin, le 20 juin, une voiture de ville à deux chevaux, appelée diligence, chez François Le Bas, loueur de carrosses, rue des Champs-Élysées. A 8 heures, la voiture est à sa porte et le cocher Pierre Le Comte le conduit rue du Sentier, n° 19, aux bureaux du célèbre banquier Perregaux. Il y séjourne une heure et ce long temps donne à supposer qu'il ne fit pas qu'y prendre de l'argent, mais encore établir des lettres de change et s'entendre au sujet des sommes déposées à l'étranger. Puis il rentre rue Matignon et renvoie la voiture.

Dans l'après-midi, Fersen fait trois courses avec la même diligence, revenant rue Matignon après chacune d'elles. Dans les intervalles, l'équipage stationne à la porte.

A 1 heure, il se fait conduire rue du Bac, n° 96, à la Légation de Suède. Il n'y reste qu'un quart d'heure, juste le temps de prendre son passeport pour la Suède, demandé l'avant-veille par le Baron de Staël-Holstein à M. de Montmorin, Ministre des Affaires étrangères.

A 3 heures, c'est au château des Tuileries qu'il revient pour convenir avec le Roi et Marie-Antoinette des derniers préparatifs. « La Reine pleura beaucoup », note Fersen dans son *Journal*, au cours de ce suprême et dernier entretien qui dura près de trois quarts d'heure.

A 5 heures, il se rend rue de Clichy, n° 25, à l'hôtel de son ami Craufurd, pour s'assurer de la présence de la berline. Course inutile ; elle ne devait y arriver qu'une heure plus tard.

A 7 heures, c'est le valet de chambre Louvet qui prend la voiture pour porter différents paquets à l'hôtel Craufurd, notamment une selle de poste et des bridons à l'anglaise qu'il descend de l'appartement. Après avoir mis la dernière main au chargement de la berline, Louvet rentre rue Matignon, à 9 heures, et le cocher regagne la maison de son patron, heureux d'un petit écu pour boire.

Pour la journée du 20 juin, le *Journal* de Fersen consiste en des notes hâtives, écrites au crayon sur des feuillets volants et malheureusement incomplets. Il note qu'il a quitté la Reine à 6 heures et place à 7 heures sa visite rue de Clichy. Une confusion s'est produite dans son esprit surmené, car la déposition de Pierre Le Comte est formelle : c'est à 4 heures que Fersen sortit des Tuileries, c'est à 5 heures qu'il alla chez Craufurd.

5. Chaise de poste Choiseul-Léonard. — Le Duc de Choiseul-Stainville, colonel du Royal-Dragons, vint secrètement de Metz à Paris, le 11 juin 1791, envoyé par le Marquis de Bouillé, pour convenir avec la Famille royale des derniers détails du voyage. Mais ce fut surtout avec Fersen qu'il eut à s'entendre, à combiner les opérations militaires de Bouillé avec les préparatifs faits à Paris. A plusieurs reprises il se rencontra avec lui rue Matignon et dans le plus grand mystère.

On décida que Choiseul partirait en chaise, quelques heures avant la berline, pour observer la route et rejoindre le premier détachement de hussards de Lauzun posté à Pont-de-Somme-Vesle. Il devait emporter trois choses : d'abord le linge et les effets du Roi, notamment le bel habit rouge brodé d'or qu'il portait à Cherbourg ; ensuite le bâton de maréchal de France que Louis XVI destinait à Bouillé, et Choiseul prêta celui du défunt maréchal de Stainville, son beau-père ; enfin les diamants de Madame Élisabeth.

Dans le cabriolet de Choiseul une place était disponible. La prévoyance conseillait d'emmener Brunier, médecin des Enfants de France et mari de l'une des femmes de chambre ; la coquetterie proposait Léonard, valet de chambre-coiffeur de la reine. Ce fut la coquetterie qui l'emporta, et Léonard fit l'objet d'un véritable enlèvement.

Dans la matinée du 20 juin, Choiseul dépêche à Bondy un domestique à cheval pour retenir le relais de poste. A deux heures, Léonard se présente à l'hôtel Choiseul, sis rue d'Artois, aujourd'hui rue Laffitte, à l'angle gauche du boulevard. Il est porteur d'une lettre que la Reine vient de lui remettre; sur ses indications il a pris un chapeau rond couvrant les yeux, et passé une longue redingote par-dessus son habit; il promet d'obéir aveuglément à ses ordres. La chaise de poste est dans la cour, prête à partir. Choiseul y fait monter Léonard stupéfait, le valet de chambre Boucher accompagne le colonel et l'équipage gagne Bondy où le relais s'effectue. On dépasse Meaux à l'immense étonnement de Léonard, on couche à Montmirail sans qu'il sache encore toute la vérité. Les voyageurs sont à Châlons le 21 juin à 10 heures, à Pont-de-Somme-Vesle une heure après. Peu d'instants avant d'arriver Léonard éprouve une grande joie : il sait enfin le secret de sa randonnée.

Choiseul prend le commandement des 40 hussards amenés par Goguelat et le lieutenant Boudet. Mais la berline tarde, l'horaire est bouleversé, la population s'agite; à 4 heures le « trésor » n'est pas encore signalé. Alors Choiseul décide d'envoyer sa chaise en avant; Léonard et Boucher préviendront du retard les détachements placés sur la route et iront l'attendre à Stenay. Passé Varennes ils s'égarent, rebroussent chemin, et ils apprennent à Stenay l'arrestation du Roi et l'emprisonnement de Choiseul.

Après un séjour de trois mois à l'étranger où son frère aîné vint le rejoindre et le tirer d'embarras — c'est ce dernier qui l'affirme dans une pétition de 1817 — Léonard retourne à Paris. Jusqu'au 10 août il continue son service auprès de la reine, ensuite il vit à Versailles embusqué dans un emploi de l'armée. Cependant l'aventure de Varennes lui fut fatale : dénoncé, il périt sur l'échafaud le 7 thermidor an II (25 juillet 1794).

Les diamants de Madame Élisabeth avaient été remis par le Roi à Choiseul; il les garda avec lui à Pont-de-Somme-Vesle quand il dépêcha Léonard à Stenay. Mais lorsqu'avec les hussards de Lauzun il entra à Varennes, qu'il vit la Famille royale arrêtée, toute la ville ameutée, il jugea prudent de confier le précieux dépôt au lieutenant Boudet pour le remettre à Monsieur. La commission fut fidèlement remplie et Monsieur à son tour remit les joyaux au prince de Saxe, oncle de Madame Élisabeth, qui résidait à Coblentz. Léonard n'est pour rien dans cette affaire.

Quant aux diamants personnels de la Reine, l'honneur périlleux de les avoir portés à l'étranger ne revient pas davantage à Léonard, non plus qu'à l'abbé Louis, comme l'a avancé Bacourt. A une date et par une voie que j'ignore, ils parvinrent à Mercy-Argenteau, à Bruxelles, par l'entremise de Fersen. Celui-ci le dit expressément dans son *Journal* à la date du 7 novembre 1792. A mon sens il faut placer cet acte de prudence en 1791, peu de temps avant le voyage de Varennes, non au début de 1792 comme l'a écrit Mme Campan.

Je ne puis donc me ranger à l'opinion de M. Lenotre qui fait transporter à Léonard, dans le cabriolet de Choiseul, les diamants de la Reine, alors qu'il le montre au départ ignorant tout de sa prétendue mission. Et j'accepte moins encore l'insinuation abominable qu'il a peut-être disposé du dépôt pour échapper à l'échafaud. Sur ces points, et sur d'autres, c'est donner à son rôle de coiffeur précédant sa maîtresse sur la route de Montmédy, et de messager maladroit de Choiseul, une importance dramatique que l'étude attentive des textes ne justifie pas.

Une polémique très vive s'est engagée entre M. Lenotre et M. Gustave Bord, au sujet de l'identité du Léonard qui fit, bien malgré lui, le voyage de Varennes. Reprenant à son compte une affirmation romanesque d'Alfred Bégis, M. Lenotre prétend que le coiffeur de Marie-Antoinette — qu'il appelle d'abord Jean-François Autié, dit Léonard *(Le Drame de Varennes)*, puis Léonard Autié *(Vieilles maisons, Vieux papiers,* 4e série) — n'est pas mort sur l'échafaud le 7 thermidor an II, comme le dit l'acte de décès. Il soutient que Léonard a échappé au trépas, par un moyen « qu'il serait prodigieusement intéressant de connaître »; qu'il est passé en Russie, pour revenir à Paris en 1814 et y mourir « définitivement » le 24 mars 1820. La preuve, c'est que les *Souvenirs* de ce Léonard guillotiné, apocryphes il est vrai et publiés en 1838, ont provoqué la réclamation d'un neveu qui déclare n'avoir pas quitté son oncle depuis son retour de Russie. Pour M. Lenotre, la survivance ne fait point de doute.

Et M. Gustave Bord de répliquer : Jean-François Autié, dit Léonard, coiffeur de la Reine et acteur involontaire du drame de Varennes est bien mort guillotiné, l'acte de décès correspond à la réalité. C'est son frère aîné, Léonard-Alexis Autié, dit Léonard, le coiffeur de génie, celui dont le prénom devenu célèbre a fait des

Léonards des trois frères Autié, qui a émigré en Russie jusqu'en 1814, qui est mort à Paris en 1820. Quant aux *Souvenirs de Léonard*, ils ont la prétention de retracer la vie galante et mouvementée de Léonard Autié, et non pas celle parfaitement obscure, à part l'événement de Varennes, de François Autié. Ainsi la protestation du neveu — fils de Pierre Autié qui fut coiffeur de Madame Élisabeth — ne concerne plus un revenant. Selon M. Gustave Bord, la vérité consistait à dédoubler en deux frères le personnage unique inventé par Alfred Bégis et accepté sans contrôle par M. Lenotre.

Les trésors d'érudition prodigués par M. Gustave Bord, loin de concilier les deux adversaires, ont amené au contraire une réponse motivée où M. Lenotre maintient obstinément sa thèse du guillotiné bien portant. Cependant M. Gustave Bord a certainement raison, mais comme il est parvenu à la vérité par des voies indirectes, qu'on me permette d'exposer mon argument.

Quel titre, quelles fonctions reconnaissent à Léonard ceux qui l'ont vu sur la route de Varennes? Celui de *valet de chambre-coiffeur* de la Reine; le Duc de Choiseul, le sous-officier Aubriot, le Chevalier de Bouillé, le piqueur James Brisack sont d'accord pour le qualifier ainsi. Et Marie-Antoinette elle-même, dans la *Relation* de Choiseul, lui donne ce titre.

Or la Maison de la Reine, selon l'*Almanach de Versailles*, comprenait trois coiffeurs. Le premier avait seul rang de valet de chambre, il résidait à la Cour et portait le titre officiel et archaïque de *perruquier-baigneur-étuviste*. Cet emploi était tenu par *M. François Léonard*. Les deux autres étaient *coiffeurs par commission*, c'est-à-dire fournisseurs brevetés, mais non pas attachés au service exclusif de Marie-Antoinette et de son entourage. Ils se nommaient : *M. Hautier dit Léonard l'aîné*, et *M. Villanoué*.

Dès 1779, *MM. Hautier dit Léonard frères* étaient déjà tous deux coiffeurs par commission de la Reine. Léonard-Alexis Autié, dit *Léonard l'aîné*, se contenta de ce titre, qu'indique l'*Almanach de Versailles* de 1780 à 1790. C'est lui le coiffeur à la mode du boulevard d'Antin, le créateur du *Théâtre de Monsieur* aux Tuileries, l'associé du Duc de Montmorency-Laval et de Viotti pour la salle de spectacle de la rue Feydeau. Dans la curieuse pétition qu'il adressa à Louis XVIII en 1817, il explique que pour tirer son frère d'embarras, après Varennes, il dut le rejoindre à l'étranger. Il ajoute que lui-même s'enfuit de Paris après la journée du 20 juin 1792,

non sans avoir été contraint de céder son privilège théâtral. Le fait est exact, car Fersen consigne son arrivée à Bruxelles, porteur d'une lettre de la Reine, le 9 juillet 1792. Revenu à Paris en 1814, il mourut le 24 mars 1820 et devint en 1838 le héros des *Souvenirs de Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette.*

Quant à Jean-François Autié, dit *François Léonard,* il monta en grade à la Cour, soutenu par la réputation de son aîné à la Ville. Coiffeur par commission depuis 1779, il finança en 1783 la survivance de Jean-Remy Le Guay, valet de chambre de la reine et son perruquier-baigneur-étuviste. A la mort de Le Guay, en 1788, il devint seul titulaire de la charge.

Ainsi je puis conclure que le *valet de chambre-coiffeur* de Marie-Antoinette qui demeurait aux Tuileries en 1791, que Choiseul enleva le 20 juin, qui participa au voyage de Varennes, que son frère aîné lui-même désigne comme ayant péri sur l'échafaud, s'appelait Jean-François Autié dit Léonard. C'est bien lui qui est mort en 1794, légalement et effectivement, par son acte de décès et de la main du bourreau.

6. Vieux carrosse Fersen. — Après avoir conduit la berline rue de Clichy, Balthazar Sapel revient avec les deux chevaux aux écuries du faubourg Saint-Honoré, vers 6 heures et demie; ensuite, les harnais enlevés, il les mène rue de la Planche chez le carrossier Jean-Louis. Là se trouvait remisé un vieux carrosse, assez grand pour contenir six personnes et pourvu de harnais et de brides. C'était une « vieille et antique voiture ressemblant à un fiacre », écrira plus tard la Duchesse de Tourzel; « elle avait l'air d'un remise », dira-t-elle aux commissaires, et même « d'un remise assez mauvais » déposera Maldent, le garde du corps.

Cette guimbarde appartenait à Fersen, le fait est certain. Mais faut-il y voir l'une de ses anciennes voitures, ou bien un carrosse démodé acquis en vue de la fuite? Pour plusieurs raisons, vétusté, dimensions et présence du harnachement complet, j'estime plus vraisemblable la seconde hypothèse. Quoi qu'il en soit Balthazar attelle ses deux chevaux, mène le véhicule rue de Marigny, et le range contre l'hôtel de la Duchesse de Bourbon, aujourd'hui Palais de l'Élysée. Il est 8 heures moins un quart, il fait encore grand jour.

Peu après arrive Fersen, accompagné de son chasseur. Il remet un bridon à Balthazar et l'envoie chez un marchand de chevaux de

la Petite rue Verte. Le chasseur remplace le cocher et conduit son maître au château des Tuileries, où celui-ci dépose une lettre qu'il vient d'écrire à la Reine pour changer le rendez-vous des femmes de chambre. La voiture revient sur le quai, proche le Pont-Royal, et Fersen attend, appuyé au parapet, l'arrivée de Moustier et de Valory ; Maldent est resté chez le roi. A 8 heures trois quarts ils arrivent, portant des sacs de voyage et les trois hommes gagnent la rue Matignon. Le carrosse est laissé à proximité, à un endroit que je ne puis préciser.

Après avoir instruit les gardes du corps, Fersen les fait partir avec l'attelage de la berline, puis il veille au départ de la chaise de poste des femmes de chambre. Il est 10 heures et quart, lui-même s'éloigne pour aller retrouver le vieux carrosse. Jamais plus il ne reverra son logis de la rue Matignon ! L'équipage, toujours conduit par le chasseur, retourne aux Tuileries, entre dans la Cour des Princes et s'arrête devant la porte de l'appartement vacant du Duc de Villequier où nul factionnaire ne veille.

Fersen pénètre dans le château. Il reparaît à 11 heures et quart conduisant par la main le Dauphin habillé en petite fille; M^me^ de Tourzel suit, tenant Madame Royale aussi par la main. Aidés par le cocher, tous quatre montent dans le carrosse qui, par le quai, gagne la place Louis XV, tourne par la rue Saint-Honoré, s'engage à droite dans la rue de l'Échelle et s'arrête sur la place du Petit-Carrousel non loin d'une maison meublée, l'hôtel de Gaillarbois. Pour tromper l'attente — une attente de trois quarts d'heure — le cocher descend de son siège, fait les cent pas, examine ses chevaux. Ce cocher, c'est Fersen lui-même, jouant parfaitement son rôle. C'est donc qu'en cours de route, en un coin désert de la place Louis XV, il a troqué avec son domestique, redingote, chapeau et fouet. Le défaut de place lui commandait cette transformation : trois personnes sont déjà dans la voiture, et quatre autres sont attendues.

Madame Élisabeth arrive la première au rendez-vous; elle est seule, mais l'un de ses écuyers, M. de Saint-Pardoux, l'a fait sortir des Tuileries. Le Roi se présente à son tour, suivi de Maldent, le garde du corps, qui monte derrière la voiture. Enfin voici la Reine, guidée par un inconnu — M. de ***, dit Fersen dans son *Journal* — et guidée de façon bien maladroite, puisqu'il a dû demander son chemin à une sentinelle. Il est minuit passé, le retard est grand déjà sur l'horaire prévu, le cocher improvisé enlève son attelage.

Par les rues Sainte-Anne et Grammont, le Boulevard et la Chaussée d'Antin, Fersen gagne la rue de Clichy. Devant l'hôtel Craufurd il s'arrête un instant pour s'informer si la berline est bien partie, ce qui permet aux chevaux de souffler dans la rude montée. Puis il sort de Paris par la Barrière de Clichy, refaisant à dessein le parcours qu'il avait indiqué pour conduire la berline au rendez-vous. Prenant à droite le boulevard extérieur au mur d'enceinte, il roule à bonne allure vers la Barrière Saint-Martin, contourne la rotonde de la Ferme et amorce à gauche la route de Meaux. La berline est là, qui attend, gardée par Balthazar et Moustier, silencieux. Les voyageurs passent d'une voiture dans l'autre. Quant au vieux carrosse, après l'avoir tourné vers Paris, on le fait verser à demi dans le fossé et abattre un cheval, pour faire croire à un accident et justifier son abandon. Il est 2 heures du matin et l'aube s'annonce.

Bimbenet raconte que le vieux carrosse fut loué et qu'il demeura chez Fersen durant toute la journée du 20 juin. Il prétend aussi que ce dernier conduisant la famille royale à la Barrière Saint-Martin, passa rue Matignon avant de s'arrêter rue de Clichy. Ces trois affirmations sont gratuites.

Au cours de sa *Relation*, Madame Royale assure que le carrosse attendait au milieu de la Cour des Princes, et que sa mère la conduisit jusque-là, « ce qui était beaucoup s'exposer ». Il est naturel que le sentiment du danger couru s'amplifie dans les souvenirs d'une enfant de douze ans. A la vérité, la voiture n'était pas placée au centre de la cour, mais au milieu de la façade, devant les marches donnant accès à l'appartement Villequier. Si la reine accompagna ses enfants, ce fut seulement jusqu'au perron et sans danger pour elle.

Sur plusieurs autres points, je suis étonné de n'être pas d'accord avec M. Lenotre, puisque nous avons puisé aux mêmes documents. Pourquoi la « vieille voiture appartenant à M. le Comte de Fersen », ainsi que la désigne le cocher Balthazar, devient-elle sous sa plume une « citadine de louage »? Pourquoi fait-il arriver cette citadine aux Tuileries dès 9 heures, alors qu'un peu plus loin il montre Fersen chez lui à 10 heures, occupé à faire partir la chaise de poste des femmes de chambre?

M. Lenotre a-t-il eu raison d'adopter l'opinion des auteurs qui l'ont précédé et de transformer Fersen en cocher dès la rue Matignon? Il le fait pénétrer dans le château, et ramener le Dauphin, en

costume d'automédon. Qui donc alors gardait la voiture et surveillait les chevaux dans la Cour des Princes? Pourtant la déposition de M^me^ de Tourzel est positive, elle parle de deux personnes : le guide soi-disant inconnu, qui était Fersen, et le cocher, qui était son chasseur.

Enfin pourquoi le carrosse ne serait-il pas sorti de Paris par la Barrière de Clichy, tout comme la berline, comme le veut la raison et comme le disent Balthazar Sapel, la Duchesse de Tourzel et le Duc de Choiseul?

7. Chaise de poste des femmes de chambre. — Fersen avait commandé à Jean Louis, le carrossier de la rue de la Planche, une chaise de poste à laquelle il fit ajouter de nombreuses commodités. Elle fut livrée le jeudi 16 juin. Cette chaise était à quatre roues, train à flèche et ressorts à l'anglaise; la caisse, en forme de cabriolet, était doublée de velours d'Utrecht blanc. Le haut de la caisse était noir, les panneaux verts avec rechampis noirs, et le train couleur citron. Elle comportait un siège devant et derrière, deux lanternes à réverbère, une vache sur l'impériale et une cantine pour six bouteilles. Le mémoire s'élevait à 4 370 livres, 10 sols et, le 19 juin, Fersen verse à Jean Louis un à-compte de 2600 livres.

Il est probable que cette voiture fut remisée dans les écuries du faubourg, mais, dans la soirée du 20 juin, elle était préparée dans la cour de la rue Matignon. Ce jour-là, vers 2 heures, Fersen fait commander chez François Le Bas, loueur de carrosses rue des Champs-Élysées, trois chevaux et un postillon pour aller à Claye dans la soirée. Le prix est fait à 24 livres avec les harnais. Pierre Le Bas, postillon et neveu du loueur, conduit les chevaux à 9 heures un quart rue Matignon. Un « particulier », bientôt rejoint par deux autres avec lesquels il converse dans la cour, le prie d'attendre. Fersen arrive à 10 heures venant de ses écuries, il fait atteler les chevaux à la chaise et donne l'ordre de la mener sur le quai, vis-à-vis les bains Poitevin, proche le Pont Royal. Deux des particuliers montent dedans, le troisième derrière et Pierre Le Bas la conduit au quai d'Orsay. Les trois hommes s'éloignent vers la rue du Bac, disant qu'ils vont boire le rogomme; le postillon attend.

A la descente du Pont Royal, le quai d'Orsay n'était pas à l'époque une berge comme le prétend M. Lenotre, et comme le dément le plan qu'il publie, mais un beau quai de pierre de taille garni

d'escaliers pour descendre au rivage. L'endroit où stationnait la chaise se trouvait au pied de la terrasse de l'hôtel Choiseul-Praslin, à deux pas du Bureau des voitures de la Cour, et en face d'un établissement de bains chauds installés sur la rivière. Ces bains étaient réservés aux pauvres gens et ne doivent pas être confondus avec d'autres, mieux achalandés, appartenant également à Guignard successeur de Poitevin, et situés en aval et du même côté près du pont Louis XVI. L'emplacement où le postillon faisait les cent pas se trouve aujourd'hui au droit de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vers 11 heures et demie, deux dames arrivent à pied conduites par l'inconnu qui les a fait sortir des Tuileries. L'une est M^me^ de Neuville, première femme de chambre du Dauphin, l'autre M^me^ de Brunier, première femme de chambre de Madame. Elles montent dans la chaise, indiquent Claye comme lieu de destination et l'inconnu disparaît. Le rendez-vous assigné à ces dames avait été modifié au dernier moment; le fait est révélé par le *Journal* de Fersen : « A 8 heures j'écrivis à la Reine pour changer le rendez-vous des femmes de chambre et les bien instruire pour me faire dire l'heure exacte par les gardes du corps. »

La voiture arrive à Claye vers 2 heures et demie du matin, le mardi 21 juin, la berline royale la rejoint une heure et demie après. A partir de ce moment la chaise des femmes de chambre voyage de conserve avec la berline, la précédant à l'aller, la suivant au retour de Varennes.

Bimbenet, qui a eu toutes les pièces de l'enquête entre les mains, raconte que le matin du 20 juin, à 7 heures et demie, Fersen « alla chez le carrossier chercher la voiture qui devait emmener M^mes^ Brunier et Neuville. » Il invente de toutes pièces, le digne greffier de la Cour d'Orléans. Pourtant il a édité parmi les pièces justificatives de son livre, le *Mémoire du chariot de poste de M. le Comte de Fersen livré le 16 juin 1791 par Louis, sellier à Paris;* mais il ne s'est pas aperçu que cette voiture était précisément celle destinée aux femmes de chambre. Par suite d'une confusion inexplicable il y reconnaît la berline royale; j'ai fait état de cette grave erreur en traitant de la berline, erreur acceptée par M. Lenotre lui-même.

Cependant il est un point obscur dans l'équipée de la chaise de

poste des femmes de chambre. Qui sont ces trois personnages qui y montent rue Matignon, à 10 heures du soir, puis disparaissent vers la rue du Bac? Ce ne sont certainement pas les trois gardes du corps qui, au même temps, jouaient leur rôle en d'autres lieux. Mais à coup sûr ce sont aussi des acteurs de l'évasion. Tout bien pesé, je crois qu'il faut y reconnaître les trois personnes qui guidèrent hors les Tuileries les dames Brunier et Neuville, Madame Élisabeth et la Reine.

Voici comment je reconstitue la scène, dans la soirée du 20 juin, rue Matignon. A 9 heures, Fersen rentre avec les deux gardes du corps, laissant la vieille voiture à proximité. Il retrouve chez lui les trois inconnus auxquels il donne les dernières instructions pour la nuit. A l'arrivée des chevaux, l'un descend dans la cour et fait patienter le postillon. Les deux autres le rejoignent peu après et disent que « Monsieur » n'est pas rentré. En effet il vient de sortir, conduisant les gardes du corps à ses écuries. Fersen revient à 10 heures, fait atteler, et la chaise part emportant les trois hommes.

Plusieurs indices me portent à croire que l'un d'eux doit être Louvet, le propre valet de chambre de Fersen, celui que nous avons vu présider au départ du chariot rouge et de la malle pesante, et charger la berline rue de Clichy. Il avait la confiance de son maître qui lui faisait recopier parfois ses lettres confidentielles; il avait aussi ses entrées aux Tuileries, puisque celui-ci note dans son *Journal*, à la date du 20 octobre 1791 : « M. Louvet a vu la Reine qui l'a fait venir pour lui parler de mes affaires. » L'inconnu qui descend le premier dans la cour, monte derrière la chaise, puis conduit les dames Brunier et Neuville au quai d'Orsay n'est autre, à mon avis, que le dévoué valet de chambre de Fersen.

Les deux autres « particuliers » seraient alors M. de Saint-Pardoux et M. de ***, guides respectifs de Madame Élisabeth et de la Reine.

8. Chaise de poste Fersen. — Le vendredi 17 juin, Fersen était allé à Bondy et au Bourget, premiers relais de poste sur les routes de Metz et de Maubeuge, évidemment pour reconnaître les lieux en vue du départ. De son côté, le carrossier Jean Louis ajoutait au mémoire de son client le détail de la mise en état d'une « chaise sur quatre roues, doublée en callemande verte ». Le charron a fourni une note de 22 livres, lui-même a réparé les trois glaces, huilé tous les cuirs, ajusté les soupentes, fait des raccords de peinture au train

et aux roues; l'ensemble de ces réparations s'élève à 36 livres, 10 sols.

Cette voiture, c'est la chaise de poste habituelle de Fersen, celle qui fit si souvent le voyage de Valenciennes et avec laquelle il rejoindra la famille royale. Le 14 juin, il a prié Bouillé de lui trouver une chambre à Montmédy. J'ignore quand et comment cette voiture est sortie de Paris. Fersen dit bien dans son *Journal* sous la date du 20 juin : « rentré, faire partir ma chaise », et le fait se place entre 9 et 10 heures du soir, mais la mention peut s'appliquer également au départ de sa chaise neuve, destinée aux femmes de chambre, et qu'il utilisera plus tard. Quoi qu'il en soit, sa vieille voiture se trouvait certainement à la maison du maître de poste du Bourget dans la nuit du 20 au 21 juin.

A 2 heures et demie, la berline arrive à Bondy où le relais s'effectue. Fersen descend du siège, échange un bref adieu, et abandonne les voyageurs à leur destinée. Il enfourche le cheval que montait Valory et se dirige vers Le Bourget, à 5 kilomètres de là, par le chemin de traverse passant à Drancy. En une demi-heure il est au Bourget, trouve sa chaise et prend la poste. Par Le Cateau, Le Quesnoy, Mons et Namur il gagne Arlon, où il arrive le 23 à 11 heures du soir. « Trouvé Bouillé; su que le Roi était pris », a-t-il écrit sur son carnet. Zèle, espoir, amour, tout s'effondrait dans ces huit mots, terrifiants de laconisme.

*
* *

A bien étudier le drame de Varennes, deux convictions s'imposent : la cause principale de l'échec réside dans l'indolence de Louis XVI, engourdi par ses illusions sur l'esprit des populations; de plus, et à n'en pas douter, la présence d'un homme tel que Fersen, audacieux et clairvoyant, eût amené la réussite. Avec lui, malgré les maladresses, malgré les retards, malgré les incidents, la berline eût passé. Il était opposé au choix des gardes du corps, qui se montrèrent en effet parfaitement inutiles et encombrants, ainsi qu'aux précautions militaires : « Tout doit dépendre de la célérité et du secret », écrivait-il au Marquis de Bouillé le 26 mai 1791. Mais les deux raisons de l'échec se confondent en une seule, attendu que Fersen eût été du voyage si le Roi ne s'y était pas opposé au dernier moment. La responsabilité de Louis XVI demeure entière, éclatante.

Sur ce point capital la vérité est connue, grâce au document qu'a publié Geffroy et qui montre, par surcroît, le rôle important qui revient à Gustave III dans l'évasion de la Famille royale. C'est un billet officiel que Fersen adressa, dès le 4 avril 1791, à son ami le Baron de Taube :

Il serait à propos que, pour accompagner le Roi de France, je prisse l'uniforme suédois. Demandez à Sa Majesté si elle permet que je porte en cette circonstance l'uniforme de ses dragons, que j'ai depuis longtemps ici. Je n'ai pas avec moi d'uniforme de la Garde, et je n'ose en commander un dans ce moment; mais je le ferai faire et le porterai dès que je serai sorti de la ville.

On sait que le départ de Paris avait été d'abord fixé aux premiers jours de juin. Or, que lit-on dans une lettre du 29 mai, écrite au dernier moment par Fersen au Marquis de Bouillé : « Je n'accompagnerai pas le Roi, il n'a pas voulu. »

ALBERT VUAFLART.

RÉFÉRENCES

Adjudication sur licitation, le 26 novembre 1785, à Thierry père et fils, de la maison faisant l'angle de la rue Matignon et du faubourg Saint-Honoré. — Archives Nationales, Châtelet, Y 2936, 128 feuillets.

Watin, *État actuel de Paris. Quartier du Louvre*, Paris, 1789, in-32.

Sommier des Rentes Nationales, 1790. Archives Nationales, Q²* 198-200. Ces précieux registres m'ont été indiqués par M. Gaston Capon, archiviste consciencieux et perspicace. Comme ils fournissent le nom des propriétaires et le toisé des façades de tous les immeubles de Paris, ils permettent de retrouver l'emplacement exact des maisons du XVIIIe siècle.

Almanach de Paris, puis *Almanach des demeures des ci-devant nobles,* Paris, Lesclapart, in-12, Années 1790, 1791, 1792.

Déclarations censuelles concernant la rue Matignon, 1789-1792. Archives Nationales, Q²* 216.

Comte de Valori, *Précis historique du voyage entrepris par S. M. Louis XVI, le 21 juin 1791*... Paris, 1815, in-8°.

Comte de Moustier. *Relation du voyage de S. M. Louis XVI*... Paris, 1815, in-8°.

Marie-Thérèse-Charlotte de France, S. A. R. Madame la Duchesse d'Angoulême, *Relation du voyage de Varennes,* dans les *Mémoires de Weber*... Paris, 1822, 2 vol. in-8°.

]M. de Fontanges, Archevêque de Toulouse?] *Relation du voyage de Varennes, adressée par un prélat*, dans les *Mémoires de Weber*, 1822.

Duc de Choiseul, *Relation du départ de Louis XVI...* Paris, 1822, in-8°.

Baron de Goguelat, *Mémoire*, Paris, 1823, in-8°.

Marquis de Bouillé (comte Louis), *Mémoire sur l'affaire de Varennes...* Paris, 1823, in-8°. Les *Souvenirs* du marquis de Bouillé, publiés en 1906, sont mentionnés plus loin.

Souvenirs de Léonard, coiffeur de la Reine Marie-Antoinette, Paris, 1838, 4 vol. in-8°. Mémoires apocryphes attribués à Lamothe-Langon. En tête du 3e vol., réponse à la protestation du neveu de Léonard.

Autier (Joseph-Clair-Auguste), coiffeur, 10, rue Belle-Chasse et neveu de Léonard. Protestation contre les appréciations portées sur Marie-Antoinette dans les *Souvenirs de Léonard*. *La Quotidienne*, 16 mai 1838.

Eugène Bimbenet, *Relation fidèle de la fuite du Roi Louis XVI...* Paris, Dentu, 1844, in-8°. Une seule pièce justificative : le mémoire du *chariot de poste* livré au comte de Fersen, le 16 juin 1791. L'auteur y reconnaît la berline royale, alors qu'il s'agit de la chaise de poste des femmes de chambre. La deuxième édition, parue en 1868, est indiquée plus loin.

Félix et Louis Lazare, *Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris*, Paris, 1855, in-4°.

Ancelon, *La vérité sur la fuite... de Louis XVI à Varennes*, Paris, 1866, in-8°. « Le plus précieux de nos documents — écrit l'auteur — est le manuscrit authentique d'un témoin oculaire dont malheureusement il ne nous est pas permis de révéler le nom. » Le manuscrit est, à n'en pas douter, celui de la Duchesse de Tourzel, publié en 1883 par le Duc des Cars.

A. Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, Paris, 1867, 2 vol. in-8°.

Feuillet de Conches, *Correspondance de Madame Élisabeth de France, publiée sur les originaux autographes...* Paris, 1868, in-8°.

Eugène Bimbenet, *Fuite de Louis XVI à Varennes...* 2e édition, Paris, Didier, 1868. in-8°. Dans cette nouvelle édition, le texte de l'auteur passe au second plan. Tout l'intérêt du volume réside dans les pièces justificatives publiées en grand nombre et *in extenso*. La première édition, publiée en 1844, est mentionnée plus haut.

Baron R. M. de Klinckowström, *Le Comte de Fersen et la Cour de France; extraits des papiers* [et du *Journal*] *du... Comte Jean-Axel de Fersen*, Paris, 1878, 2 vol. in-8°.

Duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France. *Mémoires, pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1795*, publiés par le Duc des Cars, Paris, 1883, 2 vol. in-8°.

Comte de Reiset, *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette. Livre-Journal de Madame Eloffe*, Paris, 1885, 2 vol. in-8°.

Alfred Bégis, Notice biographique sur Jean-François Autié, dit Léonard, *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 juillet 1890.

Duchesse de Fitz-James, *Marie-Antoinette et le Comte de Fersen*, dans la *Vie Contemporaine*, octobre 1894.

G. Lenotre, *Le Comte Axel de Fersen*, dans le *Temps* du 25 octobre 1902.

Marquis de Rochegude, *Guide pratique à travers le Vieux-Paris*, Paris, 1903, in-12.

L.-Henry Lecomte, Requête de Léonard Autié à Louis XVIII, 3 décembre 1817, *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 30 octobre 1905.

G. Lenotre, *Le Drame de Varennes*, Paris, 1905, in-8 carré.

Marquis de Bouillé (Louis-Joseph-Amour, 1769-1812). *Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps*, publiés par P.-L. de Kermaingant. Paris, 1906, 3 vol. in-8°. *Le Mémoire sur l'affaire de Varennes*, publié par le marquis de Bouillé en 1823, est mentionné plus haut.

Gustave Bord, *La fin de deux légendes : l'Affaire Léonard, le Baron de Batz*, Paris, 1909, in-8°. Argumentation de M. Gustave Bord contre M. Lenotre touchant l'identité du Léonard de Varennes, et réimpression des articles de polémique parus dans les journaux.

Princesse Schakovskoy-Strechneff. *Le Comte de Fersen...* Paris, 1910, in-18.

Georges Cain, *L'Hôtel de M. de Fersen*, dans *Historia* du 5 décembre 1912, et dans *Le long des Rues*, du même auteur, Paris, s. d. [1912], in-8° carré.

Paul Jarry, *L'Hôtel Fersen*. Bulletin de la *Société Historique et Archéologique des VIII^e^ et XVII^e^ arrondissements de Paris*, janvier-juin 1914.

G. Lenotre, *Paris Révolutionnaire. Vieilles maisons. Vieux papiers. Quatrième série*. Paris, 1914, in-8° carré. Dans l'Introduction, M. Lenotre répond à M. Gustave Bord et maintient sa thèse de la survie de Léonard.

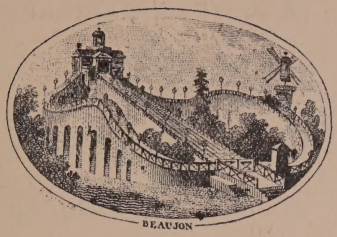

Table des Matières

DES FIGURES ET DES PLANCHES

PREMIÈRE PARTIE

IN MEMORIAM

AVANT-PROPOS. — **Procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 1915 et discours de M. le docteur Maréchal** 3

En-tête. — Composition ornementale. (*Collection Pélissier.*)

Héliogravure. — Portrait d'Émile Le Senne.

MARCEL POËTE. — **Émile Le Senne** 7

En-tête. — Composition allégorique de P.-L. Boulard.

PAUL JARRY. — **L'Œuvre littéraire d'Émile Le Senne** 10

HENRY NOCQ. — **La Médaille des Écrivains morts au champ d'honneur** 15

Planche 1. — Tombe provisoire d'Émile Le Senne à Lille (cimetière du Sud).

Planche 2. — Citation à l'ordre du 19e Bataillon de Chasseurs à pied.

Planche 3. — La Médaille des Écrivains morts au champ d'honneur. (Fondation Maurice Barrès.) Henry Nocq, inv. et sc. *Exemplaire Émile Le Senne.*

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDES HISTORIQUES

GERMAIN BAPST. — **Le Vol du Garde-meuble** 21

En-tête. — Vue de la place de Louis XV et d'une partie du Jardin des Thuilleries du côté du grand bassin, gravure de Marvye.

Planche 4. — Le Garde-meuble de la Couronne (aujourd'hui ministère de la marine), fragment d'une gravure de Le Rouge 1763. (*Collection Blondel.*)

HENRI BERALDI. — **Deux nids de bibliophiles** 31

En-tête. — Devant Flammarion, dessin original de Lepère pour *Paris au Hasard.*

Fig. 1. — La Seine au Point du Jour, bois original de Lepère pour *Paysages Parisiens.*

Cul-de-lampe. — Aux Champs-Élysées, dessin original de Minartz pour *Fleur de Paris.* (*Collection Beraldi.*)

Planche 5. — Bibliothèque Eugène Paillet. Dessin de Pierre Vidal. (*Collection Beraldi.*)

Planche 6. — Bibliothèque Henri Beraldi. Dessin de Ch. Jouas.

BARON G. CERISE. — **Petite Bibliographie du VIII^e^ arrondissement de Paris** 35

En-tête. — Une Bibliothèque, composition allégorique, publiée par Paul Lacroix, XVIII^e^ siècle.

Fig. 2. — Carte d'invitation de la Société des Gens de Lettres à l'inauguration du monument de Maupassant (parc Monceau).

Fig. 3. — Frontispice du livre de Canel « l'Élysée Bourbon ».

Fig. 4. — Carte de distribution alimentaire, don patriotique de l'Angleterre à la France (1871) VIII^e^ arrondissement.

EDGARD CIRCAUD. — **Le théâtre de l'Hôtel Castellane** 57

En-tête. — Composition allégorique, extraite du recueil des vignettes de la fonderie J.-G. Gillé, 1813. (Bibl. d'Art et d'Archéologie.)

Planche 7. — L'Hôtel Castellane, d'après une ancienne photographie. (*Collection Blondel.*)

JACQUES DOUCET. — **Les projets de Couronnement de l'Arc de Triomphe de l'Étoile.** (Deux lettres inédites de Pradier.) . 63

En-tête. — Arc-de-Triomphe de l'Étoile. Les Renommées de Pradier, d'après l'ouvrage de J.-D. Thierry (1845).

Cul-de-lampe. — Motif décoratif de l'Arc-de-Triomphe (architrave).

Ed. Engelmann. — **Ex-Libris de E.-M.-J. Lemoine** 69

En-tête. — Armoiries royales et attributs guerriers, d'après un bois du XVIII^e^ siècle. (*Collection Engelmann.*)

Cul-de-lampe. — Cachet-timbre de l'Institution de Lemoine.

Fig. 5. — Ex-libris de la Bibliothèque Lemoine. (*Collection Engelmann.*)

Fig. 6. — Ex-libris de Junot, duc d'Abrantès.

A. Foulon. — **L'Incendie du Pavillon de Flore en 1787** 73

En-tête. — Composition d'Henri Popot, d'après les motifs du Pavillon de Flore (Flore de Carpeaux et grille du balcon).

Planche 8. — Incendie du Pavillon de Flore, 1787; Aquarelle de Meunier. (*Collection Alfr. Foulon.*)

Frantz Funck-Brentano. — **Le Comte d'Argental** 75

En-tête. — Les Nouvellistes, d'après une eau-forte de Gabriel de Saint-Aubin.

Cul-de-lampe. — Marque du collège de Louis-le-Grand, où fut élevé d'Argental. (*Collection Eug. Le Senne.*)

Planche 9. — Le Comte d'Argental, dessin inédit du XVIII^e^ siècle, crayon et fusain. (*Collection Fr. Funck-Brentano.*)

Abbé Jean Gaston. — **La Maladrerie du Roule** 83

En-tête. — Vue de l'église Saint-Philippe du Roule, publiée par Thiery, 1787. (*Collection Blondel.*)

L. Gruel. — **Rectification de l'Alignement de la rue Royale** . . . 87

En-tête. — La Justice, composition allégorique, d'après un bois du XVIII^e^ siècle. (*Collection Eug. Le Senne.*)

Fig. 7. — Plan superposé de l'ancienne rue Royale et du nouveau tracé d'alignement.

Planche 10. — Le Carrefour de la Madeleine. Lith. de Bacler d'Albe.

Georges Hartmann. — **Une lettre de l'Architecte Fontaine** 91

En-tête. — Armoiries royales, extraites du recueil des vignettes de la fonderie J.-G. Gillé, 1813.

Cul-de-lampe. — Composition allégorique, extraite du même recueil.

Planche 11. — Le cimetière de la Madeleine. (*Collection Hartmann.*)

Gabriel Henriot. — **Journal d'un Bourgeois de Chaillot** 99

En-tête. — Le cours la Reine, extrait d'une suite de six pièces de Jeanne-Françoise Ozanne, fin XVIII^e^ siècle.

Cul-de-lampe. — Insigne distribué aux États-Unis par les soins du Comité France-Amérique (1916), dont le siège se trouve aux Champs-Élysées.

Paul Jarry. — **Nicolas Beaujon. La Chartreuse, les Promenades aériennes** 103

En-tête. — Le Moulin Beaujon, d'après une eau-forte de Martial.

Cul-de-lampe. — Les Montagnes Beaujon. (*Collection Eug. Le Senne.*)

Planche 12. — Les Promenades Aériennes du Jardin Beaujon, dessin de Garneray, grav. de Lerouge. (*Collection P.-J.*)

Planche 13. — *a.* Vue des Montagnes Beaujon. Lith. d'Engelmann, *b.* Billet d'entrée au Jardin Beaujon. (*Coll. Eug. L. S.*)

Planche 14. — Le Combat des Montagnes, grav. Martinet. (*Collection E. de Crauzat.*)

Planche 15. — Calicot partant pour le combat des Montagnes. Lith. de Lasteyrie. (*Collection de E. de Crauzat.*)

Planche 16. — Les Jardins Beaujon, peinture de Louis Cabat, salon de 1834. (*Collection Leblanc Barbedienne*).

Paul Lacombe. — **Notes bibliographiques sur les romans intitulés « Le Cimetière de la Madeleine »**. 117

En-tête. — Tiré du recueil des vignettes de la fonderie J.-G. Gillé, 1813.

Planche 17. — Le Cimetière de la Madeleine. Le Cimetière de Mousseaux. Grav. extraites des deux ouvrages de Regnault Warin.

Capitaine de La Vallée Poussin. — **Soldat d'il y a Cent ans** . . 131

En-tête. — Le Bourget d'en haut, à Poissy, en 1789,

Cul-de-lampe. — Armoiries des Merciers de Rouen.

Fig. 8. — Avenir et passé, Invalides et Écoles en 1835, d'après une ancienne lithographie.

Fig. 9. — La Madeleine de la Ville l'Évêque en 1789.

Fig. 10. — Plan du quartier de la Ville l'Evêque vers 1789, dessin de F. Védy, d'après le plan Turgot.

Fig. 11. — Le Commandant de La Vallée Poussin en 1835, d'après une photographie.

Planche 18. — La Caserne des Gardes Françaises, construite vers 1780, auj. caserne Penthièvre, dessin de F. Védy.

Lucien Lazard. — **Les Théâtres de la place de la Concorde** . . . 139

En-tête. — Passe-partout théâtral, extrait du recueil des vignettes de la fonderie J.-G. Gillé, 1813.

Cul-de-lampe. — Folie, *même recueil.*

Planche 19. — La place de la Concorde sous la Révolution. Aquarelle de la *Collection Destailleur.* (Cabinet des Estampes. B. N.)

E. Mareuse. — **Essai sur la formation du quartier de l'Europe**. . . 145

En-tête. — Vue du projet des docks Napoléon. *Illustration* du 16 octobre 1852. (*Collection Blondel.*)

Cul-de-lampe. — Terrains de l'Hôtel Rothschild.

Fig. 12. — Carte d'entrée au jardin de la place de l'Europe. (*Collection P. Lacombe.*)

Fig. 13. — Plan du marché de Laborde.

Fig. 14. — Intérieur de la chapelle Saint-Augustin rue de Laborde, d'après une ancienne photographie.

Planche 20. — Chapelle Saint-Augustin, rue Laborde, n° 11, dessin original 1852. (*Collection Eug. Le Senne.*)

Planche 21. — Chemin de fer de Paris à Saint-Germain, vue prise de la place de l'Europe, d'après une lithographie. (*Collection Eug. Le Senne.*)

Planche 22. — Le jardin de l'Europe et la rue de Stockholm, 1845. (*Collection E. Mareuse.*)

Planche 23. — Plan cadastral de la division du Roule.

PAUL MARMOTTAN. — **Le VIII^e^ arrondissement au siècle dernier.** . . 165

En-tête. — Les Champs-Élysées, d'après une eau-forte de Taiée, 1860. (*Collection Eug. Le Senne.*)

Planche 24. — Vue d'une partie du jardin de Mouceaux, d'après Courvoisier. (*Collection P. J.*)

Planche 25. — Plan d'une portion du jardin de Mousseaux, revendiquée par M^me^ de La Trémoille, 1795.

FÉLIX MEUNIÉ. — **La Médaille de la Chapelle Expiatoire, 1826-1828.** 175

En-tête. — La Chapelle expiatoire, dessin d'Henri Popot, d'après une ancienne gravure.

Cul-de-lampe. — Urne funéraire, extraite du recueil des vignettes de la fonderie J.-G. Gillée, 1813.

Planche 26. — *a.* Projet pour le revers de la médaille.
b. Médaille de la Chapelle expiatoire, 1826.

GEORGES MONTORGUEIL. — **La Marseillaise de l'Arc de Triomphe.** . 185

En-tête. — Composition d'Henri Popot, d'après les motifs de l'Arc de Triomphe.

Fig. 15. — Rude : Le Départ.

Planche 27. — Translation des cendres de Rouget de l'Isle, 14 juillet 1915. (Cliché Rol.)

CHARLES NORMAND. — **Les premières reliques du Palais Pompéien.** . 187

En-tête. — Vasque de marbre blanc à rehauts d'or, provenant de la salle froide des Bains du Palais Pompéien.

Cul-de-lampe. — Masque antique, en bronze, provenant de la statue de Napoléon I^er^, par Eug. Guillaume.

Fig. 16. — Escalier du Palais Pompéien.

Planche 28. — Le Printemps couronnant l'Été de fleurs. S. Cornu, pinxit.

Planche 29. — Le Travail. S. Cornu, pinxit.
(*Musée Charles Normand.*)

GEORGES PÉLISSIER. — **Les Chevaux de Marly.** 195

En-tête. — Le Château de Marly, d'après Rigaud.

Cul-de-lampe. — L'Abreuvoir de Marly. (*Collection Pélissier.*)

Fig. 17. — Mise en place des chevaux de Marly, d'après l'ouvrage de Grobert, germinal an IV.

Planche 30. — Dessin original de Lannoy pour les piédestaux, approuvé par la Commission des Travaux Publics. (Bibl. Carnavalet.)

Planche 31. — Un des deux dessins originaux de Coustou qui paraissent être ceux envoyés à Rome, à M. de Troy, le 22 novembre 1740. (Arch. Nat. O[1] 1099, f[io] 331.) Bibl. Nat. Estampes.

Planche 32. — Hubert Robert. Panneau décoratif inspiré de la terrasse de Marly. (*Collection de la Princesse Yousoupoff.*) Phot. Braun et C[ie].

Planche 33. — Hubert Robert. Panneau décoratif inspiré de l'Abreuvoir de Marly. (*Collection S. Guiraud.*)

VICTOR PERROT. — **Les trois joies de l'Iconographe parisien, ou la place Pereire en 1855.** 217

En-tête. — Maison, angle de la rue Guillaume-Tell et de la rue Héliopolis. A gauche, du 2[e] étage a été prise la photographie de la place Pereire en 1855 (pl. 34). On retrouve à la porte des « Bois et charbons » les colonnes et le vase en fonte figurant sur cette photographie et sur la troisième reproduction de la planche 36.

Cul-de-lampe. — L'Hôtel de l'Aveyron, 103, rue de Prony, une des plus anciennes maisons du quartier.

Planche 34. — La gare de Courcelles et la place Pereire en 1855, d'après une ancienne photographie. (*Collection V. Perrot.*)

Planche 35. — Plan d'une partie de la plaine Monceau et des Ternes.
a. Atlas de O. T. Lefèvre, 1855-61.
b. Atlas de la Ville de Paris, 1912.

Planche 36. — *a.* Rue Guillaume-Tell, vue prise en face du n° 19, au même endroit que la photographie de 1855.
b. La place Pereire en 1916.
c. Rue Guillaume-Tell, n° 21 ; angle de la rue Héliopolis. La maison aux deux piliers, avec le vase en fonte sur le pilier gauche. (Clichés Perrot.)

ÉDOUARD PINEAU. — **Le Marchand de bois bibliophile.** 225

En-tête. — Les arbres des Champs-Élysées, détail d'une planche de Grobert.

CAMILLE PITON. — **Batignolles, étymologie de ce nom.** 229

En-tête. — La rive droite de la Seine, d'après un plan de Léonard Gaultier, 1607. (*Collection Eug. Le Senne.*)

Cul-de-lampe. — Église Sainte-Marie des Batignolles.

Fig. 18. — La fête des Batignolles, sur l'emplacement du square actuel, d'après une lithographie de Donjean pour un titre de musique. (*Collection Blondel.*)

E. Rodrigues. — **A propos d'un croquis parisien** 235

En-tête. — L'entrée des Tuileries. Une des six pièces de Jeanne-Françoise Ozanne.

Cul-de-lampe. — Projets par Pierre pour la fontaine des Tuileries.

Planche 37. — De Machy : La place Louis XV. (*Collection Rodrigues.*)

Auguste Tricaud. — **Les premières fêtes nationales aux Champs-Élysées** 245

En-tête. — Médaille de l'ère républicaine.

Cul-de-lampe. — Sceau de la Section des Champs-Élysées.

Planche 38. — Fête du 14 Juillet an IX. Vue des trois théâtres construits aux Champs-Élysées dans le carré Marigny. Pièce anonyme, imprimée en couleurs à la poupée. (Bibl. d'Art et d'Archéologie.)

Planche 39. — Vue brillante de l'anniversaire du 14 Juillet 1801. Eau-forte anonyme coloriée.

J. Vacquier. — **Les Militaires du VIII^e^ arrondissement** 263

En-tête. — Frise de l'Hôtel Suchet.

Cul-de-lampe. — Minerve. Recueil des vignettes de la fonderie J.-G. Gillé, 1813.

Planche 40. — Affiche de vente de l'Hôtel Sébastiani.

Planche 41. — Plan de l'hôtel du Maréchal Sébastiani, faubourg Saint-Honoré, sur l'emplacement duquel a été tracée la rue de l'Élysée.

Baron C. de Vinck. — **L'Entrée de Marie-Antoinette à Paris (8 juin 1773)** 271

En-tête. — Médaille du mariage de Marie-Antoinette, d'après une vignette de la relation officielle publiée chez Vente, 1770.

Planche 42. — Entrée de Marie-Antoinette à Paris le 8 juin 1773. Dessin de J.-L. Després.

Albert Vuaflart. — **La maison de Fersen, rue Matignon.** La journée du 20 juin 1791. — Monsieur Léonard 283

En-tête. — L'Avènement de Louis XVI, d'après un bois décoratif de Papillon.

Planche 43. — Maison habitée par Fersen en 1790, angle du faubourg Saint-Honoré et de la rue Matignon. (Cliché Devismes.)

Cul-de-lampe. — Sceau de Marie-Antoinette.

Table des Matières 319

En-tête. — Les Montagnes Beaujon. Sceaux de la Section des Champs-Élysées.

Cul-de-lampe. — Reproduction d'une Vierge de même grandeur, en bronze, trouvée lors de la fondation de l'Église des Batignolles. (Flamant Grétry, Itinéraire de la vallée de Montmorency, 1835).

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 14 NOVEMBRE 1917
L'AN IV DE LA GRANDE GUERRE
SUR LES PRESSES DE PHILIPPE RENOUARD
19, RUE DES SAINTS-PÈRES
A PARIS

PAR LES SOINS DE
ALBERT VUAFLART ET PAUL JARRY

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01640 3384